



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



278

Antoine Varillas (1624-96),
historiographe de Gaston
d'Orléans et Bibliothécaire
à la Bibliothèque royale
(1655-62). Ses livres ap-
partiennent par leur style
à l'historiographie galante,
comme ceux de Saint-Réal,
son disciple.

DC
107.3

V32

HISTOIRE
DE
CHARLES VIII.

PAR
Monsieur VARILLAS.



A LA HAYE,
Chez ADRIAN MOETJENS,
Marchand Libraire près la Cour,
à la Librairie Françoisse.

M. DC. XCI.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637
TEL: 773-936-3200
WWW.CHICAGO.EDU



AUROY.

SIRE,

*Je ne puis mieux satisfaire à la
curiosité de ceux qui attendent de
ma façon la plus belle période de
notre Histoire, ni les confirmer plus*

* 2

for-

E P I S T R E.

fortement dans la haute admiration, & dans le profond respect qu'ils ont pour VÔTRE MAJESTE'; qu'en donnant au public le Règne de Charles Huit, immédiatement après celui de Loüis XI. Car l'un des plus grands préjudices, que les premiers Rois de la troisième Race avoient faits à la Monarchie Francoise, étoit d'en avoir détaché les Comtez d'Artois & de Bourgogne; puis que la situation de ces deux Provinces étoit si considerable, que quiconque les posséderoit, pourroit introduire, quand il lui plairoit, les Ennemis de la France jusques dans son centre. Loüis XI. s'en étoit aperçû trop tard; mais il n'avoit pas laissé d'y remédier, en gagnant l'Assemblée des Etats généraux des Pais-bas qui avoient accordé leur Princesse en mariage à Charles fils unique de Loüis, & lui avoient donné pour sa dot les Comtez de Bourgogne & d'Artois.

Ce.

E P I S T R E.

Cependant la Princesse des Pays-bas fut répudiée; & Charles Huit n'eut pas plutôt pris connoissance de ses affaires, que non seulement il la renvoya à l'Empereur Maximilien d'Autriche son pere, mais encore il lui rendit sa Dot. VÔTRE MAJESTÉ, SIRE, a réparé cette faute par deux voyes qui ne pouvoient être plus justes, ni plus heureuses: L'une en se mariant avec l'Infante d'Espagne, qui lui apporta le droit incontestable de dévolution sur toutes les Provinces des Pays-bas, & par consequent sur celles d'Artois & de Bourgogne: L'autre en obligeant la Maison d'Autriche à lui ceder ces deux Etats par la Paix de Nimegue.

Charles VIII. possédoit à juste titre les Comtez de Roussillon & de Cerdagne, parce que Jean Roi d'Arragon, & Ferdinand son fils unique, les avoient engagez

E P I S T R E.

à Loüis XI. pour trois cens mille écus d'or ; à condition que s'ils n'étoient retirez dans neuf ans , ils demeureroient unis à la Couronne de France , sans pouvoir en être détachez pour quelque cause ou pretexte que ce fût. Il s'étoit écoulé près de trente ans , sans que les Espagnols eussent parlé de retirer leur engagement : Et Charles , pour le conserver , n'avoit qu'à se tenir précisément aux termes de son Contract. Mais les Espagnols corrompirent à force d'argent son Prédicateur ordinaire , & le Confesseur de la Duchesse de Bourbon , qui leur persuaderent que l'Ame de Loüis XI. brûleroit dans le feu du Purgatoire , jusqu'à ce que le Roussillon & la Cerdagne eussent été réunis à la Couronne d'Arragon.

Charles VIII. s'en défit par cette délicatesse de conscience , & le Languedoc avoit demeuré près
de

EPISTRE

de deux cens ans exposé aux invasions des Espagnols, lors que VÔTRE MAJESTE', SIRE, se proposa d'imiter la Nature, qui n'avoit séparé que par les Pirenées, les deux plus florissantes Monarchies de la Chrétienté. Le progres de vos Armes & la Paix des Pirenées rétablirent la France en possession des Comtez de Roussillon & de Cerdagne, Et VÔTRE MAJESTE', pour derniere précaution, fit bâtir l'importante Place de Mont-Louis, sur le seul endroit par où il y avoit à craindre que les voisins du Languedoc ne troublassent la tranquillité de vos Sujets.

La Conquête du Royaume de Naples forma contre Charles VIII. la Ligue de Viterbe entre la Cour de Rome, l'Empereur Maximilien Premier, les Rois d'Espagne, Ferdinand & Isabelle, la République de Venise, Ferdi-

E P I S T R E.

nand Second, Roi de Naples, & Louis Sforce, Usurpateur de Milan; & la prospérité des Armes de VÔTRE MAJESTÉ a servi de prétexte à la Ligue commencée à Aousbourg, continuée à Minden & conclüe à Magdebourg entre la Cour de Rome: Leopold Premier, Empereur: l'Empire avec ses dix Cercles: Charles Second, Roi d'Espagne: l'Angleterre: l'Ecosse: la plus grande partie de l'Irlande: les Provinces Unies: & le Duc de Savoye. Mais la Cour de Rome, sous le Règne de Charles VIII. ne possédoit que les Etats qu'elle tenoit de la pure liberalité de vos Prédécesseurs, SIRE, & elle y a presentement ajoûté les Provinces de Ferrare, d'Urbain & de la Romagne, & la Ville & le Territoire de Bologne la Grasse. Maximilien Premier n'avoit que les dix Provinces Héritaires de la Maison d'Autriche;

&

E P I S T R E.

Leopold Premier possède de plus les Royaumes de Hongrie & de Bohême, qu'il a rendus Héritaires, quoi qu'ils fussent auparavant Electifs. Maximilien étoit si pauvre, qu'il falut que ses Confédérez lui fournissent jusqu'à la dépence qu'il faisoit chaque jour pour sa table; & la longue Paix avec les Turcs, dont Leopold avoit jouï, lui avoit donné les moyens d'amasser de l'argent.

Ferdinand & Isabelle s'étoient tellement épuisez durant dix années continuelles de Guerre contre les Mores, qu'un Article secret de la Ligue de Viterbe les dispensa d'y contribuer autre chose que leur Nom; & Charles Second a recüeilli sans obstacle jusqu'à l'année mille six cens quatre-vingt-huit les richesses du nouveau Monde: outre les Royaumes de Naples, de Sicile & de Navarre, le Duché de Milan & les Provinces

E P I S T R E.

*des Pays-bas, que ces Ancêtres ont ajoutés à la Monarchie Espagnole. L'Empire ne s'étoit jamais déclaré contre la France, non pas même dans la conjoncture de la Bataille de Bovines: Et VÔTRE MAIESTÉ a presentement pour Ennemis les Electeurs, les Princes, les Etats & les Villes libres d'Allemagne. Les Flottes que la Ligue de Viterbe opposa à Charles VIII. n'étoient composées que de Vaisseaux Marchands armez en Guerre; & les Vaisseaux de l'Angleterre & de la Hollande étoient si considerables par leur nombre, par leur grandeur, par leur agilité & par l'experience de leurs Pilotes, qu'ils avoient passé pour Maîtres de l'Océan jusqu'à la dernière Campagne. Charles VIII. gagna contre la Ligue de Viterbe quatre Batailles rangées, l'une en personne, & les trois autres par deux de ses Lieutenans;**

* D'Aubignien gagna une, & Pressi d'Allemagne, deux.

ce-

EPISTRE.

cependant il ne perdit pas moins toutes ses Conquêtes d'Italie, que s'il eût été entièrement deffait :
Et VOSTRE MAJESTE', nonobstant la multitude de ses Ennemis, les à non seulement empêché de rien prendre sur elle, mais de plus les trois Victoires qu'elle vient de remporter à Fleurus, à Stafarde, & dans la Manche, lui ont donné le moyen de conquérir la Savoye.

La France commença sous le Règne de Charles VIII. à montrer qu'elle étoit capable de résister seule à tous les Ennemis qui se joindroient pour l'attaquer en quelque nombre qu'ils fussent ; Et vous achevez, SIRE, depuis deux ans & trois mois de persuader aux plus incredules, qu'en l'état où vous l'avez mise, elle ne sçauroit plus être vaincue, que par elle-même.

Enfin le deffaut que l'on a le plus

EPISTRE.

universellement reproché à Charles VIII. est de n'avoir fait durant tout son Règne aucun bien aux Gens de Lettres ; & votre liberalité, SIRE, à leur égard a été si generale, que même elle s'est autrefois étendue jusqu'à.

Votre tres-humble, tres-obéissant, &
tres-fidele sujet & serviteur,
VARILLAS.

AVER-



AVERTISSEMENT.

J'Ai long-temps cherché qui pouvoit être l'Auteur du Manifeste de la Comtesse de Beaujeu, que j'ai abrégé dans le premier Livre de cette Histoire, & je ne l'ai pû trouver que par conjecture. J'ai présupposé que comme cette Piece étoit la plus délicate & la mieux tournée de celles de son temps, elle devoit être attribuée à l'homme de son siècle qui écrivoit le mieux, & avec le plus d'esprit en François. Je me suis imaginé là-dessus que ce devoit être le celebre Martial de Paris, dit d'Auvergne, Procureur en Parlement, qui avoit acquis beaucoup de réputation par son fameux Livre des Vigiles de Charles Sept. On n'a pas sceu par quelle intrigue il s'étoit insinué dans la confiance de la Comtesse de Beaujeu; mais il est constant qu'elle se servit de lui dans toutes les affaires

A V E R T I S S E M E N T.

* Dans
les Re-
cherches
manu-
scrites
de feu
Mon-
sieur
Henri.

faïres importantes, où elle crut avoir be-
soin d'appuier son Administration, par
l'autorité du premier Parlement du
Roïaume. Il n'avoit pas encore * com-
posé le Livre des Arrêts d'Amour, qui
a été tant de fois imprimé, & traduit en
toutes sortes de Langues, & ce ne fut
que huit ou dix ans après qu'il le mit en
lumière. Son siècle qui étoit encore as-
sez grossier, lui rendit justice en ce
point; mais il faut dire à sa louange que
si les Arrêts d'Amour furent estimez
durant la vie de l'Autheur, ils furent
admirez immédiatement après sa mort;
& si generalement considerez, que le
plus sçavant Jurisconsulte de France,
plus connu sous le nom de *Benedictus
Curtius*, que sous celui de Benoist le
Court, se donna la peine d'y faire un
excellent Commentaire en Latin, &
de les appuier par tous les passages du
Droit Civil, convenables à la matiere,
& des Auteurs des belles Lettres, qui
s'étoient égayez à décrire les Sympto-
mes de l'amour; en quoi non seulement
il ne fût point blâmé par les autres Ju-
risconsultes de son temps, mais encore
ils lui donnerent les éloges que meritoit
la juste application qu'il venoit de faire
des

AVERTISSEMENT.

des sentimens des anciens aux nouvelles inventions de Martial de Paris. Il n'y aura pas lieu de s'en formaliser, si l'on examine de près les Arrêts d'Amour, puisque l'on y verra un Ouvrage tout à fait singulier, entre ceux que l'on appelle purement d'esprit, c'est à dire qui ne font les effets que de l'imagination. Ce n'est pas que le jugement ne s'y rencontre par tout aussi bien qu'elle, & qu'il n'en régle la conduite dès le commencement jusqu'à la fin. Martial de Paris y emploie la plus fine raillerie, pour se mocquer serieusement des amourettes de son temps, & sur tout de celle du Duc de Bourbon, qui pour être Beaufrere de la Comtesse de Beaujeu, n'en étoit pas moins son ennemi. Il a été assez habile, ou assez heureux, pour réduire tous les événemens que l'amour avoit fait naître dans les Nations civilisées à une forme juridique & contentieuse, sur laquelle les Magistrats supposés, qui tiennent le Parlement d'Amour, prononcent des Arrêts avec tant de justice, qu'encore que les faits ne soient qu'imaginés & inventés à plaisir, il semble aux plus habiles qu'ils soient véritables, ou du moins qu'il n'étoit pas possible de mieux décider.

A V E R T I S S E M E N T.

Il est à présumer qu'il se repentit quelques années après d'avoir donné au public tant d'agréables bagatelles, & que ce fût pour reparer en quelque maniere les heures qu'il y avoit perduës, qu'il composa son Livre tout à fait serieux des Prieres Chrêtiennes, qui n'eut pas moins d'applaudissement que les précédens, quoi qu'il fût d'un stile tres-différent. Sa mort ne répondit pas à sa vie, puis qu'il tomba malade de la fièvre chaude en un âge, qui n'étoit pas fort avancé. Il demouroit au Marché-Neuf, & par malheur pour lui, sa maison étoit bâtie si proche de la riviere de Seine, que l'eau en mouilloit le bas. Il fut le 13. du mois de May 1508, tellement transporté des ardeurs de son mal, que personne ne se trouvant auprès de lui, il ouvrit sa fenêtré, & se jetta dans la riviere. Le bruit de sa chute fit accourir plusieurs personnes, qui travaillerent inutilement à le secourir. On ne le tira de l'eau qu'après qu'il y eut expiré, & on l'enterra dans l'Eglise de S. Germain le Viel, sa Parroisse. Les beaux Esprits de son temps honorerent sa memoire par divers Ouvrages de prose & de vers, & on lui dressa une magnifique Epitaphe,

qui

AVERTISSEMENT.

qui fût conservée jusqu'à l'année 1617. que l'Eglise de Saint Germain aiant eu besoin d'être réparée, il fût necessaire d'ôter l'Epitaphe, & l'on ne s'est pas depuis soucié de la remettre. On a par mégarde exprimé la Ville de Fougeres, par son mot Latin, qui est celui de *Filicerra.*

Feu Monseigneur le Duc de Longueville, qui fut tué au passage de Tulus, tira des Archives de Châteaudun la Negociation de son Trisayeul, que je rapporte dans le second Livre, pour me la communiquer, & j'en ai retenu Copie, parce que je ne crois pas qu'il y ait eu rien de plus raffiné dans le quinziesme siecle. Elle est de François d'Orleans Premier du Nom, & je ne le nomme que Comte de Longueville, parce que la Terre, dont il portoit le nom, ne fut érigée en Duché que dix-sept ans après sa mort, c'est à dire en 1508. Ils'agissoit de rompre le Mariage de l'Archiduc Maximilien d'Autriche avec la Duchesse de Bretagne, & de réunir cette Province à la Monarchie Françoisise, en persuadant à la même Dacheffe d'épouser le Roi Charles

AVERTISSEMENT.

VIII. Il se trouvoit à cela trois obstacles presque également invincibles. Le premier venoit de la Duchesse de Bretagne, à qui la délicatesse de conscience ne permettoit pas de rompre son Mariage avec Maximilien, quoi qu'il n'eût été fait que par Procureur. Elle étoit de plus en un âge où rien ne plaît que ce qui brille aux yeux ; & quoi qu'elle n'eût veu de Charles VIII. & de Maximilien que les portraits de l'un & de l'autre, elle ne laissoit pas d'être convaincuë qu'il y avoit une extrême différence entre ces deux Princes pour la beauté. Car Charles VIII. à la vérité n'avoit que vingt ans ; mais il se trouvoit une telle disproportion entre toutes les parties de son corps, & sur tout entre celles que l'usage ne permet pas de cacher, que cette disproportion alloit jusqu'à la difformité. Maximilien au contraire étoit le plus beau & le mieux fait des Princes de son temps, & personne ne s'étoit encore avisé de lui contester ces deux avantages. Il avoit déjà trente ans, & la Duchesse de Bretagne, bien loin de l'en mes-estimer à cause qu'il avoit ainsi treize ans plus qu'elle, croioit qu'il lui seroit plus com-

AVERTISSEMENT.

commode , parce qu'elle le trouvoit moins sujet à l'amour volage. Enfin elle se plaignoit d'avoir receu du Roi Charles VIII. une injure qu'elle ne lui pouvoit pardonner. Elle avoit été offerte à ce Prince, avant qu'elle fût promise à Maximilien; & il avoit répondu qu'il ne se résoudroit de l'épouser, qu'après qu'il auroit perdu l'espérance de conquérir la Bretagne par la voie des Armes. Il s'enfuiroit de là que Charles VIII. avoit recherché le bien de la Duchesse de Bretagne, & non pas sa personne; & c'étoit-là ce qui causoit un horrible chagrin à cette Princeesse, fiere s'il en fût jamais, toutes les fois qu'elle y pensoit.

Le second obstacle venoit de ce qu'il n'y avoit que Louïs , Duc d'Orleans , qui fût capable de reconcilier la Duchesse de Bretagne avec Charles VIII. Ce Prince l'avoit veüe dans le temps qu'elle n'avoit encore que douze ans; & il en étoit devenu amoureux en un point , qu'il manquoit désormais de complaisance pour les autres Dames. Il s'étoit révolté pour elle contre le Roi son Maître , nonobstant qu'il fût son présomptif Successeur : Il avoit combat-

AVERTISSEMENT.

tu à pied sous les Enseignes Bretonnes à la Bataille de S. Aubin , pour mieux témoigner sa passion : Il avoit été pris en cette posture : On l'avoit enfermé dans une cage de fer à la Tour de Loches ; & il avoit souffert durant dix-huit mois les plus affreuses peines de la captivité. Il s'agissoit de le tirer de là , pour lui persuader non seulement de trahir son amour, mais encore de disposer sa maîtresse à se jeter entre les bras d'un autre, & c'étoit-là ce qu'il n'y avoit pas même lieu de concevoir , bien loin de l'espérer.

Le troisième obstacle consistoit dans l'antipathie de la Duchesse de Bourbon pour le Duc d'Orleans, qui se trouvoit déjà si grande, qu'elle ne cessa que par la mort de l'un & de l'autre. Pour en mieux concevoir l'étendue, il faut présupposer que cette Duchesse, en qualité de fille aînée du Roy Louïs XI. avoit prétendu à l'Administration du Roiaume de France durant la jeunesse du Roi Charles VIII. son frere, & qu'elle avoit eu le Duc d'Orleans pour Competiteur. L'affaire avoit été renvoyée à la décision des Etats Generaux, & les deux parties y avoient brigué chacune

AVERTISSEMENT.

cune en sa faveur. Mais comme le Duc d'Orleans n'avoit pas tant d'esprit que de courage, les intrigues de la Duchesse de Bourbon l'avoient emporté sur les siennes, & il avoit succombé dans sa poursuite. Le dépit qu'il en conçut éclata dans une partie de Paume, où il avoit le Roi Charles VIII. & la Duchesse de Bourbon pour Spectateurs. Cette Princesse jugea contre lui un coup contesté ; & le dépit qu'il en eut, le porta à lui dire une injure si atroce, qu'elle crut devoir s'en vanger. Elle le poursuivit avec toutes les forces du Roiaume, & elle le réduisit à se réfugier en Bretagne, où il fût defait & pris. Si elle le tiroit du Château de Loches, elle seprivoit du principal succès de sa bonne fortune, & elle mettoit son capital ennemi dans l'état de renouveler la Guerre.

Le Comte de Longueville tout pénétré qu'il étoit de l'évidence de ces raisons, ne laissa pas d'entreprendre & de continuer sa Negociation. Il commença par la Duchesse de Bourbon, & il eut la hardisse de lui faire comprendre que son Administration étoit sur le point de finir ; & qu'outre que le Roi son fr-

AVERTISSEMENT.

re vouloit régner désormais par lui-même, il avoit déjà deux favoris, qui prétendoient le gouverner seuls : Que si elle perdoit l'occasion de réunir la Bretagne à la France, elle leur donneroit sujet, non seulement de la pousser hors des affaires, mais encore de faire travailler à son procez : Que le Duc d'Orleans n'avoit pas l'ame vindicative : Qu'il étoit extraordinairement sensible aux biens-faits ; & qu'après tout, quand il entreprendroit de maltraiter sa bienfaitrice, à cause qu'elle auroit été son ancienne ennemie, le Roi ne le souffriroit jamais, puis qu'il avoit intérêt d'empêcher que son Successeur présomptif ne s'agrandît aux dépens de la Duchesse de Bourbon. L'effet de cette remontrance fut la liberté du Duc d'Orleans ; & le Comte de Longueville, pour l'engager à vaincre sa passion, ne s'amusa point à lui représenter qu'elle étoit devenuë inutile par le Mariage de la Duchesse de Bretagne avec Maximilien. Il employa mieux son temps à le rendre capable de concevoir, que s'il demeureroit plus long-temps en prison, il donneroient le loisir à cet Archiduc d'aller en Bretagne, & d'y consommer son Mariage ;

AVERTISSEMENT.

riage; au lieu que s'il accordoit au Roi son ministere, pour disposer la Duchesse de Bretagne à épouser Sa Majesté, il avanceroit son propre bonheur, bien loin de le differer; puis que le Roi n'étoit point assez vigoureux pour se marier avec une Princesse qui l'étoit beaucoup, & que dans toutes les apparences, il mourroit dès la premiere année de ses Nôces, & qu'il laisseroit au Duc d'Orleans sa Couronne & sa femme, qui étoit trop ambitieuse, pour descendre du Thrône, après y avoir monté. On ne sçait si le Duc d'Orleans employa tout le credit qu'il avoit auprès de la Duchesse de Bretagne, pour se la rendre infidelle; mais il y réussit, après que le Comte de Longueville lui eut suggeré de remontrer à cette Princesse que Maximilien ne lui étoit pas si propre qu'elle s'étoit imaginée: Qu'il avoit un fils qui recueilleroit seul les successions des Maisons de Bourgogne & d'Austriche, & que par consequent il ne resteroit rien pour ses autres enfans, s'il en avoit. Que la Duchesse de Bretagne seroit contrainte de le suivre en Allemagne, & même d'y faire un long séjour, durant lequel il ne seroit pas difficile aux Fran-

AVERTISSEMENT.

çois de s'emparer de son Etat : Que s'ils lui faisoient la Guerre , elle ne pourroit recevoir du secours ni d'Allemagne , ni de Flandres ; & si au contraire elle devenoit Reyne de France , la Bretagne n'auroit plus d'Ennemis à craindre. Ain- si cette grande Province fut réunie à la France ; & le Comte de Longue- ville en auroit tiré du moins une partie de la recompense qu'il meritoit , s'il n'eût été peu de jours après frappé d'une apoplexie si forte , qu'il en mourut dans l'instant.

Il est necessaire que je prévienne ici l'objection que la plupart de ceux qui liront mon troisiéme Livre ne manqueront pas de me faire. Il se plaindront que leurs Ancêtres accompagnerent Charles Huit , & l'aiderent à gagner la fameuse Bataille de Fournoüe , & que cependant je ne parle que de quinze ou vingt d'entre-eux , & je passe les autres sous silence. J'avouë de bonne foi qu'il n'y a guéres de Maisons considerables en France qui n'ait fourni un ou même plusieurs sujets , pour executer l'entreprise dont il est question , & que la seule Maison de Lorraine y renvoia quatre freres.

AVERTISSEMENT.

freres. Je conviens encore que presque tous les Princes, les Seigneurs & les Gentils-hommes s'équipèrent à leurs dépens, & qu'il ne demeura dans les Châteaux, de la Noblesse, que ceux qui étoient malades & trop jeunes ou trop âgés pour porter les armes. Mais c'est par-là que je prétens me justifier, puisque le public verra bien, sans qu'il soit besoin que je l'en avertisse, qu'il ma été absolument impossible de faire ce que l'on auroit souhaité de moi. On ne sçait peut-être pas que du temps de Charles Huit, non seulement tous les hommes d'armes, mais encore tous leurs Archers qui étoient quatre fois autant, étoient tous Gentils-hommes, & qu'ils auroient mieux aimé mourir, que de souffrir qu'aucun roturier se mêlât dans leurs troupes.

Cette coutume duroit encore quatre-vingt ans après la Bataille de Fournouë, & il paroît par des actes authentiques que François de Bonne Lesdiguières, qui fût depuis Maréchal & Connétable de France, combattit en qualité de simple Archer à la Bataille de Dreux. Il s'ensuit de-là que comme Charles VIII. avoit quatre mil Lances

*

*

dans

AVERTISSEMENT.

dans son Armée , il auroit falu que je nommassé les quatre mil Gentils-hommes qui les portoient ; & les seize mil qui les assistoient en qualité d'Archers, sans y comprendre l'équipage des Princes & des Favoris , qui étoient si superbes , que l'Historien Danton emploie un Chapitre entier pour décrire le train de François Second d'Orleans, Comte de Longueville.

J'avouë encore qu'il y a des Rolles fort longs de certe Noblesse dans la Chambre des Comptes & dans le Tresor des Chartres ; mais je soutiens aussi que la dixième partie n'y est pas nommée ; & que quand j'aurois violé les Loix de l'Histoire, pour rendre justice à la valeur de tous les aventuriers , qui se signalerent sous Charles VIII. les neuf Parts d'entre-eux auroient eu lieu de se plaindre de moy. Ainsi le tempérament que j'ai pris a été de ne faire mention que des Princes , des Seigneurs & des Gentils-hommes , qui avoient eu une part toute singuliere dans les plus celebres événemens que je rapporte, & j'ai laissé les autres à la recherche des curieux, & au soin de ceux qui auront plus de loisir que moi.

J'avois

AVERTISSEMENT.

J'avois écrit fort exactement dans l'Histoire de Louïs XI. celle du Connétable de Saint Paul ; & j'avois remarqué que ce Prince avoit eu plusieurs enfans de deux lits. Le dernier du second lit fut le Comte de Ligny, dont je parle dans le quatrième Livre de Charles VIII. Ce Cadet de la Maison de Luxembourg l'emporta pour la beauté, pour la bonne mine pour la valeur, & même pour l'adresse, non seulement sur tous les Princes, mais encore sur presque tous les Seigneurs de son temps. Il n'avoit que neuf ans, lors qu'il devint favori du Dauphin de France, qui fut depuis Charles VIII. nonobstant que Louïs XI. qui avoit fait mourir le Connétable de Saint Paul, n'approuvât pas qu'il y eût une étroite liaison entre son fils unique, & un des fils de ce Connétable. L'inclination fut pourtant si forte des deux côtez, qu'elle surmonta tous les obstacles que l'on y put former, & qu'elle persevera jusqu'à la mort de Charles VIII.

J'ai rapporté dans le quatrième Livre par quelles intrigues le Comte de Ligny détourna la Princesse d'Altemore, qui étoit la plus belle Dame d'Italie, de la résolution qu'elle avoit prise de

AVERTISSEMENT.

passer sa vie dans le veuvage, & par quelles voies il la fit consentir de le prendre pour son second époux. J'ai encore observé comment elle abandonna les trois Principautez d'Altemore, de Venose & de Monervine, dans la seule veuë de suivre les François, lors qu'ils furent chassés du Roiaume de Naples; & je n'ai point oublié combien furent efficaces les offices qu'elle employa, pour disposer les Républiques de la Romagne & de la Toscane à demander que Charles VIII. leur laissât le Comte de Ligny pour Gouverneur. Mais j'en suis demeuré là, parce que les Loix de l'Histoire ne me permettoient pas d'anticiper les matieres. Je me suis pourtant aperçu que la curiosité de mes Lecteurs ne seroit pas satisfaite, à cause que quand je fis imprimer le premier Tome de l'Histoire de Loüis XI. j'oubliai d'y inserer le dénoüement, ou pour mieux dire la catastrophe du Comte & de la Comtesse de Ligny. Il est donc necessaire que j'ajoute ici que Charles VIII. après son retour en France, ne leur donna pour les dédommager des grands biens qu'ils avoient perdus à son occasion dans le Roiaume de Naples, que le seul

AVERTISSEMENT.

Gouvernement de Berry, où ils furent tous deux obligez de se retirer, & de faire leur séjour ordinaire, parce qu'ils n'avoient pas de quoi paroître à la Cour de France en personnes de leur qualité. Ils vécutent à Bourges, jusqu'à ce que Loüis XII. Successeur de Charles VIII. invita le Comte de Ligny à l'accompagner dans le recouvrement du Duché de Milan. Ce Comte obéit, & donna de nouvelles marques de sa prudence & de sa valeur, non seulement à la Guerre, mais encore lors qu'on l'envoia negocier avec Loüis Sforce. Il s'attendoit que Loüis XII. le mettroit l'année suivante à la tête des soixante mil hommes qu'il leva pour venger l'affront que les François avoient receu sous son Prédécesseur dans le Roiaume de Naples; mais par une intrigue qui n'est point assez démêlée dans les Auteurs imprimez & manuscrits du commencement du siècle passé, Loüis de la Trimoüille fut préféré au Comte de Ligny, qui en eût tant de regret, qu'il mourut vingt-quatre heures après avoir receu une si fâcheuse nouvelle. Sa femme ne put ou ne voulut pas lui survivre, & la France perdit en moins d'un mois les

AVERTISSEMENT.

deux personnes les plus accomplies qu'il y eut dans l'Europe , pour la beauté & pour la gentillesse.

L'un & l'autre étoient de même âge , & couroient seulement la trente-fixième année. On plaignit d'autant plus le Comte de Ligny, que sil eût pû moderer les premiers transports de son ressentiment, la Cour de France lui auroit infailliblement rendu justice, parce que le même la Trimouïlle , qui lui avoit été préféré, fut incontinent après faisi d'une maladie si longue , qu'elle dura dix-huit mois entiers , & si fâcheuse , qu'elle l'empêcha d'exercer aucune des fonctions du Generalat.

J'ai réservé de répondre ici à deux objections que l'on m'a faite sur l'Apologie de Gilbert de Montpensier , qui est le plus considerable endroit de mon cinquième Livre. La premiere est tirée de l'Abbé de Brantome , qui prétend que Louïs d'Ars-Berruyer s'étant retiré dans Venouse, après que les François eurent perdu la Bataille de Cerignolle , y soutint une année entiere de blocus ; & qu'ensuite pour conserver les cinq mil braves Soldats qui lui restoient , il
capi-

AVERTISSEMENT!

capitula avec les Espagnols, qui lui accorderent les plus avantageux Articles, qu'il eût pu souhaiter, à cause qu'il avoit encore des munitions de guerre & de bouche pour cinq ou six mois: sur quoi le même Brantome le louë d'avoir traversé non seulement le Roiaume de Naples, mais encore toute la longueur de l'Italie, en équipage de guerre, ses hommes d'armes aiant la lance sur la cuisse, & ses fantassins se trouvant en posture de combattre; & d'être allé de cette sorte jusqu'à Blois, où le Roi son Maître, bien loin de blâmer son action, la recompensa. On veut là-dessus que Montpensier devoit imiter Louïs d'Ars, puis que la conjoncture de perdre le Roiaume de Naples étoit tout à fait semblable dans l'un & dans l'autre, & qu'il ne devoit pas se laisser conduire avec le débris de l'Armée Françoisë dans l'air empesté de Pozzolo, où il étoit assuré que rien d'humain ne l'empêcheroit de perir.

Je répons premierement, que si les François ont loué la conduite de Louïs d'Ars, les Italiens & les Espagnols n'en ont pas fait de même; & la raison qu'ils en alleguent, me paroît invincible.

AVERTISSEMENT.

Elle consiste en ce que, si le grand Capitaine, qui quelques mois auparavant s'étoit enfermé dans Barlette, se fût rendu durant les six mois que les François l'y assiegerent, il n'auroit pas gagné sur eux la Bataille de Cerignolle, ni conquis le Roiaume de Naples. Je répons en second lieu, que quand Montpensier s'enferma dans la Ville d'Attelle, il n'étoit pas en état d'obtenir une composition semblable à celle de Louïs d'Ars, puis qu'il ne lui restoit pas de vivres pour un demi jour. Enfin je répons en troisiéme lieu qu'il n'auroit eu garde de traverser l'Italie la lance sur la cuisse, quand même ceux qui l'assiegeoient le lui eussent permis, puis que le Pape & toutes les autres Puissances de la même Italie, s'étoient liguez contre les François, ce qui n'étoit point arrivé dans la conjoncture de Louïs d'Ars.

La seconde objection est tirée de ce que Montpensier s'excusa principalement d'avoir perdu le Roiaume de Naples, sur ce que depuis le départ de Charles VIII. il n'avoit reçu de France ni Troupes, ni argent, ni munitions de guerre & de bouche; & que cela supposé, il lui avoit été impossible de tenir
plus

AVERTISSEMENT.

plus de six mois avec les neuf mil hommes qui lui avoient été laissez contre toutes les forces des Confederez. Sur quoi l'on pretend qu'il s'en faloit beaucoup que Montpensier fût un aussi grand Capitaine qu' Antoine de Leve, qui conserva le Duché de Milan aux Espagnols durant vingt-deux mois, quoi qu'ils l'eussent aussi generalement abandonné, que l'avoit été Montpensier par les François. Mais pour résoudre cette difficulté, qui paroît plus grande sans comparaison qu'elle ne l'est en effet, il ne faut qu'avoüer de bonne foi qu' Antoine de Leve rendit à l'Espagne le service dont il s'agit; mais il faut ajoûter que pour y parvenir, il viola sans scrupule toutes les Loix divines & humaines, de quoi Montpensier étoit absolument incapable. J'ai pour garant de ce que j'avance le celebre Historien Guichardin, qui rapporte qu' Antoine de Leve ne sçachant plus où trouver de quoi satisfaire ses huit mil Soldats, presque tous étrangers, qui menaçoient de l'abandonner, s'avisa d'envoyer fouïller dans toutes les Maisons de Milan, & d'en tirer tout le bled & les farines qui s'y trouverent : Qu'il se rendit

AVERTISSEMENT.

le seul Boulanger de cette grande Ville : Qu'il fit pétrir & cuire des pains distingués par une certaine marque , qui ne pesoient pas plus de trois livres : Qu'il les vendit un écu d'or piece, & qu'il laissa mourir de faim tous ceux qui n'eurent pas le moyen d'en acheter : Que le nombre en fut prodigieux , & que la Bourgeoisie ne put néanmoins se soulever, parce que les gens de Guerre disposéz dans les ruës , tuoient sans distinction toutes les personnes qu'ils voioient commencer à s'assembler. Enfin Guichardin conclut en témoignant qu'encore qu'Antoine de Leve fut sans contredit le plus méchant des hommes , il réussissoit néanmoins si généralement en tout ce qu'il entreprenoit , qu'il sembloit avoir la fortune à ses gages. Il est donc vrai que Montpensier perdit le Roiaume de Naples par sa probité , & qu'Antoine de Leve conserva le Duché de Milan par son effroiable méchanceté. Mais il ne s'ensuit pas que Leve ait été meilleur Capitaine que Montpensier.

CATALOGUE

Des Livres qui se trouvent chez

ADRIAN MOETJENS.

- A** B. C. d'un Soldat, ou remarques sur le
gouvernement des Places, 12
Abregé de l'Histoire d'Hollande, 12
Academic de l'Epée par Tibault, Folio fig.
Actes & Memoires des Negotiations de la Paix de
Nimegue, 12. 7. Vol.
Affaires de France & d'Autriche, 12
Aitzema Historia Pacis, 4
Alcoran de Mahomet, 12
Année Chrétienne, 12. 7. voll.
Apocalypse de Mr. de Meaux, 12
Aphorismes de Controverse ou Instructions Ca-
tholiques, tirées de l'Ecriture des Conciles
& des Sts. Peres, 12
Arts de l'Homme d'Epée, ou le Dictionnaire du
Gentilhomme, 12
--- de la Guerre, par Gaya, 12
L'Art de parler, 12
Arrian guerre d'Alexandre, par d'Ablancourt, 12
Bonheur & Malheur du Mariage, 12
Il Cardinalisno di Santa Chiesa, 12, 3. voll.
Catechisme de Mr. l'Evêque de Meaux, 12
Ceremonies des Juifs, 12
--- Nuptiales, 12
Chien de Boulogne, Galante, 12
Conference de Mr. l'Evêque de Meaux, avec Mr.
Claude, 12
Comte Roger Gouverneur de Calabre, 12
Coups d'Etat de Naudé, 12

C A T A L O G U E.

- D** Aumalinde Reine de Lusitanie, 12
 Discours sur l'Histoire Universelle de
 Mr. de Condom, 12
 Discours de la Connoissance des bêtes, 12
E Lemens de Geometrie par Pardies, 12
 Essais de Morale contenus en divers Traitez
 sur plusieurs devoirs importants, 12 4 voll.
 --- continuation des Essais de Morale contenant
 des reflexions morales, sur les Epîtres &
 Evangiles de tout l'année, 12. 5 voll.
 --- de Michel de Montagne, fol.
F Ausse Clelie, 12
 Faramond, ou l'Histoire de France, 8 12 voll.
G Gouvernement du Duc d'Orléans, 12
 Grotius du Droit de la Paix & de la Guerre,
 12 3. voll.
H Histoire de la Paix de Nimegue, par St. Didier,
 12
 --- Ecclesiastique par Fleury, 12
 --- du Schisme d'Angleterre par Sanderus, 12
 --- de l'Empire, par Heis, 12 3 voll.
 --- de Theodose le Grand, 12
 --- du Pontificat. de St. Leon, 12
 --- de la Ligue, par Maimbourg, 12
 --- de Louis XIV. par Medailles, fol.
 --- de France, par Mezeray, fol. 3. voll.
 --- des Guerres de Flandre, par Strada. fol. 2
 voll.
 --- du Maréchal de Matignon, fol.
 --- --- de Guebriant, fol.
 --- de Herodote, fol.
 --- de Constantinople, traduit par Cousin, 12
 10 voll.
 --- de l'Eglise, 12 6 voll.
 --- Metallique de la Hollande, fol. fig.
 --- de France par Prade, 12. 5. voll.

C A T A L O G U E.

K Irchere de la Chine, fol. fig.

L Etres de Bomgars, 12

M Emoires d'Espagne, 12

--- de Cheverny, 12 2 voll.

--- du Duc d'Orleans, 12

--- de Madame la Guette, 12

--- de Tavanès, 12

--- sur la Guerre de Transylvanie, 12

Minucius Felix, par d'Ablancourt, 12

Morale de Tacite, par Amelotte de la Houffaye, 12

Morale Pratique des Jésuites 12 5 voll.

Mœurs des Israélites, 12

--- des Chrétiens, 12

N *Jeuhosi Legatio China*, fol. fig.

Noble Venetienne ou jeu de la Bassette, 12

Nouveau Test. de Mons Lat: Fr: 12. 2 voll.

Nouvelle maniere de fortifier selon Vauban & autres, 12

O Euvres de Hauteroche, 12

--- mêlées de Mr. de St. Real, 12

--- de Tacite d'Ablancourt, 4

Ouvrages des Sçavans de Leipfih, 12. 2. voll.

P Rieres de divers Autheurs Lat: Franc., 18

Prejugez legitimes contre les Calvinistes, 12

R Eligieuse Cavalier, 12

Retorique Françoisse de Barri, 12

Reflex. sur la misericorde de Dieu par la Valiere, 12

Réponçe au Livre de Mr. de Meaux intitulé conférence avec Mr. Claude, 8

Rome Ridicule Itali: Franc: 12

S Entimens d'Erasme de Rotterdam conforme à ceux de l'Eglise Catholique, 12

Science militaire, 12

T Raittez divers de Mathematiques par le P.

Pardies, contenant le Mouvement Local, la Statique, & deux machines pour les Cadrans, 12

Tri.

C A T A L O G U E.

Traitez du Café, du Thé, & du Chocolate. 12

- V Alife ouverte, 12
 Varillas Minorité de St. Louïs, avec l'Histoire de Louïs XI. & Henri II. 12
 --- de Louïs XI. 2. voll. 12
 --- de Charles VIII. 12
 --- de Louïs XII. 3. voll. 12
 --- de François I. 3. Voll. 12
 --- de Charles IX. 2. Voll. 12
 --- la Pratique de l'Education des Princes, 12
 --- la Politique de la Maison d'Autriche, 12
 --- Politique de Ferdinand le Catholique Roi d'Espagne, 3. Voll. 12
 --- les Anecdotes de Florence ou l'histoire secrète de la Maison de Medicis, 12.
 --- des Revolutionis arrivées dans l'Europe en matiere de Religion 6 Vol. 12
 Ville de Venise par St. Didier, 12
 Vie de la Reine de France, 12
 --- du P. Paul, 12
 --- de Cesar de Borgia, 12
 Visions de Quevedo, 12
 Voyage de la Reine d'Espagne, 12
 --- de Constantinople par Grelot, 12
 --- de Candie, 12

Outre les Livres ci-dessus il se trouve encore dans la même boutique de Adrian Moetjens toute sorte de Livres François tant de ce Pays, que de France.

A R G U -



ARGUMENT

DU PREMIER LIVRE.

Charles Huit succede à son pere dans un âge suffisant pour la majorité; mais à cela près incapable de régner par lui-même. Il se forme trois Partis pour l'Administration du Roiaume. Le premier est de la Comtesse de Beaujen, sœur aînée du Roi. Le second du Duc d'Orleans, Successeur présomptif de la Couronne, & le dernier du Duc de Bourbon. La Comtesse gagne le Duc de Bourbon son beau-frere, en lui donnant l'épée de Connétable, & elle desarme le Duc d'Orleans. Ce Prince s'accommode avec elle, & s'en repent. Il se propose de se soutenir la Guerre dans son appanage; & se voiant poussé, se retire en Bretagne: Il y est bien reçu; & il recherche en Mariage l'Heritiere de ce Duché; mais il a le déplaisir de voir qu'on lui préfere le Sire d'Albret. *L'Anglais Favori du Duc*

A R G U M E N T.

de Bretagne irrite la Principale Noblesse de cette Province, pour avoir réduit le Chancelier de son Maître à mourir de misere. Cette Noblesse trouve un azile en France, & contraint Landais de chercher de l'appui en la personne du Comte de Richemont, Chef du Parti Anglois de la Rose blanche. Il fournit une Flotte à ce Comte, pour détroner la Maison d'Yorc; mais la tempête traverse ce dessein; & Landais persuadé qu'il trouvera mieux son compte avec la Maison d'Yorc, se propose de lui livrer Richemont. La Comtesse de Beaujeu l'en empêche, & prête une seconde Flotte à Richemont, avec laquelle il se fait Roi. Les Armes Françoises entrent en Bretagne comme auxiliaires, & trouvent depuis occasion d'agir par elles-mêmes. La principale Noblesse qui les avoit introduites, craint qu'elles ne s'emparent du Pais; & pour l'éviter, se reconcilie avec son Duc. Les François traittent ce Prince de rebelle, pour avoir disposé de sa Fille sans la participation du Roi, & assiegent Fongeres. Le Maréchal de Rieux assisté des secours de Navarre & d'Angleterre, s'avance pour faire lever le Siege de Louïs de la-Trimouille, va au devant de lui, le rencontre a Saint Aubin, & le défait en Bataille rangée.



HISTOIRE

DE

CHARLES VIII.

LIVRE PREMIER.

*Où l'on voit ce qui est arrivé de plus con-
siderable en France durant les années*
1484. 1485. 1486. 1487. & 1488.

PLUS la fin du Règne de Louïs Onze avoit été tranquille, plus on crut que l'avenement à la Couronne de Charles Huit son fils unique & son Successeur seroit sujet aux revolutions qui troublent le commencement des Règnes hereditaires, aussi bien que des électifs, quoi qu'elles ne soient pas si frequentes. Tous les Politiques de l'Europe l'avoient prédit, & lors que la fausseté de leur prédiction parut, ils ne s'excuserent qu'en recourant au miracle. Charles avoit à la verité treize ans accomplis & deux mois, c'est à dire qu'il étoit majeur, par l'Ordonnance du Roi Charles Cinq son Trés-
A
ayeul;

1484

* Dans les
additions
de Naudé à
l'Histoire
de Louis
Onze.

ayeul ; mais avec tout cela il avoit besoin d'un conseil ; qui n'eût pas été beaucoup différent d'une tutelle ou d'une regence. Il étoit d'une complexion si foible qu'il n'y avoit aucune apparence qu'il vécût une année, bien loin d'espérer qu'il vécût âge d'homme. Il avoit la tête grosse, * & le nez aquilin & trop grand à proportion des autres parties de son visage. Ses lèvres étoient plates : son menton rond & divisé par une petite fosse : ses yeux grands & fortans au dehors : son cou trop court : sa poitrine & son dos larges : ses flancs assez pleins : les cuisses & les jambes trop longues & trop menuës.

On raconte là dessus que le portrait de ce Prince, tel que l'on vient de le représenter, fut envoyé à un excellent Philosophe d'Italie appelé Barthelemy Cocles, qui se connoissoit admirablement en Physionomie ; & que Cocles après l'avoir conféré long-temps avec les règles de la science, fit ce jugement de Charles, qu'il ne vivroit pas long-temps, à cause que sa complexion étoit trop sujette aux catarres. Il ne faisoit pas néanmoins d'avoir du courage & de belles dispositions pour la guerre. La promptitude de son esprit ne le portoit jamais à aucune violence : il paroissoit beaucoup de douceur dans toutes ses actions : son abord étoit facile : il accordoit sans peine les graces ; quand elles dépendoient absolument de lui ; & s'il refusoit quelquefois, il s'en excusoit d'une manière qui ne permettoit à personne de partir mécontent d'auprès de lui. Enfin sa civilité étoit si générale, qu'elle lui avoit acquis les noms d'aimable & de courtois.

Aussi-tôt qu'il fut Roi il essaya de réparer, autant qu'il dépendoit de lui, les fautes qui avoient été commises dans son éducation. Il s'appliqua aux plus nobles exercices du corps & de l'esprit ;

il chercha dans les Livres de l'Histoire & de la Politique les moyens de s'instruire dans l'art de régner: il obligea Robert Gaguin, General des Mathurins, à lui traduire les Commentaires de Cefar, & la Vie de Charlemagne, & il apprit la langue Latine autant qu'elle lui étoit nécessaire pour entendre les meilleurs Auteurs de l'ancienne Rome. Mais il falloit du temps aux dispositions de ce jeune Prince pour le rendre capable de gouverner par lui-même. Les Puissances voisines de la France, qui avoient suspendu leurs mauvais desseins par la seule crainte qu'elles avoient du feu Roi son Pere, auroient cependant eu plus de loisir qu'il ne leur en falloit pour les accomplir; & il ne sembloit pas qu'elles dussent en perdre l'occasion, puisqu'elles le pouvoient aisément & avec impunité. On voyoit bien dans les yeux de Charles que ce Prince avoit de l'esprit; mais on avoit affecté de ne le pas cultiver, & on avoit réduit toute son instruction à cette maxime, *qui ne sçait pas dissimuler, ne sçait pas régner.* On en blâma Louis Onze, & l'on prétendit qu'il n'avoit relegué son Fils dans le Château d'Amboise que par pure jalousie: qu'il avoit eu plus d'égard à la santé de Charles qu'à son instruction, & qu'il avoit mieux aimé le laisser dans l'ignorance que de le perdre par le trop d'application qu'il auroit eu à l'étude où il le voyoit porté.

Cependant l'Angleterre se laissoit de recevoir une pension annuelle pour la moitié du Royaume de France qu'elle avoit autrefois possédée, & prétendoit la recouvrer. Elle en avoit un prétexte plausible dans le dernier Traité de Pequigny fait entre les deux Royaumes, puisque Louis Onze s'y étoit proposé de diviser les Anglois d'avec les Bourguignons, afin d'opprimer ensuite ceux-ci avec plus de facilité; & comme il

n'y a jamais eu de Prince qui dépensât tant que lui en espions, ses pensionnaires à la Cour d'Angleterre lui avoient mandé que la passion dominante du Roi Edouard Quatre étoit de faire sa fille aînée Reine de France, & qu'il n'y avoit point d'autres alliances qu'il ne rompît à ce prix. Louis qui n'avoit jamais manqué de tirer tout le fruit possible de semblables avis avoit aussi-tôt demandé la Princesse d'Angleterre pour le Dauphin son fils, à condition qu'Edouard ne protégât plus contre lui la Maison de Bourgogne.

Cette proposition étoit contraire à l'intérêt des Anglois, puisque s'ils abandonnoient les Bourguignons ils demeureroient après seuls exposés à l'insulte des François. De plus l'alliance dont on parloit étoit encore éloignée, les parties ne devant être de long-temps en âge d'achever leur mariage. Cependant on exigeoit des Anglois un bien positif & solide pour une espérance dont plusieurs accidens pouvoient empêcher l'effet, quand il n'y auroit pas eu lieu de craindre l'inconstance de Louis, ou celle d'Edouard. Mais le Roi d'Angleterre fut si charmé de la pensée qu'il eut qu'il ne tiendrait qu'à lui que sa fille ne fût la première Reine du monde, qu'il n'eut point d'ordilles pour ses Conseillers d'Etat, lors qu'ils s'ingèrent de lui remontrer qu'il étoit bon d'exiger de Louis des sûretés de sa parole. Le Roi d'Angleterre passa par dessus les formalitez, & se contenta d'un Traité ordinaire signé à Pequigny, dont le principal article fut que le Dauphin & la Princesse s'épouseroient incessamment, & achèveront leur mariage aussi-tôt qu'ils seroient en âge de le consommier: qu'en attendant l'Angleterre ne se mêleroit point des querelles survenues ou à survenir entre les François & les Bourguignons, si mieux elle n'auroit assisté les premiers contre les seconds.

Edouard

Edouïard avoit executé de bonne-foi ce Traité, & ne s'étoit pas remué, quoi que toute la terre l'en blamât, lors que Louïs avoit entrepris de dépouïller l'héritiere de Bourgogne: il attendoit que Louïs accomplit aussi sa promesse. Mais les Gantois n'avoient pas plutôt offert à Louïs, pour le consoler de ce que les Pais-Bas lui avoient échapé, la jeune Marguerite d'Autriche pour son fils, avec l'Artois & le Comté de Bourgogne pour sa dot, que Louïs les avoit pris au mot avec aussi peu de scrupule que s'il eût oublié son engagement avec les Anglois. Marguerite d'Autriche qui n'avoit pas encore trois ans avoit été menée en France pour y être élevée auprès de la Reine; & Edouïard, d'autant plus irrité qu'il y avoit de sa faute, avoit protesté devant Dieu & devant les hommes contre l'infidélité de Louïs. Il avoit intéressé dans sa cause les ennemis de la grandeur de la France: il avoit assemblé son Parlement & y avoit représenté l'honnêteté publique & le droit des gens indignement violez en la personne de sa fille. Il avoit obtenu de tres-grandes contributions de ses Sujets, toujours liberaux à l'égard de leurs Rois quand il s'étoit agi de porter la guerre en France; & pour comble de facilité, Louïs Onze qui l'avoit tant de fois renvoyé delà la mer par les artifices, étoit mort & n'avoit laissé qu'un enfant en sa place sur le Trône qui étoit alors si difficile à remplir. D'un autre côté Ferdinand Roi d'Arragon, dont les Etats confinoient à la France par le Languedoc les avoit unis à la Castille, limitrophe de la Guyenne par son mariage avec Isabelle; & de deux voisins mediocrement puissans & peu redoutables, ils s'en étoit fait un capable de traverser les Rois de France dans tous les desseins qu'ils formeroient desormais. On a vû dans l'Histoire du Règne precedent que Louïs Onze tenoit les

Comtez de Roussillon & de Cerdagne par engagement de Jean Pere de Ferdinand, & qu'il avoit été stipulé dans le contract, que si ces Comtez n'étoient retirez dans un terme prefix ils demeureroient unis à la Monarchie Françoisé, sans que Jean ni ses successeurs eussent droit de les retirer, quand même ils offriroient le principal & les arerages de l'argent prété, avec les dépens, dommages & interêts. Ce cas étoit arrivé & de plus la somme s'étoit multipliée, de sorte que le Roi Jean & son fils n'avoient pas été en état de la fournir.

Ferdinand s'étoit pourtant mis en devoir de le faire après que les Castillans lui avoient prété de l'argent: mais Louïs aussi habile que lui en maniere de chicane s'étoit défendu par la fin de non recevoir. Il avoit informé toute l'Europe de la condition avec laquelle il avoit traité; & comme elle étoit si nette & si précise, qu'il n'y avoit ni sujet ni pretexte de la contester, on avoit par tout donné le tort à Ferdinand, qui ne se sentant pas assez fort pour recouvrer ces deux Comtez par les armes s'en étoit abstenu. Mais la même raison que Louïs avoit eue de retenir les Comtez de Roussillon & de Cerdagne obligeoit Ferdinand à ne perdre aucune occasion d'y rentrer par droit lignager. Ils étoient comme la clef des Pyrenées du côté de Catalogne, & si Louïs en les conservant s'assuroit que le Languedoc ne seroit plus exposé aux insultes des Arragonois, Ferdinand en les recouvrant mettoit aux François une barriere qui les empêcheroit toujours de pénétrer dans la Monarchie d'Arragon. La mort de Louïs en faisoit naître la conjoncture, & quoi que Ferdinand ne fût pas assez bien fondé pour déclarer la guerre à la France, il pouvoit assister sous main les ennemis de cette Couronne & les François mécontents, & donner
tant

tant d'affaires à Charles Huit qu'il seroit contraint de relâcher les deux Comtez.

Maximilien d'Autriche étoit à la vérité moins redoutable que l'Anglois & que l'Espagnol, mais en récompense il étoit plus irrité qu'eux, & l'étoit à plus juste titre. Louis lui avoit enlevé sa fille, & suborné ses Sujets d'Artois & du Comté de Bourgogne : il demuroit d'accord que le parti le plus avantageux que cette Princesse pouvoit prétendre étoit d'épouser Charles ; mais il n'étoit pas consolable lorsqu'il se souvenoit que les loix de la bien-séance n'avoient point été observées dans ce mariage, & que les François avoient traité la fille du fils unique de l'Empereur comme si elle eût été leur sujette. Il auroit voulu qu'on l'eût recherchée dans les formes accoutumées entre les Souverains ; & que puisqu'elle avoit un frere à qui les Provinces des Pays-Bas appartenoient par le droit commun & par les Coutumes des lieux où elles étoient situées, Louis se fut contenté d'une somme d'argent pour la dot de sa belle-fille, & n'eut point exigé l'Artois & le Comté de Bourgogne, qui seroient à l'avenir les causes d'une éternelle division entre la Maison de France & celle d'Autriche. Enfin Maximilien auroit désiré que sa fille eût demeuré à Bruxelles jusqu'à ce qu'elle eût été nubile, & que le Roi de France ne se fut pas mis en état d'en disposer comme il lui plairoit, supposé qu'il ne jugeât pas à propos d'achever le mariage de son fils avec elle. Il n'avoit osé s'en plaindre durant la vie de Louis Onze, à cause de l'intelligence de ce Prince avec les Flamans ; mais après sa mort il n'y avoit aucune apparence que Charles Huit continuât les intrigues de son Predecesseur ; & il y en avoit encore moins que les Flamans ne s'appliquassent pas à recouvrer deux Provinces, qui donneroient moyen aux Fran-

çois de penetrer d'abord jusqu'au centre des Pays-Bas, toutes les fois qu'ils succumberoient à la demangeaison d'y porter le fer & le feu.

Le dedans de la France n'étoit pas plus calme que le dehors; cependant les inconveniens que Charles en avoit à craindre n'étoient ni moindres ni plus évitables. Le Clergé ne pouvoit souffrir que Louïs Onze se fut accommodé à ses dépens avec la Cour de Rome, & qu'il eût abandonné la Pragmatique Sanction au Pape Pie Second. La Noblesse étoit choquée de ce qu'il avoit touché à ses Privileges en une infinité de rencontres, dont elle faisoit une ennuyeuse déduction; & le Tiers Etat trouvoit principalement à redire sur la conduite de ce Prince en deux choses, dont il demandoit la réparation. L'une qu'on l'avoit quatre fois plus chargé qu'il ne l'étoit sous Charles Sept, Pere & Predecesseur de Louïs Onze. L'autre que contre la methode inviolablement observée en France, il avoit toujours payé autant de subsides durant la paix, que pendant la guerre; & c'étoit principalement là-dessus que le Tiers-Etat sollicitoit la convocation des Etats generaux.

Enfin la dernière volonté de Louïs Onze avoit contre son intention plus troublé le Royaume, que s'il fût mort sans mettre aucun ordre à ses affaires. Car le Testament qu'il avoit fait pour convaincre la posterité qu'il avoit été le plus grand politique de son siecle, & qu'il avoit trouvé le secret de régner encore après sa mort, mit le desordre dans la Maison, & alluma dans toutes les Provinces de la France la guerre civile qu'il en pretendoit néanmoins bannir: tant il est vrai que la science de gouverner les Etats n'est principalement fondée que sur des conjectures; & que comme la prudence de Louïs Onze avoit été confondue dans les deux principaux desseins de

de sa vie, qui avoient été d'opprimer les amis de son Pere & la Maison de Bourgogne, elle l'avoit encore été à sa mort dans celui de donner plus d'étendue à ses projets, que n'en auroit sa vie.

Anne de France sa fille aînée ne tenoit de son sexe que la beauté, & ressembloit aux hommes en tout le reste. Elle avoit l'habileté de Louis Onze en l'art de régner, & la nature lui avoit donné de plus la hardiesse & la confiance en sa propre vertu qu'il n'avoit pas eus. Les peuples auroient été heureux, si la loi fondamentale de l'Etat l'eût élevée à la Couronne, & la France eût eu en elle quelque chose de plus, que ce que l'Angleterre admira depuis dans la Reine Elisabeth: mais son sexe & son mérite avoient été les deux causes de son malheur. Louis Onze la connoissoit parfaitement: il étoit convaincu qu'elle possédoit les qualitez heroïques dont il étoit privé, & ne doutant pas non plus qu'elle ne tint de lui l'ambition sans bornes & la profonde dissimulation qui le dominoient, il avoit conçu pour elle une jalousie semblable à celle que l'on reproche à Astiage Roi des Medes. Il s'étoit imaginé, que si on donnoit à sa fille aînée un mari digne d'elle, Charles son fils unique en souffriroit, & ne regneroit jamais en repos. Il avoit rebuté dans cette veüe tous les Partis des Princes étrangers qui s'étoient presentez pour elle, & il lui avoit choisi en France un époux incapable de la seconder dans ses projets, en cas qu'elle en eut de pernicieux à l'Etat.

C'étoit Pierre de Bourbon Sirè de Beaujeu, Prince du Sang à la verité, mais cadet de sa branche, & si éloigné de la Royale, qu'il falloit que celle d'Orléans perit avant que la sienne vint à la Couronne. On l'auroit fait Ecclesiastique, si son frere aîné eût eu des enfans; & à di-

re le vrai, il étoit incomparablement plus propre pour cette profession, que pour le monde. Ses mœurs étoient toutes tranquilles, & il ne haïssoit rien tant que les affaires. Ce n'est pas qu'il aimât l'oïveté, mais c'est qu'il mettoit le repos de la vie à la passer sans faire parler de lui. On ne le voyoit à la Cour que pour y tenir son rang dans les grandes ceremonies. Il demouroit hors de là dans le Beaujolois, & s'y divertissoit à la chasse. Anne de France l'épousa par une pure soumission à la volonté du Roi son pere; & elle ne se trouva pas si malheureuse avec lui qu'elle s'étoit attenduë de l'être.

Beaujeu eut assez d'esprit pour connoître qu'elle en avoit infiniment plus que luy, & assez d'équité pour la traiter selon ses lumieres. Il la laissa vivre & gouverner sa maison à sa mode; & il fit de cette sorte un tres-bon ménage avec elle; au lieu que sans cela, ils auroient été l'un & l'autre les plus malheureux Princes de leur temps. Ce qu'il y eut de plus étrange dans la conduite de Louis Onze à l'égard de sa fille, fut qu'il crut si peu qu'elle eût du ressentiment de ce qu'il l'avoit mal mariée, qu'il luy laissa par son Testament l'administration du Royaume, jusqu'à ce que son fils fût en état de gouverner par luy-même; & Anne de France surpris de la confiance de son pere en fut si satisfaite, que non seulement elle oubliâ le mauvais traitement qu'elle en avoit reçu, mais encore elle se fit un point d'honneur de s'acquitter si bien de sa commission, que les François ne luy fussent pas moins obligez qu'ils l'auroient été, si elle eut regné sur eux. Mais elle y trouva des obstacles, qu'une autre qu'elle n'auroit pas surmontez.

Deux Princes du Sang luy contestèrent l'administration, & formerent dans l'Etat deux partis si puissans que celui d'Anne de France, que l'on

l'on nommera desormais Comtesse de Beaujeu, ne pouvoit le soutenir contre le moindre de ces deux partis. Le premier de ces Princes étoit Louïs Duc d'Orleans, Successeur présomptif de la Couronne. C'étoit un Prince de tres-belle esperance, qui n'avoit que vingt-deux ans : ses qualitez naturelles forçoient les personnes les plus indifferentes à l'aimer ; & le peu d'appareu-ee que Charles Huit vécut le favorisoit, en ce que devant bien-tôt être Roy, il y alloit de l'interêt public qu'il apprît au plutôt à régner par experience, afin qu'il fût tout à fait instruit des affaires, lorsqu'il monteroit à son tour sur le Trône. Il étoit à la verité trop jeune pour une fonction si difficile ; & d'ailleurs il y avoit à craindre qu'il ne s'abandonnât tout entier aux plaisirs où il avoit beaucoup de penchant ; mais il avoit en la personne de François d'Orleans Comte de Longueville son cousin germain, du côté paternel, un homme plus que suffisant pour porter sous luy tout le poids des affaires de la Monarchie Françoisë. Le Comte de Longueville avoit succédé à toutes les belles qualitez du fameux Comte de Dunois son pere, & rien ne l'empêchoit d'exercer celles de la guerre, que sa prodigieuse grosseur. Ce deffaut l'avoit réduit à se renfermer dans le cabinet ; & il y avoit si bien réussi, qu'il étoit devenu le premier homme de son temps ; & que Louïs, malgré sa desffiance pour tous les Grands, en auroit fait son premier Ministre, si Sa Majesté eût pû se résoudre de confier à une même personne plus d'un secret d'extrême importance.

Le Comte de Longueville n'étoit pas néanmoins demeuré oisif, & avoit cherché dans les bons livres ce qui pouvoit perfectionner sa politique, en attendant l'occasion de la pratiquer. Il bruloit du même zele pour l'agrandissement de

1484.

* Dans le
second Li-
vre de
Louis On-
ze.

son cousin germain , que l'on a veu sous le régime precedent * le Comte de Dunois en témoigner pour ses freres ; & les Seigneurs François en étoient si bien persuadez , qu'ils n'aprehendoient point de guerre civile , tant que le Duc d'Orléans agiroit par les conseils du Comte de Longueville : Au lieu qu'ils avoient de la peine à souffrir le Gouvernement de la Comtesse de Beaujeu , quoy qu'il ne fût que pour un temps , & qu'ils s'imaginoient qu'en le souffrant ils donneroient atteinte à la Loy fondamentale de l'Etat , quelques adoucissements que l'on y pût apporter.

Le second Adversaire de la Comtesse de Beaujeu n'étoit pas moins fâcheux que le Duc d'Orléans , quoy qu'il ne fût pas si redoutable. C'étoit son beaufrere Jean Duc de Bourbon , qui n'avoit rien diminué de son ambition en perdant ses deux principaux supports , l'Evêque de Liege son frere , & le Duc de Bourgogne Philippe le Bon son oncle qui avoit eu pour luy une tendresse de pere. Il s'estimoit encore assez puissant pour executer par luy-même les grands desseins qu'il avoit accoutumé de former ; & il avoit trop bonne opinion de son genie , pour ne le pas croire supérieur à ceux de la Comtesse de Beaujeu & du Comte de Longueville. Il pretendoit que le sexe devoit exclure cette Princesse de l'Administration du Royaume , & que le Duc d'Orléans en étoit incapable par sa jeunesse. Il se prévaloit de son âge de soixante ans ; & soutenoit que la France avoit besoin d'un Prince de son âge & de son experience pour supporter la fatigue du Gouvernement , jusqu'à ce que Charles huit fût en état de l'en décharger. Il se figuroit que les François ne pouvoient , sans luy faire injustice , jeter les yeux sur un autre , & il les avoit toujours assez ména-

gez, pour esperer qu'ils le prefereroient à une femme & à un jeune homme, il appelloit ainsi le Duc d'Orleans & la Comtesse de Beaujeu, mais les orages qui font le plus de bruit ne font pas toujours ceux qui font le plus d'effet, & celui dont la France étoit menacée d'une maniere si terrible, qu'il ne sembloit pas à parler humainement qu'elle pût l'empêcher de fondre sur elle ou le détourner, se dissipa de luy-même en partie, & le reste le fut par l'industrie de la Comtesse de Beaujeu.

L'Angleterre, au lieu de troubler ses voisins, rentra dans ses guerres civiles, & s'y consuma de sorte qu'elle n'auroit pu résister, si on l'eût attaquée par le dehors. Le Roy Edoüard Quatre succomba sous les déplaisirs du rebut de sa fille, si l'on en veut croire les Historiens François, ou mourut de poison selon les Anglois. Richard Duc de Gloucester son frere puîné voulut regner à quelque prix que ce fût; & ne le pouvant par les voyes legitimes, il commit de sang froid tous les crimes dont il crut avoir besoin pour monter sur le Thrône. Edoüard avoit laissé trois fils, outre la Princesse destinée pour Reyne de France. Le Royaume d'Angleterre leur appartenoit par les Loix, & leur sœur avoit droit de leur succéder. Le Duc de Gloucester étoit marié, & ne pouvoit par conséquent épouser la Princesse d'Angleterre. Il ne luy étoit pas aisé de se défaire tout à la fois de ses trois neveux & de sa niece; & quand il l'auroit fait, il se seroit attiré l'averfion des Anglois, qui l'eussent regardé comme un Empereur Turc, & non pas comme un Prince Chretien. La faction qu'il avoit formée n'étoit pas d'ailleurs tout à fait méchante; & quoy qu'elle eut promis de l'élever sur le Thrône au préjudice de ses neveux & de sa niece, elle n'entendoit pas pour cela qu'il leur ôtât la vie; &

1484.

s'il l'eut fait, on l'auroit presque universellement abandonné. Le Duc de Gloucester fut ainsi réduit à chercher des voyes moins odieuses; & celle qu'il préfera aux autres, fut de corrompre des Jurisconsultes Anglois qui trouverent des deffaut essentiels dans le Contrat de Mariage d'Edouïard, & prétendirent là-dessus que les enfans qui en étoient sortis devoient passer pour bastards. Cette calomnie étoit atroce; mais les ennemis des Princes & de la Princesse d'Angleterre avoient la force en main pour l'authoriser. On assembla le Parlement: On gagna les suffrages des trois quarts de ceux dont il étoit composé: On y fit examiner les consultations des Jurisconsultes sur l'état des enfans du Roy Edouïard Quatre: On approuva ces consultations, & le Duc de Gloucester vint à la Couronne sans répandre de sang.

Un si grand bonheur, s'il y en a dans le plus énorme des crimes, le surprit à la verité; mais il ne le déconcerta pas jusqu'à l'empêcher de voir que son Thrône n'étoit pas encore assez affermi pour luy permettre de s'appliquer impunément aux affaires étrangères. Il restoit en Angleterre deux partis, qui pour n'oser se découvrir, n'en étoient pas moins à craindre, puis qu'il ne leur manquoit qu'un Chef assez aceredité pour les obliger à se mettre en campagne. Le premier étoit composé des plus honnêtes gens de ce Royaume capables de porter les armes, & des amis particuliers du Roy Edouïard Quatre. La Maison de Lancastre formoit le second parti, & se laissoit d'endurer que celle d'Iore regnât. Si le Duc de Gloucester, qui avoit pris le nom de Richard Cinq, se fût déclaré contre la France, il auroit fallu qu'il y eût porté la guerre en personne à l'exemple de ses derniers Prédecesseurs; & s'il fût sorti de l'Angleterre, elle se seroit aussi-tôt

sou-

soulevée contre luy. Il n'y avoit que sa presence qui la tint en bride ; & certe raison eut le pouvoir non seulement de suspendre son animosité contre la France , mais encore de le porter à solliciter le Roy Charles Huit de confirmer le Traité de Pequigny dans tous ses articles , excepté celuy qui regardoit le Mariage de Sa Majesté Tres-Chrestienne avec la Princeesse d'Angleterre.

Une conjoncture aussi favorable pour le moins que la precedente détourna les Armes Espagnoles de la Guyenne & du Languedoc. Bohadille fils aîné d'Alboacen Roy de Grenade fut assez malheureux pour tomber premierement dans la disgrâce , & depuis dans la haine irreconciliable de son pere. Les causes n'en sont pas connues ; & quand elles le seroient , cela ne serviroit icy de rien. Il suffit de remarquer que Bohadille , après avoir formé un puissant parti dans l'Estat qui luy eut donné moyen de subsister en assurance jusqu'à la mort du Roy , s'il eût pû vivre en repos , se proposa de gagner les cœurs des Peuples de Grenade demeurez fideles à son pere , en exerçant sa valeur contre les Chrestiens. Il le pouvoit sans contrevénir aux Loix militaires , parce que les longues guerres entre les Royanmes de Castille & de Grenade avoient introduit entre eux un nouveau * droit des gens , aprochant de celuy qui depuis a été durant plus de cent ans en usage dans la Hongrie entre les Imperiaux & les Turcs. On étoit convenu que les Traitez de Paix & de Treve , que l'on concluroit desormais , ne seroient pas estimez avoir été violez par une irruption en armes dans le Pays des Chrestiens ou des Mahometans , avec quelque appareil ou nombre de troupes qu'elle se fit & pour longue qu'elle fut , qu'il ne seroit point alors deffendu d'insulter reciproquement les Places , ny mêmes de les assieger dans les formes , pourveu qu'on ne

* Il n'y a-
voit point
de rupture
dans la
Hongrie
entre les
Chrétiens
& les
Turcs ,
pourvu
que les uns
& les au-
tres ne
menassent
point de

1484.
Canon
dans les
attaques
qu'ils fe-
soient.

demeurât pas devant elles plus de trois jours. Bohadile profita de cette permission: il entra dans les terres des Castillans: il y fit un dégât considerable; & il retourna sur ses pas pour essayer de recouvrer la Forteresse d'Alava, qui avoit autrefois été du Royaume de Grenade; mais les Chrestiens étoient plus vigilans qu'il ne croyoit. Ils entretenoient assez près de là un camp volant, qui marcha au secours d'Alava au premier avis qu'elle étoit investie, & il y arriva devant à la fin du second jour. Il trouva les quartiers de Bohadile divisez: Il en attaqua le principal: Il l'enleva, & Bohadile y fut pris.

Les Rois Ferdinand & Isabelle attentifs à profiter du desordre survenu entre les Grenadins, l'augmenterent en cette maniere. Bohadile fut traité avec toute la civilité possible; & on lui fit représenter, après que le Roi son pere profitant de sa prison eut dissipé son parti, que Ferdinand & Isabelle étoient sensiblement touchés de sa disgrâce: Qu'il acheveroit de tout perdre, en demeurant plus long-temps en prison: Que le Roi son pere ne le racheteroit jamais; & qu'il seroit au contraire ravi qu'il perît de misere, afin que la succession de Grenade passât à son second fils: Qu'il ne devoit donc attendre sa liberté que de luy-même; & que Ferdinand & Isabelle le feroient non seulement de la luy donner, mais encore de le mettre à la teste d'une armée d'Espagnols, qui le remeneroit à Grenade rétablir son parti, & le mettroit en état de régner sans attendre la mort du Roi son pere, pourveu qu'il voulût bien devenir Tributaire de la Monarchie de Castille. Cette condition étoit si dure, que Bohadile ne l'accepta pas d'abord; mais l'extrême desir de sortir de captivité, & le desespoir de s'en tirer par une autre voie que celle-là, le soumirent enfin à ce que l'on souhaitoit de lui.

Ferdinand & Isabelle reçurent son serment, & firent entrer toutes leurs forces dans le Royaume de Grenade. Elles y furent occupées dix ans entiers; & les Espagnols, bien loin de porter la guerre en France, n'auroient pû deffendre leurs frontieres de Biscaye & de Catalogne, si les François les eussent attaquées.

Maximilien d'Autriche, au lieu de se remettre bien avec les Flamans, encourut leur indignation, après avoir perdu leur estime. Il n'avoit que vingt-quatre ans, lors que Marie Heritiere de Bourgogne sa femme mourut, & son tempérament ne lui permettoit pas de passer le reste de sa vie dans le veuvage. Il avoit pensé à se remarier; & comme l'Empereur Frederic Trois son pere ne lui fournissoit presque rien pour sa dépense, il avoit cherché une femme qui fut assez riche pour l'entretenir. Il avoit jetté les yeux sur l'Heritiere de Bretagne; & s'il n'avoit été pris au mot dans sa recherche, on n'avoit pas jugé à propos de le rebuter tout à fait, parce que c'étoit beaucoup d'honneur pour cette Heritiere que le Fils unique de l'Empereur, pour lequel on briguoit actuellement la dignité de Roi des Romains, augmentât le nombre de ses Amans; mais les Flamans ne l'avoient pas plutôt appris, qu'ils s'en étoient aussi scandalisez, que s'il eût fait vœu en épousant Marie de Bourgogne d'un veuvage perpetuel, en cas qu'elle mourût avant lui. Ils l'avoient chassé des Pays-bas; Ils ne lui avoient laissé aucune part dans l'administration des Etats de Philippes d'Autriche son fils; & bien loin de faire la guerre aux François à sa sollicitation, ils étoient prêts d'assister les François contre lui.

Le dedans du Royaume de Charles Huit fut calmé d'une maniere aussi extraordinaire que le dehors; & la Comtesse de Beaujeu se desfit de ses
deux

deux Competiteurs par une même ruse : elle ne consideroit point assez le Duc d'Orleans pour ne le pas choquer directement ; mais elle avoit plus d'égard pour le Duc de Bourbon son beau-frere.

Elle le connoissoit d'humeur severe & vindicative ; & elle prévoyoit que le poussant à bout , elle lui donneroit occasion de frustrer le Comte de Beaujeu son frere unique de sa succession , & de la transporter à la branche de Monpensier , ou à celle de Vandosme. Cet embarras auroit été trop grand pour elle , & il y eût eu de l'imprudencé à s'y exposer. Il étoit de plus à craindre que le Clergé , la Noblesse & le Peuple de France ne fussent aussi prevenus pour l'ombre de la Loi que l'on appelle Salique , que pour la Loi même ; & que par le même principe qu'ils avoient exclu les femmes de la Couronne , ils ne les privassent encore de l'Administration de l'Etat. Le meilleur moyen pour y remédier étoit de prendre le public par son intérêt , & de le rendre arbitre du differend ; & c'est ce qu'elle fit par une methode qui déconcerta la conduite de ses Adversaires. Elle representa dans un manifeste qu'elle ne pretendoit pas emporter son affaire par force , mais être jugée par les plus anciennes Loix du Royaume , & qu'elle se soumettoit à la Jurisdiction des Etats , & demandoit qu'on les assemblât incessamment ; quoi qu'elle eût occasion de soutenir que le feu Roi son Seigneur & pere avoit pû donner à son fils le conseil qu'il jugeoit à propos. Que toute la grace qu'elle demandoit , étoit la provision , puis que le Roi son frere ne pouvoit se passer d'aide jusques-là , & qu'elle ne croyoit pas que l'on refusât si peu de chose à une personne de son rang.

L'artifice du manifeste que l'on vient d'abreger consistoit en ce que la Comtesse de Beaujeu desarmoit d'abord ses parties , & leur ôtoit ainsi

l'uni-

l'unique avantage qu'elles avoient sur elle. Ce qu'elle pretendoit ne paroissoit presque rien, puisqu'il ne s'agissoit que du peu de temps necessaire pour la convocation des Etats. Cependant c'étoit le tout, à le bien prendre, puisque le delai qu'elle demandoit, quoique fort court, suffiroit à une Princesse habile comme elle pour s'établir de sorte dans l'Administration du Royaume, qu'il seroit après bien difficile de la lui ôter; & d'ailleurs les Etats voyant qu'elle s'en seroit bien acquitée aimeroient mieux la lui laisser que de hazarder le Royaume, en s'ingerant mal à propos de la déposer. Les Ducs d'Orleans & de Bourbon & le Comte de Longueville apperçurent assez à quoi tendoit la feinte soumission de la Comtesse de Beaujeu; mais bien-loin de la découvrir aux autres, ils n'osèrent pas même se dispenser de l'imiter. Ils craignirent de devenir les objets de la haine publique, s'ils refusoient en quelque maniere & sous quelque pretexte que ce fût de reconnoître les Etats pour Arbitres de leur differend; & le Roi ayant déclaré en les convoquant qu'il se serviroit jusques-là des conseils de sa sœur dans ses Lettres parentes; & le Parlement de Paris les ayant verifiées, les autres suivirent son exemple, & la Comtesse de Beaujeu s'installa sans contradiction.

Sa premiere application pour se rendre populaire fut d'abandonner à la séverité des Loix les personnes qui avoient abusé de leur credit auprès du Roi Louis Onze durant les dernieres années de sa vie, & dont on attendoit la punition avec impatience. On avoit eu d'autant plus de peine à les supporter, qu'ils n'étoient pas de naissance; & qu'avant Louis Onze, aucun Roi de France n'avoit eu de familiarité avec cette sorte de gens. C'étoit Olivier le Dain, Daniel son valet, & Doujac. Le Parlement de Paris travailla avec beaucoup d'appareil

1484.

* Il est à la
Bibliote-
que du
Roi.

* Charles
le Guerrier.

* Les noms
du Gentil-
homme &
de sa fem-
me sont
supprimez
dans le
Procez.

à leur procez; * & pour peu qu'on jette les yeux dessus, on y remarquera plusieurs preuves superflues. Le principal crime dont le Daim & Daniel furent convaincus étoit le même qui avoit acquis trente ans auparavant le titre de Severe au dernier Duc de Bourgogne * de la maison de France; & rendu sa justice celebre par toute l'Europe. Un gentilhomme * étoit prisonnier pour affaire d'Etat; & comme Louïs Onze ne se laissoit jamais fléchir dans ces occasions, & qu'il apprehendoit d'ailleurs que le nombre des coupables ne lui attirât aussi-bien qu'à Pedro de Castille le nom de Cruel, s'il les faisoit exécuter par les voyes ordinaires, il s'en défaisoit quelquefois dit-on en secret. Ainsi la vie de ce Gentil-homme étoit en grand hazard, & ses proches n'attendoient à tout moment que la nouvelle de sa mort. Il avoit épousé depuis quelques mois une femme à laquelle il ne manquoit que deux ou trois années pour être une beauté achevée: la nature n'avoit pas eu le loisir de finir en elle les traits qu'elle avoit ébauchés, ni de remplir par l'embonpoint le vuide que la croissances y avoit laissé. Cette Dame n'avoit encore que douze ans; & le Daim en étoit déjà amoureux. Il y a de l'apparence que le Roi lui commanda de faire perir secrètement le Gentil-homme; & que ce fût sur cet ordre qu'il concerta la supercherie qui suit. Il fit dire à la Dame que si elle vouloit le satisfaire, il sauroit son mari, & l'on fit de sa part la même offre au Gentil-homme. La Dame résista d'abord; mais le mari ne se contenta pas d'acquiescer à son deshonneur: il en sollicita de plus sa femme, qui se voyant pressée des deux côtez; succomba. Le Daim ne fut pas plutôt content, qu'il se souvint que le Roi son Maître n'étoit pas un Prince à qui l'on put désobeir impunément. Il oublia les sermens que l'amour lui avoit attachés, & il envoya Daniel son valet
faire

faire mourir le Gentil-homme. La veuve n'osa s'en plaindre jusqu'à l'avenement de Charles à la Couronne; mais elle justifia pour lors que les resentimens long temps retenus éclatent enfin avec plus de violence, que s'il eut été libre de les évaporer d'abord. Elle eût moins d'égard à conserver sa réputation, qu'à tirer vengeance de l'injure qu'elle avoit receüe. Elle divulga l'affaire, & les amis de le Daim en furent si scandalisez, qu'ils l'abandonnerent. Il fut pendu avec son valet, & la populace se plaignit qu'on les eût traitez trop doucement. Doujac eût les oreilles coupées, après avoir été foieté par deux Bourreaux à Paris & dans l'Auvergne.

Il s'offrit bien-tôt après une occasion de réunir la Bretagne à la Monarchie Françoisë, qui n'étoit au commencement qu'une bagatelle, & qui néanmoins aboutit depuis à cette heureuse fin par l'adresse de la Comtesse de Beaujeu, & par les soins qu'elle prit si grands & si continuels durant plusieurs années, qu'il ne se trouvera qu'aucune autre personne de son sexe l'ait imité en ce point.

* On a vu que François Second Duc de Bretagne, qui fut le dernier de la branche Roiale de Dreux, auroit été le meilleur & le plus vertueux Prince de son temps, s'il eût pû se garantir de l'amour volage. Il reconnoissoit que Dieu pour l'en punir ne permettoit pas qu'il élevât les enfans mâles, qui sortoient de son legitime mariage. Cependant il se corrigeoit si peu, que le plus court & le plus assuré moyen de lui plaire étoit de le servir dans le commerce de sa passion. Un jeune garçon nommé Landais, fils d'un Tailleur d'habits, s'étoit avancé par cette infame voie jusqu'à la Charge de Tresorier, en faisant accroire que lors qu'il en seroit revêtu, il lui seroit plus facile de fournir aux dépenses le plus secretes de son Maître; & depuis le Duc ayant reconnu qu'il avoit beaucoup

* Dans le
premier
Tome de
Louis On-
ze.

d'esprit ; l'avoit introduit dans son conseil. Il n'y demeura pas long-temps sans aspirer à s'en rendre le Chef. Il fit bannir, mourir ou dépouiller tous ceux dont il apprehendoit d'être traversé ; & il éleva les deux fils de sa sœur appelez Guibez aux plus belles charges de l'Etat. L'aîné fut pourveu de celle de la Capitainerie de Rennes, qui avoit alors sous elle soixante hommes d'armes des Ordonnances du Duc de Bretagne ; & le Cadet de l'Evêché de S. Malo, le meilleur de la Province : après que Landais pour le rendre vaquant eut fait faire le procez à Jacques d'Espinau qui en étoit Evêque ; quoi que ce Prelat eût deux freres en si grand credit à la Cour du Roi Louïs Onze, que l'un d'eux étoit Archevêque de Bordeaux & Cardinal.

Landais fut assez heureux dans ses entreprises pour supplanter tous ceux qui lui donnoient de l'ombrage, excepté Guillaume Chauvin Chancelier de Bretagne ; mais Chauvin ne donnoit point de prise sur lui ; & la vie sans reproche qu'il avoit toujours menée le mettoit hors d'atteinte. Aucun de cette Province ne l'égaloit en merite : les Bretons en étoient convaincus : ils lui rendoient justice, & ils le chérissoient à proportion de l'estime qu'ils avoient pour lui. Il auroit donc été trop dangereux pour Landais de le supplanter dans les formes ordinaires : aussi ne s'y amusa-t-il pas. Il se contenta de prevenir le Duc au desavantage de Chauvin ; & il persuada à ce Prince que son Chancelier avoit revelé tous les secrets de l'Etat au Roi Louïs Onze, & qu'il en useroit de même à l'égard de la Comtesse de Beaujeu, si l'on n'y apportoit un prompt remède.

Le Duc de Bretagne avoit plus de sujet d'apprehender cette Princeesse, qu'il n'en avoit eu de craindre Louïs Onze. Car la Maison de Bourgogne l'avoit protégé, & alors cette Maison étoit malheureusement finie. Louïs Onze après en avoir été déli-

délibéré, s'étoit abstenu d'attaquer la Bretagne pour deux raisons. L'une qu'il étoit trop vieux : l'autre que les François qui se souvenoient encore de la guerre du bien public, n'eussent pas marché de bon cœur à cette conquête.

Ces raisons cessoient à l'égard de la Comtesse de Beaujeu ; & le Duc de Bretagne en étoit si convaincu, qu'il consentit que l'on éloignât, & même que l'on emprisonnât Chauvain. Il nomma même des Commissaires pour travailler à son procez, mais il en demeura là ; & Landais commut bien qu'il ne lui seroit pas possible de porter son Maistre à une plus grande violence. Il profita de la permission qu'on venoit de lui donner : il fit dresser la commission pour le procez de Chauvain : il la remplit du nombre de ceux qu'il avoit déjà gagnés ou qu'il prétendoit suborner ; & de plus il essaya de les attirer par des promesses, & de les intimider par des menaces. Mais il n'étoit pas alors plus aisé en Bretagne, que dans les autres provinces de France, de condamner un grand Seigneur, sous couleur de justice, quoi qu'il fut disgracié, lorsqu'il se trouvoit innocent. Les Commissaires qui avoient été donnez à Chauvain n'étoient par tout à fait méchans : ils auroient bien voulu qu'il y eût en assez de preuves pour le condamner à la mort ; mais ils n'étoient pas assez corrompus pour en supposer. Ils s'arrêtèrent précisément à la déposition des témoins ; & ne la trouvant par assez convaincante, ils prévirent que s'ils condamnoient l'innocent, ils blesseroient leur conscience, & s'ils l'absolvoient, ils irriteroient Landais, qui n'auroit pas tant de peine à les perdre tous ensemble, qu'il en avoit eu à faire disgracier Chauvain.

L'expedient qu'ils prirent pour ne pas tomber dans l'une ou l'autre de ces deux extrémités, fut de feindre que la procédure sur laquelle ils devoient juger Chauvain, n'avoit pas été bien faite, &

qu'il

qu'il la faisoit recommencer. Landais, qui n'étoit pas assez instruit dans la chicane pour examiner par lui même s'ils disoient vrai, & qui n'osoit s'en rapporter à d'autres qu'à eux, parce qu'il n'en avoit pas de si affidez, leur ajoûta foy, & se trouva par conséquent dans le plus étrange embarras où il eût été de sa vie.

Les Commissaires pour l'amuser l'avoient assuré que la procedure seroit longue à refaire: Que les amis de Chauvain auroient cependant le loisir de concerter leurs intrigues à la Cour de Bretagne pour le sauver; & que s'ils n'obtenoient sa grace, ils étoient assez puissans pour soulever en sa faveur toute la Province. Il étoit vrai-semblable que le Duc de Bretagne n'auroit pas la force de les refuser long-temps; & que quand il l'auroit il étoit à craindre que la Comtesse de Beaujeu, qui ne manqueroit pas d'être sollicitée d'intervenir dans cette affaire, ne s'en mêlât; & qu'en ce cas l'innocence de Chauvain & la malice de Landais sa partie secrète paroîtroient dans toute leur étendue. Il n'étoit pas moins contre le bon sens de proposer au Duc de Bretagne de se deffaire de Chauvain par des voies qui ne fussent pas legitimes. Ce Prince en auroit eu de l'horreur, & peut-être qu'il eût perdu ce qu'il avoit d'estime pour Landais. Ainsi Chauvain fut successivement conduit en diverses prisons, afin que ses amis, ne sçachant pas où il étoit, ne fussent pas tentez de l'en tirer; & Landais pour se justifier de sa mort lors qu'elle seroit arrivée, voulut qu'elle fut lente. Il en donna l'ordre à Fontenelles & à Vitri les deux principaux Confidens; mais il ne leur en prescrivit pas la maniere, & cette omission fut la cause de son malheur.

Fontenelles & Vitri avoient de l'esprit, & ce n'étoit pas là la premiere fois qu'on les employoit pour se deffaire des gens dont on n'étoit pas content. Cependant ils s'y prirent en apprentifs: Ils

se laisserent de garder Chauvain, & ils le firent perir par la faim & par la pourriture dans le Château de l'Hermine qu'ils luy avoient choisi pour son dernier gîte. Quand ils aperçurent qu'il ne luy restoit plus que peu de jours à vivre, ils en avertirent Landais, qui par une précaution superflüe, pour ne pas donner de l'ombre, pressa les Assises de la Province qui se tenoient alors à Vannes, d'achever le procez de Chauvain. Les Juges des Assises, non moins éclairés que les Commissaires qui l'avoient commencé, éviterent comme eux de commettre une manifeste injustice, ou de se mettre mal avec Landais. Ils répondirent qu'ils n'avoient de Jurisdiction que sur les prisonniers arrêtez à la requête des particuliers pour dettes, ou pour des crimes ordinaires, & que Chauvain n'étoit pas leur justiciable par deux raisons. La première qu'il étoit détenu par le commandement exprés du Duc de Bretagne; & la seconde qu'ou l'accusoit d'un crime d'Etat.

Ils conclurent delà, que si l'on prétendoit user de leur ministère, il falloit leur envoyer une nouvelle commission, & cependant suspendre les Assises. Il n'y avoit de difficulté que dans cette suspension; mais à dire le vray, elle étoit insurmontable. Il n'y avoit point d'exemple que les Assises eussent été interrompuës; & si on l'eût fait, le peuple se seroit soulevé. Landais n'eut garde de l'entreprendre, & il aima mieux chercher des Commissaires qui fussent plus à sa dévotion, que n'avoient été les précédens; mais il n'étoit pas encore bien d'accord avec luy-même dans le choix de ceux qu'il prendroit. Lorsque Chauvain mourut, Fontenelles & Vitri l'en informèrent par un Courrier exprés. Il en fut surpris; & il ne jugea pas qu'il y eût pour lors d'autre chose à faire que de mander que l'on ex-

posât durant quelques heures le corps de Chauvain à la veüe de tout le monde, afin que les Bretons visent que l'on n'avoit exercé sur luy aucune violence.

Il ne sçavoit pas que l'on eût avancé la mort de Chauvain; & Fontenelles & Vitri avoient cru que Landais aimoit, aussi-bien que le jeune Pompée, que l'on commît pour luy les meurtres qui luy étoient utiles, sans luy en rien dire. Mais ils n'étoient pas excusables d'avoir choisi un genre de mort, où les marques de leur cruauté étoient si bien imprimées sur le corps de Chauvain, qu'on ne le pourroit considérer sans les appercevoir. Et de vray, on n'eût pas plutôt connu la vérité du fait, & l'indigne maniere dont le Chancelier étoit mort par sa peau colée sur les os, & par la morsure des animaux, que la bien-séance ne permet pas de nommer, qu'il se fit un soulèvement general contre Landais, que tout le monde soupçonna d'en être l'auteur. La noblesse qu'il sembloit avoir pris à tâche de mal-traitter, avoit conçu pour luy une haine irréconciliable; & n'attendoit qu'un pretexte pour se prévaloir de celle qu'il s'étoit attirée.

Les Seigneurs qui luy en vouloient le plus étoient Jean de Chalon Prince d'Orange, & le Marechal de Rieux. Il avoit trouvé l'un & l'autre dans le Conseil du Duc de Bretagne, & il les en avoit chassés, pour éviter les inconveniens qui fussent arrivez de la trop grande disproportion de leur qualité avec la sienne, s'ils eussent eusouvent à traiter ensemble des affaires d'importance. On ne pardonne pas aisément une injure de cette nature; & le Prince d'Orange & le Marechal de Rieux, s'étant mis à la tête des soulevezz, les diviserent en deux troupes, qui marcherent vers les deux lieux, où l'on supposoit que Landais étoit. On ne sçavoit pas
préci-

précisément qu'il fût dans le Château de Nantes avec le Duc de Bretagne; mais on ne doutoit pas que s'il n'y étoit, on le trouveroit dans sa délicieuse maison de Pentievre, où il se seroit allé délasser pour quelques jours des agitations de la Cour.

Ceux qui s'étoient chargez de le massacrer dans le Château de Nantes y entrèrent par surprise: s'assurèrent de la porte: ne se soucierent pas de cacher leur intention, & foüillèrent par tout sans en excepter la chambre du Duc de Bretagne. Un Domestique de ce Prince plus effrayé que les autres, ouvrit une fenêtré qui regardoit sur la Ville, se mit à crier, & fut entendu par les Bourgeois les plus proches. Le bruit que l'on assassinoit le Duc de Bretagne se répandit en un instant; & comme il étoit le mieux aimé des Princes de son temps, depuis que le frere de Louïs Onze ne vivoit plus, on accourut de toutes parts à son secours. On investit le Château: On y traîna de l'artillerie: l'on somma ceux qui s'en étoient emparez de le rendre à l'heure même, & l'on menaça en cas de refus de les insulter.

Les soulevez qui ne s'étoient pas préparez à soutenir le siege dans une place où ils n'avoient pas même été assurez d'entret, craignirent d'être emportez d'assaut: ils se jetterent aux pieds du Duc de Bretagne qu'ils venoient d'offenser d'une maniere si peu pardonnable; & ils le supplierent à genoux de faire leur paix avec le peuple. * Le Duc de Bretagne avoit senti l'injure qu'il venoit de recevoir aussi vivement qu'il en étoit capable. Les principaux de son Etat ne s'étoient pas contentez de perdre le respect à son égard, ni de prendre les armes, ils avoient de plus entrepris contre luy ce qui n'auroit pas été pardonnable, au moindre des Bretons. Ils s'étoient

* Dans la
rélation
de cette
émeute.

saïfis de sa maison & de sa chambre, & leur effronterie étoit allée jusqu'à chercher dans son cabinet & sous son lit si Landais n'y étoit pas caché; mais il n'avoit point de fils, & c'étoit là la première fois que les Sujets s'étoient émancipez. Ils n'avoient pas encore eu le temps de se reconnoître; & il étoit à craindre qu'en leur refusant ce qu'ils demandoient on ne les fit passer de la fureur où ils étoient déjà, dans le desespoir; & qu'on ne les portât à commettre un crime qui leur auroit donné de l'horreur dans toute autre conjoncture que celle dont ils s'agissoit. Ce fut donc autant par intérêt que pour les satisfaire que le Duc de Bretagne parût à la fenêtre: Qu'il assura les Nantois qu'on ne luy avoit encore fait aucun mal; Qu'il leur ordonna de suspendre leurs Actes d'hostilité; & qu'il les avertit de députer les principaux d'entre eux, pour appaiser le tumulte que l'on venoit d'exciter dans le Château.

Les Nantois envoyerent Philippe de Montauban & cinq ou six de leurs plus considerables Bourgeois, qui manierent l'affaire extraordinairement délicate dont il étoit question avec autant d'adresse, que s'ils eussent été conformez dans la politique. Ils ne s'amuserent pas à blâmer la haute Noblesse, parce qu'ils apprehendoient de la trop effaroucher, & de rendre le Duc trop difficile à l'accommodement. Ils favorisèrent la partie, qui étoit alors la plus foible; & ils disposerent le Duc de Bretagne à permettre aux Soulevez de sortir de son Erat, & à leur donner des barques qui les porteroient de Nantes à Ancenis, d'où ils passeroient en Anjou. L'autre troupe des Conjurez ne réussit pas non plus, quoy qu'elle se fût mieux adressée. Landais étoit en effet à Pentievre, lors qu'elle y arriva, & se divertissoit au jeu; mais une

précaution qu'il avoit prise luy sauva pour lors la vie. Son parc contigu à ses jardins étoit de grande étendue, & l'on y avoit par son ordre fait de petites portes pour servir de faux-fuyans en tout événement. Les soulevés n'étoient pas en assez grand nombre pour les investir toutes à la fois; & Landais y ayant pris garde, passa par une qui n'étoit pas encore observée, & se refugia dans la Forteresse de Poncenis.

Ce mal-entendu des Bretons avec leur Duc rompit l'intrigue déjà fort avancée pour le mariage de Maximilien d'Autriche avec l'Heritiere de Bretagne. C'étoit le Prince d'Orange qui l'avoit commencée & fort heureusement acheminée jusques là. Ce n'est pas qu'il eût beaucoup d'inclination pour Maximilien; mais c'est qu'il y auroit trouvé son compte. Il sçavoit que la brigue pour l'élection de Maximilien à l'Empire étoit faite: Que l'Empereur Frederic Trois son pere avoit convoqué une Diette en Allemagne pour l'année suivante: Que Maximilien y seroit élu Roy des Romains; & qu'ensuite il seroit contraint de demeurer auprès de l'Empereur son pere. Que s'il épousoit Anne de Bretagne, il faudroit que cette Princesse renonçât au séjour de son pays; & qu'en ce cas elle ne pourroit sans ingratitude jeter les yeux sur un autre pour le gouverner durant son absence, que sur celui qui l'auroit faite Imperatrice. Mais sa déclaration contre Landais le rendoit incapable d'achever ce qu'il avoit commencé; & Landais qui avoit jusques-là appuyé l'intrigue de Maximilien par le seul avantage qu'y trouvoit la fille de son Maître, se proposa de la traverser pour choquer le Prince d'Orange. Il informa le Comte de Longueville de l'état où elle étoit, & luy proposa de mettre sur les rangs le Duc d'Orléans.

Le Comte de Longueville y prêta l'oreille d'autant plus volontiers, que d'un côté il ne doutoit pas que le Duc d'Orléans n'obtient quand il luy plairoit la dissolution de son mariage avec Jeanne de France; & d'un autre côté il prévoyoit que ce Duc feroit beaucoup plus en état de recouvrer le Duché de Milan, que les Sforces avoient usurpé, lors que sa femme luy auroit apporté la Bretagne. Il persuada là-dessus à ce jeune Prince d'aller à Nantes offrir son secours au Duc de Bretagne contre les mécontents, & de s'insinuer par là dans l'esprit du pere & dans le cœur de la fille. Le Duc d'Orléans fit le voyage de Bretagne; & comme ce n'étoit point alors la coutume entre les Grands, non plus qu'entre les Petits, de faire l'amour sans être accompagnés d'un proche parent ou d'un parfait amy; le Duc d'Orléans jeta les yeux sur le Duc d'Alençon, en qui se rencontroient ces deux qualitez ensemble.

Les Ducs d'Orléans & d'Alençon furent bien reçus à Vitray, où étoit alors la Cour de Bretagne, mais la Comtesse de Beaujeu ne les y laissa pas long-temps. Elle craignoit qu'ils n'y tramassent quelque chose à son préjudice, & pour les en empêcher, elle leur fit ordonner par le Roy Charles Huit, qu'ils assistassent à la Cérémonie de son Sacre, qui fut avancée à ce dessein. Elle se fit à Rheims avec beaucoup de pompe, & les Grands du Royaume, dont la plûpart y avoient assisté, remenerent le Roy à Paris, où il fit une magnifique Entrée. Il la faloit signaler par des actions de clemence si éclatantes, qu'elles méritassent que la posterité en fût informée, & la Comtesse de Beaujeu, qui travailloit à rendre sa brigade la plus forte dans les Etats prochains, obtint le rappel du Seigneur d'Urfé & de Poncet de la Riviere. Ces deux Seigneurs avoient été les prin-

DE CHARLES VIII. LIV. I. 35
principaux Confidens du Duc de Guyenne ; & le Roy Louïs Onze durant sa vie n'avoit pu se résoudre à leur pardonner , parce qu'il leur imputoit les intrigues de son frere avec le Roy d'Angleterre , & avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne. 1484.

Il ne reste point assez de Memoires de ce temps-là , pour decider si c'étoit avec justice ou à tort. Ce qui serviroit à prouver le premier de ces sentimens est la retraite qu'Urfé & la Riviere trouverent auprès de ces deux Princes , lors qu'ils eurent apperçu que leur Maître étoit empoisonné ; & ce qui appuyeroit le second , est la haute probité dont ils faisoient profession , & l'humeur de Louïs Onze de n'être réconciliable qu'avec ceux dont il craignoit les belles qualitez. Quoy qu'il en soit , Urfé & la Riviere avoient tant de crédit dans le Royaume de France , que la Comtesse de Beaujeu ne presuposa pas sans fondement qu'ils la serviroient avec succès dans les Etats , pourveu qu'elle pût les y faire entrer après les avoir obligez ; de sorte qu'ils n'osassent en être ingrats , quand mêmes ils le voudroient. Dans cette veüe le Roy Charles Huit les rétablit dans les charges & dans les biens dont ils avoient été privez : il leur écrivit des lettres obligeantes ; il les caressa extraordinairement à leur retour ; & fit Urfé grand Ecuyer , & la Riviere Gouverneur de Bourdeaux.

L'ouverture des Etats se fit à Tours au commencement de l'Eté de mil quatre cent quatre-vingt-quatre ; & la Comtesse de Beaujeu qui connoissoit parfaitement le Duc de Bourbon son beau-frere , & par conséquent le redoutoit plus que le Duc d'Orleans , se prepara non-seulement à l'obliger à se désister de sa prétention , mais encore à joindre leurs deux brigues contre celle d'Orleans. L'affaire étoit délicate , & de natu-

re à ne pouvoir être ménagée avec assez d'adresse par un tiers.

La Comtesse de Beaujeu la negocia par elle-même, & representa au Duc de Bourbon, que de quelque côté que penchassent les suffrages des Etats, ils tourneroient infailliblement contre luy: Que si elle étoit frustrée du Gouvernement, ce ne seroit qu'à cause de son sexe; & qu'en ce cas le Duc d'Orleans l'emporteroit sur le Duc de Bourbon, à cause qu'il étoit présomptif Successeur de la Couronne; & qu'ainsi l'administration du Royaume ne changeroit pas de main, supposé qu'il arrivât faute du Roy, ce que tout le monde apprehendoit: Qu'il étoit d'ailleurs en l'âge le plus florissant de la vie, & par conséquent le mieux proportionné aux fatigues inséparables de la fonction dont il s'agissoit, & le Duc de Bourbon qui avoit déjà plus vécu qu'aucun de ses Ancêtres, ne devoit plus penser qu'au repos: Que la Branche Royale d'Orleans avoit toujours été fort aimée en France, & que celle de Bourbon s'y étoit fait haïr dans les derniers temps, en prenant trop de part dans les intérêts des Ducs de Bourgogne: Qu'il luy étoit pourtant d'extrême importance de ne pas souffrir que le Duc d'Orleans ajoutât aux avantages qu'il avoit déjà sur elle celui de gouverner sous le nom du Roy; & que puis qu'elle ne pouvoit conserver la Regence sur la tête d'un de ses Princes, on la blâmeroit éternellement, si elle ne se réunissoit pour la garder en la personne d'une femme: Qu'au reste on empêcheroit que le Duc de Bourbon n'eût sujet de se repentir d'avoir cédé ses prétentions toutes vaines qu'elles étoient, à sa belle-sœur: Qu'on luy assujétiroit le Duc d'Orleans, au moins pour les armes, si on ne le pouvoit pour le reste, & qu'on le mettroit en état de luy commander en temps
de

de guerre, aussi bien qu'à tous les autres Princes du Sang Roial, en lui donnant l'épée de Connétable.

C'étoit là flater la seconde passion dominante du Duc de Bourbon dans le temps qu'on le convainquoit de l'impossibilité où il étoit de satisfaire la première. Il ne desiroit rien avec tant d'ardeur après la Lieutenance generale de l'Etat que la Charge de Connétable, & il n'avoit rien négligé pour l'obtenir, quand elle avoit vaqué par le supplice du fameux Loüis de Luxembourg Comte de Saint Pol. Le Roi Loüis Onze s'étoit obstiné à le refuser; mais ç'avoit été pour des raisons glorieuses au Duc de Bourbon: il avoit trop de mérite, outre sa naissance, & il étoit trop puissant. Sa Majesté s'étoit fait une Loy inviolable de ne plus élever aucun Grand de cette nature aux plus éminentes Charges de sa Monarchie, & le nouveau Roi Charles Huit vouloit bien en user autrement à son égard. Il n'y avoit pas d'apparence que la Comtesse de Beaujeu en eût fait la proposition, si elle n'en eût auparavant tiré parole de son frere; & le Duc de Bourbon qui n'en doutoit pas, en fut si charmé, qu'il se désista de sa poursuite en faveur de sa belle-sœur. Il ne confideroit point que sa foiblesse & ses infirmités journalieres le rendoient désormais incapable des fonctions de la guerre, & que la France verroit en sa personne ce qui ne lui étoit point arrivé depuis qu'elle étoit Monarchique; c'est à dire un Connétable réduit à garder le lit les trois quarts de l'année, & à faire sa Charge par Procureur.

Il s'imagina que la dignité à laquelle il aspireroit depuis cinquante ans le rajeuniroit aussi-tôt, & lui redonneroit les forces que l'âge & le dépit de ne l'avoir pas obtenuë lui avoient ôtée. Il joignit sur la parole de sa belle-sœur sa Ligue avec la sienne, & on lui tint exactement ce qu'on lui promettoit.

La Comtesse de Beaujeu devenue de cette forte plus puissante de la moitié qu'elle n'étoit auparavant, n'entra pas dans la présomption que le surcroît des forces a coûtume d'inspirer à celles de son sexe. Elle présupposa que le Duc d'Orleans avoit encore trop d'avantage sur elle ; & ce fut pour détacher de ses interêts la plûpart de ceux qu'elle n'avoit pu en séparer par une autre voie, qu'elle demanda aux Etats l'administration des affaires à deux conditions. L'une que les Princes du Sang entreroient dans le Conseil étroit, quand ils lui voudroient faire l'honneur de s'y trouver. L'autre que les Etats choisissent douze personnes de leur Corps, qui y eussent voix délibérative & décisive.

On s'étonna d'abord qu'elle se fut relâchée jusqu'à recevoir tant de collegues dans l'autorité suprême, & il y eut des Politiques qui crurent qu'elle étoit excessivement ambitieuse ; & que désespérant d'obtenir ce qu'elle prétendoit, elle avoit mieux aimé n'en avoir qu'une tres-petite partie que d'en être entièrement privée. Mais on reconnût après qu'elle agissoit par un principe plus subtil & plus éloigné des sentimens vulgaires. Le rang des Princes du sang n'étoit point alors réglé * entre eux comme il l'est aujourd'hui ; les Aînez des branches cadettes étoient en possession de précéder les Cadets des branches aînées ; & quoi que le Duc d'Orleans se fût indubitablement assis le premier dans le Conseil comme aîné de la branche d'Orleans qui étoit la première ; le Duc de Bourbon en qualité d'Aîné de la seconde branche auroit eu la seconde place, il se fût mis immédiatement au dessous du Duc d'Orleans. Les Comtes de Montpensier & de Vandôme eussent rempli par la même raison la troisième & la quatrième ; & par conséquent le Duc d'Angoulême frère puîné du feu Duc d'Orleans ;

* Cet ordre fut changé aux Etats de Blois de 1576.

leans n'eut eu que la cinquième , à compter depuis le Duc d'Orleans , & la sixième depuis la Comtesse de Beaujeu qui les auroit tous précédés , si l'administration lui eût été defferée , puis que les Princesses de la Maison Royale ne perdoient jamais leur rang : cependant le Duc d'Orleans étoit si éloigné de le souffrir qu'il se seroit plutôt absenté du Conseil d'Etat. Ce n'étoit donc pas lui faire plaisir que de les y introduire ; & d'ailleurs ils étoient alors en si grand nombre , que le Conseil en auroit été surchargé. Cela les engagea pourtant dans le parti de la Comtesse de Beaujeu , & les dégagea de celui du Duc d'Orleans , aussi bien que leurs amis qui n'étoient ni peu considérables , ni en petit nombre. Et de fait les Etats furent d'autant plus surpris de la conduite de la Comtesse de Beaujeu qu'elle avoit moins de rapport avec celle que le Roi Louis Onze son pere avoit observée durant son Règne. La salle où ils étoient assemblez retentit des Eloges qu'ils donnerent à une modération si peu attendue & des prédictions de la félicité du Règne de Charles Huit. Les suffrages furent si généralement pour la Comtesse de Beaujeu , que le Duc d'Orleans n'eut que ceux des Députez de son Appennage ; & cette Comtesse surmonta par adresse les obstacles que son sexe , ses ennemis , la Loy de l'Etat & son propre pere en la mariant avoient apportez à son dessein. L'Assemblée des Etats après avoir été si favorablement traitée , se piqua de ne lui pas céder en civilité , & lui fit part de ses biens en considération de ce qu'elle avoit bien voulu partager avec elle pour un temps l'usage de l'autorité Royale. Les Etats lui firent présent de quatre millions cinq cent mil livres , pour survenir aux besoins extraordinaires du Royaume , & Louis Onze aiant beaucoup diminué son Domaine par ses dons immenses , on ré-

voqua les liberalitez de ce Prince à l'égard des Communautéz Religieuses durant les dernières années de sa vie. Mais le Duc d'Orleans n'avoit pas encore autant de vertu pour pardonner l'injure qu'il prétendoit avoir reçu de la Comtesse de Beaujeu, qu'il en eut depuis pour oublier celle que la Trimouille lui avoit faite ; & ce qui le faisoit le plus, étoit d'avoir été supplanté par l'artifice d'une femme. Il se proposa d'avoir sa revanche par la même voie ; & au lieu qu'elle lui avoit ouvert la porte du Conseil étroit, dans la pensée qu'il n'y mettroit jamais le pied, il résolut de la tromper en s'y rendant si assidu & si importun ; qu'elle fut universellement blâmée d'avoir partagé son autorité avec tous les Princes du sang ; il ne perdit pas une occasion de s'y trouver ; & toute la précaution qu'il prit à l'égard du Comte d'Angoulême, fut de l'envoyer à son Appennage, afin qu'elle ne prit pas sa place dans le Conseil : à cela près il se contenta de la seconde que personne ne lui disputoit. Mais il s'y comporta d'une manière qui, si elle eût été de plus longue durée, auroit rendu inutile à la Comtesse l'avantage qu'elle avoit remporté sur lui. Il se mit à contredire cette Princesse dans toutes les choses que l'on examinait dans le Conseil, & à se déclarer pour l'avis contraire à celui qu'elle appuioit. Les autres Princes du Sang étoient ordinairement de son côté, par ressentiment contre la Comtesse de Beaujeu, de ce qu'en supplantant le Duc d'Orleans elle lui avoit fait un affront qui rejalloit sur eux tous ; & ce partage pouvoit avoir des suites d'autant plus fâcheuses, que le Duc d'Orleans emportoit les affaires pour lesquelles il s'étoit déclaré. Il ne manquoit pas de dire lui-même aux parties, ou de leur faire sçavoir adroitement par des Emisaires interposez, qu'elles lui en avoient obligation, & que s'il ne se fût fortement oppo-

fé à la Comtesse de Beaujeu elles eussent été condamnées.

Quand elles avoient perdu leurs procez, il y trouvoit encore mieux son compte, puisqu'en agissant par lui même, ou par des voyes indirectes auprès des personnes affligées dans les momens qu'elles étoient plus irritées, il leur persuadoit qu'il avoit fait tous ses efforts en leur faveur; mais que le Comtesse leur avoit été contraire. Il n'en faloit pas davantage pour leur inspirer une haine irreconciliable contre cette Princesse: elle en ressentoit les effets, & ne sçavoit pas trop comment y remédier, lorsque le Duc lui en fournit une occasion, dont elle se prévalut en habile femme. Il lui arrivoit quelquefois de trahir ses propres intérêts par des emportemens de jeunesse; & le plus considérable de cette nature qui lui échapa, fut à Melun, où étoit la Cour. Il voulut entrer dans une belle partie de Paume qui devoit être jouée devant le Roi: on contesta sur un coup d'importance, & l'on s'en rapporta selon la coutume au jugement des spectateurs. La Comtesse de Beaujeu qui en étoit, prononça contre le Duc d'Orleans; & ce Prince qui n'étoit déjà que trop irrité, dit assez haut pour être entendu qu'il n'y avoit qu'une femme impudique * capable de lui faire perdre le coup dont il s'agissoit. Cette injure étoit atroce, & il n'y avoit point d'exemple que les personnes qui gouvernoient l'Etat en eussent jamais pardonné de semblable. La Comtesse de Beaujeu pouvoit commander qu'on arrêrât le Duc d'Orleans à l'instant, & il y avoit assez de gens qui auroient exécuté son ordre; mais il lui parût d'une telle conséquence dans cette conjoncture, qu'elle nosa le donner qu'après avoir extraordinairement assemblé le Conseil. La détention du Duc d'Orleans y passa tout d'une voix; mais ce Prince qui

* Il dit le mot de P....

1484.

pendant avoit eu le temps de réfléchir sur lui-même, & d'écouter les avertissemens de ses amis, ne mit point en délibération s'il fuirait. Il délibéra seulement si ce seroit en Bretagne, & son inclination l'y portoit assez. Mais Lovain le plus éclairé de ses Domestiques lui remontra fort à propos que c'étoit là la route la plus dangereuse pour lui: Que le Duc de Bretagne étoit obsédé par le Prince d'Orange, par le Marechal de Rieux & par les autres soulevez de la Province qui n'ignoroient ni son voyage à Nantes, ni la véritable cause qui l'y auroit conduit, ni ses offres au Duc de Bretagne de lui aider à ramener ses sujets à l'obéissance: Que si cette raison ne les avoit déjà touchés, elle les exciteroit à l'instant qu'ils appercevroient le Duc d'Orléans s'acheminer vers la Bretagne, à se saisir de sa personne, & à s'en faire un mérite auprès de la Comtesse de Beaujeu, afin qu'elle leur accordât une plus favorable protection: Qu'il valoit mieux se réfugier dans le Païs-bas, ou si l'on prévoyoit que Maximilien d'Autriche n'y fut pas assez fort pour garantir d'oppression le premier Prince du Sang de France, il falloit se contenter de l'Appennage du Duc d'Alençon son ami qui suffiroit pour un azile de peu de temps, n'y ayant pas d'apparence que les bons François ne se hâtassent de venir une querelle qui leur apporteroit la Guerre civile, si elle n'étoit promptement apaisée. Le raisonnement de Lovain étoit convainquant, & le Duc d'Orléans y défera. Le Conseil du Roi qui avoit principalement résolu la détention de ce Prince, afin de prévenir les fâcheuses suites de ce qu'il avoit dit, n'eut pas plutôt sçu son évasion qu'il prévint qu'elle dégénéreroit en quelque chose de pire. La Comtesse de Beaujeu fut de même avis, & ce fût pour ramener le Duc d'Orléans à la Cour, qu'on le fit suivre par des gens

affidez qui promirent de le reconcilier avec la Comtesse de Beaujeu, & de lui faire expedier une amnistie pour plus de sureté. Le Duc d'Orleans les auroit volontiers pris au mot, mais il n'avoit pas assez bonne opinion de la Comtesse de Beaujeu, pour croire d'elle qu'elle sacrifiât de bonne foi son désir de vengeance au repos public. Il s'attendoit que, quoy qu'elle lui pût promettre, le meilleur traitement qu'il en recevrait, seroit d'être confiné dans une perpetuelle prison; & comme il l'apprehendoit plus que la mort, il renvoya sans réponse les agens de cette Princesse. Il ne pensa plus qu'à lever des troupes; & son credit joint à celui du Duc d'Alençon, alla jusqu'à mettre sur pied cent Lances, & de l'Infanterie à proportion. Son parti devint puissant, & le Comte de Longueville y fit entrer des gens dont la Comtesse de Beaujeu se défioit le moins. Celui dont l'inconstance la surprit davantage, fût le Duc de Bourbon son beau-frere, qu'elle venoit d'élever à la dignité de Connestable de France. Ce Prince, comme on a veu, y avoit aspiré toute sa vie, parce qu'il avoit esperé qu'après cela son ambition seroit satisfaite, mais il avoit mal sondé son cœur; & il ne se vit pas plutôt revêtu de la premiere Charge du Roiaume, qu'il crut que sa belle-sœur lui faisoit plus d'injustice, en ne lui déferant pas la Lieutenance generale de l'Etat, qu'elle ne lui en avoit fait en prétendant cette Charge à son exclusion, lors qu'il n'étoit que Duc de Bourbon.

Il s'imagina que le Gouvernement du Royaume devoit suivre l'Epée de Connétable; & que la plus grande des injustices consistoit à séparer ces deux fonctions: L'aversion qu'il avoit eüe pour sa belle-sœur lui revint là dessus; & même elle redoubla. Son imagination en fut tellement occupée, qu'il n'y resta plus de place pour l'hor-

rible

rible ingratitude dont il se noircissoit ; & jamais homme ne se déclara avec moins de scrupule que luy contre sa bienfaitrice. Le Comte d'Angoulême persuadé que le Duc d'Orleans aîné de sa branche avoit raison le suivit ; & le Duc d'Alençon imita le Duc d'Angoulême par la seule raison qu'il ne vouloit pas que l'on dit de lui qu'il se fût formé aucune faction durant sa vie ; dont il n'eût été.

Les Seigneurs de Foix & d'Albret avoient tellement contribué au retour de la Guienne sous l'obéissance de Charles Sept, qu'il étoit vrai de dire qu'après Dieu, les Rois de France leur en étoient principalement redevables : cependant il étoit encore plus véritable, que l'on ne les en avoit pas jusques-là récompensés. Charles Sept à la vérité ne l'avoit pu ; mais Loüis Onze l'avoit négligé avant la Guerre du bien public ; & depuis il ne l'avoit pas voulu pour les punir de ce qu'ils avoient augmenté dans cette Guerre le nombre de ses ennemis.

Il étoit à présumer que la Comtesse de Beaujeu sa fille aînée, qui ne prétendoit pas réparer toutes les fautes de son pere, feroit dans les mêmes sentimens pour eux, & le Duc d'Orleans eut peu de peine à les en convaincre.

Le succes des Guerres civiles dépend presque toujours de la maniere dont elles commencent ; & il y a peu d'exemples au contraire. Le Comte de Dunois fut d'avis que le coup d'essay du Duc d'Orleans fut la surprise de la ville dont il portoit le nom, & se fonda sur deux raisons. L'une que les Mécontens établiroient par là leur réputation : l'autre que leurs troupes seroient en seureté sous le Canon de cette Place, jusqu'à ce qu'elles eussent été renforcées par celles qu'on levoit dans la plupart des Provinces ; mais la Bourgeoisie d'Orleans ne fut pas si condescendante qu'on se l'étoit

imaginé. Elle ferma ses portes: elle se mit sous les armes; elle assembla le Conseil de Ville; & il y fut résolu tout d'une voix de ne pas recevoir les Avant-coureurs du Duc d'Orleans, & de ne pas ouvrir les Députés sans le consentement de la Cour. Le Duc d'Orleans, après que les Avant-coureurs eurent été rebutez, se presenta en personne; mais on lui répondit de dessus les murailles qu'on étoit au desespoir de l'incivilité dont on ufoit à son égard, & qu'on ne pouvoit se dispenser d'obéir au Roi, dont on venoit de recevoir les ordres là-dessus. Le Duc d'Orleans demanda à parler aux Magistrats, qui ne jugerent pas à propos de paroître devant lui, puisque ce ne seroit que pour le refuser avec plus de ceremonie. Ainsi le Duc d'Orleans, qui n'avoit point assez de gens pour forcer la Ville, quand mêmes toute la Cavalerie eût mis pied à terre; & qui se seroit absolument décrié, s'il eût manqué son premier coup, dissimula son ressentiment. Il poursuivit sa route jusqu'à Bois-gency qui lui ouvrit ses portes; mais il y avoit une telle différence entre cette Ville & celle d'Orleans pour ce qui regardoit sa retraite, qu'il ne lui eût été guères plus nuisible d'être chassé de devant Orleans en tâchant de l'insulter, qu'il l'étoit de s'enfermer dans Bois-genci, quoi qu'il y fût entré de concert avec les Habitans, & l'évenement ne le justifia que trop.

La Comtesse de Beaujeu fâchée d'avoir manqué de se saisir de son Ennemi par un excez de précaution, prit de nouvelles mesures pour le ramener à son devoir, sans hazarder l'Etat. Elle commença par la Bretagne, où elle prévoyoit que le Duc d'Orleans se retireroit aussi-tôt qu'il seroit convaincu que Bois-genci n'étoit pas un poste tenable pour lui. Elle traita avec les soulevés: elle leur fournit de l'argent & des Commissions

42
 sions pour lever des gens de guerre: elle leur laissa le soin de garder les Frontieres de la Normandie, du Maine & de l'Anjou; & elle leur ordonna sur tout de combattre les Troupes Bretonnes, qui s'ingeroient de sortir de leur Pays pour joindre le Duc d'Orleans. Elle leva de son côté deux Corps considerables, l'un sous la charge du Marechal Gié, Cadet de la Maison de Rohan, pour empêcher les Comtes de Foix & d'Albret de sortir de leurs Terres, l'autre sous Graville, qui de simple Gentil-homme de basse Normandie étoit devenu le plus riche du Roiaume, pour occuper de sorte le Duc de Bourbon dans ses Provinces de Bourbonnois & de la Marche, où il étoit alors, qu'il ne les osât perdre de veü, de crainte qu'elles ne lui fussent enlevées. Elle présupposa qu'il étoit absolument nécessaire de mener le Roi contre le Duc d'Orleans, quand ce ne seroit que pour obliger la meilleure partie de ses troupes à le quitter, quand elles verroient qu'il leur seroit autrement impossible d'éviter le crime de rebellion, puis qu'elles combattroient contre la personne sacrée de Sa Majesté; & la Cour arriva devant Bois-genci, avant que le Duc d'Orleans eût eu le temps de s'y fortifier. L'Armée Roiale étoit capable d'insulter cette Place, quand mêmes les Troupes du Duc d'Orleans se fussent attachées à la défendre; & le Comte de Longueville qui ne perdoit pas de veü le Duc d'Orleans le tint ruiné sans ressource, s'il ne s'accommodoit à l'heure même avec la Cour. Il lui persuada d'envoyer vers la Comtesse de Beaujeu; mais cette Princesse qui connoissoit parfaitement son avantage, & qui prétendoit en profiter autant qu'elle pourroit, sans être accusée de cruauté, repartit fierement que le Roi ne traitteroit point avec ses Sujets; & ne seroit satisfait d'eux que par une aveugle soumission. Les Envoyez du Duc
 d'Or-

d'Orleans qui s'étoient attendus à cet accueil, insisterent que l'affaire fût examinée dans le Conseil étroit ; mais ils n'y trouverent pas mieux leur compte, que s'ils eussent négocié directement avec la Comtesse de Beaujeu. Elle y étoit toute puissante ; & l'on y résolut par son avis que le Duc d'Orleans ne rentreroit en grace qu'à quatre conditions. La première de desfermer à l'instant, & de renvoyer ceux qui l'avoient suivi chacun chez soy, sur la seule parole de la Comtesse de Beaujeu, qu'ils ne seroient point recherchez. La seconde de revenir à la Cour sur la même parole qu'il y seroit comme il avoit été avant sa retraite auprès du Duc d'Alençon. La troisième qu'il abandonneroit ce Duc & les autres Seigneurs liguez avec lui, afin que son exemple les invitât à venir se mettre absolument à la discretion de la Comtesse de Beaujeu. La dernière que le Comte de Longueville seroit exilé delà les Alpes, & confiné dans la Ville d'Ast en Piémont, jusqu'à ce qu'il plût au Roi de le rappeler.

La révolte n'avoit point encore été si sévèrement punie en France sous la troisième race, & la Comtesse de Beaujeu entreprenoit pour son coup d'essai ce que Louis Onze son pere, le plus habile des Rois, n'avoit osé dans le plus haut point de sa puissance : cependant elle présumoit tant de l'ascendant de son genie sur celui du Duc d'Orleans, & elle étoit si persuadée, que le Comte de Longueville, quoi que le plus mal-traité de tous opineroit le premier à recevoir les quatre articles, qu'elle s'obstina à n'en rien rabattre ; & de fait, le Comte de Longueville apperçut si bien qu'il n'y avoit point d'autre voye pour sortir d'affaire, que celle que l'on proposoit ; que son intérêt ne le détournât pas un moment de l'accepter. Il s'en fit un mérite auprès du Duc d'Orleans : il lui déclara qu'il s'estimoit glorieux d'être banni à la conside-
ration

raison: il le conjura de le sacrifier sans scrupule pour le bien de la cause commune; & il lui remontra que s'il en uſoit autrement, les Princes & les Seigneurs de son parti auroient occasion de trouver mauvais qu'il eût posé les armes sans leur participation: au lieu qu'ils se consoleroient aisément des fâcheuses suites de cette désertion, lors qu'ils apprendroient que le Comte de Longueville étoit plus mal-traité qu'eux; & que cependant il avoit été si pénétré de la connoissance, que son propre malheur étoit absolument nécessaire pour sauver ses amis; que bien loin de l'é luder, il avoit demandé qu'on le fit servir de victime.

Le Duc d'Orleans eut tant de peine à se priver du Comte de Longueville; que si ce Comte n'eût employé tout son credit sur lui pour l'y faire descendre, il n'y auroit jamais consenti. Mais il s'agissoit de tirer d'affaire la Maison d'Orleans toute engagée dans un extrême danger, & le Comte de Longueville ne ménageoit rien en ce cas. Il prit gayement le chemin d'Italie, après avoir sçu que son cousin avoit été bien reçu à la Cour; & les autres Grands du Parti ne s'attendant plus de réussir dans leur soulèvement, sollicitèrent & obtinrent leur grace chacun en son particulier. La Comtesse de Beaujeu qui se croyoit redevable de ce succès, pour le moins en partie, à l'obstacle que les Mécontents de Bretagne avoient mis à la jonction des Troupes de leur Duc, à celle du Duc d'Orleans, n'en fut pas ingrate: elle fit solliciter qu'on les rétablît d'une manière à faire voir qu'elle ne vouloit pas être refusée, & ses instances dans cette conjoncture devoient être des Loix au Duc de Bretagne. La disgrâce de Landais y étoit nécessairement attachée, & ce favori le prévint si bien qu'il chercha un appuy étranger capable de le maintenir, au défaut de ceux de France qui lui manquoient tous en même tems. Il y avoit quinze ans que

que Henri Teither, selon les Anglois, ou Tudert, selon les François, Comte de Richemont, languissoit dans les prisons de Bretagne, où il étoit gardé avec soin, dans la seule veüe, d'empêcher que ses ennemis ne l'assassinassent. Il étoit à la veüe du Sang Royal d'Angleterre, mais dans un degré tellement éloigné que les Jurisconsultes ne reconnoissent point de parenté ni d'alliance au delà. C'étoit par Marguerite sa mere, fille de Jean Duc de Somerset, dans la maison duquel il étoit entré le Siecle précédent une fille de la Maison de Lancastre. Son Pere Edoüard Tudert avoit passé sa vie en repos, parce que la Maison d'York qui régnoit alors ne l'avoit point assez apprehendé pour s'en défaire; & son grand-pere Ovin Tudert étoit selon quelques Auteurs * de si basse extraction qu'à peine le connoissoit-on. Il ne paroissoit en lui aucune qualité singuliere, ni pour l'esprit, ni pour le corps: cependant Catherine de France fille du Roi Charles Six, Femme de Henri Cinq, & mere de Henri Six Rois d'Angleterre, l'avoit aimé jusqu'à l'épouser en secret, & à se priver de toutes les autres satisfactions de la vie pour le posséder par cette voye, qui, pour être universellement blâmée, ne laissoit pas d'être legitime. Ainsi le Comte de Richemont avoit deux rapports avec Henri Six: l'un que ce Roi étoit son proche parent, & l'autre qu'il étoit comme lui de la Maison de Lancastre: Le Sang Royal se communiquant en Angleterre aussi bien par les femelles que par les mâles: & de fait Henri avoit pris un soin aussi particulier de son éducation, que s'il eût été son fils & son heritier présomptif. Les Historiens d'Angleterre en attribuent la cause à l'esprit de prophétie dont ils prétendent que Henri étoit rempli, & le prouvent parce qu'il prédit en parlant de ce Comte qu'il lui succéderoit un jour, quoi que la chose fut alors contre toutes les apparences huma-

* Polidore Virgile, & M. du Chesne le font sortir des anciens Rois Bretons.

nes, y ayant huit personnes des deux sexes plus proches de Sa Majesté que le Comte de Richemont. Quoi qu'il en soit, il arriva bien-tôt après dans l'Angleterre deux revolutions si terribles, que Henri perdit sa Couronne, son fils & sa vie; & le Comte de Richemont à l'âge de treize ans resta seul de la Maison de Lancastre. Comme celle d'York qui l'avoit supplantée ne lui auroit pas plus pardonné qu'aux autres s'il fut tombé entre ses mains, il prit le parti de se réfugier en France, & il ne laissa en Angleterre aucune autre personne affidée que sa mere qui aima mieux demeurer à tous momens exposée à la mort, que de ne pas se trouver en Angleterre dans toutes les conjonctures favorables pour ménager le retour de son fils. Elle pénétra par adresse dans l'azile de Westminster, & s'y tint enfermée quinze ans entiers, sans que les assassins gagez, que la Maison d'York tenoit aux aventures eussent trouvé l'occasion de faire leur coup; leur impudence n'étant point allée jusqu'à violer directement la sainteté du lieu. Le Comte de Richemont s'embarqua sur un Navire prêt à partir pour Calais; mais la tempête le jeta sur les côtes de Bretagne, où il échoua. Le Duc de Bretagne lui fit d'abord un si bon accueil, qu'il eut occasion de croire qu'il n'avoit rien perdu au change, & que le mauvais tems ne l'avoit pas si maltraité qu'il pensoit. Mais les évasions de cette qualité ne peuvent être cachées, surtout quand elles se font dans un País où l'on n'a pas d'intérêt de les celer. Edoüard Quatre qui venoit d'usurper la Couronne d'Angleterre sur la Branche de Lancastre réduite au seul Comte de Richemont ne pût se résoudre de le laisser vivre tout malheureux & banni qu'il étoit. Il n'eut pas plutôt sçu son débarquement en Bretagne qu'il s'en rejoüit, dans l'opinion qu'il le tireroit plutôt des mains d'un petit Prince, que l'état de ses affaires seroit de satisfaire

faire l'Angleterre en tout ce qu'elle désireroit de lui, pour se la rendre favorable, que des mains d'un puissant Roi de France, entre lesquelles le Comte de Richemont avoit prétendu se jeter. Les plus raffinez Emissaires de la Maison d'Yorc furent dépêchez au Duc de Bretagne, & lui offrirent de prodigieuses sommes d'argent, en cas qu'il livrât le Comte de Richemont; mais le Duc de Bretagne ne pouvoit pas même concevoir sans horreur les grands crimes, bien-loin d'être capable de les commettre. Non seulement il refusa de violer les Loix de l'hospitalité, mais de plus il s'emporta avec beaucoup de furie contre ceux qui l'en pressoient. Les Emissaires d'Angleterre laisserent passer quelque tems sans lui en rien dire, & recommencetent ensuite sur un autre ton. Ils représenterent au Duc de Bretagne que les Rois de France cherchoient depuis trois cens ans à s'emparer de son Etat: que les seuls Anglois les en avoient jusques-là empêchez, parce qu'ils avoient trouvé dans les Ducs de la Branche Royale de Dreux presque autant de soumission à la Couronne d'Angleterre que s'ils en eussent été feudataires. Que si François Second refusoit de suivre les traces de ses Prédecesseurs, il ne devoit pas trouver mauvais qu'on l'abandonnât à la discretion de Charles Huit. Que l'Angleterre à qui la mer servoit de fossé, pourroit aisément se défendre par elle-même des François; mais qu'il n'en étoit pas ainsi de la Bretagne qu'ils pouvoient attaquer de plein pied.

Les menaces des Anglois n'eurent pas plus d'effet sur le Duc de Bretagne que l'argent comptant qu'ils lui avoient offert, & il repartit aux Emissaires de leur Roi que leur Maître penseroit plus d'une fois à sacrifier les Bretons au Roi de France; & que s'il étoit assez mal conseillé pour le faire, ils se promettoient de la Providence divine qu'elle pren-

1484.

* Dans
l'Histoire
des fac-
tions
d'Angle-
terre.

prendroit un soin d'autant plus particulier de leur conservation qu'ils souffriroient pour la justice.

* Les Emissaires Anglois rebutez du mauvais succes de leurs deux tentatives ne s'amuserent plus à vouloir gagner le Duc de Bretagne, & s'appliquerent à faire tuer le Comte de Richemont. Ils choisirent en Angleterre & dans les Nations voisines les personnes les plus déterminées à faire de mauvais coups & les plus fameuses pour en avoir fait. Ils les distribuerent dans tous les lieux où le Comte de Richemont avoit accoutumé de se trouver: ils leur donnerent des portraits de lui tout à fait ressemblans. Ils leur avancerent la moitié de la somme dont ils étoient convenus avec eux, & ils leur donnerent des assurances pour toucher l'autre, après que le meurtre auroit été commis. Mais les Ulurpateurs entreprennent toujours en vain sur la vie de ceux qui sont destinez pour leur succeder. Le Comte de Richemont tout jeune qu'il étoit n'ignoroit ni le pouvoir, ni la malice de son ennemi: il ne logeoit que dans des lieux que les Emissaires du Roi d'Angleterre n'osoient entreprendre de forcer: il n'en sortoit que rarement, & c'étoit toujours avec une Escorte plus que suffisante pour le garentir d'insulte. Il étoit pourtant à craindre que l'on ne negligêât à la longue ces précautions, & que les Emissaires ne trouvassent enfin l'occasion qu'ils attendoient. Ce fut pour y remedier que le Duc de Bretagne se proposa d'enfermer le Comte de Richemont dans celle de ses forteresses qu'il trouveroit la moins incommode, & qu'il le lui fit agréer, en le convainquant qu'il ne seroit pas possible de lui sauver la vie par une autre voye que celle-là. On commit des gens de confiance pour le garder: on ne laissa auprès de lui que des personnes de probité: on renvoya ceux de ses domestiques, que l'on soupçonnoit avoir été gaguez par la Maison d'York, &

l'on

l'on retint les autres à condition qu'ils n'auroient aucune communication avec leurs Compatriotes.

Les Emissaires d'Angleterre eussent essayé d'empêcher la chose, s'ils l'eussent sçûë avant qu'elle se fit; mais le secret inviolablement gardé de la part du Duc de Bretagne & du Comte de Richemont leur en ayant ôté la connoissance, ils crurent qu'il falloit approuver l'action de ce Duc, & les prier de la part de leur Maître de ne relâcher le Comte de Richemont pour quelque cause ou occasion qui pût arriver. Le Duc de Bretagne ne leur donna pas là-dessus de réponse positive, parce que s'il eut accordé leur demande, il auroit fait tort à son indépendance à l'égard de l'Angleterre; & s'il l'eut refusée, il auroit donné pretexte à Edoïard Quatre de ne pas ratifier les anciens Traitez entre l'Angleterre & la Bretagne. Il se contenta de leur promettre que le Comte de Richemont ne sortiroit pas de ses Etats, sans que les Anglois en fussent avertis; & les Députez d'Edoïard Quatre s'en étant retournés sur une réponse si vague, ce Roi qui n'avoit garde ni d'abandonner le Duc de Bretagne aux François, parce qu'il les auroit rendus trop puissans, ni de lui déclarer la Guerre, tant qu'il auroit en son pouvoir le Comte de Richemont, inventa pour le tirer des mains du Duc de Bretagne une ruse qui fut sur le point de réussir. Il laissa passer dix-huit années entières, sans faire porter au Duc de Bretagne aucune parole du Comte de Richemont, afin d'ôter l'opinion qu'il pensât encore à le perdre; & quand il crut l'avoir entièrement effacée, il envoya en Bretagne des Anglois qui corrompirent le Conseil du Duc à force d'argent. Ils représenterent ensuite à ce Prince qu'Edoïard Quatre avoit trouvé un secret infallible de terminer les Guerres civiles de l'Angleterre que ses peuples avoient universellement approuvés. Que

l'exécution n'en dépendoit plus que du Duc de Bretagne, & qu'on étoit persuadé qu'il ne refuseroit pas de contribuer à la félicité de ses plus anciens Alliez: Que ce secret consistoit à unir désormais les Branches Royales de Lancaſtre & d'Yorc par un lien indissoluble, en mariant le Comte de Richemont avec la Princesse d'Angleterre: Que l'on travailloit à Londres aux préparatifs de ces noces: Qu'ils seroient achevez dans le tems que le Comte de Richemont aborderoit en Angleterre: Qu'il étoit arrivé à S. Malo un Vaisseau pour le porter; & que les Anglois, tant en general qu'en particulier, conjuroient le Duc de Bretagne de ne pas retarder d'un moment la conclusion d'une Alliance si nécessaire & si souhaitée. Cette fourberie étoit trop grossière, & rien ne la déguisoit assez pour empêcher qu'on ne la découvrit. Le Mariage du Comte de Richemont avec la Princesse d'Angleterre auroit bien pû être le moyen de réunir les deux Branches, si Edouïard n'eût eu que des filles, mais il avoit deux ou trois garçons; & l'on ne devoit pas présumer qu'il les ôrât du monde pour faire régner sa fille, en la donnant à l'homme qu'il haïſſoit le plus, & qu'il avoit plus lieu de craindre; mais un des plus grands défauts de l'esprit est de se laisser quelquefois éblouir par des raisons dont il appercevroit aisément le foible en d'autres occasions. Le Duc de Bretagne non seulement ne rejeta pas la dernière proposition d'Edouïard. Mais de plus il fit espérer qu'elle seroit acceptée, en disant qu'il en parleroit à son Conseil. Et de fait, aussi-tôt qu'il s'en fut expliqué d'un air qui marquoit de l'indifférence, tous les Conseillers d'Etat opinèrent pour la satisfaction d'Edouïard; & l'abandonnement du Comte de Richemont fut ainsi résolu. On ne lui en eut pas sitôt porté la nouvelle, qu'il se tint perdu. Il demanda de conférer avec le Duc de Bretagne pour

le fléchir, mais il ne l'obtint pas. On le tira de la Forteresse où il étoit, & on le conduisit à S. Malo pour y être livré aux Anglois. La fièvre le prit en chemin; mais elle n'empêcha pas qu'on ne le menât avec autant de précipitation, que s'il eut été en parfaite santé. Il lui resta pourtant assez de vigueur après son arrivée dans Saint Malo pour se servir de l'occasion d'une Fête que les Anglois du Vaisseau destiné pour le transporter, firent à ses gardes, & pour se sauver dans l'Eglise Cathédrale, dont l'azile avoit été jusques-là inviolable. Les Anglois demanderent aussi-tôt qu'on leur permît de l'en tirer par force; mais les Officiers du Duc de Bretagne n'y voulurent jamais consentir; & pour dire le vrai, ils ne le pouvoient sans s'exposer au danger de perdre leurs vies. Ils n'étoient pas les plus forts dans Saint Malo, quand même ils eussent été secondez par les Anglois, & ils apprehendoient le tumulte. Le peuple n'auroit pas enduré que l'on violât la sainteté du lieu. Il eût couru aux armes, & l'on n'auroit enlevé le Comte de Richemont, qu'après avoir égorgé jusqu'au dernier des Malouïns. Ainsi la chose fut mise en négociation; & pendant que l'on dispoit la Bourgeoisie à permettre que l'on fit sortir de l'Azile le Comte de Richemont, Kenlet le plus habile & le plus vertueux des Conseillers du Duc de Bretagne eût le loisir de rendre à son Maître un office approchant de celui que le celebre Bavadan avoit autrefois rendu à son pere. Il étoit absent de la Cour, lors que la résolution avoit été prise de livrer le Comte de Richemont, & personne ne l'en avoit depuis informé, soit qu'on l'eût oublié, ou que ses Collegues également convaincus de sa pénétration & de son intégrité apprehendassent qu'il ne les traversât, s'il apprenoit leur mauvaise intention assez tôt pour la déconcerter. Le Duc de Bretagne lui en parla néanmoins, la bonté de

ce Prince allant jusqu'à rendre compte à ses Ministres de ce qu'il avoit fait durant leur absence ; & Kenlet usant alors de l'honnête liberté que son Maître lui avoit toujours donnée de lui représenter fortement ce qu'il connoissoit d'irrégulier dans sa conduite , témoigna un extrême regret de ne s'être pas trouvé dans le Conseil , lors qu'on y avoit parlé du Comte de Richemont. Il remontra au Duc son Maître qu'il avoit commis dans une seule action des crimes qui rendroient sa memoire execrable , & le feroient passer pour barbare , lui qui étoit le meilleur des Princes. Qu'il avoit violé le Droit des gens : la sûreté publique : sa foi si solennellement donnée : son indifférence dans les Guerres civiles de l'Angleterre : son indépendance à l'égard de cette Couronne , & le plus beau privilège de la France , qui consistoit à donner à ceux qui y abordent la liberté quand ils ne l'avoient pas , & à la conserver quand ils l'avoient. Le Duc de Bretagne surpris de ce discours écouta patiemment les preuves sur lesquelles il étoit fondé ; & lors que Kenlet l'en eut convaincu , il n'eut pas de honte de retracter l'ordre qu'il avoit donné. Il ne s'amusa point à écrire à ses Officiers de Saint Malo ; mais afin de ne pas perdre de tems , il leur dépêcha en toute diligence un Courrier affidé , pour leur deffendre de vive voix de livrer le Comte de Richemont , s'ils ne l'avoient déjà fait , jusqu'à l'arrivée d'un second Courrier qui suivroit le premier dans une heure ; & ce second Courrier apporta précisément alors un ordre écrit & signé de la main du Duc de Bretagne de ramener le Comte de Richemont dans la même Forteresse dont on l'avoit tiré. Le premier Courrier trouva le malheureux Comte de Richemont dans une tristesse , qui n'étoit pas beaucoup différente de l'agonie. Il étoit encore à la vérité dans l'Azile de Saint Malo ; mais les Anglois lassés d'attendre avoient sommé

les Officiers du Duc de le leur remettre ; & les Officiers , après avoir continuellement conféré avec l'Evêque & avec le Chapitre, pour obtenir que le Comte de Richemont leur fût livré , fans que le peuple en eût connoissance , assembloient leurs amis & les fideles vassaux du Duc de Bretagne dans la Ville & dans son Territoire , pour prêter main forte aux Anglois , & pour forcer l'Azile. L'arrivée du premier Courrier suspendit cet effort ; & celle du second irrita de sorte les Anglois , que s'ils eussent pû enlever le Comte de Richemont , ils l'auroient fait. Leur impuissance les réduisit à se contenter de déclamer contre l'inconstance du Duc de Bretagne , & de partir sans emmener la proye qu'ils avoient presque engagée dans leurs filets.

Le Comte de Richemont échappé d'un si grand danger , passa encore six ans , sans que l'on pensât à le délivrer , mais aussi ne reçut-il pas de fâcheuses alarmes. Il employa ce tems à l'étude & aux autres exercices de l'esprit & du corps capables de le perfectionner , & se rendit ainsi le plus habile Prince de son tems. Ce ne fut pourtant pas à ses belles qualitez qu'il fut redevable de son bonheur , mais au dessein que Landais forma de l'opposer à la Comtesse de Beaujeu , & de le faire servir d'instrument à la ruine de cette Princesse. Elle s'étoit trop hautement déclarée en faveur des Mécontents de Bretagne , pour donner lieu de croire qu'elle pût se résoudre à les abandonner ; & Landais l'espéra si peu , qu'il jugea inutile de s'adresser à elle. Il n'eut pas meilleure opinion de Maximilien d'Autriche ; & de vray les Flamans étoient si éloignés de recommencer la Guerre à la consideration de ce Prince , qu'ils avoient pris les armes contre lui. Il ne restoit donc que les Anglois ; & Landais qui ne se mettoit pas autrement en peine de quelcote lui vint du secours , pourvû qu'il en eût.

eût, fonda Richard Troisième Roi d'Angleterre pour sçavoir s'il voudroit bien le protéger contre la France. Richard n'étoit pas d'humeur différente de celle de sa Nation: il avoit comme elle une aversion naturelle pour les François: il eût été ravi de la témoigner par les effets; & d'ailleurs il étoit assuré de ne point avoir de Guerre civile en Angleterre, tant qu'il en seroit une étrangère en France. Il se seroit donc très-volontiers chargé de la protection de Landais; mais il étoit si peu paisible dans le Royaume qu'il venoit d'usurper sur ses neveux, fils d'Edouïard Quatrième, qu'il n'en pouvoit sortir sans le perdre avec plus de facilité qu'il n'en avoit eüe à s'en emparer. Ses ennemis avoient bien succombé, mais ils n'avoient pas été vaincus, & par conséquent on ne leur avoit pas tiré une goutte de sang. Ils étoient en très-grand nombre, & ç'auoit été presque une même chose de leur quitter la partie, & de s'absenter.

Il refusa là-dessus d'entrer dans la querelle du Duc de Bretagne avec ses vassaux; & Landais fut ainsi contraint de penser au Comte de Richemont. Il ne s'adressa pas d'abord à lui, parce qu'il ne doutoit pas d'être favorablement écouté. Il voulut auparavant sçavoir si le parti de ceux de Lancastre n'étoit pas tout à fait éteint dans l'Angleterre, & il fit parler à la mere du Comte de Richemont.

On a veu que cette Princesse s'étoit enfermée dans l'Azile de Vestminster, où elle ne demeureroit pas inutile. L'exactitude avec laquelle on l'observoit ne l'avoit pas empêchée de former pour son fils un nouveau parti dans lequel étoit entré la Noblesse des Provinces de Surry, de Kent & d'Essex. Le Comte de Boukingan devoit en être le Chef: on avoit déferé le Commandement à son mérite, & l'on n'exigeoit plus de la mere du Comte de Richemont pour se déclarer que deux

conditions. L'une que son fils vint se mettre à la tête de ceux qui vouloient s'exposer genereusement pour lui. L'autre qu'il menât une Flotte suffisante pour les embarquer & les tirer d'Angleterre en cas de disgrâce. Ces conditions étoient raisonnables ; mais la mere du Comte de Richemont ne les pouvoit executer sans la participation de Landais, qui gouvernoit le Duc de Bretagne son Maître avec une facilité où jamais favori n'étoit parvenu devant lui. Il pouvoit le disposer à mettre en liberté le Comte de Richemont, & à lui prêter une Flotte de la qualité que la Faction de Lancastre la demandoit. Ainsi les Agens de Landais furent receus à bras ouverts, aussi-tôt que la mere du Comte Richemont crut devoir prendre confiance en eux ; & cette Princesse les assura qu'elle & ses amis ratifieroient à vengeance ce qui seroit arrêté entre le Comte de Richemont & Landais. Ils s'en retournerent contents ; & Landais qui n'avoit qu'à negocier par lui-même, alla trouver le Comte de Richemont, l'instruisit du veritable état de ses affaires qu'il avoit jusques-là ignoré ; le convainquit que son bonheur ou son malheur dépendoit de lui, & offrit de le mettre en liberté, & de lui faire équiper une Flotte, pourvû qu'il s'engageât par tout ce qu'il y avoit de plus saint entre les Chrétiens à le proteger envers & contre tous. Le Comte de Richemont accepta la proposition de Landais, comme si elle fût venue du Ciel : il écrivit & signa l'engagement tel qu'il plût à ce Favori de le dresser : il fit les sermens qu'on lui mit en bouche : il protesta de reconnoître toute sa vie Landais pour son Libérateur, & se chargea de le maintenir contre tous ceux qui l'attaqueroient par des voyes directes ou indirectes. La liberté lui fut rendue à ce prix, & on lui équipa une Flotte capable de le faire triompher de ses ennemis, si Dieu avoit voulu qu'il en eût été redevable au

Favori du Duc de Bretagne, & si cet honneur n'avoit été réservé pour la Comtesse de Beaujeu.

Mais Richard Trois étoit trop éclairé pour ne pas voir qu'il y avoit en Angleterre un parti formé contre lui en faveur du Comte de Richemont; puisqu'on délivroit ce Comte, & qu'on lui donnoit une Flotte assez puissante à la vérité pour aider à la Conquête de l'Angleterre, mais non pas pour la conquérir. Il redoubla là-dessus ses soins pour découvrir ce qui se passoit à son préjudice; & comme il paioit exactement ses Espions, & qu'il étoit très difficile qu'entre tant de personnes auxquelles Boukingan s'étoit découvert, il n'y en eût pas une qui ne lui devint infidèle, dans la vüe de profiter de la prodigieuse somme d'argent que Richard avoit promise à ceux qui lui releveroient la conspiration, il en apprit les particularitez assez à temps pour y remédier. On lui fournit un Memoire qui contenoit le nom des Complices, des lieux de leurs rendez vous & des Ports dont ils devoient s'emparer. Les Troupes dont ils favoriseroient la descente du Comte de Richemont y étoient spécifiées aussi-bien que les Provinces qui se déclareroient pour lui; & rien n'y étoit celé que le nom de la mere du Comte de Richemont qui avoit agi avec tant de précaution qu'aucun autre que Boukingan ne la connoissoit. On mit ordre que les Principaux Conjurez fussent arrêtez en même temps, & l'on se saisit d'eux avec d'autant moins de peine qu'ils ne se doutoient de rien, & qu'ils travailloient en des endroits differens à l'exécution de leur dessein. Boukingan fut conduit à Londres, & on lui fit son procez avec beaucoup d'appareil. Il dédaigna de chicaner sa vie, & il ne parla pas de l'intrigue qu'il avoit avec la mere du Comte de Richemont: on le punit com-

comme coupable de haute trahison, & l'on traita de même les Conjurez dans les lieux où ils avoient été pris.

L'idée de tant de supplices étoit encore fraîche, lorsque le Comte de Richemont parut vers la côte de Kent. Il étoit mieux accompagné qu'il n'avoit promis, & Landais s'étoit piqué de magnificence en ce point. Cependant aucun Anglois ne se déclara pour lui, & de plus il trouva tant de Troupes Ennemies disposées sur les lieux marquez pour sa descente, qu'il lui fut aisé de deviner que son projet étoit découvert & déconcerté, quelques soins qu'eût apporté Richard pour empêcher qu'il en fût informé. Il étoit pourtant nécessaire de le sçavoir au vrai; & ce fut pour cette raison que le Comte de Richemont s'appliqua principalement à prendre le premier Vaisseau qui sortiroit de la Tamise. Il ne lui fut pas difficile de le faire, & ceux qui le montoient ne se firent pas trop presser pour découvrir ce qui étoit public en Angleterre. Ils raconterent au Comte de Richemont les particularitez que l'on vient de marquer, & plusieurs autres que l'on a cru devoir supprimer; & le Comte de Richemont ne se voiant pas en état de rentrer par force dans l'Angleterre, se préparoit pour retourner en Bretagne, & pour y attendre une meilleure conjoncture: quoi qu'il prévît assez que Landais ne le caresseroit pas tant à son retour qu'il avoit fait à son départ; mais une tempête imprevuë le contraignit de prendre une autre route. Elle coula bas une partie de ses Vaisseaux: elle dissipa l'autre, & jetta le sien sur les côtes de Normandie, après l'avoir promené si long-temps dans la Manche qu'il n'y restoit plus de vivres. Il y fut mieux reçu qu'il ne devoit espérer à cause de sa liaison avec Landais, & ce fut à ce signe qu'il connut le retour de son

bonheur. Les Officiers du Roi n'oublièrent rien de ce qu'ils jugeoient propre à le délasser & à le divertir en attendant le retour du Courier qu'ils avoient dépêché à la Comtesse de Beaujeu pour l'informer de son abord. Cette Princesse toujours occupée à réunir la Bretagne avec la Monarchie Françoisé, & ferme dans son opinion que les Anglois s'y opposeroient, tant qu'ils ne seroient pas divisés, s'accorda avec Landais pour le secours du Comte de Richemont, quoi que ce fût par une raison tout à fait différente & même contraire: car ce favori prétendoit établir en Angleterre un Roi qui ne permît plus aux François de se mêler de ce qui se passeroit en Bretagne, au lieu que la Comtesse de Beaujeu ne vouloit élever le Comte de Richemont sur le Trône, qu'afin que la reconnaissance d'un si grand bien-fait l'empêchât de traverser le dessein de sa bien-faitrice sur la Bretagne; ou s'il devenoit ingrat, que la nécessité d'affermir avant toute autre chose la Couronne d'Angleterre sur sa tête, le détournât de penser ailleurs. La Comtesse de Beaujeu feignit donc d'ignorer les liaisons particulières du Comte de Richemont avec Landais, quoique ses Espions l'en eussent parfaitement instruite; & elle l'invita d'une manière si agreable de venir à la Cour du Roi Charles Huit, qu'il n'osa s'en dispenser. Elle le consola de son inutile tentative: elle plaignit le malheur de Boukingan: elle témoigna du chagrin de ce que le Comte de Richemont s'étoit plutôt jetté entre les bras d'un petit Duc de Bretagne, qu'entre ceux d'un puissant Roi de France; & elle s'expliqua en des termes qui sembloient signifier qu'elle imputoit à cette faute le mauvais succès dont elle avoit été suivie. Elle en demeura là, présumant que le Comte de Richemont avoit assez d'intelligence pour entendre le reste; & ce Comte ne l'obligea pas à s'ouvrir
da-

d'avantage ; parce que n'ayant point à se plaindre de Landais , il eût été de mauvaise grace pour lui de chercher un autre Protecteur. Il ne s'arrêta à la Cour de France , qu'autant que la bienfaisance le lui permettoit , sans donner de jalousie à celle de Bretagne, & il prit congé du Roi Charles Huit & de la Comtesse de Beaujeu pour retourner à Nantes. Mais ses affaires avoient entièrement changé durant un si court espace de temps. Landais souhaitoit avec impatience de se venger des Bretons soulevez, & les instans qu'il passoit en attendant cette favorable conjoncture lui paroissoient des années. Il s'étoit entendu avec le Comte de Richemont, parce que sçachant que ce Prince avoit un parti considerable dans l'Angleterre , il croioit qu'avec le secours qu'on lui donneroit de Bretagne peu de jours après sa descente dans l'Isle , il pourroit combattre les Anglois ; c'est à dire qu'il régneroit , ou seroit tué ; l'Angleterre ne contenant point alors de Place forte , & se trouvant exposée toute entiere à la proye de celui qui vaincroit une seule fois en bataille rangée. Cependant la tempête qui avoit dissipé la Flotte de Bretagne , & le supplice de Boukingan avoient tellement differé la satisfaction de Landais qu'il ne pouvoit raisonnablement prévoir quand elle arriveroit. Il falloit qu'il se formât un nouveau parti pour le Comte de Richemont , & ce n'étoit là l'ouvrage ni d'un jour , ni d'un an. Il étoit encore nécessaire que la Bretagne équipât une autre Flotte , & il n'y avoit pas dans l'Épargne du Duc de Bretagne assez pour mettre en Mer deux gros Vaisseaux. Il s'ensuivoit de ces deux principes , que la punition des Bretons exilés seroit differée ; de sorte que la plupart d'entre-eux mourroit avant que de l'avoir receüe , & Landais ne sçavoit que faire pour la hâter lorsqu'on lui en proposa l'expedient.

1484.

Richard Trois pour avoir évité sa ruine , en découvrant l'intrigue de Boukingan, ne s'en tenoit pas plus assuré. Il y avoit encore dans son Roiaume le Parti d'Edouïard Quatre, son frere, dont il avoit supplanté les enfans ; & quoi qu'il ne vît pas trop par quelle voie son Parti qui étoit engagé dans les interêts de la Maison d'Yorc , & par consequent prévenu d'une haine irreconciliable pour la Maison de Lancastre , pourroit s'accommoder avec le Comte de Richemont ; la chose en elle-même n'étoit pas néanmoins impossible : on avoit déjà veu dans l'Angleterre de plus étranges révolutions que celle-là, & les Anglois haïssoient assez Richard pour suspendre pendant quelque temps leurs ressentimens afin del'opprimer. Ainsi le Comte de Richemont étant toujours à craindre , tant que la Bretagne l'appuyeroit , Richard envia de magnifiques presens à Landais , & lui fit dire par ceux qui les presenterent que l'on avoit enfin pénétré le véritable motif du secours qu'il avoit procuré au Comte de Richemont , & que l'on s'étonnoit qu'un grand homme d'Etat comme lui , se fût si fort abusé. Que c'étoit en vain qu'il tramoit une revolution dans l'Angleterre ; puisque sur quelque tête que la Couronne passât , il n'y auroit jamais de Roi si dévoué à la Bretagne que le seroit Richard, si Landois le vouloit. Que Sa Majesté offroit généralement tout ce qui dépendroit d'elle , pourveu qu'on l'assurât de n'être plus embarassée du côté du Comte de Richemont, & que s'il faloit qu'elle passât la Mer pour assujettir les rebelles de la Bretagne , elle offroit de commander en personne l'Armée qu'elle y conduiroit , & de ne s'en retourner qu'après la consommation de l'affaire.

Ce discours tenta Landais à proportion qu'il abbegeoit sa vengeance. Il considéra qu'il n'étoit pas certain que le Comte de Richemont vain-

quit

quit Richard ; & que si au lieu de le vaincre il étoit lui-même vaincu , non seulement la Bretagne auroit fait mal à propos une grande dépense , mais encore elle auroit l'Angleterre pour Ennemie ; & qu'au contraire en laissant les choses dans l'état qu'elles étoient , & en s'accomodant avec Richard , ce Prince pourroit promptement débarquer en Bretagne avec une Armée Angloise , & les rebelles dispersés sur les Frontières de cette Province seroient opprimés avant que les François en eussent levé une aussi forte. Ainsi Landais resolut de livrer le Prince qu'il faisoit gloire de protéger ; & ce qu'il y a de plus étrange dans cet infâme commerce , est qu'il douta si peu d'y faire consentir le Duc de Bretagne son Maître quand il en seroit temps , qu'il ne jugea pas à propos de lui en parler auparavant. Il se contenta d'envoyer au Roi d'Angleterre un homme de créance pour convenir des circonstances du secours qu'il donneroit à la Bretagne : & l'on garda le secret des deux côtés avec toute l'exactitude imaginable : Cependant la mere du Comte de Richemont en fut assez tôt avertie pour en détourner l'effet. On n'a pas sçu par quelle voie elle apprit un secret de telle importance , & ce n'est pas là le seul endroit où l'Histoire est défectueuse à son égard. Si elle lui eût rendu justice en celui-là & en plusieurs autres , peu de Dames des derniers temps meritoient d'être estimées autant qu'elle.

Le Comte de Richemont son fils étoit à peu près au milieu du chemin de Paris à Nantes , lorsqu'il recut d'elle l'avis qu'il étoit perdu sans ressource s'il rentrait dans la Bretagne. Que Landais s'étoit engagé par écrit à le remettre entre les mains de Richard , & que leur traité s'exécutoit à l'instant que l'Armée Angloise débarqueroit au Port de Brest. Le Comte de Riche-

mont surpris, & ne ſachant pas s'il devoit ajoûter une entiere foi à ce qu'on lui mandoit, s'arrêta juſqu'à ce qu'il eût reçu une ſeconde Lettre qui confirmât la precedente; & cette Lettre étant arrivée il retourna ſur ſes pas. La Cour de France en rémoigna d'autant plus de joie, qu'elle avoit intérêt que la perfidie de Landais fût connue. Elle prit le ſoin de la divulguer; & pour montrer au Comte de Richemont qu'elle n'épargneroit rien pour le rétablir, elle lui permit d'aller ſur les Ports de Normandie veiller lui-même à l'Equipage de la Flotte qu'on pretendoit lui donner. Il y étoit actuellement occupé, quand il apprit le ſuccès d'une negociation de ſa mere. Cette Dame qui ne ſe laſſoit pas de ſuſciter des Ennemis à Richard quoi qu'elle y eût travaillé en vain juſques-là, eut recours au dernier expedient qui conſiſtoit, comme on a dit, à joindre les amis d'Edouïard Quatre à ceux de la Maïſon de Lancaſtre. Elle les trouva aſſez bien diſpoſez en faveur du Comte de Richemont; pourveu qu'il leur donnât lieu de prendre une entiere confiance en lui; mais on employa beaucoup de temps à chercher le fondement de cette confiance. Ceux que les deux factions ſe propoſerent furent reciproquement rebutez, & ce ne fut que ſur la peur où l'on étoit de laiſſer l'accommodement imparfait qu'il vint en penſée à la mere du Comte de Richemont d'offrir au nom de ſon fils à la faction d'Yorc, qu'il s'engageroit par écrit à ſe marier avec la fille ainée d'Edouïard Quatre, auſſi-tôt qu'il auroit ſupplanté Richard; & à tenir de cette Princeſſe la Couronne d'Angleterre. Ces deux conditions ſemblerent ſi avantageuſes à la faction d'Yorc, qu'aucun des Anglois dont elle étoit compoſée, ne crut les devoir refuſer; quoi qu'à dire le vrai, elles fuſſent de telle nature que ſi les amis d'Edouïard ne les

cuſ-

eussent pas exigées du Comte de Richemont, il autoit dû les exiger d'eux ; car pour une simple promesse qu'il faisoit, on se chargeoit de l'élever actuellement sur le Trône, & la nécessité qu'il s'imposoit lui étoit de telle conséquence qu'il n'y en avoit point ici-bas qui le fût davantage. Si la fille aînée d'Edouïard ne lui eût pas été destinée pour femme, il auroit falu qu'il la demandât à genoux ; puisque sans cela, il lui eût été impossible de régner en repos. Il auroit été réduit à se couper la gorge avec le Seigneur d'Angleterre qui l'eût époulée ; & si ce Seigneur en eût eu des enfans, ces enfans auroient été autant d'ennemis irreconciliables des siens ; au lieu qu'en l'épousant, il unissoit les Maisons d'Yorc & de Lancastre, & il s'apoit le fondement des Guerres civiles d'Angleterre. Il lui importoit peu de qui il tint sa Couronne, pourveu qu'il en fût paisible Possesseur ; & comme il avoit déjà pris les mesures pour avouer qu'il la tenoit des deux côtez, il ne se faisoit point tort en convenant que ce seroit de l'un des deux.

Il signa donc promptement les Articles de son Mariage que sa mere lui envoya par un homme de creance, & il ne s'agissoit plus que d'un Chef capable de commander les Troupes des deux Partis qui venoient de se réunir. Le Comte de Varvic qui avoit tant de fois vaincu avec celle de la Maison d'Yorc ne vivoit plus ; & Richard s'étoit défait de tous les Officiers de Guerre auxquels Edouïard Quatre étoit redevable de la Couronne. Le Comte de Richemont étoit bien le Prince le mieux partagé de son siecle pour les Qualitez civiles, mais non pas pour celle de la Guerre ; & quand il les eût eues, les quinze années de sa prison l'avoient empêché d'acquérir de l'expérience : ainsi l'entreprise auroit été dé-

concertée sans de General-allez-accredités pour
 l'exé-

1484.

l'executer, si la mere du Comte de Richemont n'y eût pourveu dès le temps qu'elle en avoit la liberté. Elle étoit demeurée veuve à l'âge de vingt deux ans, & ses parens qui lui avoient choisi la premiere fois un époux digne d'elle l'ayant pressée de se remarier, elle avoit jetté les yeux sur le plus honnête & le plus vaillant homme de l'Angleterre, sans se mettre beaucoup en peine de sa naissance qui n'étoit que mediocre. C'étoit le Chevalier Thomas Stamley qui avoit passé sa vie dans les Armées avec beaucoup de reputation & peu de profit. Son merite étoit si singulier que les Officiers, & les Soldats, & le moindre des Anglois aussi bien que le plus grand en étoient également convaincus: cependant personne ne s'étoit jusques-là mis en devoir de lui rendre justice, ni de l'élever aux Charges qui lui étoient deües. La seule mere du Comte de Richemont avoit reconnu ce qu'il valoit en se donnant à lui: mais cette grande Alliance lui avoit été nuisible en ce que la Cour d'Angleterre, qui n'approuvoit pas que l'héritiere de la Maison de Lancastre eût épousé un homme de cœur, d'esprit & de main, avoit aussi-tôt poursuivi les deux nouveaux mariez avec tant de violence qu'ils avoient été contraints de se refugier, l'un dans les Pays-bas, & l'autre dans l'Azile de Westminster. Stamley de cette sorte n'ayant point d'enfans s'étoit accoutumé à regarder celui de sa femme, comme s'il eût été le sien, & l'aimoit avec toute la tendresse d'un veritable pere. Il l'avoit accompagné dans sa précédente expedition; & se trouvant encore auprès de lui dans la conjoncture de l'accord des deux factions, sa femme ne l'eût pas plutôt proposé pour General, qu'elles l'accepterent malgré la répugnance naturelle aux Anglois d'obeir à des gens de qui la naissance est beaucoup inferieure à la leur. Le

Com-

Comte de Richemont fut averti de partir aussitôt que sa Flotte seroit prête, & s'embarqua au commencement du mois d'Août mil quatre cent quatre vingt trois. Sa descente dans l'Angleterre ne fût pas traversée, ses Ennemis n'en n'ayant point été informez comme l'autre fois : outre qu'elle se fit en un petit port de la Principauté de Galles, dont ils ne se défioient pas. Il n'en usa pas comme Guillaume le Conquerant en pareil cas, & il ne commanda pas comme lui de brûler sa Flotte pour obliger les siens à vaincre ou mourir par le desespoir de survivre à leur défaite. Il les crut assez disposez à bien faire sans cela, & sautant à terre il la baisa : il se mit à genoux : il recita à haute voix le Psaume 42. d'un bout à l'autre : il pria Dieu de le maintenir dans son droit, & en se levant il promit la Victoire aux siens avec une confiance trop forte pour n'être pas persuadé de son effet. Ses amis le joignirent avant que Richard eût pu se mettre entre-eux & lui ; mais il auroit été difficile de vaincre Richard, s'il n'eût lui-même contribué à sa ruine. L'Armée qu'il avoit levée pour maintenir Landais se trouva prête pour combattre le Comte de Richemont ; & de fait elle lui auroit conservé la Couronne, s'il l'eût mieux ménagée. Il n'avoit qu'à ne rien hazarder : Qu'à prendre toujours le devant de ses Ennemis : Qu'à désoler la Campagne par laquelle ils avoient à passer, & qu'à les affamer de cette sorte. Il sçavoit qu'ils n'avoient ni vivres, ni argent, ni Place de retraite en cas de disgrâce, ni de Port capable de préserver leurs Vaisseaux du premier orage qui surviendrait. Cependant il agit de même que s'il n'eût pas été dans l'abondance, & ses Ennemis dans la disette de toutes choses. Il negligea tous ses avantages : il alla chercher le Comte de Richemont : il lui présenta la Baraille le 20. d'Août.

1484.

1483. sur la Plaine de Boshud, auprès de Licestre, & il le chargea avec autant d'impetuosité que s'il eût été assuré de le vaincre.

Les Chefs de Party dans l'Angleterre avoient accoutumé de se déguiser lorsqu'ils combattoient en personne dans leurs Armées, & cette précaution étoit d'autant plus louable, qu'elle avoit sauvé la vie à la plus-part d'entre eux; mais Richard s'imagina qu'il y auroit de la lâcheté à les imiter. Il donna ses ordres, & les exécuta, la Couronne en tête, sans prendre garde que cet ornement Royal luy nuisoit plus qu'il ne le paroit, puis qu'il attiroit contre sa personne tous ceux qui croiroient terminer la guerre en la tuant. Et de fait il y avoit entre les siens plus de ces gens-là qu'il ne pensoit, & Stamley luy avoit débauché une partie de ses Troupes. Richard s'en apperçut par la désertion de son Avant-garde qui passa toute entiere du côté de ses Ennemis. Les deux autres Corps au lieu de s'intimider par cette perfidie s'en affermirent à combattre pour luy; & néanmoins les Officiers Généraux qui lui restoient furent d'avis de ne pas donner la Bataille ce jour-là, & d'attendre que le Comte de Richemont s'affoiblit à proportion du renfort qu'il venoit de recevoir. Ce qui arriveroit en peu de jours par les incommoditez que son Armée souffroit. Mais les hommes contribuent plus que leurs propres Ennemis à se rendre malheureux, quand il plaît à Dieu qu'ils servent eux-mêmes d'instrument pour la punition de leurs crimes. Richard porta le mépris de la vie aussi loin qu'il pouvoit aller, & ne se contenta pas de s'obstiner à vuider son différent en posture de Roy; il voulut de plus que ce fût ce jour-là: il dit qu'il ne pouvoit régner plus longtemps dans le doute, ni endurer un Compétiteur à la Couronne. Un desespoir si manifeste de-

devoit étonner ses Officiers ; cependant il n'y en eût pas un qui nel'approuvât, & ne promit de vaincre ou de mourir avec Richard.

La Bataille commença avec fureur, & fût continuée avec une obstination reciproque des deux côtez. Le Comte de Richemont abandonna sa fortune à son beau-pere, & se contenta d'agir en volontaire. Stamley pratiqua tout ce qu'il avoit appris de singulier en l'Art de la Guerre, & fût néanmoins plusieurs fois sur le point d'être deffait. Il avoua depuis que les irregularitez des Ennemis l'avoient souvent déconcerté: Que ses gens n'avoient pas répondu à l'esperance qu'il avoit conçue de leur valeur: Que les Deserteurs de Richard avoient mieux fait leur devoir, & qu'on leur avoit la principale obligation de la Victoire. Richard persévera jusqu'au bout dans sa résolution, & ne lâcha jamais le pié: il vivoit encore lorsque ses gens ne pouvant plus être ralliez tournerent le dos pour la dernière fois. Ce qui luy restoit d'amis se mit alors inutilement en devoir de l'exciter à fuir, & de luy remontrer qu'en peu de jours il assembleroit plus de forces qu'il n'en venoit de perdre. Il les traita de lâches, & s'alla jeter au milieu de ses Ennemis où il receut tant de coups devant & après sa mort, que sans ses Ornemens Royaux on ne l'auroit pas reconnu. Rien ne résista plus dans l'Angleterre au Comte de Richemont après sa Victoire. * Londres luy ouvrit ses Portes: il y fut couronné: il épousa la fille d'Edoüard Quatre; & les Anglois rentrereut en peu de jours dans leur première tranquillité.

Landais pour avoir ainsi perdu Richard Trois son Protecteur ne rabatit rien de sa fierté, & ne chercha pas moins à se deffaire de ses Ennemis sous couleur de justice: soit qu'il ne crût pas que la Comtesse de Beaujeu persistât à les appuyer, ou qu'il

* Dans le Richard Troisième de Polidore Virgile.

1484.

qu'il n'apprehendât pas que le Comte de Richemont se vangeât de l'injure qu'il luy avoit faite ; puisqu'il ne le pouvoit sans que les François en profitassent. Mais ce n'étoit point alors la coutume de pousser les personnes de qualité, sans observer les formes ordinaires, & le pouvoir des Favoris, quelque ascendant qu'ils eussent pris d'ailleurs sur leurs Maitres, ne s'étendoit pas jusques-là. Il s'agissoit d'instruire le procès des mécontents de Bretagne qui ne pouvoit être si tôt en état, & Landais n'avoit pas assez bonne opinion des Juges de cette Province, pour croire qu'ils y travaillassent sans commettre des fautes qui ne manqueroient pas de leur être reprochées, ni de passer pour nullitez. On étoit persuadé que les plus habiles Jurisconsultes de l'Europe se trouvoient en Italie, & l'on offrit tant d'argent au plus célèbre d'entre eux, qui se nommoit Joseph, qu'il fit un voyage en Bretagne. Il y eut le soin des poursuites contre les mécontents, & il les dressa d'une manière où les curieux observerent une infinité de citations superflues. La contumace fut jugée, & l'on ordonna que les Châteaux des coupables seroient rasez & leurs Bois dégradéz. On leva des Troupes pour l'exécution de cette Sentence, & l'on assiégea Ancenis, Place la plus importante de celles du Mareschal de Rieux. Les mécontents demanderent alors du secours à la Comtesse de Beaujeu ; & cette Princesse qui vouloit bien leur en donner assez pour entretenir dans leur Province la Guerre civile, mais non pas pour la terminer, s'enquit exactement du nombre & de la qualité des forces qui pressioient Ancenis, & se contenta de leur en opposer d'égales. Les mécontents leur firent passer la Loire, & les conduisirent jusques auprès d'Ancenis. Leur premier

miere intention fût de donner dans les Lignes des Assiegeans, mais ils la changerent sur une remontrance que le Maréchal de Rieux leur fit à propos. Elle étoit fondée sur une jalousie semblable à celle de la Comtesse de Beaujeu, & consistoit dans la crainte que s'il vainquoit par l'assistance des François, ceux cy ne se prévalussent de leur avantage, pour contraindre le Duc de Bretagne de donner sa fille en mariage à leur Roy: ce que la principale Noblesse de Bretagne apprehendoit d'autant plus, qu'elle ne vouloit point de Maître auquel elle ne pût donner la Loy quand il luy plairoit.

Les Mécontents résolus de tout hazarder pour le secours d'Anceis, s'en approcherent; & l'Armée du Duc de Bretagne qui n'avoit pas encore eu le loisir de mettre les quartiers en défense, aima mieux en sortir pour combattre les Ennemis avec un avantage égal en plaine Campagne, que de demeurer dans des lieux où elle pouvoit être séparément enlevée. Mais Landais avoit commis une faute irréparable, en recevant trop de Bretons dans les levées: ils y étoient les plus forts, & ils ne se virent pas plutôt en présence de leurs Compatriotes, que l'amour du País leur donna de la compassion pour ceux qu'on leur commandoit d'égorger. Ils en examinerent la cause, & n'en trouvant point d'autre que l'ambition de Landais, ils ne la jugerent pas suffisante pour combattre. Ils crurent qu'ils s'exposeroient à la raillerie des étrangers; & que la Victoire de quelque côté qu'elle penchât, inviteroit les François à s'emparer de la Bretagne. Ainsi les Bretons des deux Armées se parlerent au lieu de se choquer, & s'accorderent aisément; les Troupes auxiliaires des mécontents n'ayant pas osé s'y opposer de crain-

re que les deux Partis reconciliez malgré elle ne conspirassent à les tailler en piéces. Le Traité fut bien-tôt conelu entre les Bretons; & il n'y eut qu'une condition qui fût que les deux Armées s'engageroient à solliciter ensemble la punition de Landais avec tant de perseverance, qu'elles ne se sépareroient qu'après l'avoir obtenuë. Elles marcherent Enseignes déployées contre le Château de Nantes, où elles supposoient que Landais auroit persuadé le Duc de Bretagne de se tenir, afin d'être plus proche d'Ancenis. Et de fait la Cour de Bretagne s'y étoit disposée à un long séjour, & Landais pour son malheur s'étoit chargé de pourvoir aux besoins du Siège. La marche des deux Armées fut si précipitée & l'on arrêta avec tant de soin ceux qui pouvoient en porter des nouvelles, qu'elles parurent à la veüe de Nantes avant que Landais y eut remedié. Le Peuple courut une seconde fois à la deffense du Château; mais la conjoncture n'étoit plus semblable, & les Troupes qui en approchoient, suffisoient pour le forcer. On ne sçait si les Nantois se découragerent par cette raison, ou si Landais les avoit irrités de nouveau; mais il est constant que les Mécontens ne les eurent pas plutôt assurés qu'ils n'en vouloient qu'à Landais, qu'ils les seconderent. Le Duc de Bretagne ne le sçavoit pas encore, lorsqu'il envoya deux personnes de qualité pour appaiser les Mécontens. Le Comte de Foix frere de sa femme fut le premier député; mais peu s'en falut qu'il ne lui en coûtât la vie. Il étoit devenu si gros & si gras qu'il ne se remuoit presque plus que par machine: cependant on le choisit sur la présupposition que les Mécontens auroient plus de consideration pour lui que pour tout autre. Il eût de la peine en allant à fendre la presse, & il fut à son retour plusieurs fois sur le point

point d'être suffoqué. Les Mécontens eurent pour lui toute la civilité qui lui étoit due; mais il n'obtint rien d'eux au delà. Il rapporta au Duc pour toute réponse qu'ils étoient prêts de rentrer dans leur devoir, pourveu que Landais fut mis entre les mains de la Justice, & qu'on ne lui accordât point de grace en cas qu'il se trouvât coupable. Le Duc de Bretagne qui ne désespéroit point encore de sauver son Favori; parce qu'il supposoit que les Nantois étoient pour lui, renvoya son Chancelier aux Mécontens. C'étoit un tres-habile & tres-honnête homme; il se nommoit François Chrétien: tout le monde avoit applaudi au choix de sa personne pour remplir la premiere dignité de la Robe en Bretagne; mais avec tout cela, il n'étoit pas propre à la negociation dont il s'agissoit. Il avoit eu le malheur de succéder immédiatement à Chauvain; & par conséquent sa vie rappelloit dans les idées des Bretons la maniere tout à fait atroce dont Landais s'étoit servi pour ôter du monde son Prédecesseur. Et de fait sa presence accrut de forte la colere des Mécontens, qu'à peine daignerent-ils l'écouter & lui répondre. Ils ne s'arrêtèrent plus à prétendre que Landais fût jugé selon les Loix: ils voulurent qu'il leur fût remis sans condition, & qu'on leur permît de le traiter comme ils le jugeroient à propos. Le Chancelier retournant au Château remarqua que le peuple étoit d'intelligence avec les Mécontens, & ne douta plus de la perte de Landais. Il le rapporta au Duc de Bretagne, qui ne laissa pas d'attendre à livrer son Favori que les Mécontens eussent pénétré jusqu'au Donjon de la Place. Il ne consentit qu'alors qu'on le cherchât dans une armoire de sa chambre, où il fut trouvé. Les Mécontens n'en usèrent pas si mal que l'on esperoit, & le remirent à la justice. Il n'y eut rien de précipité dans le jugement de son procès; & l'accusé eût tout le loisir de se défendre.

Il y travailla avec succès jufqu'à ce que les Juges eurent ordonné qu'il feroit mis à la queftion ; & ce ne fut que dans ce tourment qu'il fournit une nouvelle preuve , qu'il n'y a point de gens moins capables de réfifter aux premières atteintes de la douleur , que ceux qui ont été long-temps heureux. La queftion fe donnoit en Bretagne par le feu , où l'on pouffe les pieds du patient , chauffé d'efcarpins poifsez ; & Landais n'en eut pas plutôt fenti l'ardeur qu'il avoïa plus de crimes qu'il n'en faloit pour le condamner ? & de plus il en découvrit un qu'on ne fçavoit pas. Il convint que le Chancelier Chauvain étoit mort de faim par fon ordre : mais il déchargea entièrement Fontenelle de la cruauté dont on l'accufoit. Il déclara que ce Gentil-homme avoit toujours été d'avis de fäuver Chauvain , & qu'il n'avoit tenu qu'à Vitry qu'il ne fût encore en vie. Que Gilet de Bretagne, oncle paternel du Duc , étoit mort innocent , & que l'on avoit falſifié les Actes , & corrompu les témoins fur lesquelles il avoit été condamné à perdre la tête & executé en public : Qu'il n'étoit coupable , que parce qu'il empêchoit Landais d'être feul favori , & qu'il avoit de grands biens , dont la confifcation enrichiroit en un moment celui qui l'obtiendroit : Qu'il n'en avoit pas falu davantage pour exciter Landais à le décréditer dans l'efprit du Duc de Bretagne ; & que la crainte qu'il ne rentrât en grace , l'avoit encouragé à perdre , fous couleur de juſtice , celui qu'il venoit de ſupplanter. C'en étoit là confeſſer plus qu'il ne faloit pour être pendu ; cependant on douta ſi on puniroit Landais ſäns en informer le Duc de Bretagne.

Ceux qui prétendoient qu'on lui en parlät auparavant , ſe fondoient ſur ce qu'en négligeant cette déférence pour leur Maître, ils le traiteroient plus mal qu'aucun d'entre-eux ne pourroit ſouffrir d'être traité par ſon inférieur , ni même par ſon égal

égal : Qu'ils prendroient tous pour une injure faite à leurs propres personnes, des coups de bâton donnez à leurs Domestiques, & à plus forte raison une mort honteuse comme celle de la potence ; & le chagrin qu'ils en auroient se tourneroit infailliblement en fureur, s'ils aimoient ces Domestiques à proportion de ce que le Duc de Bretagne cherissoit Landais. Mais ceux qui vouloient que l'on passât outre à l'insçu de leur Maître, representoient au contraire qu'il ne s'agissoit que du fils d'un Tailleur d'habits & d'un homme de neant, qui n'étant pas né Breton, ne devoit jouir d'aucun Privilège de la Bretagne. Qu'il s'étoit poussé dans la faveur par de mauvaises voies ; Qu'il l'avoit portée beaucoup plus loin qu'il n'étoit bien-seant dans un petit Etat ; & que dans la seule vuë de s'élever plus haut & plus vite par la tyrannie, il avoit persuadé son Maître de l'exercer : Qu'elle avoit commencé par la démolition des Châteaux de la principale Noblesse, & par la dégradation de ses forêts ; & qu'après les horribles crimes qu'il venoit d'avouer, qui que ce fût en Bretagne ne seroit assuré, tant que viroit un si méchant homme : Qu'il étoit certain, que si le Duc de Bretagne étoit informé de la Sentence à prononcer ou déjà prononcée contre lui, il lui donneroit grace ; & que puis qu'en ce cas on étoit résolu de passer outre à l'exécution, il valoit mieux pour ce Duc & pour ses Sujets qu'ils lui ôtassent l'occasion d'exercer sa clemence, que de frustrer cette clemence de son effet.

Ce dernier avis prévalut au premier : on posa autour du Château de Nantes des Gardes, qui empêcherent le Duc de Bretagne d'être informé de ce qui se passoit : On acheva le Procez de Landais d'une maniere aussi publique qu'on l'avoit instruit : on le condamna : on le pendit à la vuë d'une infinité de personnes accouruës de toutes parts ; & ce spectacle n'inspira de la compassion à personne.

Landais étoit déjà enterré dans l'Eglise des Carmes, lors qu'on permit d'en porter la nouvelle au Duc de Bretagne.

Ce Prince ne fut pas si touché de la perte qu'il croioit avoir faite, que du désir de se vanger sur la Princesse qu'il en croioit la principale cause. C'étoit la Comtesse de Beaujeu qu'il en soupçonnoit, sur ce fondement équivoque, que ses Sujets n'eussent jamais osé perdre le respect à son égard, jusqu'à pendre son favori dans sa Ville Capitale, s'ils n'eussent été asseurez que la France les protégeroit. Il y avoit moyen de l'en faire repentir, en offrant au Duc d'Orléans retainte en Bretagne, supposé qu'il fût d'humeur à se révolter encore une fois; & le Duc de Bretagne lui en voia un Gentil homme, qui ne se contentant pas de suivre son instruction, y ajouta l'offre de l'Héritiere de Bretagne en mariage. Le Duc d'Orléans à qui cette Héritiere étoit destinée, quoi qu'il n'en dût pas être le premier mari, & qui l'aimoit déjà par sympathie, ou par un secret pressentiment de l'avenir, ne renvoia le Gentil homme, qu'après avoir consulté, sur la réponse qu'il feroit, le Comte de Longueville, sans les avis duquel, rien de rélégué en Piemont, il n'entreprendroit rien d'important. Le Comte de Longueville ne crût pas que la Maison d'Orléans dût perdre l'occasion de s'établir dans la Bretagne. Les rebelions des Princes du Sang étoient alors si fréquentes, que bien loin que ce fût la coutume de les prendre pour criminelles, il sembloit qu'il y eût de l'honneur pour le Duc d'Orléans à devenir rival du Roi Charles Huit, son Maître. Ainsi le Comte de Longueville engagea son cousin & s'embarqua lui-même dans une fâcheuse affaire, si l'on n'aime mieux dire qu'il fut emporté par un desordre, que le Cardinal de Richelieu a depuis eu tant de peine à déraciner en France. Il repassa les Alpes sans congé de la Cour: il leva des Troupes: il

se faist de la Ville de Fontenay , & il se mit à la fortifier.

La Comtesse de Beaujeu fut si surprise de voir le Comte de Longueville à la tête de ses Ennemis , que la crainte qu'elle en eut lui fit faire les deux fausses démarches , qui seules lui échapperent durant son administration. On a veu dans le Règne précédent que René Second Duc de Lorraine n'avoit gagné les Batailles de Morat & de Nanci , qu'en commandant les Suisses contre Charles le Guerrier dernier Duc de Bourgogne. Il avoit peu contribué à l'une & à l'autre de ces défaites : mais elles avoient été si grandes par le nombre des morts demeurez sur le Champ de Bataille , & si considerables par la révolution qu'elles avoient causée dans les Pays-bas , que le Duc de Lorraine en avoit acquis plus d'estime qu'aucun autre General d'Armée de son temps. La Republique de Venise s'étoit alors proposée d'aggrandir sa domination du côté de l'Italie , & avoit conquis une partie des Etats des Ducs de Milan , de Ferrare , & de la République de Florence. Elle faisoit consister sa politique à se servir de Soldats , & même de Generaux étrangers ; & ç'avoit principalement été par cette raison , qu'elle avoit offert le Commandement de ses Armées au Duc de Lorraine. Ce Prince l'avoit d'autant plus volontiers accepté , qu'il s'étoit beaucoup endetté dans ses Guerres contre les Bourguignons , & qu'il esperoit de s'acquitter , en bien ménageant les appointemens considerables qu'il tireroit des Vénitiens. Il ne s'étoit pas trompé dans sa conjecture , & même il avoit été plus heureux qu'il ne pensoit. Car comme Venise étoit la Ville du plus grand trafic qu'il y eût alors dans l'Europe ; ses habitans étoient si riches , qu'ils paioient beaucoup mieux que leurs Ennemis les gens de guerre qu'ils recevoient à leur solde. Ils avoient de cette sorte les meilleures Armées , & les avantages se trouvoient

presque toujours de leur côté. Ainsi le Duc de Lorraine en se mettant à leur tête avoit encore augmenté sa réputation ; & il y a de l'apparence qu'il ne les auroit pas quittez , si on lui eût offert un moindre parti que celui de commander les Troupes du Roi Charles Huit contre les Mécontents de France. Mais au moment que l'on parla au Duc de Lorraine de cet emploi ; il prévint que ce seroit là le moien de recouvrer le Duché de Bar , la Provence , & les autres Terres que la Maison d'Anjou , dont il pretendoit que sa mere fût heritiere , avoit possédée. Il chercha les voies les plus honnêtes pour renoncer au service des Venitiens sans en être blâmé ; & il vint à la Cour de France , où la Comtesse de Beaujeu lui donna d'abord une Compagnie d'Ordonnance de cent hommes d'armes , & de plus grands appointemens que n'en avoit eu aucun General François ni Etranger , sans en excepter le Connétable de Saint Pol. Il sembloit que la liberalité de cette Princesse en dût demeurer là , ou du moins qu'elle attendroit que le Duc de Lorraine eût rangé les Mécontents au devoir pour lui donner une plus grande recompense. Mais le malheur de la France voulut que le Duc de Bourbon dans son extrême vieillesse devint amoureux d'une sœur du Duc de Lorraine ; & qu'étant bien assuré que la trop grande disproportion des Parties empêcheroit qu'on ne la lui donnât en mariage , à moins que la mere & le frere de la Princesse de Lorraine ne trouvassent si bien leur compte dans son Alliance , qu'ils ne fissent pas de scrupule de la sacrifier à un vieillard : il leur promit le Duché de Bar pour present de Noces. Il se servit de tout l'ascendant , & de tout le credit qu'il avoit sur l'esprit du Comte de Beaujeu son frere ; & non seulement il le gagna , mais de plus il le fit servir d'instrument à son dessein auprès de la Comtesse sa femme qui résista long-temps pour s'empêcher de détacher le Barrois

de la Province de Champagne où il avoit été réuni. Mais elle ne refista pas toujours, & le Duc de Lorraine fût rétabli dans la mouvance du Barrois. On ajoute que ce Duc importuna de sorte la Maison de Bourbon, que l'on mit en délibération si on lui rendroit la Provence dans un Conseil d'Etat extraordinairement assemblé en présence de Charles Huit; mais que le Roi tout jeune qu'il étoit, & quoi qu'il n'eût encore pris aucune autre connoissance des affaires que celle là, parla si fortement pour conserver la Provence à la Monarchie Francoise; & persista si long-temps dans une si juste & si nécessaire résolution, que la Comtesse de Beaujeu sa sœur, les Princesses de Bourbon, le Duc de Lorraine, & le grand nombre d'amis qu'il s'étoit fait à la Cour du Roi par sa bonne mine, par sa civilité, par ses caresses, & par l'air engageant dont il obligeoit tout le monde, ne purent rien obtenir à cet égard. *

* Il y a un
Volume
sur cette
matiere
entre ceux
de Lome-
nie.

Il y a des Relations qui portent néanmoins que Charles Huit eut peu de temps après du dégoût pour la Comtesse de Beaujeu; & que Sa Majesté témoigna au Duc d'Orleans qu'il lui feroit plaisir, s'il la tiroit des mains de cette Princesse. Que le Duc d'Orleans forma là-dessus le dessein d'enlever le Roi, & qu'il écrivit au Duc de Bretagne de lui envoir pour cela trois cent Lances: Mais que ce Duc qui ne celoioit rien à Landais, lui en fit confidence, & que Landais en informa la Comtesse de Beaujeu; qui fit observer de si près le Duc d'Orleans & ses amis, qu'elle intercepta deux Lettres. L'une de Philippe de Comines, & l'autre de George d'Amboise, qui étoit alors Evêque de Montauban, & qui fût depuis Cardinal & Premier Ministre du Roi Louïs Douze. Que ces Lettres parloient avec tant de netteté de l'enlèvement du Roi, qu'il ne fut possible à l'un ni à l'autre des coupables d'éviter la punition qui leur étoit due. Mais que

1484.

George d'Amboise qui s'étoit fait de puissans amis auprès de la Comtesse de Beaujeu, en fût quitte à bon marché; au lieu que Philippe de Comines en fût mis dans une cage de fer, où il demeura huit mois entiers.

Les autres Princes Mécontens & les Seigneurs de la Faction du Duc d'Orleans imiterent le Comte de Longueville; & ce Duc, en attendant qu'ils fussent prêts, se retira dans la Ville Capitale de son Appennage; mais la Comtesse de Beaujeu, qui craignoit davantage cette seconde révolte que la précédente, à cause qu'elle étoit mieux concertée, ne lui donna pas tout le temps de se former dont elle avoit besoin: elle écrivit d'Amboise où elle étoit avec le Roi, au Duc d'Orleans, de venir trouver Sa Majesté; & sur quelques pretextes dont il usa pour differer d'obeir, le Marechal de Gié, eut ordre de l'emmenner à la Cour. Le Duc d'Orleans n'osa sonder la Bourgeoisie d'Orleans, si elle voudroit bien entrer dans son parti: il ne douta pas qu'elle ne persistât dans son refus; & ses amis n'étant pas encore venus en assez grand nombre pour la contraindre, il falut qu'il suivit le Marechal de Gié. * Il arriva

1486.

* Pierre
de Ro-
han,

à Amboise le cinq de Janvier 1486. mais il en partit dès le lendemain, sous couleur d'aller à la chasse. Il courut à toute bride jusqu'à Fontevraux, où sa sœur étoit Abbessé; & il y trouva des chevaux frais qui le porterent en Bretagne. La Comtesse de Beaujeu n'employa pas ses premiers soins à le poursuivre ni à le faire demander au Duc de Bretagne qui l'avoit reçu dans son Etat. Elle présuposa que l'un & l'autre seroient également inutiles; & les forces du Roi marcherent d'abord contre la Ville de Parthenay. Elle étoit encore ouverte en plusieurs endroits, le Comte de Longueville n'ayant point achevé de la fortifier. On l'y auroit enlevé, s'il y fût resté; & les Troupes qu'il avoit mises sur pied n'eussent pas manqué de se
dissi-

disputer à la veüe de celles du Roi, qui les surpassoient beaucoup pour le nombre & pour la discipline. Il évita cet inconvenient en se retirant avec elles dans la Bretagne avec tant de diligence qu'on ne le pût atteindre; & le Marechal de Gié, qui n'avoit rien gagné à les poursuivre, retournant sur ses pas, déchargea sa colere sur Parthenay. Il en rasa les nouvelles Fortifications jusqu'aux fondemens, & son Armée se divisa immédiatement après en trois Corps. Le premier alla sur les Frontieres des Provinces voisines de la Bretagne. Le second observa le Duc de Bourbon; & le dernier s'avança vers la Guyenne pour la retenir dans l'obeïssance du Roi. Le Duc de Bretagne rassura par les forces qu'il avoit receües du Comte de Longueville; & par le nombre de ses Sujets qui le venoient joindre, se plaignit d'avoir été trop poussé: il résolut de se vanger de sa principale Noblesse, & il commença par la dégradation de François Chrétien, qu'il soupçonnoit d'intelligence avec elle. Il visita ses Villes, & il en caressa les Bourgeois plus qu'il n'avoit accoutumé; & les Bretons qui ne laissoient pas d'être charmez par l'accueil extraordinaire de leur Duc, quoi qu'ils en connussent assez le véritable motif, fournirent aussi-tôt de l'argent contre les Mécontents. Le Duc d'Orléans & le Comte de Longueville se chargerent avec cela de les agguerir; & les Mécontents s'assemblerent à Châteaun Briant, où l'on délibéra s'ils se jetteroient encore une fois entre les bras des François, ou s'ils s'accotmoderoient avec leur Duc, dont il connoissoit l'inclination si portée à la Paix, qu'il les recevroit à bras ouverts au moment qu'ils offriroient de lui demander pardon. Les opinions furent partagées; & ceux qui vouloient que l'on continuât comme on avoit commencé, demeuroident d'accord du bon naturel de leur Maître, mais ils en tiroient cette conclusion: Que comme cela n'avoit

1486.

ce seroit degagée de sa parole. Outre que dans la premiere rencontre où les Mécoutens auroient du pire, ils donneroient eux-mêmes atteinte aux précautions qu'ils avoient prises, en demandant le double ou le triple du secours stipulé dans le Traité. Et de fait ils ne se firent pas plutôt assemblez du côté de Fougères, qu'ils apperçurent la faute qu'ils avoient commise, en se contenant de trop peu de Renfort. Le Duc de Bretagne leur opposa quatre fois autant de Troupes qu'ils en avoient; & la Comtesse de Beaujeu informée d'une si grande inégalité, prévint qu'ils seroient enlevés avec les quatre cens Lances & les quatre mille Fantassins qu'elle leur avoit prêtés, si elle ne leur fournissoit d'autres Troupes à l'instant qu'ils les demanderoient. D'autres Troupes du Roi s'avancerent donc par son ordre vers la Frontiere de Bretagne, & les Troupes du Duc d'Orleans sçachant qu'elles y étoient, apprehenderent à leur tour d'être enlevés: Celles que le Duc de Bretagne leur pouvoit opposer ne leur étant comparables, ni pour la valeur ni pour l'expérience. Il n'y avoit qu'un seul moyen d'éviter cet inconvenient; & le Comte de Longueville qui le connoissoit le mit en pratique, quoi qu'il parût d'abord contraire aux intérêts du Duc d'Orleans. Le Seigneur d'Albret pretendoit au Mariage de l'héritiere de Bretagne, sur les esperances que la Dame de la Val sa sœur, gouvernante de cette Princesse, lui en avoit donnée, & il ne s'étoit point rebuté jusques à l'arrivée du Duc d'Orleans en Bretagne: mais la presence d'un rival si redoutable l'avoit jetté dans un tel désespoir, qu'il avoit mené dans l'Armée du Roi les plus belles Troupes qu'il y eût. Son dépit eut plus d'effet que n'auroit eu sa perseverance; puisqu'il inspira au Comte de Longueville la pensée de le gagner dans la seule voie d'affoiblir le parti contraire, & de renforcer le sien. Il persuada si fortement au

Duc

Duc de Bretagne qu'il étoit perdu, s'il ne promettoit sa fille au Seigneur d'Albret, que ce Prince en fit expedier l'Acte par Jacques du Villiers son nouveau Chancelier. Il le signa, & il voulut que le Comte de Longueville, le Seigneur de Condom & la Dame de Laval le soucrivissent aussi. Ceux qui n'étoient point assez informez des intrigues d'alors trouveroient étrange que le Comte de Longueville eût abandonné les intérêts du Duc d'Orléans son cousin. Et l'on voit des Historiens qui l'accusent de perfidie en ce point : mais ils ne sçavoient pas que la promesse qui paroissoit si préjudiciable au Duc d'Orléans, tendoit uniquement à le sauver. Et de fait si toutes les forces du Roi Charles Huit, en l'état qu'elles étoient, fussent entrées dans la Bretagne, elles en auroient pu assiéger le Duc dans quelque lieu qu'il se fût retiré ; & ce Prince se trouvant dans une telle extrémité s'en seroit tiré en livrant le Duc d'Orléans à la Comtesse de Beaujeu. Au lieu que par la simple promesse de sa fille, il égaloit ses forces à celles des Mécontents, il détournoit la fâcheuse conjoncture, & se reservoit pour une meilleure, sans s'être trop avant engagé ; puisque nonobstant sa promesse, sa fille seroit toujours libre d'accepter, & même de choisir un époux. Outre qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'elle préférât au Duc d'Orléans qui étoit le plus beau, le plus jeune, le plus galant & le mieux fait des Princes de son temps, le Seigneur d'Albret, qui avoit déjà quarante ans, qui étoit veuf, qui avoit un fils Roi de Navarre, & qui d'ailleurs étoit si couperosé, & avoit tant de balafres sur le visage, que sa veüe pouvoit inspirer plus d'horreur que d'amour.

Le Seigneur d'Albret ne s'amusa pas à réfléchir sur l'avantage que son désespoir lui procuroit : il l'accepta avec une joye qu'il n'étoit pas capable de dissimuler ; il fit passer la meilleure partie de ses

1486.

Troupes du côté des Bretons, le reste s'étant assez piqué d'honneur pour ne vouloir pas servir son Seigneur direct contre son Seigneur suzerain; & il s'en alla lui-même dans le Royaume de Navarre pour y en lever de nouvelles, afin d'être mieux reçu dans la Bretagne, quand il y retourneroit pour en épouser l'héritière.

La Comtesse de Beaujeu de son côté ne perdit pas l'occasion de se délivrer du joug que les Mécontents lui avoient imposé de ne plus agir dans la Bretagne en qualité de simple auxiliaire. Elle y porta par elle-même la Guerre, & elle y fit entrer toutes les forces de France qui s'en étoient approchées. Sa raison fut que le Duc de Bretagne étoit devenu felon en deux manières: l'une en disposant de sa fille sans le consentement & même sans la permission du Roi de France. L'autre en subornant le premier Prince du Sang & des Troupes actuellement occupées à servir Sa Majesté. L'Armée Françoisé entra dans la Bretagne; & pour se mettre d'abord en réputation, assiegea la Ville de Ploermel; l'une des plus fortes de la Province, sur la présupposition que le Duc de Bretagne aimeroit mieux hazarder une Bataille, que de la laisser perdre. Cette conjecture se trouva véritable; & le Duc de Bretagne après avoir confié la garde de Nantes au Prince d'Orange, fils de sa sœur, s'avança pour dégager Ploermel. Mais la Comtesse de Beaujeu avoit pris des mesures pour le vaincre sans rien hazarder. Elle sçavoit que les Fantassins des Ennemis étoient presque tous Bas-Bretons; & que le feu Roi son pere donnoit de secrètes pensions à Mauleon, & à trois ou quatre autres Gentils-hommes fort accredités dans cette Infanterie. Elle les employa pour décourager les Bas-Bretons; & ils inspirèrent à leurs compatriotes tant de peur des armes Françoisés, que *chacun* s'en retourna dans sa maison. Une deser-
tion

tion si prompté & si générale, réduisit le Duc de Bretagne qui n'étoit plus en état de tenir la Campagne, à se réfugier dans Vannes avec le débris de son Armée; & les François n'ayant plus à se ménager au dehors, presserent Ploermel avec tant d'impetuosité, qu'ils l'emporterent d'affaut. Ils le mirent ensuite aux trouffes des Bretons; & ils les auroient enlevés dans Vannes, qui n'étoit pas une Ville de deffense, si la prudence du Prince d'Orange n'y eût pourveu. Il n'avoit pas si-tôt appris que les Bas-Bretons s'étoient débandez, qu'il s'étoit douté de la retraite du Duc de Bretagne dans Vannes, où les François ne manqueroient ni de le poursuivre ni de le prendre, si on ne l'en tiroit au plutôt. Il étoit dans cette veüe couru au Croisil: il avoit trouvé des Troupes Angloises: il les avoit embarquées sur la Flotte du Duc de Bretagne, & conduites à Vannes, où il avoit trouvé ce Duc sur le point de succomber: il les distribua dans la Ville & aux environs; & il empêcha de cette sorte que la Guerre ne fût terminée dès son commencement.

Le Duc de Bretagne & les siens eurent tant de hâte de se sauver, qu'ils abandonnerent la meilleure partie de leur bagage. Amaury de la Mouffaye qui commandoit les Troupes de Bretagne restées dans Vannes, ne pouvant pas tenir dans un lieu si foible, en sortit, après avoir conseillé à la Bourgeoisie de traiter avec les François. Il se proposa d'aller par terre joindre le Duc de Bretagne à Nantes, quoi que ce dessein fût perilleux & téméraire, les ennemis étant Maîtres de la Campagne. Il fit sans aucune mauvaise rencontre plus des trois quarts du chemin qui étoit très-long; mais en approchant de Nantes, il fut chargé & défait par Adrien de Boutieres, que les François avoient envoyé pour bloquer la

1486.

Bretagne, après avoir capitulé avec ceux de Vannes. Un progrès si prompt attira de nouveaux ennemis aux Vainqueurs, parce que le Comte de Longueville n'ayant pas tiré des Troupes du Seigneur d'Albret le fruit que la Bretagne en espéroit, & ne croiant pas que le secours de la Navarre arrivât assez-tôt, s'offrit pour en aller demander au Roi d'Angleterre. Le Duc de Bretagne le prit au mot; & le Comte de Longueville, que l'extraordinaire grosseur de son corps empêchoit de se déguiser, partit la nuit suivante, & ne marcha que durant les ténèbres. Comme il n'attendoit point de quartier de la Comtesse de Beaujeu, s'il fût tombé entre les mains des François, il prit des routes écartées, & supporta une infinité de fatigues dont il ne croioit pas que son temperament fût capable. Il évita toutes les embûches qu'on lui dressa, & il arriva à Saint Malo. Il s'y embarqua cinq diverses fois; mais le vent toujours contraire le rejetta les trois premières dans le Port dont il venoit de sortir, & les deux suivantes sur d'autres côtes de la Bretagne. Il se préparoit pour monter sur Mer une sixième fois, quand son voiage fut rompu par cet accident. Les Bas-Bretons reprirent les armes aussi facilement qu'ils les avoient quittées; & sur l'avis que leur Duc étoit bloqué dans Nantes, ils s'assemblerent en si grand nombre, que les meilleurs Historiens les font monter jusqu'à quatre-vingt mil. Ils passèrent par le lieu où le Comte de Longueville attendoit le calme, & ils le prièrent de si bon cœur de les commander, qu'il se mit à leur tête, & ne perdit pas un moment durant leur marche, pour les rendre capables d'exécuter le grand dessein qu'ils avoient formé. Il se donna lui-même la peine de les exercer, & il y employa ceux qui le devoient suivre en Angleterre; mais les Bas-Bretons presque tous Payfans étoient

étoient si peu capables de discipline , qu'ils ne sçavoient encore manier ni la pique ni l'épée lorsqu'ils parurent à la veüe de Nantes. Le Seigneur de l'Hospital après les avoir reconnus de près , fut si surpris de leur multitude , qu'il n'osa s'opposer à leur passage ; & ce fut là la plus grande faute que les François commirent durant la Guerre de Bretagne. Le Comte de Longueville avoïa depuis , que si les quatre mil Lances Françoises qui formoient le blocus de Nantes l'eussent attaqué , il auroit été perdu sans ressource , & les Bas-Bretons eussent tourné le dos dès le premier choc. Gilbert de Monpensier & les autres Officiers Generaux de l'Armée Royale firent le même jugement , mais l'Hospital n'étoit pas le premier Chef que le nombre des ennemis avoit effraïé. Il leva le blocus de Nantes , & le Comte de Longueville secourut & ravitailla cette Ville. Le gros de l'Armée Françoisë se retira à petites journées ; & l'Hospital voiant son entreprise déconcertée , s'en vangea sur la Ville de Dol qu'il prit : mais on laisse rarement échaper les belles occasions , sans que le contre-coup en rejaille sur ceux qui les ont perdus.

La levée du Siege de Nantes fut de telle consequence pour les affaires du Duc de Bretagne , que si ce Prince eût été secouru à propos par les deux plus considerables de ses Alliez , il auroit entièrement chassé les François de sa Province. Mais le temps étoit venu qu'elle devoit être réunie à la Monarchie dont elle relevoit. On a veu que Henri Sept Roi d'Angleterre étoit redevable à la France de la Couronne qu'il portoit ; & néanmoins il n'eût pas plutôt avis qu'elle étoit intervenue dans la querelle du Duc de Bretagne avec ses principaux Sujets mécontents , qu'il apprehenda qu'elle ne s'aggrandit de cette Province , & qu'elle ne mît par là les Anglois hors d'état de prof-

profiter des differends qui surviendroient à l'avenir entre les Rois Tres-Chrétiens & les Ducs de Bretagne. Il s'avisa pour l'en empêcher d'assembler son Parlement à Londres, & il y prononça contre Charles Huit & contre la Duchesse de Beaujeu la belle Harangue, qui fait la plus curieuse partie de son Histoire que le Chancelier Bacon a composée. Le Parlement lui accorda l'argent & les Troupes qu'il demandoit pour sauver la Bretagne; mais il lui survint une occasion qui le força de les employer ailleurs. Les Ennemis qui lui restoient dans l'Angleterre engagèrent l'Irlande à se révolter contre lui; & comme il auroit plus perdu sans comparaison si cette Isle eût changée de Maître, qu'il n'auroit gagné en secourant le Duc de Bretagne, il remit à un autre temps l'assistance qu'il lui devoit donner.

De plus Maximilien d'Autriche qui étoit l'autre Allié, dont le Duc de Bretagne faisoit le plus d'état, n'étoit pas moins ennemi des François que le dernier Duc de Bourgogne l'avoit été, & ne cherchoit pas moins que lui les occasions d'empêcher qu'ils nes'aggrandissent, en réunissant à leur Monarchie les Provinces qui en avoient été détachées. La succession de Sigifmond Langrave d'Alsace son oncle paternel, qu'il venoit de recueillir, lui avoit donné lieu d'envoyer en Bretagne quinze cent Soldats Alemands; & il les auroit bien-tôt suivis avec d'autres Troupes, si les Flamans ne se fussent révoltez contre lui. L'autorité qu'il avoit sur ces peuples n'avoit pas duré plus long-temps que la vie de Marie de Bourgogne sa femme leur Souveraine; & cette Princesse n'étoit pas plutôt morte par le fâcheux accident que l'on a rapporté dans l'Histoire de Louïs Onze, qu'ils s'étoient crus dispensés du serment qu'ils n'avoient prêté à Maximilien, qu'à

qu'à cause qu'il étoit son mari. Ceux de Gand qui étoient alors les plus puissans d'entre-eux avoient eu une raison particulière de se soulever, & mêmes d'exciter les autres à suivre leur exemple. Ils avoient contraint Maximilien de livrer Marguerite d'Autriche sa fille qui n'avoit que trois ans au Roi de France, afin qu'elle fût élevée à sa Cour, jusqu'à ce qu'elle eût l'âge de consommer son Mariage avec le Dauphin, & de le mettre cependant en possession des Comtez d'Artois & de Bourgogne pour la Dot de cette Princesse; & il n'y avoit point d'exemple dans les derniers siècles qu'une telle injure eût été pardonnée. Maximilien en avoit tout le ressentiment dont il étoit capable; & comme il ne dissimuloit point assez ses véritables sentimens, ceux de Gand s'étoient si bien aperçus d'avoir encouru sa haine irréconciliable, qu'ils crurent être forcez de le traiter d'Ennemi, jusqu'à ce que l'Archiduc Philippe son fils leur Souverain fût en âge de les gouverner par lui-même. Ils avoient néanmoins à craindre qu'il ne les accablât par les forces qu'il tireroit d'Alemagne; & ce fut dans la veüe de prévenir cet inconvenient, qu'ils eurent recours à Creve-cœur Descordes, qui commandoit les Troupes de France destinées à garder la Picardie. Descordes étoit trop habile pour rompre ouvertement avec Maximilien, pendant que les armes du Roi Charles Huit son Maître seroient occupées en Bretagne. Mais il sçavoit aussi que l'unique moien de le détourner d'assister les Bretons, consistoit à l'embarasser dans les Pays-bas; & il le fit avec une précaution qui lui ôtoit le pretexte de se plaindre, que les François eussent rompu le dernier Traité qu'il avoit conclu avec eux. On licentia les meilleurs Soldats François, après les avoir disposez à prendre parti avec ceux de Gand, qui furent ain

, de
sorte

sorte qu'ils défirent l'Armée de Maximilien. Ceux de Bruges porterent encore plus loin leur violence à l'égard de ce Prince ; puis qu'ils le mirent en prison ; & l'y retinrent si long-temps ; qu'il falut que l'Empereur Frederic Trois son pere employât tout son credit & toutes les menaces des Princes d'Alemagne , pour les obliger à le mettre en liberté. Cependant il ne l'eut pas plutôt recouvrée , qu'il déclara la Guerre aux François , par la seule raison qu'il venoit d'apprendre que le Roi Charles Huit , au lieu d'achever son Mariage avec Marguerite d'Autriche sa fille , vouloit la répudier , sans lui rendre les Comtez d'Artois & de Bourgogne qu'il avoit recens pour sa Dot. Si cette nouvelle affaire eût duré long-temps ; elle auroit rendu plus difficile aux François la Conquête de la Bretagne ; & Descordes pour la terminer dès son commencement , mit en usage cette ruse. Il persuada à Maximilien par des personnes interposées que la Ville de Bethune des plus confidables de la Province d'Artois se rendroit à lui , pourveu qu'il lui envoiât assez de gens de Guerre pour la garantir du Siege que les François ne manqueroient pas d'y mettre aussi-tôt qu'ils apprendroient qu'elle auroit changé de Maître , & Maximilien fit aussi-tôt partir l'élite de son Armée sous les ordres de Charles Duc de Gueldres , d'Engelbert Comte de Nassau , & de Philippe de Ravelstein. Mais ces trois Officiers Généraux ne marcherent pas long-temps sans tomber dans l'embûche que Descordes leur avoit dressée. Ils se défendirent pourtant avec une obstination qui coûta la vie au frere de Descordes , & à plusieurs autres Gentils-hommes de Picardie : mais enfin ils furent si generalement défaits , qu'il s'en sauva peu. Ceux qui ne demurerent par sur la place furent prisonniers avec le Duc de Gueldres

& avec le Comte de Nassau ; & Maximilien que cette perte reduisit à l'impossibilité de tenir la Campagne , fut contraint d'abandonner les Provinces Valonnes à la discretion des Vainqueurs qui les ravagerent à leur aise.

Le Duc de Bretagne frustré du secours de l'Angleterre & des Pays-bas par les accidens que l'on vient d'abreger , & d'ailleurs convaincu par sa propre experience qu'il s'étoit attiré la Guerre contre les François, en mécontentant sa principale Noblesse, eslaia de se la reconcilier. Le Parti du Duc d'Orleans avoit déjà rammené le Prince d'Orange , & il se chargea de traiter avec les autres. Le Marechal de Rieux étoit sans contestation le plus puissant d'entre eux, & l'on s'adressa directement à lui. Le Seigneur de Condom lui fut envoyé, & lui porta des Lettres du Duc de Bretagne qui ne pouvoient être plus engageantes. Ce Prince promettoit d'oublier entièrement le passé : de disgracier ses Favoris à la premiere jalousie que sa Noblesse en témoigneroit : De rétablir le Marechal de Rieux à la tête de ses Armées , & de suivre ses Conseils. Le Parti du Duc d'Orleans se rendoit garent des promesses du Duc de Bretagne , & s'obligeoit en tout cas à dédommager le Marechal de Rieux en France de ce qu'on lui offroit en Bretagne. Le Seigneur de Condom ajoûta de vive voix , que le salut de la Bretagne dépendoit , après Dieu , de la détermination du Marechal de Rieux ; & que comme il la conserveroit infailliblement à son Maître en retournant vers lui , il la réuniroit à la France , en persistant dans le parti de cette Monarchie : Que ses propres interêts alloient tous à se reconcilier avec son maître ; & que tant que la Noblesse de Bretagne ne releveroit immédiatement que d'un Duc : elle seroit assurée de garder ses Privileges ; au lieu qu'en passant sous

1486. la domination du Roi de France, elle ne pourroit plus se revolter impunément. Qu'enfin le Marechal de Rieux ne seroit que simple Officier dans l'Armée Françoisé, & qu'il pouvoit commander en chef celle de Bretagne.

Le Marechal de Rieux n'avoit rien à dire contre cela; & d'ailleurs il étoit fâché de ce que les François n'observoient plus aucune des conditions dont ils étoient convenus avec les Mécontents. Il étoit convaincu de la nécessité de rompre avec eux; & l'on adjoute qu'il reçût à la Cour de France un mécontentement qu'il ne luy fût pas possible de digerer. La Comtesse de Beaujeu que l'on nommera désormais Duchesse de Bourbon, à cause que le frere aîné de son mary mourut alors, ne pût s'empêcher de témoigner trop de joye sur les avantages qu'elle venoit de remporter en Bretagne par la prise de Ploermel; & qu'elle dit au Marechal de Rieux que les François avoient mis le Siège devant Nantes, & qu'ils étoient déjà descendus dans le fossé de cette Place: Que le Marechal de Rieux se sentit piqué de cette raillerie, parce que la Duchesse de Bourbon luy avoit engagé sa parole & celle du Roy que les François n'entreprendroient rien d'important sans sa participation, & même sans son consentement; & qu'il reparut à cette Princesse que ce n'étoit pas là l'exécution de la promesse qu'elle luy avoit faite; & qu'elle apprenoit de trop bonne heure au Roy son frere à devenir infidele. Qu'à ce moment il changea d'inclination à l'égard de la France; & que les autres Seigneurs Bretons qu'il avoit engagés dans les interêts de la Couronne suivirent l'exemple de ce Marechal avec d'autant plus de facilité, qu'ils s'aperceurent d'avoir eux-mêmes forgé les chaînes dont ils alloient être

atta-

attachez. Quoy qu'il en soit le Marechal de Rieux ne pût se résoudre de quitter les François, qu'en les mettant dans leur tort; & en les quittant d'une maniere si honnête qu'en cas que le Duc de Bretagne luy manquât de parole, il trouvat auprès d'eux un second azile. Il souhaita donc de sçavoir avant que de répondre au Seigneur de Condom, si le party du Duc d'Orleans ne se raccommoieroit pas avec la Duchesse de Bourbon dans le même temps que les François se retireroient de la Bretagne; puisque ce party ne s'y étoit engagé qu'en consideration de la Paix, & pour se réserver à tout événement une retraite certaine. Le Marechal de Rieux dépêcha François Dubois le plus sage & le plus adroit de ses domestiques à la Duchesse de Bourbon, pour luy représenter que le Duc d'Orleans & les autres Mécontents de son administration étoient prêts de s'y soumettre, & de rentrer dans leur devoir, pourveu qu'elle les assurât d'un pardon sincere; & que comme elle n'avoit pas eu d'autre sujet que celui-là pour faire entrer les Troupes du Roy dans la Bretagne, il la prioit de les retirer & d'exécuter de bonne foy la Convention qu'elle avoit elle-même proposée, & depuis signée.

La Duchesse de Bourbon différa autant qu'il luy fut possible de s'expliquer là dessus à Dubois; & ce ne fut qu'après avoir épuisé toutes ses défaites, qu'elle luy avoua que les Armes Françaises n'avoient point eû d'autre bût en entrant dans la Bretagne, que d'y poursuivre les rebelles. Mais que depuis, le Duc de Bretagne se les étoit directement attirées par deux crimes de félonie, dont on étoit prêt de le convaincre dans les voyes legitimes. L'un en disposant de sa fille sans le consentement du Roy, & l'autre en débauchant une bonne partie de l'Armée de Sa

Maje-

Majesté. Que ces deux crimes étoient tout à fait differens de celui du Duc d'Orleans, & de ses Associez, & ne devoient pas moins être réparés que le leur, avant que les Troupes Françoises fussent rappellées de son Etat. Le Seigneur de Condom fut renvoyé avec une pareille réponse que celle qui avoit été faite à Dubois; & le Marechal de Rieux, qui n'attendoit que le retour de ce Domestique, pour tourner casaque, conclut en secret la réconciliation avec le Duc de Bretagne, qui luy envoya des forces avec lesquelles il s'assura de deux Places. L'une fut celle d'Ancenis, dont la propriété luy appartenoit, & dans laquelle il avoit mis deux ou trois cent François qu'il chassa. L'autre fut celle de Château-Briant. Le Seigneur de cette Place étoit son gendre: mais il le connoissoit tellement attaché aux François, qu'il crût que ce seroit temps perdu que de luy proposer de la rendre. Il aimoit mieux s'assurer de sa personne, & il seignit de luy rendre visite. Château-Briant recut son beau-pere sans en concevoir aucune défiance: il le voyoit à la vérité fort accompagné, mais il supposoit que la Guerre en fût cause; il ne s'aperçut de sa faute qu'après que le Marechal de Rieux s'étant saisi du Donjon du Château luy découvrit qu'il avoit renoncé à l'amitié des François, parce qu'ils étoient parjures, & qu'il ne pouvoit plus douter que leur dessein ne fut de s'emparer de la Bretagne. Que si son gendre le vouloit seconder, il luy promettoit de grandes récompenses de la part du Duc de Bretagne leur commun Maître: mais que s'il persistoit dans leur party, il luy permettoit de se retirer auprès d'eux avec ses Domestiques seulement. Château-Briant ne se mit pas en danger de se faire resserrer en reprochant à son beau-pere son inconstance. Il sortit sans rien di-

re, & rejoignit les François qui le consolèrent de sa perte, en luy promettant de la reparer au plûtôt. Et de fait la Duchesse de Bourbon ne jugea pas devoir différer de punir le Marechal de Rieux de son inconstance, de crainte que les autres Bretons qui étoient passez avec luy du côté des François ne l'imitassent, en s'imaginant qu'ils le pourroient faire impunément comme luy. Elle commanda non seulement qu'on reprit la Place de Château-Briant qu'il y enoit de s'urprendre, mais encore qu'on le chassât de celle d'Ancenis, & qu'on la rasât jusqu'aux fondemens. Cet ordre fut exécuté avec autant de hauteur qu'il avoit été donné; & le Marechal de Rieux pour ne pas céder en moderation à son gendre, ne se contenta pas de supporter son affliction sans se plaindre: mais de plus il enchérit sur luy, en negligeanç de se venger. Il se voyoit vers la fin du mois de Février mil quatre cent quatre-vingt-huit à la tête de l'Armée de Bretagne fort icite, pourvenü d'Artillerie, & renforcée de quatre mil Fantassins Navarrois, que le Seigneur d'Albret y avoit menez, sans pretendre les commander autrement que comme Officier subalterne; & néanmoins ce Marechal aimoit mieux l'employer à recouvrer Vannes, qu'à prendre en France une Place qui favorisât la restitution d'Ancenis. Camperoux Gouverneur de Vannes avoit du courage: mais sa Garnison étoit foible, à cause que les François ne s'enfermoient pas alors volontiers dans les places menacées de Siege; & d'ailleurs les murailles étoient tombées en divers endroits, aux premiers coups de cañon qui y avoient été tirez. Il se vit ainsi réduit à prévenir en capitulant, l'assaut qui luy étoit préparé, & qu'il n'étoit pas en état de soutenir. L'Armée du Roy ne demoura pas long temps oisive, & pro-

1486.

1488.

hta

1488.

fit de la faute qu'elle s'étoit apperceuë d'avoir commise en investissant Nantes, sans s'être auparavant assurée de Filicere, qui en étoit comme la clef. Elle campa devant cette Place, quoy que la saison fût encore incommode, elle prit ses mesures pour n'en partir, quoy qu'il arrivât, qu'après l'avoir soumise. Sa résolution étonna le Party du Duc d'Orléans, & de fait il étoit aisé de voir que si elle prenoit Filicere, elle retourneroit aussi-tôt devant Nantes; & le Duc de Bretagne pour sauver cette Ville la plus importante des siennes abandonneroit au Roi Charles Huit ceux de ses Sujets qui avoient été cause de la rupture entre Sa Majesté & lui. Il n'y avoit que deux voyes pour sauver Filicere, celle de la negociation, & celle de la Bataille; la premiere étoit plus assurée que la seconde; & le Comte de Longueville jugea à propos de commencer par elle. Il se fit députer par les Ducs d'Orléans & de Bretagne; quoi qu'il ne doutât pas de l'aversion que la Duchesse de Bourbon avoit pour lui: il ne laissa pas d'exposer sa vie en faveur de son parti, sur ce qu'il étoit convaincu qu'aucun autre que lui ne negocieroit avec tant de succès une commission si delicate. Il trouva la Cour dans la Ville d'Angers; & la Duchesse de Bourbon qui ne pouvoit se dispenser d'avoir de la consideration pour lui, parce qu'il avoit épousé la sœur de sa mere, se crut obligée à l'oïr en presence du Roi & du Conseil étroit. Il y parla en des termes qui n'eussent été ni bien-seans, ni favorablement écourez, s'ils eussent sorti de la bouche d'un Ambassadeur ordinaire. Il remontra avec la brieveté d'un Prince, & avec la vigueur d'un Ministre, que le Duc de Bretagne n'avoit rien fait qui dût obliger le Roi à le traiter d'Ennemi, & que son plus grand mal étoit de n'avoir que des filles, & d'être

d'être vieux, & trop infirme pour supporter désormais les fatigues de la Guerre : Qu'il avoit succombé sous la haine des principaux Seigneurs de la Bretagne pour Landois, & qu'il les avoit vus se revolter contre lui sur cet unique fondement : Qu'il n'avoit pu néanmoins se résoudre à les en châtier ; mais que la méchanceté de son Favori étoit allée jusqu'à faire publier à son insçu, quoi que sous son nom, une Ordonnance pour raser leurs maisons, & pour dégrader leurs forêts : Qu'il n'en avoit pas salu davantage pour faire dégénérer leur revolte en une Guerre ouverte, & pour procurer au Duc de Bretagne un affront si grand ; qu'aucun de ses Prédecesseurs n'en avoit reçu de semblable : Que le Duc d'Orleans & le Comte de Longueville ses parens étoient venus pour l'en consoler, & qu'il n'avoit ni dû ni pû honnêtement les chasser, puisqu'ils étoient accourus de si-loin pour lui rendre un bon office : Que le Roi ne s'en étoit pas formalisé, & que cependant il avoit fait la Guerre, sans la déclarer, au Duc de Bretagne son Feudataire innocent, desarmé, & qui ne s'attendoit à rien moins que cela : Que ses parens, & ses amis François après l'avoir consolé ne demandoient autre chose, que l'agrément de Sa Majesté pour s'en retourner chacun dans ses Terres : Qu'ils en étoient à la vérité partis sans congé ; mais qu'une jalousie de Cour en avoit été la cause, & que cette jalousie ne regardant, ni la personne du Roi, ni son Etat, ne les avoit pas détournés, & ne les détourneroit point à l'avenir de l'obéissance & de la fidélité qu'ils devoient à Sa Majesté : Que le Duc de Bretagne avoit si peu de tems à vivre, qu'il ne meritoit presque plus que l'on eût égard à lui, mais qu'il lui restoit deux filles, dont l'aînée n'ayant pas encore douze ans accomplis ; bien-loin de s'être attirée

1488.

la colère du Roi, devoit par toutes sortes de droits être mise sous sa protection ; & que non-obstant au lieu de se préparer à la défendre si on l'attaquoit, on travailloit à la frustrer de la succession de son pere : Qu'elle ne demandoit au Roi que la justice qu'il ne pouvoit refuser aux moindres de ses Sujets, quoi qu'elle eût lieu de l'esperer par d'autres considerations, & sur tout par celle de l'honneur qu'elle avoit d'être née Princesse du Sang Royal de France. *

* De la
Branche
de Dreux.

Le discours du Comte de Longueville fit impression sur le Roi & sur les Conseillers d'Etat ; & la Duchesse de Bourbon auroit eu bien de la peine à le renvoyer mécontent, s'il ne fût survenu dans le plus fort de la negociation deux accidens, dont le moindre étoit plus que suffisant pour la déconcerter. Le Duc de Bretagne, après avoir reçu des secours d'Allemagne, d'Angleterre, & d'Espagne, outre celui que le parti du Duc d'Orleans avoit tiré secrettement de France, mit sur pied une Armée capable de secourir Filicere en enlevant un quartier des Assiegeans ou en les combattant, s'ils sortoient de leurs lignes pour aller au devant d'elle. Sa marche fut du côté de Dol : & elle y étoit arrivée lorsqu'il y survint de la division. On a vu que le Duc d'Orleans n'étoit allé en Bretagne que pour y chercher un azile contre la Duchesse de Bourbon & pour déferer au Conseil du Comte de Longueville, qui le pressoit de penser à la fille aînée du Duc de Bretagne. Mais à la premiere veüe de cette Princesse il avoit senti les effets de la sympathie naturelle entre deux jeunes personnes de différent sexe, destinées l'une pour l'autre.

Anne de Bretagne à la verité n'étoit pas encore nubile, mais il s'en falloit peu ; & d'ailleurs elle étoit plus avancée que les filles n'ont accou-

rumé del'être à pareil âge. Sa beauté éclatoit déjà beaucoup, & promettoit davantage dans quelques années. Elle étoit un peu boiteuse, mais elle cachoit ce deffaut avec tant d'adresse qu'il falloit demeurer long-tems avec elle pour s'en appercevoir. Son esprit étoit penetrant & solide: Il y avoit dans sa conversation des charmes inévitables pour ceux auxquels elle ne dédaignoit pas de plaire: & les autres y trouverent trop de fierté. Les uns l'attribuoient à l'avantage qu'elle avoit d'être née heritiere du plus beau Duché de la Chrétienté après celui de Milan, & d'autres à la Dame de Laval sa gouvernante, qu'elle s'étoit proposée d'imiter. Elle aimoit tellement à commander qu'elle auroit été malheureuse avec un mari qui l'en eût empêchée, & sa haine étoit implacable, mais elle avoit eu si peu d'occasions de montrer que c'étoit là son foible, que les personnes qui l'approchoient l'en croyoient exempté. Ainsi le Duc d'Orleans ne voyant en elle que ce qui servoit à la faire aimer, & n'ayant garde de s'imaginer que ce qu'il ne voyoit pas fût moins agreable, il en devint si amoureux, qu'il n'étoit déjà plus en état de moderer ses passions, lorsque le Seigneur d'Albret lui fut preferé. Il devint presque aussitôt jaloux qu'Amant, & la premiere occasion qu'il eut de le témoigner, fut celle de l'approche des deux Armées. Celle de Bretagne s'attendoit de combattre, & sur ce fondement le Seigneur d'Albret en voulut commander l'avant-garde, par cette raison, qu'aucun autre n'y avoit tant d'interêt que lui, puisqu'il devoit épouser l'heritiere de Bretagne. Le Duc d'Orleans soutint au contraire que si l'on jettoit les yeux sur un autre que lui, ce seroit avec un extrême prejudice de sa qualité de premier Prince du sang, & de successeur presomptif de la Couronne. Toute l'Armée

1488.

se declara pour l'un ou pour l'autre de ces deux chefs, & le Maréchal de Rieux n'ayant pu l'en empêcher, la vit plusieurs fois sur le point de tourner contre elle-même les armes qu'elle avoit à la main contre celles du Roi. Il employa trois jours entiers pour appaiser le différent, & Filice-re qui eût pu être secourüe durant ce tems se perdit. La nouvelle en fut portée aux Bretons dans la plus grande chaleur de leur contestation; & elle leur donna tant de honte qu'ils consentirent à l'ouverture d'un accommodement, que le Maréchal de Rieux leur avoit proposé, & qu'ils s'écoient obstinez jusques là à refuser. Cette ouverture consistoit en ce que ce Maréchal commanderait lui-même l'avant-garde, au lieu du Corps de bataille où il devoit être; & que les deux competeurs agiroient auprès de sa personne, sans emploi, & comme simples volontaires.

Le Duc d'Orleans se soumit à cette condition plus par nécessité que de bon gré, & le Seigneur d'Albrét moins Generoux, ou plus animé que lui, résolut en l'acceptant de se vanger de son rival, en le mettant par une insigne calomnie hors d'état de combattre. La Duchesse de Bourbon ne s'étoit pas d'abord déterminée à donner un seul General à toutes les forces qu'elle enverroient en Bretagne; dans la crainte que si celui qu'elle choisiroit venoit à s'entendre avec le parti d'Orleans il ne la supplantât. Elle ne se tenoit point assez assurée du Duc de Bourbon son beau-frere, quoi qu'elle se fut deux fois reconciliée avec lui. Sa défiance étoit fondée sur ce que si ce Prince n'avoit pas laissé de lui manquer de parole; nonobstant qu'elle lui eût procuré l'épée de Connétable, le Duc d'Orleans pourroit bien le rengager une troisième fois dans ses intérêts. Elle ne jugea pas non plus à propos de se fier dans une affaire de telle importan-

te à Gilbert de Mompensier, quoi qu'elle n'eût d'ailleurs aucun sujet de le soupçonner, puisque la branche de Mompensier étoit sortie de celle de Bourbon, & que les Cadets de la Maison Royale vivoient alors dans une grande dépendance à l'égard de leurs aînez. Elle n'osoit tirer Descordes de la Frontiere de Picardie où sa presence étoit necessaire, contre les Anglois & contre les Bourguignons qui le respectoient plus que les autres Generaux François; & d'ailleurs le Roi Louïs Onze l'avoit défendu par un article de son testament.

Le Maréchal de Gié n'étoit pas moins utile à la Cour, où les amis secrets du Duc d'Orleans n'attendoient que l'occasion pour se déclarer, & l'Amiral de Graville fuyoit les Commissions qui l'auroient pû éloigner pour long-tems de la presence du Roi, quoi qu'elles fussent éclatantes: Il prevoit que Sa Majesté ne seroit pas long-tems sans agir par elle-même, & il se promettoit d'acquiescer auprès d'elle assez de reputation. Ainsi la Duchesse de Bourbon retenue par tant de considerations de penser aux personnes les plus propres à la fonction dont il s'agissoit, s'arrêta à un homme de vingt six ans, qui excelloit déjà dans la profession des Armes, & donnoit esperance de surpasser les plus grands Capitaines, lorsqu'il auroit acquis ce qui lui manquoit du côté de l'experience. C'étoit Louïs de la Trimouille; qui dès l'âge de treize ans se sentant assez robuste pour porter les armes, s'y étoit appliqué, non pas comme les autres Seigneurs François, parce que c'étoit leur exercice, mais pour en apprendre les secrets, & pour devenir grand Capitaine. Il avoit passé par les degrez de la basse milice, & en avoit pratiqué tout le fin. Il étoit déjà Lieutenant de la Compagnie des Lances de Beaujeu: il n'y avoit

personne dans l'Armée du Roi, après ceux que l'on a nommez, qui fût plus estimé que lui; & ce qui acheva de le rendre digne du Generalat, fut qu'on sçavoit que le Duc d'Orleans avoit essayé de l'engager dans ses interêts, & qu'il n'y avoit pas réüssi. Le choix de la Duchesse de Bourbon fut si generalement approuvé dans l'Armée Françoisé qu'il n'y causa pas le moindre changement. Gilbert de Monpensier ne dédaigna pas de lui obeïr, & ce grand exemple assujettit sans peine les autres Officiers à la Trimouille. Les François assurez de n'avoir plus à dos la Garnison tres-forte de Fougères dans le même tems qu'ils auroient en tête l'Armée Bretonne, allerent au devant d'elle aussi-tôt que la Trimouille, averti par ses espions, à toute heure de ce qui se passoit dans le Camp des Ennemis, eût rangé son Armée sur le modele que l'on va représenter.

Comme le Maréchal de Rieux s'étoit mis à la tête de l'avant-garde Bretonne, & qu'il avoit confié le corps de bataille à Quintin, & l'arriere-garde à son gendre Château-Briant, qu'il avoit enfin détaché du parti des François. La Trimouille se mit par opposition à la tête de l'avant-garde Françoisé, & laissa les deux autres corps à Monpensier & au Maréchal de saint André. Il avança dans cette posture jusques à saint Aubin, & ses Coureurs y rencontrèrent les Ennemis qui sortoient d'un desordre pire que le précédent. Le Seigneur d'Albret attentif à se vanger du Duc d'Orleans avoit inventé cette ruse. Il avoit persuadé aux Bretons que ce Prince & ceux de son parti n'ayant pû se raccommoier avec la Cour de France, par le moyen du Comte de Longueville qu'ils y avoient envoyé, à moins que de rendre un signalé service à leur patrie en trahissant les Bretons, dans la conjoncture d'une Bataille décisive, s'y étoient

étoient enfin résolus. Que c'étoit pour exécuter une telle perfidie, que le Duc d'Orleans s'étoit obstiné à prétendre le commandement de l'avant-garde Bretonne, afin de ruïner plus infailiblement les deux autres corps en la tournant contre eux : Qu'il ne laisseroit pas de s'acquitter de sa promesse si on lui permettoit & aux siens de combattre auprès du Maréchal de Rieux en qualité de Volontaires, puisqu'ils étoient en assez grand nombre pour y donner acces à l'Ennemi & pour faire ainsi pancher la Victoire de leur côté, & qu'il falloit en toute maniere les tirer de là.

L'intention du Seigneur d'Albret en tramant cette sedition avoit été d'empêcher à quelque prix que ce fût les François de combattre. Il connoissoit l'humeur fiere & emportée du Duc d'Orleans & de ceux de son Parti : Il prevoioit, que si après les avoir frustré de la gloire de commander l'avant-garde, on leur defendoit encore de s'y trouver en qualité de Volontaires, ils seroient saisis d'un dépit qui les obligeroit à quitter l'Armée, & le Duc d'Orleans n'oseroit plus se presenter devant la Princesse de Bretagne, après avoir negligé l'occasion de lui déclarer son amour, en hazardant sa vie pour lui conserver son Duché. Mais l'artifice du Seigneur d'Albret ne réussit pas dans toute son étenduë, & ce ne fut peut-être que pour avoir été trop bien concerté. Les Bretons se mutinerent en effet, & demandoient au Maréchal de Rieux qu'il envoiât les François dans une Ville prochaine attendre l'évenement du Combat; mais le Maréchal de Rieux leur étant allé porter cette nouvelle, ils apprehenderent si fort de ne pas être du Combat, qu'ils offrirent tout d'une voix de donner leurs Chevaux aux Bretons, & de combattre à pied, pourveu qu'on leur permit de se mêler avec les

1488.

Anglois. Ils ajoûterent qu'aussi-bien ces Anglois n'étoient que trois cent, & que le Maréchal de Rieux ne voulant pas qu'il parût que leur Roi Henri Sept en eût envoié si peu, se proposoit d'y ajoûter dix-sept cent hommes couverts de Casques semblables aux leurs, afin qu'on les prît pour deux mille. La proposition des François sembla si plausible, que le Maréchal de Rieux disposa les Bretons à s'en contenter, & leur Armée venoit seulement d'être rangée en bataille, quand la Françoisie l'attaqua: le fracas * de l'Artillerie, fut horrible des deux côtez, parce que les Cavaliers n'étoient pas encore accoutuméz à l'éviter en ouvrant leurs rangs, & les Fantassins en se couchant par terre. Dès qu'il eut cessé la Trimouille s'ébranla contre le Maréchal de Rieux, & ne pouvant l'enfoncer, s'avança tant soit peu à côté. Il n'y trouva que de la Cavalerie legere qu'il rompit aisément; & tombant ensuite avec toute l'impetuosité dont il étoit capable, sur le Corps de Bataille, il rencontra les Bretons montez sur les Chevaux des François, qui ne se trouvant pas assez fermes sur les arçons, furent tout d'un coup renversez par les hommes d'armes du Roi. Ils ne se rallierent point, & leur Infanterie abandonnée fut presque toute taillée en pieces, à cause que les François se picquerent de ne pas donner de quartier aux Etrangers qui s'étoient mêlez dans la querelle du Duc de Bretagne avec Charles Huit. Ils distinguerent aisément d'avec eux leurs compatriotes: ils les traitterent avec toute l'humanité possible, & ils prirent pourtant garde qu'aucun n'échappât. Le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange demeurèrent prisonniers, & ceux à qui leurs personnes furent confiées les tirerent de la presse, & les menerent en lieu seur. Les autres poursuivirent leur *pointe*, & furent surpris en ne trouvant plus

d'ex-

* Dans les
diverses
Relations
de la Ba-
zaille de
Saint Au-
bin, entre
les Ma-
nuscripts
de M. de
Bctune.

d'ennemis à vaincre. Il sembla que Château-Briant eût changé d'humeur en cessant d'être François, & fût devenu lâche en se déclarant contre la Duchesse de Bourbon. L'effroyable spectacle de six mille hommes à qui l'arrivée du Roi venoient d'ôter la vie & de presque autant de gens qu'ils avoient fait prisonniers lui fit perdre le jugement. Il n'attendit pas le choc de la Trimouille, & son arriere-garde aussi peureuse que lui l'imita dans sa fuite. Le Maréchal de Rieux plus irrité de la consternation de son Gendre que de celle du Corps de Bataille & de l'arriere-garde jugea qu'il y auroit de la temerité pour lui à s'attirer sur les bras toute l'Armée du Roi qui restoit encore en état de le choquer. Il profita de l'occasion que les vainqueurs prenoient haleine, afin de l'attaquer en fuite avec plus de vigueur, & il s'éloigna d'eux, sans neantmoins perdre ses rangs, avec tant de precipitation qu'on ne put l'atteindre. Il se retira de saint Aubin, où il avoit été battu le vingt-huit de Juillet mil quatre cent quatre vingt-huit, vers Dinant : Il y ramassa les fuyars, & il se contenta de les corriger doucement de la faute qu'ils avoient commise: Il les distribua, pour la reparer, dans les Places où les premiers efforts des victorieux étoient à craindre, & sur tout on observa comme un trait de singuliere prudence, qu'il ne déposa ni soldat ni Officier.

Voilà ce que portent les Relations manuscrites de Betune, mais celles de Lomenje décrivent la Bataille de S. Aubin d'une differente maniere. Adrien de l'Hospital, Seigneur de Choisi, selon elles, commandoit l'avant-garde de l'Armée Françoisse : le Corps de Bataille obéissoit à Loüis de la Trimouille, qui n'étoit pas General de cette Armée, mais seulement Lieutenant de Gilbert de Monpensier, qui n'avoit pu s'y trouver par des raisons qui ne sont point assez développées

1488.

dans les Autheurs du temps ; & Graville étoit à la tête de l'Arriere-garde , soit qu'il l'eût mérité par ses longs services , ou que la Duchesse de Bourbon eût eu égard à la faveur du jeune Roi son Frere qu'il partageoit déjà avec le Sénéchal Beaucaire. L'Armée de Bretagne avoit de si grands avantages sur les François , qu'elle les auroit entierement défaits si elle eût sçû ou voulu s'en prévaloir. Elle s'étoit campée en un lieu d'où il auroit falu avoir le double des forces dont elle étoit composée pour la chasser. Cependant elle étoit la plus puillante ; & elle auroit tué , ou mis hors de combat pour le moins la moitié de ses Ennemis avant qu'ils eussent passé au travers des retranchemens qu'elle avoit creusés pour sa seureté. Le reste bien loin de la vaincre n'auroit osé l'attaquer , & elle auroit ainsi triomphé sans courir de risque. Les François ne s'en approcherent le vingt-huit de Juillet que par Compagnies , & sans ordre de Bataille , parce qu'ils avoient négligé de l'envoyer reconnoître , & que par conséquent ils ne sçavoient pas en être si proches qu'ils l'étoient en effet. Le Maréchal de Rieux s'en aperçût à la verité , & commanda à l'Armée de Bretagne de les attaquer avant que leur Avant-garde eût achevé de se ranger , & disposé sur ses Ailes son Artillerie en laquelle consistoit sa principale force. Mais tous les autres Officiers tant Generaux que Subalternes n'en furent pas d'avis , & donnerent à l'Ennemi tout le loisir dont il avoit besoin pour se disposer au combat , & ce fut là leur premiere faute qui fut bien-tôt suivie d'une seconde , non moins considerable ni moins desieuse. Car encore qu'ils eussent abandonné leur fort en sortant de leurs retranchemens , ils pouvoient nonobstant être à couvert par le côté droit & par le gauche ; & d'ailleurs il ne leur importoit pas d'être couverts par derrière , puisqu'ils

qu'ils ne craignoient pas qu'on les attaquât par là. Un bois les couvroit à droite, & leurs chariots étoient en assez grand nombre pour les couvrir à gauche s'il les y eussent rangez. Mais ils s'éloignerent tellement du bois, que l'Armée Françoisé pouvoit se mettre toute entiere entre lui, & eux; & ils laisserent leurs chariots dans le camp qu'ils venoient de quitter, sans prendre garde qu'ils s'affoiblissoient d'autant qu'ils laissoient des Troupes pour le garder. Les Allemands dont Maximilien d'Autriche avoit renforcé l'Armée de Bretagne, contribuerent à sa défaite par une troisième faute, puisqu'au lieu de marcher droit, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu du Maréchal de Rieux, ils prirent un grand tour pour se mettre à couvert de l'Artillerie des François, & découvrirent ainsi le flanc du corps de Bataille, dans lequel ils étoient rangez. La Trimouille ne l'eut pas plutôt veu qu'il donna par cet endroit avec les hommes d'Armes, & le perça dez le premier choc. Le Duc d'Orleans & les mécontents François qui l'avoient suivi ne purent agir avec toute la vigueur qu'ils auroient témoignée, si la malice du Seigneur d'Albret ne les eût pas reduits à la nécessité de combattre à pied, & néanmoins leurs Chevaux furent inutiles à ceux auxquels ils les avoient prétez, parce qu'ils n'avoient point appris à s'en servir. Le Maréchal de Rieux & l'Avant-garde Bretonne remporterent beaucoup d'honneur; tant pour être allez jusqu'à quatre fois à la charge, que pour avoir soutenu trois fois les efforts de l'Hospital de Choisi sans plier. Mais ils ne furent secoulez ni par leur Corps de Bataille ni par leur Arriere-garde. La Cavalerie Bretonne que le Maréchal de Rieux avoit disposée sur les Ailes, s'enfuit aussi-tôt qu'elle vit les François, & les Fantassins n'ayant plus rien au devant d'eux qui les em-

1488:

péchaſſent d'être foulez aux pieds des Chevaux , rompirent leurs rangs pour ſe jeter dans les bois. Le plus grand mal-heur tomba ſur les dix-ſept cent Bretons à qui l'on avoit ordonné de prendre des Croix rouges pour faire accroire que c'étoient des Archers Anglois , puis-que les François qui ſe l'imaginerent ne donnerent quartier à aucun d'eux. Ils n'en uſerent pas de même à l'égard des Allemans de Maximilien , puis-que ils donnerent la vie à tous ceux d'entre eux qui la demanderent ; & que de plus ils les renvoierent ſans les obliger à paier de rançon. Quoi qu'il en ſoit la Trimouille perſuadé que la conquête entiere de la Bretagne ſeroit le prix de la Bataille qu'il venoit de gagner , alla droit à la Ville de Rennes , qui en étoit la Capitale , & la ſomma d'ouvrir ſes Portes. Elle demanda quatre jours pour informer le Duc de l'état où elle étoit , & la Trimouille les aiant refuſez ; elle lui repliqua qu'il prit garde de perdre par ſon imprudence le fruit de ſa victoire : Qu'il ſe ſouvint que Philippe de Vallois avec cent mil Hommes avoit été batu à Creci par dix mille ; & que huit mille qui demandoient quartier au Roi Jean l'avoient défait devant Poitiers, quoi qu'il en eût quarante mil : Que Rennes étoit aſſez forte d'elle-même pour occuper un General de vingt ſix ans plus long-temps qu'il ne penſoit , & qu'il y avoit quarante mille hommes de deſſenſe , dont la moitié étoit aguerrie.

La Trimouille informé de bonne part que ce qu'on lui diſoit étoit exactement vrai n'oſa paſſer outre ſans conſulter la Cour qui attendoit avec inquietude dans Angers le ſuccés de la bataille , & s'étoit avancée juſques là pour remedier aux avantages que le Parti d'Orleans en auroit pu tirer ſ'il l'eût gagnée. La Duchefſe de Bourbon auroit bien voulu que la Trimouille eût pour-

pourfuiui de fon Chef la victoire auffi loin qu'elle pouvoit aller , & fans demander de nouveaux ordres. Elle ne pût neantmoins trouver mauvais qu'il en ufât de cette forte ; & pour l'imiter elle affembla le Conseil d'Etat , où elle voulut que la lettre de la Trimouille fût examinée. Le tiers des Confeillers fut d'avis que l'on mandât à la Trimouille d'affieger Rennes , fur ce que les Troupes qui venoient d'être batuës à faint Aubin n'auroient pas la hardieffe de la conferver & communiqueroient leur épouvante à la Bourgeoifie : Que l'on trouveroit dans cette Ville Capitale les clefs de toutes les autres de la Province , & que quand il s'en trouveroit qui euflent le courage de refifter , on le leur ôteroit par la feule montre de l'Artillerie François. Mais le Chancelier Guillaume de Rochefort foutint qu'un Prince Chrétien ne devoit pas pouffer à bout fon feudataire par aucune voie violente , fur tout par celle des Armes , fans l'avoir auparavant mis dans fon tort à la face de toute l'Europe : Que les pretextes des troupes que le Seigneur d'Albret avoit débauchées, & de l'azile que le Duc de Bretagne avoit accordé aux Mécontens François n'étoient pas fuffifans pour dépouiller un Prince qui pretendoit n'être feudataire de la France que par l'ignorance d'un de fes predeceffeurs , à qui la pofterité avoit donné pour cela le nom de Mauclair : Que le Roi Charles Huit avoit un meilleur titre pour agir , qui étoit la ceffion du droit de Nicole de Bretagne , fille & feule heritiere du Comte de Blois , qui avoit perdu le Duché , de Bretagne avec la vie , à la Bataille d'Auray : Qu'il faloit éclaircir cette matiere dans une conférence des notables de France & de Bretagne & suspendre cependant l'action des Armes : Qu'auffi bien ne feroient-elles plus neceffaires , puiſque ſi les Bretons étoient

convaincus que la France eût le meilleur droit ils s'y soumettoient à l'instant; & si leur Duc avoit raison l'honnêteté des François lui arracheroit plutôt que toute autre chose son consentement pour le mariage de son héritière avec le Roi Charles Huit: Que la Bretagne devoit par là être réunie si l'on vouloit que ce fût pour toujours, & qu'autrement il en arriveroit un malheur semblable à celui du dernier Duc de Bourgogne, que l'on avoit vu, il n'y avoit que douze ans, défait & tué dans la Lorraine, qu'il avoit usurpée dix huit mois auparavant; & que le même Duc de Lorraine qu'il avoit mis en chemise n'avoit pas laissé de trouver des gens qui l'avoient rétabli.

Mais pendant que l'on déliberoit dans le Conseil de France sur la manière dont on poursuivroit en Bretagne la victoire de saint Aubin, il s'en falut peu que l'ambition d'un Prélat ne donnât atteinte aux libertés de l'Eglise de ce Roiaume. On a vu sous le Règne précédent que le Cardinal Baluë avoit été le principal instrument dont la Cour de Rome s'étoit servie pour abolir la Pragmatique Sanction: Que ce Cardinal avoit été dix ans en prison: Que le Cardinal de saint Pierre aux Liens l'en avoit tiré; & que le Pape Pie second qui lui étoit redevable de cette abolition, s'étoit piqué de reconnaissance à son égard. Sixte Quatre Successeur de Pie second encherit sur lui en conférant tant de Benefices & de Charges au Cardinal Baluë, qu'il devint le plus riche & le plus considérable du Sacré Collège. Il auroit eu lieu d'être satisfait du retour de sa bonne fortune, s'il l'eût comparée avec les maux qu'il avoit soufferts dans sa longue captivité. Mais il n'est rien de plus insatiable que le cœur de l'homme, sur tout lorsqu'il a éprouvé en divers temps les plus grandes prospérités,

& les plus grandes adversitez. Le Cardinal Baluë ne fut pas content du rang qu'il tenoit à la Cour de Rome, & il voulut que celle de France en fût convaincuë en le revoyant. Il lui faisoit un pretexte pour y paroître avec honneur; & il importuna de sorte Sixte Quatre, qu'il le fit son Legat à *Latere* vers le Roi Charles Huit. Il partit de Rome avec un train magnifique, & il recut des honneurs extraordinaires sur les Terres des Princes & des Republicques d'Italie par où il passa. Mais en arrivant en France il trouva une opposition à laquelle il ne s'attendoit pas: Jean de Nantterre Procureur General s'opposa à son entrée dans le Roiaume, & en rapporta deux raisons. La premiere que la Cour de Rome n'avoit jamais envoyé de Legat à la Cour de France sans cause, & que c'étoit là une innovation qu'il seroit dangereux au Roi de permettre. La seconde raison que le Cardinal Baluë étoit un homme noté: Qu'il avoit eu besoin d'abolition; & qu'il seroit également honteux à la Cour de France & à la Cour de Rome qu'il se mêlât des affaires Ecclesiastiques dans un País où l'on avoit avec justice tres-mauvaise opinion de lui. Mais ce premier obstacle ne rebutta pas le Cardinal Baluë, qui pour le surmonter s'adressa au Conseil d'Erat. Il en avoit gagné quelques Ministres, & ce fut par leur moien qu'il fit représenter à la Duchesse de Bourbon que si son intention étoit de réunir à quelque prix que ce fût la Bretagne à la Monarchie Françoisë, comme il n'y avoit pas lieu d'en douter, apres les démarches qu'elle venoit de faire; elle devoit presupposer que si la Cour de Rome lui étoit favorable, elle reüssiroit infailliblement dans son entreprise; & si cette Cour lui étoit contraire, elle y succomberoit, quand mêmes toutes les autres choses lui succederoient: Que le Cardinal Ba-

luë

1488.

luë promettoit d'engager Sixte Quatre dans les interêts du Roi Charles Huit, & de l'y retenir aussi long-temps que Sa Majesté en auroit besoin, pourveu qu'on l'acceptât pour Legat. Mais que si on le renvoioit honteusement, on ne trouvat pas mauvais qu'il s'en ressentit, & qu'il portât Sixte Quatre à protéger le Duc de Bretagne.

La Duchesse de Bourbon qui n'avoit déjà que trop d'Ennemis, & qui ne vouloit pas s'en attirer de nouveaux, chercha un expedient pour satisfaire le Cardinal Baluë, sans irriter le Procureur General: Elle fit refoudre dans le Conseil d'Etat que ce Cardinal exerceroit à la verité sa Legation à *Latere*: mais que ce ne seroit qu'apres qu'il auroit accepté toutes les restrictions que le Parlement avoit accoutumé de faire en de semblables rencontres pour conserver les libertez de l'Eglise de France dans toute leur étendue.

Fin du Livre premier.





ARGUMENT

DU SECOND LIVRE.

Longueville pour rentrer en grace & pour remettre en Liberté le Duc d'Orleans se charge de le disposer à consentir au mariage de l'heritiere de Bretagne avec Charles Huit. Ce Duc resiste quelque tems, & fait enfin violence à son amour. Frederic Trois refuse à Maximilien son Fils l'argent necessaire pour aller en Bretagne. Charles prévient son rival & les Bretons consentent enfin à la réunion de leur Province avec la Monarchie Françoisse. Henri Sept Roi d'Angleterre oublie par une étrange ingratitude l'obligation qu'il avoit à la France & se ligue avec Maximilien. Il assiege Bologne, mais la resistance qu'il y trouve, & les incommoditez où les Seigneurs Anglois de sa suite se trouvent exposez, le contrain-
ac-
 commodier separement av

Mais avant qu'il s'en retourne Maximilien surprend Arras, & reconvre par ce moyen ce qui lui manquoit de l'Artois. Ferdinand & Isabelle se proposent de rentrer dans les Comtez de Roussillon & de Cerdagne, sans payer les trois cens mille écus pour lesquels Jean d'Arragon les avoit engagez. Ils corrompent les Confesseurs du Roi, & de la Duchesse de Bourbon qui les menacent de la damnation éternelle, à moins qu'ils ne restituent les deux Comtez. Cette fourberie réussit, & les Rois Catholiques s'engagent par traité à ne pourvoir leurs enfans que du consentement de la France; mais ils y contreviennent & font une double alliance avec Maximilien. Charles Huit traite avec l'Archiduc Philippe & lui remet ce qu'il avoit conservé jusques là du Comté de Bourgogne. Guillaume Briffonnet & Jean de Vers supplantent la Duchesse de Bourbon, & se laissent gagner par Loüis Sforce. Ils engagent le Roi leur Maître à la conquête de Naples contre le sentiment du Conseil d'Etat, & des Grands du Royaume.



HISTOIRE DE CHARLES VIII.

LIVRE SECOND.

*Où l'on voit la réunion de la Bretagne à
la Monarchie Françoisise, & ce qui est
arrivé de plus singulier depuis l'année
1488. jusqu'à celle de 1493.*



LA Duchesse de Bourbon fut extraordinairement surprise de voir que le Royaume de France n'avoit pas de plus forte opposition à son aggrandissement, que le Conseil du Roi Charles Huit son Frere, qui sous pretexte de Religion & de probité prétendoit détruire l'ouvrage qu'elle avoit jusques là si glorieusement avancé: & de fait l'avis de ce Conseil alloit à ôter à la Trimouille tout le fruit de la victoire de S. Aubin: à reduire les affaires dans l'état qu'elles étoient au commencement de la guerre: à

1488.

cou-

1488.

condamner la conduite de la Duchesse de Bourbon, & à soumettre à des Arbitres un procez qui ne devoit être vuide que par les Armes. Son aveuglement étoit déplorable, mais on n'y pouvoit remédier sans exposer l'Etat à perdre beaucoup plus qu'il ne gagneroit en réunissant la Bretagne. Le parti du Duc d'Orléans n'étoit pas abatu pour avoir perdu son Chef, & l'infortune de ce Prince lui avoit acquis plus d'amis qu'il n'en avoit perdu à saint Aubin. On l'avoit enfermé dans la Tour de Bourges, où il s'en faloit beaucoup qu'il fût traité en Prince de sa qualité. Sa misère étoit connue de tous les François, & il n'y avoit aucun d'eux à qui elle ne parût insupportable, excepté ceux qui vivoient dans un attachement public aux intérêts de la Duchesse de Bourbon. On avoit bien prévu dans le Conseil du Duc de Bretagne, que ce seroit un contre-temps tout à fait ridicule, que de parler d'accord après un avantage de si grande conséquence, que les Armes de Charles Huit venoient de remporter: Cependant on s'y étoit résolu, dans la veüe de ne pas laisser languir * plus longtemps en prison le Successeur presomptif de la Couronne, & sur la présupposition que le premier article du Traité de paix regarderoit sa liberté, aussi bien que celle des François qui l'avoient suivi, & des autres Prisonniers faits durant la Guerre. Mais d'un autre côté si le Conseil rejettoit la proposition d'accord, il y avoit à craindre une Revolution presque générale dans tout le Royaume; & le danger en parut si grand à la Duchesse de Bourbon qu'elle crut être obligée de passer au plus de voix, & que le moindre des deux maux également inévitables dont le Royaume de France étoit menacé devoit tenir lieu d'un bien.

* Le Duc
d'Orléans

On invita les Bretons à convenir d'une suspension

sion

son d'Armes, durant laquelle des Commissaires examineroient reciproquement les titres & les droits des deux Parties, & Prononceroient souverainement en faveur de celle qu'ils trouveroient mieux fondée. Le Duc de Bretagne à qui rien ne pouvoit arriver de plus favorable que l'ouverture qu'on luy faisoit, l'accepta avec d'autant plus d'empressement que la Ville de Nantes n'étoit plus en état de luy servir d'azile. La peste la desoloit d'une maniere si terrible, qu'il y auroit eü de la temerité pour luy à y demeurer plus long-temps enfermé, & l'on n'auroit pas manqué de l'assiéger aussi-tôt dans quelque autre qu'il se fût retiré. Il choisit celle de Coron, & il s'y divertissoit à visiter la Noblesse du voisinage, lorsqu'il se blessa de sorte en tombant de Cheval, qu'il en mourut six semaines après la Bataille de saint Aubin. Il avoit eü peu de jours auparavant un pressentiment de sa fin prochaine qui l'avoit obligé de renouveler son testament. * Le Maréchal de Rieux y étoit nommé Curateur de ses deux filles, & Administrateur de la Bretagne, sans autres limites du pouvoir qui luy étoit donné, si-non qu'il prendroit les avis du Seigneur de Condom, & que ce Seigneur luy succéderoit en cas qu'il mourût.

1488.

* Ce Testament est dans le tresor des Chartres.

La mort de ce Prince rompit les Conférences, & convainquit le Conseil de France de la faute qu'il avoit commise, en empêchant la Trimouille d'assiéger Rennes. On n'avoit pü celer à son Armée que l'on travailloit à la Paix; & cet avis l'avoit si generalement dissipée, qu'à peine en restoit-il la cinquième ou sixième partie.

L'Armée des Bretons luy étoit ainsi devenue égale: on leur avoit donné le temps de revenir de leur consternation. Il n'y avoit plus d'apparence de remporter aucun des avantages dont on avoit été assuré par la Bataille de S. Aubin; & la Guer

re qu'on auroit pû finir après cette Bataille, fût devenuë longue & difficile à terminer, à cause qu'il n'y avoit point de Souverain dans l'Europe, qui par zele, ou par intérêt n'entrât dans la querelle des deux filles que le Duc de Bretagne avoit laissées. Le Maréchal de Rieux haïssoit alors la France à proportion qu'il l'avoit autrefois aimée, parce qu'elle l'avoit vaincu, & qu'elle avoit fait raser jusqu'aux fondemens la Forteresse d'Ancenis. Il se flatoit que l'on parleroit éternellement de la vengeance qu'il en auroit tirée, s'il l'empêchoit de s'aggrandir de la Bretagne; & il luy importoit peu que sa reputation fût bien établie pourveu qu'elle fût grande.

On a veu que le Roy de France Charles Huit, le Roy des Romains Maximilien, le Duc d'Orleans & le Seigneur d'Albret prétendoient au Duché de Bretagne par leur Mariage avec l'ainée des deux Princessees qui en étoient heritieres; & le Maréchal de Rieux ne se seroit point assez vengé en la refusant au Roy Tres-Chrétien. Il vouloit de plus la donner à son plus grand Ennemy; & ce fût par cette seule consideration, qu'il négligea le Duc d'Orleans, de qui l'humeur luy paroïssoit d'ailleurs si douce, qu'il ne le jugeoit pas capable de ressentiment pour l'injure qu'il luy feroit. Le Seigneur d'Albret n'étoit pas de même dans l'opinion de ce Maréchal; mais la Princesse de Bretagne s'étoit expliquée autant que la bien-séance de son sexe le pouvoit permettre, qu'elle ne vouloit point de luy. Elle demouroit d'accord que son pere la luy avoit promise par écrit, mais elle opposoit à cela que le Duc son pere, dont tout le monde sçavoit que l'esprit étoit fort diminué les dernieres années de sa vie, y avoit été porté par des considerations qui se trouvoient alors toutes puissantes à son égard. Que la Comtesse de Laval avoit eu tant de credit
sur

sur luy, qu'il ne la refusoit jamais, pourveu qu'elle ne se relâchat pas de le solliciter. Que cette Dame ne s'étoit pas contentée de luy parler pour le Seigneur d'Albret son frere: mais que de plus elle l'avoit importuné; & que le Duc lassé de l'oüir parler toujourn d'une même chose, l'avoit renvoyé à son Conseil: Qu'elle y avoit promis que toutes les forces non-seulement de la Gascogne, mais encore de la Navarre, de la Castille & de l'Arragon passeroient en Bretagne pour la proteger: cependant il n'étoit venu que trois cent Espagnols; & ce petit nombre n'avoit pas empêché que la Bataille de S. Aubin n'eût été perdue. La Princesse de Bretagne adjoûtoit qu'encore qu'elle fût alors soumise à l'autorité paternelle, elle n'avoit pas laissé de protester contre la disposition de sa personne en faveur du Seigneur d'Albret; & que les actes en avoient été signifiés tant au Duc son pere, qu'à luy: Et qu'il étoit contre la bien-séance, & peut-être encore contre les interêts de la Bretagne que la plus riche heritiere de la Chrétienté épousât un homme veuf, tres-laid, chargé d'enfans * & déjà grand pere.

Il ne restoit donc plus au sens du Maréchal de Rieux, que Maximilien d'Autriche, veuf à la verité, mais d'ailleurs, plus convenable que les autres. Il n'avoit qu'un fils fort délicat, * qui n'étoit pas encore quitté des incommoditez de la jeunesse; il y avoit beaucoup d'apparence qu'il ne vivroit pas long-tems, & laisseroit à la posterité de l'heritiere de Bretagne le chemin ouvert pour succeder aux Etats & aux prétentions de la Maison d'Autriche à l'Empire. Il étoit le Prince le mieux fait de son temps, & par là préférable en la plus agreable des manieres à Charles Huit & au Seigneur d'Albret, fort disgraciés de leurs personnes. Enfin il n'avoit encore que trente ans,

* Il en avoit douze vivans.

* Philippe d'Autriche heritier des Pays-bas du côté de sa mere,

1438.

& il l'emportoit encore par là sur le Seigneur d'Albret qui en avoit quarante, & sur Charles Huit qui n'en ayant que dix-huit paroïsoit trop jeune. Mais les motifs les plus apparens ne sont pas toûjours ceux qui déterminent aux grandes entreprises ; & le Maréchal de Rieux agissoit principalement en veü d'une ressource qu'il croyoit trouver en Maximilien, & qui n'y étoit pourtant pas. On a remarqué que l'Empereur Frédéric Trois son pere étoit le plus ménager des hommes, & que son épargne étoit honteuse à sa qualité : Qu'il aimoit fort à recevoir des presents, & qu'il n'en faisoit jamais. Cette lezine pratiquée avec une extrême exactitude durant cinquante ans d'Empire, avoit convaincu les Estrangers aussi-bien que les Allemans, qu'il avoit d'immenses richesses.

Le Maërchal de Rieux s'imagina qu'il seroit ravy d'en employer une partie pour mettre la Bretagne dans la Maison; & comme les meilleurs esprits aident à se tromper eux-mêmes dans les choses qu'ils désirent avec excès, ce Maréchal esperoit que Frédéric deviendroit liberal pour faire épouser en secondes noces à Maximilien une heritiere, quoy-qu'il ne luy eût rien donné pour en épouser en premieres noces une qui avoit été celle de Bourgogne, parce qu'il supposoit qu'il se seroit corrigé de sa faute par les inconveniens qui en étoient arrivez. Et de fait personne ne pouvoit douter que le Roy Louïs Onze ne se fût jamais emparé du Duché & du Comté de Bourgogne ni de l'Artois, si Maximilien eût eü de l'argent pour luy opposer des Troupes égales. Ainsi le Maréchal de Rieux envoya à Maximilien des personnes de creance; qui l'assurerent qu'il pouvoit venir en Bretagne pour en épouser l'heritiere; & qu'on ne luy demandoit autre chose
 sinon qu'il y parût en équipage d'un Prince
 de

de son rang. Son Contrat de mariage avec cette Princesse fut dressé : * mais lorsqu'il pressa l'Empereur son pere de luy donner des Troupes suffisantes pour chasser de Bretagne les François, & pour recouvrer les Places qu'ils y avoient occupées : il luy repartit décisivement qu'il ne faloit pas acheter si cher une seconde femme. Que ce seroit là témoigner trop d'empressement ; & que comme Maximilien avoit conservé les Pays-Bas sans qu'il en coûtât un sol à la Maison d'Autriche, Dieu & son bon Ange l'assisteroient de même à se mettre en possession de la Bretagne & à s'y maintenir.

Maximilien n'approuva pas le conseil de son pere, & se dispensa de le suivre. Il ne présuma pas assez de sa bonne fortune pour croire que les Bretons le receussent à bras ouverts ; nonobstant qu'il fût seul, & qu'ils luy fissent dès le lendemain épouser leur heritiere comme les Flamans avoient fait onze ans auparavant. Il essaya donc de sauver sa réputation en caressant les Députez de Bretagne, en les divertissant à leur maniere ; c'est à dire par des festins, en leur faisant accroire que sa presence étoit alors necessaire en Allemagne pour y lever plutôt l'Armée dont ils avoient besoin, en leur promettant de les suivre de près, & en envoyant avec eux le plus considerable Seigneur d'Autriche, Valsurg Polayne, sous pretexte qu'il étoit de la dignité d'un Roy des Romains comme luy, de se marier par Procureur, avant que d'aller en personne accomplir le Mariage. Cet expedient réussit d'abord ; & les Bretons quoy que mécontents du retour de leurs Députez sans Armée prirent en bonne part les excuses de Maximilien, & receurent pour autant de veritez les mensonges que Polayne leur débita. Cet Allemand épousa la Princesse de Bretagne dans l'Eglise Cathedrale de Rennes, &

1488.

* Il est dans les Archives de Rennes.

1488.

il ne parut jamais d'une maniere si visible, que Maximilien s'étoit opposé à son bonheur, puis-que tous ceux qui se trouverent au Mariage de la Princesse par Procureur, avouèrent que s'il fut venu luy-même, les Bretons étoient si-bien disposez à son égard, qu'ils eussent consenty qu'il l'épousât en personne. La Cour de France fut alarmée de la nouvelle qu'elle en eût; & le Comte de Longueville y fit des réflexions dont tout autre que luy n'étoit pas capable: il s'étoit sauvé de la Bataille de S. Aubin par l'adresse & par la valeur de son Ecuyer nommé d'Anneau; & dès qu'il eut appris que la Duchesse de Bourbon n'estimant pas que le Duc d'Orleans fut assez en seureté dans le Château de Lusignan, l'avoit fait transferer, ou mettre dans la grosse Tour de Bourges, il perdit l'esperance de le tirer autrement de ses mains que par la voye de la négociation. Il présupposa de plus qu'elle ne le délivreroit jamais, qu'il ne renoncât d'epouser la Princesse de Bretagne; & cela supposé tout ce qui restoit à faire pour le Duc d'Orleans & pour son party, étoit de se joindre avec le Roy pour supplanter Maximilien, & de rendre un service à sa Patrie, qui meritoit la liberté de ce Duc & de ses amis. Le Comte de Longueville forma ce dessein si grand & si difficile; & voicy les voyes par lesquelles il l'exécuta. Il avoit acquis une entiere créance auprès du Maréchal de Ricux, qui ne luy celoit rien d'important. Ce Maréchal luy dit un jour en secret que le motif qu'il avoit eu de rechercher l'Alliance de Maximilien pour sa pupille * n'étoit pas pour la conclure, mais seulement pour obliger par cette opposition le Conseil du Roy Charles Huit à des conditions plus avantageuses à la Noblesse de Bretagne, dans la réunion de cette Province au Royaume de France. Ce pas étoit

* La Duchesse de Bretagne.

glissant, & le Comte de Longueville en prit occasion de représenter au Maréchal de Rieux qu'il s'étoit embarrassé dans une affaire qui iroit plus loin qu'il ne pensoit: Que la Duchesse de Bretagne étoit femme de Maximilien; & que si ce Prince ne pouvant lever d'Armée en Allemagne, ni la conduire en Bretagne, se hazardoit de venir seul, les Bretons ne pourroient sans violer le droit des gens, ni l'empêcher d'accomplir son Mariage, ni se dispenser de le reconnoître ensuite pour Maître: Que cependant la Bretagne seroit éternellement malheureuse, & ne verroit jamais finir la Guerre qui y avoit commencée: Que les Pays-bas avoient reconnu par une triste expérience combien il leur étoit préjudiciable d'avoir passé sous une autre domination que celle des Princes de la Maison Royale de France; & que puisque la Bretagne suivoit leur exemple, elle devoit s'attendre à un semblable repentir: Qu'elle en auroit des raisons que les Païs-bas n'avoient point eûs, & que les Flamans avoient eu lieu de croire que leur Païs étant limitrophe de l'Allemagne, ils en tireroient par le credit de Maximilien autant de secours qu'ils en auroient besoin. Cependant ils en avoient si peu reçu, que la France avoit pris sur eux les deux Provinces de Bourgogne, & celle d'Artois qui leur étoient d'autant plus importantes, qu'elles les couvroient par les endroits qu'ils avoient le plus à craindre: Que la Bretagne ne pouvoit raisonnablement concevoir de semblables esperances, puisque d'un côté elle se trouvoit tellement environnée des Provinces immédiatement sujettes à la Monarchie Françoisë que les Allemans & les Flamans n'y pouvoient entrer que par Mer, & d'un autre côté les secours de cette nature coûtoient trois fois plus que ceux qui venoient par Terre: Que Maximilien n'avoit pas

1488.

de quoy fournir à une telle dépense, sur tout s'il étoit nécessaire de la continuer, & que l'Empereur son pere par son avarice n'étoit pas capable de se faire autant de violence qu'il en falloit pour y survenir: Que les François au contraire feroient commodement passer des Troupes en Bretagne, qu'ils les introduiroient dans le centre de cette Province à la faveur des places qu'ils y tenoient: Qu'ils les y feroient subsister en partie par le moyen de ces places, & qu'ils ne se desisteroient pas de leur conquête qu'ils ne l'eussent achevée: Qu'en ce cas la rigueur implacable du droit des gens voudroit que les vaincus perdissent tous leurs privileges, & que le Maréchal de Rieux, & le reste de la principale Noblesse de Bretagne, ne seroient pas de meilleure condition que les païsans. Au lieu qu'en accordant leur Duchesse au Roy Charles Huit ils se maintiendroient dans leur ancien état: ils pourroient augmenter leurs privileges: ils n'auroient plus à défendre que leurs côtés, le reste de leur Province étant inaccessible aux étrangers, & ils exempteroient leur patrie de devenir le Théâtre de la Guerre.

Le Maréchal de Rieux fut ébranlé par la force de ces raisons & le Comte de Longueville en ajouta une autre, qui acheva de le déterminer. Il avoit été le principal instrument de l'alliance avec Maximilien, & il y avoit porté les Bretons par la promesse d'un secours proportionné à leur besoin. Toutes les apparences conspireroient néanmoins à faire croire que ce secours leur manqueroit; & qu'aussi-tôt qu'ils s'en apercevraient, ils s'en vengeroient indubitablement sur le Maréchal de Rieux.

L'unique moyen d'éviter cet inconvenient consistoit à profiter de l'absence de Maximilien: à traiter avec Charles Huit; à recevoir Sa Ma-

jesté

jecté Tres Chrétienne dans Rennes : à luy faire épouser la Duchesse de Bretagne , après avoir persuadé les Bretons que son mariage avec l'Archiduc Maximilien n'étoit pas valable ; & à les obliger aussi tôt que le Roy l'auroit épousée de luy prêter & à elle un nouveau serment de fidélité. Personne n'étoit plus propre à cette négociation que le Comte de Longueville. Le Maréchal de Rieux l'en pria , & il s'en chargea avec d'autant plus de joye, que ce lui devoit être un moyen de procurer la liberté au Duc d'Orléans. Il n'étoit point si mal avec la Duchesse de Bourbon , qu'il n'eût conservé un commerce de lettres avec elle ; & il luy representa en la maniere qu'il jugeoit la plus efficace, qu'elle se couvriroit d'une faute irréparable , si durant son administration , la Bretagne échappoit à la France ; & que cependant il sembloit que la fille aînée de Louis Onze fut dans le même aveuglement dont ce Prince avoit été frappé ; puisque comme il avoit été cause que les Pays-bas étoient tombez sous la domination de la Maison d'Autriche , par le premier Mariage de Maximilien , elle y feroit entrer la Bretagne par le second : Que tout le mal étoit arrivé de ce qu'elle avoit trop poussé le party du Duc d'Orléans : Que ce party avoit été abbatu à Saint Aubin : Qu'il n'étoit plus capable de nuire , mais qu'il pouvoit beaucoup servir : que la jeune Duchesse de Bretagne étoit irritée de ce que le Roy avoit eu recours aux Armes pour la posséder ; & qu'avant toute autre chose , il falloit trouver le moyen de l'appaiser : Qu'aucun n'y seroit si propre que le Duc d'Orléans , dont la generosité étoit si connue, qu'on ne hazarderoit rien en luy commettant une affaire si delicate : Que si la Duchesse de Bourbon vouloit , le Comte de Longueville se promettoit de le disposer non-seulement à renoncer en faveur

1488.

du Roy à la Duchesse de Bretagne, mais encore à tourner de sorte l'esprit de cette Princesse, qu'elle épouserait Sa Majesté: que pour cela il n'y avoit pas d'autre précaution à prendre que d'engager le Duc d'Orléans par écrit & par serment, & de luy déclarer avant que de le mettre en liberté qu'on ne le délivroit qu'à cette condition, & qu'après cela le Comte de Longueville se chargeoit du reste. La Duchesse de Bourbon eût de la peine à s'imaginer que le Comte de Longueville agit sincèrement, & que ses propositions ne fussent pas chimeriques. Elle ne doutoit pas que le Duc d'Orléans n'aimât la Duchesse de Bretagne & qu'il n'en fût aimé: qu'il ne promît tout ce qu'on exigeroit de luy pour sortir de prison & pour revoir la Maistresse; sauf à délibérer après s'il tiendrait parole ou non. Elle supposoit encore que quand il seroit aussi honnête homme que le Comte de Longueville le dépeignoit, & dans la disposition actuelle de servir le Roy auprès de la Duchesse de Bretagne, la veüe de cette Princesse luy feroit oublier sa resolution & ses sermens, & luy inspireroit pour excuser son infidélité cette défaite si commune aux Amans, qu'on n'avoit pû l'obliger à ce qui n'étoit pas en son pouvoir. Mais nonobstant ces conjectures qui passoient presque pour convaincantes dans l'esprit de la Duchesse de Bourbon, elle conçût qu'il étoit si préjudiciable pour le Royaume de France, que Maximilien épousât ses deux principales Feudataires l'une après l'autre, qu'elle estima que ce seroit un bien que le Duc d'Orléans mis en liberté retournât à Rennes auprès de la Duchesse de Bretagne, afin de lui donner de l'aversion pour Maximilien, qui s'étoit contenté de l'épouser par Procureur, & ne se hâtoit pas de venir luy-même achever son mariage: Que quand même le Duc d'Orléans

trahi-

trahiroit le Roy son Maître & le supplanteroit, en ce cas la Bretagne ne sortiroit pas de la Maison Royale, & pourroit être réunie au Royaume de France, par l'avènement à la Couronne de ce Duc, qui en étoit héritier presomptif. La jeune Princesse de Bretagne mourut alors, & cet accident confirma la Duchesse de Bourbon dans son opinion. Elle consentit que le Comte de Longueville eût un commerce libre avec le Duc d'Orléans, & ce Comte s'en prevalut pour remontrer à son Cousin qu'il languissoit depuis près de trois ans dans une misérable prison, & qu'il avoit assez éprouvé en essayant tant de fois en vain de se sauver, que Dieu seul étoit capable de l'en tirer contre le gré de la Duchesse de Bourbon qui l'y tenoit : Qu'elle offroit de l'élargir à condition qu'il servit le Roy auprès de la Duchesse de Bretagne, & qu'à la vérité ce ministère étoit dur, mais que si le Duc se donnoit la peine de l'examiner du bon côté il ne le trouveroit pas si difficile & ne se feroit pas tant de violence qu'il croyoit pour s'en bien acquitter: Qu'il devoit d'abord supposer pour principe qu'en persistant dans sa délicatesse en matière d'amour, ni le Roy ni luy n'épouseroit la Duchesse de Bretagne, & que Maximilien acheveroit de l'enlever à l'un & à l'autre: Que les bons François n'en sçauroient pas de mauvais gré à Sa Majesté, qui n'auroit rien négligé de ce qu'elle auroit pu pour l'empêcher, & que toute leur aversion se tourneroit contre le Duc d'Orléans, qui n'auroit pas rendu à sa patrie & à son Maître l'Office qu'il leur devoit: Qu'au lieu de penser désormais à le délivrer, on seroit ravi qu'il expiât son crime par une longue & rude captivité, & personne ne le plaindroit dans sa misère: Qu'au contraire, il feroit une action héroïque en préférant sa patrie à son amour, & que cepen-

1490.

tant il y trouveroit mieux & plutôt son compte : Qu'il n'y avoit point de proportion entre les temperamens de Charles Huit & de la Duchesse de Bretagne ; & que la complexion de cette Princesse étant extraordinairement robuste, & celle du Roi se trouvant trop foible pour une si belle Princesse, leur union ne seroit pas de longue durée ; & Charles mourant épuisé, laisseroit au Duc d'Orleans sa Couronne, & sa femme.

Les raisons du Comte de Longueville étoient si subtiles, que le Duc d'Orleans ne s'en laissa convaincre que par ce qu'il ne pouvoit faire autrement dans la déplorable conjoncture de ses affaires, sans passer pour avoir perdu le jugement : il se plaignit de sa mauvaise fortune : il en accusa les astres & les autres causes semblables qui n'y avoient aucune part : Il protesta long-temps qu'il ne se sentoit pas capable de tenir la parole qu'on exigeoit de lui ; mais enfin il la donna, & fit voir en l'observant avec une extrême exactitude, que souvent les amans sont plus maîtres d'eux qu'ils ne pensent ; & qu'ils ne disent. On le tira de la Tour de Bourges : on lui donna un équipage convenable à sa naissance & à la Commission qu'il avoit acceptée : & on l'envoya à Rennes au mois d'Octobre mille quatre cens quatre vingt-dix. Il y fut reçu avec beaucoup de pompe & de joye ; & après que le Comte de Longueville & le Maréchal de Rieux l'eurent confirmé dans le dessein de suspendre au moins son amour s'il ne pouvoit l'étouffer, il parut auprès de la Duchesse de Bretagne en posture d'un inconstant qui la recherchoit pour un autre. Il la trouva mécontente des longueurs affectées de Maximilien, & plus irritée de la maniere des François qui avoient rompu la trêve à la mort de son pe-

re,

re, que dégoutée de la personne du Roi. Elle ne s'offensa pas de ce que le Duc d'Orleans, sembloit n'être plus affectionné pour elle, soit qu'elle eut aperçu l'extrême violence qu'il se faisoit en la dissimulant, ou qu'elle fut devenue fiere en se voyant Duchesse, jusqu'à ne pas souffrir qu'un Prince qui n'étoit ni souverain ni assuré de l'être, osât pretendre de l'épouser. Elle ne le traita qu'en qualité de parent, d'Ambassadeur extraordinaire, & de premier Prince du Sang Royal de France; & elle le renvoya à son Conseil, qui ayant été déjà persuadé par le Comte de Longueville & par le Maréchal de Ricieux, ne retarda pas beaucoup la conclusion de l'affaire dont il s'agissoit. On convint en peu de jours que le Roi renvoyeroit la Princesse Marguerite d'Autriche à Maximilien son pere, & que pour reparer l'injure faite aux Bretons en entrant en Armes dans leur Pays, Sa Majesté leur confieroit la Garde de sa personne: Qu'elle viendroit avec sa seule Cour & sans Armes à Rennes, & qu'elle y épouseroit la Duchesse après avoir juré de conserver les privileges de la Bretagne dans toute leur étendue. Mais après que le Duc d'Orleans & le Comte de Longueville eurent accordé aux Bretons tout ce qu'ils pouvoient raisonnablement souhaiter, les Bretons passerent à leur tour deux articles qui ne pouvoient être plus importants à la France; & ce fut principalement en ce point, que le Comte de Longueville tint parole au Duc d'Orleans. Le premier article fut que si la Duchesse mourroit sans enfans avant le Roi, la Bretagne demeureroit unie au Royaume de France, comme lui ayant été incorporée par une donation de cette Princesse en consideration de son Mariage: & le second, qu'en cas que Charles Huit mourût sans enfans

1490.

* Dans le
Traité de
Rennes.
1490.

1490.

avant la Duchesse, elle épouserait son successeur.

Il n'y avoit pas de moment à perdre pour l'exécution de ce Traitté ; & Marguerite d'Autriche qui n'avoit pas encore neuf ans accomplis, fut renvoyée en Flandres. Le Roy demeura d'accord de l'avoir épousée ; & la dissolution de son Mariage avec Sa Majesté, quoy que disent les Historiens, ne fut fondée ni sur le bas âge des parties, ni sur le deffaut de consentement, ni sur ce que Louïs Onze n'avoit pas laissé à son fils le choix d'une autre femme. Les Actes qui en restent ne font mention que d'un fait d'autant moins contestable, qu'il étoit de notoriété publique. Il consistoit en ce que Maximilien, par un caprice dont il seroit mal-aisé de deviner la véritable cause, non seulement n'avoit jamais agréé que sa fille fut Reine de France, mais encore s'y étoit obstinement opposé. C'avoit été les Flamans, selon quelques Auteurs, ou ceux du Grand seulement, suivant d'autres, qui s'étoient emparez de la Princesse Marguerite, lorsqu'elle étoit encore à la mamelle ; qui l'avoient mariée avec le Dauphin de France sur la recherche du Roy Louïs Onze pour son fils : Qui avoient dressé le Contract de Mariage de cette Princesse ; & qui l'avoient ensuite mise entre les mains des Ambassadeurs François destinez pour la conduire à Paris, où elle devoit être élevée auprès du Dauphin son mary.

1491.

Charles Huit n'arriva à Rennes que vers le milieu de Decembre mil quatre cent quatre-vingt-onze ; quoy que disent au contraire les Historiens du temps, qui mettent son Mariage avec la Duchesse de Bret. gne deux ans auparavant, & veulent que le Duc d'Orleans fut encore en prison. Il les faut redresser par la dernière négocia-

ciation de ce Prince à Rennes, & par l'Original du contract * qui se voit encore. Il fut passé à Langais en Touraine, & il est daté du six de Decembre mil quatre cent quatre-vingt-onze. Les Bretons n'auroient pas consenti que les Noces eussent été faites auparavant; & dans toutes les apparences, il les précéda pour le moins de huit jours.

1491.
* Dans la
Chancel-
lerie de
Bretagne.

La Duchesse de Bourbon accomplit de cette sorte par le moyen du Comte de Longueville la grande affaire qui devoit immortaliser sa Régence; & ce Prince qui en avoit été le principal instrument, attendoit une récompense proportionnée à l'importance du service qu'il avoit rendu, lors qu'étant monté peu de jours après à cheval pour prendre l'air à la campagne, il fut frappé d'une apoplexie dont il mourut à l'instant.

Les Auteurs conviennent assez que le mariage de Charles Huit, avec la Duchesse de Bretagne, fut fait le seize de Decembre, quoy qu'ils ne conviennent pas de l'année, & ils ajoutent que la Duchesse de Bourbon qui avoit auparavant obtenu de la Cour de Rome, une double dispense qui rompoit les Mariages de Charles Huit avec Marguerite d'Autriche, & de la Duchesse de Bretagne avec Maximilien, mit en usage le dernier raffinement de sa prudence, en obligeant par argent, ou par d'autres voyes legitimes, ceux qui avoient des droits & des prétentions sur la Bretagne d'y renoncer en faveur du Royaume de France. Le Prince d'Orange étoit fils de Catherine de Dreux, sœur de François Premier du Nom; & quoi qu'il n'eût encore raison de contester le Duché de Bretagne à la nouvelle Reine de France, il pouvoit protester de nullité contre l'article du Mariage de cette Princesse, qui réunissoit

son Etat à la Couronne de France, en cas qu'elle mourût sans enfans, parce que cet article ne pouvoit avoir aucune force au prejudice de ceux que la nature & la loy appelloient à la succession de leur cousine, s'ils devenoient les plus proches heritiers: veu principalement qu'on ne les avoit, ni appellez au Contrat, ni sommez de l'approuver. Ainsi la Duchesse de Bourbon crut devoir mettre le Prince d'Orange hors d'intérêts, & tira de lui une renonciation en bonne forme aux prétentions qu'il avoit sur la Bretagne. Elle en obtint à meilleur marché une seconde de Jean fils aîné du Seigneur d'Albret, qui avoit espousé Catherine de Foix Reine de Navarre. Ce Jean étoit fils de l'heritiere de Pentievre; & comme il pouvoit exciter un jour dans la Bretagne une Guerre civile aussi longue & aussi difficile à terminer qu'avoit été celle du Comte de Monfort & de Charles de Blois; on lui donna quelques Terres proches de celles qu'il possédoit en Guienne. Mais la Duchesse de Bourbon ne se mit pas tant en peine de satisfaire la Maison de Rohan sur les prétentions qu'elle avoit à la Bretagne. Le Vicomte de Rohan qui en étoit alors le Chef avoit épousé Marie, seconde fille du Duc François Premier, & sœur de Marguerite femme de François second Duc de Bretagne, Pere de la Reine de France. Mais comme sa femme n'étoit que cadete, & que par consequent elle étoit excluse de la succession de Bretagne, tant que la posterité de sa sœur aînée subsisteroit, la Duchesse de Bourbon ne fit point assez de cas de ses prétentions pour les acquerir. Et de fait lors que le même Vicomte de Rohan pressa le Roi Louis Douze qui avoit épousé la veuve de Charles Huit de lui rendre justice sur les Biens Allodiaux qu'il devoit lui être deus en Bretagne; Louis eut la bon-

ré de nommer des Arbitres agreables au Vicomte, qui examinerent son droit avec une extrême exactitude, & lui firent tout d'une voix perdre son procez.

Maximilien qui perdoit la Bretagne en partie par sa faute, & en partie par l'avarice de son pere, n'osa s'en plaindre directement, de peur de s'exposer à la raillerie publique. Il prit par un autre endroit l'injure qu'il pretendoit avoir reçue, & il fit par ses Ambassadeurs & par ses Emissaires un étrange bruit dans toutes les Cours de l'Europe contre Charles Huit. Il l'accusa d'avoir violé le droit des gens en renvoyant sa fille: Mais il ne le persuada qu'au seul Roi d'Angleterre. On a veu que Henri Sept étoit redevable de sa Couronne au Roi Charles Huit qui lui avoit fourni une flotte d'argent, & des troupes, avec quoi il avoit défait & tué Richard Trois, mais plusieurs Roys ont prétendu dans tous les temps que ce qu'ils devoient à leurs Monarchies, les dispensoit de quelques obligations qu'ils eussent auparavant contractées, pourveu qu'elle y fût tant soit peu contraire. Henri avoit demeuré long-temps en Bretagne & en connoissoit l'importance: Il étoit convaincu que l'Angleterre n'auroit rien à craindre des François, tant que cette Province demeureroit sous un Duc; mais qu'aussi tôt qu'elle seroit réunie au reste de leur Royaume, ils s'accoutumeroient à la marine par le nombre & par la commodité des ports qu'ils auroient sur l'Océan, & en disputeroient l'empire aux Anglois. Il n'en falut pas davantage, pour rendre Henri Sept ingrat & infidelle. Il traita avec Maximilien: Il convint d'assiéger Boulogne, & de faire de cette sorte une diversion capable de rappeler de Bretagne les Armes Françoises, pourveu que le même jour qu'il

1491.

investiroit cette Place, ou le lendemain au plus tard, Maximilien le vint joindre en personne, & lui menât une Armée de vingt, ou pour le moins de quinze mille hommes.

Les Historiens François ménagent ici mieux la reputation de Henri Sept, que les Anglois, & l'excusent d'un crime dont il est bien malaisé de la garantir. Ils prétendent, que ce Prince étoit tout à fait bien disposé à l'égard de la France, & qu'il reconnoissoit l'obligation singuliere qu'il avoit au Roi Charles Huit. Que s'il eût été libre non seulement il ne fût point entré dans la querelle de Maximilien, mais encore il auroit joint contre lui ses Armées à celles des François, & que les Anglois toujours prêts à profiter des occasions de recouvrer la Normandie & la Guyenne, & sollicités par les Flamans, qui ne disiroient pas avec moins de passion, de recouvrer l'Artois dont il se vouloient couvrir du côté de la Picardie, contraignirent leur Roi de rompre avec son bien-faiteur: Que Henri réduit à la dure nécessité d'essuyer une révolte generale de ses sujets, ou de passer la mer en personne pour les intérêts de Maximilien, avoit fait ce que l'on devoit s'attendre d'un grand politique, de qui l'habilité naturelle avoit été également exercée par la bonne & par la mauvaise fortune: Qu'il avoit choisi le moindre des deux maux qui ne pouvoient être tous deux évitez, & que détournant le premier qui pressoit le plus, & que toute la prudence humaine n'étoit pas capable d'éviter; il s'étoit exposé au second qu'il prévoyoit devoir bien-tôt cesser par l'inconstance des Anglois, ou par leur lassitude de la Guerre: Qu'il les avoit en effet menez devant Boulogne: Qu'il les y avoit laissez ennuyer, & que profitant du dégoût qu'ils rémoignoient pour la guerre, qu'ils avoient recherchée avec tant d'ardeur, il les avoit rembarquez à leur priere, après s'être delivré des plus se-

ditieux

ditieux d'entre eux, qu'un excès de courage avoit portez à vouloir attaquer la Place, dans les fosses de laquelle ils étoient demeurez. Mais ces circonstances ne se rapportent, ni avec celles qui sont dans Polidore Virgile, ni avec celles qui se trouvent dans le Chancelier Bacon. Polidore, bien loin d'attribuer à Henri Sept la vertu de reconnoissance, le noircit de la plus horrible des ingratitudez.

On a déjà veu que Marguerite de Somersset sa mere s'étoit exposée durant dix-huit ans au danger continuel de perdre la vie pour l'amour de lui, en se tenant dans l'Azile de Westminster, & qu'elle étoit entrée, dans toutes les intrigues formées pour l'élever sur le Trône: Qu'elle ne s'étoit remarquée, que pour lui donner un beau-pere capable de commander ses Armées, & ç'avoit été ce beau-pere qui lui avoit gagné la Bataille par laquelle il étoit devenu Roi. Cependant il ne se contenta pas de ne faire ni à l'un ni à l'autre aucune part de sa Grandeur, & de les laisser dans l'état où il les avoit trouvez à son événement à la Couronne. Il leur ôta de plus leurs biens, & les contraignit ainsi d'achever leur vie dans la langueur, pendant qu'il passoit la sienne dans l'Abondance. Bacon tout Panegyriste de Henri Sept qu'il est, ne veut pas qu'il ait agi dans la révolution de Bretagne d'une manière favorable aux François, ou du moins indifférente. Il rapporte au contraire que ce Prince la regarda avec des yeux qui ne pouvoient être plus jaloux, & qu'il n'oublia rien de ce qui seroit à la prévenir: Qu'il assambla son Parlement: Qu'il y fit à ce sujet la plus forte & la plus pathétique de ses harangues, qui est transcrite dans cet Historien; & qu'il obtint beaucoup plus d'argent de ses peuples, qu'aucun de ses prédécesseurs n'en avoit tiré: Qu'il en leva une puissante Armée: Qu'il prit son temps pour investir Boulogne dans la con-

joncture

joncture que les Troupes Françaises en étoient le plus éloignées ; & que si Maximilien lui eût tenu parole , les désolations de la France auroient recommencé dans l'excès qu'elles avoient été durant l'union des Rois d'Angleterre avec les Ducs de Bourgogne. Quoi qu'il en soit , Henri Sept descendit en Picardie malgré les oppositions de Crevecœur - Descordes Gouverneur de Picardie & d'Artois , qui avoit ramassé les Troupes destinées à la garde de ces deux Provinces , pour s'opposer à son débarquement.

Les premiers efforts des Anglois étoient alors redoutables , & Boulogne fût d'abord extrêmement pressée , mais elle eut dans la suite du relâche , par la mes-intelligence qui survint entre les Ennemis. Maximilien avoit promis d'aller au Siège , & de remplir avec ses Flamans une partie des Lignes des Anglois. Mais il trouva mieux son compte d'un autre côté , & cela suffit pour lui faire manquer de parole. Loüis Onze se desiant de la Bourgeoisie d'Arras , qu'il n'avoit pû gagner ni par promesses ni par menaces , quoi qu'il n'y eût eu jamais de Prince qui réussit mieux que lui à se prévaloir des unes & des autres , avoit été contraint de les transplanter , & de les envoyer par Colonies en divers Royaumes : mais les ordres dont l'exécution dépend de divers Officiers subalternes , ne s'accomplissent presque jamais avec assez d'exactitude. Les Commissaires Deputez pour charger les habitans d'Arras , n'y avoient laissé qu'un des anciens ; cependant il eût autant valu qu'ils les y eussent tous laissés. C'étoit un Serrurier habile , & capable de plus que de son Mézier s'il s'y fût appliqué. Il ne s'étoit mêlé d'autre chose pendant que Loüis Onze avoit vécu , parce qu'il avoit cru la vigilance du Roi trop grande pour être surprise , quoi que l'on machinât au contraire. Mais après la mort il n'avoit pas cru la Duchesse

chesse de Bourbon capable de tous les soins necessaires pour conserver Arras. Il avoit formé le dessein de ramener cette ville à l'obeïssance de l'Archiduc Philippe d'Autriche, fils de Marie de Bourgogne, & fait pour y parvenir divers voyages, à saint Omer, & à Aire seules Places de l'Artois, dont les François ne s'étoient pas encore emparez, & dont on n'avoit dû les mettre en possession qu'après que le Mariage de Charles Huit avec Marguerite d'Autriche seroit consommé; ce qui n'étoit plus en état d'arriver, puisq'ue cette Princesse avoit été renvoïée à ses parens.

Maximilien étoit le plus accostable des hommes; & le Serrurier avoit eu moins de peine à l'aborder, & à l'entretenir du projet qu'il avoit formé, qu'à le convaincre qu'il pût réussir; & de fait il ne l'approuva qu'après qu'il sçut que Descordes Gouverneur de cette Place, en avoit tiré la meilleure partie de la Garnison, pour aller au devant des Anglois. Les Soldats qu'on y avoit laissez ne suffisoient plus pour la garder, & par un surcroît de malheur qui n'étoit point ordinaire aux François, Corquelevain Lieutenant de Descordes sembloit être né pour montrer quelle différence il y a entre un tres-vaillant Soldat, & un tres-méchant Officier. Il affrontoit les plus grands dangers d'une maniere aussi intrépide, que s'il ne les eût pas connus, & il ne s'étoit jamais excusé d'executer aucun ordre qu'il eût reçu, quelque temeraire qu'il lui parût: mais d'ailleurs il s'enivroit tous les jours, & il dormoit ensuite d'un sommeil si profond, qu'il n'étoit pas possible de le réveiller. Il devoit traiter les Officiers Subalternes, & le temps en fut choisi pour le surprendre avec eux. Le Serrurier eut l'adresse de se faire montrer les Clefs d'une porte pour les imprimer dans de la cire: d'en forger de pareilles, & de les essayer sans être apperçu. Il corrom-

1491.

pit ensuite quinze ou vingt habitans de l'argent que Maximilien lui fournit, & convint de lui livrer la Place le jour du festin de Corquelevain à condition : Qu'il seroit alors avancer les Troupes destinées pour aller joindre les Anglois devant Boulogne : Que lors qu'elles seroient arrivées à quelque distance d'Arras, deux des conjurez sortiroient pour les reconnoître : Que si la conjoncture étoit favorable ils le témoigneroient par un couplet de chanson qu'ils reciteroient ; & que si elle ne l'étoit pas, & que la conjuration fût découverte, ils l'exprimeroient par un autre couplet. Une petite indisposition survenue à Corquelevain fit différer son festin, mais elle ne déconcerta pas l'entreprise sur Arras, à cause que Maximilien qui trouvoit beaucoup mieux son compte à demeurer dans les Etats de son fils où il étoit en assurance, qu'à se morfondre devant Boulogne pour aider à prendre cette ville qui devoit appartenir aux Anglois, par le Traité qu'il avoit conclu avec eux, différoit toujours sous de nouveaux pretextes d'en sortir. Henri Sept lui envoyoit à toutes heures de nouveaux Couriers ; & ni les uns ni les autres ne l'amenant point, les Seigneurs Anglois qui avoient été les plus empressez de rompre avec la France, s'en repentirent. Rien ne les obligeoit à déguiser leurs sentimens, & ils s'en expliquèrent d'une maniere si publique, qu'elle vint aux oreilles de Descordes.

Les Espions que ce Gouverneur de Picardie entretenoit auprès de Maximilien, n'avoient rien pénétré du dessein sur Arras, & c'étoit peut-être afin de les empêcher de s'en enquerir davantage, qu'on leur avoit fait une fausse confiance. On les avoit persuadez que la véritable raison qui empêchoit les Flamans de joindre les Anglois, étoit que Maximilien devoit beaucoup de montres à son Armée, & que si elle ne pressoit pas
d'en

* Dans
les traités
qu'il fit
avec Hen-
ri,

d'en être payée, c'étoit à cause qu'elle se trouvoit dans un pays abondant où elle subsistoit à son aise; mais que si elle en sortoit pour entrer dans le Boulonois, comme les Anglois l'avoient ravagé, il faudroit qu'elle y vecût de ses propres deniers: Ce qui la reduiroit à demander ce qui lui étoit dû, tant pour le passé que pour le présent; & si Maximilien qui ne la pouvoit satisfaire l'amusoit de belle paroles, elle se dissiperoit. Descordes convaincu de la justesse de ce raisonnement, parce que les propositions sur lesquelles il étoit fondé lui paroissent évidentes, en informa Henri Sept, & lui persuada aisément l'impossibilité de prendre Boulogne. Il adjouita que les Anglois ne devoient pas s'obstiner plus long-temps au siege de cette Place; puisque Maximilien, leur Allié, qui en devoit former la moitié, leur manquoit de parole & n'étoit pas mêmes en état de la tenir: Qu'il leur fournissoit ainsi un pretexte très-plausible pour se retirer avec honneur; & que de plus les François pour y contribuer offroient de payer aux Anglois, l'argent qu'ils avoient prêté au Duc de Bretagne durant la dernière Guerre qu'il avoit faite, & qu'ils rembourseroient encore Sa Majesté Angloise des frais de son voyage. Descordes ne s'avançoit pas jusques là sans ordre, & la Duchesse de Bourbon étoit bien informée que les Bretons supportoient avec beaucoup d'impatience, d'être immédiatement réünis au Roiaume de France: Que ceux qui y avoient le plus contribué, étoient les premiers à s'en repentir; & que si les vaisseaux de Henri Sept descendoient en Bretagne, ils y exciteroient un soulèvement General. Elle avoit écrit à Descordes de ne rien espargner pour rompre la ligue des Anglois avec les Flamans, & pour renvoyer Henri Sept de là la mer, parce que Maximilien, que Sa Majesté

1491.

Angloise auroit abandonné, ne seroit plus à craindre. Henry Sept n'étoit pas tout à fait libre de rejeter une telle proposition, à cause que depuis son départ, il lui étoit survenu en Angleterre une affaire d'autant plus fâcheuse, qu'il n'avoit rien négligé de ce que la politique suggeroit pour la prévenir. Georges Duc de Gloucester, Frere des deux derniers Roys Edoüard Quatre & Richard Trois avoit laissé un fils âgé de cinq ans, nommé Edoüard Comte de Warvic: ce jeune Prince n'avoit point de droit à la Couronne au préjudice de la femme de Henry Sept, fille aînée d'Edoüard: cependant Henry Sept qui prévoyoit que la Maison d'Yorc ne le laisseroit jamais regner en paix, parce qu'il étoit de celle de Lancastre, son irreconciliable Ennemie, & qu'elle se serviroit de Warvic pour l'inquieter, s'étoit assuré de sa Personne, & l'avoit enfermé dans la Tour de Londres. Mais il ne détourna par cette injuste voye que la moitié de l'orage dont il étoit menacé.

Edoüard Quatre avoit plusieurs sœurs, dont l'une étoit veuve du dernier Duc de Bourgogne, & l'autre mere du Comte de Licestre. Ces Princesses qui avoient toutes deux du courage & de l'ambition, n'avoient pas plutôt veu emprisonner le Comte de Warvic leur neveu, qu'elles l'avoient jugé perdu, sur la présupposition que Henry Sept ne l'ôtoit des yeux des Anglois que pour les accoutumer insensiblement à ne penser plus à luy, & que lors qu'il les auroit disposés à n'en plus parler il s'en defferoit en secret. Elles comploterent là dessus de mettre Licestre à la Place de Warvic, & elles se servirent de cette ruse. Elle choisirent un jeune Anglois le plus semblable à Warvic qu'elles purent trouver: elles luy apprirent à le contrefaire; & après

après qu'elles le crurent suffisamment instruit elles le firent passer pour Varvic & le mirent à la tête d'une Armée, & d'un party capable de disputer la Couronne à Henry Sept, dans la resolution qu'après que la Maison de Lancastre seroit encore une fois déthrônée, si le véritable Varvic vivoit encore, il regneroit à condition de récompenser le faux Varvic du service qu'il luy auroit rendu; & s'il ne vivoit plus, on couronneroit Licestre aux mêmes conditions. Henry Sept venoit d'apprendre ces particularitez, lorsque Descordes luy parla par ordre de la Duchesse de Bourbon. Il avoit un extrême besoin de repasser au plutôt en Angleterre avec ce qui luy restoit de Troupes, & d'y porter de l'argent pour les payer, les Provinces de son Royaume n'étant plus assez tranquilles pour luy en fournir. On luy en offroit autant qu'il luy en faloit; & comme il ne s'agissoit pour l'accepter que de mettre Maximilien dans tout son tort, il l'envoya sommer de venir presentement au Siege de Boulogne en execution du principal article de leur Traitté, & il luy déclara qu'en cas qu'il ne menât pas le lendemain son Armée à ce Siege, les Anglois s'accommoderoient le jour suivant avec la France & s'en retourneroient.

Maximilien ne répondit rien aux Herauts d'Angleterre, parce que d'un côté il n'avoit point d'excuse valable, & de l'autre il s'attendoit à surprendre Arras le quatrième jour suivant, puisque Corquelevain l'avoit marqué pour se divertir avec les Officiers de la Garnison. Les Anglois prirent pour refus le silence de Maximilien; & Henry Sept conclut son Traitté avec Descordes. Il toucha l'argent des François: il remit entre leurs mains quelques Forts qu'il avoit

#491. faits autour de Boulogne, & il se rembarqua. Descordes ne l'eût pas plutôt veu mettre à la voile, qu'il retourna en diligence vers la Ville d'Arras, pour la renforcer des soldats qu'il en avoit tirez; mais il apprit à mi-chemin que cette Place étoit perduë pour la France. Corquelevain avoit hâté son festin sur la nouvelle du retour de Descordes, & aucun des Officiers de la Garnison n'y avoit manqué. On y avoit bû dans l'exces, & les Conviez n'étoient plus en état de se deffendre quand il en fut besoin. Le Serrurier avoit mandé les Troupes de Maximilien, & il étoit lui-même sorti pour les reconnoître. Il les avoit fait entrer dans Arras, & elles s'étoient emparées du principal quartier de cette Ville avec peu de résistance, à cause que les Soldats François qu'elles y avoient trouvez, ne s'étoient point assez deffendus, faute de Commandans. Les Officiers avoient été presque tous pris dans leurs lits où ils dormoient profondement. Les Bourgeois souhaittoient avec tant de passion de changer de Maître, qu'aucun d'eux n'avoit pris les Armes. Ainsi les Troupes de Maximilien s'étoient saisis d'Arras; & les Domestiques de Corquelevain l'avoient transporté de la maison où il cuvoit son vin, dans le Château. On l'investit presque aussi-tôt qu'il y fût entré; & on ne le laissa en repos, que jusqu'au point du jour qu'on le somma de rendre le Château à l'heure-même, sur peine de la corde. On ne sçait s'il n'étoit pas encore revenu à son bon sens, ou s'il avoit été saisi de la peur immédiatement après que les fumées du vin avoient cessé de l'assoupir; mais il est constant qu'il obeit à ses Ennemis; & que sa lâcheté fut d'autant plus signalée, que dans quatre ou cinq heures au plus tard Descordes lui auroit mené un secours capable de le dégager, & de sauver la place.

Maxi-

Maximilien avoit deffendu à ses soldats de piller Arras, mais il leur devoit plusieurs montres. Son indigence leur étoit connuë, & ils sçavoient que s'ils ne profitoient de l'occasion qui se présentoit de se payer par leurs propres mains, ils seroient toute leur vie ses creanciers. Ils traitterent là-dessus Arras comme s'ils l'eussent emporté d'assaut; & toute la grace qu'ils lui firent, fut de la piller par methode. Les richesses qu'ils y trouverent, quoi qu'il y en eût autant que dans aucune autre Ville de Flandres, augmentèrent leur avarice au lieu de la satisfaire. Ils se promirent d'enlever la Ville capitale de la Picardie, avec la même facilité qu'ils avoient surpris celle d'Artois, & ils marcherent Enseignes déployées contre Amiens. Mais Descordes les avoit prévenus, & venoit d'entrer dans cette Place avec des Troupes plus que suffisantes pour la garder. Ils s'en aperçurent dès le premier assaut qu'ils y donnerent; & ceux des leurs qui se proposerent de monter sur les murailles par escalade, furent si generalement renversez, qu'à peine s'en sauva-t-il un ou deux. Le reste rebuté ne pensa qu'à la retraite; & la paix fut bien-tôt après concluë entre les François & les Flamans. Maximilien qui ne pouvoit par lui-même continuer la Guerre, choisit pour la terminer un expedient qui réussit au delà de ses esperances. Les Provinces des Pais-bas s'assemblerent à sa sollicitation dans Bruxelles par Députez, & résolurent d'envoyer tant en leur nom, qu'en celui de l'Archiduc Philippe d'Autriche leur Souverain, sans faire aucune mention de Maximilien son pere, une solennelle Ambassade au Roi Charles Huit, pour lui montrer l'original du dernier Traité de Louis Onze avec eux, & pour lui demander, que puisqu'il n'avoit pas jugé à propos de l'excuter, & qu'il avoit renvoié la

Princesse Marguerite, il luy rendit au moins sa Dot en l'état qu'elle se trouvoit. Ils ajoûterent que l'Archiduc & les Flamans consentiroient que les revenus des Comtes d'Artois & de Bourgogne qui lui étoient affectez, demeuraissent à Sa Majesté pour la dédommager de la dépense qu'elle avoit faite pour entretenir la Princesse Marguerite. Les Députez des Pays-bas s'adresserent immédiatement au Roi & à son Conseil, & représenterent fortement qu'on les avoit mortifiez autant qu'ils pouvoient l'être, en repudiant la Princesse Marguerite, sœur de l'Archiduc leur Maître; & que si on adjoûtoit à une si atroce injure l'injustice de retenir sa Dot, toutes les Puissances de l'Europe auroient interêt de se déclarer contre la France, & de la punir d'un tel attentat contre le droit des gens. Charles Huit étoit tendre de son naturel, & comparissoit aisément aux afflictions qu'on luy representoit avoir été faites par la violence du Roi son pere. Il n'avoit ni assez de lumiere, ni assez d'experience pour connoître le préjudice qu'il feroit à son Etat, en abandonnant les Comtez de Bourgogne & d'Artois, qui étoient les deux endroits par où il avoit le plus à craindre. Briçonnet & de Vers, ses nouveaux favoris, cherchoient à faire montre de leur credit, en disposant leur Maître à deux restitutions pour lesquelles ils esperoient de l'Archiduc des présens considerables; & enfin l'autorité de la Duchesse de Bourbon commençoit à diminuer, parce que le Roi son frere se lassoit de ne pas gouverner immédiatement par lui-même. Ainsi cette Princesse ne pût empêcher la restitution de ces deux Comtez, ni même la differer jusqu'à ce que l'Archiduc eut réciproquement restitué à la France les Villes de l'Isle de Douay, d'Orchie, & les autres Places que ses Roys s'étoient autrefois réservées dans la Flandre & dans l'Artois, pour marquer leur sou-

veraineté sur ces deux Provinces, & pour en tenir les Comtes dans le devoir. Il passa dans le Conseil que la Dot de Marguerite d'Autriche seroit incessamment restituée, & elle le fut sans autre précaution de la part des François, qu'une réserve expresse de leurs prétentions sur les deux Comtez qu'ils rendoient actuellement, & sur les autres biens de la Maison de Bourgogne. Mais en récompense la Duchesse de Bourbon trouva moins de difficulté en l'affaire de Philippe de Comines, que l'on développe icy, parce qu'elle n'est pas assez nettement expliquée dans ses mémoires. Lors que le Duc d'Orléans s'étoit retiré en Bretagne, il n'y avoit été suivi que par des hommes de main de son party: Les autres étoient demeurez pour le servir dans les Provinces, en les excitant à la revolte, & sur tout à la Cour, où ils observoient de près les desseins de la Duchesse de Bourbon, & les traversoient de tout leur pouvoir. Les plus considérables entre ceux-cy, étoient deux Ecclesiastiques & autant d'hommes d'espée. Geofroy de Pompadour, Evêque de Perigueux, Prélat accredité dans son Diocèse, & dans les Provinces de Limosin & de Quercy; Georges d'Amboise, Evêque d'Alby, qui paroissoit déjà capable du Ministère d'Etat, qu'il exerça depuis seul jusqu'à sa mort, sous le Règne de Louis Douze. Bussy d'Amboise frere de Georges, que les blessures receuës dans la Guerre empêchoient de porter les Armes, & réduisoient à se mêler d'intrigue ou à demeurer oisif, & Philippe Comines. On ignore * absolu-

* Les
pièces
produites
contre lui
dans le
procez de
Mrs Ver-
dom
de C

ment le motif qu'eut celuy-cy pour s'engager dans le parti contraire à la Duchesse de Bourbon; & tout ce qu'on en peut deviner de plus vrai-semblable, est qu'il avoit été trop bien à la Cour de Louis Onze, pour continuer sous l'administration de la Duchesse: que cette Princesse durant la vie de son pere, n'avoit eu aucune part dans les affaires. Qu'el-

1491.
tion n'en
disent
mot.

le manquoit d'expérience, & qu'elle prévoyoit que si elle se servoit d'abord de Comines, le public persuadé de la suffisance extraordinaire de ce Gentilhomme Flamand, & qui lui attribuoit déjà une partie de ce que Louïs Onze avoit fait de bon, quoiqu'il ne doutât pas de l'habileté de ce Prince, s'imagineroit à plus forte raison qu'il luy seroit uniquement redevable de ce qu'il y auroit de meilleur dans l'administration de la Duchesse. Il n'en falut pas davantage pour l'éloigner des affaires. Mais il n'y a point d'emploi dans la vie dont on souffre plus impatiemment d'être privé, que celui-là. Comines avoit exercé seize ans entiers par commission ce qu'il y a de plus important dans les Charges des quatre Secretaires d'Etat. Il étoit assez vigoureux, quoiqu'il eût cinquante-cinq ans, pour ne se pas lasser d'un si grand travail, & pour y survenir encore long-temps. L'occasion étoit favorable pour se signaler: il se connoissoit trop pour ignorer ce qu'il valoit, & il n'étoit pas exempt d'ambition: ainsi le dépit de se voir inutile dans la conjoncture où l'on avoit plus de besoin de luy, l'engagea dans le parti qui promettoit de le faire rétablir, & de ne traiter avec la Duchesse de Bourbon qu'à cette condition. Quoi qu'il en soit, Comines n'agit pas long-temps pour les intérêts du Duc d'Orléans, sans être mal heureux ou trahi: On intercepta & on porta à la Duchesse de Bourbon une de ses lettres qui fut déchiffrée. Elle s'adressoit au Duc d'Orléans, & elle l'informoit que l'Evêque de Périgueux s'étoit assuré des Gentilshommes de sa Province, qui monteroient bien-tôt à cheval: Que Georges d'Amboise tenoit en même disposition ceux de Languedoc: Que Buffi d'Amboise, qui n'étoit pas si infirme qu'il feignoit de l'être, les commanderoit, & que la Duchesse seroit déposée si elle ne prevenoit ce coup par une démission volontaire. La Duchesse de Bourbon ne concevoit

rien de pire que le danger dont on la menaçoit, & il n'y avoit pas un moment à perdre pour le prévenir. Ainsi Pompadour, Georges d'Amboise, Buffi & Comines furent arrêtez & mis en diverses prisons.

Comines comme le plus coupable fut enfermé huit mois dans une cage de fer, où il ne pouvoit ni presque se remuer, ni parler à qui que ce fût, ni lire, ni écrire; & ces quatre rigueurs lui étoient d'autant moins supportables, qu'il avoit été jusques là le plus laborieux des hommes de sa qualité. On délivra ces trois complices au bout des huit mois, parce qu'on y fût obligé par la treve qui suivit la Bataille de Saint Aubin; Mais Comines fut excepté de l'Amnistie, quoi qu'il n'en soit fait au-

cune mention dans les articles * de cette suspension d'Armes: ce qui donna lieu de croire que ce fût par un article secret, dont la connoissance n'est pas venue jusques au temps présent. On renvoya son affaire au Parlement de Paris, qui l'instruisit dans les formes accoutumées *: On l'interrogea: on lui confronta des témoins: on ne le trouva ni tout à fait innocent, ni tout à fait coupable; & comme il n'y avoit jamais eu d'accusé qui se fût défendu avec tant d'adresse & de jugement que luy, on ne put le condamner dans les formes, qu'à perdre la quatrième partie de ses biens, qui seroit acquise & confisquée au Roi, & à demeurer en prison dix ans entiers, dans celle de ses maisons qu'il plairoit à Sa Majesté. On n'a point assez de lumière des affaires de ce temps-là pour déterminer positivement, si la Duchesse de Bourbon se laissa fléchir par les amis de Comines, ou si voyant que son administration lui échaperoit bientôt, parce que le Roi son frere vouloit absolument regner par lui-même, elle n'eût plus d'intérêts d'éloigner Comines de la Cour. Et il est certain qu'elle le fit décharger de donner la quatrième partie de ses

* Ils sont entre les Manuscrits de Betune.

* Dans le procez de Comines.

biens, & des dix années de prison, & qu'elle lui permit de revenir auprès du Roi. Mais il est rare de trouver des Dames qui se soient exemptées de commettre au moins une ou deux fautes notables, quand elles ont long-temps gouverné de grands Etats; & l'exemple de la Reine Blanche mere de S. Louïs, en est une preuve convaincante.

La Duchesse de Bourbon n'acheva pas tout-à-fait son administration comme elle l'avoit commencée, puisqu'elle se laissa surprendre par les artifices des Espagnols. Le Roi Ferdinand à qui le Pape venoit de donner le nom de Catholique, après avoir conquis sur les Môtres le Royaume de Grenade, se proposa de recouvrer les Comtez de Roussillon, & de Cerdaigne, que le Roi Jean d'Arragon son pere avoit engagé au Roi Louïs Onze, & ne le pouvant par la force, à cause que les François qui n'avoient plus d'ennemis l'auroient aisément repoussé dans ses Frontieres de Catalogne, il eut premierement recours à la voye de la negociation, à laquelle, si elle ne réussissoit pas, il resolut de substituer celle de gagner à quelque prix que ce fut, les personnes qu'il sçavoit avoir le plus de credit auprès du Roi Charles Huit. Il envoya en France une Ambassade qui representa que le Roi Louïs Onze, n'avoit tenu les deux Comtez que par engagement, & que le contract d'acquisition le portoit en termes exprés: Qu'à la verité le temps étoit expiré dans lequel ils devoient être retirez: mais que Charles Huit ne pouvoit en conscience profiter de cette espee de prescription, puisqu'elle n'étoit arrivée que dans la conjoncture, que Ferdinand fils unique & heritier du Roi Jean étoit occupé à faire la Guerre aux Môtres du Royaume de Grenade, pour le bien de la Chrétienté. Que cette guerre avoit duré dix ans entiers, & ne venoit que de finir: Que si la moindre partie de l'argent que Ferdinand y avoit dé-

dépensé eût été employée à racheter les deux Comtez, elle y auroit suffi, & que puisque les François en avoient tiré cet avantage que leurs Frontières en étoient d'autant éloignées des Mahométans, il étoit juste qu'ils acceptassent leur remboursement.

Le Conseil de France répondit qu'il n'y avoit point de loix qui déclarât que la guerre contre les infidèles, empêchoit la prescription, & que quand il y en auroit, elle ne s'étendrait pas jusqu'à l'affaire dont il s'agissoit: Que Ferdinand n'avoit pas attaqué le Royaume de Grenade pour faire plaisir à la Chrestienté, ou que du moins ce n'avoit pas été là son principal dessein: Qu'il avoit pensé aux plus grands de ses intérêts, qui consistoit à renvoyer les Mores dans l'Afrique; & qu'il en avoit été assés bien récompensé par la conquête d'un Royaume, sans prétendre de plus que les François l'en dédommageassent: qu'au pis aller on ne les pouvoit obliger qu'à la parceller, à l'égard des Espagnols, & que si ceux-cy leur vouloient prêter de l'argent & des Troupes, comme ils leur en avoient prêté, ils ne refuseroient pas de s'engager non seulement à aller chercher les infidèles delà la mer, mais encore à mettre le siège devant Constantinople.

Les Ambassadeurs de Ferdinand, qui n'avoient rien à repliquer insisterent sur le peu de proportion des trois cent mille écus d'or, avec les deux Comtez dont la situation étoit inaccessible, la souveraineté sans prix, l'étendue vaste, & dont le revenu valoit presque l'intérêt de la somme de l'engagement, & les François reparurent que si l'on pesoit les circonstances favorables aux Espagnols, on devoit encore avoir égard à celles qui rendoient meilleure la condition du Roi Charles Huit: Que trois cent mille écus d'or, faisoient une somme si considérable qu'il n'en avoit pas

HISTOIRE

l'Avantage à Pierre d'Arragon, pour conquérir la Sicile sur Charles d'Anjou; & que néanmoins c'est étoit le moindre des frais que les François avoient faits pour conserver l'acquisition des deux Comtez: * Qu'outre ces trois cent mille écus d'or payez à point nommé, & en especes trébuchantes, la France avoit de plus envoyé à Ferdinand, sur l'instance qu'il lui en avoit faite, un secours qui l'avoit tiré d'une extrême danger; Que les Catalans l'avoient assiégé dans Gironne: Que la Place auroit été forcée; & que Ferdinand assuré qu'il n'y auroit point de quartier pour lui s'il tomboit entre leurs mains, s'étoit réfugié dans la tour de la principale Eglise de cette Ville: Qu'il avoit eû de là recours au Roi Louis Onze, qui avoit fait entrer dans la Catalogne Gaston de Foix avec deux mille chevaux, outre les autres Troupes destinées à prendre possession des deux Comtez, sous la conduite de Jacques d'Armagnac: Que Gaston avoit dégagé Ferdinand aux dépens de la France: Qu'un service si à propos, & rendu dans une telle extremité, valoit sans comparaison mieux que les deux Comtez, & que ce qu'il avoit coûté suppléoit abondamment au surplus de leur prix. Les Ambassadeurs d'Espagne qui n'avoient encore rien à repliquer là dessus, demanderent que les grands du Roiaume & les Officiers de la Couronne fussent consultez sur la restitution dont il s'agissoit; & l'on voulut bien avoir cette complaisance pour eux. Les grands & les Officiers répondirent, que les Comtez avoient été justement acquis à la Couronne, & n'en devoient plus être détachez: Que tant que la France les posséderoit, elle tiendroit les Catalans resserrez de là les Pyrennées, & le Languedoc demeureroit en seureté; au lieu que si elle en privoit le Roi d'Arragon, les Espagnols réunis par le mariage de Ferdinand avec Isabelle Reine de Castille, penseroient à porter dans les Etats voisins, la Guer-

re qu'ils s'étoient jufques là faite les uns aux autres, Les Ambaffadeurs d'Espagne furent ainfi renvoiez; mais ils avoient pris foïn pendant qu'ils nego- cioient à la Cour, de faire connoiffance avec les deux hommes qui y avoient le plus de credit, quoi que leur faveur n'eût pastant d'éclat que celle de Briçonnet & de Vers. C'étoient deux Cordeliers dont l'un étoit Predicateur du Roi, & l'autre Con- fesseur de la Duchesse de Bourbon: Le Predicateur qui s'appelloit Olivier Maillard, n'avoit pas moins de reputation en France pour la Chaire, que le fa- meux Jérôme Savonarole Jacobin s'en étoit ac- quis dans l'Italie: Il avoit porté l'éloquence plus haut qu'on ne l'avoit veüe depuis plusieurs siècles; & quoi qu'il fût moins que mediocrement fçavant, & qu'il n'eût pas reüffi dans l'étude de la Theolo- gie Scholaftique, dont ceux de fon Ordre faisoient alors le capital de leur doctrine; il avoit pourtant trouvé le fecret d'attirer à fes Sermons un prodi- gieux nombre de perfonnes de toutes conditions, parce qu'il s'en faloit beaucoup qu'il ne travaillât autant à instruire qu'à plaire; cependant ce qui étoit extraordinaire dans fes Predications, c'est que la plus grande partie de ce qu'il y avoit de ri- goureux & de choquant, divertiffoit fans éton- ner & fans inquieter.

Le Confesseur de la Duchesse de Bourbon se nommoit Jean Maulerne. Il étoit plus fçavant que Maillard, au jugement de la Cour; & s'il lui ce- doit pour les qualitez exterieures, il l'emportoit fur lui pour la penetration de l'esprit, & pour le succès dans les conversations particulieres. La Du- chesse de Bourbon s'étoit mife sous fa conduite; & quoi qu'elle ne fuivit pas toujours fes confeils, elle ne pouvoit s'empêcher d'avoir beaucoup de deférence pour les sentimens qu'elle lui voïoit for- tement appuyer. Ferdinand ne fût pas plutôt con- vaincu de l'importance de gagner ces deux Corde-
 liers,

* Cefut
des bou-
teilles
pleines
d'or, au
lieu de
vin.

liers, qu'il y fit travailler d'une maniere qui reüffit. Les Relations ne conviennent pas de l'argent qui leur fut donné. Les Espagnols le font monter au delà du vrai-femblable, & les François en mettent trop peu. * Il y a de l'apparence que comme d'un côté l'office que l'on exigeoit d'eux, étoit d'extrême importance; & que d'un autre côté, on ne le pouvoit acheter autant qu'il valoit, fans qu'il y parût, on demeura de part & d'autre dans la mediocrité. Les deux Cordeliers jouèrent leur personnage, en insinuant d'abord aux oreilles des Courtifans, & depuis en soutenant que c'étoit un principe de Religion, que les Ames au sortir des corps n'étoient pas bien-heureufes, & ne voioient point Dieu jufqu'à ce qu'elles euflent entierement fatisfait à la Justice Divine; & que celles qui fe féparoient de leurs corps, après s'être accommodées du bien d'autrui, & fans l'avoir restitué, brûloient dans le Purgatoire, jufqu'à ce que ce bien eût été restitué; & que leurs heritiers y brûleroiert à leur tour, jufqu'à ce que le dommage eût été réparé: Qu'encore que devant les hommes le Roy Louis Onze eût peut être legitime-ment acquis les Comtez de Rouffillon & de Cerdagne, il n'étoit pas excufable devant Dieu, qui fçavoit que ce n'étoit point la faute de Ferdinand, s'il ne les avoit pas racheptéz, mais celle des infideles, qui l'avoient contraint d'employer, à lever des Troupes contre eux, les trois cent mil écus d'or destinez à rembourfer le même Louis Onze: Qu'ainfi fon Ame souffriroit auffi long-temps, qu'il s'en écoûleroit jufqu'à la restitution des deux Comtez: Que Charles VIII. auquel il tenoit qu'elle ne fe fit, feroit tourmenté dans le Purgatoire tant que fes fuccelleurs la differeroient: Que le revenu des deux Comtez étoit plus haut que l'interêt de l'argent prété; & que fi l'on fupputoit exactement le revenant-bon, on trouveroit que

que les François depuis qu'ils en jouïssent avoient été remboursés du principal & de leurs arrerages. Ces raisonnemens du Prédicateur du Roi, & du Confesseur de la Duchesse de Bourbon, firent impression sur Louïs d'Amboise qui avoit été Précepteur de Sa Majesté. C'étoit un Prélat scrupuleux à sa maniere, qui ne faisoit pas conscience d'être Evêque d'Autun, & de résider à la Cour; & qui pourtant trouvoit mauvais que l'on retint les deux Comtez, quoi qu'on les eût justement acquis. Il en parla à Charles Huit en des termes si touchans, qu'il l'ébranla; mais Sa Majesté fut raffermie par son Conseil qui la convainquit si fortement des raisons que l'on a rapportées, que les Espagnols auroient été frustrés de leur attente, si Manlerne n'eût ajouté une seconde fourberie à la première. Il corrompit des personnes dignes de foi qui avoient été présentes à la mort de Louïs Onze, & soutinrent à la Duchesse de Bourbon que ce Prince avoit commandé que pour l'acquit de sa conscience, on restituât le Roussillon & la Cerdagne. Cette Duchesse tenoit un peu de la superstition de son pere, & ne doutoit pas de la sincerité de ceux qui lui parloient. Elle se croit obligée sur peine de damnation à l'accomplissement des derniers ordres du Roi Louïs Onze; & elle se le persuada si fortement que la restitution se fit, quelque obstacle que le Conseil y pût apporter, parce que Charles Huit fût enfin réduit aux sollicitations de sa sœur, qui l'en importuna dix-huit mois entiers. Les Historiens d'Espagne ont eu honte d'avouer que le Roi Catholique eût recouvré le Roussillon & la Cerdagne, sans qu'il lui en eût rien coûté; & comme ils ne pouvoient soutenir sans impudence, qu'il eût mis la main à la bourse, ils se sont ingez de prétendre, qu'à la vérité le rachapt de ces Comtez n'avoit pas coûté d'argent, mais qu'au lieu de cela Ferdinand s'étoit

1491.

Dans les
Traitez
entre Fer-
dinand &
Charles
Huit.

engagé à une condition beaucoup plus rude, que si l'on eût exigé de lui plusieurs millions, puis qu'on l'avoit contraint de promettre qu'il abandonneroit absolument le Roi de Naples son cousin germain du côté paternel: Qu'il ne l'affisteroit par aucune voie directe ni indirecte, & qu'il le verroit dépouiller par les François, sans se remuer. Cette fable a paru si belle aux Historiens François, qu'ils l'ont presque tous transcrite: mais on n'a pour la refuter, qu'à découvrir son origine, & qu'à montrer qu'on l'a formée, en confondant deux Traitez si differens, qu'il y a une année entre l'un & l'autre. Le premier est celui dont il s'agit présentement, qui fut conclu au mois de Février mil quatre cent quatre-vingt-douze, dans lequel la restitution est stipulée sans aucune condition. Le second est du mois d'Avril mil quatre cent quatre-vingt-treize, signé de l'Evêque d'Autun pour la France, & de Vega pour l'Espagne, où l'on ne parle plus des Comtez qui étoient déjà rendus, & dans lequel les Rois Catholiques abandonnent le Roy de Naples. Il y a de l'apparence que ce fut pour de l'argent qu'on leur donna, & dont ils ne voulurent pas qu'on pût les convaincre par écrit, parce que la chose leur étoit trop honteuse; & de fait, on n'avoit garde de parler du Roi de Naples dans le premier Traité, puisque Charles Huit ne pensoit point encore à porter les Armes dans l'Italie, & que le Duc de Milan ne l'avoit pas sollicité de s'y établir: on n'avoit point assez poussé ce Duc pour l'obliger à faire entrer les Etrangers dans sa Patrie, & ce ne fût que trois mois après que ce que l'on va rapporter, arriva.

Le Duché de Milan étoit le plus beau fief de la Chrétienté: Cependant il s'étoit écoulé près de cinq cent ans, sans que d'autres Princes que ceux d'Italie eussent pensé à le conquérir. Il avoit obéi durant deux siècles à la Maison de la Tour, dont
on

on ne sçait point assez l'origine, & pendant trois siècles à celle de Visconti qui étoit Italienne. Les Visconti au nombre de douze avoient succédé les uns aux autres, jusques à Philippe Marie, le dernier Duc de sa Maison, qui n'ayant point d'enfans legitimes, avoit marié Blanche sa fille naturelle à François Sforce, bâtard du fameux Sforce, surnommé Attendule, de la naissance, & de la fortune duquel on a parlé fort diversement, & d'une manière tout à fait romanesque.

François conquit & garda toute sa vie le Duché de Milan : Mais son bonheur ne passa pas tout entier à ses deux Fils ; l'aîné Galeas lui succéda, avec un extrême chagrin de Louïs surnommé le More, qui étoit son Cadet, qui s'y feroit volontiers opposé, nonobstant la dernière disposition de leur pere, s'il en eût eu la force. Ces deux jeunes Princes possédoient toutes les bonnes qualitez que l'on attribue aux Italiens, & toutes les mauvaises qu'on leur reproche. Ils avoient de l'esprit jusqu'au prodige ; mais cet esprit étoit mal tourné. On avoit pris beaucoup de soin pour les instruire, & l'on n'y avoit que peu réussi pour ce qui regardoit la Religion. Ils connoissoient parfaitement leurs intérêts, mais ils les suivoient sans distinction du bien & du mal, & sans remords de conscience. Leur extérieur étoit propre à gagner les cœurs, mais il n'étoit gueres moins dangereux d'être leur ami que leur Ennemi. Ils avoient un troisième Frere nommé Ascagne, mais on ne le comptoit presque pas dans la Maison, parce qu'il étoit exempt d'ambition & qu'il aimoit uniquement la vie molle. On l'avoit pourvu des plus riches Benefices du Duché de Milan : on lui avoit procuré un chapeau de Cardinal : on l'avoit mis dans Rome à la tête d'une puissante faction : on lui fournissoit les moïens de l'entretenir : on le laissoit agir à sa manière ; & avec cela il vivoit content, & sans

1491.

pretendre à la Papauté , parce qu'il sçavoit que la trop grande puissance de sa maison y formeroit un invincible obstacle. Galeas succeda paisiblement à son pere , parce que Louïs ne se trouva pas en état de le traverser , & jugea bien qu'il se déclareroit mal à propos , & qu'il succomberoit , son Frere n'étant pas d'humeur à lui pardonner. Il dissimula son chagrin douze ans entiers , l'occasion ne s'étant pas jusques là présentée , de le rémoigner. Mais elle s'offrit d'elle-même précisément au bout de ce terme , par la mauvaise conduite de Galeas , qui se lassant des Dames , qui s'abandonnoient à lui par amour , par vanité , par foiblesse , ou par argent , & n'étant plus touché que de celles qui lui resistoient , s'ingera d'établir en son Etat la detestable maxime , qu'une femme pour se prostituer à son Souverain , n'en étoit pas moins honnête. La corruption humaine ne pouvoit aller plus loing , & Galeas irrita par là ses quatre meilleurs amis , jusqu'à les rendre ses meurtriers. Ils comploterent contre lui , & le massacrerent lorsqu'il entendoit la Messe. Jean Galeas son fils unique , étoit si jeune que la tutelle en fût d'abord déferée à sa mere , qui s'en démit en faveur de Louïs son oncle paternel , & luy donna sans y penser le moyen d'usurper le Duché de Milan. Car il s'empara de toutes les Places , & il s'insinua si bien dans les esprits des Milanois , qu'il ne lui manquoit plus que le nom de Duc. Mais il est sans comparaison plus difficile de se saisir insensiblement d'un Etat , que de le conquérir à force ouverte ; & peu de gens y ont travaillé long-temps sans y commettre de faute. Louïs Sforce alla droit à son but , mais il parut de l'irregularité dans sa conduite. Lorsque le jeune Duc son neveu fut en âge de se marier , il auroit bien voulu differer les noces durant quelques années , mais les Milanois s'étant obstinez à

*Nullam
feminam
contuber-
nio Prin-
cipis ma-
cari.*

de-

demander qu'elles se fissent au plutôt, il les salut satisfaire. Blanche Sforce avoit épousé Alphonse Duc de Calabre fils aîné de Ferdinand Roi de Naples, dont elle avoit une tres-belle fille; nommée Isabelle d'Arragon. Louïs Sforce s'imagina qu'en donnant cette Princesse, qui étoit sa nièce, en mariage à son neveu, non-seulement elle l'obligeroit à passer sa vie sous la tutelle de leur commun oncle, mais encore s'il lui venoit des pensées de s'en exempter, elle se mettroit en devoir de les combattre: mais il ne connoissoit point assez le genie de sa nièce. Isabelle étoit ambitieuse jusqu'à l'excez, & ne l'avoit dissimulé que parce que si son oncle s'en fût aperçu, il n'auroit eû garde de la faire Duchesse de Milan. Elle ne le fut pas plutôt devenue, qu'elle negligea de se contraindre d'avantage: elle s'appliqua toute entiere à gagner son jeune mary: elle le rendit en moins de deux ans pere d'un fils & d'une fille; & après qu'elle eût ajouté à ses charmes l'avantage de la fecondité: elle luy représenta qu'il luy seroit honteux de vivre plus longtemps sous la dépendance d'autrui; & elle luy persuada de régner par luy-même. Le Duc qui n'eût osé l'entreprendre de son mouvement, s'y resolut par le Conseil de sa femme, & pressa Louïs Sforce de se desister de l'administration du Duché. Louïs Sforce qui le connoissoit assez pour ne le pas croire premier autheur de ce qu'il proposoit, & qui s'étoit assuré de tous ses domestiques, conclut sans craindre de se méprendre, que ce devoit être la Duchesse. Il luy en parla; & la Duchesse ne disconvint pas que ce ne fût elle. Louis Sforce excusa d'abord en partie l'ambition de sa nièce par celle dont il étoit lui-même possédé, & se contenta de la punir en lui retranchant diverses choses, qui flatoient son goût ou son divertissement; mais cela ne servit qu'à

1491.

* Dans
l'Histoire
de Bernar-
din Co-
rio.

lui donner matiere d'écrire au Duc de Calabre son pere, & au Roi de Naples son ayeul, des lettres dont il reste encore la meilleure partie. * Elle s'y plaignoit de son malheur, dans les termes les plus pathétiques dont on ufoit alors : elle en faisoit une peinture si vive, qu'elle étoit capable d'arracher des larmes des cœurs les plus durs : Elle pretendoit ne s'être renduë Esclave que par obéissance ; & elle menaçoit de se donner la mort par ses propres mains, si on ne la mettoit bien-tôt en liberté.

Le Roi de Naples, & le Duc de Calabre prévirent assez les fâcheuses suites de l'affaire où la Duchesse de Milan vouloit entrer : mais il y alloit de leur honneur de ne la pas abandonner ; & d'ailleurs ils la connoissoient assez resoluë pour se porter à l'extrémité, aussi-tôt qu'elle perdroit l'esperance de la protection de ses parens. Ils voulurent pourtant essaiër les voies honnêtes, avant que de venir à la force ; & ils envoierent une Ambassade à Louis Sforce, pour le prier de remettre le Gouvernement à son neveu, parce qu'il avoit l'âge porté par les Loix, & que sa famille étoit établie par la naissance de deux enfans. Louis Sforce promit d'exécuter de bonne foi dans deux ou trois mois au plus tard ce que l'on désiroit de lui, & il soutint que ce petit delai lui étoit nécessaire pour assembler les Etats du Duché de Milan, & pour leur rendre compte de son administration, afin de prévenir les querelles & les procez qui lui pourroient être faits après qu'il seroit réduit à la condition privéé. Cette excuse paroissoit legitime, & le Roi de Naples, & le Duc de Calabre s'en contenterent. Cependant Louis non seulement ne convoqua pas les Etats du Duché de Milan : mais de plus il emprunta de l'argent : il leva des Troupes : il fortifia des Places, & il ne négligea aucun des préparatifs nécessaires pour
vue

une longue deffense. Le Roi de Naples & le Duc de Calabre n'eurent pas besoin d'autres preuves que celle-là, pour juger de la mauvaise foi de Louis Sforce : mais ils ne se sentoient pas assez forts pour l'en punir ; & d'ailleurs pour aller à lui, il falloit passer sur les Terres de l'Eglise & de la Republique de Florence. Alexandre Six venoit d'être élu Pape, & le jeune Pierre de Medicis avoit succédé au credit que le celebre Laurens son pere s'étoit acquis dans le Senat de Florence. Alexandre avoit trois fils naturels, dont il prétendoit élever les deux cadets aux dignitez séculieres ; & un Chapeau de Cardinal étoit destiné pour l'aîné, aussi-tôt que l'on auroit inventé des fictions de droit propres à couvrir le défaut de sa naissance. Le Roi de Naples promit aux cadets les premiers fiefs qui vauqueroient dans son Roiaume ; & le Pape s'en contenta, parce qu'il n'étoit pas encore possédé de l'ambition de les rendre Souverains. Mais Pierre de Medicis ne fut pas si facile à gagner ; & si le Roi de Naples s'en fût mêlé directement, il n'y auroit pas réussi.

Pour entendre la suite de cette Histoire, il est important de remarquer que Laurens de Medicis avoit formé le plus beau dessein qui ait entré dans l'idée d'un particulier, & que la mort fit un dommage irreparable à sa Patrie en l'en privant à la quarante-quatrième année de son âge. Il s'étoit proposé d'affermir la Paix pour toujours dans l'Italie ; & comme aucun politique ne l'a surpassé pour le jugement, & pour la capacité, il avoit prévu que les Estrangers ne penseroient pas à conquérir son País tant qu'ils en verroient les Etats unis entre eux ; & que s'ils ne laissoient pas de l'entreprendre, ils n'y auroient pas plus de succès qu'en avoient eu les Turcs devant Otrante. L'Italie étoit alors divisée en plusieurs Souverainetés inégales, dont la Republique de Venise étoit

1491.

la plus puissante , à cause des Royaumes de Chypre & de Candie , & des Isles de l'Archipel qu'elle tenoit , outre son État de Terre-ferme en Lombardie. Le Pape étoit la seconde , le Roi de Naples étoit la troisième , le Duc de Milan étoit la quatrième & les Florentins la cinquième. Les autres se trouvoient si foibles , qu'elles avoient accoutumé de suivre l'exemple , ou pour mieux dire de recevoir la Loy des cinq Puissances que l'on vient de nommer ; & néanmoins il n'y en avoit qu'une entre ces cinq qui fût tourmentée de la passion de s'aggrandir. C'étoit la République de Venise qui avoit entrepris à diverses fois d'usurper le Duché de Milan sur l'Empire ; & la Romagne & Ferrare sur le Saint Siege. Sa conduite étoit uniforme depuis quatre siècles : elle n'avoit depuis ce temps-là perdu aucune des occasions de s'aggrandir ; & comme les Turcs lui en ôtoient désormais les moyens du côté de la Mer , il y avoit d'autant plus lieu de croire qu'elle les ménageroit par Terre. Ainsi Laurens de Medicis avoit fait consister le fin de sa politique , aussi-bien que la tranquillité de l'Italie , dans une Ligue entre le Roi de Naples , le Duc de Milan , & la République de Florence , parce que les Papes n'avoient pas jugé à propos d'y entrer , afin de ne pas s'ôter à eux-mêmes , la qualité & les fonctions de peres communs ; & afin d'accorder les Parties , supposé que la précaution que l'on prenoit pour les tenir en Paix , ne les empêchât pas d'entrer en Guerre. Cette Ligue avoit été conclûe en mil quatre cent quatre-vingt pour vingt-cinq ans , au bout desquels elle devoit être renouvelée , & l'on y ajouteroit les nouvelles conditions que l'usage auroit appris y être nécessaires. Les articles qui en furent dressés , * regloient les contributions , & le nombre des gens de Guerre que chacun des Confederez devoit fournir , & ne consentoient rien d'extraordinaire , excepté

Ils sont
ns Ber-
rdin
orio.

cepté le premier où l'on admiroit la prudence de Laurens de Medicis qui en étoit l'Autheur. Il avoit préveu que le plan de la Ligue ne pouvoit être concerté qu'en deux cas : l'un que les Venitiens en détachassent quelqu'un des Confederez ; l'autre que les mêmes Confederez se missent mal ensemble.

Pour prevenir l'un & l'autre de ces inconveniens on avoit arrêté, que les Confederez ne pourroient traiter separément entre eux, ni avec aucune autre Puissance : & qu'en cas qu'il survint entre deux d'entre eux une querelle pour quoi que ce fût, le troisiéme auroit droit de l'appaiser par lui-même, ou par tels arbitres qu'il lui plairoit de choisir. Mais le jugement humain ne sçautoit rien établir qui soit à l'épreuve de l'artifice & de l'intérêt ; & la Ligue d'Italie manqua par l'endroit par où l'on avoit le plus travaillé pour l'affermir. Laurens de Medicis avoit épousé Clarice des Ursins, & s'étoit si bien trouvé de l'alliance de cette Maison, l'une des quatre principales de Rome, qu'il en avoit encore tiré pour son fils aîné Pierre, une femme en la personne d'Alphonse fille de Virginie Ursin, aînée de cette Maison ; mais ce Virginie avoit en 1493, trop d'ascendant sur son gendre, & gouvernoit par lui les Florentins, non pas selon leurs veritables interêts, mais selon les siens. Il avoit eu plusieurs differens avec les Papes Calixte Trois, Sixte Quatre, & Innocent Huit, & ç'avoit été pour leur résister qu'il avoit eu recours à Ferdinand Roi de Naples. Ferdinand qui l'avoit toujours protégé, lui demanda pour récompense des signalez services qu'il lui avoit rendus, que Pierre de Medicis contractât une secrète liaison avec Sa Majesté, pour obliger Louïs Sforce de renoncer à l'administration du Duché de Milan. Virginie employa tout son credit sur Laurens son gendre, & lui fit enfin violer le plus important article de la Ligue, en l'obligeant

à contracter une liaison particuliere entre le Royaume de Naples & la Republique de Florence. Cette liaison ne devoit durer que jusqu'à l'installation du Duc de Milan dans la paisible possession de son Etat, & devoit demeurer secrette jusqu'à ce que les Troupes de Naples entrassent dans la Toscane, & se joignissent à celles des Florentins; mais Louïs Sforce étoit trop à l'hérte pour ignorer long-temps ce qui se passoit à son préjudice; & quand ses Espions ne l'en eussent pas averti, ses Alliez se comporterent trop mal pour ne luy pas donner lieu de pressentir leur infidelité. Rodrigue Lenfolio selon quelqu'uns, ou Borgia, selon d'autres, étoit devenu Pape sous le nom d'Alexandre Six, par le dépit des Cardinaux qui prétendoient à la Papauté; & qui parrageant les suffrages du Conclave avoient mieux aimé les donner à un tiers que de se les ceder les uns aux autres. C'étoit la coutûme des Princes Chrestiens d'envoyer à Rome dans cette occasion des Ambassades que l'on appelloit d'obedience; & les Princes d'Italie avoient d'autant plus d'interêts de ne la pas laisser perdre, qu'il y alloit de leur honneur en particulier, & que s'ils l'eussent negligée, les autres Princes se fussent aisément accoutûmez à suivre leur exemple. Les Alliez s'en étoient acquitez jusques là separément; mais Sforce qui pretendoit succeder à la réputation de Laurens de Medicis, & passer pour aussi grand politique que luy, s'imagina qu'il seroit plus à propos de n'envoyer qu'une Ambassade, où les Députez de chaque Prince & Republique seroient ensemble, marcheroient à leur rang, n'auroient qu'un Orateur & concerteroient si bien leur conduite, que si le nouveau Pape s'estoit proposé de les diviser, il en perdit l'esperance. Louïs Sforce pour arriver plus aisément à sa fin se fonda sur l'expérience, & appella dans la memoire du Roy de Naples qu'il s'en étoit peu falu que Sa Majesté n'eût

n'eût été dépoüillée à l'exaltation du dernier Pape Innocent Huit, lorsque les Princes d'Italie luy ayant envoyé séparément des Ambassadeurs, il les avoit entretenus chacun à part: il avoit appris d'eux que leurs Maîtres étoient presque tous mécontents du Roy de Naples; & il avoit conclu de leurs discours qu'il seroit aisé de le détrôner, & il lui avoit là-dessus déclaré la guerre. Le Roy de Naples qui ne pouvoit douter de la verité de ce que Louis Sforce lui disoit, avoit accepté de tout son cœur l'expédient qui paroïssoit propre à le garantir d'un second orage, & la Republique de Florence ne l'avoit pas non plus rebuté, par la seule consideration qu'elle tendoit à l'épargne comme tous les autres Etats populaires, & qu'il lui couteroit beaucoup moins de contribuer pour une Ambassade generale, que d'en envoyer une particuliere. Mais Pierre de Medicis qui n'avoit osé s'opposer à cette resolution, parce qu'il s'étoit trouvé seul d'avis contraire, n'oublia rien de ce qu'il jugeoit capable d'en traverser l'execution. Il s'étoit fait nommer Chef de la Députation des Florentins; son équipage étoit presque tout dressé: & comme il n'y avoit en Italie que la Republique de Venise qui eût plus d'argent que lui, & qu'il n'éparagnoit rien dans les occasions d'éclat, il étoit assuré de paroître plus lui seul que tous les autres Ambassadeurs & Deputez ensemble. Il lui étoit donc plus avantageux à le bien prendre qu'on le vit à la compagnie des autres que seul, parce que la comparaison que l'on feroit de son équipage avec le leur; & la grande disproportion qui s'y trouveroit luy attireroient davantage les acclamations des Romains. Mais il avoit l'esprit mal tourné, & il prenoit souvent les affaires à gauche. Il comprit, que si son train marchoit avec celui des autres Ambassadeurs, il seroit obscurci par le grand nombre, & qu'il n'y auroit que les yeux les plus fins qui le distinguassent dans la confusion: au lieu
qu'en

qu'en entrant dans Rome, & en allant à l'audiance seul, les connoisseurs & ceux qui ne l'étoient pas beaucoup lui rendroient une égale justice. Il n'auroit pourtant pas été impossible de le desabufer de cette prévention, si ses amis y eussent travaillé; mais celui d'entre-eux qui lui étoit le plus intime, le confirma par un autre caprice dans son erreur, au lieu de l'en tirer.

C'étoit Scipion Gentile, Gentilhomme Florentin, & Evêque d'Arezzo, qui s'étoit rendu fort célèbre par la science des belles Lettres, & par ses agrémens dans la conversation. Sa naissance & ses grands biens ne le rendoient pas moins traittable, & son trop d'attachement à l'éloquence étoit presque le seul de ses deffauts. Il n'étoit que médiocre Orateur; cependant il avoit si bonne opinion de lui-même en ce point, qu'à peine cedit-il à l'incomparable Savonarole. Il avoit obtenu par son credit de la République de Florence que ce seroit lui qui harangueroit le Pape pour elle, & il avoit ensuite composé son discours avec toute l'application dont il étoit capable. Il l'avoit communiqué à Jean Pic, à Ange Politien de la Mirandole, à Marcille Ficin & aux autres beaux Esprits de l'Italie, qui l'ayant approuvé, l'avoient confirmé dans le sentiment que c'étoit un chef d'œuvre: ainsi l'on ne pouvoit le desobliger d'avantage qu'en empêchant de le prononcer; ce qui arriveroit pourtant, s'il n'y avoit qu'un Orateur pour toute l'Italie, parce que le Roi de Naples, comme le plus qualifié de tous les Princes, auroit droit de le nommer. Ce Prince qui avoit dans sa Ville capitale l'Academie la plus florissante de l'Europe pour les belles Lettres, dont le célèbre Sannazar étoit Directeur, n'avoit garde de choisir hors de ce Corps un sujet pour porter la parole à Sa Sainteté. Gentile animé par son propre intérêt, échauffa de sorte Pierre de Medicis, qu'il lui fit solliciter le Roi de Naples pour le

DE CHARLES VIII. LIV. II. 165
rétablissement de la coûtume, que chaque puissance d'Italie rendit en particulier ses respects au nouveau Pape. Le Roi de Naples s'en excusa quelque temps : mais il y consentit après que Pierre de Medicis l'eût menacé de faire rompre la Ligue que Sa Majesté avoit avec les Florentins. Le Roi de Naples pressa ensuite Louïs Sforce d'y donner les mains ; mais on ne s'acquitta jamais bien de ce que l'on fait à contre-cœur. Le Roi de Naples ne se piqua pas moins de politique en sa maniere, que Louis Sforce en la sienne. Sa Majesté prévoyoit que le même Sforce ne manqueroit pas de prendre avantage sur elle, ni de l'accuser d'inconstance, s'il la voioit se retracter si-tôt ; & ce fut pour lui en ôter le prétexte qu'elle ajouta que ce n'étoit pas qu'elle eût changé d'opinion, & qu'elle ne persistât dans celle qu'il seroit plus à propos, de ne prêter qu'une obediencce au nouveau Pape pour toutes les Puissances d'Italie : mais que Pierre de Medicis l'avoit tellement importuné, qu'elle n'avoit pu lui refuser cet Office. Louïs Sforce qui étoit le plus défiant des hommes, fit de longues reflexions sur ces derniers mots, & conclut enfin qu'il falloit bien qu'il y eût quelque chose de plus particulier entre le Roi de Naples & Pierre de Medicis, qu'entre Sa Majesté & lui, puisqu'elle avoit plus d'égard au moindre de ses deux Confederez, qu'au plus puissant. Ce doute étoit assez bien fondé ; & Louïs Sforce pour s'en éclaircir davantage, ne négligea rien de ce qui pouvoit disposer le Roi de Naples à se gouverner dans l'affaire dont il étoit question par ses propres lumieres, préferablement aux importunités d'autrui ; & voiant que Sa Majesté ne laissoit pas d'insister au contraire, il prit son doute pour une verité constante. La cérémonie de l'Obediencce se fit par chaque Prince, par chaque République d'Italie en particulier, & les deux Florentins y trouverent leur compte. L'équipage de Pierre de Medicis

l'emporta sur tous les autres pour la magnificence; & la harangue de Scipion Gentilé fut tellement estimée, qu'on la mit à la tête du recueil de cette sorte d'ouvrages.

Mais ce n'étoit point assez au Roi de Naples de s'être assuré de la République de Florence, puisqu'à son deffaut Louïs Sforce auroit recours au Pape qui le protegeroit, parce qu'il étoit intime ami du Cardinal Alcague son-frère. Il falloit donc exciter dans les Etats de Sa Sainteté une Guerre civile, qui l'occupât pendant que le Roi de Naples & les Florentins rangeroient Louïs Sforce à la raison, & on suscita bientôt au Pape un Ennemi. La Cour de Rome n'en avoit point de plus grand que Virginie Ursin, dont on a déjà parlé: Il commandoit les Armes des Rois de Naples, quoi qu'il eût toutes ses Terres dans l'Etat Ecclesiastique; & il n'avoit pas renoncé à ce Généralat, quoi qu'il y fût obligé par un Traité solennel, parce que le desir de vengeance avoit été plus fort en lui que l'honneur & la fidelité qu'il devoit au Pape son Seigneur Suzerain. On l'avoit autrefois réduit à se présenter devant Innocent Huit en plein Consistoire, les pieds nus, en chemise, la corde au col, & à genoux, & à demander misericorde dans une si pitoyable posture. Il l'avoit fait: mais le dépit lui en étoit demeuré si vif, qu'il ne pensoit qu'à faire avoüer au successeur d'Innocent qu'on avoit eu tort de le maltraiter jusqu'à cet excès.

On a vu que Pierre de Medicis avoit épousé sa fille, & l'on doit adjoûter ici que Magdelaine de Medicis, sœur de Pierre, étoit femme de François Cibo, fils naturel d'Innocent Huit. Ce Pape avoit donné à l'époux en considération de ses nocces, les Principautés d'Anguillara & de Ceneré, & quelques autres Terres dans l'Etat Ecclesiastique; & on lui avoit permis de mettre Garnison dans les places qui en dépendoient. Mais Alexan-

dre six prétendit qu'Innocent n'avoit pû aliéner le patrimoine de l'Eglise que pour sa vie, & que comme son prédécesseur en avoit investi son fils naturel, il pouvoit à son tour en investir un des siens. Il refusa donc de nouvelles provisions à Cibo, qui ne se tenant pas assuré dans Rome, se retira à Florence auprès de Pierre de Medicis son beau-frere. Il n'y fût pas plûtôt, que le Roi de Naples qui se récompensoit avec usure des bons Offices qu'il rendoit, representa à Pierre de Medicis, que l'on alloit ôter à Cibo les Principautez, dont Innocent Huit l'avoit investy, sans le dédommager en argent ni en Terrés équivalentes: Qu'Alexandre Six avoit acheté le Duché de Gândia pour l'aîné de ses fils naturels; mais que les deux autres qui restoit à pourvoir, se tiendroient assez bien partagez si on leur donnoit la dépouille de Cibo: Que le même Cibo ne deviendroit l'injustice dont il étoit menacé, qu'en rendant le bien qu'il avoit dans l'Etat Ecclesiastique à Virginie Urfin; & que s'il en vouloit quarante mille Ecus d'or comptants, le Roi de Naples les fourniroit, sauf à les reprendre sur les apointemens qu'Urfin tiroit de lui, pour commander ses Armées. Pierre de Medicis pressa Cibo de prendre ce party: mais il y trouva beaucoup de résistance. Cibo n'avoit pas besoin d'argent: la somme qu'on lui offroit, bien loin d'avoir de la proportion avec les Principautez d'Anguillaria & de Ceneze, en égaloit à peine le revenu de deux années, & s'il rendoit ce qu'il possédoit dans l'Etat Ecclesiastique, il ne lui resteroit plus que la principauté de Malestine, qui ne suffiroit pas pour le faire subsister en qualité de Prince d'Italie; mais il étoit Genoïs d'origine & par conséquent attaché à ses interêts. Il connoissoit assez les intrigues de la Cour de Rome, pour s'attendre d'être bien-tôt dépouillé: & cela supposé, il valoit mieux

vendre ses Terres à vil prix, que de les perdre tout à fait. Ainsi Cibo se relâcha insensiblement : Le Contract de vente fut passé, & Ursin qui n'avoit point assez de gens de Guerre à lui, fit entrer dans les Places que Cibo lui laissoit, quelques Compagnies des Soldats qu'il commandoit en qualité de Conestable du Royaume de Naples. Mais le Pape au lieu de se fâcher que cette proye lui fût échappée, tourna l'affaire d'une autre maniere, & pretendit que Cibo lui avoit fait plaisir en le déchargeant du dédommagement qu'il lui devoit. Il soutint que les Principautez d'Anguillaria & de Cene te alienées étoient dévolües au S. Siege, par la faute de celui qui en avoit disposé sans le consentement de Sa Sainteté, & même sans sa participation, & leva des Troupes pour s'en saisir. Sforce profita de l'occasion, & jeta de l'huile dans un feu qui n'étoit déjà que trop allumé. Il représenta au Pape que si il supportoit patiemment l'enjure qu'on venoit de lui faire, il s'en attireroit une infinité d'autres, & qu'il ne la devoit pas tant imputer à Virginie Ursin, qui n'avoit prêté que son nom, qu'au Roi de Naples qui avoit fourni l'argent: Que la haine de ce Prince pour la Maison de Borgia étoit irréconciliable, & d'autant plus à craindre, que ce sujet en étoit plus plausible: Que Calixte Trois oncle maternel de Sa Sainteté, étoit né sujet d'Alphonse pere de Ferdinand, Roi de Naples; Qu'il avoit été son Domestique; & qu'il tenoit de lui les riches Benefices & le Chapeau de Cardinal qui lui avoient facilité l'accès à la Papauté; & que cependant après la mort de son bien-facteur, il avoit eu recours à toutes sortes de voyes, pour empêcher que Sa Majesté Neapolitaine ne succedât à son pere, & pour élever sur le Trône Pierre Borgia fils de son frere: Que cette sorte d'attentat ne se pardonnoit point dans

l'Italie ; & que si Alexandre Six ne perdoit le Roi de Naples, il devoit s'attendre que le Roi de Naples le perdrait.

Alexandre Six témoigna que ces raisons avoient fait impression sur son esprit ; mais il ajoûta qu'il n'avoit ni argent, ni Troupes pour commencer la Guerre. Louis Sforce vit bien que Sa Sainteté vouloit qu'il en fit les frais, & il s'en chargea de bonne grace. Il prêta à Sa Sainteté l'argent qu'elle demanda, & il leva de plus trois cent Lances qui devoient agir en quelque lieu qu'il plût au Pape de les employer. Ainsi Louis Sforce fut en état d'occuper tellement le Roy de Naples chez lui, qu'il ne pensât plus à lui ôter l'administration du Duché de Milan. Mais quand il vit la Guerre sur le point de commencer, il se repentit d'en avoir si fort avancé les dispositions, & il recourut encore une fois à la négociation pour se maintenir dans le Duché de Milan. Il s'adressa à Pierre de Medicis, & il le conjura de suivre l'exemple & les préceptes de son pere. Il lui fit remarquer qu'il n'avoit pour affermir le repos de l'Italie, qu'à demeurer neutre entre ses deux Confederez, & qu'à les accommoder lorsqu'il survieudroit des querelles entre eux : Que la Maison des Sforces & celle de Medicis ne s'étoient élevées que par leur union, & qu'elles ne subsisteroient pas long-temps après qu'elles se seroient divisées : Que si François Sforce étoit redevable du Duché de Milan aux cinquante mille écus que Cosme de Medicis surnommé le Vieux luy avoit prêté, le même Cosme, Pierre son fils, Laurens son petit-fils & Pierre Second, son arriere petit-fils n'avoient acquis une autorité presque souveraine dans une République libre comme étoit celle de Florence, & ne s'y étoient successivement maintenus que par le support qu'ils avoient trouvé en François Sforce & en ses deux fils, toutes les fois que l'on s'étoit opposé à

leur agrandissement, ou que l'on s'étoit ingeré de les supplanter: Que la Maison de Medicis au contraire n'avoit point eu & n'avoit pas encore de plus redoutable Ennemy que la Branche d'Arragon qui regnoit à Naples: Qu'Alphonse avoit procuré à Pierre premier un exil de huit ans, & que Laurent ne s'étoit tiré que par une espece de miracle, des pièges que Ferdinand fils d'Alphonse lui avoit dressés: Que le Pape traverseroit toujours quand il lui plairoit la liaison des Florentins avec les Neapolitains, parce que ses Etats étoient justement au milieu d'eux; mais qu'il n'en alloit pas de même de la liaison des Florentins, & des Milanois, puis qu'il n'y avoit rien entre deux.

Pierre de Medicis n'auroit pu se défendre de déferer à ces raisons, s'il les eût examinées autant qu'elles meritoient d'ed'être, mais il ne s'en donna pas la peine; & cette negligence vint de ce qu'il étoit si plein de lui même, pour avoir paru plus que les autres Italiens à l'Ambassade de l'Obedissance, qu'il ne pouvoit ni penser à autre chose ni s'en entretenir. Outre que l'obligation qu'il croyoit avoir au Roi de Naples étoit si vive, qu'il se seroit estimé le dernier des hommes s'il n'en eût point eu de reconnoissance. Il renvoya donc l'Agent de Louis Sforce avec de mauvaises excuses, & Louis Sforce dépité de perdre son temps à redresser un jeune étourdi, qui ne se donnoit pas même la patience de l'écouter, l'abandonna à son propre sens. Il se tourna vers la Republique de Venise, qu'il jugeoit plus capable de le protéger que celle de Florence; & ses envoyez représenteront dans le Conseil de Pregadi, que puisque personne n'étoit plus en état de rompre la Ligue entre le Roi de Naples & les Florentins, il ne restoit qu'à leur en opposer une autre: Que Louis Sforce avoit proposé au Pape celle du saint Siege avec le Duché de Milan, & que Sa Sainteté ne s'en étoit pas beaucoup éloignée:
Que

Que si les Venitiens y vouloient entrer ils conserveroient infailliblement la tranquillité de l'Italie, puisque leur jonction mettroit la Ligue contraire dans l'impossibilité de rien entreprendre.

L'avantage que les Venitiens trouvoient dans cette offre étoit sensible, & on l'appercevoit d'abord. Ils n'avoient rien conquis dans l'Italie depuis que la Ligue entre Naples, Milan, & Florence, avoit été formée, & il n'y avoit aucune apparence qu'ils s'agrandissent tant qu'elle subsisteroit. Le plus grand de leurs intérêts étoit donc de la rompre, & ils y avoient en vain travaillé jusques là, quoi qu'ils en eussent admirablement ménagé les momens, & les occasions: Cependant un des confederez offroit de la rompre, & vouloit bien se charger de la haine, & de l'envie qui s'en ensuivroient. Il proposoit mêmes une Ligue contraire: & c'étoit là un surcroît de faveur pour les Venitiens, puisque les deux Lignes ne seroient pas long-temps sans agir l'une contre l'autre; & lors qu'elles se seroient déclarées, la plus forte prévaudroit à la plus foible, & les Venitiens qui fourniroient seuls plus de Troupes que le Pape & Louïs Sforce ensemble, emporteroient par consequent la meilleure partie de la dépouille des Neapolitains, & des Florentins. Mais l'humeur d'Alexandre Six étoit si connue dans l'Italie, & l'on y étoit si generalement prevenu de la pensée que quelque assurance que l'on tirât de ce Pape, il seroit toujours prêt à passer du côté de ceux qui offrieroient de rendre meilleure la condition de ses enfans? Que les Venitiens donterent s'il ne leur seroit pas plus utile de demeurer comme ils étoient, que d'entrer dans une société qu'ils croyoient trop dangereuse, comme étoit celle du Pape. Il se passa donc plusieurs jours sans qu'ils donnassent à Louïs Sforce une réponse décisive; & ils ne se déterminèrent en sa faveur, que sur l'avis qu'ils reçurent

1491.

de Constantinople, que le Sultan Bajazet Second se préparoit à leur faire la Guerre. Ils prévirent sagement que si la Hautesse pouvoit être détournée de ce dessein, ce seroit sans doute sur Pavis qu'en les atraquant elle auroit affaire aux trois plus puissans Princes d'Italie; & cette raison les engagea dans les interêts de Louïs Sforce. Les deux Ligues ainsi precautiononnées ne se soucierent plus de se déclarer, & celle de Naples & de Florence auroit d'abord vaincu, s'il eût plû à celui qui en étoit le Chef, de terminer si-tôt la Guerre. Le plus dangereux concurrent d'Alexandre Six à la Papauté avoit été Julien Della Roveré, neveu de Sixte Quatre, & Cardinal du titre de saint Pierre aux Liens. C'étoit un homme d'esprit, de cœur, & d'action; & il ne le montra depuis que trop aux dépens de la France, lorsqu'il fut Pape, sous le nom de Jules Second. Il y avoit une haine irreconciliable entre Alexandre Six, & luy, & comme il mesuroit peut-être la disposition d'Alexandre Six à son égard par celle où il étoit, à l'égard d'Alexandre Six, il avoit cru qu'il le feroit perir s'il demeuroit un moment en sa puissance après l'élection. Il s'étoit réfugié au sortir du Conclave dans son Evêché d'Ostie, dont il avoit aussi le Gouvernement; il s'étoit enfermé dans la Citadelle de cette Place, & il y vivoit en sûreté par deux moiens; l'un qu'il entretenoit une forte Garnison des grands biens Ecclesiastiques, dont son oncle l'avoit pourveu; l'autre qu'il avoit intelligence avec la Maison des Colannes, dont les Terres étoient proche d'Ostie, qui l'auroient dégagé en cas de siege, ou du moins eussent favorisé son évation hors d'Italie. Il y auroit paisiblement attendu un autre Pontificat, s'il ne se fut tourmenté luy-même par l'apprehension du fer ou du poison qui fut si forte en luy, qu'elle le porta à former un dessein qui ne pouvoit être plus

plus hardy. Il reconcilia les Colones, & les Ursins qui étoient Ennemis déclarez depuis plusieurs siècles, & il prit avec les uns & les autres des mesures infailibles pour surprendre Rome, & pour la garder durant trois jours. Il demanda seulement au Roi de Naples d'envoyer dans ces trois jours le Duc de Calabre, avec des Troupes suffisantes pour conserver cette ville; & le Duc de Calabre s'offrit de les conduire sur la présupposition, que puisqu'il n'étoit plus possible d'éviter la Guerre, il valoit mieux la commencer par une prise d'importance, & de reputation, comme seroit celle de Rome, qui mettroit le Pape hors d'état de nuire, que d'attendre que les Ennemis la déclarassent par une semblable entreprise: Mais le Roi de Naples qui craignoit toujours de s'engager trop avant, prévint que s'il faisoit au Pape l'affront de le forcer, & de le prendre dans sa ville Capitale, le Cardinal de saint Pierre aux Liens n'en demeureroit pas là, & pousseroit sa haine jusqu'aux dernières extrémités, à l'égard de Sa Sainteté: Que tout le mal qui arriveroit dans Rome, seroit imputé au Roy de Naples: Qu'il deviendroit l'exécration des Princes de l'Europe qui armeroient tous contre luy, & ne cesseroient de luy faire la Guerre, qu'après l'avoir au moins dépouillé.

Cette penetration dans l'avenir, toute chimerique qu'elle étoit, rompit les mesures du Cardinal de Saint Pierre aux Liens, & sauva Alexandre Six, & Rome. Le Roy de Naples non seulement ne consentit pas que le Duc de Calabre son fils marchât à la tête d'une Armée: mais de plus comme il connoissoit l'humeur du Cardinal de Saint Pierre aux Liens, assez déterminée pour exécuter le dessein de surprendre Rome, quoi que le Duc de Calabre ne fut pas de la partie; il affoiblit de la moitié ce Cardinal en détachant les Ursins

de ses intérêts. Il les accommoda avec le Pape, & il perdit pour faciliter cet accord, les quarante mille écus d'or qu'il avoit prêtés à Virginie : Il obtint de ce Chef des Ursins, qu'il remettroit gratuitement entre les mains du Pape les Principautez que Cibo lui avoit rendues, & il lui en donna d'autres d'égale valeur dans la Province de la Pouille, pour le dédommager. Il rechercha même l'amitié de Louïs Sforce, & il lui offrit des assurances de ne le pas troubler dans l'administration du Duché de Milan. Louïs Sforce entendoit déjà les funestes suites de l'affaire qu'il avoit commencée, & l'on ne doute point qu'il ne se fût à ce coup sincèrement réuni avec le Roi de Naples, si Sa Majesté eût été moins avancée en âge. Mais elle avoit déjà soixante-dix ans, & les Princes de son temps vivoient si peu par la mauvaise disposition de leur temperament, ou par la corruption de leurs mœurs, que c'étoit un prodige que celui-ci fût allé au delà de son année climatérique. Il étoit à presumer que l'Automne l'emporteroit, & le Duc de Calabre son successeur étant plus hardi que lui, ne souffriroit pas que le Duc de * Milan son gendre, qui avoit déjà vingt-quatre ans accomplis, demeurât encore en tutelle. Louïs Sforce se dessoit encore du Pape & des Venitiens, & ne les croioit pas capables de résister à la première tentation qui leur viendroit d'abandonner la mauvaise cause qu'ils appuioient. Les François lui paroissoient plus sinceres, & comme il se flatoit souvent dans ses idées, il se promettoit d'avoir assez d'adresse pour les renvoyer delà les Alpes, quand il n'auroit plus besoin de leur assistance. Il s'informa donc avec soin du véritable état de la Cour de Charles Huit, & il sçût que le crédit de la Duchesse de Bourbon venoit de cesser : Que deux favoris *
 & le l'avoient supplantée, & que pour avoir pretexte
 de

* Il se nommoit Jean Galeas Sforce.

Aragon-
 & le

de ne lui donner plus aucune part dans les affaires, ils l'avoient tournée en ridicule sur la restitution des Comtez du Roussillon, & de Cerdaigne: Que l'on avoit fait voir à Charles Huit que les Etrangers s'étonnoient qu'il eût rétably les Espagnols deçà les Pirenées, & que Ferdinand le Catholique, après avoir si facilement trompé le Conseil de Sa Majesté Tres Chrétienne l'en avoit méprisée, desorte qu'il n'avoit pû s'empêcher d'en faire de sanglantes railleries: Que Charles Huit pour y remédier s'étoit vanté qu'il alloit gouverner par lui-même; mais que les effets n'avoient point répondu à cette promesse: Que les deux favoris s'étoient emparez par adresse du gouvernement de la France, & qu'apparemment ils le conserveroient durant la vie du Roi avec un pouvoir d'aussi grande étendue qu'avoit été celui de la Duchesse de Bourbon, quoi qu'il ne parût pas être si absolu. On a veu que l'un de ces favoris s'appelloit Estienne Vers, & l'on doit ajouter ici qu'il étoit sorti d'une Maison de Languedoc, qui jusqu'à lui n'avoit point été distinguée. Il avoit commencé sa fortune par les services les plus vils de la garde-robe du Dauphin, & il l'avoit poussée jusqu'à la dignité de Chambellan du même Dauphin devenu Roi, sous le nom de Charles Huit: l'autre étoit Guillaume Briçonnet, en qui l'on commençoit à voir l'effet de la prophétie d'Angelo Caro * Archevêque de Vienne, qui lui avoit prédit, lorsqu'il étoit encore Président des Comptes, en présence de sa femme & de ses enfans qu'il seroit un jour Cardinal. Les genies de ces deux favoris étoient tout à fait différens: Il n'y avoit aucune liaison entre-eux, & l'un des deux n'avoit rien contribué à l'aggrandissement de l'autre. Cependant ils furent toujours si bien d'accord, qu'on ne les pût diviser, & ils perseve-

1491.
Sénéchal
de Beau-
caire.

* Au commencement de Philippe de Comines.

1491.

rerent jusqu'à la mort de leur Maître dans une parfaite intelligence, quoy qu'ils affectassent de témoigner qu'ils étoient mal ensemble.

Louïs Sforce ne fut pas plutôt convaincu de leur credit, qu'il mit tout en œuvre pour les gagner: on n'a pas sceu précisément ce qu'il leur donna de solide, & il paroît seulement qu'il fit espérer à Vers une Principauté, & à Briçonnet un chapeau de Cardinal après qu'il les eut gagnés.

Il leur proposâ d'engager le Roy Charles Huit leur Maître à poursuivre par la voye des armes, ses droits sur le Roiaume de Naples, & il leur fournit un long memoire de ces droits dont voycy l'abregé. * La Maison Imperiale de Suabe

* Il est à la Chambre des Comptes.

qui tenoit du Saint Siege les Couronnes de Naples & de Sicile, finit vers le commencement du treizième siecle, & il n'en resta que Manfroy, bâtard de Frederic Second. Toutes les investitures que les Papes avoient accordées aux Princes de cette Maison excluoiert les personnes illegitimes: Cependant Manfroy, eut la hardiesse de pretendre aux Successions de Naples, & de Sicile, & les Peuples de ces deux Royaumes avoient tant de haine pour la domination des Ecclesiastiques, qu'ils reconnurent Manfroy. C'en étoit fait de la Seigneurie Suzeraine des Papes sur l'un & l'autre de ces Etats, s'ils ne se fussent mis en devoir de punir l'insolence de Manfroy, en luy opposant un plus redoutable Ennemy, que n'auroit été le Saint Siege, & Clement Quatre & depuis Urbain Quatre investirent des Royaumes de Naples & de Sicile Charles Huit, Comte d'Anjou, frere de Saint Louïs, à condition qu'il dépouilleroit à ses dépens Manfroy. Le Comte d'Anjou executa les traitees qu'il avoit faits avec ces deux Papes, & il se mit en possession de ces deux Roiaumes par la défaite & par la mort de son concurrent;

rent;

rent ; mais il ne conserva que la Couronne de Naples ; & Pierre Roy d'Arragon , qui avoit épou sé la fille de Mantroy , lui enleva la Sicile. Charles le Boiteux , & Robert fils & petit fils du Comte d'Anjou régnerent successivement après lui : mais Robert ayant laissé le Royaume de Naples à Jeanne premiere, sa petite fille ; Charles de Duras , cousin paternel de cette Princesse , qui ne la pouvoit souffrir sur le trône , prit pretexte de son impureté pour luy déclarer la Guerre. Il luy débaucha la meilleure partie de ses Sujets , & il la contraignit pour éviter de tomber entre ses mains d'adopter Loüis Premier , Chef de la seconde Maison d'Anjou , frere puisné du Roi de France Charles-Cinq.

Loüis alla avec une puissante Armée au secours de sa bien-faitrice , mais il mourut en entrant dans la Province de la Pouille ; & Charles de Duras après avoir fait étrangler la Reyne Jeanne , régna paisiblement en sa place. Il ne laissa qu'un fils , & une fille. Le fils nommé Ladislas mourut sans enfans ; & la fille appelée Jeanne Seconde , aussi impudique que la Premiere , ne fut d'abord inquiétée que par Loüis Trois d'Anjou , petit fils de Loüis Premier , qui s'étant proposé de poursuivre les prétentions de son ayeul , passa en Italie avec des Troupes si formidables , que Jeanne ne luy pouvant résister par elle-même , adopta Alphonse IV. , Roy d'Arragon , qui s'étoit maintenu dans l'usurpation de la Sicile. Alphonse d'Arragon dégagèa la Reyne Jeanne , en procurant la dissipation de l'Armée de Loüis Trois : mais ensuite il devint ingrat d'une maniere si publique , que personne n'en pouvoit douter , puisqu'il enferma Jeanne dans un Château , où il la tint plusieurs années prisonniere , & la traita si mal , qu'elle révoqua l'adoption qu'elle lui avoit faite en sa faveur , & en fit une autre à Loüis Trois. Ce Prince leva de

nouvelles Troupes, les mena dans l'Italie, repoussa Alphonse, & soumit si parfaitement les Neapolitains à leur Reine, qu'elle ne fut plus troublée, ni dans son Etat, ni dans ses plaisirs: mais il mourut avant elle, ce qui n'empêcha pas que Jeanne, pour confirmer sa seconde adoption au préjudice de la première, & pour reconnoître l'obligation qu'elle avoit à Louis Trois, n'instituât pour héritier René d'Anjou son frere. Mais René ne fut pas si heureux que l'avoit été Louis Trois. Alphonse le chassa de Naples, se remit en possession de ce Roiaume, & le conserva jusqu'à sa mort. C'étoit le Prince le plus accompli de son siècle; & la peine que l'on s'est donnée de ramasser en un volume tout ce qu'il a fait & dit de plus beau, suffit pour convaincre les moins étudés qu'il ne cedoit à aucun des Anciens pour les qualitez de l'esprit: Cependant il acheva sa vie par une prédilection qui mit le désordre dans sa Maison, & fit perir une infinité d'innocens: comme l'on verra dans la suite de ce Règne & dans les suivans. Il n'avoit point d'enfans legitimes; & sa succession toute entière, selon les Loix de l'Espagne où il étoit né, regardoit Jean d'Arragon son frere unique, déjà Roi de Navarre par sa femme, dont il avoit un fils nommé Charles, Prince de Vianne, en âge d'être marié. Si le Prince de Vianne eût joint au Roiaume de sa mere ceux d'Arragon, de Valence, de Catalogne, de Majorque, de Sicile & de Naples, il auroit pû se maintenir dans le Roiaume de Naples, malgré les Papes & les Princes d'Italie; & toutes ces Puissances auroient perdu l'esperance de l'en chasser, quand mêmes elles eussent appelé les Etrangers à leurs secours. Cependant Alphonse soit qu'il n'aimât pas assez son frere & son neveu, ou qu'il aimât trop Ferdinand son fils naturel; Il crut à la verité qu'il ne pouvoit se dispenser de laisser à Jean

d'Arragon & au Prince de Vianne les Contonnes d'Arragon, de Valence, de Catalogne, de Majorque & de Sicile, parce qu'il les avoit reçûes de ses Ancestres: mais pour le Roiaume de Naples qu'il ne tenoit que de son adresse & de son bon-heur, il le légua par testament à son fils naturel. Les politiques qui blâment la dernière disposition d'Alphonse, ajoutent qu'il en auroit néanmoins prévenu les plus fâcheuses suites, si voulant établir son bâtard à Naples, & jugeant bien qu'il seroit détrôné par les Princes d'Italie ou par les Rois d'Arragon, à cause de la facilité que leur donneroit la Sicile de l'attaquer, il lui eût encore laissé la même Sicile avec laquelle il se seroit maintenu par les voies que les Rois Normans avoient si long-temps & si heureusement pratiquées. Mais apparemment Dieu pour châtier les Peuples d'Italie, ôta le jugement à Alphonse dans la conjoncture où il étoit le plus nécessaire qu'il en eût. Ferdinand son fils naturel ainsi devenu Roi de Naples, n'y fut jamais tout à fait paisible, quoi qu'il régnât plus de quarante ans. René d'Anjou, Jean de Calabre fils de René, & Nicolas de Lorraine fils de Jean de Calabre, lui firent successivement la Guerre, jusqu'à ce que Nicolas & Jean étant morts avant René; & ce vieux Prince n'ayant plus qu'une fille dont il n'aimoit pas les enfans, à cause qu'elle avoit été mariée malgré lui à Ferry de Lorraine, fit un testament à son préjudice. C'est icy qu'il est nécessaire de rectifier la plus part des Historiens par l'autorité des Originaux sur lesquels ils avoient dû se fonder. Ils prétendent que René donna au Roi Louis Onze fils de sa sœur la Provence & ses drois sur les Roiaumes de Naples & de Sicile; c'est à dire qu'ils confondent trois Actes authentiques, & n'en font qu'un. Le premier est de mil quatre cent soixante dix huit, par lequel René donne la Provence au Roi Louis IX, son neveu

* J'ay lu ces trois Actes dans le recueil de Mr. de Lomenie.

à des conditions qui y sont exprimées. Le second est de mil quatre cent quatre-vingt, & René y instituë son heritier universel Charles Comte du Maine, fils de son frere, au préjudice de ses filles & de leur Posterité; & le troisieme est en mil quatre cent quatre-vingt-deux de Charles Comte du Maine, qui legue au même Roi son cousin germain tout ce que René son oncle lui avoit donné. Les droits de la France sur les deux Siciles sont donc fondez sur cette dernière disposition, & c'est mal-à-propos qu'on les cherche ailleurs. René de Lorraine fils de la fille puisnée * de René d'Anjou vint à la verité trouver Charles Huit en mil quatre cent quatre-vingt-quatre; mais il ne se plaignit ni du second Acte ni du troisieme. Il ne trouva à redire qu'au premier; & il demanda que la Provence lui fut restituée, sous prétexte que son ayeul n'avoit pû en disposer à son préjudice

* Elle s'appelloit Yoland d'Anjou, & avoit épousé Ferry de Vandemont.

Le Conseil du Roi qui n'étoit pas alors assez instruit des véritables interêts de Sa Majesté, répondit d'une maniere sujette à des objections auxquelles il n'étoit pas possible de bien repliquer. Il prétendit que la Provence étoit un Fief purement masculin; c'est à dire de telle nature que les femmes en fussent exclues précisément en vertu de leur sexe, comme celui de Bourgogne, dont Loüis Onze avoit frustré Marie fille de Charles le Guerrier par cette unique raison; & le Duc de Lorraine prouva le contraire par quatre exemples, auxquelles on ne repartit rien de satisfaisant: le premier étoit de Faldide qui avoit porté dans la Maison de Catalogne la Provence qui étoit de plus grande étendue qu'elle n'est presentement, puisqu'outre le Comtat d'Avignon, & les Principautez d'Orange & de Monaco, elle comprenoit encore presque tout le Piémont & l'Etât de Gennes. Le second exemple étoit de Blanche de Catalogne, par le Mariage de laquelle avec Char-
les

les d'Anjou, la Provence étoit passée dans la Maison d'Anjou: le troisième de Jeanne Première, qui avoit disposé de cette Province, de la même manière que du Royaume de Naples; & le dernier de Jeanne Seconde dont Louis Trois avoit accepté la donation pour ce qui regardoit la Provence, quoi qu'il fût actuellement en possession de ce Comté. Le Conseil de France: qui n'avoit rien de convaincant contre ces exemples, se servit pour les affoiblir d'une autre raison, qui fut que rien n'ayant empêché René de tester, sa dernière volonté devoit être exécutée. Le Conseil de France y demeura si ferme, que le Duc de Lorraine s'en seroit retourné sans avoir rien obtenu, si l'amour ne lui eût aidé. Sa sœur Anne étoit extrêmement belle, & le vieux Duc de Bourbon, Connétable de France, en devint amoureux; son prétexte pour la rechercher, quoi qu'il ne fût plus en état de penser au mariage, fut qu'il n'avoit point d'enfans: Que Beaujeu son frere n'en avoit point aussi, & que la succession passeroit aux Monpensiers qu'il haïssoit. Le Duc de Lorraine qui ne voyoit plus d'autre ressource à son affaire, que celle qui se presentoit, promit sa sœur au Connétable, pourveu qu'il lui procurât quelque satisfaction, & la Princesse de Lorraine eut assez de complaisance à l'égard de son frere pour se sacrifier à ses intérêts. Le Connétable sollicita pour le Duc de Lorraine avec toute l'ardeur d'un amant qui n'avoit point de temps à perdre, & la Cour qui le connoissoit assez pour s'attendre qu'il lui suscitoit une Guerre civile, s'il n'obtenoit au moins une partie de ce qu'il demandoit, traita à sa seule considération avec le Duc de Lorraine, à ces conditions: Qu'elle lui rendroit presentement la Province de Bar, dont Louis Onze s'étoit assuré du vivant même de René, à cause qu'elle étoit un fief de Champagne; & que pour la Provence,

1491.

le Roy Charles Huit & le Duc de Lorraine conviendroient d'arbitres qui examineroient les titres & les raisons des Parties, & prononceroient dans quatre ans; à laquelle des deux les Comtez de Provence & de Forcalquier devoient appartenir: Que cependant on donneroit au même Duc une Compagnie entretenüe de cent hommes d'armes, & une pension de trente-cinq mille livres. Ce Traite n'étoit pas encore signé, lorsque la principale Noblesse de Naples, mécontente du Roi Ferdinand, se souleva, s'adressa au Pape Innocent Huit, en qualité de son Seigneur Suzerain, & lui demanda le Duc de Lorraine pour Roi. Innocent toujours attentif à recouvrer cette Couronne, qu'il sçavoit être échappée à ses Prédécesseurs contre leur gré, & persuadé que le Saint Siege la tireroit plus aisément des mains de la Maison de Lorraine que de celle d'Arragon, accorda la requête: excommunia Ferdinand; manda le Duc de Lorraine, & envoya des Galeres à Genes, pour le porter sur les côtes du Royaume qu'on lui destinoit. Il est étonnant que le Duc de Lorraine acceptât l'offre qu'on lui faisoit; mais il l'est encore plus que le Conseil de France, bien loin de s'en formaliser, permit à ce Prince de mener en Italie la Compagnie d'hommes d'armes, que le Roi lui entretenoit, & lui prêtât même de l'argent pour son voyage; mais le Duc de Lorraine fut si long-temps à se préparer que le Pape & les Barons de Naples ennuyez de son delay, s'accorderent avec Ferdinand. Ce mal-heur fut immédiatement suivi d'un autre qui n'avoit point été prévu. Les Provençaux craignirent d'appartenir à un Maître qui ne fût pas assez fort pour les deffendre, & feüilleterent si bien les papiers de leur Chambre des Comptes; qu'ils y trouverent les Testamens de Charles premier d'Anjou, & de Beatrix sa femme, qui ordonnoient expressément, que les femelles de leur postérité, ne succederoient à leurs États* que dans le cas qu'il ne restât plus au-

* Dans
Testa-
is.

en un mâle, dans la Maison d'Anjou. Il s'ensuivoit de là que Charles du Maine n'avoit point eu besoin de la donation de son oncle René, & qu'il avoit exclu par la prerogative de sa naissance, sa cousine germaine Yoland, & par conséquent le Duc de Lorraine fils d'Yoland. Les Testamens de Charles Premier d'Anjou, & de Beatrix furent portez au Conseil de France, qui se repentit d'avoir relâché le Barrois, & l'on ne parla plus d'arbitrage. Il y avoit encore un autre droit du Roi Charles Huit dont on ne fit point mention, quoi-qu'il fût plus nouveau, & qu'aparemment il y eût moins lieu de le contester: On a veu dans le Regne precedent, que Marguerite d'Anjou, fille aînée de René, étoit une Princesse des plus extraordinaires de son temps, & qu'elle avoit gagné & perdu des batailles pour conserver la Couronne d'Angleterre au Roi Henri Six son mari. Elle avoit enfin succombé plus par la foiblesse de Henri, que par l'effort de ses Ennemis; & Edouard Quatre l'avoit prise en bataille l'espée à la main. Il n'avoit osé la faire mourir n'y s'empêcher de la déclarer prisonniere de guerre; mais il l'avoit enfermée dans une espece de cachot, & mille à cinquante mille écus de rançon. Il se passa plusieurs années sans qu'elle fût rachetée; & de fait la somme étoit si considerable, que René qui ne survivoit qu'avec peine, & par le secours de ses amis, à la dépense du Duc de Calabre son fils pour les guerres de Naples, ne pouvoit la fournir, & la Reine d'Angleterre seroit ainsi demeurée captive jusqu'à sa mort, si Louïs Onze n'eût été assez genereux de la racheter. Cette liberalité n'étoit pas commune, & la Reine d'Angleterre s'en souvint si bien en mourant, qu'elle crut devoir préférer son bien-faïcteur à sa sœur puînée Yoland, dont elle n'avoit jamais tiré aucune assistance, & à Ferri de Vaudemont qui n'étoit son beaufrere que pour avoir eulévè sa sœur. Elle institua Louïs XI, son seul & universel heritier

1491.
* Il est
entre les
Manu-
crits de
Lomenie.

Par un testament authentique, * & par conséquent René de Lorraine n'avoit aucun droit à la succession de René d'Anjou son ayeul maternel.

Ferdinand ainsi resté contre son esperance sur le Trône de Naples, ne sçut ni se prévaloir de son bonheur, ni achever son Règne avec plus de tranquillité qu'il ne l'avoit commencé. Il voulut en toute maniere châtier sa principale Noblesse; & comme la vengeance est la plus ingenieuse des passions pour arriver à sa fin, il s'imagina que ses Barons ne s'étoient reconciliez avec lui, que parce que le Duc de Lorraine n'étoit pas venu assez promptement à leur secours, & qu'aussi-tôt qu'ils auroient mieux pris leurs mesures, en donnant à ce Duc le loisir de lever une Armée, ou en s'adressant à un autre Prince plus puissant que lui, ils se revolteroient encore. Ce mal n'étoit qu'imaginaire; cependant il donna lieu à la plus insigne perfidie qui eût été commise depuis plusieurs siècles dans l'Italie. Ferdinand Roy de Naples invita ses Barons à confirmer sa nouvelle réconciliation avec eux par un magnifique festin qui fut préparé dans son Palais; & les Barons eurent plus de complaisance pour leur Maître qu'ils venoient d'offenser, que ne permettoit le genie de la Nation Italienne. Ils supposèrent que Ferdinand n'oseroit violer le Traité qu'il venoit de conclure avec eux, & ils ne s'appuyèrent pas tant sur les Evangiles sur lesquels il avoit juré, que sur la garantie des Roys d'Espagne, * des Vénitiens, & de la Ligue d'Italie intervenus dans le Traité. Leur aveuglement fut si general, qu'Antoine de Saint Severin, Prince de Salerne en fut seul exempt. Ce Seigneur avoit eu un secret pressentiment de ce qui devoit arriver; & non-seulement il n'avoit pû être persuadé d'aller à Naples; mais de plus il avoit employé tous ses efforts pour en détourner le Prince de Bisignan son frere; & ne le pouvant, il s'étoit retiré avec

* Ferdin-
mand &
Isabelle.

ses trois fils dans l'Etat de Venise. Il n'y fut pas plutôt, qu'il aprit que les Barons de Naples avoient été tous tuez au festin: il en témoigna sa douleur au Senat, & il luy demanda conseil à laquelle des trois Puissances, qui étoient le Roi Charles Huit, les Roys Catholiques, Ferdinand & Isabelle, & René Second Duc de Lorraine, il s'adresseroit pour punir le crime du Roi de Naples qui faisoit horreur à la nature. Le Senat répondit qu'il ne faloit plus penser au Duc de Lorraine: que la conjoncture qui avoit fait appeller ce Prince en Italie étoit passée, & qu'il n'y avoit plus d'apparence qu'elle revint: Que la principale Noblesse de Naples venoit de perir; & que les enfans qu'elle avoit laissez étoient encore si jeunes, que quand le Roi de Naples ne les opprimeroit pas dans leur bas âge, le Duc de Lorraine ne seroit plus en état de les seconder, lorsqu'ils l'inviteroient de se venir mettre à leur tête pour venger la mort de leurs peres: Que ce Duc n'avoit ni le credit de lever une Armée, ni le moyen de l'entretenir, & que l'un & l'autre étoient pourtant nécessaires pour chasser le Roi de Naples: Qu'Alexandre Six n'avoit pas les mêmes intérêts qu'avoit eu son Prédecesseur, & qu'il trouveroit mieux son compte avec le Roy de Naples, qu'avec le Duc de Lorraine; parce qu'il ne pensoit qu'à l'aggrandissement de ses fils: qu'il ne pouvoit esperer du Duc de Lorraine les principaux Fiefs de sa Conquête pour les investir, qu'après qu'elle seroit achevée, & qu'elle en auroit coûté beaucoup au Saint Siege pour l'aider: au lieu que sans cela il seroit aisé au Roy de Naples de dépouiller les plus riches enfans des Seigneurs qu'on venoit de massacrer par son ordre, & de revêtir de leurs dépouilles les enfans d'Alexandre: Que les Roys d'Espagne n'étoient déjà que trop puissans; & que bien loin de les établir à Naples, il seroit peut-être bon d'essayer, s'il ne seroit

1491.
 * Dans la
 consulta-
 tion du
 Prince de
 Salerne.

pas possible de leur ôter la Sicile : * Qu'ils avoient déjà de grandes prétentions sur le premier de ces Roiaumes; & qu'Alphonse leur oncle n'avoit pû, selon eux, les en frustrer pour élever son bâtard sur le Trône: Que si après avoir été si longtemps paisibles possesseurs d'une Isle qui joignoit presque l'Italie, ils s'accommodoient encore de la plus belle portion du continent de l'Italie; les Princes, & les Républiques de ce País ne seroient plus en état de leur résister, en cas qu'ils les attaquaient: qu'il étoit donc plus à propos de s'adresser au Roi de France, dont on avoit toujours éprouvé le bon voisinage; & que d'ailleurs quand Sa Majesté auroit conquis le Roiaume de Naples, elle seroit obligée pour le conserver à vivre en parfaite intelligence avec les Princes d'Italie, puisque la France en étoit trop éloignée pour envoyer des secours par terre dans le Roiaume de Naples, & que les Troupes que les Vaisseaux apporteroient par mer coûteroient trop, & d'ailleurs elles ne seroient pas capables de le défendre: au lieu que les Roiaumes de Sicile & de Naples n'étoient séparés que de quatre lieues, & que les Rois d'Espagne, qui étoient Maîtres du premier pouvoient aisément faire porter de là dans le second, autant de troupes qu'ils jugeroient à propos.

Le Prince de Salerne suivit le conseil du Senat de Venise, & alla en France inspirer à Charles Huit la guerre d'Italie. Ses offices furent secondés par ceux de Louïs Sforce, & même par ceux d'Alexandre Six, qui fut obligé par les intrigues suivantes à se déclarer contre le Roi de Naples. Il sçavoit que le Pape Calixte Trois son oncle avoit irremissiblement offensé ce Roi au sens des Italiens, en l'empêchant, autant qu'il avoit pû, de parvenir à la Couronne de Naples, & depuis en essayant de le dépouiller à toutes les occasions qui s'étoient offertes; Que le même Calixte devoit sa fortune à Alphonse d'Arragon pere du Roi de Naples: Qu'il étoit né dans

dans le Roiaume de Valence : Qu'il avoit été son
 Domestique à Sarragoce : Qu'il avoit passé avec lui
 à Naples : Qu'il avoit été de son Conseil : Qu'il
 avoit eü une longue familiarité avec lui, & que la
 faveur d'Alphonse, lui avoit procuré de riches Be-
 nefices, un chapeau de Cardinal, beaucoup de
 credit à la Cour de Rome, & enfin la faveur de la
 brigade qui l'avoit élevé sur le Saint Siege. Cepen-
 dant Alphonse n'étoit pas plutôt mort, que Ca-
 lixte avoit agi non-seulement comme s'il eût été
 quitte des obligations signalées qu'il luy avoit ;
 mais encore comme s'il eût été son plus grand En-
 nemi. Il n'avoit rien négligé pour empêcher que
 son testament ne fût exécuté, & pour y parvenir
 il l'avoit accusé de faux : Il avoit là dessus traver-
 sé de toutes ses forces l'avenement de Ferdinand
 à la Couronne de Naples ; & non seulement il
 ne s'étoit pas mis en peine de couvrir son dessein
 du pretexte de la conserver à Jean, bâtard d'Al-
 phonse ; mais de plus, ils'étoit hautement déclai-
 ré, qu'il en vouloit investir Pierre Borgia fils de
 son frere, & si la mort n'eût surpris Sa Sainteté,
 lorsqu'il en falloit faire dresser l'investiture,
 Ferdinand auroit été dépouillé. Il n'avoit pas ou-
 blié cette injure, & dans le Conclave tenu pour
 donner un successeur à Innocent Huit, il n'avoit
 rien épargné pour traverser l'Election d'Alexan-
 dre Six. Son opposition avoit été trop publique
 pour être ignorée ; & Alexandre n'avoit pas moins
 de penchant pour la vengeance, que son oncle en
 avoit eü pour l'ingratitude. Louis Sforce l'atta-
 qua par un endroit si delicat, & lui représenta
 qu'il ne satisferoit jamais le desir d'élever ses en-
 fans, ni l'averfion qu'il avoit pour le Roi de Na-
 ples, qu'en excitant la France à le dépouiller ;
 Qu'il n'étoit pas assez puissant pour l'exécuter par
 lui-même ; & que quand il le feroit, les Princes
 d'Italie n'auroient garde d'y consentir, à cause

qu'il

qu'il lui seroit aisé de les accabler, après qu'il auroit si considérablement augmenté l'État Ecclesiastique: Que ses soins pour acquérir des Souverainetés à ses enfans ne seroient pas plus heureux que ceux des Papes precedens, s'il se contentoit de les imiter, & qu'il ne réussiroit pas mieux qu'eux, ou que s'il en venoit à bout ce ne seroit que pour sa vie; & les Papes suivans ôteroient aux siens les dépouilles dont il les auroit revêtus. Au lieu que la venue, & l'établissement des François dans l'Italie y causeroient de telles revolutions, que le Saint Siege auroit plus d'une occasion d'accroître son domaine, & de rendre si puissans ceux qu'il luy plairoit d'agrandir, qu'il ne seroit plus au pouvoir de qui que ce fût de les ruiner.

Ce discours convenoit si parfaitement avec la disposition où se trouvoit Alexandre Six, qu'il joignit ses Offices avec ceux de Louïs Sforce. L'un & l'autre pressentirent auparavant s'ils seroient favorablement écoulez de la Cour de France, & Vers, qui ne vouloit plus être nommé que par sa dignité de Sénéchal de Beaucaire, les en ayant asurez, ils envoyèrent à Charles Huit une magnifique Ambassade dont le Comte de Caïace de la Maison de saint Severin étoit le Chef, & Balbiani l'Orateur. Balbiani prononça devant le Roi assisté de son Conseil une harangue dont on distribua une infinité de copies, & qui néanmoins est diversement abrégée dans les Historiens. Elle exhortoit Sa Majesté Tres-Christienne à la conquête de Naples, & lui prédisoit qu'elle n'y trouveroit point d'ostacle: Que le Pape & Louïs Sforce se rendoient garends de cette facilité, & vouloient qu'on les crût par cette raison que si la chose n'étoit pas telle qu'ils la suposoient ils se perdroient sans ressource: au lieu que la France en seroit quitte pour perdre l'Armée qu'elle hazarderoit, puisque le Roi de Naples & les Florentins, qui ne manqueroient point alors

de s'emparer de l'État Ecclesiastique, & du Duché de Milan n'auroient garde de passer les Alpes & de porter la guerre en France: Que le Roi de Naples n'étoit point en état de se défendre, & qu'on ne le pouvoit attaquer dans une conjoncture plus desavantageuse pour lui que la presente: Que le meurtre de ses Barons avoit irrité les sujets au point qu'il n'y avoit pas de domination dans le monde, qu'ils ne preferassent à la sienne: Qu'ils ne s'exposeroient plus pour ce bâtard qui rencherissoit sur la cruauté des anciens tirans, & s'ils le faisoient, ce ne seroit qu'en aparence, & d'une maniere si foible qu'il n'y auroit point de peine à les vaincre: Qu'un simple * Comte d'Anjou, assisté d'une Troupe de gens de guerre qui n'étoient que Volontaires, avoit conquis les deux Siciles, & qu'un * Duc de même nom avoit deux fois défait en bataille les forces que les Espagnols & les Italiens lui avoient opposées: Que la seule mort avoit interrompu le cours des victoires de ce Duc, sur le point qu'il en alloit recueillir le fruit: Que René son frere, & le Duc de Calabre son neveu n'avoient été plus infortunés que lui que par deux raisons d'autant plus importantes à remarquer, qu'elles cessoient absolument dans la conjoncture presente: l'une que le Pape Pie Second leur avoit été contraire: l'autre que François Sforce s'étoit détaché de leurs intérêts, à la priere du Roi Louïs Onze, qui ne vouloit pas que les Princes de son Sang s'agrandissent, à cause des traverses que les Ducs de Bourgogne & de Bretagne lui avoient suscitées: Qu'il n'y avoit plus de ces Ducs: Qu'Alexandre Six, bien loin de se déclarer contre Charles Huit, offroit de le seconder: Que Louïs Sforce n'avoit garde de l'abandonner, puisqu'il joindroit ses Troupes à l'Armée Françoisé & qu'il lui serviroit de guide par Terre, pendant que sa Flotte qui les attendoit au Port de Genes les côtoyeroit par Mer, & leur fourniroit des vivres,

* Charles
Frere de
S. Louïs.
* Louïs
Trois Duc
d'Anjou,

1491.

en cas qu'ils n'en trouvaissent pas assez sur leur route: Que la France se trouvoit en paix avec tous ses voisins, & qu'elle n'avoit pas à craindre qu'ils l'attaquassent tant qu'elle seroit puissamment armée: Que les Conquêtes de Constantinople & de Trebisonde suivroient de près celle de Naples, & que la réputation de Charles Huit iroit bien au delà de Charles-Magne.

Balbiany après avoir harangué, se retira; & Descordes que l'on nommoit alors Maréchal de Crevecoeur, & l'Amiral de Graville, le refuterent à leur mode; c'est à dire avec plus de bon sens que d'éloquence. Ils représenterent dans le Conseil du Roi que la Conquête que l'on proposoit étoit éloignée, & que les François n'étoient propres que pour les prochaines: Que le Roi de Naples étoit le plus prudent des Princes Chrétiens, & qu'Alphonse Duc de Calabre son fils aîné s'étoit exercé dans toutes les Guerres d'Italie excitées de son temps, & sur tout dans celles que l'on avoit entreprises, pour tirer la Ville d'Ortante des mains des Turcs: Qu'ils s'étoient assurez du Roiaume par le meurtre des principaux Sujets, qui seuls y pouvoient introduire l'Ennemi; & que la confiscation de leurs biens, jointe à l'épargne d'un long Règne, lui avoit acquis plus de richesses, qu'il n'y en avoit dans les Trésors de tous les autres Souverains de l'Europe: Que Charles Huit n'avoit point assez de vigueur pour exécuter par lui-même une entreprise accompagnée de tant de fatigues: Que cependant elle ne réussiroit pas, s'il la confioit à des Lieutenans: Qu'il n'avoit point d'argent, & qu'aucun autre Prince que Ferdinand n'étoit capable de lui en prêter: Qu'il n'y avoit pas lieu de se fier à Louis Sforce, puisqu'il violoit toutes les Loix divines & humaines pour supplanter son neveu; * & que quand on le pourroit sans imprudence, il n'y auroit ni honneur, ni feuteré à protéger

* Jean Galeas Sforce.

teger un si méchant homme ; & ce seroit trop estimer le Roiaume de Naples , que de l'acheter à ce prix : Que Louis Sforce agissoit contre les propres interêts ; en procurant aux François un établissement dans l'Italie: Qu'il avoit de l'esprit: Que sa haine pour la Maison Royale de Naples , ne l'aveugleroit pas toujours ; & que dès qu'il s'apercevoit de sa faute , tous les sermens qu'il auroit faits au contraire ne l'empêcheroient pas de la repater : que Philippe Viscomty Duc de Milan son ayeul maternel avoit tellement eu peur que les François ne se rétablissent à Naples , que n'ayant pas d'autre voie pour les en chasser , que celle de délivrer Alphonse d'Aragon , qu'il avoit pris avec la plupart de la Noblesse de Naples à la Bataille navale de Gayerre , il avoit mieux aimé les mettre gratuitement en liberté que de souffrir que le Duc de Calabre s'enrichit de leurs dépouilles : Que François Sforce son gendre , & pere de Louis , avoit si exactement suivi cette politique , qu'encore qu'il n'eût point de plus grand Ennemi que le même Alphonse , il l'avoit pourtant secouru si à propos , qu'Alphonse avoit confessé lui être principalement redevable de sa conservation: Que Louis Sforce imiteroit son pere & son ayeul aussi-tôt qu'il se seroit vengé , & que les François auroient plus de peine à retourner du Roiaume de Naples dans leur Pays , qu'ils n'en auroient eu à le conquérir.

Ces raisons ébranlerent de sorte Briçonnet, qu'il n'eût pas la force d'y résister. Il revint au sentiment commun , & la promesse qu'il avoit faite au Sénéchal de Beaucaire de n'en avoir jamais d'autres que les siens , céda cette fois à la verité connue. Il se repentit d'avoir sollicité le Roi son Maître de s'engager dans une entreprise si mal concertée ; & il témoigna de la douleur à toutes les personnes qui lui en parlerent depuis. Mais

le Sénéchal de Beaucaire perfista dans son obstination, & il sçut mauvais gré à Briçonnet de l'avoir abandonné. Il ne rompit pas néanmoins avec lui, parce qu'il auroit hazardé sa fortune : mais il continua seul les offices secrets qu'il rendoit à Louïs Sforce, & il fut si heureux, que Charles Huit le crut préférablement à tous les autres Ministres. Les Italiens qui raffinent toujours dans la pénétration des desseins dont les effets ont été bizarres, se font imaginez que celui de Louïs Sforce d'appeller les François en Italie, lui avoit été suggeré par Hercule d'Est, Duc de Ferrare son beau-pere, & voicy comme ils le racontent.

La République de Venise resoluë de s'emparer de l'Etat de Ferrare, qui seroit de frontiere entre celui de l'Eglise & le sien, en avoit assiégré la ville capitale, dans l'opinion de la prendre avant qu'elle pût être secouruë ; mais les Ferrarois s'étoient deffendus si long-temps, qu'ils avoient donné aux autres Princes d'Italie le loisir d'assembler leurs forces, pour les dégager. Ils avoient de plus tellement fatigué par de continuelles sorties les assiegeans, qu'ils ne pouvoient éviter d'être entièrement défaits par les Troupes auxiliaires, & en ce cas la République auroit été contrainte de rendre au Duc de Ferrare, ce qu'il pretendoit qu'elle eût autrefois usurpé sur ses ancestres. Mais une occasion si favorable lui échapa par l'infidelité de son gendre. La République de Venise reconnut qu'elle s'étoit embarrassée mal à propos, & n'épargna rien pour se dégager. Elle fit représenter à Louïs Sforce qu'il étoit bien de son intérêt d'empêcher qu'elle ne prît Ferrare ; mais qu'il ne l'étoit pas de la pousser plus loin, ni de tailler en pieces les assiegeans, parce qu'en poussant les affaires jusqu'à cette extremité, le Duc de Ferrare, & par conséquent le Pape, dont il étoit feudataire, profiteroient seuls de ce qui seroit ôté aux

Ve-

Venitiens. Cependant il valoit mieux pour les Ducs de Milan qu'elle en demeurât revêtue, puis qu'elle ne leur étoit pas si redoutable que la puissance temporelle du Saint Siege. La République de Venise ajoûta à ce discours soixante mille écus d'or, & Louïs Sforce détacha ses Troupes de celles des autres Princes. Il menaça même d'en renforcer l'Armée des Venitiens s'il n'étoit reconnu pour Arbitre entre eux & le Duc de Ferrare: & comme s'il l'eût fait, l'avantage auroit infailliblement penché du côté des assiegeans, & Ferrare se fût perdue; on fut contraint de le prendre au mot, puisque Ferrare ne pouvoit être sauvée que par là. Louïs Sforce n'avoit point encore eu de si belle occasion de se signaler que celle-là, & il ne la laissa point échaper. Il s'arrêta à Bagni, pendant que ses Troupes se rafraîchissoient aux environs: Il y manda les députez des parties: Il examina leurs pouvoirs & leurs titres: Il leur donna de longues & de paisibles audiences; & il n'oublia rien de ce qui se pratique quand on veut juger selon la conscience. Mais il prononça selon ses intérêts: Il ordonna que le Siege de Ferrare seroit levé, & que néanmoins la République de Venise, retiendroit la plus fertile portion du Ferrarois qui consistoit dans la Banlieuë de Pabodia, & dans le Polesiné di Rovigo. Le Duc de Ferrare reçut par cette Sentence deux préjudices; l'un qu'on lui ravit la moitié de son revenu; l'autre que sa ville capitale demeura exposée aux insultes des Venitiens, qui n'en pouvoient auparavant approcher, à cause que le Polesiné qui la couvroit étoit de trop difficile acces. Ainsi le Duc de Ferrare ne put se dispenser d'exécuter la sentence de Louïs Sforce, parce qu'autrement il seroit resté seul dans la querelle: mais il ne le lui pardonna pas: Il attendit la conjoncture propre pour l'en punir, & il se prévalut d'autant plus volontiers de celle d'introduire les Fran-

çois dans l'Italie, qu'il sçavoit que le Roi Charles Huit s'étoit vanté qu'après la conquête de Naples, il obligeroit Louïs Sforce à remettre l'administration du Duché de Milan à son neveu.

Mais à juger des Princes par leur caractère particulier, & par la disposition de leurs esprits, Hercule d'Este Duc de Ferrare, n'étoit pas capable de la noire méchanceté qu'on lui attribuoit. C'étoit un Prince d'humeur enjouée, qui haïssoit les affaires, qui aimoit à vivre agreablement, qui ne se tenoit sur le sérieux que par nécessité, & qui ne concevoit rien de si fâcheux que de discontinuer la vie molle qu'il avoit commencée. Il s'étoit pourtant veu réduit à de grandes extrémités; & comme il tenoit pour miracle d'en être délivré, quand il eût eu du penchant à la vengeance, il n'auroit eu garde d'y succomber, puisqu'il se seroit attiré de nouvelles affaires; ce qu'il craignoit plus sans comparaison, qu'il n'aimoit à se venger de ses Ennemis. Outre qu'en procurant l'entrée des François en Italie, il y perdrait autant que son gendre, puisqu'il courroit autant de risque d'être dépouillé que lui.

Louïs Sforce ne consulta donc que lui-même, pour conclure par son Ministre Balbiany avec le Senéchal de Beaucaire, suffisamment autorisé du Roi Charles Huit, un Traité dont les principaux articles furent de la part de Sa Majesté: * Qu'elle n'entreprendroit rien sur le Duché de Milan: Qu'elle y conserveroit l'autorité de Louïs Sforce; & que pour assurer sa protection, elle laisseroit en passant deux cent Lances dans la Ville d'Ast. Louïs Sforce s'obligea reciproquement de faire prêter à Sa Majesté, avant que son Armée sortit de France, deux cent mille écus qui seroient uniquement employez à la payer: d'y joindre, quand elle passeroit par le Duché de Milan, cinq cent Lances que le même Sforce entretiendroit à ses d

* Entre les Traitez de Charles Huit & de Sforce.

pens, tant que la Guerre dureroit: de donner à cette Armée le passage, les Rivieres, & les Ports de l'Etat de Gennes pour la feuté de la Flotte de France. On y ajouta cet article secret: Que Louïs Sforce seroit mis en possession de la Souveraineté de Tarante, & en recevroit l'investiture de Charles Huit, aussi-tôt que Sa Majesté l'auroit conquis, mais ceux qui ont écrit cette fausseté, ne sçavoient pas que le Traité que l'on vient d'abreger fut si secret, qu'il n'y eut que quatre personnes; sçavoir Charles Huit, Louïs Sforce, Vers, & Balbiany qui le sceurent; & que dans l'un des deux Originiaux qui en subsiste encore, l'Article prétendu de la Principauté de Tarante, n'est ni dans le corps de ce Traité, * ni au bout, où l'on avoit alors accoutûmé de mettre les Articles secrets, lorsqu'il y en avoit. Il n'est pourtant pas sans apparence que Louïs Sforce, qui ne perdoit aucune occasion de profiter, stipulât la Principauté de Tarante pour deux raisons: l'une que ce seroit un établissement convenable pour un de ses fils: l'autre qu'il observeroit & traverseroit de là mieux que d'aucun autre lieu les desseins des François après leur conquête. Mais il étoit desormais inutile de tenir secret un Traité, que l'Ambassade solennelle du Comte de Cajasse n'avoit que trop donné lieu de pressentir. Et de fait le Roi de Naples s'attendoit si bien à soutenir la Guerre, qu'il leva des nouvelles Troupes: il visita ses meilleures Places: il en renforça les Garnisons: il distribua les Milices pour garder les Côtes: il amassa force munitions, & sur tout il emprunta de l'argent de tous ceux qui lui en voulurent prêter, parce qu'il étoit prévenu de l'opinion que s'il perissoit ce ne seroit que faute de cela. Sa principale politique fut ensuite de rassurer ses Peuples & de leur donner du mépris pour les François, en faisant courir le bruit qu'il n'étoit pas possible qu'ils réussissent dans

* Il est dans le Tresor des Chartres

1491.

leur projet, & qu'ils auroient en tête le plus sage des Rois de l'Europe, & le plus exercé dans la bonne & dans la mauvaise fortune: Que s'ils l'attaquoient par Mer, ils ne trouveroient plus comme autrefois un Comte de Rossano qui les receût dans les Ports, qui les renforçât de Troupes fraîches, & qui les fit entrer d'abord dans le centre du Royaume de Naples: Que tous les Ports leur seroient également fermez: Que s'ils en pretendoient gagner il faudroit que ce fût à la pointe de leurs épées: Que s'il survenoit une tempête pendant qu'ils y travailleroient, elle suffiroit pour dissiper leur Flotte, & pour jeter leurs Vaisseaux contre les rochers qui les briseroient, ou pour les pousser dans des lieux où ils seroient pris sans combattre. Si la Mer leur étoit favorable, ils auroient encore à se deffendre de la Flotte de Naples qui attendroit à son aise & dans de bons Ports l'occasion de les combattre à son avantage: Que la Flotte de France étoit composée de Vaisseaux la plupart empruntez ou loüez, qui ne se deffendroient que foiblement, & que les autres ne connoissant pas la Côte de Naples y échoüeroient par l'ignorance de leurs Pilotes, quand même les vents contraites ne les y poufferoient pas: Que le chemin par terre seroit long & difficile, & que les François y trouveroient d'autres inconveniens, qui ne seroient ni moindres ni en plus petit nombre que ceux de leur voyage par Mer: Que les Soldats de cette Nation n'étoient point accoutuméz à vivre en discipline, & que les Lombards étoient mal endurans: Qu'ils ne logeroient pas volontiers les François, & qu'il surviendroit entre eux dès les premiers jours une infinie de querelles qui commettroient les nouveaux Alliez les uns contre les autres: Que Louïs Sforce se repentiroit alors de sa folie, & que quand il demeureroit endurcy, les Républiques de Venise & de Florence, le Duc de Ferrate, & le

Saius

Saint Siege n'endureroient pas qu'on pillât leurs États en chemin faisant: Que la premiere de ces quatre Puissances qui refuseroit le passage aux François, les arrêteroit pour long-temps, & que quand elles conviendroient toutes de l'accorder, elles ne préserveroient pas ces Etrangers d'une lassitude extraordinaire à l'entrée du Royaume de Naples; cependant ce seroit alors qu'ils auroient à se deffendre d'une Armée fraiche, composée de vieux Soldats, qui n'auroit pour les défaire qu'à soutenir leur premier choc: Que le Roi de Naples étoit uni de sang & d'interêt avec les Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle: Qu'ils étoient fils des deux freres, & par consequent d'une même Maison: Qu'il avoit de plus épousé la sœur du Roi Catholique; & que d'ailleurs son Royaume n'étoit séparé de la Sicile que par un détroit de quatre lieües: Que les prétentions des François étoient les mêmes sur la Sicile, & sur Naples; & que comme le Roy Catholique prévoyoit assez que la conquête du dernier de ces Royaumes, rendroit infaillible celle du premier, la nécessité de conserver la Sicile le contraindroit d'aider son beau-frere à deffendre le Royaume de Naples qui lui tenoit lieu de dehors, quand la double parenté qu'ils avoient ensemble ne l'y obligeroit pas.

On répandit ces bruits avec autant d'artifice que de vray-semblance dans toutes les Cours d'Italie; cependant personne n'en étoit moins persuadé que le Roi de Naples, par l'ordre duquel ils courroient, il jugea de ce qu'il auroit à souffrir quand un Roy de France l'attaqueroit en personne par les effroyables extrémitez où les Ducs d'Anjou & de Calabre avoient réduit son pere & lui; & il conclut que si ces Ducs les avoient chassés de Naples, le moindre mal qu'il pût attendre de Charles Huit à la tête de toutes les forces, seroit d'être

accablé d'abord sans ressource. Il consideroit encore que de quelque côté qu'il tournât les yeux tout lui étoit infidele ou suspect : Que sa Noblesse le haïssoit ; & que les Peuples qu'il avoit plus chargez qu'ils n'avoient accoutumé de l'être, ne demandoient qu'à changer de Maître, persuadez que d'un côté il ne leur pouvoit rien arriver de pire que de demeurer sous sa domination, & d'un autre côté que le Roi de France, pour gagner leur affection les déchargeroit de la plus-part des impôts sous lesquels ils gemissoient : Que son tresor ne dureroit pas long-temps, & que dès le moment que les François mettroient le pied dans son Royaume qu'il n'en tireroit plus rien : Qu'il n'y avoit point de Princes ni de Republicques en Italie qu'il n'eût offensés en leur déclarant la guerre, en travaillant à les diviser, & en leur suscitant des Revoltes de leurs sujets, & que ces sortes d'injures ne se pardonnoient dans ce País qu'autant que l'on étoit dans l'impuissance de se venger : Que sa double alliance avec les Rois Catholiques ne lui en avoit pas acquis l'amitié, & que ce Prince n'avoit pas oublié que le Roi Jean d'Arragon son Pere auroit herité du Royaume de Naples, aussi bien que des autres qui composoient la Monarchie d'Arragon, si son oncle Alphonse n'en eût disposé par un Testament contraire aux bonnes mœurs.

Ces motifs parurent si forts au Roi de Naples, qu'il se prevalut de la premiere occasion, qui se presenta d'appaïser les François. Frederic d'Arragon son Second fils avoit épousé une Princesse de Savoye sœur de la mere de Charles Huit, il en avoit une fille, que la Duchesse de Bourbon sa cousine germaine avoit élevée à la Cour de France ; & elle y étoit encore quand le Roi d'Ecosse la rechercha en mariage. La bienveillance vouloit que les articles du contract fussent dressez au lieu où elle

elle demeroit, outre qu'il n'y avoit pas d'apparence de la tirer de là pour negocier son mariage en Italie, & que quand elle y eût été, il auroit falu qu'elle fût revenue en France pour passer en Ecosse. Ainsi le Pere & l'ayeul de la Princesse envoyerent des Ambassadeurs à Paris pour régler les articles de concert avec les Commissaires que nommeroit le Roi Charles Huit; & ce fut la seule chose qu'on inséra dans l'instruction qu'ils communiquèrent aux Ecoslois. Mais on leur en avoit donné une autre que Briçonnet & le Senéchal de Beaucaire seuls devoient voir, & qui autorisoit suffisamment les Ambassadeurs pour offrir à Sa Majesté de lui payer cinquante mille écus par an, en qualité de tribut. La proposition en fut faite dans le Conseil du Roi; mais il s'y trouva des difficultés insurmontables. Le Royaume de Naples étoit déjà feudataire & tributaire du Saint Siege, & l'on ne voyoit pas qu'il pût l'être encore de la Monarchie Françoisé, sur tout le Saint Siege n'y consentant pas; & quand il y acquiesceroit, ce qui n'étoit pas néanmoins à presumer, on s'en étonneroit d'autant plus que la chose étoit sans exemple: De plus le Pape Alexandre Six venoit de faire une démarche qui sembloit témoigner une resolution formée de s'unir plus étroitement avec la France. Il avoit offert à Briçonnet un chapeau de Cardinal, pourveu qu'il voulût bien le tenir immédiatement de Sa Sainteté. Briçonnet avoit évité en galant homme le piège que le Pape lui dressoit, & avoit répondu qu'il se sentoit infiniment obligé de la grace qu'on lui présentoit; mais que son Maître étoit assez puissant pour lui faire du bien, & qu'il n'en pretendoit que par lui. On avoit long-temps raisonné sur cette action, & l'on s'étoit arrêté à la pensée que Sa Sainteté ne jugeant pas que ses fils pussent être établis si richement dans le Royaume de Naples, qu'ils le seroient en France, prevoit

de loin les mesures pour y parvenir. Le Conseil de France évita là dessus de donner à Sa Sainteté tant soit peu d'ombrage, & il ne se contenta pas de représenter aux Ambassadeurs de Naples, que ce qu'ils proposoient n'étoit pas de nature à se mettre en execution. Il conclut avec eux l'affaire d'Escosse : Il refusa de negocier celle du tribut : Il leur déclara que la France ne vouloit plus désormais entretenir de commerce avec le Roi leur Maître. Il protesta de traiter d'ennemis les Neapolitains en quelque lieu qu'ils se trouvaissent ; & afin qu'ils n'en doutassent pas, il leur fit voir les préparatifs qui se faisoient contre eux dans toutes les Provinces.

Fin du Livre Second.





ARGUMENT

DU TROISIE'ME LIVRE.

Ferdinand Roi de Naples , & le Pape Alexandre Six ne sçachant plus quelle barriere opposer aux François , députent vers le Sultan Bajazet Second, qui leur promet du secours. Loüis Sforce entreprend de dégrader le Duc de Milan son neveu. Il ne peut néanmoins éviter de le marier, & il lui choisit pour femme Isabelle d'Arragon petite-fille du Roi de Naples. Cette Princesse est mariée par Procureur, & conduite à Milan. Loüis Sforce en devient amoureux : mais elle a de l'aversion pour lui, & il fait empoisonner le Duc de Milan. Charles Huit est conseillé de vanger ce crime : mais ils'en excuse sur le traité conclu avec le coupable. Pierre de Medicis veut traverser le voiage des François à Naples : mais il se met inconsiderement entre leurs mains , & n'est relâché qu'a-

pres les avoir rendus Maitres des Fortresses de sa République. Il retourne à Florence, & on le contraint d'en sortir. On pille son Palais, & on le bannit. Le Roi rive de l'argent des Florentins, & va à Pise : il lui donne la liberté, & retient toutefois la meilleure de ses Citadelles. Le Pape s'accommode deux fois de suite avec le Roi de Naples, & reçoit les Ennemis des François dans l'Etat Ecclesiastique : mais ils ne sont pas assez forts pour en disputer l'accès, & ils se retirent. Le Pape persiste dans son obstination : Charles Huit recherche en vain son amitié : Les murailles de Rome & du Château Saint Ange tombent, & Charlesy entre en vainqueur. Les Colonnes & les Ursins se déclarent pour lui. Le Pape traite avec les François, & leur donne son fils pour otage.



HISTOIRE DE CHARLES VIII.

LIVRE TROISIÈME.

Où l'on voit ce qui s'est passé de plus remarquable durant les années mil quatre cent quatre-vingt-treize, mil quatre-cent quatre-vingt-quatorze, & partie de 1495.

FERDINAND Roi de Naples, persuadé que le Roi de France Charles Huit étoit inexorable, eut recours au Pape Alexandre Six, & lui offrit pour Geoffroy Borgia son fils une fille naturelle du Duc de Calabre, qui lui porteroit pour sa dot la Principauté de Squilacio. Alexandre qui ne feignoit de favoriser les François, que pour obtenir du Roi de Naples de plus avantageuses conditions, accepta bien l'alliance & la Principauté qu'on lui propofoit; mais il refusa nettement

1493.

de signer la Ligue deffensive où l'on pretendoit l'engager. Il promit néanmoins de rendre au Roi de Naples tous les bons offices qu'il pourroit exiger de lui, supposé que la Ligue fut rompüe.

Le Roi de Naples, peu satisfait de cette retenüe, essaya encore une fois de ramener Louïs Sforce par une peinture vive & pathetique des mal-heurs qu'il attireroit sur l'Italie en General, & sur lui-même en particulier, puis qu'il y seroit le premier exposé: mais Louïs Sforce bien loin de profiter de l'avis du Roi de Naples, s'en prévalut adroitement contre celui qui le donnoit. Il craignit que le Roi de Naples & les autres Princes d'Italie ne prévinsent l'orage dont ils étoient menacez, & ne joignissent leurs forces pour mettre Jean Galeas Duc de Milan son neveu en possession de ce Duché, dans la veüe que Louïs Sforce n'en étant plus le Maître; les François qui ne fondoient leur entreprise que sur le passage, & sur l'assistance qu'il leur promettoit, ne penseroient plus à l'exécuter. La chose n'étoit pas difficile, pourvü qu'elle se fit avant que le Roi Charles Huit eût achevé d'assembler son Armée; & Louïs Sforce l'appréhenda de telle sorte, qu'il prit pour les amuser l'occasion que le Roi de Naples lui fournissoit sans y penser. Il leur témoigna que le projet de Charles Huit lui déplaisoit, & qu'il voudroit bien être en état s'y opposer; mais que deux considerations l'en empêchoient: l'une que n'étant qu'administrateur du Duché de Milan, il n'y pouvoit changer les maximes que son pere & son frere avoient établies, dont la principale étoit une bonne intelligence avec les François: l'autre la Seigneurie de Gennes que Louïs Onze n'avoit cedée aux Ducs de Milan, que tant qu'ils seroient unis avec la France; & que Charles ne manqueroit pas de la redemander ni de la reprendre par les armes, aussi-tôt qu'il verroit que l'on n'observeroit plus la condition que son

son pere avoit exigée. Loüis Sforce ajouta qu'il prioit les Princes & les Républiques de faire sur un point si délicat toutes les reflexions qu'il meritoit, & de penser à quelque expedient qui pût honnêtement le dégager d'un devoir si indispensable. Il offrit de l'accepter à bras ouverts: il montra les precautions qu'il prenoit contre les François, en cas qu'ils commissent en passant par le Duché de Milan, les désordres auxquels ils étoient accoutumés: il exagéra le nombre des gens de Guerre qu'il avoit levez pour les observer: il communiqua l'ordre qu'il avoit donné de les charger à la premiere contravention, & il s'exempta par là de l'insulte qui lui étoit preparée, avant que Charles eût passé les Alpes.

La grande opinion qu'il eût de lui même après avoir trompé ses compatriotes, le hâta de combler la mesure de ses crimes par deux attentats qui ne sçauroient être bien compris, sans que l'on développe ici les mysteres de la Maison des Sforces, & de celle des Viscontis.

Au plus fort des Guerres civiles que les factions des Guelphes & des Gibelins entretenoient dans l'Italie, ceux de l'une & de l'autre, qui avoient assez d'intrigue pour se faire reconnoître en qualité de Chef de parti dans les Provinces, & pour en chasser leurs ennemis, travaillerent à s'en rendre insensiblement Souverains; soit qu'ils en eussent d'abord eu la pensée, où qu'ils y fussent invitez par l'occasion qui ne pouvoit être plus favorable, puisque les Empereurs n'étoient pas assez puissans pour faire respecter leurs ordres dans l'Italie, & que le Saint Siege étoit transferé de Rome en Avignon. La ville de Milan étoit alors des plus considérées de celles d'Italie à cause de sa situation, de la fertilité de son territoire, & du nombre & du courage de ses habitans. Elle jouissoit d'une entiere liberté, mais elle ne prenoit point assez de precaution pour la conserver long-temps: Elle souffroit

sans inquietude que ces familles Bourgeoises acquiescent trop d'honneur & de richesses; & cette negligence fut la principale des causes qui l'assujettirent. Les Viscontis s'étoient distinguez de leurs Concitoyens par les deux voyes dont on vient de parler: Car outre que leur Maison étoit la plus ancienne de Milan, & que la Maison de la Tour qui y avoit autrefois commandé y étoit entrée: l'Italie ne se fut pas plutôt partagée entre les Guelphes & les Gibelins que les Viscontis se mirent à la tête des Gibelins, par la seule raison qu'ils étoient plus forts que les autres. Ils les aiderent à pousser leurs Ennemis, & leur persuaderent ensuite que pour conserver Milan dans leur party, il en faloit changer le gouvernement, ils le rendirent ainsi Monarchique, & comme leur brigue étoit la plus forte ils se le firent déferer: l'importance étoit de s'y maintenir; & les Viscontis comprirent si bien cette difficulté, qu'ils la jugerent même plus grande que celle qu'ils venoient de surmonter; & ne se sentant pas assez forts pour la vaincre, ils eurent recours aux Empereurs, avec d'autant moins de scrupule, que la puissance d'Allemagne étoit alors plus respectée que redoutée en Italie. Ils les reconnurent pour Seigneurs Suférains, & prirent les qualitez, premierement de leurs Capitaines, & ensuite de leurs Vicaires. L'ambition du dixième d'entr'eux, alla plus loin, puisqu'il pressa l'Empereur Venceslas d'ériger en sa faveur le Milanéz en Duché, & l'obrint; il se nommoit Jean Galeas, & ses deux fils Jean & Philippe-Marie lui succederent. Philippe fut le dernier de sa Maison, & ne laissa point d'enfans legitimes; mais il avoit une fille naturelle appelée Blanche, que la nécessité de ses affaires l'obligea de marier à un Bâtard. Il y avoit eu à Cotignola petite ville de l'Etat Ecclesiastique, un homme dont on convient assez que la naissance étoit des plus basses, quoi que les

theurs imprimez & manuscrits en parlent diversement. Il y en a qui le font Cordonnier, & d'autres Savetier. Quelques-uns veulent qu'il ait été Corroyeur; & ceux qui paroissent mieux instruits de son origine le font valet de Laboureur. Cet homme par une aventure tout à fait bizarre que l'on a rapportée dans l'Histoire du Règne précédent de simple soldat: passa par tous les degrés de la profession des Armes, & se rendit le plus fameux Capitaine d'Italie, sous le nom ou le sobriquet de Sforce. Il se maria & laissa plusieurs enfans legitimes de trois femmes qu'il avoit successivement épousées; mais il n'y eut qu'un de ses Bâtards qui lui succéda pour la valeur: Il se nommoit François, & il n'avoit que vingt ans quand son pere mourut. Cependant il étoit déjà si estimé des gens de Guerre, qu'ils le reconnoissent pour leur Chef, au lieu de son pere, à l'exclusion des fils legitimes, quoi qu'il y en eût trois ou quatre capables de remplir sa place. Il se loüa de cette sorte avec eux à divers Princes d'Italie, selon qu'ils offroient de rendre sa condition meilleure, ou qu'ils avoient plus d'argent à lui donner, jusqu'à ce que les Venitiens aiant entrepris la Conquête du Duché de Milan; & Philippe Marie dernier des Viscontis, prévoyant qu'il auroit long-temps besoin de Sforce, le loüa pour toujours. Il s'en trouva si bien, que pour se l'attacher plus étroitement il lui fit épouser Blanche sa fille naturelle. C'étoit donc là trois vilaines taches dans la Maison des Sforces: la premiere la basse naissance du pere; la seconde la bâtardise du fils, & la derniere la bâtardise de sa femme. Il eût d'elle, lorsqu'il étoit encore à la solde de son beau-pere, Galeas son fils aîné, & cette circonstance est tres-importante à remarquer, à cause des étranges evenemens qui s'en ensuivirent.

Les Venitiens continuoient la Guerre avec une extrême animosité, lorsque Philippe Marie sen-

tant approcher la fin , & persuadé que s'il n'opposoit aux Venitiens un Successeur aussi puissant qu'eux , ils ajouteroient le Duché de Milan à leur État de Terre ferme , résolut de les en empêcher. Il jetta les yeux sur Alphonse Roi d'Arragon à qui Jeanne d'Anjou avoit donné le Roiaume de Naples , & il l'institua par un testament dans toutes les formes , son heritier universel. Il mourut trois ou quatre jours après avoir ainsi poussé sa jalousie contre la République de Venise au delà du trépas : mais Alphonse se trouva trop loin pour accourir aussi-tôt qu'il eût été nécessaire ; & Sforce oublié dans le Testament de son beau-pere , profita de l'occasion. Il emprunta cinquante mil écus du vicux Cosme de Medicis, & il s'assura par cette somme des Troupes qu'il commandoit. Il forma là-dessus le projet le plus hardy qui fut tombé depuis plusieurs siècles dans l'idée d'un particulier. Il alla droit aux Venitiens , qui se trouvant beaucoup plus forts que lui , ne s'attendoient pas qu'il les vint chercher. Il les surprit à Caravagio , & les deffit entièrement. Il retourna delà avec une diligence incroyable dans le Duché de Milan : il parut aux Portes de la Ville qui en étoit la capitale : il exposa à sa veüe son Armée victorieuse en posture de monter à l'assaut ; & quand il eut jugé que ce spectacle l'avoit assez intimidée , il fit sommer les Milanois de le reconnoître pour Duc , sans en apporter d'autre raison , sinon qu'il avoit épousé la fille naturelle de Philippe Marie , qui n'avoit point laissé d'autres enfans. Il ne leur donna que trois heures pour délibérer , & il les menaça de la dernière violence , en cas qu'on ne le satisfit point dans un terme si court. Les Milanois ne s'étoient point attendus à cet étrange compliment , & n'étoient pas en état de résister. Ils ne vouloient pas être réduits en Province de la Monarchie d'Arragon ; & ils ne doutoient pas qu'ils ne le fussent , supposé

fé qu'Alphonse prît possession de leur Duché. Ils aimoient à vivre sous un Prince, qui n'ayant pas d'autres Sujets, demeurât toujours avec eux: ils connoissoient assez Sforce pour se promettre qu'il les traiteroit doucement, & sur tout ils étoient assurés qu'il ne surviendrait aucun changement dans leurs Loix, ni dans leur fortune sous sa domination. Ainsi le party qu'ils prirent, fut de lui ouvrir leurs Portes, & de le recevoir pour Souverain. Les autres Villes du Duché de Milan suivirent l'exemple de la capitale, & François Sforce fut établi dans son usurpation, avant qu'Alphonse eût été informé de la disposition de Philippe Marie en sa faveur.

Ce fut là l'origine de la haine implacable entre la Maison d'Arragon & celle des Sforces; & les Espagnols eussent peut-être mieux fait dans la négociation de Château-Cambresis de tirer leur droit sur le Duché de Milan du Testament de Philippe Marie, que de se fonder uniquement sur l'investiture de Charles-Quint. Mais sans rien anticiper icy, François Sforce jouit paisiblement du Duché de Milan, & y ajouta le Duché de Genes que les François lui donnerent. Sa femme accoucha deux ans après de Louïs Sforce surnommé le More, à cause de son extraordinaire noirceur. Ce Louïs prétendit depuis être plus noble que Galeas son frere aîné, parce qu'il étoit né d'un Mariage de François Sforce déjà Duc de Milan, au lieu que Galeas n'étoit sorti du même Sforce, que lorsqu'il n'étoit encore que simple aventurier. On croyoit que François Sforce qui n'avoit pas plus de droit au Duché de Milan, qu'en avoient eu les premiers Viscontis, en chercheroit par la même voye dont ils s'étoient servis, & demanderoit l'investiture des Empereurs. Il ne lui eût pas été difficile de l'obtenir après la mort d'Alphonse, puisque l'Empereur Frédéric III.

s'étoit

1493.

s'étoit expliqué qu'il l'accorderoit pour trente-cinq mille ducats: mais François Sforce n'en voulut pas, soit qu'il craignît le reproche d'avoir acheté la Conquête, ou qu'il raisonnât sur ce principe; Que si les Descendans lui ressembloient, ils n'auroient pas plus que lui besoin d'investiture; & s'ils ne lui ressembloient pas, ils seroient indignes du Duché de Milan. Son fils aîné Galeas lui succéda sans difficulté & tint ce Duché jusqu'à ce qu'il fût tué pour une querelle particulière. Il ne laissa que Jean Galeas son fils qui lui succéda, & une fille nommée Beatrix, & Louis Sforce ne prit d'abord que l'Administration du Duché, & la tutelle de son neveu & de sa nièce: mais ensuite l'amour lui inspira de plus criminelles pensées, Il crut devoir marier le jeune Duc Jean Galeas son neveu à l'âge de dix-huit ans; & pour réparer en quelque manière par une alliance le tort que François Sforce avoit fait à la Maison d'Arragon, il rechercha l'Infante Isabelle, fille du Duc de Calabre, fils du Roi de Naples.

Isabelle fut aisément accordée, parce que le Roi de Naples avoit alors plus de besoin du Duc de Milan, que les Ducs de Milan n'en avoient de lui. Après les cérémonies du mariage, Isabelle fut menée à son Epoux. Louis Sforce l'alla recevoir sur la Frontière: Il la trouva plus belle qu'on ne lui avoit dit, & il en devint amoureux. Il ne put, ou ne crut pas devoir cacher sa passion à la personne capable de la satisfaire; mais il trouva dans Isabelle une fierté insurmontable. Elle avoit une horreur naturelle du crime qui la garantissoit de séduction; & plus il lui proposoit de la rendre plus infailliblement Duchesse de Milan, si elle vouloit bien l'épouser, qu'elle ne le seroit en achevant son mariage avec son neveu, moins il avançoit auprès d'Elle. Elle répondoit toujours, que puisque Dieu

fait notre aîné de la Branche Royale de
Na-

Naples, il ne l'avoit pas destinée pour un Cadet de la Maison des Sforces; & il fut si peu possible de lui faire changer de langage, que Louïs Sforce fut réduit à se contenter d'empêcher qu'elle ne consommât son mariage avec le Duc de Milan, & à dépecher le plus adroit de ses Emissaires au Roi de Naples, & au Duc de Calabre, pour leur offrir tout ce qu'ils exigeroient de lui, pourveu qu'ils consentissent à la dissolution du mariage d'Isabelle avec son neveu, qu'il se disoit assuré d'obtenir du Pape, & qu'en suite ils la lui donnaient pour femme. Le Roi de Naples qui ne doutoit pas que Louïs Sforce ne se portât à l'extremité, si on le jettoit dans le desespoir par un refus; & qui le voioit d'ailleurs maître de sa petite fille, étoit d'avis de le contenter ou de l'amuser jusqu'à ce que sa passion se rallentît ou changeât d'objet. Mais le Duc de Calabre mit son point d'honneur, non-seulement à ne pas avoir de condescendance pour Louïs Sforce, mais encore à ne pas souffrir qu'il séparât plus long-temps les deux jeunes Epoux l'un de l'autre. Il menaça de s'en plaindre à toute l'Europe, & de l'armer pour venger sa querelle. Louïs Sforce incapable d'être possédé de deux passions dominantes en pareil degré, se fit un si prodigieux effort, qu'il éteignit son amour pour se donner entièrement à la haine. Il abandonna Isabelle à son neveu, peut-être dans la seule veuë de la rendre malheureuse; & pour lui donner une rivale qui la controllât en toutes occasions, il rechercha la Princesse Alphon sine, fille de Hercule d'Este Duc de Ferrare. Alphon sine ressembloit à Isabelle en toutes choses, excepté qu'elle n'étoit pas si belle. Elles étoient toutes deux * entêtées mal

* Borso
d'Este
Tris-
Ayeul
ternel
d'Alph

leur

1493.
sine, &
Ferdinand
Ayeul pa-
ternel d'I-
sabelle
étoient
bâtards.

leur fierté tenoit de la plus fine ambition : Elles étoient plus chastes par gloire que par tempérament : Isabelle s'étoit resoluë au mariage , & Alphonfine y aspiroit plutôt pour partager le pouvoit de leurs Epoux que leurs lits. Elles aimoient toutes deux le luxe ; & quoy-qu'elles eussent été élevées dans des Maisons où rien n'étoit tant en recommandation que l'épargne, elles étoient prodigues , & leur humeur alloit à dépenser autant qu'elles en auroient le moyen. Le Duc de Ferrare ne délibéra pas un moment s'il accorderoit Alphonfine à Louïs Sforce. Il n'avoit point de dot à lui donner , & de plus il avoit lieu d'esperer qu'elle seroit Duchesse de Milan. Elle fut donc promptement envoyée à Louïs Sforce qui en eut deux fils de suite. Cette seconde lui donna lieu d'insulter à Isabelle qui n'avoit accouché la seconde fois que d'une fille ; mais la jalousie avoit déjà mis de la discorde entre-elles. Alphonfine ne pouvoit souffrir que l'on louât en sa présence la beauté d'Isabelle , parce qu'elle s'imaginait qu'on lui reprochoit ainsi sa laideur ; & Isabelle n'enduroit pas plus volontiers que l'on rendit des honneurs extraordinaires à Alphonfine , parce qu'elle croyoit qu'ils ne fussent deûs qu'à elle. L'une & l'autre demeuroient dans un même Palais & mangeoient ensemble : Elles avoient tous les jours une infinité d'occasions d'augmenter leur aversion, & les Courtisans leur en fournissoient la plus grande partie. Ils étoient fort assidus auprès d'Alphonfine à cause que son mary distribuoit les graces ; & ils n'alloient que par maniere d'acquis dans l'appartement d'Isabelle, Elle en étoit au desespoir , & ce fut bien autant cette solitude , que le peu d'argent qu'on lui fournissoit pour s'entretenir, qui lui fit écrire à son pere & à son ayeul , qu'elle attendoit à sa propre vie , si on ne la délivroit de captivité. Alphonfine de son côté se lassa tellement

d'I-

d'Isabelle, que pour s'en deffaire elle sollicita Louïs Sforce son mari, de la faire Duchesse comme il lui avoit promis, & d'ajouter la qualité de Duc de Milan à celle d'Administrateur de ce Duché. Louïs Sforce qui ne le pouvoit qu'en introduisant dans l'Italie une revolution presque generale, y avoit appellé les François, dans l'esperance qu'ils lui permettroient de se deffaire de Galeas son neveu; mais Charles Huit n'y ayant pas voulu consentir, après que Louïs Sforce eut engagé les François dans cette entreprise assez avant pour esperer qu'ils ne s'en desisteroient pas, quelque chagrin qu'il leur donnât, il s'adressa à Maximilien Roi des Romains. Ce Prince ne pouvoit être plus mécontent de Charles Huit qu'il l'étoit alors, non seulement à cause que Charles lui avoit enlevé l'Heritiere de Bretagne qu'il avoit épousée par Procureur; mais encore parce que le même Charles l'avoit assez negligé pour ne le vouloir pas comprendre dans le Traitté qu'il venoit de faire avec les Flamans. * Il étoit à craindre que les Allemans n'observassent de trop près la maniere dont Charles Huit traitoit Maximilien, & ne le méprisassent à son exemple. La conséquence autoit peut-être été poussée jusqu'à le depoler; & Louïs Sforce convaincu que Maximilien seroit ravi qu'on lui donnât les moyens de prevenir ce malheur, les lui fit offrir. Galeas Sforce Duc de Milan pere de Jean Galeas, avoit encore laissé une fille appelée Blanche du nom de son ayeulle paternelle, qui avoit à la verité moins de beauté que sa belle sœur & que sa tante Alphonfine; mais qui pourtant étoit assez bien faite pour esperer un party convenable à son rang.

Louïs Sforce son oncle n'avoit pas d'abord eu beaucoup de soin de son éducation, parce qu'il apprehendoit de la marier. Et de fait il y avoit de l'apparence que dans le dessein qu'il avoit de supplan-

* Les Flamans lui avoient osté la tutelle de son fils, & avoient traité avec Charles Huit sans lui,

1493.

* Dans la
negotia-
tion de
Saint Se-
verin.

ter son neveu, il se rendroit ennemi quiconque épouserait sa nièce. Mais Louis Sforce pour être le Prince le plus spirituel de son siècle, n'en étoit pas moins souvent sujet à changer de sentiment. Il connoissoit que Maximilien aimoit l'argent avec toute la passion des avares; & il ne sçavoit pas que ce Prince aimoit encore plus à le défendre. Il ne lui voioit point d'autre passion que celle là; & ce fut-là dessus qu'il se fonda, pour lui envoyer le jeune Saint Severin, aussi-tôt qu'il eut appris qu'il étoit devenu Empereur par la mort de Frederic Trois son pere. * Saint Severin remontra à Maximilien, qu'il ne tiendroit qu'à lui de se venger de Charles Huit; & qu'on lui en feroit les moïens quand il lui plairoit: Que la France étoit ouverte du côté de la Champagne; & que si elle avoit à changer de Maître, ce ne seroit jamais que par-là: Que sa Majesté Imperiale pouvoit aisément lever en Allemagne une Armée de cent mille hommes, & la conduire sans obstacle jusques devant Paris. Qu'elle trouveroit infailliblement cette Ville Capitale abandonnée; & qu'en la prenant, elle y trouveroit aussi les clefs des autres Villes du Roïaume: Que cette conquête le mettroit au dessus de tous les Empereurs qui avoient été depuis Charles-Magne, & qu'elle ne seroit pourtant l'ouvrage que d'une seule Campagne: Qu'au pis aller le moindre effet que l'on en devoit attendre, seroit de déconcerter entièrement l'expédition de Naples; & de rappeler Charles à la défense de sa Couronne, en quelque endroit de delà les Alpes qu'il se trouveroit: Que la Branche bâtarde d'Arragon seroit ainsi sauvée, & que Maximilien en recevroit une gloire immortelle: Qu'il ne lui falloit pour cela que quatre cent quarante mil écus d'or; & qu'on les lui compteroit le jour de ses nocces en épousant Blanche Sforce, Princesse de Milan, pourveu qu'il accordât à Louis Sforce l'investiture de ce

Du-

Duché: Qu'il le pouvoit sans injustice & sans préjudicier à qui que ce fût, puisqu'il y avoit plus de cinquante ans qu'il étoit vaquant: Que les Empereurs ne l'avoient accordé aux Visconti que pour les mâles legitimes de leur Maison; & que ne s'en étant plus trouvez de cette nature après la mort de Philippe Marie, ce Fief étoit retourné de plein droit à l'Empire: Que François & Galeas Sforce n'en avoient été que les Usurpateurs, & que Jean Galeas ne le tenoit pas à meilleur titre: Que quand François Sforce y auroit eu droit, Galeas son fils & Jean Galeas son petit-fils n'avoient pas laissé d'être possesseurs de mauvaise foy, puisque Galeas étoit né du temps que François Sforce n'étoit qu'un simple louëur de Gens de guerre; & que par conséquent il n'avoit pu succéder au Duché que son pere n'avoit pas encore, au préjudice de Loüis Sforce son frere puisné, qui étoit sorti d'un pere déjà Duc de Milan; & que le même Loüis presenteroit requête à Sa Majesté Imperiale, pour être investi de ce Duché comme vacquant depuis plus de cinquante ans. La somme de quatre cent quarante mil écus d'or que l'on proposa étoit alors si considerable, que Maximilien en fût ébloüi; & à dite le vrai, elle ne se trouvoit en aucun autre lieu de la Chrétienté, que dans le Tresor de Milan. Elle suffisoit pour lever une formidable Armée; & pour la faire subsister; & d'ailleurs Maximilien s'étoit plu à faire la guerre, & croioit être grand Capitaine pour avoir gagné la bataille de Guinegaste, quoi qu'il y eût eu de sa part plus de bonheur sans comparaison que d'habilité. Il ne desitoit rien tant que de se voir à la tête d'une Armée; & il étoit revenu de l'opinion chimerique d'effacer, pourveu qu'il eût de l'employ, la gloire d'Alexandre & de Cesar. Il esperoit encore de se venger des François; & il ne doutoit pas que le Roi de Naples ne lui donnât par reconnoissance l'argent que l'irruption

dans

dans la Champagne lui auroit épargné ; mais d'un autre côté il étoit retenu par deux considerations qui ne pouvoient être plus pressantes. L'une étoit l'averfion des Princes d'Allemagne pour les méalliances , & le mépris qu'il s'attiteroit en s'alliant avec la Maison des Sforces. L'autre l'indignité d'épouser la petite-fille d'un bâtard , & l'arriere petit-fille d'un valet de Labourneur , après avoir épousé en premieres nopces Marie de Bourgogne, & à donner Blanche Sforce pour belle-mere à l'Archiduc Philippe qui venoit d'être accordé à l'Infante d'Espagne. Mais Saint Severin jouïa si bien son personnage , & les lettres de change montrées à Maximilien l'émeurent de telle forte , qu'il se mit au dessus de tout ce que l'on pourroit dire de lui. Il prit de l'argent de Loüis Sforce : il lui accorda l'investiture du Duché de Milan , comme vaquant depuis la mort de Philippe Marie: Il épousa sa nièce : & l'extrême disproportion de ce Mariage fut punie par sa sterilité. Toute l'Europe en fut scandalisée : Les Princes d'Allemagne en firent des plaintes & des reproches : Ils refuserent longtemps de reconnoître Blanche pour Imperatrice ; & si elle eût eü des enfans , il y a de l'apparence qu'ils n'auroient passé que pour Gentils-hommes. L'ignorance étoit alors si universelle , qu'aucun Auteur du temps ne s'avisâ de justifier , ni d'excuser au moins Maximilien de sa faute ; & lui-même en écrivant sa vie , a mieux aimé passer sous silence les fâcheuses suites de sa mauvaise Alliance , que d'en entreprendre l'Apologie. Mais il est encore plus étrange que dans les deux siècles qui ont suivy celui-là , encore qu'il y ait eu un tres-grand nombre de sçavans , aucun d'eux n'a remarqué que Maximilien n'avoit fait qu'imiter l'Empereur Frederic Trois son pere , de qui la femme Leonor étoit petite-fille de Jean Premier , Roi de Portugal , fils d'une Cordoniere Juive.

Charles Huit négocioit en Italie dans le temps que Louïs Sforce remüoit ses intrigues en Allemagne, mais ce ne fut pas avec le même succès. Sa Majesté avoit jetté les yeux sur Pierre Bassi, & l'on convient assez qu'elle ne s'étoit pas trompée dans son choix. C'étoit un Italien, qui pour avoir été dépaïsé de bonne heure, n'en étoit que plus estimé de ses Compatriotes. Il avoit de l'esprit, de la bonne foi, de l'honneur & de la patience; & l'on se plaisoit à traiter avec lui, parce qu'on étoit assuré de l'exécution de ce qu'il promettoit. Jean d'Anjou Duc de Calabre l'avoit mené en Provence, & s'en étoit heureusement servi dans ses affaires de Naples & de Catalogne. On n'étoit pas mal fondé d'esperer de lui de semblables offices pour Charles Huit; & Sa Majesté l'envoia vers la République de Venise, vers le Pape & vers la République de Florence. Son instruction l'obligeoit à ne rien négliger de ce qui serviroit pour engager ces trois Puissances dans la Guerre de Naples avec la France; & s'il ne pouvoit l'obtenir, de tirer au moins de chacune d'elles une assistance proportionnée à ses forces. Il y avoit un Article singulier pour les Venitiens, qui consistoit à leur demander conseil. Mais ce n'étoit pas tant pour profiter de la réponse qu'ils feroient, que pour deviner par elle ce qu'ils avoient dans l'ame. Cela ne fut pas mal aisé, parce que les Venitiens n'agirent pas avec leur subtilité ordinaire à l'égard de Bassi. Ils repartirent froidement qu'ils ne pouvoient s'unir avec le Roi son Maître ni l'assister, à cause des avis certains qu'ils venoient de recevoir de Constantinople, que Bajazet Second, Empereur des Turcs, étoit sur le point de leur déclarer la Guerre, & qu'il y auroit de l'impudence, & de la présomption pour eux à se mêler de conseiller un Prince qui avoit tant de sages têtes à sa Cour. Il n'étoit point aisé de répliquer à cette réponse.

se, & Bassi ne l'osa pas, quoi qu'il eût appris à force d'argent le secret de la République à l'égard de la France. Le secret consistoit en ce qu'il n'étoit pas vrai que la République appréhendât une irruption du côté des Turcs, puisqu'elle avoit trouvé en Bajazet un Prince tellement appliqué à l'étude de la Philosophie, qu'il tenoit pour perduës les heures qu'il passoit à d'autres choses. Et de fait la Chrétienté n'eut jamais moins à souffrir des infidelles, que durant son Règne.

Les Venitiens supposoient que Charles Huit n'iroit point en personne à Naples, & qu'il se contenteroit d'envoyer un de ses Generaux d'Armée. Ils concluoient de là qu'ils seroient maîtres de son entreprise, & qu'ils l'arrêteroient précisément au lieu qu'ils jugeroient à propos. Ils pensoient encore à faire servir d'instrument à leur vengeance particulière les Armes de la France; & comme la plupart des gens d'esprit ne s'égarent jamais mediocrement, ils s'imaginoient que Dieu leur envoioit le Roi Charles Huit, pour humilier la puissance d'Italie qui s'opposoit le plus à leur aggrandissement. Ils feignoient de n'en pas tant vouloir au Roi de Naples, qu'au Duc de Calabre son fils, qu'ils accusoient de deux crimes personnels, & irremissibles, au sens des Venitiens. L'un d'avoir suborné des gens pour empoisonner leurs citernes: L'autre d'avoir formé contre eux, pendant que leurs forces étoient occupées devant Ferrare, une Ligue de tous les autres Princes d'Italie qui les auroit infailliblement accablés, si l'inconstance & l'infidélité de Louïs Sforce ne les en eussent garentis. Bassi manda toutes ces particularitez à Charles Huit, & passa de Venise à Florence. Il y demanda que cette République, en conséquence de son ancienne amitié avec les François, leur accordât le passage libre sur ses Terres, les vivres & les autres choses nécessaires à juste prix, & de plus un renfort de cent Lances entretenues à
les

ses propres dépens durant la Guerre. La République après avoir long-temps délibéré, répondit qu'elle n'avoit rien de plus cher que l'amitié des François, & qu'elle s'appliqueroit toujours singulièrement à la conserver. Mais que c'étoit par cette même amitié qu'elle les conjuroit de ne pas insister sur leurs deux demandes, puis qu'elle ne les pouvoit accorder presentement sans être ruinée, avant que le Roi Charles Huit fût en état de la secourir, & qu'elle se déclareroit en accordant ce que l'on souhaitoit d'elle: Que le Roi de Naples qui avoit des Troupes aguerries, les enverroient aussi-tôt pour la punir de sa temerité; & que le Pape n'en ayant point à leur opposer, elles traverseroient sans obstacle l'Etat Ecclesiastique, & desoleroient à leur aise celui de Florence. Bassi qui s'étoit attendu à cette réponse, convainquit les Florentins qu'elle n'étoit pas pertinente, en leur répliquant que les choses que l'on désiroit d'eux; n'étoient que pour le tems que le Roi seroit assez proche de leurs Terres, pour les garentir de l'insulte des Neapolitains, & que la chose demeureroit cependant secrète, puisque les François de leur côté, & la République du sien, avoient un égal intérêt qu'elle n'éclatât pas: Que les Florentins, avant que de refuser le passage, les vivres & les lances qu'on leur demandoit, devoient bien examiner s'ils étoient en état de s'en dispenser, & s'ils avoient assez de forces pour soutenir leur neutralité; puisque si cela n'étoit pas, ils demeureroient exposés à un plus grand danger sans comparaison que celui qu'ils prétendoient éviter par leur refus: Que le Roi son Maître au sortir du Duché de Milan auroit encore ses Troupes fraiches, puisque les passages par ce Duché & par le Piedmont lui étoient assurés; & que la nécessité le reduisant alors à traverser la Toscane, il employeroit à cela la premiere impetuositè de ses gens de Guerre. Que si les Florentins le repoussent

ils se priveroient eux-mêmes du plus ancien & du plus considerable de leurs alliés ; & s'ils étoient défaits, non-seulement on ravageroit leur Païs , mais encore on leur ôteroit la liberté. Cette menace de Bassi n'étoit pas vaine , & les Florentins en furent intimidés à tel point qu'ils signerent le Traité que cet Ambassadeur leur presenta. Il ne restoit plus que le Pape ; & Bassi qui l'avoit connu dès le temps qu'il n'y avoit pas beaucoup d'inégalité entre-eux, ne s'amusa pas à negocier avec lui dans les régles : Il lui offrit d'abord des Benefices en France pour celui de ses fils qu'il prétendoit élever à la dignité de Cardinal , & des Terres pour les deux autres. Mais le Pape qui ne venoit que de conclure avec le Roi de Naples l'accommodement dont on a parlé , & qui s'attendoit de tirer de lui plus que les François n'offroient , déclara qu'il vouloit observer entre les parties une exacte neutralité : Mais il se passa peu de jours sans qu'il survint de la froideur entre Sa Sainteté & le Roi de Naples. On a vu que le Cardinal de Saint Pierre aux Liens , vivoit en seureté dans Ostie sous la protection du Roi de Naples ; & le Pape ne pouvant souffrir dans l'Etat Ecclesiastique un sujet à demi soumis , lui commanda de venir à Rome , & pressa le Roi de Naples de l'abandonner en cas de refus. Le Roi de Naples ne negligea rien pour satisfaire le Pape ; mais le Cardinal de Saint Pierre aux Liens fut inflexible. Le Sacré College , & les Princes d'Italie lui offrirent en vain de répondre de sa personne ; & il reparut qu'il les recevroit bien pour cautions de ses biens, mais non pas de sa vie. Il n'y avoit pas d'apparence de l'assiéger dans la Citadelle d'Ostie : il s'y feroit défendu , & les François fussent venus à temps pour le dégager. Mais aussi sa Place étoit forte , & de très-grande consequence pour l'Etat Ecclesiastique, il pouvoit la livrer aux François , & s'il l'eût fait , le Pape n'auroit pû les empêcher de

traverser ses États. Il étoit donc tout à fait important de l'ôter au Cardinal de S. Pierre aux Liens ; & comme on ne reçoit pas volontiers des excuses pour les choses dont le besoin est pressant, Sa Sainteté fit témoigner au Roi de Naples, qu'elle n'étoit pas satisfaite de ses délais, & qu'elle romproit avec lui s'il ne ramenoit à la raison le Cardinal de S. Pierre aux Liens. Le Roi de Naples réduit à l'impossible, s'imagina que le Pape lui faisoit une querelle d'Allemand ; & pour en prévenir l'effet, il prit une résolution qui toute hardie qu'elle étoit lui auroit vraisemblablement réussi, s'il lui eût resté assez de vie pour l'accomplir. Il se proposa de gagner Louïs Sforce à quelque prix que ce fût, & comme il n'y avoit aucune esperance de réussir par la voye des autres, il voulut y travailler lui-même. Il prévint que le plus grand obstacle à cette réconciliation viendroit du côté d'Isabelle sa petite fille, & il prit d'infailibles mesures pour délivrer Louïs Sforce de cette importune Princesse. Il se prépara pour s'embarquer pour aller à Milan par Gennes pour y négocier tête à tête avec Louïs Sforce, pour lui offrir la carte blanche, pour lui promettre de ramener à Naples sa petite fille, & pour s'humilier jusqu'à reconnoître qu'il tiendroit de lui son salut. Louïs Sforce étoit vain, & l'on s'en étoit aperçu sur ce que les louanges les plus grossières lui étoient si agréables, qu'un de ses amis l'en ayant repris, il lui avoit répondu, veux-tu que je batte un homme qui me jette des fleurs au * vilage. C'étoit un grand charme pour lui, que de passer par un aveu public du Roi de Naples pour son Ange tutelaire, & de convaincre toute l'Europe qu'il pouvoit préserver ce Prince du danger qu'il lui avoit attiré, & de lui avoir fait avouer qu'il ne tenoit qu'à lui de le perdre. Il y avoit en cela quelque chose de plus glorieux qu'en ce que l'on admiroit dans les plus grands Hommes de l'Antiquité, & l'on a cru que Louïs Sforce

* Dans le
Méditations de
Camera-
rius.

1493.

n'auroit pas laissé partir mécontent le Roi de Naples : Qu'il eût convenu de le conserver, pourveu que Sa Majesté ne le traversât plus dans l'usurpation du Duché de Milan; qu'il eût ouvert ce Duché aux Armées Neapolitaines de terre & de mer : Qu'il eût arrêté les François sur sa frontière; & que le Roi Charles Huit trouvant un obstacle si proche auquel il ne s'étoit point attendu, auroit retourné en France; ou se seroit affoibli de telle sorte en s'obstinant à forcer l'armée de Naples, qu'il ne lui auroit plus resté assez de Troupes pour continuer son voyage. Mais Dieu qui vouloit punir la branche bâtarde d'Arragon à cause de son impureté trop scandaleuse, frappa le Roi de Naples, lors que tout étoit prêt pour son embarquement, d'une apoplexie, dont il mourut au commencement de l'année mil quatre cent quatre-vingt quatorze. Il fut le

1494.

moins regretté de tous les Souverains qui avoient régné depuis l'Empereur Neron; & à dire le vray il n'avoit pas assez bien traité les Neapolitains, pour les obliger à se plaindre de l'avoir perdu. Il avoit été deux fois dépoüillé; & cette double disgrâce au lieu de lui raffiner l'esprit, l'avoit effarouché. Il sçavoit par expérience que les malheurs qui lui étoient arrivez venoient de deux causes. L'une qu'il n'avoit pas vécu en assez bonne intelligence avec la Cour de Rome, pour la tenir engagée dans ses intérêts à l'exclusion de toutes les autres Puissances de l'Europe: L'autre que la Maison d'Anjou avoit eu tant de complaisance pour la principale Noblesse de Naples, pendant qu'elle y avoit regné, que les grands Seigneurs, que l'on appelloit alors Barons, s'étoient déclarés en sa faveur toutes les fois qu'elle s'étoit présentée avec des Troupes pour remonter sur le Trône. Si Ferdinand eût profité de son infortune, il se seroit acquis l'amitié des Papes de son temps, en donnant à leurs neveux les Fiefs les plus considérables dont il dispoit à me-
sute.

fure qu'ils auroient vacqué, & en leur faisant épouser les plus riches heritiers de ses fujers. Il se feroit encore prévalu de toutes les occasions qui s'offrirent durant un aussi long Règne que le sien, d'arracher peu à peu ce qui étoit resté d'affection aux Neapolitains pour la Maison d'Anjou, en conversant avec les Seigneurs dans toute la familiarité qui pouvoit compâtrir avec la Majesté Royale, & en déchargeant le peuple des impôts extraordinaires dont les longues Guerres avoient donné prétexte de l'accabler. Cependant Ferdinand ne sceut faire ni l'un ni l'autre. Il eut toujours de la froideur pour les Gentils-hommes qui avoient porté les Armes en faveur de Jean d'Anjou Duc de Calabre; & il ne répondit autre chose aux diverses Requetes qui lui furent présentées pour soulager les Neapolitains, sinon que la nécessité de ses affaires l'obligeoit plutôt à augmenter les impôts qu'à les diminuer. Il sembla qu'il eût affecté de régner en tyran & non pas en Roi; & ce qui redoubla la haine de ses fujers pour lui, fut qu'Alphonse d'Arragon Duc de Calabre son fils aîné l'imitoit dans tous ses vices; & qu'ainsi les Neapolitains n'avoient pas lieu d'espérer que leur condition devint meilleure, supposé que la mort les délivrât de leur Roi. L'un & l'autre avoient fait perir un grand nombre de Prelats, & d'autres personnes de qualité par le fer, par les incommoditez des longues prisons & par le poison. Aucune Dame de quelque qualité qu'elle fut, n'évitoit leur violence lorsqu'elle étoit assez mal-heureuse pour leur donner de l'amour: Ce qu'il y avoit de plus riche dans les Eglises n'échappoit point à leur avarice: Les familles les plus accommodées se trouvoient en danger de tout perdre, si elles ne leur offroient la meilleure partie de leurs biens, dans la seule veüe de conserver le reste: Ils faisoient eux mêmes le principal trafic de leur Royaume: Ils achettoient les bleds & les huiles

à vil prix ; & contraignoient après les mêmes personnes qui les avoient vendus, de les racheter d'eux fort cher.

Mais les Néapolitains n'avoient garde de se révolter, jusqu'à ce que l'Armée Françoisë fût arrivée sur leur Frontiere, & ce fut là la seule raison qui leur fit endurer qu'Alphonse fils aîné de Ferdinand lui succedât. Alphonse sçavoit que l'intention de son pere avoit été d'aller en personne se réconcilier avec Louïis Sforce, & il en avoit pour le moins autant de besoin que lui : mais il ne put s'y résoudre ; & il aima mieux y suppléer par une liaison avec le Pape plus étroite que la précédente, & il ne prit pas garde qu'il y avoit deux notables differences entre celle-là & celle que son pere avoit prétendu contracter avec Louïis Sforce. L'une que l'entrée de l'Etat Ecclesiastique ne pouvoit être deffenduë ni si aisément, ni avec si peu de gens, que celle du Duché de Milan : l'autre que l'amitié du Pape n'étoit pas si constante, que celle de Sforce. Il offrit à Sa Sainteté, pourveu qu'elle se déclarât en sa faveur, & qu'elle signât une Ligue offensive & deffensive avec lui, deux des sept principaux Fiefs de Naples, trente mille écus de pension & deux Compagnies entretenues de cent hommes d'armes chacune pour Jean, & pour Géoffroy Borgia, & de riches Benefices pour César, que l'on destinoit à l'Eglise. Le Pape toujours appliqué à l'agrandissement de ses fils, & ne voyant pas qu'on lui proposât rien d'équivalent de l'autre côté, accepta l'offre du Roi de Naples, sans se mettre beaucoup en peine des inconveniens qu'il avoit préveus. Car il étoit persuadé qu'il seroit assez fort avec l'Armée de Naples, pour empêcher les François d'entrer dans l'Etat Ecclesiastique ; ou que s'il ne l'étoit, le Roi Charles Huit tout vainqueur qu'il seroit, ne laisseroit pas pour l'attirer dans son parti de lui faire les mêmes avan-

avantages qu'il auroit tirez du Roi de Naples. On ne trouve en aucun lieu qu'il y ait eu des articles secrets dans ce Traitté: cependant il y a beaucoup d'apparence qu'il y en eut un qui regardoit le Cardinal de Saint Pierre aux Liens; & qu'Alphonse Roi de Naples promit de le disposer à se réconcilier avec le Pape, ou de l'abandonner, puisque d'un côté ce Prince pressa plus qu'il n'avoit fait jusques-là ce Cardinal de se raccommoier avec le Pape; & d'un autre côté le Cardinal de Saint Pierre aux Liens fut si fortement persuadé, que le Pape & le Roi de Naples avoient traité à ses dépens, qu'il ne pensa plus qu'à les tromper. Il feignit de ne plus tant apprehender que le Pape ne le fit mourir, après qu'il se seroit mis entre ses mains, & de vouloir bien retourner à Rome. Il offrit même de rendre la Citadelle d'Ostie à Sa Sainteté, & il n'insista plus que sur le remboursement des frais qu'il avoit faits pour reparer, & pour augmenter les fortifications des Places qu'il tenoit. Il amusa là dessus les Ministres du Pape & du Roi de Naples, jusqu'à ce que la Galere qu'on lui préparoit secrettement à Genes étant venuë dans le Port d'Ostie, il s'embarqua dessus pour Savonne, & passa delà en France, où il trouva la Cour presque résoluë de ne plus penser à la Conquête de Naples, à cause de l'inconstance des Florentins. Louis Sforce étoit vindicatif; & comme ses Espions l'avoient informé des particularitez les plus importantes de la secrette convention entre Pierre de Medicis & la Maison Royale de Naples, il avoit cherché les voyes les plus conformes à son genie pour en prévenir les effets. Il avoit sçu que deux cousins issus de germains de Pierre de Medicis du côté paternel avoient eu querelle avec lui sur un sujet assez leger; & il les anima de telle sorte qu'ils résolurent d'attenter à la vie de Pierre de Medicis.

1494.

Il leur faisoit des complices, & ceux qu'ils voulu-
rent suborner, les découvrirent. Pierre de Medici-
cis les fit arrêter: on travailla à leur procez: on les
convainquit d'assassinat, & leur condamnation s'en
feroit enlûivie, parce que Pierre de Medicis la sol-
licitoit avec autant d'ardeur, que s'ils n'eussent pas
été de son sang, & il l'auroit fait exécuter si elle eût
été prononcée, & s'il en eût été cru. Mais sa trop
grande application à punir les coupables & leur
jeunesse les sauverent. Ils n'avoient pas encore dix
huit ans, & l'on n'eut point d'oreilles pour Pierre
de Medicis qui poursuivoit leur mort avec chaleur,
quoi qu'il la demandât avec justice.

Cette République leur pardonna, & comme ils
craignirent que Pierre ne se fit lui-même la rai-
son qu'il n'avoit pû obtenir, ils n'estimerent pas
qu'il y eût de formais pour eux de l'assurance dans
leur Patrie. Ils se retirèrent auprès de Louïs Sforce,
& de là en France; & ces deux démarches persuade-
rent à Pierre de Medicis que Louïs Sforce avoit eu
part dans le complot de ses cousins, & qu'il auroit
été ravi de leur succès. Il n'en falut pas davantage
pour l'obliger à se réunir par dépit avec le Roi de
Naples, & pour disposer la République de Florence
à rompre avec les François. Le Conseil du Roi
Charles Huit en prit occasion de redoubler ces in-
stances pour la rupture du voyage de Sa Majesté à
Naples. Le Sénéchal de Beaucaire restoit seul à le
conseiller; & Briçonnet dissuadé qu'il fût avanta-
geux à la France, & ne voulant pas se commettre
avec son collègue dans la faveur, avoit pris le parti
de ne rien dire, ni pour, ni contre. Mais Charles
Huit avoit des Maîtresses; il s'agissoit de les quitter
pour long-temps, & les meilleurs Courtisans cro-
yoient qu'elles l'auroient enfin arrêté malgré le
Sénéchal de Beaucaire, si le Cardinal de Saint Pierre
aux Liens ne fût arrivé fort à propos pour le secon-
der. Ce Prelat étoit d'autant plus considéré à la
Cour,

Cour, que depuis que le Pape Sixte Quarre son Oncle lui avoit donné le Chapeau, ils s'étoit hautement déclaré pour la France, & avoit toujours appuyé ses interêts. Il avoit beaucoup d'amis à Gennes, où il étoit né, & il s'en étoit fait beaucoup plus dans l'Etat Ecclesiastique pendant qu'il étoit Cardinal Neveu. Il promit au Roi de maintenir les Genois dans les interêts de la France, quand mêmes le Pape & Louïs Sforce les abandonneroient. Il montra qu'il le pouvoit aisément par les intelligences qu'il entretenoit dans Gennes avec les Fiefques, les Grimaldis & les Fregoses; & dans Rome avec les Colannes, les Ursins, les Cesarins & les Sauvellis: Et le Sénéchal de Beaucaire profitant de cet appuy, tourna si bien l'esprit du Roi, qu'il le déterminâ à envoyer une seconde Ambassade dans l'Italie, sous prétexte de représenter aux Princes de ce païs le droit de Sa Majesté sur Naples, & de les disposer par cette voye à ne lui être pas contraires, s'ils ne le favorisoient: Mais en effet pour tâcher de ramener les Florentins à leur ancienne Alliance.

Le Seigneur d'Aubigny de la Maison Royale d'Ecosse en fut le Chef, & Bassi l'Orateur. Bassi pronouça dans le Conseil des Florentins une Harangue qui rappelloit dans leur memoire que Charles-Magne avoit autrefois bâti leur Ville: Que ses Successeurs l'avoient mise en pleine liberté: Que Louïs Onze les avoit assistez de Troupes & d'argent dans la guerre contre le Roi de Naples: & que sans le secours de ce Prince ils auroient succombé: Que leur principal commerce étoit en France: Qu'ils y recevoient le même traitement que les Naturels du Païs, & que les François ne seroient pas plutôt maîtres de Naples, qu'ils y ôteroient la plupart des impôts que les usurpateurs de la Maison d'Arragon avoient mis sur les familles étrangères qui s'y étoient établies. Bassi eut ensuite avec Pierre de Medicis de longues confere-

1494.

ees sur les oppositions perpetuelles de la Maison Royale de Naples à l'aggrandissement de celle de Medicis , & sur les moïens dont les Rois de France s'étoient servis au contraire pour l'élever. Mais la République de Florence & Pierre de Medicis demeurèrent fermes , & n'eurent que des civilitez pour les Ambassadeurs de France. Bassi surpris de cette obstination , s'adressa à chacun des plus puissans de la Noblesse & du Peuple en particulier. Il leur representa que sans les François Florence seroit encore au pitoyable état où Attila l'avoit autrefois reduite : Que depuis le voiage en Italie de Charles Premier Roi de Naples, elle avoit toujours été dans le parti d'Anjou & toujours contraire aux Arragonnois : Qu'il y auroit de l'imprudence pour les Florentins à s'attirer l'orage qui se formoit pour fondre sur eux , puisque les Milanois & les Vénitiens étoient resolus de s'en garentir en le laissant passer sur les Terres de leurs voisins : Que les Florentins avoient toujours suivi le parti du Duc d'Anjou , nonobstant que les Ducs de Milan & ses Sujets l'eussent abandonné ; & que Laurens de Medicis avoit prédit que l'Italie auroit tout à souffrir , si elle se commettoit avec les Rois de France , après la réunion de la Provence & de la Bretagne à leur Couronne : Mais le credit de Pierre de Medicis l'emporta , quoi que les Ambassadeurs de Charles Huit eussent obtenu que la chose fût mise une seconde fois en déliberation. La réponse définitive du Senat fut qu'il seroit ravi de s'attacher , comme il avoit fait jusques-là , à la fortune des François ; mais qu'ils l'avoient mis hors d'état de le faire. Que Loüis Onze avoit voulu que les Florentins signassent une Ligue avec les autres Princes d'Italie , dont les principaux Articles étoient que les Confederez n'attenteroient, qui que ce fût, au préjudice les uns des autres , & ne donneroient aucun passage sur leurs Terres : Que le Roi de Naples

ples étoit compris dans cette Ligue ; & qu'ainsi la Toscane ne devoit pas ouvrir le chemin aux François , ni leur fournir des vivres pour l'aller combattre.

Charles Huit mécontent de ce refus , saisit tous les effets de Pierre de Medicis & de ses amis dans Lion , & ne toucha point à ceux des autres Florentins. Les Auteurs Italiens disent que ce fut par le conseil de Louïs Sforce , qui vouloit commettre les Florentins les uns contre les autres ; & Caponi, selon Philippe de Comines, fût la seule cause de ce mal-entendu. Il étoit des Principaux Florentins , & portoit la parole pour eux. Il y avoit une haine héréditaire entre ceux de son nom, & les Medicis : Ils ne se pardonnoient pas dans les occasions ; & Caponi en trouvant une favorable s'en prévalut. Il exprima le refus de la République en des termes plus aigres qu'il n'avoit été résolu , & il en fit rejaillir sur Pierre de Medicis tout le ressentiment de Charles Huit. Les Ambassadeurs de France eurent plus de succès à Ferrare où ils allerent au sortir de Florence. Hercule d'Esté en étoit Duc ; & se trouvoit possédé de la passion des petits Princes qui sont assez malheureux pour avoir perdu sans qu'il y ait eu de leur faute une partie de leurs Etats. Il ne pensoit qu'à la recouvrer , & il ne comptoit pour rien ce qui lui en restoit. Il n'attendoit son rétablissement que d'une Guerre où les Venitiens eussent du pire , & il croioit que la conquête de Naples seroit bien-tôt suivie de leur rupture avec les François. Les motifs lui en étoient connus ; & il prevoioit que si la mesintelligence entre Charles Huit & le Senat de Venise ne procedoit de leur voisinage , elle viendroit infailliblement des Ports que les Venitiens tenoient dans la Pouille , & dont les François presseroient la restitution. Ainsi le Duc de Ferrare ne se contenta pas de recevoir l'Ambassade de Charles Huit aussi

magnifiquement qu'il étoit possible dans un Etat qui n'étoit pas encore remis du dégât qu'on y avoit fait. Il accorda de plus tout ce qu'on luy demandoit. Il ne chicana ni sur la maniere dont les Troupes de Sa Majesté fileroient, ni sur la seureté des Places par lesquelles elles passeroient. Il se remit absolument à la bonne foi, ou pour user de ses termes, à la discretion de Charles Huit; & pour achever de le gagner en lui témoignant une entière confiance, il luy envoya Ferdinand son second fils, sous pretexte d'apprendre sous un si grand Roi le métier de la Guerre; mais en effet pour lui servir d'Otage. Jean Bentivoglio, Seigneur de Boulogne voulut aussi que ses quatre fils prissent parti dans l'Armée Françoisé, & s'engagea à lui fournir des vivres tant qu'elle seroit sur son Territoire; mais ce fut par une autre consideration que celle du Duc de Ferrare. Il sçavoit que les Papes s'appliquoient depuis plus d'un siècle à recouvrer Boulogne; & ses Ancêtres & lui ne l'avoient conservée que par une union si étroite avec les Ducs de Milan, qu'en un besoin elle auroit pû passer de leur côté pour une dépendance. Ainsi Louïs Sforce ne lui avoit pas plutôt mandé qu'il étoit de concert avec les François pour Naples, qu'il s'étoit préparé pour les recevoir. La République de Sienne assura de même les Ambassadeurs de France, que leur Maître la trouveroit aussi bien affectionnée que si elle lui étoit sujette; mais elle demanda la permission de ne se déclarer qu'au moment que les François se présenteroient en posture de traverser sa Banlieuë; & elle l'obtint avec d'autant moins de difficulté, que l'on étoit convaincu, que si elle se découvroit plutôt, les Florentins l'opprimeroient. Il ne restoit plus que le Pape dont il importoit de s'assurer; & les Ambassadeurs de France qui n'avoient aucune connoissance du dernier accommodement de

Sa Sainteté avec le Roi de Naples, la presserent sans user de préliminaires d'exécuter ce qu'elle avoit promis, lorsqu'elle avoit joint ses Offices à ceux de Louis Sforce, pour obliger Charles Huit à passer les Alpes. Le Pape étoit bien résolu de protéger la Maison bâtarde d'Arragon contre les François, & de ne pas permettre que ceux-ci missent le pied dans l'Italie, ou du moins qu'ils y prissent racine; mais il apprehendoit qu'ils ne le fissent malgré lui; & ce fut dans cette pensée qu'il s'expliqua avec tant de précaution, que d'un côté il n'accorda rien aux Ambassadeurs de France; & de l'autre il ne leur ôta pas entièrement l'espérance d'obtenir ce qu'ils demandoient. Il leur dit seulement que le droit du Saint Siege sur le Roiaume de Naples étoit constant; & que le Roi Charles Huit n'auroit garde d'y donner atteinte, puisqu'il étoit fils aimé de l'Eglise: Que Sa Sainteté avoit donné l'investiture de Naples à Alphonse, Duc de Calabre: Qu'elle n'avoit fait en cela que suivre l'exemple de ses Predecesseurs à l'égard du pere & de l'aïeul d'Alphonse: Qu'il n'étoit pas raisonnable qu'elle travaillât à ruiner son propre ouvrage, jusqu'à ce qu'on l'eût convaincu dans les formes, & par le Droit Canon que les trois investitures étoient nulles; & que si les François vouloient bien agir par cette voie, il leur donneroît des Commissaires: Qu'il n'étoit ni bien-seant, ni seur, que le Saint Siege en usât autrement; & que la République de Florence s'étant déclarée pour le Roi de Naples, l'Etat Ecclesiastique demeureroit exposé à l'invasion de l'une ou de l'autre: Que s'il en arrivoit de l'inconvenient, on l'imputeroit à Sa Sainteté qui seroit en effet blâmable, si renonçant à sa qualité de Pere Commun, elle prenoit parti, au lieu de se tenir neutre, & d'être toujours en état de procurer la paix.

Les Ambassadeurs de France furent si peu satis-

faits

faits de cette réponse, & déguisèrent si peu le chagrin qu'ils en concevoient, que le Pape, & le Roi de Naples, ne crurent pas les Florentins capables d'arrêter la première impetuosité des François. Ils ne crurent pas les soldats Italiens capables de les arrêter, & ils eurent recours à Bajazet Second Empereur des Turcs. Le Roi de Naples envoya publiquement à Constantinople le même Camille Pandoné, qui retournoit mécontent de sa négociation en France, & le Pape lui donna pour collègue * Georges Bucciardo Bourgeois de Gennes, instruit dans les affaires, & exercé dans les voïages du Levant. Pandoné ne prit point de qualité, & fit courir le bruit qu'il ne retournoit à Constantinople, que parce qu'il étoit encore tourmenté de la passion de voyager. L'instruction qui fut donné à Bucciardo passe pour un chef-d'œuvre de politique, & c'est à tort que l'Auteur de la vie du Duc de Valentinois la méprise. Elle obligeoit Bucciardo à ne se déclarer qu'après que Pandoné lui auroit procuré par le crédit qu'il avoit à la Porte du grand Seigneur une audience secrète, & elle lui permettoit seulement alors de négocier: Sa commission d'Ambassadeur extraordinaire n'étoit pas d'Alexandre Six comme Pape, mais comme Prince temporel, & Seigneur Souverain du Roïaume de Naples. La harangue à Bajazet devoit contenir que ce Roïaume étoit menacé par une puissance à laquelle l'Italie seule ne pouvoit résister, & que sa Hauteffe n'avoit pas moins d'intérêt que les Italiens d'empêcher Charles Huit de s'aggrandir par cette conquête: Qu'il ne l'entreprendoit que pour passer de là dans la Thrace, & que pour assiéger Constantinople: Que ce jeune Prince étoit né téméraire comme la plupart de ceux de son País: Qu'il ne cherchoit que la gloire, & qu'il ne se mettoit pas beaucoup en peine des voies par lesquelles on la méritoit: Qu'il y avoit en France une vieille prophétie de la destruc-

destruction des Ottomans par un de ses Rois, & que Sa Hauteſſe en ſentiroit les effets plutôt qu'elle ne penſoit, ſi elle n'arrêtoit dans l'Italie le plus long-tems qu'il lui ſeroit poſſible les Armes d'un ſi dangereux Ennemi.

Bajazet avoit tant d'aversion pour la Guerre qu'il avoit fait mourir Achmet, le ſeul grand Capitaine qui lui reſtoit, de crainte qu'il ne la ſuſcitât dans la veüe de ſe procurer de l'emploi Il lui étoit d'extrême importance que les forces des Chrétiens demeuraſſent diviſées, & il ne les connoiſſoit pas aſſez pour prévoir que quand les François deviendroient Maîtres de Naples, ils n'en ſeroient pas beaucoup mieux en état de porter leurs Armes à Conſtantinople. Ainſi Pandoné, & Bucciardo obtinrent ſans peine ce qu'ils demandoient. Ils négocierent ſéparément avec Bajazet, & ils portèrent enſuite à leurs Maîtres chacun un traité, par lequel pour une ſimple promeſſe qu'ils faiſoient à Bajazet, de donner un long exercice aux François dans l'Italie, Bajazet s'obligeoit à leur fournir ſix mille chevaux de vieilles Troupes, & autant de Fantaffins. Le Pape tint ſon traité ſi ſecret, qu'il n'éclata que pluſieurs années après. Mais le Roi de Naples par une vaine oſtentation, ou pour étonner ſes Ennemis découvrit le ſien auſſi-tôt qu'il l'eut reçu, & tira de cette imprudence plus d'avantage qu'il ne croioit. Car Charles Huit auſſi mal informé des affaires de Bajazet que Bajazet l'étoit des ſiennes, ſ'imagina que le plus grand obſtacle à ſon deſſein viendroit du côté des infidèles, & pour les empêcher d'aborder en Italie, il emploia tout l'argent comprant qu'on lui voulut prêter ſur ſon credit, & ſur les bijoux de la Duchefſe de Savoie, & de la Comteſſe de Montferrat à l'équipement d'une flotte qui fut néanmoins preſque inutile. Il en donna la commiſſion au Seigneur Urſé Maître de ſon Ecurie, qui n'entendoit rien à la marine, & lorsqu'el-

* Dans la negocia-tion de Pandoné & de Bucciardo.

le fut prête il nomma pour la commander le Duc d'Orleans son beau-frere, brave Prince à la verité, mais qui n'avoit veu la mer que de dessus les côtes de Bretagne. Ces irregularitez jointes au bruit que les Florentins & le Pape seroient pour le Roi de Naples, obligerent la Duchesse de Bourbon, le Maréchal Descordes, & les autres Seigneurs François à faire une nouvelle tentative, non plus pour détourner le Roi de passer les Alpes, ce qui leur étoit impossible; mais pour l'engager à s'assurer du Duché de Milan, avant que de passer outre. Ils lui remontrèrent que la saison de l'Eté étoit déjà fort avancée, & qu'il n'y avoit apparence ni de s'embarasser dans la Toscane durant l'Automne, ni de passer les montagnes de l'Apennin en plein Hiver; Que Sa Majesté pouvoit agir avec plus de justice, & de réputation dans un Pays plus proche, & plus commode quand même elle ne devoit pas commencer son expedition pour se procurer une retraite voisine en cas de disgrâce: Que le Duché de Milan appartenoit incoutestablement au Duc d'Orleans, & que si Louïs Onze avoit souffert que François Sforce s'en emparât, & le conservât, ç'avoit été par un principe d'aversion contre les Princes de son sang, dont son fils étoit d'autant moins capable, que ce motif venoit de cesser; les Princes de la Maison Roiale n'étant plus puisflans comme ils l'avoient été: Que Louïs Sforce ne se défendrait que foiblement s'il étoit attaqué, & que les Milanois, qui le haïssoient d'autant plus qu'ils lui voyoient ajouter une seconde usurpation à la première, en supplantant le fils de Galeas son frere aîné, se revolteroient contre lui dès qu'ils le pourroient avec impunité: Qu'enfin si on le laissoit derriere on s'en repentiroit, puisqu'on sçavoit bien qu'il n'agissoit que par intérêt, & qu'aussi-tôt que sa vengeance seroit satisfaite,

il travailleroit à mettre les François en état de ne lui pouvoir nuire quand ils en auroient la volonté. 1494.

Mais Charles Huit se piqua de garder à Louïis Sforce la parole qu'il lui avoit donnée, & le Roi de Naples pour arrêter les François dans la Lombardie jusqu'à l'Hiver, se proposa de faire revolter Gennes, & de se saisir ainsi de leur flotte sans rien hasarder. Il traita avec les Fregoses que les Adornes avoient chassés : Il promit de les rétablir : Il leur donna de l'argent & des Troupes, & il les envoya dans le Montferrat, en attendant que l'on eût achevé les préparatifs nécessaires à l'exécution de cette entreprise. Mais ils s'adresserent à un homme qui les trahit, & qui découvrit leur dessein au Cardinal de Saint Pierre aux Liens. Ce Cardinal en avertit Charles Huit, qui jeta si promptement deux mille Suisses dans Gennes, que les Adornes y conservèrent leur autorité. Il faisoit donc employer la force ouverte, puisque la voye de la surprise n'avoit pas réüssi, & le Roi de Naples en étoit d'avis ; mais il éprouva d'abord la foiblesse des Lignes défensives, qui se forment entre des Puissances à peu près égales qui ne courent pas un même risque. Charles Huit s'étoit hautement expliqué de n'en vouloir qu'au Roi de Naples, & par conséquent de la manière dont la Guerre se faisoit alors, le Pape & les Florentins étoient moralement assurés d'en être quittes pour accorder le passage qu'on leur demandoit, quand ils ne se verroient plus en posture de le défendre, l'usage * n'étant pas encore venu d'exiger des auxiliaires de l'argent, & des Places pour les frais de la Guerre. Ainsi le Roi de Naples n'eût pas plutôt témoigné à Alexandre Six qu'il avoit besoin de cinq mille Fantassins pour monter sa flotte, afin qu'elle pût mettre à terre assez de gens pour insulter Gennes, au moment que les Intelligences qu'il avoit dans la ville lui en donneroient le signal, qu'Alexandre répartit qu'il ne

* Dans l'art de la Guerre de Lampugniano,

1494. pouvoit tirer ses Troupes de l'Etat Ecclesiastique sans se commettre avec ses sujets, & sur tout avec le Sacré College qui lui imputeroit à crime de les exposer à la discretion des François. Le Roi de Naples frustré du secours qu'il attendoit, se relâcha jusqu'à se contenter que la flotte de l'Eglise joignit la sienne; mais on prétendit qu'elle étoit absolument nécessaire pour la garde de ports de l'Etat Ecclesiastique. La République de Florence ne fut pas plus condescendante au Roi de Naples que le Pape; & toute la difference qu'il y eut, consistoit en ce que l'excuse qu'elle inventa fut plus plausible. Elle rapella dans la memoire des Députés de Naples, que pour éviter les importunités des Ambassadeurs de France, elle s'étoit engagée à demeurer exactement aux termes de la Ligue qu'elle avoit conclüe avec le Roi de Naples, à la sollicitation du Roi Louis Onze; & que comme il n'étoit fait aucune mention dans ce traité que les Florentins fournissent des Troupes pour attaquer Gennes, ils ne le pouvoient sans convaincre Charles Huit, qu'ils s'étoient joués de sa credulité.

Le Roi de Naples insista que la République de Florence consentissent au moins que sa Flotte se mit à couvert dans le Port de Livorne, en cas qu'elle y fût obligée par la tempête, ou que la Françoisse la poussât trop. Mais les Florentins s'en defendirent encore sur ce que Traité de la Ligue ne les engageoit pas plus à fournir des Ports, que de Troupes pour attaquer Gennes. Enfin le Roi de Naples n'étoit pas si Maître de ses Troupes qu'il auroit été nécessaire pour les opposer aux Françoises, accoutumées à ne dépendre que d'un Chef. Prosper & Fabrice Colannes y avoient, en qualité de Lieutenans Generaux, la principale autorité après Virginie Ursin qui en étoit General, & le Roi Ferdinand avoit éprouvé leur fidelité dans ses dernières Guerres. Mais il y avoit de
l'ap-

l'apparence qu'ils n'étoient pas satisfaits d'Alphonse, Duc de Calabre son fils, puisqu'il ne fut pas plutôt devenu Roi, que Prosper quitta son service, & celui de Louïs Sforce qui le paioient conjointement. Le Pape y consentit d'abord, parce que Prosper menaçoit de se donner entierement à Louïs Sforce: mais après que Sa Sainteté eut rompu avec celui-ci, elle pressa Prosper en qualité de Sujet & de Feudataire du Saint Siege de renoncer aux gages de quelque Prince que ce fût.

Prosper qui se défit du Pape, déclara qu'il aimoit mieux quitter la profession des Armes, que d'obeir; & Fabrice menaça d'abandonner la Lieutenance Generale, & mêmes le Parti du Roi de Naples, si on lui refusoit la liberté de s'enrôler sous le Prince qui lui offrirait davantage. Ces deux Seigneurs avoient de grands établissemens, de belles Terres, & de fortes Places dans l'Etat Ecclesiastique, & près de Rome: Ils y pouvoient faire entrer les François; & ce fut autant pour les empêcher, que pour prévenir les inconveniens qui s'en suivroient du refus des Troupes du Pape & du Port de Livorne, que le Roi de Naples demanda une conference avec Sa Sainteté qui lui fut accordée. On y débatit trois jours entiers les articles dont on vient de parler; & l'on convint que le Roi de Naples garderoit avec six cent Lances la Frontiere de la pouille, & qu'il enverroit sous le jeune Ferdinand son fils le reste de son Armée pour couvrir l'Etat Ecclesiastique: Que l'on mettroit auprès de ce jeune Prince les trois plus sages Officiers d'Italie, qui étoient Nicolas Urfin, Comte de Petiliano, Alphonse d'Avalos, Marquis de Pescara, & le fameux Jean Jacques Trivulce, qui fut depuis le Maréchal de France: Que son Conseil ne seroit formé que de ces trois Officiers; & que lorsque deux d'entre eux seroient d'un même sentiment, ils l'emporteroient sur

* Dans
ces Traités
tez.

le troisieme, qu'il fut de contraire avis: Que l'Armée du Roi de Naples camperoit à Rimini; & que celle du Pape s'en approcheroit de sorte, que d'un côté le voisinage n'incommodât ni l'un ni l'autre, & d'un autre elles fussent assez proches, pour se joindre en cas de besoin. Le Député des Florentins assista à cette conference, & consentit aussi que l'on fit couler du Roiaume de Naples, & de l'Etat Ecclesiastique à Livorne cinq mille Fantassins: Que la Flotte des Conféderez les embarquât en passant, & qu'elle allât en suite assieger Gennes, puisqu'elle n'avoit pû la surprendre. Virginie Ursin se déchargea de garder Rome avec des Troupes choisies entre les meilleures des Alliez; & l'on prit ce temperament à l'égard des Colonnes, que l'on éviteroit de les trop presser, en exigeant de Profper qu'ils s'attachât uniquement à servir le Saint Siege; & que néanmoins on les observeroit de si près, qu'en cas qu'ils abandonnassent leurs Alliez, leur défection n'eût aucune des facheuses suites qui seroient à craindre, si on leur donnoit le loisir d'assembler leurs Vassaux, d'insulter Rome, & de mettre dans leurs Places des Garnisons Françoises. Cette précaution n'étoit pas superflue, & l'on découvrit depuis qu'ils avoient pris party avec Charles Huit; & que Fabrice n'étoit resté aux gages du Roi de Naples que pour couvrir leur défection, jusqu'à l'entrée des François dans l'Etat Ecclesiastique: Que le Roi Ferdinand son pere avoit eu le secret de les retenir sous ses Enseignes, quoi qu'ils ne fussent pas trop assurez qu'il ne les abandonnât point à la discretion du Pape, qui ne demandoit pas mieux que d'agrandir ses fils à leurs dépens. Mais qu'incontinent après la mort de Ferdinand, le Cardinal Storce les avoit sollicité de se donner à la France, & l'avoit obtenu par cette raison, que s'ils demeuroient à la solde de Naples, ils obéiroient toujours aux Ursins leurs En-

nemis;

nemis ; au lieu qu'en prenant l'écharpe blanche , le Roi Charles Huit leur donneroit un Corps d'Armée pour agir dans l'Etat Ecclesiastique , où ils feroient la guerre à leur mode , & sans reconnoître de Supérieurs.

Le Roi de Naples exécuta avec beaucoup d'exactitude le résultat de cette conférence pour ce qui le regardoit ; & son frere Frederic partit des côtes de Naples avec une Armée navale composée de trente-huit Galeres , & de dix-huit Navires de charge. Il eut le vent favorable , & l'on convient que s'il eût trouvé à point nommé les cinq mille Fantassins qu'il devoit embarquer à Livorne , il seroit arrivé devant Gennes assez tôt pour l'assiéger par Mer & par Terre , avant que la Flotte Françoisé se fût assemblée au Port de cette Ville ; mais les Fantassins que la Flotte du Roi de Naples devoit embarquer , ne se trouverent pas prêts , & se firent si long-temps attendre , que les François eurent le loisir d'ajuster toutes leurs mesures pour les défaire. Le Duc d'Orleans qui gardoit toujours au fond de son cœur quelque reste d'inclination pour la Reine , ne partit de la Cour , que quand on lui manda de Gennes que l'on y avoit achevé d'équiper les Galeres & les Vaisseaux de la Flotte de France. Il prit son chemin par terre , & il voulut bien conférer avec Louïs Sforce , quoi qu'il le regardât comme un usurpateur de la succession de son ayeul. Il ne se passa rien que de civil dans leur entreveuë : cependant elle ne fut pas plus heureuse , que l'avoit été celle de Louïs Onze avec Henry Quatre de Castille ; & quoi que les affaires de Charles Huit y fussent négociées des deux côtez avec beaucoup de soin , le Duc d'Orleans ne pût souffrir que Louïs Sforce le traitât d'égal , & forma le dessein de l'en punir à la premiere occasion qui s'en offriroit. Louïs Sforce ne trouvant aussi dans le Duc d'Orleans qu'un genie tel-

ment à le mépriser, qu'il ne le redouta pas même, lorsqu'il le vit Roi de France, par la mort de Charles Huit, & ce fut là la principale cause de sa perte.

Le Duc d'Orleans étoit déjà dans Gennes, lorsqu'il apprit que la Flotte du Roi de Naples étoit enfin partie de Livorne après y avoir chargé cinq mille hommes, & qu'elle s'avançoit du côté de Portovenéré. Il alla au devant d'elle avec un nombre de bâtimens, dont les Relations imprimées & manuscrites ne conviennent pas. Ce qu'il y a de certain est qu'il y avoit de tres-grands Vaisseaux auxquels il n'étoit pas possible, s'ils avoient le vent favorable, que les Galeres Ennemies résistassent. Louïs Sforce avoit érably des Garnisons & des Milices sur toute la Côte de l'Etat de Gennes; & par conséquent la Flotte du Roi de Naples fut obligée à former autant de Sieges qu'elle y voulut emporter de Places. Elle attaqua d'abord Portovenéré; mais elle fut repoussée après un Assaut continué durant sept heures qui ne réussit pas, quoi qu'il ne fut soutenu que par quatre cent hommes de Troupes réglées, & par la plupart des Bourgeois mêlez avec eux. Elle s'avança après cette disgrâce devant Rampale qu'elle força. Mais le Duc d'Orleans parut aussi-tôt, & la contraignit de se deffendre. Le Combat ne fut, ni long, ni rude, ni opiniâtre, ni sanglant; & les Historiens qui en ont écrit d'une autre maniere, ont travaillé sur de faux memoires, ou se sont ingerez d'exercer leur stile aux dépens de la verité. Leur témoignage qui n'est fondé que sur le rapport d'autrui n'est pas recevable au préjudice de celui d'Antoine de Bessay, Lieutenant General du Duc d'Orleans, qui donnoit les ordres à la Flotte Françoisé sous ce Prince, en qualité de son * Amiral ou de Lieutenant General. Les Galeres de Naples, selon lui, prirent l'épouvante le dix-sept

de

de Juillet mil quatre cent quatre-vingt-quatorze, dès la première bordée de canon que les grands Vaisseaux du Roi leur envoyèrent; & elles se mirent en déroute, avant que d'avoir presque combattu. On ne leur tua, ou blessa pas plus de cent hommes; & une perte si peu considérable, suffit pour les obliger à fuir, & à porter avec elles la consternation par tout où elles mouillèrent. Il y eut des gens tellement effrayez, qu'ils aimèrent mieux échoüer à terre, & se laisser prendre prisonniers, que de penser à la retraite, quoi que rien ne les en empêchât, & de ce nombre furent Jules Ursin & deux Fregoses, dont l'un étoit fils légitime du Cardinal, Chef de cette famille.

Ce malheur déconcerta les affaires du Roi de Naples qui sans cela prenoient un assez bon train. Le Cardinal de Saint Pierre aux Liens s'étoit trompé dans le choix qu'il avoit fait, de Nicolas de la Roveré son frere, pour garder les Places qu'il tenoit dans l'Etat Ecclesiastique. Les Troupes du Pape ne s'en étoient pas plutôt approchées, qu'il les avoit rendües à condition de n'être plus excommunié; & le Pape ainsi délivré de l'obstacle qu'il apprehendoit le plus, avoit joint ses Troupes à celles du jeune Ferdinand Duc de Calabre, qui traversoit à grandes journées les Etats du Pape. La Romagne où il alloit, étoit occupée par divers Seigneurs qui s'en étoient saisis pendant que le Saint Siege avoit été transféré en Avignon. Il étoit d'extrême importance de s'assurer de cette Province afin d'arrêter les François; & les Seigneurs y consentoient d'autant plus volontiers qu'ils esperoient d'obliger par une longue résistance Charles Huit à se desister de son entreprise, ou du moins à prendre un autre chemin; mais l'obstination d'une femme prévalut trop long-temps aux raisons de la meilleure politique. Les Villes d'Imolo, & de Forli

étoient gouvernées par Catherine Sforce, en qualité de tutrice de Jérôme Riare son fils, qui n'avoit encore que quatorze ans. Elle étoit sœur de François Sforce, & bâtarde comme lui. Sa beauté l'avoit fait entrer dans la Maison des Riaries par une voye légitime, & sa conduite l'en avoit renduë digne : Elle étoit demeurée veuve à l'âge de vingt-deux ans avec un fils unique au berceau, & les peuples d'Imola, & de Forli s'étoient si bien trouvez de son administration, qu'ils n'avoient point eu sujet de regretter la perte de son mari. Elle leur avoit rendu une exacte justice : elle les avoit déchargés des impôts qui n'étoient pas absolument nécessaires pour les frais de leur conservation : Ils vivoient en seureté, & leur repos n'étoit troublé que par les querelles particulieres que l'on punissoit avec une extrême severité : Ils ne se souvenoient presque plus d'avoir vu d'armée en marche, lorsque le jeune Ferdinand, Duc de Calabre, fils unique du Roi de Naples approchant de leur territoire, demanda à Catherine qu'elle se déclarât pour le Roi son pere, pour la République de Florence, & pour le Saint Siege. Catherine après avoir assemblé son Conseil répondit que la Ligue où l'on pressoit son fils d'entrer, attireroit infailliblement après elle la ruine de son petit Etat, si les Confederez ne le mettoient à couvert par une condition qui leur seroit aisée d'accomplir. Cette condition consistoit dans la signature d'une Ligue offensive & défensive, & dans un acte de garentie qui portât que les Confederez s'engageroient reciproquement à la protection des villes d'Imola & de Forli, & à ne faire ni paix ni treve avec la France sans les y comprendre. Cette proposition embarassa de sorte le Duc de Calabre, & les trois Officiers qui lui avoient été donnez pour conseil, qu'ils n'oserent l'accepter sans en avoir communiqué avec le Saint Siege, & avec les

Florentins. Ils les en informèrent, & ne reçurent pas d'abord de réponse décisive. On leur dit seulement que le Roi de Naples en engageant ses Alliez à le maintenir, ne s'étoit point avisé de leur imposer un semblable joug, & ne l'avoit pu faire sans sortir des termes de la bien-seance. Que ce que Catherine demandoit étoit assez sous-entendu par le mot de Ligue, sans qu'il fût nécessaire de l'exprimer; & que d'ailleurs il seroit superflu puisque si les Confederez avoient l'avantage, l'Etat de son fils seroit suffisamment à couvert; & s'ils ne l'avoient pas, ils ne le pourroient sauver, quoi qu'ils eussent promis le contraire, & que leur intention fut de tenir parole. Catherine repliqua que c'étoit par cette dernière raison qu'elle persistoit dans sa demande, & qu'elle ne devoit pas se relâcher: Que l'Etat de son fils étoit beaucoup plus petit que celui des Confederez, & par conséquent courroit plus de risque: Qu'il seroit le premier exposé à l'invasion des François, & qu'ils l'emporteroient avec d'autant plus de facilité que rien ne résistoit à leur première impetuositè: Que son fils n'auroit plus alors d'autre assurance d'être rétabli que celle de la garentie; & que sa tutrice seroit blâmable de ne l'avoir point exigée.

Catherine demeura si ferme là-dessus, que le Duc de Calabre n'osâ l'attaquer, à cause que ses deux Places étoient assez fortes pour attendre le secours de France qui ne leur auroit pas manqué. L'affaire fut mise en negociation; & il y eut plusieurs entreveuës du Duc de Calabre avec Pierre de Medicis, & de Pierre de Medicis avec Catherine, qui ne se desista de sa pretention, que lorsque l'Avant-Garde des François qui étoit de cinq à six mille hommes, commandez par le Maréchal d'Aubigny; & celle de Louïs Sforce de six cent Lances, & de trois mille vieux Fantassins, sous la conduite de Jean François de Saint Severin, ar-

rivèrent à six lieues d'Imola. Leur proximité donna de la jalousie à Catherine, & la crainte qu'ils ne s'emparassent de l'État de son fils, & qu'ils n'en fissent présent à l'un des fils du Pape, dans la veüe de détacher des Confederez, l'obligea tout d'un coup à prendre une entiere confiance aux seules paroles du Duc de Calabre & de Pierre de Medicis, & à leur ouvrir les Portes d'Imola & de Forly.

Mais Catherine s'étoit relâchée à contre-temps; & les Confederez ne l'eussent pas receüe dans leur Ligue, à cause du dépit qu'ils avoient, qu'une femme les eût empêchez de transporter la Guerre en Lombardie; & de l'impatience où ils étoient de l'en punir, s'ils ne se fussent apperceus qu'ils se vengeroient à leurs propres dépens. Et de fait si les François dépouilloient le fils de Catherine, ils en deviendroient plus redoutables. Ils se chargerent donc de le protéger; & détournèrent ainsi les François des assauts qu'ils alloient donner à Imola & à Forly.

L'Avant-Garde de Charles Huit, & l'Armée de Louïs Sforce n'étoient pas si fortes, que les Troupes du Duc de Calabre, & ce fut par cette raison que ce Duc chercha les occasions de combattre avant que Charles Huit eût joint d'Aubigni. Mais d'Aubigni sçavoit admirablement son métier, & ne prenoit pas aisément le change. Il croyoit avoir assez fait en pénétrant dans la Romagne avant l'hyver; & il s'estimoit assez heureux s'il pouvoit y subsister en attendant le Roi son Maître, & lui en faciliter l'accez. Il n'avoit pour cela qu'à s'exempter de recevoir un affront; & qu'à résister à la tentation de remporter une victoire anticipée; & comme il étoit l'Officier General de son temps qui avoit le plus de flegme, il se fit aussi le moins de violence pour s'attacher uniquement

à son véritable intérêt. Il choisissoit toujours pour camper des postes si avantageux, qu'on ne l'y pouvoit forcer: Il consumoit les vivres du voisinage; & quand il n'en trouvoit plus, il campoit en un autre lieu qu'il avoit eu auparavant soin de reconnoître. Ses Troupes n'étoient pas cependant oisives, & il les envoyoit chacune à son tour à la petite Guerre; car il abondoit en Cavalerie: & la nécessité du fourage l'ayant un jour réduit à loger dans Sainte Agathe, le Duc de Calabre y vint, & se mit si proche de lui, que les deux Camps n'étoient separez que par un ruisseau, selon quelques relations, ou par un simple fossé, suivant les autres.

Le Duc de Calabre n'auroit pas beaucoup hazardé en le passant; mais le conseil qui lui avoit été donné ne voulut pas y consentir; & se fonda sur cette unique raison, que le Roi de Naples n'étant pas en état de mettre sur pied une autre Armée, s'il perdoit celle-là, se seroit exposer mal à propos la Couronne, que d'obliger les Soldats à franchir un fossé; derrière lequel il y avoit des Ennemis inférieurs en nombre à la vérité; mais en récompense plus universellement agueris. D'Aubigni ne fut donc point attaqué, & peu de jours après il devint à son tour plus fort que les Confederez par cette rencontre. On a veu que les Colonnes avoient conclu un Traitté secret avec la France; & n'attendoient à se déclarer sinon que l'Armée de Charles Huit fût entrée dans l'Etat Ecclesiastique. Ils avoient formé le dessein de signaler leur changement, par une entreprise qui leur acquit beaucoup de réputation dans les deux partis; & qui convainquit celui qu'ils quittoient de la perte qu'il faisoit, & celui qu'ils embrassoient de l'importance de les conserver. Il y avoit beaucoup de Soldats Italiens qui leur étoient dévoués pour être nez dans leurs Terres, ou pour avoir toute leur

1494.

vic porté les Armes sous eux ; & ils eurent l'adresse d'en envoyer un assez grand nombre s'enrôler sous les Enseignes du Pape , dans la conjoncture que Sa Sainteté en avoit besoin pour mettre dans la Citadelle d'Ostie que le frere du Cardinal de Saint Pierre aux Liens étoit prêt de lui restituer. Les Commissaires du Pape les receurent , & les introduisirent avec tant de négligence dans la Citadelle d'Ostie , qu'ils y furent les plus forts. Ils en avertirent les Colonnes qui convinrent avec eux du signal qu'ils leur donneroient , lorsqu'ils auroient achevé de prendre leurs mesures pour se déclarer en faveur de la France. Le jour venu les Colonnes parurent devant la Citadelle d'Ostie : On leur en ouvrit les Portes ; & le Pape ne l'eût pas plutôt sçû , qu'il rappella son Armée de la Romagne.

* Fils
d'Alphon-
se Roi de
Naples &
petit
fils de
Ferdinand
le vieux,
Roi de
Naples.

Le Duc de Calabre * devenu de cette sorte plus foible que d'Aubigny limita & chicana le terrain comme lui : Il ne se proposa que de l'empêcher de passer outre ; mais il n'étoit pas pour cela nécessaire de lui opposer une Armée , & une autre cause l'arrêtoit tout court. Charles Huit n'avoit pû suivre son avant-garde , parce qu'il étoit malade de la petite verole dans la ville d'Ast. Le Roi de Naples , & le Pape profiterent de ce delay , le Roi de Naples pour renforcer son Armée dans la Romagne , & le Pape pour envoyer à Venise l'Evêque de Calahorra en qualité d'Agent extraordinaire , celle de Nonce n'étant pas encore en usage. Ce Prelat assuré d'un chapeau de Cardinal à son retour , pressa d'abord le Senat d'entrer dans la Ligue contre les François , & ne pouvant l'obtenir se réduisit à prétendre seulement que la République contraignit Louïs Sforce de renoncer à leur amitié en le menaçant de la Guerre ; mais sa seconde proposition ne fut pas mieux reçue que la première. On lui répartit que ce seroit à peu près une même

Dans la
société
ce

cho-

chose de se déclarer contre un jeune Roi qui avoit passé les Alpes avec cent quatre-vingt canons, huit mille chevaux d'artillerie, quatre mille personnes pour en prendre le grand soin, & un Train proportionné à ce Grand équipage, que de choquer indirectement Sa Maj. en usant de la persuasion ou de la force pour obliger son allié à l'abandonner.

Le Pape au défaut de cet expédient essaya si la crainte de la mort où Charles Huit étoit exposé, ne lui rendroit pas redoutable la menace des Censures Ecclesiastiques. On dénonça à ce Prince de la part de Sa Sainteté, que toutes les foudres de la Cour de Rome seroient lancées contre luy, s'il ne promettoit de ne plus penser à l'Italie en cas que Dieu lui renvoyât sa Santé. Mais Charles eut plus de fermeté que l'on de croyoit, & se débarassa des importunités du Pape en répondant qu'il n'avoit garde de presumer que son entreprise sur Naples fut criminelle: Que Sa Sainteté la lui avoit elle-même conseillée, & qu'il la prioit de s'en souvenir. Le Pape plus honteux que rebuté de la repartie de Charles VIII., s'adressa aux Roys d'Espagne Ferdinand & Isabelle, & il les exhorta d'envoyer une flotte en Sicile, sous prétexte de veiller à la conservation de cette Isle, mais en effet pour secourir le Roy de Naples en cas de besoin. Ferdinand & Isabelle écoutèrent cette proposition avec d'autant plus de joye, qu'ils n'aprehendoient pas moins que le Pape le voisinage des François: Mais ils répartirent que l'argent leur manquoit, & qu'il en falloit beaucoup pour équiper une flotte. Le Pape en avoit encore moins que Ferdinand & Isabelle; & d'ailleurs il les connoissoit assez pour juger que ce seroit une même chose de leur en prêter & de le donner. Mais il se souvint qu'Innocent Huit son predecesseur avoit fait publier une Croisade contre les Turcs, & accordé un bilé à ceux qui contribueroient pour les frais de

1494.

Guerre, aussi bien qu'à ceux qui porteroient actuellement les Armes : qu'il s'étoit levé pour ce sujet en Espagne, aussi bien que dans les autres Pays Chrétiens, une tres-grande somme d'argent, & que les Commissaires Apostoliques entre les mains desquels elle étoit, la mettroient en celles de leurs Majestés, pourveu que la Cour de Rome y consentit, & que l'ordre leur en fût donné. On fit accroire que c'étoit pour équiper une flotte qui devoit fermer le passage des Dardanelles, & Ferdinand & Isabelle n'eurent pas plus de scrupule de tourner à leur usage, ce qui leur devoit être sacré, qu'en avoit eu Pierre d'Arragon leur Ancêtre d'emprunter de saint Loüis quatre vingt mille écus, sous prétexte de faire la Guerre-aux infideles, mais en effet pour les employer à la detestable action des Vespres Siciliennes.

Charles Huit ne s'en défioit pas & ne pensoit qu'à se guerir: Loüis Sforce & le Duc de Ferrare son beau-pere le visiterent aussi-tôt qu'ils le sçurent hors de danger. On ignore ce qui se passa dans les conferences qu'ils eurent ensemble: Mais il est constant que leur entrevüe ne fut pas plus heureuse que celle du Duc d'Orleans avec le même Sforce, qui demeura si peu satisfait de la Cour de France, qu'il se proposa d'arrêter dans la Romagne, l'avant-garde de Charles Huit, & de l'empêcher de passer outre. Il s'imagina que l'entrée d'Aubigny dans cette Province, avoit étonné de telle sorte le Roi de Naples, qu'il se soumettroit volontiers au tribut de cinquante mil écus que son pere avoit offert, & que Charles Huit déjà rebuté de son entreprise en Italie, à cause qu'il y avoit couru risque de la vie, accepteroit de bon cœur ce qu'il avoit refusé l'année precedente. Loüis Sforce changea là-dessus de conduite à l'égard de Pierre de Medicis, & au lieu qu'il l'avoit auparavant sollicité de renoncer à l'alliance du Roi de Naples, il lui envoya Estien-

Estienne Taverna son confident pour l'exhorter à la perseverance. Mais Pierre de Medicis avoit tant de Sujets de se défer de Louïs Sforce, que ne concevant pas assez ce qui pouvoit l'avoir obligé à changer de conduite, il en conféra avec le Roi de Naples: Ce Roi ne devina pas mieux que lui la véritable cause de l'inconstance de Louïs Sforce. Mais comme le Roi de Naples avoit beaucoup d'esprit, il lui vint dans l'idée que si Charles Huit pouvoit être convaincu de la perfidie du même Sforce, il aimeroit mieux abandonner son entreprise sur Naples que de se fier davantage à un homme si parjure. Pierre de Medicis fut aussi de cet avis, & se chargea d'en informer le Résident de Charles Huit, qui n'étoit pas encore sorti de Florence, soit que son maître ne lui en eût pas envoyé l'ordre, ou que des affaires particulieres l'y retinssent. Pierre de Medicis le manda, & promit de lui faire voir que les François étoient trahis par celui * des Italiens pour lequel ils avoient plus d'estime: Il le cacha derrière une tapisserie dans sa Chambre: Il y introduisit Taverna, & lui dit d'un ton assez haut pour être ouïy que l'Italie se plaignoit avec raison, de ce que Louïs Sforce s'obstinoit à vouloir l'assujettir aux Etrangers. Taverna pour ne pas témoigner de défiance, répliqua de même ton que Louïs Sforce avoïoit sa faute: qu'il étoit prêt de la réparer: qu'il demandoit de rentrer dans la confiance que les Princes d'Italie avoient autrefois eüe en lui, & qu'il répondroit moyennant cela de renvoyer les François delà les Alpes, sans qu'ils eussent veu le Royaume de Naples, bien loin de le conquérir. Taverna ajouta là-dessus beaucoup de particularitez qui confirmoient la perfidie & les pernicieuses intentions de Louïs Sforce; & le Résident de France ne pouvant plus ouïr parler au desavantage de son Maître, le témoigna par un signal qui avertit Pierre de Medicis, qu'il étoit temps de congédier Taverna.

* Louïs Sforce.

1494.

Charles Huit fut informé de tout ce que l'on vient de dire, & l'on ne doutoit pas qu'il ne tournât après cela ses Armes contre le Duché de Milan. Cependant il arriva tout le contraire, & l'on ne reconnut jamais mieux, ni par un exemple plus signalé que dans cette occasion, que comme Dieu ôte le jugement & la force aux Princes qu'il veut punir, il ôte aussi la raison d'État & les sentimens de vengeance à ceux qu'il a destiné pour punir les autres. Non seulement Charles Huit n'eut point d'égard à l'injure qu'il venoit de recevoir, mais de plus il se proposa de retenir Louis Sforce dans ses intérêts, & de le rendre irreconciliable avec le Roi de Naples & avec Pierre de Medicis, en l'instruisant de la contre-ruse dont on usoit à son égard. Cet expedient étoit hasardeux, cependant il réussit; & Louis Sforce n'eut pas plutôt sçu que Pierre de Medicis jouïoit Taverna, qu'il rappella cet Envoyé, il ne voulut plus avoir de communication avec les Princes d'Italie, & il obligea Charles Huit à partir d'Ast au commencement de l'hyver de mil quatre cent quatre-vingt-quatorze.

Les relations manuscrites ne conviennent pas mieux que les Auteurs imprimez du véritable état de son Armée: Charles Huit selon quelques-unes avoit laissé l'Administration du Royaume à la Reine sa femme; & lui avoit donné pour Ministres les trois Seigneurs auxquels il avoit le plus de confiance après le President Briçonnet & le Seneschal de Beaucaire. Le premier étoit le Duc de Bourbon, qu'il sçavoit bien n'être pas capable de rien conseiller d'important, sans en avoir auparavant conféré avec sa femme. Le second étoit l'Amiral de Graille qui venoit de succéder; pour ce qui regardoit les Gouvernemens de Picardie & de Normandie, à Descordes, mort durant le séjour de la Cour à Lion. Et le troisième étoit Charles Comte d'Engoulême, que Sa Majesté avoit aussi pourveu du
Gou-

Gouvernement de Guyenne avec ordre d'observer les desseins des Espagnols. Charles Huit partit d'Ast accompagné des Comtes de Vandôme, de Montpensier, de Longueville, de Ligni, de Guise, de Nevers, du Vicomte de Narbonne, des deux Maréchaux de France Baudricour & Gié, & de cinquante ou soixante autres Seigneurs de marque, dont le Train étoit si magnifique que des Auteurs du temps ont employé des Chapitres entières, pour décrire le seul équipage du Comte de Longueville. L'Armée Françoisé étoit composée de trois mille six cent hommes d'armes, & de six mille Archers; & cette Cavalerie l'emportoit alors sur toutes les autres de l'Europe pour la vigueur & pour l'agilité. On comptoit dans l'infanterie six mille Arbalestriers, huit mille Piquiers, & huit mille autres Fantassins qui avoient des Arquebusés ou des Hallebardes, ou des Epées à deux mains. Tous ces Fantassins étoient Suisses, ou Gascons, accourûmez à combattre en rang de pied ferme & serrés; & de là venoit qu'ils avoient un tres grand avantage sur ceux des Italiens, qui faisoient alors la Guerre d'une maniere si extraordinaire, que l'on auroit de la peine à la croire, si le plus élégant de leurs Historiens* n'avoit pris le soin de la décrire. Leurs Troupes étoient toutes composées de Mercenaires, qui se donnoient pour quelques mois au plus offrant des Princes & des Républiques qui vouloient attaquer, ou qui se trouvoient réduits à la necessité de se deffendre. Les Officiers & les simples Soldats avant que de s'engager, examinoient de fort près les dangers qu'ils courroient & vendoient leur service à proportion qu'ils les trouvoient plus grands & moins évitables. Ils ne combattoient que par pelotons & les uns après les autres, comme s'ils eussent pris la Guerre pour une maniere de jeu. Lorsqu'ils étoient sur le point de se choquer, ou détachoit de part & d'autre des gens, pour compter le nombre des Soldats, des

* Machiavel dans son Histoire de Florence.

Escadrons, & des Bataillons Ennemis; & s'il y en avoit plus d'un côté que de l'autre, le plus foible ne croioit pas qu'il y eût du deshonneur à fuir. Si les rangs étoient égaux, on commençoit à la verité le combat; mais c'étoit avec si peu de furie, que ceux qui tomboient, étoient plutôt tuez par les hommes, ou par les chevaux qui leur passoient sur le ventre, que par le fer, ou par le plomb. Ainsi l'on trouve qu'il s'étoit donné des Batailles dans la Toscane, sans qu'il y eût eu qu'un seul homme de perdu, encore avoit-il été étouffé dans la presse. On ne sçavoit ce que c'étoit que de poursuivre les Victoires, & l'on prenoit pour inhumanité le massacre des Ennemis fuyans. Les Italiens ne s'étoient avisez de la maniere dont les François combattoient, que quand ils les avoient veus passer les Alpes; & la surprise dont ils avoient alors été saisis, étoit dégénérée en frayeur. Elle redoubla à la veüe de leur prodigieux équipage d'Artillerie, qui n'étoit pas traînée comme celle des Italiens, par des bœufs, & dont ils ne se servoient pas seulement pour en tirer deux ou trois coups au hazard, ou par une vaine ostentation; mais que l'on menoit en tres-grande diligence avec des chevaux; & qui étoit si promptement servie & braquée avec tant de justesse, qu'en l'état où les Places d'Italie avoient été mises dans l'ignorance des fortifications où l'on étoit, il n'y en avoit aucune que dix canons des François ne reduisissent en poudre; dans moins de deux jours. Cependant Charles Huit avoit cent quarante grosses bombardes, c'est à dire des pieces qui jettoient des boulets de deux & trois cent livres pesant, & trois fois autant de petits canons. Il avoit huit mille chevaux destinez à traîner cette Artillerie, quatre mille Chartiers, douze cent Canoniers, deux mille six cent Charpentiers pour racommoder les affuts, à mesure qu'ils se romproient, trois cent Sapeurs, & autant d'Ouvriers pour travailler à la fonte, Mais

Mais il y a d'autres relations non moins exactes, ni moins dignes de foi, qui ne font monter l'Armée de Charles Huit qu'à deux mil Lances qui ne faisoient pas plus de sept à huit mille Cavaliers, qu'à quatre mille Suisses, & qu'à autant de Fantassins François presque tous garçons. Quoi qu'il en soit Charles Huit ne jugea pas à propos de suivre la route que d'Aubigni avoit tenu; & Sa Majesté prit celle de Florence, afin de punir le changement de Pierre de Medicis qui n'étoit pourtant rien en comparaison de celui de Louïs Sforce. Sa Majesté traversa le Duché de Milan, & elle s'arrêta quelque jour dans Pavie, où la bien-séance ne lui permit pas d'éviter un spectacle qui l'eût attendrie, si elle ne se fût fait un extrême violence.

Louïs Sforce persuadé qu'il étoit temps de se défaire du Duc Jean Galeas son neveu, lui avoit, dit-on, fait donner un de ces poisons lents qui produit le mieux dans le corps humain les symptômes de l'épuisement, afin de rendre plus vrai-semblable le bruit que l'on répandit en même-temps que le mal de ce jeune Prince n'étoit venu que de son trop d'attachement à la beauté de sa femme. Les Medecins n'esperoient déjà plus la guérison, quand le Roi passant par Pavie où il étoit malade, ne peut se dispenser de le visiter. Sa Majesté ne lui parla point d'affaires, parce que Louïs Sforce avoit demandé avec tant d'instance d'être présent à cette entrevue, que l'on n'avoit osé le refuser. Elle temoigna seulement du regret de voir son cousin germain dans un si pitoyable état, & elle racha de le flatter de quelque esperance de guérison; mais Jean Galeas qui se sentoit mourir, & ne doutoit pas que ce ne fût par la méchanceté de son oncle, profita de cette conjoncture. Il ne pensa plus à soi; & ne se souvenant que du fils & de la fille qu'il laissoit au monde, il les recommanda au Roi avec

* Ils étoient deux fils de deux sœurs, Princesses de Savoye;

une abondance de larmes qui marquoit assez, que si Sa Majesté ne prenoit d'eux un soin particulier, il prévoyoit qu'on les empoisonneroit aussi bien que lui. La Duchesse sa femme pour achever la tragedie, se jetta aux pieds du Roi selon les Auteurs Italiens, qui sont en cela plus croyables que Commynes, qui veut que ce fut aux pieds de Louis Sforce. Elle étoit trop fiere, pour s'abaisser jusques-là; & quand elle auroit pû s'y résoudre, elle n'étoit que trop convaincuë que sa soumission seroit inutile. Elle ne parla pas de ses enfans, parce qu'elle supposa que les larmes de son mary auroient eu leur effet en ce point: elle employa les siennes pour son pere; & le Roi ne lui repartit autre chose, sinon que l'expédition de Naples étoit trop avancée, pour la laisser imparfaite. Ligny, Prince de la Maison de Luxembourg, le Président Briçonnet, & les autres Seigneurs François presens à cette entreveuë en furent si touchez, qu'ils presserent Charles Huit de se saisir de la personne de Louis Sforce pour le punir, s'il étoit coupable, & du Duché de Milan, pour le rendre au fils de Jean Galeas, ou au Duc d'Orleans, selon qu'il seroit justifié que l'un ou l'autre y auroit plus de droit. Ils ajoûterent que Sa Majesté par une action heroïque meritoit une gloire immortelle; & que d'ailleurs quand les Venitiens la verroient Maitresse de ce Duché, ils n'oseroient plus se dispenser, ni d'entrer en Ligue avec elle, ni de la rompre, après qu'ils l'auroient formée. Il sembla que le Roi voulût suivre ce conseil, parce que les Gardes de Sa Majesté furent redoublées deux jours entiers aux Portes de Pavie; & Louis Sforce passa tout ce temps dans de mortelles apprehensions; mais enfin l'argent qu'il distribua aux plus interessés de la Cour de France: la crainte qu'il avoit eüe de lui par l'énormité de ses crimes; & l'exactitude avec laquelle le Roi

se piquoit de tenir parole, quand il l'avoit une fois donnée, fusse aux plus infidelles des hommes, sauverent Louïs Sforce. Le Roi le mena de Pavie à Plaïfance, & l'y retint jusqu'à la mort de Jean Galeas; mais incontinent après il le laissa retourner dans Milan, où il assembla les Principaux du Duché. On leur représenta par son ordre que le fils de Jean Galeas n'avoit pas encore neuf ans accomplis; & que néanmoins l'État n'avoit jamais eu plus de besoin d'un homme qui le garantît de trois Armées estrangères, dont il y en avoit une dans son Centre, & les deux autres sur ses Frontières: Qu'il n'y avoit que Louïs Sforce qui pût le préserver de ce peril; & que par conséquent il le faisoit reconnoître pour Duc, & le contraindre d'accepter cette dignité, en cas qu'il la refusât. Cet avis ne fut pas plutôt ouvert, que les personnes dont on avoit acheté les suffrages l'appuyèrent. Le reste de l'Assemblée n'osa contredire; & Louïs Sforce achevant de jouïr son personnage, se fit longtemps prier avant que de souffrir qu'on lui prêtât le serment de fidelité. Il ne retourna pas auprès du Roi si-tôt qu'il l'avoit promis; & l'on soupçonna que comme il n'auroit plus affaire des François, il croyoit pouvoir impunément se ressentir à leur égard de la terreur qu'ils lui avoient donnée; mais il revint lors qu'on étoit sur le point de tourner contre lui les Armes destinées contre le Roi de Naples, & il confirma Charles Huit dans l'opinion qu'il seroit toujours de ses amis. L'Armée Françoisise ne trouva d'obstacle dans sa marche, qu'à Félizano, qui fut après la prise abandonnée au pillage. Cette Ville n'étoit pas loin de Seresanelle, Place la plus forte des Florentins; & le fameux Castrucio Castracani l'avoit mise en l'état qu'elle étoit, dans la veüe de se préparer une azile, en cas de disgrâce. Il auroit été dangereux de la laisser derrière: & les François l'assiégerent par cette seule raison, quoi que

d'ailleurs ils n'esperassent pas de la prendre. Car les Vivandiers de leur Armée n'avoient de vivres que pour trois jours, & le Territoire où ils étoient n'en pouvoit fournir, à cause de sa sterilité: mais un accident impreveu suppléa à ces deux deffauts, dont le moindre auroit suffi pour la ruine des Assiegeans. La République de Florence n'entretenoit pas d'assez fortes Garnisons dans les meilleures Places, soit qu'elle en eût un trop grand nombre, ou qu'elle n'eût pas cru que les François vinssent sifitôt, & il s'en faloit trois cent hommes que celle de Serafanelle ne fût complete. Pierre de Medicis crut qu'il seroit encore temps de les y jeter: & Paul Urfin se chargea de les conduire. Mais il fut défait en chemin; & ceux des siens qui se sauverent du combat, en porterent à Florence la nouvelle, qui causa une révolution que personne n'avoit prévuë. Les Nobles se méloient du commerce aussi bien que les Roturiers; & les uns & les autres souffroient avec beaucoup d'impatience que celui qu'ils avoient avec la Ville de Lion fût interrompu. Ils ne pouvoient douter qu'il ne leur fût retranché avec la Ville de Genes après la prise de Serafanelle; & comme ils la tenoient déjà pour perduë, le secours n'y aiant pû entrer, ils en imputerent la faute à Pierre de Medicis, qui les avoit portez à rompre avec le Roi Charles Huit. Ils se déclarerent tous contre lui: ses amis l'abandonnerent, & le mirent en moins de vingt-quatre heures dans un état semblable à celui où son pere s'étoit trouvé, lorsqu'il avoit eu sur les bras toutes les forces d'Italie, sans qu'il lui restât d'Allié ni de ressource.

L'Armée du Roi de Naples étoit assez occupée à se défendre contre d'Aubigni, après la retraite des Troupes du Pape; & si on l'eût encore affoiblie, les Colonnes n'auroient pas manqué de ravager l'Etat Ecclesiastique. Il ne restoit donc plus à Pierre de Medicis que de demeurer exposé à la

fureur des Florentins, ou de se mettre à la discrétion des François. Le premier de ces partis étoit plus honnête; mais le second étoit plus seur; & Pierre de Medicis le préfera à l'autre par un exemple domestique, qui lui donnoit lieu d'espérer. Laurens de Medicis, son pere, dans l'extrémité que l'on vient de représenter s'étoit hazardé d'aller trouver Ferdinand Roi de Naples, qui étoit alors le plus puissant de ses ennemis, & de lui crier misericorde. Il l'avoit fait; & Ferdinand non seulement lui avoit pardonné, mais encore l'avoit pris en sa protection, contre les mêmes Princes d'Italie, qui s'étoient liguez avec Sa Majesté pour l'opprimer: Ce fait étoit assez constant, mais Pierre de Medicis le regarda du côté qui lui étoit favorable, & non pas par l'endroit qui lui seroit défavantageux. Ferdinand à la vérité s'étoit laissé fléchir: mais ç'avoit été par une raison où Laurens de Medicis n'avoit rien contribué. Les Turcs venoient de surprendre la Ville d'Otrante; & il les en faisoit promptement chasser, si on ne vouloit leur donner occasion d'étendre leurs conquêtes dans le Royaume de Naples. Ferdinand y avoit plus d'intérêt sans comparaison, que de pousser à bout Laurens de Medicis; & se fit ainsi plus de plaisir qu'à lui, en le préservant de la ruine dont il étoit menacé. Mais il n'y avoit rien de semblable à l'égard de Charles Huit qui pouvoit retenir Pierre de Medicis, & le punir d'avoir rompu sans sujet avec les François, & détourné les Florentins de leur alliance, sans que les affaires de France en souffrissent de préjudice.

Il y a pourtant dans la politique aussi-bien qu'ailleurs, des conjonctures où le hazard, où quelque autre cause inconnue, couvre les fautes les moins excusables en les rendant heureuses. Pierre de Medicis en allant trouver Charles Huit, rencontra le Seigneur de Piéne qui non seulement ne le

1494.

traitta pas d'Ennemi , mais de plus le conduisit seurement à Sa Majesté : Il ne parut rien de contraint dans l'accueil que le Roi lui fit , & il ne lui parla du passé que d'une maniere dont il n'eut point occasion de se choquer. Il le renvoia modestement à des Commissaires qui convinrent avec lui que la République de Florence en general, & la Maison de Medicis en particulier rentreroient sincerement dans l'alliance, & dans l'amitié des François. Que pour en donner des preuves indubitables elles remettroient incessamment entre les mains de Sa Majesté les forteresses de Serefsane, de Serefanelle, de Petrasanta, de Pise & de Livorne, sur la promesse par écrit de les restituer de bonne foi après la conquête de Naples : Que les Florentins lui prêteroiient deux cent mille écus qui seroient acquitez au même terme, & que jusques là les interêts en seroient paiés au denier courant.

* Dans les
Traitez
de France
avec Flo-
rence à la
Biblio-
theque du
Roi.

L'arrivée de Pierre de Medicis à la Cour de Charles Huit fut diversement interpretée, & pourtant elle rétablit les affaires des François qui sembloient devoir être ruinées en peu de jours. Charles Huit ne venoit que d'arriver devant Serefanelle, & n'y pouvoit, comme on a dit, demeurer plus de trois jours : Les assiegez sçavoient qu'il manquoit de vivres, & en avoient pour plus de six mois. Ils étoient en assez grand nombre pour se garentir d'insulte, & ils n'avoient ainsi rien à craindre. Si les François eussent levé le Siege, il leur auroit fallu retourner sur leurs pas, & Louïs Sforce qui peu de jours après résolut de les abandonner, quoi qu'ils fussent heureux au dela de leurs esperances, n'auroit pas demeuré ferme dans leur parti les voiant mal-heureux. Cependant la fausse démarche de Pierre de Medicis leur ouvrit la Toscane, & la Romagne, & mit hors d'Etat de leur résister ceux qui en défendoient l'entrée.

Catherine Sforce se déclara pour Charles Huit,

& le Duc de Calabre * ne se voiant plus en seureté sous le canon de Fayence, quitta la partie à d'Aubigni, & ramena son Armée du côté de Naples, avec une précipitation étrange pour des gens a guerris, & conduits par de sages Capitaines.

1494.

* Fils du Roi de Naples,

Frederic d'Arragon, qui commandoit à Livorne la flotte du Roi de Naples son frere, fut contraint d'en sortir, & prit le large, sans oser s'arrêter sur aucune côte de l'Etat Ecclesiastique. Si Pierre de Medicis eût eu autant de jugement que d'esprit, il auroit prévu qu'après ce qu'il venoit de faire il n'y avoit de seureté pour sa personne qu'auprès de Charles Huit. Il avoit tranché du Souverain en traitant avec la France sans le pouvoir de la République, & en réduisant les Florentins dans un tel état, que Charles Huit pouvoit aisément les assujettir quand il lui plairoit.

Cette faute n'étoit pas pardonnable, & les Florentins qui passoient alors pour les plus fines gens d'Italie, ne voulurent pas endurer que Pierre de Medicis se fût fait à leurs dépens un merite auprès des François. Ils envoierent à Charles Huit quinze députez choisis entre les Ennemis secrets de la Maison de Medicis; & ce fut là la premiere marque d'averfion qu'ils donnerent pour elle en public. Ces députez essaierent de persuader que leur République avoit eu dessein de livrer ses meilleures Places à Sa Majesté, afin de s'attacher si étroitement avec les François, qu'elle ne pût rompre le nœud, quand même elle deviendroit assez inconstante pour le vouloir; mais que Pierre de Medicis aiant deviné la pensée l'avoit prevenüe, & s'étoit hâté d'offrir de son propre mouvement ce qu'il ne devoit que par l'ordre des Magistrats, & avec ses Collegues.

La Cour ne sçavoit que trop ce qu'elle devoit croire de ce compliment: Cependant elle accueill-

1494.

cueillit aussi favorablement ceux qui le faisoient ; que si elle y eût ajouté une entiere foi. Pierre de Medicis n'avoit pas à beaucoup près autant d'esprit qu'en avoient eu Laurens son pere, Pierre son ayeul, & Cosme son bisayeul. Et comme il apperceut entre les Députez de Florence Jaques Valori, & quelques autres personnes qui s'étoient le plus opposées à ses desseins dans les délibérations du Senat, il apprehenda d'être déchu de son credit ; & pour s'en informer par sa propre experience, il retourna incontinent après à Florence. Il se mit en devoir d'aller à l'assemblée des Huit, & du Gonfalonnier qui se tenoit actuellement ; mais il en trouva la porte gardée par Nerli qui refusa de le laisser entrer. Un changement si prompt le surprit, en ce qu'il avoit de la peine à concevoir, qu'on eût pû le décrediter en trois ou quatre jours : Il étoit pourtant vray que ses Ennemis avoient admirablement bien ménagé des momens si precieux, en faisant remarquer au peuple que Pierre de Medicis aspiroit à la tyrannie, & que c'étoit uniquement dans cette veüe que sa conduite avoit été entierement differente de celle de ses Ancêtres : Qu'il paroissoit toujourns en public vêtu plus superbement que les autres Magistrats, & qu'il abusoit des vingt gardes que la République avoit accordez à son pere, après la conjuration de Pazzi, dont il ne s'étoit garanti que par une espee de miracle : Que ce grand personnage ne s'étoit fait accompagner par cette Troupe de gens Armez, que dans les occasions où il y avoit eu du risque pour lui ; mais que son fils les avoit toujourns auprès de lui par ostentation, & pour se faire distinguer des autres Magistrats. Qu'il les employoit même à des usages insupportables, dans un Païs libre, comme de forcer la nuit les portes des honnêtes Dames qui résistoient à ses impudiques desirs, & à faire battre outrageusement ceux qui ne s'humilioient point assez devant

devant lui: Qu'il assistoit rarement aux Assemblées ordinaires: Qu'il ne se trouvoit que dans les extraordinaires, & qu'il y prétendoit que les affaires passassent toujours par son avis, quoi que la pluralité des suffrages ne fût pas toujours de son côté.

Ces reproches n'étoient pas faux, les Florentins en avoient été informez long-temps auparavant, & ne s'en étoient pas trop scandalisez, soit qu'il ne les eussent appris qu'en détail, ou qu'ils eussent jusques la pardonné aux faillies de jeunesse de Pierre de Medicis, en considération de ce que son pere ne s'étoit jamais échapé à pareil âge, & qu'il étoit tres-rare de voir deux personnes de suite également moderées, dans une même Maison. Mais quand on leur representa tout d'un coup tant dégaremens, & qu'on les joignit à l'attentat d'avoir disposé des Forteresses de la République, non seulement sans son consentement, mais encore sans sa participation; l'idée des Florentins fut si blessée qu'ils oublièrent en un moment les services des Ancêtres de Pierre de Medicis, & perdirent l'affection qu'ils avoient pour lui. Ils se souleverent: Ils allerent en grand nombre à son Palais: Ils en enfoncerent les portes, & l'auroient investi si on ne les eût avertis que Pierre de Medicis pour éviter leur fureur, s'en étoit fui avec ses trois freres du côté de Boulogne.

Il avoit cru trouver un azile auprès de Jean Bentivole, & il y fût receu en homme qui s'étoit rendu mal-heureux par sa mauvaise conduite. On lui dit qu'il n'avoit pas dû survivre à la perte de son autorité ou que du moins il ne l'avoit deü quitter, ni si légèrement ni sans effusion de sang: Qu'il avoit donné aux Bolonnois par sa lâcheté un exemple dont ils pourroient bien se prévaloir; & qu'il suffisoit à un peuple assujety contre son gré, de sçavoir qu'il pouvoit impunément se révolter, pour lui en inspirer le desir.

Pierre de Medicis choqué de cette réprimande se

travestit, & se retira à Venise où l'on eut d'abord plus de dureté pour lui qu'on n'en avoit eu pour Bentivole, puisqu'on lui refusa l'entrée de la ville. Les Venitiens avoient découvert ses intrigues avec le Pape, & avec le Roi de Naples; & ils s'étoient de plus imaginé qu'elles étoient encore venues à la connoissance du Roi Charles Huit. Que les François n'avoient pas cru que la République de Florence, pût demeurer ferme dans leur parti, tant que Pierre de Medicis y auroit du credit, & que sur ce principe elle l'en avoit chassé. Les Venitiens en ce cas n'eussent pas observé une exacte neutralité en recevant l'Ennemi déclaré de la France, & ils amusèrent Pierre de Medicis aux environs de Venise, jusqu'à ce que l'Ambassadeur qu'ils entretenoient à la suite de Charles Huit, les eut informez que ce qui s'étoit passé dans Florence ne venoit que d'une révolution populaire, & que la France n'y avoit ni directement ni indirectement contribué.

La chute de Pierre de Medicis les toucha pour lors, & ils tinrent à honneur de lui accorder l'azile & la subsistance dont il avoit besoin. Ils oublièrent le mal que leur avoit fait Cosme le vieux son bisaïeul, ou ils seignirent au moins de ne se pas souvenir qu'il les avoit empêché de conquérir le Duché de Milan, par les cinquante mille écus qu'il avoit prêtés à François Sforce. Les Florentins ne cherchèrent point d'autres preuves du crime de Medicis que leur évasion: Ils les traitèrent d'ennemis publics: Ils mirent leurs têtes à prix: Ils confisquèrent leurs biens: ils pillèrent leur Palais qui étoit le plus magnifique de l'Europe: Ils dissipèrent le prodigieux amas de statues, de tableaux, de livres, & de medailles, que les Etrangers y alloient voir avec admiration; & ils ne laisserent pas entier dans leur Ville un seul écu des Armes de la Maison de Medicis. Mais ils en furent punis dès le lendemain, puis-

que

que la Ville de Pise se revolta contre eux, par les intrigues de Louïs Sforce, qui pensoit à s'en emparer. Cette fameuse République avoit autrefois disputé l'Empire de la Mer, contre celles de Venise & de Gennes; & ne s'étoit pas moins signalée qu'elles dans les Guerres pour recouvrer la Terre Sainte. Cent de ses Bourgeois avoient mis en mer, & entretenu autant de Galeres; & sa reputation avoit subsisté, aussi long-temps qu'elle avoit envoyé des Flottes en Syrie; mais depuis qu'une si belle occasion de s'exercer, lui avoit manqué, & qu'elle avoit préféré la paix à la Guerre, les divisions civiles avoient succédé chez elle au tumulte des armes, & les Apianis devenus plus puissans que leurs autres Concitoyens, les avoient enfin assujettis. Les Viscontis devenus plus puissans que les Apianis, l'avoient ajoutée au Duché de Milan, & Jean Galeas l'en avoit démembrée en faveur de Gabriel Galeas son fils naturel, qui n'avoit pû se défendre contre les Florentins. Ils l'avoient enfin dépoüillé: & l'Etat de Pise gemissoit depuis quatre-vingt-sept ans sous leur esclavage d'autant moins supportable, qu'au lieu d'un Tiran il en avoit cent mille. On vendoit fort cher à ceux de Pise le peu de justice qu'on leur rendoit: On ruinoit par des avanies ses principaux Citoyens; & le commerce étoit absolument interdit aux autres, à moins qu'ils ne se contentassent d'être simples Fac-teurs de boutique. Ce n'étoit donc pas mal raisonné, que de supposer que le plus violent de leurs desirs alloit à recouvrer leur liberté; & Louïs Sforce qui n'avoit pas d'autre moien de les rejoindre au Duché de Milan, que de les exciter à la revolte, fit représenter adroitement aux plus considérables d'entre eux par Galeas de Saint Severin qui avoit épousé sa fille naturelle, qu'il y avoit trop long-temps qu'ils vivoient dans l'esclavage, & qu'il dépendoit presentement d'eux de s'en délivrer: Que les Florentins avoient irremissiblement irrité le Roi

Charles Huit en renonçant à son alliance; Qu'ils l'avoient ainsi mis en danger de ne pas conquérir Naples: Que Sa Majesté s'étoit heureusement emparée de leurs Forteresses; & qu'elle étoit bien éloignée de les rendre à des gens d'autant moins redoutables, qu'ils seroient plus affoiblis: Quelle ne demandoit donc pas mieux que de voir en liberté les Bourgeois de Pise: Qu'à la vérité le Traité qu'elle venoit de conclure avec les Florentins, l'empêcheroit de le rémoigner; mais qu'au fond elle seroit ravie que les Bourgeois de cette Ville se fussent eux-mêmes affranchis, sans qu'elle y eût rien contribué.

Les Pisans qui ne pouvoient croire que Saint Severin leur parlât de cette sorte sans en avoir un ordre secret, prirent leurs mesures; & dès que Charles Huit fut entré dans leur Ville, ils se jetterent aux pieds de Sa Majesté: Ils lui représenterent la dureté des Florentins, & ils demanderent d'en être délivrez. Le Roi touché de leurs larmes, accorda leur requête, sans se souvenir qu'elle étoit contraire au Traité des Florentins avec Sa Majesté, & que de plus ce seroit ajoûter la moquerie à l'injure, que de mettre en liberté leurs Sujets, après s'être saisie de leurs Forteresses. Aussi sembla-t'elle s'en repentir, puisqu'elle retient Portofermo la meilleure des Citadelles de Pise, & qu'elle confirma les Magistrats que les Florentins y avoient mis. Il parut bien-tôt que Saint Severin avoit travaillé pour son beau pere, puisque Louïs Sforce qui n'avoit accompagné jusques-là le Roi, que pour ce que l'on va dire, pressa Sa Majesté de lui donner l'investiture de l'Etat de Genes aux mêmes conditions qu'elle l'avoit accordée à Galeas son frere; & Louïs Onze à son pere. Le Roi y consentit de bonne grace; & cette facilité persuada Louïs Sforce qu'il n'avoit qu'à continuer ses instances, & que rien ne lui seroit refusé. Il avoit dressé un long memoire pour montrer que les Forteresses

re fles de Seresauelle & de Petra Santa avoient autrefois été des dépendances de Gennes, & que les Florentins les avoient usurpées, & il le recita au Roi d'une maniere fort éloquente. Mais sa Majesté s'excusa de le satisfaire sur le Traité qu'elle venoit de conclure avec les Florentins, qui contenoit en termes exprés que les deux Forteresses dont il s'agissoit, leur seroient reduës immédiatement après la conquête de Naples. Louïs Sforce repliqua que le même Traité portoit que Pise demeurerait dans l'état que les François l'avoient trouvée, & que cependant ils l'avoient mise en liberté. Il étoit malaisé de repartir à cette instance; & le Roi eut recours à cette deffaitte, que la liberté ne venoit d'être accordée aux Pisans que pour montrer que l'on n'avoit point voulu préjudicier au droit des Florentins; & qu'on en avoit retenu la Citadelle, afin de la remettre, quand l'Armée Françoisise n'en auroit plus besoin pour sa seureté.

Cette distinction ne suffisoit pas au sens de Louïs Sforce, qui prétendoit que comme Charles Huit s'étoit rendu maître du differend entre les Florentins & ceux de Pise, & qu'il avoit prononcé pour les Florentins contre les Pisans; il agit de même dans la querelle entre les Florentins & les Genoïs. La chose en demeura pourtant en ces termes; & Louïs Sforce en fut d'autant plus irrité, qu'il ne demandoit pas seulement les deux Forteresses pour elles-mêmes: il sçavoit qu'en les obtenant, les Florentins ne seroient pas assez forts pour l'empêcher de se rendre un jour Maître de Pise; & ce fut là-dessus que son dépit alla jusqu'à traverser autant qu'il pourroit la conquête de Naples. Il fit connoître sa résolution aux Venetiens, qui n'y avoient pas moins d'intérêt que lui; & cette République le seconda, en détournant Pierre de Medici de retourner à Florence, où ses anciens amis l'appelloient. Il en étoit sorti contre leur gré; & la plu-

part d'entre eux n'en avoient rien sçu. Le reste s'y étoit inutilement opposé; & les uns & les autres s'en étoient pris plutôt à son malheur, qu'à son imprudence. Ils ne l'en avoient pas moins aimé, & ils ne s'en étoient pas moins appliquez à le rétablir. Ils avoient gagné Philippe, Comte de Bresse, oncle paternel du Duc de Savoye, qui avoit mis en peu de jours l'affaire au point de se terminer à la satisfaction de Pierre de Medicis, s'il l'eût voulu. Le Comte de Bresse n'étoit que médiocrement avantage du côté de l'esprit; mais il n'avoit pas laissé de s'insinuer si avant dans la faveur de Charles Huit, qu'il ne cedoit qu'à Briçonnet & au Sénéchal de Beaucaire. Il n'étoit point assez subtil pour inventer des expédiens propres à rendre office; mais quand on les lui avoit inspirées, ils réussissoient assez entre ses mains. Les amis de Pierre de Medicis lui firent comprendre que les François avoient plus d'intérêt qu'ils ne pensoient de le rétablir, puisqu'ils ne tireroient pas sans lui la moitié de la somme qu'ils esperoient des Florentins: Que la maniere de lever l'argent en Italie étoit différente de celle de France: Que les Sujets de Charles Huit ne faisoient point d'avances; mais qu'à Florence les plus riches de la Bourgeoisie acquittoient d'abord la somme, & se remboursoient en suite sur les autres: Que le credit de Pierre de Medicis n'étoit pas perdu: Qu'il avoit encore des effets dans toutes les Villes de commerce; & que pourveu qu'on le rétablît, il trouveroit autant d'argent comptant qu'on jugeroit à propos d'en demander aux Florentins; mais s'il ne l'étoit pas, on auroit peine à tirer d'eux plus de cent mille écus, sans les exciter à sédition.

Le Comte de Bresse proposa cette affaire, elle passa dans le Conseil du Roi, & Sa Majesté écrivit à Pierre de Medicis de revenir auprès d'elle. Elle promit de le rétablir; & l'assura qu'elle avoit oublié

oublié la faire : & qu'elle ne se souvenoit que de l'ancienne union qui avoit été entre les Maisons de France & de Medicis. Cette Lettre fut envoyée au Cardinal de Medicis qui étoit demeuré à Bologne pour être plus près de Florence , & pour observer avec plus d'exactitude ce qui s'y passeroit: Ce Cardinal la fit porter par un de ses domestiques ; mais Pierre de Medicis l'ayant reçue changea tout à coup d'humeur, & de méthode. Il avoit accoutumé de ne consulter que lui même dans les affaires importantes, qu'il regardoit uniquement, & il se vantoit d'imiter en cela le Roi Louis Onze, comme s'il y eût eu de la comparaison entre son genie, & celui de ce Prince. Cependant il communiqua sa lettre aux Venitiens, & il les pria de lui dire ce qu'ils en pensoient, ne prenant pas garde qu'ils avoient un intérêt contraire au sien : Que cette République prévoyoit que rien n'empêcheroit aux François la conquête de Naples que le défaut d'argent : Qu'elle ne connoissoit que Pierre de Medicis capable de leur en faire prêter, & que s'étant ajutté avec Louis Sforce pour les renvoyer de la les Alpes, elle étoit tout à fait éloignée de leur procurer la seule chose nécessaire pour les retenir dans l'Italie : Et de fait le Senat de Venise accommoda sa réponse à ses propres intérêts, & non pas à ceux de Pierre de Medicis. Il lui representa qu'il n'y avoit de sûreté pour lui que dans Venise, & qu'il n'éviteroit en aucun autre lieu l'assassinat où le poison : Qu'il avoit offensé les François, & que s'ils ne s'en étoient vengez lors qu'il s'étoit allé mettre entre leurs mains, ç'avoit été parce qu'ils n'eussent pû sans lui se rendre Maîtres des Fortresses des Florentins : Que presentement qu'il ne leur étoit bon à rien, ils ne dissimuleroient plus à son égard, & ils le puniroient d'une maniere exemplaire, quand ce ne seroit que pour retenir par là dans leur union Louis Sforce, & les autres Potentats d'Italie qui avoient eu l'imprudence d'y entrer.

Que quand les François lui pardonneroient , il faudroit toujours qu'il accompagnât leur Roi dans Florence , & qu'il y demeurât , quand ce ne seroit que pour la retenir dans le devoir : Qu'il venoit d'experimenter l'extrême ingratitude des Florentins , & qu'il sçavoit mieux qu'aucun autre que leur aversion étoit implacable.

Le Senat de Venise en donnant ce Conseil à Pierre de Medicis ; ne se flatta pas trop de l'esperance qu'il fût bien reçu : Il apprehenda que le même Pierre de Medicis ne découvrit les motifs secrets de ce qu'on lui disoit , & ne s'en retournât sans dire adieu. Pour y remedier on disposa autour de lui des gens, qui sous pretexte d'empêcher que les Florentins ne subornassent des assassins pour le tuer, ne le perdoient pas de veüe , & qui sans témoigner qu'ils le gardassent se feroient opposer à sa sortie de Venise, s'il l'eût voulu entreprendre. Mais cette précaution ne fut pas nécessaire , car Pierre de Medicis demeura dans la Maison qui lui avoit été preparée au milieu de Venise , & il pria Charles Huit de trouver bon qu'il ne s'exposât pas si-tôt à la rage des Florentins.

Charles Huit le plaignit de son aveuglement , & Sa Majesté entra en conquerant le dix-sept de Novembre 1494. dans Florence , la Lance sur la cuisse à la tête de sa Cavalerie , qui étoit la plus belle que l'on eût veüe en Italie depuis la foiblesse de l'Empire Romain. La seule contestation qu'il y eut entre les François & les Florentins vint à l'occasion de l'argent que Charles feignoit d'emprunter de Florence , qu'il exigea en effet pour la garantir du pillage. Il demandoit deux cent mille écus , & les Florentins n'en offroient que la moitié. Les Relations Italiennes portent que la contestation s'échauffa de telle sorte , que les Commissaires du Roi menacèrent de faire sonner leurs trompettes , & leurs tambours comme pour donner le signal du

facagement, & que Pierre Caponi chef des députez Florentins qui traitoient avec eux, répartit hardiment qu'il feroit de son côté sonner les cloches, ne desespérant pas que ses compatriotes, ne se défendissent de l'Armée Françoisé, divisée dans les ruës de la ville, & trop embarassée pour agir avec autant de vigueur que si elle eût été en pleine campagne. Mais les Auteurs François n'en parlent pas; & si la répartition de Capony est vraie; on ne sçauroit l'excuser de témérité, puisqu'il n'étoit pas vraisemblable que des marchaus osassent attaquer des gens, que toutes les forces d'Italie n'avoient point eu le courage d'attendre de pied ferme. Quoi qu'il en soit la somme fut enfin réglée à six vingt mille écus, dont cinquante mille furent payez comptans, & les Florentins se chargerent d'en fournir quarante mille dans trois mois, & le reste dans six.

Le Roi donna les ordres qu'il jugea nécessaires pour tenir Florence attachée à ses interêts, & prit ensuite la route de Viterbe: Cette place étoit bonne, & le Duc de Calabre * revenu dans l'Etat Ecclesiastique à la priere du Pape s'étoit chargé de la garder; & la querelle pour le Roiaume de Naples y auroit été décidée, si les Colonnes renforcez par des Troupes Françoises, n'eussent enlevé à Ostie tous les convois que l'on menoit au Duc de Calabre, & ne l'eussent ainsi contraint de retourner sur ses pas jusqu'à Rome, pour la couvrir. Il n'y avoit rien que de conforme à la discipline militaire dans cette marche: Cependant elle eut un effet aussi pernicieux que si elle eût été irréguliere. Car la partie de l'Etat Ecclesiastique appellée le patrimoine de Saint Pierre se voyant abandonnée, traita avec les François, & se soumit à eux pour éviter d'être pillée. Les Ursins prirent le même parti, quoi que ce fût également contre leur devoir, & contre la Loi qu'il s'étoient eux-mêmes imposée.

* Il étoit
fils unique
du Roi de
Naples.

1494.

* Il s'appelloit
Alphonse
second.

Virginie leur Chef s'étoit attaché au Roi de Naples * d'une maniere qui paroiffoit indiffoluble: Il étoit fon Connétable hereditaire, & il poffe doit ainfi la premiere charge de fon Etât. Jordan Urfin fon fils aîné avoit époufé l'aînée des filles naturelles de ce Roi, & avoit reçu pour fa dot le fief d'Amalfi.

Enfin les Colonnes s'étoient déclaréz pour la France, & c'en étoit allez pour détourner les Urfins de les imiter; mais Charles Huit étoit fi heureux, que les plus forts liens de la fociété civile fe rompoient en fa faveur. Virginie offrit à Sa Majesté fes Places & fon fils pour ôtage de fa fidelité, & elle les accepta. Cette politique furprit les François, & de fait elle leur étoit nouvelle. Les Maisons de leurs Princes & de leurs Seigneurs n'avoient point accoutûmé de fe partager dans les Guerres, ni de passer dans les deux partis, afin que ceux qui se trouveroient dans le vainqueur fauffent leurs peres, ou leurs fils, ou leurs freres qui auroient le malheur d'être vaincus.

Cette defection de Virginie & de Jourdan Urfins, & l'approche de l'Armée Françoisé jetterent le Pape Alexandre Six dans une confternation qui le faifoit à tous momens changer de deffein. Il pre-
rendoit quelquefois faire entrer le Duc de Calabre dans Rome, & s'y deffendre: mais il y trouvoit deux invincibles obftables; l'un que les Colonnes & les Urfins y avoient trop d'amis: l'autre que les vivres y manqueroient dès le premier jour du Siege, la Campagne n'en fourniffant pas, & la garnifon d'Ostie empêchant qu'on n'y en portât par mer. Il venoit fouvent en pensée à Sa Sainteté d'aller au devant des François, & d'éprouver s'il auroit allez d'autorité fur eux pour les arrêter. Mais il ne fe fentoit pas allez vertueux pour leur inspirer tant de respect. Il se détermina pourtant à leur envoyer fon Confesseur affifté de deux Evêques, qui
pro-

proposèrent que l'on accorderoit à Charles Huit que le Royaume de Naples relevât de lui aussi bien que de la Cour Rome; & que ceux qui le tiendroient desormais, prissent de lui une seconde investiture. Mais Charles n'avoit garde de se contenter d'un offre qui lui avoit été faite avant qu'il passât les Alpes, & qu'il n'avoit pas jugé à propos d'accepter dans un temps où les affaires n'étoient pas en si bon état qu'alors.

On ajouta néanmoins pour corriger l'amertume de ce refus, que si Sa Sainteté vouloit bien ne traiter que pour elle, elle auroit lieu de se satisfaire des François. On redoubla cette civilité en envoyant complimenter le Pape par la Trimouille, depuis par Prosper Colonne, & depuis par le Cardinal Sforce. Mais au lieu d'écouter ces deux derniers, on les arrêta par ordre de Sa Sainteté; & on les enferma dans le Château St. Ange où ils ne demeurèrent, que jusqu'à ce que l'emportement qui avoit fait violer au Pape la foi publique en leurs personnes, ayant fait place à des reflexions plus justes & plus intéressées, Sa Sainteté les fit mettre en liberté, & excusa leur détention sur un avis qu'elle pretendoit lui avoir été donné, qu'ils ne fussent entrez dans Rome que pour y exciter une sedition. Charles Huit feignit de le croire, parce qu'il ne vouloit pas que les affaires s'agrisissent de part & d'autre, & ne laissa pas néanmoins d'envoyer environ le tiers de ses forces pour s'opposer à la retraite du Duc de Calabre.

Le Pape ne s'en émeut pas davantage; & son obstination auroit encore duré, si pour le convaincre on n'eût eu recours au dernier remede, qui fut de renvoyer dans Rome les Cardinaux de Saint Pierre aux Liens, Sforce, Colonne & Savelli, avec ordre de déclarer à Sa Sainteté, que Charles Huit en qualité de Roi Tres-Chrétien, & de fils aîné de l'Eglise alloit assembler un Concile où

l'on examineroit les voyes par lesquelles elle étoit montée sur la chaise de Saint Pierre. On étoit persuadé dans le monde que son Election étoit simoniacque ; & soit que sa conscience le lui reprochât ; ou qu'il crut que les quatre Cardinaux de Saint Pierre aux Liens, Sforce, Colonne & Savelli, qui étoient ses ennemis irreconciliables, ne laisseroient pas de disposer le Sacré College à lui faire son procez, & à le déposer quoiqu'il fût innocent ; il consentit pour sauver sa dignité, que le Roi entrât dans Rome comme il étoit entré dans Florence ; & il renvoia, à son grand regret, le Duc de Calabre, sans ofer lui donner des Troupes pour l'escorter. Il ne put néanmoins s'empêcher en le congédiant de lui conseiller qu'il s'allât saisir du passage de Saint Germain, & qu'il arrêtât les François, jusqu'à ce qu'ils eussent consumé les vivres qu'ils portoient, puisque l'Etat Ecclesiastique au point que les Colonnes l'avoient ravagé, ne pouvoit leur en fournir pour trois jours. Charles fut averti de la véritable raison qu'avoit eu le Pape d'acquiescer à ses desirs, & la politique vouloit qu'il contribuât de tout son pouvoir à confirmer Sa Sainteté dans le soupçon que l'on ne travaillât à son Procez, parce que tant qu'il durerait, elle n'auroit garde de rien entreprendre au préjudice des François. Cependant l'empressement qu'avoit Sa Majesté de se reconcilier sincèrement avec le Pape, ou pour le moins de ne rien négliger pour y parvenir, lui fit prendre le contre-pied de cette maxime. Le Maréchal de Gié, le Senéchal de Beaucaire, & le Premier President du Parlement de Paris furent envoyez pour ôter au Pape la juste crainte qu'il avoit eüe, en l'avertissant qu'encore que le Roi leur Maître eût de tres-justes sujets de se plaindre de lui, en ce qu'après avoir été le premier à lui persuader de conquérir le Roiaume de Naples, il lui avoit manqué de foy sans en avoir eu ni sujet, ni prétexte, & avoit

employé son autorité, son Conseil & ses Armes pour l'arrêter de-là les Monts; néanmoins Sa Majesté en remettoit de bon cœur la vengeance à Dieu, & ne prétendoit se mêler en aucune maniere des affaires Ecclesiastiques: Qu'elle pensoit encore moins à convoquer un Concile durant le tumulte des Armes; & qu'elle n'ignoroit pas qu'il lui pouvoit être aussi préjudiciable qu'à Sa Sainteté: Qu'elle ne pensoit qu'à voir Rome où ses predecesseurs n'étoient point allez depuis qu'ils étoient déchus de l'Empire; & qu'encore qu'elle fût assez bien accompagnée pour y rentrer de force, elle aimoit mieux que ce fût du consentement du Chef de l'Eglise: Qu'elle ne vouloit pas céder à la pieté de ses Ancêtres, ni manquer de rendre ses respects au Vicairé de JESUS-CHRIST: Qu'elle le demandoit par grace; & qu'une entrevue suffiroit pour terminer les differens qu'il pouvoit y avoir entr'eux.

La douceur de ce discours remit un peu le Pape; mais sa fermeté ne fut pas de longue durée; un accident imprevû le fit rentrer dans sa premiere fraieur, & il ne put sans émotion oûir tomber une partie des murailles de Rome, & des Remparts du Château Saint Ange. Il lui sembla que c'étoit là une spatieuse porte que le Ciel ouvroit aux François; & il se retira là-dessus dans le Donjon de ce Château, après avoir averti Charles qu'il pouvoit venir quand il lui plairoit. Les Cardinaux Baptiste Ursin, & Olivier Caraffe l'accompagnèrent, & le reste du sacré College s'enfuit, ou voulut passer pour François en entrant dans Rome à la suite du Roi. Le second jour de l'année 1495. fut choisi pour cette entrée; & l'on peut dire sans exageration que ce fût le plus beau de la vie de Charles Huit. Les Magistrats de Rome allerent en corps au devant de lui, & lui présenterent les clefs de la Ville au nom du Pape, & du Peuple Romain.

Ils se joignirent en suite aux François, comme pour honorer leur triomphe; & Charles entra dans Rome en la même posture qu'il étoit entré dans Florence. Il sembla que son Armée se fût préparée pour le combat: & elle se saisit des avenues & des Places publiques, sur tout de celle de Mars, où étoit le Palais destiné pour loger le Roy avec les mêmes précautions, que si l'Armée du Roi de Naples eût été proche. Enfin ses Officiers prirent toutes les autres mesures ordinaires aux Troupes, qui se saisissent des Villes de conquête, excepté que l'on s'abstint de faire des prisonniers & de piller.

Le Pape fut alors réduit au plus pitoiable état où il se trouva de sa vie. Il avoit usé de toutes sortes de moyens, pour traverser le dessein des François; & ces moyens bien loin de lui réussir, avoient eu des effets contraires à son intention. Il avoit offensé le Roi Charles Huit en toutes les manieres qui lui avoient été possibles; & comme il n'auroit eu garde de pardonner à Sa Majesté s'il eût eu l'avantage sur elle, il n'avoit pas lieu d'esperer qu'elle le traitât avec plus de clemence. Il s'étoit enfermé dans le Château Saint Ange avec deux Cardinaux seulement; & tous les autres l'avoient abandonné par foiblesse, ou de crainte de partager avec lui sa mauvaise fortune. Ils s'étoient retirez auprès de Charles, & ils ne cessioient de solliciter Sa Majesté qu'elle se fassit de la personne du Pape, & fit travailler à son procez. Elle en avoit non-seulement de tres-justes sujets; mais encore une occasion tout à fait plausible, puisque le Pape ne l'avoit pas regné de bon gré. A l'arrivée de l'Armée Françoisise dans Ostie, il étoit tombé subitement, & sans aucune violence vingt brasses des murailles de Rome; & le désir de se deffendre n'avoit manqué au Pape, que par la ruine de ses Remparts. Il avoit prié les Neapolitains qu'il avoit appellez à son secours de se retirer; & le Roi Charles Huit étoit

étoit entré dans Rome par une porte, pendant que le Duc de Calabre sortoit par l'autre. De plus le Pape trouvoit mauvais que le Roi exerçât dans Rome des actes de Souveraineté : Cependant au premier bruit survenu entre les Soldats François & les Bourgeois de Rome, Sa Majesté avoit commandé que l'on dressât des potences pour punir les coupables. Mais ce qui toucha plus sensiblement le Pape, fut l'avis secret que le Cardinal de Saint Pierre aux Liens, secondé par les Courtisans qu'il avoit gagnés à la Cour de France, avoit profité de l'occasion, pour remonter à Charles que la conjoncture étoit venuë de donner à l'Eglise un autre Chef: Que Dieu avoit conduit comme par la main Sa Majesté dans Rome, & qu'il y avoit lieu de croire que ç'avoit uniquement été dans cette venuë: Qu'Alexandre Six étoit devenu Pape à force d'argent, & qu'il ne travailloit qu'à se rembourser des frais qu'il avoit faits pour obtenir cette première dignité de l'Eglise: Qu'il avoit si peu de Religion, qu'il s'étoit uny avec les Turcs; & que bien loin de témoigner du regret de ses fautes passées, il entretenoit scandaleusement dans sa maison ses propres bâtards, & qu'il en avoit même élevé un à la dignité de Cardinal: Que depuis qu'il étoit Pape les déreglemens avoient tellement choqué tous les Chrétiens, & exposé la véritable Religion au mépris des infidèles, que le Roi très-Chrétien, en qualité de fils aîné de l'Eglise étoit obligé d'y pourvoir, à l'exemple de ses Prédécesseurs, qui avoient tant de fois délivré Rome de l'oppression de ses Ennemis, & des mauvais Pasteurs: Que Charles-Magne avoit contraint l'Antipape Constantin de céder le S. Siege au Pape Etienne; & que de plus il avoit pris connoissance de la cause du Pape Leon: Que Philippe le Bel avoit fait citer Boniface VIII. à un Concile; & que Charles VI., & Charles Sept. avoient souvent assemblé les

1495. Prélats de leur Roiaume, pour ôter le Schisme, & pour remedier aux abus manifestes de l'Eglise : Que l'on prioit Sa Majesté de faire assembler le Consiatoire pour examiner la vie de Borgia, puis- qu'elle étoit déjà condamnée par le préjugé de toute la Chrétienté: Qu'elle ne laissât plus sur le Saint Siege le plus grand Ennemi que les François eussent dans l'Italie, & qu'elle assurât, en le faisant déposer, ses conquêtes & celles qu'elle feroit à l'avenir.

Mais il y a peu de Régnes en France, où les Favoris des Rois aient résisté aux offres de la Cour de Rome, lorsqu'elle s'est proposée de ne rien épargner pour se les rendre favorables. Le Président Briçonnet aspirait au chapeau de Cardinal, & le Pape lui en avoit promis un à la premiere promotion. Il ne l'auroit pas obtenu, si l'on eût déposé Sa Sainteté; & de plus il lui auroit falu prendre de nouvelles mesures avec le nouveau Pape, qui n'auroit peut-être pas été d'humeur à le revêtir de la Pourpre. Ainsi l'interêt d'un particulier l'emporta sur l'interêt general de la Chrétienté & de la France; & Briçonnet ménagea si bien l'esprit de Charles Huit, qu'il le disposa à faire ce qu'il desiroit en faveur de Sa Sainteté.

Le Traité fut conclu avec le Pape en peu de jours, & l'on y mit pour principale condition que Sa Sainteté investiroit Charles Huit du Roiaume de Naples dans la forme la plus favorable de celles * qui avoient été accordées à ses Predecesseurs de la Maison d'Anjou, & donneroit pour Places de sûreté les Villes de Terranova, de Civitaveche & de Spollette. Comines ajoute celle de Viterbe, faute de s'être souvenu que les François la tenoient déjà. Les autres Articles de moindre importance étoient que Sa Sainteté ne pourroit mettre que des Gouverneurs agréables au Roi dans les Forteresses qui lui restoient; & que le Cardinal son fils suivroit la Cour, sous pretexte de faire honneur au Roi, mais en effet pour

* Il y en a huit différentes à la Bibliothèque du

pour servir d'otage: Que les Cardinaux du parti du Roi rentre-toient dans les bonnes graces de Sa Sainteté: Que le frere de celui de Saint Pierre aux Liens, qui avoit enlevé les Ministres du Pape & du Turc à leur débarquement à Ancone, les mettroit en liberté; & que les quarante mille écus qu'il leur avoit pris lui demet-tre-toient: Que le Prince Zizime, frere de Bajazet II. qui lui avoit disputé l'Empire, & se trouvoit actuellement entre les mains du Pape, seroit remis en celle du Roi; & que Sa Majesté pourroit s'en servir de la maniere qu'elle jugeroit à propos pour les desseins sur Constantinople. Le Pape fit présent au Roi de deux Chapeaux, dont l'un fut donné à Briçonnet, & l'autre à Philippe de Luxemboug Evêque du Mans, & Sa Sainteté retourna au Vatican. Le Roi lui baisa les pieds, & lui versa de l'eau sur les doigts à la Messe qu'il dit dans l'Eglise de Saint Pierre. Charles demetra presque tout le mois de Janvier à Rome, & il n'y fut interrompu que par le mauvais ordre qu'il avoit mis aux affaires de Pise. On a veu qu'il avoit pensé à remettre cette Ville sous la domination des Florentins, après avoir agréé qu'elle recouvrât sa liberté; mais les habitans au lieu de se soumettre à ses volonte-z, avoient pris les Armes, & commencé contre les Florentins une Guerre d'autant plus sanglante, que la pitié en étoit bannie de part & d'autre. Les Florentins regardoient les Pisans comme des esclaves révoltez; & les Pisans consideroient les Florentins comme des tirans implacables. La Garnison Françoisé laissée dans la nouvelle Citadelle, ne prit point de parti, & se préserva par cette neutralité du Siege qu'elle n'auroit pas autrement évité. Les Florentins furent d'abord les plus forts; mais les Républiques de Sienne & de Luques jalouses de la grandeur des Florentins envoyèrent secretement tant de Troupes à Pise, & Louïs Sforce y fit couler de son côté tant de munitions

de guerre & de bouche, que les Pisans recouvrerent tout leur Territoire. Il étoit de la gloire & de l'interêt de Charles que le différend fut au plutôt terminé, & Sa Majesté évoqua l'affaire à son Conseil. Elle y fut plaidée avec beaucoup d'éloquence, & le Cardinal Briçonnet opina pour les Florentins; mais le Sénéchal de Beaucaire & Ligny furent pour les Pisans; & le Roi pour ne choquer aucune des trois personnes que l'on vient de nommer, qui étoient ses principaux favoris, ne décida rien. Il ordonna seulement au Cardinal Briçonnet de retourner à Florence, & de tirer en toute manière de cette Ville les soixante-dix mille écus qu'elle avoit promis avant que le terme en fût échu, puisque les affaires de Sa Majesté ne lui permettoient pas d'attendre plus long-temps: Que si les Magistrats de Florence vouloient bien lui avancer la somme entière, il allât après l'avoir reçüe à Pise, & remît absolument cette Ville, & son Territoire sous la domination des Florentins; & que si les Magistrats de Florence ne comptoient que la moitié des soixante-dix mille écus, & qu'ils se tinssent exactement pour le reste aux termes du Traité, le Cardinal Briçonnet ne laissât pas de continuer son voyage, & de faire tous les efforts pour persuader les Pisans de rentrer sous le joug. Mais que si ses persuasions n'avoient point de succès, il n'eût pas recours à la violence, pour contraindre les Pisans de se soumettre aux Florentins.

Le Cardinal Briçonnet s'acquitta avec beaucoup d'exactitude de sa commission, & n'oublia ni les civilités ni les considérations politiques, pour obliger les Florentins d'avancer leur paiement. Mais il avoit affaire à des Marchans accoutumés à recevoir un gros intérêt de leur argent qui auroit cessé le jour du paiement. Il leur importoit donc de ne le pas anticiper. Cependant pour ne pas mécontenter tout à fait le Cardinal Briçonnet, ils avancé-

avancèrent quarante mille écus, à cause qu'il ne s'en faisoit plus que six semaines qu'ils ne les dussent; mais pour les autres trente mille, comme il y avoit quatre mois & demi de delay, il fut impossible de les tirer de leurs bourses. Ainsi le Cardinal Briçonnet ne partit qu'à demy content de Florence. Il alla à Pise, & il en pressa les habitans en public & en particulier de reconnoître les Florentins pour leurs Seigneurs légitimes. Mais il n'en trouva pas un qui n'aimât mieux mourir que d'obeir aux Florentins. Il retourna la dessus à Florence, & il avoia nettement de n'y avoir pû réussir. Les Florentins ne furent pas satisfaits de cette excuse, & le presserent d'employer la violence comme le Roi Charles Huit s'y étoit obligé, ou de remettre la nouvelle Citadelle aux Florentins qui scauroient bien après cela recouvrer leur domination, sans que les François s'en mêlassent. Mais le Cardinal Briçonnet, qui n'avoit garde d'accepter l'alternative qu'on lui propoisoit, repartit que pour la Citadelle, il étoit dit expressément dans le traité que les François ne s'en dessaisiroient qu'après la Conquête de Naples, & que pour venir à la force il ne le pouvoit sans répandre beaucoup de sang, ce que les loix de l'Eglise défendoient à un Evêque, & à un Cardinal comme lui. Que par conséquent la commission étoit cessée, & que si les Florentins avoient besoin d'un ministre qui fut homme de main, ils pouvoient demander au Roi qu'il leur envoiât un de ses Officiers Generaux. Il se tira par cette adresse d'une affaire assez délicate où la Cour de France l'avoit engagé; & le Roi auroit eu de la peine à payer son Armée des montres qui lui étoient dûes, & qu'elle demandoit avant que de s'exposer à forcer le passage de Saint Germain, si les Troupes qui le défendoient ne l'eussent abandonné.

Le Roi de Naples avoit esperé de conserver la

Couronne tant qu'il avoit veu le Pape & les Florentins dans ses interêts; mais ces deux ressources lui ayant manqué, il ne lui restoit plus d'autre voye pour se maintenir que celle de l'industrie. Son Etât quoique petit, n'étoit point uny, & il y avoit deux factions dont les François ne connoissoient que la premiere. C'étoit celle d'Anjou que l'Arragonnoise n'avoit pû exterminer, quelque soin qu'elle en eût pris, & que l'approche de Charles avoit tellement accrûe qu'il ne sembloit pas qu'elle eût jamais été plus florissante: La seconde s'étoit formée des Ennemis que la mauvaise conduite du Roi de Naples, & de son pere s'étoit attirés. On a veu qu'Alphonse premier avoit laissé le Royaume de Naples à Ferdinand son fils, tout illégitime qu'il étoit, & qu'il l'avoit préféré à son propre frere. Ceux qui connoissoient Alphonse s'en étoient étonnés; mais ils ne sçavoient pas que ce Prince pour être le plus spirituel, & le plus expérimenté de son temps n'en avoit pas été moins trompé. Son fils naturel étoit sans contredit le plus méchant des hommes. Cependant il avoit si profondement dissimulé en sa presence qu'il lui avoit fait accroire qu'il étoit le plus vertueux. Et de fait on n'avoit pas remarqué depuis les sept premieres années de l'Empire de Neron, un si grand changement que celui qui étoit arrivé en la personne de Ferdinand son bâtard, après qu'il n'eut plus de pere à duper, & que les Papes avoient mieux aimé l'avoir pour feudataire que Louis Trois, Duc d'Anjou. Il n'avoit plus eu de déguisement que pour les personnes les plus grossieres, & pour celles qu'il n'avoit pu perdre par les voyes ordinaires; & jamais Roi n'étoit porté aux plus grands crimes avec moins de scrupule que lui. Il avoit vécu comme s'il eût été persuadé de la maxime du Cotta de Cicéron*: Que la Religion est une chose de pure cérémonie, & l'on ne s'étoit point aperçu qu'il en

est

* Dans le
dernier
livre de
*Natura
Deorum.*

eût autrement que dans l'exterieur. Il assistoit au service divin, sans qu'il parût joindre ses prieres à celles des fideses: Il avoit nommé pour trois mille écus à l'Archevêché de Tarente le fils d'un Juif, qui se disoit Catholique: Il distribuoit les revenus des Abbayes à ceux qui avoient soin de ses haras, de ses mules & de ses oyseaux de chasse, à condition d'entretenir gratuitement un certain nombre de chevaux, de jumens, de chiens & d'épreviens. Sa léfine étoit dans un excès indigne non seulement d'un Roi, mais encore d'un honnête particulier. Il obligeoit les Paisans à lui engraisser des pourceaux; & si ces animaux mouroient, ou se perdoient, le gardien en devoit mettre d'autres de même valeur dans son étable, & les représenter en temps & lieu.

Ferdinand acheptoit encore les bleds en vert & les olives sur les arbres; & jusqu'à ce que le debit en eut été fait: il y avoit deffence de vendre ceux qu'il n'avoit point acheptez: Il avoit à lui dans chaque haras des Gentils-hommes ou des Bourgeois, un certain nombre de cauales dont le profit lui en venoit tout entier, quoiqu'il n'eût rien contribué pour la dépence: Il surchargeoit d'impôts ses Sujets, & l'on raconte qu'ayant un iour voulu donner quelques écus d'or à Saint François de Paule, ce Saint les refusa; & pour lui montrer que c'étoit véritablement la substance du Peuple, il en rompit un dont il sortit du sang. On'a déjà parlé de l'horrible maniere dont il s'étoit deffait de sa principale Noblesse; & il ne reste qu'à remarquer que son fils Alphonse Second l'avoit imité, & même surpassé, en ce qu'il apportoit moins de precautions à cacher ses vices. Il n'observoit aucunes des Loix divines, ni des Ecclesiastiques, & l'on ne connoissoit qu'il étoit Chrétien, que parce qu'il avoit été baptisé. L'enlèvement des Dames les plus qualifiées; & les plus honnêtes, passoit chez lui pour

galanteries : Il appelloit la violence & les concussions les droits de la Royauté, & l'on tenoit pour constant que c'étoit lui qui avoit conseillé à son pere le massacre des Senateurs de Naples dans l'Eglise de Saint Leonard. Le seul point dans lequel il se rendoit justice, étoit de présupposer que les Neapolitains étoient las de la longue tyrannie de son pere & de la sienne; & qu'ils ne hazarderoient ni leur vie, ni ce qui leur restoit de bien, pour deffendre un tel maître contre le Roi de France, dont on publioit par tout que le Gouvernement étoit modéré. Et de vrai le Roi de Naples eut si mauvaise opinion de sa valeur, quoi qu'il l'eût assez éprouvée en diverses rencontres, & sur tout au recouvrement d'Otrante, qu'il s'imagina que le Prince Ferdinand son fils deffendrait mieux que lui le Patrimoine de la Maison illégitime d'Arragon. Il assembla sa principale Noblesse & ses amis : Il leur proposa de se démettre de sa Couronne en faveur de son fils. Aucun n'en fut d'avis : cependant il s'obstina de sorte à le vouloir, qu'il leur fut nécessaire de le satisfaire. Il commanda au celebre Jovien-Pontan de dresser l'Acte de resignation; & il le signa avec un visage aussi guay, qu'il l'avoit eu en prenant possession de la Couronne de Naples. La ceremonie ne fut différée que jusqu'au lendemain, où Ferdinand fut sacré le matin dans l'Eglise Cathedrale de Naples; & parut l'après dînée dans les principales rues de cette Ville à cheval, la Couronne sur la tête au milieu de Frederic d'Arragon son oncle paternel, du Cardinal Fregose, & des Seigneurs Neapolitains demeurez fidelles à la Maison d'Arragon.

Il reçut le serment de tous les ordres du Roiaume, & l'Administration lui en fut cedée d'une maniere si generale qu'il ne paroissoit pas que son pere vécut encore. Mais les mêmes moyens qui dans un temps auroient été capables de preserver
les

LES ÉLUS DE CEUX CÉLÈS - DE SE VOIR EN 2 AUTRES OUV. La suite. Les Nourissances croient : peuvont tous partager en deux nations. L'un ou Alphonse n'avait renoncé à la Couronne que par nécessité - & qu'on a vu que l'usage des seigneurs fut de se - & qu'immédiatement après il remonteront sur le Trône. L'autre que se feroit Ferdinand luyroit l'exemple de son ayeul - ou dans la suite ne lui avoit été en rien pour : exister de la royauté, & avoit si parfaitement déguilé les inclinations pour les plus grandes crimes - que l'on ne s'en étoit aperçu que lorsqu'il l'avoit bien voulu - & qu'il n'étoit plus temps d'y remédier.

Ces dispositions toutes différentes ou elles étoient produisirent un même effet - & garentirent le fruit qu'Alphonse avoit prétendu tirer de sa démission. La faction d'Anjou n'en fut ni affoiblie ni déconcertée, & le nombre des Partisans des François ne diminua en aucune Ville du Royaume de Naples. Alphonse en étant averti, perdit le peu qui lui étoit resté de prudence & de courage d'une manière qui donna une forte appréhension des jugemens de Dieu à ceux qui la regarderent par le bon endroit. Il devint en un moment le plus lâche des hommes, & il résolut de s'enfuir sans qu'il en eût aucun sujet; & il ne communiqua son dessein qu'à sa belle mere, sœur du Roi d'Espagne, dont il ne pouvoit se passer, à cause qu'il avoit besoin d'un azile dans la Seigneurie de Mazare en Sicile, qui avoit été donnée à cette Princesse pour sa dot. Elle se mit inutilement en devoir de l'en dissuader; & il menaça de se jeter par les fenêtres si elle le découvroit, ou qu'elle essayât de le retenir. Il lui montra pour toute raison les montagnes voisines, & lui demanda si elle ne voioit pas leurs pierres se changer en autant de François. Il faut que sa belle-mere s'accommodât à sa folie, puisqu'elle ne pouvoit la guérir, & elle le

1494.

laisa embarquer sur une Galere, suivie de trois autres pour toute escorte. Il s'enferma dès qu'il fut à Mazare dans le Monastere des Religieux d'Olivet; & il y vécut à leur mode, jusqu'à ce que s'étant imaginé que la maladie de la pierre dont il y fut tourmenté diminueroit, s'il changeoit de Païs; & il étoit sur le point de passer de son Monastere dans un autre du même Ordre, situé dans la Ville de Valence en Espagne, quand il mourut.

1695.

Charles Huit sans en rien sçavoir partit de Rome au commencement de Février 1495, & les Cardinaux de sa faction n'osèrent y demeurer après lui. Sa Majesté ne fut pas plûtôt à Mardina, que Fonseque Ambassadeur des Rois Catholiques, leva le masque; & lui déclara de la part de ses Maîtres, qu'ils étoient quittes de la parole qu'ils lui avoient donnée en recouvrant le Roussillon & la Cerdagne. Qu'ils ne lui avoient promis de ne se point mêler: du differend entre la Maison de France & la Branche illégitime d'Arragon pour le Royaume de Naples, que sous une condition assez sous-entenduë d'elle-même, sans qu'il eût été d'abord necessaire de l'exprimer, qui étoit que Sa Majesté Tres-Christienne agiroit selon les formes establies par le droit des gens: Que le Royaume dont il s'agissoit étoit Feudataire de l'aveu des Parties. Que le Pape en étoit souverain; & que neanmoins non seulement Sa Majesté Tres-Christienne ne s'étoit point adressée à lui pour demander justice; mais encore n'avoit pas daigné l'écouter lorsqu'il s'étoit offert de la rendre; Que la Maison d'Arragon régnoit à Naples depuis soixante ans en vertu des investitures du Saint Siege: Qu'une si longue possession ne devoit point avoir été troublée à moins que des formalitez juridiques ne l'eût precedée: Que Sa Majesté Tres-Christienne les avoit toutes négligées, & que par conséquent elle ne devoit pas trouver mauvais que les Rois Catholiques secourussent leur Allié: Qu'il étoit

1495.
 étoit aisé de prévoir que les François ne se contenoient pas du Roiaume de Naples, puisqu'ils aspireroient ouvertement à la conquête de toute l'Italie : Qu'ils s'étoient emparez des Etats de Florence & de Pise : Qu'ils en avoient changé le Gouvernement : Qu'ils n'avoient pas témoigné de respect pour le Saint Siege : Qu'ils lui avoient ôté ses meilleures Places : Qu'ils avoient tenu le Pape Captif durant un mois ; & qu'ils ne l'avoient délivré qu'après l'avoir contraint de signer un infame Traité.

Cette harangue choqua d'autant plus Charles, & ceux de sa suite qui l'entendirent, qu'ils étoient moins accoutumés à cette sorte d'infidélité publique. Ils répondirent avec indignation que les Rois Catholiques avoient dû s'expliquer, avant que l'Armée Françoisse passât les Alpes, & ne pas attendre qu'ils fussent à la veille de l'entier succès de leur entreprise : Que les Espagnols étoient bien vains, ou qu'ils estimoient les François bien lâches, s'ils pensoient que la seule menace d'un Ambassadeur suffit pour les faire désister de leur entreprise : Que si la Maison d'Arragon avoit une possession de soixante ans, celle d'Anjou en avoit une de plus de deux cent : Que les derniers Papes s'étoient assez expliqués de ne rien tant appréhender que le voisinage des François pour n'être pas suspects dans le jugement d'une cause où ils prenoient tant d'intérêt ; & que de plus Alexandre étoit Arragonois, & avoit deux fils mariez avec autant de sœurs du Roi de Naples : Qu'il y avoit plus de Papes auxquels le droit de la Maison d'Anjou eût paru indubitable, qu'il n'y en avoit qui l'eussent révoqué en doute, & se fussent déclarés pour la Maison d'Arragon ; & qu'ainsi la Cour de Rome devoit au moins passer pour également favorable aux deux partis : Que les François ne tenoient que pour un temps les Fortereses de Florence & de Pise,

1495.

& qu'il n'y avoit rien à leur dire, pourveu qu'ils les rendissent au moment dont on étoit convenu avec eux : Que les Rois Catholiques n'avoient ni sujet ni pretexte de s'en mêler, & qu'on ne les avoit pas encore reconnus pour Arbitres de l'Europe : Que les François scauroient bien, sans que les Espagnols s'en mêlassent, conserver au Saint Siege l'Etat qu'il tenoit uniquement de la liberalité de leurs Rois, & même l'aggrandir s'il étoit nécessaire pour le bien de la Religion : Que les Rois Catholiques pouvoient après la conquête de Grenade goûter le repos, dont les infidèles avoient empêché l'Espagne de jouir durant sept cent ans ; & qu'enfin si leurs Majestez Catholiques n'avoient point d'égard à leurs sermens, & qu'elles déclaraient la Guerre à la France, elles éprouveroient à leurs dépens l'extrême différence qu'il y avoit de combattre des Mores, qui se contentoient de chicaner la Victoire en voltigeant, & les François accoutumés à tenir pied ferme.

Ce discours mit Fonseca dans une telle colere, qu'il perdit tout à fait le respect : Il renoua à la main un des Originaux du dernier Traité conclu entre la France & l'Espagne, & il le déchira, soit qu'il en eût reçu l'ordre, ou par emportement. Les François n'auroient pas manqué de tirer de cet impudent une réparation convenable à la grandeur de son attentat ; mais ils se surmonterent eux-mêmes, & Fonseca s'en retourna, sans avoir été retenu ni puny.

Fin du troisième Livre.





ARGUMENT

DU QUATRIÈME LIVRE.

Charles Huit marche contre Ferdinand nouveau Roi de Naples, & force en passant la Ville de Montefortino qui avoit osé l'arrêter. Elle est pillée & brûlée, & les François ne trouvent plus de résistance jusqu'à Capouë. Trivulce qui s'étoit chargé de deffendre cette Place avec le tiers des Troupes qu'il commandoit, fait son accommodement, & met Charles en état de se presenter devant Naples, où le Peuple s'étoit soulevé pour luy. Ferdinand est contraint de se refugier en Sicile: Il tue en passant le Gouverneur de l'Isle d'Ischia, qui refusoit de le recevoir avec sa Flotte. Les Neapolitains ouvrent leurs portes à Charles, & se familiarisent avec les François dès le premier jour. Les deux Châteaux sont bien-tôt pris; mais le Vainqueur néglige de donner audience aux Dé-

putez des autres Places, qui venoient lui presenter leurs clefs. Ses Favoris partagent entr'eux le Patrimoine des Roys de Naples; & bien loin que la Faction d'Anjou soit récompensée de ses services, on ne lui restituë pas mêmes les Terres qu'elle avoit perduës pour la querelle de la France, & l'on en donne de nouvelles investitures à ceux de la Faction d'Arragon. Les Neapolitains sont excitez par toutes ces irrégularitez des François à la révolte, & rappellent Ferdinand. Il se forme en sa faveur une Ligue entre le Pape, l'Empereur, les Roys d'Espagne, la République de Venise & Loüis Sforce. Charles apprehende qu'ils ne lui ferment le passage pour retourner en France, & ne fait pas néanmoins toute la diligence possible pour l'éviter. Il s'arrête à Pise, & la met en liberté. Les Confederez n'ont pas l'adresse de lui disputer le pas du Saut de la Biche. Les Suisses pour expier le massacre de Pontremolle, s'attellent & traînent l'Artillerie. Charles passe l'Appennin, & combat à Fournouë, & il ne tient qu'au Maréchal de Gié, qu'il ne taille en pièces toute l'Armée des Confederez, quoy qu'ils fussent dix contre un.



HISTOIRE
DE
CHARLES VIII.

LIVRE QUATRIEME.

Où l'on voit ce qui est arrivé de plus important sous son Règne durant le reste de l'année mil quatre cent quatre-vingt-quinze.



L'étoit aisé de juger que les Catholiques Ferdinand & Isabelle leur Ambassadeur Fontenoient avancez au point de représenter, qu'après avoir pe Alexandre Six, avec Louis

1495.

du Duché de Milan, & avec le Roy d'Arragon, une Ligue pour empêcher Charles Huit de conquérir le Royaume de Naples. Cependant les François ne soupçonnant point les Espagnols d'une infidélité dont ils ne se sentoient pas eux-mêmes capables, aimèrent mieux poursuivre leur entreprise, que de s'amuser à prendre des précautions contre un mal qui leur paroissoit imaginaire, ou du moins trop éloigné pour donner de la crainte. Ils attaquèrent en chemin les deux seules Places qui osèrent leur résister, & ils s'en emparèrent avec une vigueur, qui fit plus d'impression qu'ils ne pensoient sur leurs Ennemis. La première fut Monte-fortino, que le Comte qui en portoit le nom & qui la possédoit, croyoit avoir mise en état de soutenir six mois de siege. Il se nommoit Jacques, & ne devoit pas apparemment être le dernier de sa Maison, puis qu'il avoit trois fils, dont le mérite * étoit singulier, & qui avoient déjà acquis beaucoup de reputation. Mais ils avoient tous embrassé la profession des armes à l'exemple de leur pere, vieux Officier, qui du service de la Maison d'Anjou, étoit passé successivement en ceux de Louis Onze & de Charles Huit. Il avoit long-temps commandé une Compagnie d'Ordonnance dans l'Armée François, quand une occasion tres-plausible le porta à demander son congé, & depuis à prendre party avec Alphonse d'Arragon Roy de Naples. Il y avoit une haine hereditaire entre sa Maison & celle des Colonnes, fondée sur de vieilles pretentions, que les Colonnes avoient sur tous les biens de ceux de la Maison de Monte-fortino: & par consequent il suffisoit que les Colonnes se fussent déclarez en faveur de qui que ce fût, pour voir aussi-tôt les Montefortins passer sous les Enseignes contraires. Ainsi le Comte Jacques étoit demeuré à la solde de

* Dans
les éloges
des
Comtes.

Fran-

France, tant que Prosper & Fabrice Colannes 1495.
 avoient receu celle d'Arragon ; mais aussi leur
 défection n'avoit pas manqué d'attirer la sienne.
 Il n'avoit pas plutôt sçu que les Colannes avoient
 pris l'Escharpe blanche, qu'il avoit pris la rouge.
 Il avoit promis d'occuper les François six mois en-
 tiers devant sa Place, ou de mourir à la peine, &
 il tint parole. Mais les six mois furent réduits à
 huit heures seulement ; car il ne falut pas plus de
 temps à l'Artillerie Françoisse pour y faire une
 brèche, dont les Assiegeans se rendirent maîtres
 au premier assaut. Il leur étoit d'extrême im-
 portance pour abréger la Guerre, de faire main-
 basse dans les premières Villes qu'ils forceroient,
 afin d'intimider les autres, & celle de Monte-
 fortino fut traitée à la rigueur par cette conside-
 ration. L'effet n'en fut néanmoins pas si prompt
 qu'ils se l'imagnoient. Le Mont Saint Jean qu'ils
 investirent ensuite, n'en répondit pas moins fie-
 rement à leur sommation. Alphonse premier
 Roy de Naples l'avoit donnée à un Cadet de la
 Maison d'Avallos qui l'avoit long-temps servi à
 la Guerre, & ce Cadet l'avoit laissée à son arrière
 petit-fils, dont on a déjà parlé dans cette Histo-
 ire. Il n'y avoit que trois cent hommes de Trou-
 pes réglées ; mais la Place étoit petite, & d'ail-
 leurs cinq cent des Habitans les plus capables de
 porter les armes s'étoient mêlez avec ces trois
 cent Soldats. Les fortifications de la place,
 quoyque beaucoup plus fortes que celle de Mon-
 te-fortino, furent réduites en poudre en moins
 de vingt-quatre heures. Les Assiegeans y entre-
 rent de toutes parts, & ne pardonnèrent ni à l'a-
 ge ni au sexe. Ils tuèrent : ils pillèrent : ils sac-
 cagerent : ils brûlerent ; & cette seconde severité
 eut plus d'effet que n'avoit eu la précédente. Il
 ne se trouva plus de Forteresse qui leur osât résis-

ster, & toutes se soumirent à leur arrivée. Le Roy de Naples les attendoit dans le poste de Saint Germain; & les y auroit long-temps arrêtés, s'ils eussent eu affaire à des ennemis moins heureux. Il avoit devant luy la Riviere du Garillan qui n'étoit alors gayable en aucun lieu: des Montagnes, & un Marais inaccessible aux deux côtes, & derriere un Païs tres-abondant. Il y avoit fait faire toutes les fortifications qui étoient alors en usage; & quoy que selon les Relations les plus vrai-semblables, son Armée ne fût pas si nombreuse que la Françoisë, elle ne luy cedit pourtant qu'en Infanterie. La situation de Saint Germain étoit plus que suffisante pour suppléer à ce deffaut: cependant on n'y eut pas plutôt appris la ruïne des deux Places dont on vient de parler, que la consternation saisit également les Soldats & les Officiers du Roy de Naples. On eût de la peine à les retenir sous les Enseignes; & ils ne s'arrêtèrent dans leur Camp, que jusq' à ce que l'Avant-garde Françoisë parût.

La presence de Charles Huit leur fit oublier ce qu'ils avoient promis à Ferdinand; & ils deserterent si generalement, que ce Prince pour ne pas demeurer presque seul, fut contraint de les suivre. Les Auteurs ne conviennent pas de celui qui commandoit l'Avantgarde des François. Comines veut que ce fût le Maréchal de Rieux; cependant il ne le nomme que là dans tout ce qu'il a écrit de l'entreprise de Naples. Les autres Historiens n'en font aucune mention: le nom de ce Maréchal de la Couronne ne se trouve point dans les Rôles de la Chambre des Comtes, & toutes les autres apparences conspirent à persuader que son grand âge & ses infirmités le dispenserent du voyage. Il faudroit donc dire sur ces conjectures que la memoire de Comines le
trom-

trompa ; & ce deffaut luy feroit d'autant plus pardonnable , qu'il n'écrivit l'action qu'il rapporte que vingt ans après qu'elle eut été faite. Toutes les autres Relations mettent à la tête de l'Armée François Pierre de Rohan , Maréchal de Gié , & Jacques de Lorraine , Comte de Guise. Quoy qu'il en soit le Roy de Naples ne perdit pas le jugement dans une conjoncture si capable de déconcerter un homme de son âge , qui n'étoit que de dix-huit années. Il ne s'amusa à quereller ni les Officiers , ni les Soldats : il s'employa uniquement à les rassembler ; & il y réussit si bien , qu'il ne luy en manqua pas un cent. Il présuposa sagement qu'il y auroit de la témérité à les opposer aux Ennemis dans un nouveau Camp ; & il les enferma dans Capouë qu'il vouloit défendre avec Naples & Cayette seulement , parce que toutes les autres Places de son Royaume ne luy paroissent pas tenables ; & que d'ailleurs il avoit suffisamment muni Naples & Cayette. Il faisoit son compte de les garder au moins jusqu'à ce qu'il eût veu l'effet de la Ligue formée en sa faveur entre le Pape , l'Empereur , les Roys Catholiques , la République de Venise & Louïs Sforce. On l'avoit précisément adverti des Troupes qui marchent à son secours ; & du temps qu'elles seroient prêtes , & suivant la supputation Capouë devoit encore tenir quand elles arriveroient pour la dégager. Mais une émotion à contre-temps renversa ce projet. Le Peuple de Naples qui depuis près d'un siècle avoit constamment favorisé la Maison d'Arragon , ne dissimula point assez sa joye , lorsqu'il apprit que les François n'avoient pas trouvé de résistance au passage de Saint Germain. Il s'attroupa ; il enfonça des tonneaux de vin : il excita les passans à boire à la santé du Roy

de France, & la Noblesse & les Magistrats qui le voyoient faire ne s'y osèrent opposer. Ils se contentèrent de le mander au Roy de Naples, qui douta s'il demeureroit à la tête de ses Troupes, ou s'il iroit appaiser ce tumulte. Il n'étoit pas encore déterminé quand un nouveau Courier l'informa que la sédition augmentoit, & que ceux qui l'avoient commencée se voyant suivis d'assez de gens pour tout entreprendre impunément, avoient commencé à piller les Juifs, & traiteroient de même les autres Financiers, si la présence du Roy ne les retenoit.

Il n'y avoit point de temps à perdre pour y remédier; & le Roy de Naples partit si promptement, qu'il n'eut le loisir que de laisser son Armée à Trivulce, & de luy promettre qu'il seroit de retour le lendemain à pareille heure. C'est icy qu'il est mal-aisé de justifier Trivulce, & qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que les Historiens de son país qui l'ont voulu faire n'ayent pas réussi: l'action qui suit est trop noire; & il est à presupposer que Trivulce promit à Ferdinand de luy conserver ses Troupes durant son absence, & que sans cela le Roy de Naples ne s'en seroit pas éloigné, ou se fût pourveu d'un autre Chef. Trivulce étoit à ses gages: il avoit droit de luy donner telle Commission qu'il jugeoit à propos, & c'étoit à luy de dire s'il ne vouloit pas l'accepter. Cependant Trivulce ne fat pas plutôt hors de Capoue que le Roy de Naples envoya demander un sauf-conduit à Charles-Huit, pour l'entretenir; & il se chargea dans l'entreveuë qu'ils eurent ensemble, non seulement de luy livrer Capoue, & l'Armée qui étoit dedans, pourveu qu'il conservât les privileges des Habitans, & qu'il retint à son service les Gens de Guerre, mais encore de disposer Ferdinand à le venir trouver, s'il vouloit

loit bien le traiter en Roy. Charles accorda ce qu'on luy demandoit pour les Bourgeois & pour les Gens de Guerre, & il offrit pour Ferdinand un établissement confiderable en France. Trivulces'en contenta & retourna dans Capouë. Il y difpofa facilement les Soldats à changer de Maître; & quoyqu'il ne trouvât pas tous les Bourgeois dans le même deffein, il ne laiffa pas de capituler pour tous. * Il s'en excufa depuis en fôutenant que tant que les affaires du Roy de Naples n'avoient point été defefperées, il s'étoit entierement appliqué à les prefervier du penchant dont elles étoient menacées; mais que la confternation de l'Armée à Saint Germain ayant achevé de les ruiner; Ferdinand l'avoit engagé à negocier fon accommodement avec la France; & il luy avoit obey avec d'autant moins de repugnance, qu'un vieux Capitaine comme luy ne pouvoit mieux finir fa vie qu'en prefervant du pillage une Ville auffi riche que Capouë, & en fôuvant la vie des Soldats reftez fous les Enfeignes d'un malheureux parti; mais Ferdinand ne convenoit pas d'avoir donné cet ordre à Trivulce; & à dire le vray, s'il avoit foupçonné Trivulce, il auroit jetté les yeux fur un autre, pour luy confier fon Armée & Capouë; les deux emplois étant d'eux mêmes incompatibles, fur tout dans une conjoncture auffi délicate qu'étoit celle d'alors. Ferdinand fut allez adroit pour appaifer d'abord la fedition de Naples, & allez judicieux pour ne pas s'obftiner à la punition des Princi-paux coupables. Il retourna à Capouë dans le temps qu'il avoit marqué; mais on ne l'y voulut recevoir qu'à condition qu'il accepteroit une Province au centre de la France; & qu'il renouvellerait par écrit au Royaume de Naples. Les larmes qu'il répandit en abondance à la porte de

1495.
 * Dans
 l'Apolo-
 gie de
 Trivul-
 ce.

cette Ville par où il pretendoit entrer, ne fléchirent pas ceux qui la gardoient, & la crainte de se trouver entre les traîtres & les François qui venoient à toutes brides, le contraignit de revenir sur ses pas à Naples, où il ne fut en repos que jusqu'à ce que l'on y eut sçû ce qui venoit d'arriver à Capouë. La sedition recommença aussi-tôt, & ce fut en vain que Ferdinand pour la faire cesser, assembla les Principaux Bourgeois. Il leur montra le Traitté de la Ligue dont on a parlé. Il les convainquit que pour peu qu'ils se deffendissent, ils recevroient infailliblement du secours de toutes les Puissances Unies pour leur en envoyer, ou du moins de l'unes d'entr'elles. Mais les Bourgeois déclarerent nettement qu'ils ne vouloient pas s'exposer au peril d'être forcez; & Ferdinand qui n'avoit point assez de Troupes pour leur donner la loy, ne jugea pas à propos de s'enfermer dans l'un des deux Châteaux de Naples. Il monta sur mer, & il emmena un nombre de Galeres dont les Ecrivains ne conviennent pas. Il emporta ce qu'il avoit de precieux, & il prit la route de l'Isle d'Ischia. Il y reconnut aussitôt qu'il y fut arrivé, que la nouvelle de son malheur l'y avoit precedé, & qu'il n'en étoit pas si bien le maître qu'il pensoit l'être. Il y avoit mis pour Gouverneur, un vieux Officier appellé Justi, qui s'étoit enrichi au service des Roys precedens; & ce fut là ce qui le rendit infidele. Ses principales richesses étoient en argent comptant, & il les avoit toutes dans cette Isle.

La renommée dont la coûtume est d'encherir beaucoup au dessus de la verité en de semblables rencontres, luy attribuoit des sommes immenses; & la crainte que le Roy de Naples ne vint pour le dépouïller, sous pretexte de chercher un azile dans l'Isle d'Ischia, luy fit prendre une precaution
tout

tout à fait injurieuse à son Prince : Il voulut capituler avec luy, & ne le recevoir que seul, ou luy deuxième. Ferdinand irrité de cette proposition ne laissa pas de l'accepter, parce que la mer étoit alors extrêmement agitée, & qu'il avoit absolument besoin d'une retraite : Il repartit qu'il vouloit bien se mettre seul à la discretion du Gouverneur, & il entra en effet sans suite dans la Forteresse. Mais la veüe de Justi le mit dans une colere dont il ne fut pas le maître : Il se jeta sur luy : Il le colletta : Il le mit à terre ; & il le poignarda avant qu'on eût eu le loisir de le tirer de ses mains. Il harangua ensuite la Garnison ; & il luy representa en des termes tout à fait touchants, l'énormité de l'injure qu'il avoit reçüe de Justi. Il excusa son emportement ; & il jouïa si bien son personnage, que la Garnison luy demeura fidelle. Ceux qui n'examinerent cette action du Roy de Naples, que parce qu'elle avoit de vigoureux, la firent passer pour heroïque ; & les autres estimèrent que ce Roy avoit trop hazardé, & qu'il ne devoit pas au peril évident de sa vie, se vanger de sa propre main. Charles le suivoit de si près, qu'il luy auroit été bien difficile de rétablir ses affaires après la defection de Trivulce, quand il ne luy fût pas arrivé d'autre inconvenient que celui là. Sa Majesté Tres-Christienne étoit entré dans Naples le vingt-huit de Fevrier mil quatre cent quatre-vingt-quinze, en même équipage que dans Florence & dans Rome ; c'est à dite, comme dans la Ville Capitale d'un País conquis : cependant par une aventure si singuliere, que l'on auroit de la peine à en trouver une semblable, les vaincus paroïssent aussi contents pour le moins que les vainqueurs, & l'étoient en effet. Les Magistrats de Naples receurent Charles Huit de même que

s'il eût pris possession d'une Monarchie hereditaire qui n'auroit point été contestée ; & la Bourgeoisie fit toute sorte de bons traitemens aux Officiers & aux Soldats François, tant elle étoit ennuyée de la rigueur des Règnes precedens ; & prevenuë que le nouveau seroit plus moderé. Il n'y eut point de marques de réjouissance qui ne fussent mises en usage de la part des François & des Neapolitains ; & les divertissemens furent d'autant plus longs, que les Châteaux de Naples ne résisterent pas si long temps, que ceux qui les défendoient avoient promis à Ferdinand. Pelcaire commandoit dans le Château-Neuf : Il ne manquoit ni de courage, ni de fidelité, ni de Soldats, ni de munitions ; & il avoit avec cela beaucoup d'antipatie pour les François ; mais la valeur la plus éprouvée succombe quelques-fois aussi bien que la prudence la plus consommée. Le feu se mit aux poudres de la Place, par un accident dont on ne sçait pas la cause ; & le fracas en fut si terrible, qu'il ôta le jugement à Pelcaire. Ce vieux Officier auparavant si intrepide, au lieu d'examiner le mal, & de voir s'il y pouvoit remedier, monta sur une Felouque, & s'enfuit. Ce qu'il y avoit de Soldats Italiens dans la Place intimidéz par son exemple, se dissipa avec d'autant plus de facilité, que les François permettoient aisément de fuir à ceux des Assiegés qui le vouloient, pourveu qu'ils n'emportassent rien de considerable, & le Château-Neuf demeura par cette desertion au pouvoir de cinq cent Allemands divisez en deux Compagnies de deux cent cinquante Fantassins chacune. La premiere obeïssoit au Capitaine Gaspard, & la seconde au Capitaine Godefroy. Le surnom de l'un & de l'autre n'est pas marqué ; & l'on en trouve rarement dans les relations de ce siecle là,

pour

pour les Officiers subalternes de basse naissance. 1495.
 Godefroy ne remarquant pas que le feu eût beaucoup endommagé le corps de la Place ; & ne voyant pas qu'il eût touché aux dehors, résolut de les garder, après les avoir exactement visités ; & le proposa à Gaspard, qui n'étant pas si fidelle, avoit persuadé à les Soldats de profiter de l'occasion, de piller les précieux meubles que Ferdinand avoit laissez dans la Place ; & de la livrer ensuite à Charles Huit, à condition que le butin leur en demeurât. Il s'en expliqua en ces termes à Godefroy, qui n'étant point assez puissant pour l'en empêcher, & craignant que s'il l'attaquoit, les Assiegeans n'entrassent pendant que les Assiegez seroient aux mains les uns contre les autres ; prit le party de le laisser faire ; & de retenir ses Soldats avec tant de severité, qu'ils ne participassent ni à la capitulation, ni au pillage. Gaspard executa tout ce qu'il avoit resolu ; mais il tomba depuis au pouvoir de l'Empereur Maximilien. qui le punit avec toute la severité que meritoit sa trahison.

Gaspard & les siens abandonnez par leurs compagnons pouvoient être taillez en pieces, sans que les Assiegeans violassent les loix de la Guerre ; mais ils étoient trop satisfaits d'eux mêmes, pour répandre du sang sans necessité : Ils n'attendirent pas qu'on leur demandât bon quartier, & ils l'offrirent d'eux mêmes. Le Château de l'Oeuf ne coûta pas plus à prendre, parce que celui qui le defendoit en laissa trop aisément faire les approchés. Les François se saisirent d'une éminence qui le commandoit, & ils y pointerent à force de bras, selon quelques Relations, ou y guindèrent, selon d'autres par des poulies, un si grand nombre de canons, qu'il y en eut assez pour battre la Place en ruine.

Les Assiégés ne pouvoient se cacher en aucun lieu, où ils ne fussent aussi-tôt apperceus & tirez; & comme ils n'étoient point accoutumés à se battre avec tant de desavantage, ils obligèrent leur Commandant à capituler, & à promettre que si la Place n'étoit secourüe dans huit jours elle se rendroit. Cette condition n'étoit que pour mettre à couvert en quelque maniere l'honneur des Assiégés, puisque d'un côté le terme étoit trop court, & d'un autre il n'y avoit aucune apparence que Ferdinand retourneroit sur ses pas, ou que la Ligue dont on va parler fût si-tôt prête. Et de fait la Garnison sortit au jour préfix; & les François trouverent dans cette conquête, quoy qu'elle ne fût pas la plus importante, les Clefs de presque tout le Royaume de Naples. La fortune de Charles Huit fut alors plus heureuse que celle de Jules César, puisque si cet Empereur se vanta de n'avoir eu besoin pour vaincre que de venir & de voir, ni la présence, ni la veüe de Charles ne furent pas nécessaires pour achever de conquérir le Royaume de Naples. Les Villes & les Provinces n'attendirent, ni qu'il envoyât des Troupes contre elles, ni qu'on les sommât au moins de sa part; elles previnrent à ce coup la diligence des François, & députerent à l'envi vers Charles Huit, pour luy rendre leurs soumissions; elles passerent mêmes jusqu'à se défier de leur propre foiblesse; & les plus considerables d'entre elles le prierent de leur envoyer des Garnisons pour les empêcher de se revolter quand elles voudroient, quoy qu'elles prévissent bien l'obligation qu'elles avoient de les entretenir. Enfin on ne compta que quatre mois & demy depuis que Charles partit d'Ast jusqu'à la reddition du Château de l'Oeuf; & ce terme est si court, qu'il ne se trouve dans l'Histoire aucune

conquête dont le cours ait été aussi rapide que celui-là ; mais si les François qui s'étoient engagés à la conquête de Naples, avoient bien sçû ce qu'il falloit pour la faire, ils ne sçavoient pas les moyens de la conserver.

Charles Huit étoit jeune : l'expérience luy manquoit ; & d'ailleurs il ne luy avoit pas été possible d'en acquérir dans le bonheur continuel dont il avoit jouï. Il avoit laissé en France la Duchesse de Bourbon sa sœur ; & ses Favoris le luy avoient conseillé pour deux raisons ; l'une qu'elle étoit nécessaire pour gouverner le Royaume pendant l'absence de Sa Majesté ; l'autre que si elle eût suivy la Cour, on auroit attribué les bons succès à ses conseils ; mais ils avoient caché la troisième, qui étoit pourtant la véritable : à sçavoir que si la Duchesse de Bourbon eût été du voyage, elle auroit empêché la dissipation du Domaine de Naples, que les Favoris avoient par avance partagé entr'eux, de maniere qu'ils en retenoient les plus belles Terres, & laissoient les moindres à ceux qui s'étoient attachez à leur fortune. Le Senéchal de Beaucaire avoit fait dresser une donation de la Principauté de Nole en sa faveur, avec autant de précaution, que s'il eût été assuré de la laisser à ses descendans ; & le Cardinal Briçonnet n'attendoit que la vacance des plus riches Benefices du Royaume de Naples, pour se les attribuer. L'un & l'autre ne parloient plus d'affaires, & supposoient que Cayete & la Forteresse d'Ischia qui tenoient encore pour Ferdinand, se rendroient d'elles-mêmes sans qu'il fût besoin de les assiéger.

Le Maréchal de Gié étoit brave de sa personne ; mais il avoit l'esprit borné, jusqu'à n'être capable de commander qu'un Corps de Cavalerie, bien loin de remplir dignement la place qu'il tenoit dans le Conseil. Gilbert de Montpensier

n'avoit pas le genie plus étendu ; & si la douceur de ses mœurs le faisoit aimer, sa vie molle empêchoit d'avoir pour luy toute l'estime deüe à sa qualité de Prince du Sang de France. Il passoit la plus grande partie du jour à dormir, & il se faisoit violence quand il se levoit avant midy.

Le Comte de Guise, Cadet de la Maison de Lorraine, n'avoit pas de bien pour subsister selon sa qualité, & cherchoit à s'établir. Ligny son frere d'armes n'avoit ni moins de naissance ni plus de fortune. Il étoit Cadet de la Maison de Luxembourg, & son partage n'alloit pas à mille écus de rente ; mais il étoit si bien fait qu'il trouva bien-tôt le moyen de s'établir plus avantageusement dans le Royaume de Naples, qu'aucun autre François. La Princesse d'Altémore étoit le plus riche party d'Italie. Elle se trouvoit encore à l'âge de trente ans la plus belle Dame de son País ; & par un prodige que les François ne se lassoient pas d'admirer, les longues peines que l'amour luy avoit fait souffrir, n'avoient en rien alteré son temperament. Elle avoit été mariée à treize ans, & elle n'y avoit donné son consentement, que par une pure complaisance pour ses paréns. Cependant elle avoit été si heureuse, que l'époux qu'on luy avoit donné, ne luy avoit pas moins agréé, que si elle l'eût choisi. Elle l'avoit aimé avec un excés que les personnes peu sensibles avoient fait passer pour extravagance ; & lorsqu'elle l'avoit perdu dans le massacre que le vieux Ferdinand avoit fait des principaux Seigneurs de Naples, elle avoit également renoncé au monde & au mariage. Elle s'étoit confiné dans la plus solitaire de ses maisons de champagne, & Ligny y étoit allé par un pur mouvement de curiosité. Il avoit eu de la peine à la voir, & plus encore à l'entretenir,

& il avoit falu pour cela employer le credit de Charles: Il luy avoit fait changer la résolution de finir sa vie dans le veuvage. Elle avoit defféré à la priere de Sa Majesté qui l'avoit pressée d'epouser Ligny, & la Cour ne pensoit plus qu'aux préparatifs & aux divertissemens de leurs noces. Jean de Foix Vicomte de Narbonne auroit eu autant de credit que les trois Favoris que l'on vient de nommer, s'il n'eût commis une faute qui l'auroit empêché de s'avancer, si le Règne de Charles eut été de longue durée. Il avoit aimé la sœur unique du Duc d'Orleans; & cette inclination avoit été d'autant plus suspecte à la Cour de France, que Gaston pere de Jean de Foix étant Roy de Navarre avoit favorisé les mécontentemens du Duc d'Orleans en luy offrant une retraite. Loüis de la Trimouille étoit l'homme qu'il eût falu à Charles pour conserver sa nouvelle conquête, s'il eût eu plus de credit, puis qu'il possédoit toutes les vertus de la Nation Françoisé sans en avoir les vices; mais ce qui lui avoit donné lieu d'acquérir une haute réputation à l'âge de vingt-six ans, l'éloignoit des plus grands emplois dans la conjoncture qu'il y étoit le plus propre. La Duchesse de Bourbon l'avoit mis à la tête de l'Armée Françoisé à la Bataille de saint Aubin; & comme il étoit principalement sensible aux bienfaits, la reconnaissance qu'il en avoit témoignée avoit causé sa disgrâce, en l'exposant à la jalousie des Favoris qui avoient supplanté la Duchesse de Bourbon. Ils s'étoient imaginez qu'elle ne perdroit pas l'esperance de rentrer dans l'administration, tant qu'un si grand Capitaine qui luy étoit dévoué auroit part dans les affaires; & sur cet unique fondement, ils avoient fait déposer la Trimouille, & l'avoient réduit à sa seule Compagnie

1495.

pagnie de cent hommes d'armes. Il obeïssoit en cette qualité à plusieurs de ceux qu'il avoit commandez ; & il se contentoit d'exécuter leurs ordres avec d'autant plus d'exactitude qu'en les négligeant , il auroit fourni le prétexte que l'on cherchoit peut être pour achever de le perdre. D'Aubigny sçavoit admirablement la Guerre ; & s'y étoit appliqué de sorte , qu'il ignoroit tout ce qui n'avoit point de rapport avec sa profession ; mais il étoit sorti de la plus malheureuse Maison de l'Europe qui étoit celle des Stuarts ; & les meilleures affaires se gâtoient entre ses mains , quoy que ce ne fût pas par sa faute. Les deux freres de la Maison d'Allegre Yves & François eussent mieux servi leur maître , s'ils se fussent appliquez chacun à la fonction qui leur étoit propre. Yves étoit capable de conduire toute la Cavalerie Françoisé , quoy qu'il affectât de se tenir à sa Compagnie : Et François * au contraire , quoy qu'il ne sçût ni combattre , ni se retirer du Combat quand il faloit , croyoit être le plus grand Capitaine de l'Europe. Son extravagance en ce point étoit allée jusqu'à supposer que Charles Huit luy laisseroit la Vice-Royauté de Naples quand il retourneroit en France ; & qu'il ne pouvoit sans luy faire tort , jeter les yeux sur un autre ; comme si sa suffisance eût supplée à la qualité de Prince du Sang , d'ailleurs si nécessaire pour tenir dans le respect & dans le devoir des peuples nouvellement soumis. Ainsi quand Sa Majesté s'étoit déclarée en faveur de Montpensier , François d'Alegre s'en étoit choqué de même que si elle l'eût frustré d'un bien qui luy appartenoit. Il avoit décredité Montpensier dans les esprits des Neapolitains : Il les avoit prévenus de l'opinion que le Gouvernement de ce Prince seroit tyrannique : Il avoit suborné
les

• On le
nom-
moit
Precy.

les Troupes qu'on luy devoit laisser ; & ses intrigues avoient été si secretttes , que l'on n'en découvrit rien avant l'exécution. La Palisse beau-frere des Allegres n'avoit de credit que par eux , & Louïs d' Ars † étoit tout à fait exempt d'ambition. Bayard n'étoit point assez connu. Bonneval ne jugeoit pas à propos de s'éloigner de la personne de son Maître dont il pretendoit être Favory ; & les deux Fonterailles ne pensoient qu'à ramener en seureté dans la Sénéchaussée d'Armagnac la Noblesse , dont la plupart n'avoit passé les Alpes qu'à leur considération. C'étoient là les dispositions particulieres où se trouvoient alors les Ministres & les principaux Officier de Charles Huit ; & si l'on recherche les dispositions generales on ne les trouvera pas plus propres à conserver la conquête de Naples que Charles Huit venoit de faire. Le peu de résistance que les François y avoient trouvé leur avoit donné un mépris pour tous les Italiens , & principalement pour tous les Neapolitains dont ils n'étoient pas capables de revenir ; & qui les porta si loin , qu'ils ne prirent la peine après la réduction du Château de l'Oeuf de sommer aucune Place de se rendre. Ils attendirent qu'elles envoyassent présenter leurs Clefs , & ils se confirmèrent dans leur opinion , sur ce qu'il n'y eut en effet que Ilchia , Brundisi , Regge & Gayette qui ne le firent pas ; & leur aveuglement fut tel , qu'ils ne prirent pas garde que les Garnisons & les Bourgeois de ces quatre Places qui avoient assez d'honneur pour ne pas rechercher la sujettion des François n'avoient pas assez de courage pour la refuser , si on les eût pressés de l'accepter.

Le relâchement étoit passé des Officiers aux simples Soldats , & les uns & les autres négligeoient également les fonctions de la Guerre. On ne

1495.

† Il se
nom-
moit Ber-
nyer.

ne voyoit par les ruës de Naples, & dans les Villes conquises, que divertissement, que festins, que bals, que combats à la barriere, & que courses de bagnes; & l'on y étoit si universellement appliqué, que l'on négligea de recevoir les quatre Places du Royaume qui restoit à conquérir, quand elles offrirent de se rendre. Ces quatre Places qui ne s'étoient pas encore soumises à Charles, avoient chacune un bon Château qui la commandoit absolument; & ce n'étoit que dans ces Châteaux que les Roys de Naples avoient accoutumé de mettre Garnison. Les Villes n'en étoient point incommodées, & les Bourgeois ne contribuoient rien pour leur subsistance. Il y avoit eu peu de Soldats avant l'approche de l'Armée Françoisë, & depuis on n'y avoit mis que de nouvelles levées, afin d'épargner les vieilles Troupes dont on avoit besoin pour camper. Ces levées s'étoient presque entièrement dissipées au premier bruit de l'entrée triomphante des François dans Naples; & les Gouverneurs ne pouvant répondre de leurs Places avec le peu de gens qui leur restoit, s'étoient adressez aux Habitans, & les avoient sommés de leur donner le moyen de tenir leurs Garnisons completes, ou de fournir les plus braves d'entr'eux pour garder les Châteaux tour à tour. Ces deux propositions avoient été également rebutées comme n'étant pas moins contraires l'une que l'autre aux privileges du pais; & les Habitans des quatre Villes avoient apprehendé ensuite de leur refus, que si les François se presentoient pour les assieger, les Gouverneurs ne s'accommodassent avec eux; & ne les fissent entrer par les Châteaux dans ces Villes, à condition d'en partager avec eux le pillage. Ils s'étoient hâtez là dessus de prevenir ce pretendu mal-

malheur ; & ils avoient député vers Charles Huit, pour le prier d'envoyer dans leurs Villes des Troupes assez fortes, pour les garantir des insultes de ceux qui gardoient leurs Châteaux, & pour les aider à les reduire à l'obeïssance de sa Majesté. Cette requête étoit avantageuse à la France en deux manieres, puisqu'elle achevoit d'ôter à Ferdinand l'esperance de recouvrer son Royaume ; & que d'ailleurs il ne coûteroit rien à Charles Huit pour la subsistance des gens de Guerre qui seroient employez à recouvrer les Châteaux. Cependant les Députez ne purent avoir audience de Sa Majesté, & furent remis autant de fois qu'ils la demanderent. Ils séjournerent dans Naples tant que dura l'argent destiné pour leur dépence ; & ils n'en partirent que lors qu'il ne leur en resta que pour leur retour. Ils rapporterent à leurs compatriotes le mépris que l'on avoit eu pour eux ; & ils les irritèrent de sorte, que les quatre Villes se racommoderent avec leurs Gouverneurs, & les aiderent à rendre complètes leurs Garnisons.

La prodigalité des Francois acheva de perdre ce que leur négligence avoit commencé, & Charles Huit se mit luy-même hors d'état de conserver la conquête, pour n'avoir rien sceu refuser de ce qu'on luy demandoit, ou pour n'avoir point assez distingué les requêtes raisonnables qu'on luy presentoit, d'avec celles qui étoient injustes. Les Roys de Naples n'étoient pas moins accoutumés à vivre de leur revenu que ceux d'Angleterre, & la plus part de ce revenu consistoit en fond de terre. Aucun d'eux ne s'estoit ingeré de l'aliener, qu'il n'eût été réduit à d'extrêmes necessitez ; mais Charles Huit crut que tout luy étoit permis dans un país de conquête, où quelques-uns de ceux qui avoient
l'hon-

l'honneur de l'approcher eurent l'adresse de l'en convaincre. Il presupposa que la France fourniroit à sa dépence, & à celle de ses Vice-Rois. Et sur ce fondement il donna presque tout le Domaine du Royaume de Naples. Les Peuples en furent d'autant plus fâchez, qu'outre qu'ils se voyoient reduits à fournir deormais à toutes les dépenses de l'Etat, il leur étoit insupportable que ceux qui ne relevoient immédiatement que du Roy, à cause de son patrimoine, reconnussent des particuliers pour Seigneurs Suzerains.

La Ville d'Otrante se revolta par cette seule considération, & celles de Tulpia; & de Mantio qui l'imiterent, se fonderent sur les deffauts personnels de celuy en faveur duquel on les avoit détachées du Domaine Royal. C'étoit le jeune d'Allegre dont on a parlé qui prenoit le nom de Precy, pour se distinguer de son frere. Le bruit s'étoit répandu dans l'Armée qu'il maltraitoit en France les Payfans de ses Terres; & ses nouveaux Vassaux n'en furent pas plutôt informez que pour éviter de tomber entre ses mains, ils se redonnerent à Ferdinand. Les Commissaires François qui visiterent les magazins des Châteaux de Naples, les trouverent si pleins qu'il y avoit des munitions pour plus d'un an; & ils furent d'autant plus surpris, qu'ils n'avoient encore veu rien de semblable. Ils en parlerent comme d'un prodige; & ils exciterent par leur exagération l'avarice des Courtisans. On n'osa pas néanmoins demander à Charles Huit tous ces magazins, à cause que la requête en auroit été ridicule: on se contenta de s'en faire donner le superflu; mais on étendit ce superflu de telle sorte, que l'on y comprit aussi le nécessaire. On épuisa presque entierement les magazins; & l'on ne prit pas garde que tant qu'ils eussent été pleins, les Places

se seroient conservées pour la France ; & qu'aïnſi la Ville de Naples n'auroit jamais pensé à se revolter ; ou si elle n'eût pas laissé de le faire, on l'auroit aisément recouvrée par leur moyen.

Dans le même temps que l'on dissipoit les magazins de Naples, Comines en assembloit d'autres à grands frais dans Venise pour une entreprise contre les infidelles, qui n'échoïa que par la malice de ceux des Chrestiens qui avoient le plus d'interêt qu'elle réussit. Le Sultan Bajazet Second étoit le premier de sa race qui n'avoit point aimé la Guerre ; & ses Sujets avoient conceu un si grand mépris de sa Personne, qu'ils n'eussent pas hazardé les leurs pour ce lâche Empereur, si on l'eût attaqué. Les Grecs se souvenoient encore de la liberté que Mahomet Second son pere leur avoit ôrée, & cherchoient à la recouvrer. Ils n'avoient pas plustôt appris que Charles Huit se dispoſoit pour l'entreprise de Naples, qu'ils s'étoient imaginez que ce jeune Prince se piqueroit ensuite d'être leur Libérateur. Ils luy avoient envoyé des secrets Députez qui avoient pris des mesures avec luy pour la revolte generale de la Grece, aussi-tôt que Sa Majesté y auroit fait passer des Troupes.

Comines étoit allé sur ce sujet à Venise en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire ; & il y avoit, sans donner d'ombrages au Senat, équipé une petite Flotte. Celuy qui la devoit commander étoit Constantin Prince d'Achaye interessé au succès de l'affaire, par les pretentions legitimes qu'il avoit sur la Theſſalie, & sur la Thrace. Il avoit une intelligence infaillible dans les Places de Calcedoine & des Dardanelles ; & il y devoit être reçu en se presentant devant elles, & en faisant le signal dont on étoit convenu. Dès que

que les armes, dont les Vaisseaux étoient chargés, seroient distribuées, tout le Peloponèse devoit se soulever & couper la gorge aux Garnisons Turques.

Les nouvelles que l'on recevoit souvent de Constantinople, confirmoient Comines dans l'opinion que l'exécution d'un si beau projet seroit plus facile que l'on ne croyoit, Car les Troupes Ottomanes destinées pour la garde de la Macedoine & del'Epire, avoient été saisies d'une terreur panique, en appercevant que les Enseignes des François commençoient à paroître sur les Côtes de Calabre, elles s'y eût aucune apparence qu'elles eussent de long-temps l'Ennemy sur les bras; & avoient laissé ces deux Royaumes à la discretion de quiconque les voudroit occuper. Bajazet bien-loin d'avoir puny cette lâche desertion, sembloit l'avoir approuvée en rappelant à Constantinople l'autre partie de l'Armée Turque disposée sur le Danube, en tenant sa Flote prête pour fuir en cas de besoin, & menaçant les Vénitiens d'être toute sa vie leur Ennemi, s'ils ne se déclaroient contre les François. Mais le temps de la ruine des Turcs n'étoit pas encore venu; & Dieu les reservoit pour le châtement des mauvais Chrestiens.

Le dessein d'armer contre eux étoit principalement fondé sur la personne de Geme ou Zifim, frere de Bajazet, que le Pape avoit mis entre les mains de Charles Huit, en execution du Traité fait avec luy; mais ce Prince Ottoman ne fit que languir, & mourut au bout de six semaines. On accusa le Pape de luy avoir fait donner un poison lent avant que de le livrer aux François. Et de fait, dans le premier Volume des * Lettres des Princes il s'en trouve une de Bajazet à Alexandre
Six,

* Lettre
de Prin-
-ini a
cipe.

Six, qui témoigne que sa Hauteſſe eſt fort étonné d'avoir appris que les François demandoient ſon frere, & que le Saint Siege n'étoit pas en état de le reſuſer: Qu'il en arriveroit deux étranges inconveniens: L'un à Sa Hauteſſe, qui auroit la Guerre civile & étrangere en même temps: L'autre au Pape, qui deviendroit Sujet des François par l'accroiffement de leur puiſſance, outre qu'il perdrait la Penſion de quarante mille écus qu'on luy payoit exactement pour la ſubſiſtance de Zizim: Que Sa Hauteſſe avoit conſéré long-temps avec Georges Bucciardi, Ambaſſadeur d'Alexandre Six, ſur la maniere de prévenir ce mal; & qu'il ne s'en étoit point trouvé d'autre, que d'empoifonner Zizim: Que l'on ne ſetoit pas beaucoup de tort à ce Prince, puis que l'on n'abregeroit ſa vie que de quelques années; & que d'ailleurs il iroit droit en Paradis, mourant pour la neceſſité des affaires de l'Empire: Que Sa Hauteſſe envoyeroit au Pape trois cent mille écus pour le dédommager de la perte de ſa Penſion; & que cette ſomme pourroit être employée à l'acquiſition d'une Principauté pour un de ſes Enfans. Que ſi l'on pouvoit embaumer le Corps de Zizim, & le porter en quelque lieu de la domination Ottomane, on prendroit le ſoin de l'enterrer à Pruſſe auprès de ſes Anceſtres; & Sa Hauteſſe s'obligeroit par ſerment à n'attaquer jamais les Chreſtiens, puis qu'il étoit juſte qu'ils jouiſſent reciproquement de la Paix qu'ils luy auroient procurée.

Les Annales des Turcs ajoûtent que Muſtapha, Chef des Portiers du Serail, fut choiſi pour donner le poiſon: Qu'il paſſa en Italie: Qu'il y prit pour cela des meſures avec un Souverain: Qu'il empoifonna Zizim de la maniere qu'il ſalut pour ne pas mettre en compromis la reputation de ce Prince: Qu'il acheta le Corps de Zizim, & qu'il le conduiſit en Bithinie.

1495.

Comines qui n'avoit encore rien sçû de cette intrigue, avoit fait partir le Prince d'Achaïe, avec quelques Vaisseaux qui devoient bien approcher de Calcedoine; mais non pas entreprendre sur elle, avant que l'Evêque de Durrazzo l'eût joint avec le reste. Mais ce Prélat lâcha imprudemment, avant que de s'embarquer, des paroles qui donnerent lieu de pressentir son dessein. La République en fut avertie, & le fit prendre sur son Golphe: Elle arracha de sa bouche la verité, par de simples menaces; & la crainte que les Turcs n'imputassent aux Venitiens la surprise Calcedoine, si elle se faisoit par des Vaisseaux sortis de ses Ports, les obligea d'en donner avis à Bajazet, qui la déconcerta si bien, que le Prince d'Achaïe eut peine à sauver sa personne. Charles Huit auroit eu peut-être occasion de s'en consoler, si sa Negociation avec le Roy de Naples avoit réüssi, & si ce Prince eût bien voulu renoncer à ses prétentions sur le Royaume de Naples, pour une Province scituée au centre du Royaume de France.

† Sœur de
sa mere.

On a veu que Frederic son oncle paternel avoit été élevé à la Cour de France, & qu'il y avoit épousé une tante † de Charles Huit. Le Conseil de France prit occasion de cette Alliance, pour l'engager à se mêler de l'accommodement de son neveu. Frederic n'y paroissoit pas propre, & de plus fines gens que n'étoient alors les François, se seroient aisément déshés qu'il avoit trop d'intérêt que la chose ne réüssît pas pour contribuer tout ce qui dépendoit de luy, afin qu'elle réüssît. Il étoit heritier présomptif de son neveu; & de fait il luy succéda peu de temps après. Si Ferdinand eût renoncé par un Traité authentique à la Couronne de Naples, Frederic n'y auroit plus eu de droit; & de plus il n'auroit pû se dispenser honnêtement de signer les articles.

elles arrêtez par sa médiation. Cependant il agit d'aussi bonne foy, que si la matière du Traité luy eût été indifférente, & il ne tint pas à luy que son neveu ne donnât une entière satisfaction aux François. Il luy remontra d'une part le peu de fondement qu'il avoit à faire sur les promesses de ses Conféderez, & de l'autre part le bonheur, la puissance, la réputation & les ressources de Charles Huit; & le réduisit enfin à vouloir céder ses droits sur le Royaume de Naples, à condition qu'on luy en laissât en fief la moindre Province, qui étoit celle de Calabre. Ferdinand s'expliqua si nettement, que c'étoit là tout ce qu'il pouvoit faire, que son oncle reconnut qu'on le presseroit en vain de se relâcher davantage. Il ne laissa pas néanmoins d'insister; mais il ne gagna rien, & il retourna vers Charles Huit: Il luy rendit compte de la négociation; & poussant l'honnêteté aussi loin qu'elle pouvoit aller, il ajouta en présence du Conseil de France qu'il étoit d'avis que Charles Huit prît Ferdinand au mot, sur ce que le Royaume de Naples seroit plus assuré à la Monarchie Française, si elle joignoit les droits de la Maison d'Arragon à ceux de la Maison d'Anjou: Que les peuples auroient moins de penchant à la révolte, lorsqu'ils manqueroient de prétexte: Que les deux Factions qui avoient si long-temps partagé l'Etat, seroient éteintes; & que Charles Huit égaleroit sa gloire à celle des plus grands Roys qui l'avoient précédé.

Mais le Conseil de France crut mal à propos non seulement qu'on ne devoit pas donner la Calabre à Ferdinand; mais encore qu'on ne devoit pas souffrir qu'il luy restât un pied de terre, à quelque titre que ce fût, dans un Etat où luy & ses Ancêtres avoient regné; sur ce que les Papes, qui ne pouvoient souffrir qu'aucune Nation Etrangere, & principalement la Française, s'établît en Italie.

ne verroient pas plutôt les Roys Tres-Chrétiens occupez à calmer les divisions civiles, dont la France étoit souvent agitée, qu'ils feroient servir Ferdinand & sa Postérité, d'instrument pour renvoyer les François delà les Alpes. Ainsi la Négociation fut rompuë; & les Neapolitains informez de la soumission de Ferdinand, & de la dureté de Charles, commencerent à plaindre le premier, & à se refroidir pour le second.

On ne pensa donc plus qu'à dépoüiller Ferdinand des quatre Places qui lui restoient; & l'on envoya la Flotte de France attaquer celle d'Ischia, qui paroissoit la plus importante, à cause que les secours d'Espagne & de Sicile y devoient aborder: mais Servon ne répondit pas à l'esperance que l'on avoit conceü de luy, en le mettant à la place du Duc d'Orleans. Ce Prince que Charles avoit destiné pour Amiral étoit demeuré fort à propos dans la Ville d'Ast en Piémont, pour observer la conduite de Louïs Sforce. Ferdinand avoit confié l'Isle d'Ischia au frere du Marquis de Pescaire, qui n'étoit pas moins habile que luy, quoy qu'il n'eût pas tant acquis de reputation. Il s'étoit préparé pour un long siège, en transportant hors de l'Isle les bouches inutiles: en s'enfermant dans la Citadelle, qu'il avoit eu le soin de bien munir: en faisant le dégât autour; & en n'y laissant rien dont les François pussent se prévaloir. Ainsi Servon & les siens ne trouvant à leur abord que des mazures & des restes d'embragemens, & n'ayant pas assez de provisions pour un long siège, ils retournerent à Naples, & manderent aux Commandans des Vaisseaux & des Galeres, qu'ils avoient laissez à Genes, de se charger des munitions de guerre & de bouche, & de les venir joindre: mais la Felouque qui fit ce voyage, trouva
les

les Galeres & les Vaisseaux saisis. Loüis Sforce & le Pape avoient aisément attiré presque tous les Princes d'Italie dans leur Ligue ; mais ils avoient eu plus de peine à persuader les Roys Catholiques & l'Empereur d'y entrer.

Ferdinand & Isabelle s'étoient engagéz à Charles Huit par un Traitté solennel, en recouvrant gratuitement les Comtez du Roussillon & de Cerdaigne, à ne se mêler, en quelque maniere que ce fût, du differend de Naples, & à n'assister directement, ni indirectement la Branche bâtarde d'Arragon, contre les François ; & il y faloit contrevenir d'une maniere qui scandaliseroit tous les Princes Chrétiens. Il n'étoit pas possible d'excuser une infidelité si visible ; & l'on se contenta néanmoins d'un prétexte qui n'étoit capable d'ébloüir que les personnes les plus grossieres. C'étoit le stile ordinaire des Roys Catholiques d'excepter le Saint Siege dans leurs Traitez, afin de témoigner le soin qu'ils prenoient de la Religion ; & ils en avoient usé de même dans leur Traitté avec Charles Huit. Le Conseil de France ne s'en étoit point formalisé, à cause qu'il n'en vouloit point au Pape ; cependant on s'en servit pour manquer de parole à Charles Huit. On prétendit qu'Alexandre Six étoit bien fondé de soutenir l'investiture qu'il avoit accordée au Roy de Naples, à son avènement au Pontificat, & de defendre son Feudataire. On convint secrettement avec le Pape, qu'il s'adresseroit aux Roys Catholiques, & les conjureroit de ne pas souffrir que le Saint Siege fût frustré d'un de ses plus beaux droits, qui étoit sa Souveraineté sur le Royaume de Naples. Cela se fit avec cérémonie ; & les Roys Catholiques entrèrent après cela sans scrupule dans la Ligue.

L'Empereur Maximilien Premier ne se fit pas

tant prier ; & il y eut mêmes des Confederez qui proposerent de se passer de luy , sur ce que d'un côté ils apprehendoient qu'il ne dépensât mal à propos l'argent qu'il recevroit d'eux , & ne ser vît ainsi de rien à la cause commune ; & d'un autre côté ils ne craignoient pas qu'il s'accommodât avec la France , après l'affront qu'il disoit en avoir reçu. Mais les autres l'emporterent par la raison, que l'on avoit absolument besoin des Soldats Allemands ; & qu'il ne seroit pas possible d'en tirer autant qu'il faudroit , à moins d'interresser Maximilien dans la querelle. On consentit donc de luy compter de l'argent pour ses levées ; & d'envoyer dans son Armée des Commissaires , qui payeroient exactement les montres à mesure qu'elles seroient écheuës. Mais il demanda de plus une double alliance avec les Rois Catholiques, qui étoit l'Infante Isabelle leur fille aînée pour Philippe Archiduc des Païs-Bas, son fils unique ; & le Prince d'Espagne fils unique de Leurs Majestez Catholiques , pour la Princesse Marguerite d'Autriche , que Charles Huit avoit repudiée.

Les Rois Catholiques demeurèrent d'accord du Mariage de leur fils , avec la fille de Maximilien ; mais ils ne purent convenir de celui de leur fille , avec l'Archiduc. Ils avoient été si rouchez de la franchise avec laquelle on avoit rendu les Comtez de Cerdagne & de Roussillon , que sans que la France les en priât , & mêmes sans qu'elle y pensât , ils avoient fait inserer dans leur traité qu'ils ne marieroient leurs quatre filles , ni dans la Branche bastarde d'Arragon , ni dans les Maisons d'Autriche & d'Angleterte. Cette proposition avoit été acceptée , exprimée dans le traité , signée & ratifiée , & les Rois Catholiques n'avoient apperceu que longtemps après la faute qu'ils avoient commise en cet

Article; c'eût été la reveler que d'acquiescer au desir de l'Empereur, parce que la France n'auroit pas manqué de les accuser aussi tôt d'infidelité; & l'expedient qu'ils trouverent pour se tirer d'affaire à l'égard de l'Empereur, fut de repartir que c'étoit la coûtume en Espagne que les Princes de Portugal épousassent les filles aînées de Castille; & que d'ailleurs comme l'Infante Isabelle devoit heriter seule de tous les Royaumes de Castille & d'Arragon, en cas que le Prince d'Espagne mourût sans enfans, les Espagnols ne souffriroient pas qu'elle épousât un Etranger; & voudroient que ce fût le Roy Manüel de Portugal, afin de réunir encore cette Couronne à la Monarchie Espagnole; mais Maximilien ne pensoit point alors à la Succession d'Espagne pour son fils. Il le tenoit assez puissant avec les Provinces des Pais-Bas & la Franche-Comté qu'il possédoit du côté de sa mere, sans compter les dix Provinces hereditaires de la Maison d'Autriche qu'il luy laisseroit; & l'Empire qu'il luy pretendoit asséurer, en luy procurant la Royauté des Romains. Il tâchoit seulement d'unir plus étroitement ses enfans, en les établissant tous deux dans une seule Maison; & comme il luy étoit indifférent dans cette veüe, que les Roys Catholiques luy donnassent leur fille aînée, ou leur puînée, il se reduisit à demander celle-cy. Ferdinand & Isabelle n'ayant plus de pretexte pour refuser Maximilien, & voulant en toute maniere l'engager dans la Ligue, signerent les Articles des deux Mariages, & tinrent prêtes leurs excuses quand les François s'en plaindroient. Ils proposerent aux plus celebres Jurisconsultes d'Italie & d'Alemagne, en termes generaux, s'il n'étoit pas contre la justice & contre les bonnes mœurs, d'exiger des personnes, sur lesquelles on n'avoit aucun droit,

qu'elles ne mariaffent pas leurs enfans en la maniere qu'elles jugeroient à propos. On ne parloit ni de l'offre volontaire de Leurs Majestez Catholiques de s'assujettir à cette condition, ni que le Roy de France l'eût acceptée, ni qu'elle eût été inferée dans un Traité solennel par le consentement, & mêmes à la requête des deux parties; & comme la methode des Jurisconsultes est de ne répondre précisément qu'à ce qui leur est proposé, leur décision fut en faveur des Roys Catholiques, qui la firent aussi-tôt sçavoir à Charles Huit, & augmenterent incontinent après le nombre de ses ennemis.

Ainsi la Ligue fut conclüe au commencement d'Avril mil quatre cent quatre-vingt-quinze. Il y eut des Articles secrets & publics. Ceux-cy contenoient que les Confederez mettroient sur pied & entretiendroient dans l'Italie trente-quatre mille chevaux & quatre vingt mil hommes de pied; & que de plus l'Empereur & le Roy d'Espagne entretroient avec de puissantes Armées dans la France: le premier par la Picardie, ou par la Champagne, & le second par la Guyenne ou par le Languedoc: Que Ferdinand & Isabelle entretiendroient encore une Flotte dans les Ports de la Sicile, pour combattre la Françoisé en cas de besoin: Que tout l'argent levé dans l'Espagne pour la Guerre contre les Turcs, y seroit employé; & s'il ne suffisoit pas, les Confederez fourniroient le reste, chacun à proportion de ses facultez.

Les Articles secrets ne se trouvent plus; & s'il étoit permis de les deviner par la conduite des Confederez les uns à l'égard des autres, & par les formalitez qu'ils observerent après le succès de leur entreprise, il faudroit dire que l'Empereur & les Rois Catholiques ne devoient contribuer que des gens de Guerre, des Vaisseaux, &
des

des Galeres qui seroient payez, équippez & entretenus aux dépens des autres Confederez : Que les conquêtes des Allemands & des Espagnols en France leur appartiendroient uniquement, & qu'ils ne seroient tenus d'en faire aucune part à leurs Confederez : Que pendant que les trente-quatre mille Chevaux & les quatre vingt mille Fantassins agiroient par terre, la Flotte particuliere des Venitiens sommeroit les Villes Maritimes du Royaume de Naples, de retourner à l'obeïssance de Ferdinand ; & les attaqueroit en cas de refus. Celles qui trouveroient le moyen de se deffaire de leurs Garnisons, & de rentrer volontairement dans leur devoir, seroient remises de bonne foy à Ferdinand. Mais celles qui ne seroient ramenées que par la force, demeureroient en gage aux Venitiens, jusqu'à ce que Ferdinand les eut remboursé des frais qu'ils avoient faits : Que la République de Pise seroit renduë aux Florentins, en cas qu'ils entrassent dans la Ligue ; mais s'ils refusoient de signer, ou de porter leur part des charges, les Venitiens & Louïs Sforce pourroient jeter des Troupes surnumeraires dans le Territoire de Pise, & ce qu'elles prendroient seroit pour eux.

Peu de jours s'écoulerent après la conclusion de ce Traitté, sans que l'on sollicitât le Duc de Ferrare, & les Florentins de le signer. Le Duc de Ferrare se comporta en Prince qui craignoit de perir de quelque côté qu'il se déclarât.

Il s'excusa d'accepter directement la Ligue, sur le peu d'aparencé que la Ville Capitale qui n'étoit pas encore fortifiée, se trouvant au passage des François à leur retour de Naples, seroit reduite en cendres avec d'autant plus de perte pour toute l'Italie, qu'il n'y avoit point de lieu où l'on trouvât un si grand nombre de peup'e. Mais pour

1495.

éviter que les autres Princes d'Italie ne tournassent leurs armes contre luy, & ne le dépouillassent devant ou après le passage des François, il consentit qu'Alphonse d'Este son fils aîné allât joindre Louïs Sforce son beau-frere avec cent cinquante hommes d'armes; & il feignit que ce jeune Prince transporté de la passion d'apprendre le métier de la Guerre, s'étoit dérobé contre l'ordre exprés de son pere; & avoit débouché cent cinquante Gentils-hommes, qui l'avoient suivy dans l'Armée en équipage, & en qualité d'Hommes d'armes. Les Florentins qui furent recherchez les derniers de rompre avec la France, examinerent la chose en elle-même, & dans les consequences qu'elle pouvoit avoir, & prirent en effet le meilleur party, qui fut celuy de demeurer constans dans l'amitié de Charles Huit. Ils ne se fonderent ni sur la justice, ni sur la bienveillance; & les deux raisonnemens qu'ils firent à cette occasion, furent également subtils & intereffez. Ils considererent d'une part, que comme ils n'étoient pas capables de recouvrer Pise par leurs propres forces, il faudroit en entrant dans la Ligue qu'ils en empruntassent des Venitiens & du Duc de Milan, ou qu'ils souffrissent que certe République & ce Duc ôrassent Pise aux François. Dans le premier de ces deux cas il étoit à craindre que les Venitiens & Sforce retinsent Pise pour nantissement de leurs frais; & dans le second, ils pourroient encore se l'approprier sans contrevenir au Traitté de la Ligue. L'autre raisonnement des Florentins fut que quoy qu'il arrivât, il seroit moins difficile de tirer Pise des mains des François, que de celles des Confederez. Car Charles Huit ne verroit pas plutôt toute l'Europe déclarée contre luy, qu'il penseroit à s'en retourner

ner en France: Que les forces n'étoient point assez grandes pour le ramener en dépit des Confederez; & pour garder le Royaume de Naples, il abandonneroit toutes les autres conquêtes d'Italie, dans la seule veüe d'en tirer les Garnifons; & d'en renforcer son Armée: Que Pife & les dépendances ne feroient pas exceptées d'une régle fi generale; & que dans la neceffité où Sa Majesté fe trouveroit de les abandonner, elle aimeroit mieux les restituer à ses Anciens Allies, qui feroient demeurez fermes dans son amitié, pendant que le reste de l'Italie y auroit renoncé, que de les laisser à ses Ennemis déclarés: Qu'esi les Florentins entroient dans la Ligue, ils inspireroient à Charles Huit le desir de se vanger d'eux; & ce Prince ne pourroit mieux les punir, qu'en mettant Pife & son Territoire entre les mains de Louïs Sforce dont il ne les retireroit jamais: Qu'il n'y avoit pas lieu de douter que le même Charles ne le fit, puisqu'il n'y avoit rien de plus dangereux, que de jeter dans le desespoir un ancien amy qui se trouvoit plus capable de nuire, qu'il ne l'avoit été de servir.

Après le refus des Florentins, les Confederez ne differerent plus de se déclarer; & la République de Venise manda Comines, pour luy dire qu'elle étoit entrée en Ligue avec le Pape, l'Empereur, les Roys Catholiques, & presque tous les Princes d'Italie à trois fins. La premiere étoit le bien general de la Chrétienté. La seconde le bien particulier de l'Italie, & la derniere la conservation de ses propres Etats: Que le Roy Charles Huit son Maître y pourroit entrer à certaines conditions, & qu'on luy avoit laissé du tems pour cela; mais de crainte qu'il n'en profitât,

1495. on avoit obligé la République à rappeler son Ambassadeur auprès de luy.

Comines entendit assez qu'on luy donnoit son congé, & se retira; mais il ne trouva pas les peuples à son retour à Naples dans la même disposition qu'il les avoit laissez en partant. Charles à la verité les avoit déchargez de tous les impôts extraordinaires de la Maison d'Arragon; & leur avoit de plus ôté pour deux cent mille écus des ordinaires. Il n'étoit pas possible de faire davantage pour eux; & cette liberalité étoit trop singuliere pour ne pas mériter beaucoup de reconnoissance. Mais le reste de la conduite de Charles Huit n'avoit pas assez répondu à cet agréable commencement. Il aimoit trop le divertissement pour ne se pas rendre méprisable à des gens accoutumez à vivre sous des Roys qui leur rendoient justice immédiatement par eux mêmes; & au lieu qu'auparavant les Neapolitains n'alloient jamais deux fois aux Palais de leurs Roys sans en avoir audience, il n'étoit presque plus possible d'aborder Charles Huit. Il faloit en achepter bien cher la permission; & quand on étoit assez heureux ou assez patient pour l'obtenir gratuitement, on n'avoit le temps que de luy présenter des Requêtes, encore ne se donnoit-il pas la peine de les lire. Il les mettoit entre les mains de ses Favoris; & comme il n'en prenoit pas d'autre soin, il dépendoit absolument de la volonté ou du caprice de ses Favoris d'y répondre.

On a veu que le Domaine Royal avoit été dissipé; & le plus grand mal de cette prodigalité consistoit en ce que ceux qui avoient le plus aidé à le conquérir pour Charles Huit, n'y avoient eu aucune part. Ils se plaignoient au contraire que leur condition étoit plus à plaindre, que celle des gens qui s'étoient déclarez pour la Maison
d'Ar-

d'Arragon ; & le pis est, qu'ils disoient vray. Il ne s'étoit jamais veu de fidélité, ni de constance plus éprouvée que celle des Neapolitains, & sur tout de celle des Seigneurs de la Faction d'Anjou. Leur Parti avoit presque toujours été malheureux durant deux siècles, & ils avoient supporté de pere en fils, durant huit generations, toutes les incommoditez attachées à la mauvaise fortune des vaincus. La dernière generation s'attendoit d'être recompensée pour toutes les autres, & d'être traitée à son tour de même que la Faction d'Arragon, qui étoit son ennemie, l'avoit été. Les Roys Alphonse Premier & Ferdinand le Vieux, avoient rendu à celle-cy les biens confisquez sur elle ; & l'avoient encore enrichie de ceux de la Faction d'Anjou. La revolution étoit revenuë en faveur des Seigneurs de la Faction d'Anjou ; & ils devoient non seulement rentrer dans les Fiefs qu'on leur avoit ôtez, mais de plus être investis à leur tour des Fiefs de la Faction d'Arragon. Ils l'esperoient si fortement, qu'ils ne se pressoient pas de le demander : cependant ils en furent frustrés, par l'adresse d'un Seigneur de la Faction d'Arragon, qui les prévint. Son Ayeul avoit obtenu d'Alphonse Premier la confiscation du Comté de Maniliano, possédé par un Seigneur de la Faction d'Anjou qui en avoit pris le nom. Le véritable Comte & son fils n'y avoient pu rentrer, mais le petit fils étoit actuellement Officier dans la Gendarmerie Française, & par conséquent il n'y avoit point de difficulté que le Comté ne luy fût rendu, & qu'il n'obtint encore, à titre de dédommagement, les autres Terres de sa Partie. Elle le craignoit si bien, qu'elle s'adressa à un des Favoris du Roy, dont on ne sçait pas le nom. Elle luy mit en main une bourse pleine d'or : elle le pria de demander à Charles Huit qu'elle fût main-

tenuë dans la possession du Comté de Maniliano ; & elle promit une pareille somme aussi tôt que la grace seroit expedée. Ce Favori employa tout son credit , & obtint les Lettres de Confirmation: Il les donna à l'Usurpateur ; & recut de luy le prix dont ils étoient convenus.

Le veritable Comte en fut informé, & s'en plaignit aux autres Seigneurs de la Faction d'Anjou , qui ayant un interet commun à l'affaire prenoient leurs mesures pour en solliciter la revocation, lorsqu'on les prevint , en leur inspirant autant de haine pour la France qu'ils avoient eu jusques là d'inclination pour elle. L'Usurpateur de Maniliano ravy de l'heureux & prompt succès de son entreprise , en informa ses Collegues de la Faction d'Arragon , & leur conseilla de suivre son exemple. Ils le crurent : Ils s'adresserent aux autres Favoris de Charles Huit : Ils leur offrirent beaucoup d'argent ; & sur tout ils ne manquerent pas de les piquer d'honneur de ne se pas épargner , en leur remontrant que s'ils étoient refusez , il paroîtroit que leur credit seroit inferieur à celui de leur Collegue qui s'étoit mêlé de l'affaire de Maniliano. Il n'en falut pas davantage pour obliger les Favoris à ne pas laisser Charles Huit en repos jusqu'à ce que Gannay son Garde des Sceaux eut dressé, en faveur de chaque Seigneur de la Faction d'Arragon des Lettres Patentés , qui luy conservoient, la propriété & la possession de toutes les Terres qu'il avoit tenuës à l'entrée de Sa Majesté Tres-Chrétienne dans le Royaume de Naples , qui le prenoit en sa Sauvegarde Royale ; & qui defendoit de l'inquieter pour quelque cause ou prétexte que ce fût. L'injure que l'on faisoit en ce point à la Faction d'Anjou étoit atroce : cependant on ne se mit en peine ni de l'excuser , ni de la cacher. Ceux qui la receurent étoient

étoient sensibles: Ils en goûterent toute l'amertume; & ils résolurent de ne plus servir des ingrats. La Faction d'Arragon après avoir si facilement obtenu ce qu'elle prétendoit, méprisa Charles Huit qui l'avoit accordé, & le jugeant indigne, aussi-bien qu'incapable, de la commander, se confirma dans le dessein de rapeller le jeune Ferdinand, & y porta le Peuple avec d'autant moins de peine, qu'il avoit d'autres sujets de mécontentement. Les Neapolitains s'étoient si mal deffendus, que les François feignoient de douter qu'ils fussent hommes. Ils ne les traitoient que de femmes, & bien loin d'entrer en quelque comparaison avec eux, ils les estimoient moins que leurs valets. Ils logeoient chez les privilegiez, aussi-bien que chez les autres: Ils y vivoient à discretion: Ils n'avoient égard en cela ni à la raison, ni à la bienfaisance; & comme s'ils eussent voulu choquer plus de gens, ils changeoient souvent de logis.

Toutes les choses que l'on vient de représenter mises ensemble, produisirent un effet dont elles n'eussent pas été capables séparément; c'est à dire, que donnant aux Neapolitains lieu de comparer la domination Françoisé, avec l'Arragonnoise, ils jugerent celle-cy moins dure, & la regretterent. Les marques sensibles qu'ils en donnerent, jointes aux avis certains qui venoient de toutes parts, que les Confederez se préparoient avec une diligence incroyable pour accabler Charles Huit dans Naples, l'obligerent à convoquer un Conseil de Guerre, où la plupart des Officiers de l'Armée Françoisé furent appellez. Les opinions n'y furent pas partagées; parce que le danger étoit si grand, qu'il faisoit une impression presque égale sur les ames genereuses, & sur les timides. Il y passa tout d'une voix que l'on manderait à la Duchesse de Bourbon d'envoyer au Duc d'Orléans,

1495.

leans, que le Roy avoit laissé dans la Ville d'Ast, des Troupes suffisantes pour arrêter celle de Louïis Sforce dans le Duché de Milan, & pour favoriser le retour de Sa Majesté, quand elle seroit arrivée à la Frontiere du Piémont, ou pour l'aller joindre plus avant dans l'Italie, si elles en trouvoient l'occasion? Que cependant on partageroit l'Armée en deux Corps à peu près égaux, excepté que celui qui rameneroit le Roy seroit plus fort en Cavalerie; Que l'autre demeureroit à la garde du Royaume de Naples; & que Sa Majesté ayant si heureusement déconcerté les projets de ses Ennemis, par sa prodigieuse diligence, les surprendroit encore par la même voye: Qu'elle marcheroit à grande journée, & pourtant en bon ordre: Que l'on chargeroit avec tant de furie les premiers Ennemis qui se presenteroient en chemin, que les autres en fussent intimidés; & que pour témoigner que l'on ne renonçoit pas au Royaume de Naples, en s'en éloignant, on garderoit les Places de l'Erat Ecclesiastique & des Florentins, necessaires pour y revenir.

Mais la chose ne s'exécuta pas comme elle avoit été réglée; & Charles Huit voulut en toute maniere, avant que de partir, faire une seconde entrée dans Naples, sous pretexte que la premiere n'avoit point été assez triomphante, à cause que les Châteaux tenoient encore pour Ferdinand. il y eut autant de pompe que si les affaires des François eussent été en meilleur état, & Charles Huit y parut la Couronne fermée en tête, & le Globe à la main: Il y prit les qualitez d'Auguste, d'Empereur; de Roy de Naples, de Sicile & de Jerusalem; & il y receut d'une maniere tout à fait altiere, les soumissions des Neapolitains, qui luy devoient bien-tôt échapper. Cette action fut diversément interpretée, & n'eût pas moins de cen-

seurs,

seurs, que d'admirateurs. Il y en eut qui blâmerent Charles Huit d'avoir perdu par vanité le temps qu'il auroit utilement employé à sa retraite; & de s'être attiré la haine irreconciliable de l'Empereur Maximilien, en l'irritant autant qu'il étoit capable de l'être; c'est à dire, en ajoutant la moquerie à l'injure, comme s'il n'eût pas suffi de luy avoir enlevé sa femme, † & qu'il eût encore falu partager l'Empire avec luy: mais il y en eut aussi qui ne se laisserent point d'admirer la grandeur de courage du même Charles Huit, en ce que toutel'Europe presque conjurée contre luy, ne l'avoit point assez embarrassé, pour le détourner de se procurer un honneur qu'il croyoit avoir mérité. Il n'en alla pas de mêmes de Pontan qui s'étoit chargé du Panegyrique de ce Prince, & le prononça avec plus de force & de chaleur, que son grand âge ne luy pouvoit permettre. On trouva universellement à redire que ce grand Personnage, qui avoit été Precepteur d'Alphonse-Second, eût déclamé contre les vices; & l'on auroit voulu qu'il se fût déchargé sur un autre de cette commission, quoy que l'on convint qu'il n'avoit rien dit que de vray.

Le départ de Charles Huit suivit d'assez près son entrée; & Montpensier † demeura dans Naples en qualité de Vice-Roy. On ne luy laissa que six mille hommes, parce que l'Armée Françoisé, contre la coûtume de celle des conquerans, étoit diminuée du quart, & reduite à quinze mille combattans par le peu de soin que l'on avoit eu de remplir le vuide des Déserteurs. Rabaudange & Levin eurent les Gouvernemens du Château-Neuf & du Château de l'Oeuf; & d'Aubigny fut envoyé dans la Calabre que l'on prévoyoit devoir être la premiere attaquée, parce que les Espagnols qui venoient de prendre des rafraî-

1495.

† Anne de
Dreux
Heritier
de Bre-
tagne.

† Gilbert
de Bour-
bon Prin-
ce du
Sang.

schille-

495. schiffement en Sicile, se préparoient pour continuer leur route en Italie. Le Sénéchal de Baucaire persuadé que la faveur du Prince rendoit les gens capables de tout, ne s'étoit pas contenté de la Principauté de Nole. Il s'étoit fait encore donner les charges de grand Maître de la Maison du Roy & de Grand Trésorier; & pour comble d'avidité, il prit des Lettres du Gouvernement de Gayete, après qu'elle seroit conquise. On remarque ces particularitez, parce qu'elles sont singulieres; & que l'on aura de la peine à trouver ailleurs dans les derniers siècles l'exemple d'un Favori, qui pour des dignitez en partie réelles & en partie imaginaires, ait voulu se bannir volontairement de la présence de son Maître. Il y auroit peut être lieu de soupçonner que ce Sénéchal s'étoit apperçu du refroidissement de Charles Huit pour luy; & qu'il avoit preferé en habile homme une rerraitte honorable à la nécessité de représenter à la Cour de France le personnage de disgracié; & que le Cardinal Briçonnet s'étoit contenté de le supplanter, & luy avoit laissé les Dignitez dont on vient de parler, pour le consoler dans son infortune.

Quoy qu'il en soit, le Roy se mit le dix neuf de May mil quatre cent quatre vingt quinze à la tête de la petite Armée, & alla droit à Rome. Le Pape qui s'y étoit attendu avoit demandé du secours à ses Confederez, & ils luy avoyent envoyé cinq cent Chevaux Légers, & deux mil hommes de pied. Ces Troupes n'avoient pas été capables de le rassurer; & il avoit insisté que l'on y joignît encore mil Cavaliers, qui coupant les vivres aux François les contraignissent de traverser plus vite l'Etat Ecclesiastique. Les Confederez les avoient promis pour se délivrer de l'importunité du Pape; mais ils ne les avoient pas four-

fournis à point nommé, soit qu'ils en eussent ailleurs plus de besoin, ou que raisonnant sur les principes les plus certains de la Guerre, ils présupposassent que Charles Huit dans l'impatience où il étoit de retourner en France, ne feroit que passer, & n'auroit garde de laisser Garnison dans aucune Place de l'Etat Ecclesiastique, les huit mil hommes qu'il avoit suffisant à peine pour l'escorter. Mais le Pape voyant qu'on luy manquoit de parole, se tint pour abandonné; & ne voulut pas néanmoins renoncer à la Ligue, quoy que Charles Huit mît tout en œuvre pour l'en détacher, & luy offrît pour ses fils de meilleurs établissemens que n'en promettoient les Confederez. Il ne put s'imaginer que Sa Maj. luy pardonnât sincèrement tant d'infidelitez qu'il avoit commises à son égard; & Sa Sainteté s'enfuit à Perouse, résoluë de passer de là à Padouë & même à Venise, si quelque détachement des François se mettoit à ses trousses. La prévention du Pape fit plus de pitié à Charles Huit qu'elle ne luy donna de colere. Les François rentrerent dans Rome, & ils y vécurent avec autant de modestie qu'ils avoient fait auparavant. Ils ne laisserent pas plus de marques de leur licence dans l'Etat Ecclesiastique, excepté que ceux de Tuscanella se piquerent d'une exactitude qui leur coûta cher. Le Comte de Guise ou le Bâlard de Bourbon, l'on ne sçait pas assez lequel des deux, parut avec quelque Compagnie d'Infanterie à la Porte de cette agréable Ville, & demanda d'y passer la nuit. On luy dit de monter l'ordre du Pape, & l'on refusa constamment de le recevoir sans cela. Il étoit tard: les François n'avoient pas mangé depuis le matin: on ne leur offrit rien: ils se plainquirent de l'incivilité des Habitans, & s'impatierent jusqu'à passer des reproches à la violence. Ils escalerent.

laderent les murailles, & leur Chef ne put les empêcher de piller les maisons des Bourgeois.

L'Armée Françoisé alla droit de Rome à Sienné, où Charles Huit s'arrêta six jours entiers par une faute aussi considérable qu'avoit été celle de sa seconde entrée dans Naples. Les Florentins y députerent vers Sa Majesté, pour traiter du recouvrement de leurs Places. Ils offrirent cent mille écus comptant, & de plus trois cent Lances commandées par un Officier de reputation nommé Sicco, avec deux mille Fantassins, qui accompagneroient le Roy jusques dans Ast; & se chargeroient de combattre les Confederez, s'ils entreprenoient de contester le passage aux François. Le Roy nomma Comines & quelques autres, pour conferer avec les Florentins, & cette négociation fut fort avancée dès le premier jour. Il étoit d'extrême consequence à Sa Majesté de retenir Seresane & Petra Santa, parce que tant qu'elle auroit ces deux Places en son pouvoir, elle seroit assurée de faire déclarer les Genoïs contre Louïs Sforce en les leur offrant. Ainsi les Commissaires de France, Collegues de Comines, déclarerent d'abord aux Députez de Florence qu'ils ne rentreroient point dans ces deux Places jusqu'à ce que le Roy fût paisible Possesseur de Naples. Comines admira leur facilité, & pour en profiter, il témoigna qu'il seroit à propos que les trois cent Lances & les deux mille Fantassins de Florence n'abandonnassent pas le Roy avant que Sa Majesté fût arrivée à Ast; & que pour seureté de cet article, il faloit encore que la Forteresse de Livorne demeurât aux François jusqu'à l'entiere exécution de ce Traité; & les Députez n'ayant pas le pouvoir d'accorder un article de si grande importance, dépêcherent vers leurs Superieurs. La passion de recouvrer
Pisé

Piſe étoit alors ſi grande dans l'eſprit de ceux qui gouvernoient la République de Florence, qu'ils accorderent encore Livorne pour le temps qu'on le demandoit. 1495.

Comines fut d'avis là deſſus qu'il faloit accepter les offres des Florentins ; & il le fonda ſur deux raiſons qui luy paroifſoient invincibles : L'une que la République de Veniſe avoit déjà levé quarante mille hommes , & qu'il n'y avoit pas d'apparence que les François paſſaſſent ſur le ventre à une ſi grande multitude de gens armez , dont la plupart étoient Cavaliers : Que ce ſeroit bien pis quand l'Empereur qui en amenoit trente mille , & étoit en marche les auroit joints : Que l'on tiroit de bonnes Troupes des Places que l'on reſtitueroit aux Florentins ; & qu'en y ajoutant celles de Sicco , l'Armée Françoisé croitroit de la moitié. La ſeconde raiſon de Comines conſiſtoit en ce que Charles Huit n'avoit point d'argent : Que les Suiffes dans leſquels étoit la principale force de ſon Infanterie , en demandoient : Qu'il leur en étoit dû ; & que pour peu que l'on diſſerât de les payer , ils pourroient bien ſe laiſſer gagner , & paſſer ſous les Enſeignes des Confederez : Que la ſomme que l'on pouvoit toucher des Florentins étant bien ménagée ſuffiroit non ſeulement pour les ſatisfaire ; mais encore pour attirer ſous les Enſeignes de France une partie de l'Armée des Confederez , en luy oſſrant davantage qu'elle n'avoit reçu. Mais Ligny qui ſe piquoit de la plus haute generoſité , avoit cru ne pouvoir avec honneur demeurer auprès de la Princeſſe d'Altemore , pendant que ſon Maître s'expoſeroit aux dangers inſeparables de ſon retour en France. Il avoit abſolument voulu l'accompagner ; & les pleurs de cette Princeſſe n'avoient point été plus efficaces que ſes charmes pour le retenir.

Comme il étoit le plus doux & le plus honnête des Princes qui se trouvoient alors à la Cour de France, les Habitans des Places des Florentins où l'on avoit mis Garnison François, ravis de luy obeïr, luy persuaderent d'en demander à Charles Huit le Gouvernement general. Il le fit, & les Lettres luy en furent expédiées. Cette grace qu'il venoit de recevoir, auroit été fort diminuée, s'il n'eût eu Seresane & Petra-Santa que jusqu'à ce que les Genoïs eussent accompli ce que l'on attendoit d'eux pour les leur restituer; & si Livorne n'eût été François que jusqu'au retour de Charles Huit dans Ast. Ligny le comprit aisément; & pour se conserver un Employ capable de l'occuper entierement, il insista avec tant d'obstination que toutes les Places des Florentins que l'on avoit fussent retenues; & il promit si positivement de les garder, que Charles Huit y consentit. Ce n'est pas que Sa Majesté eût été convaincuë des raisons de Ligny; mais c'est qu'elle ne voulut pas l'attrister. Ligny ne se contenta pas de cet avantage, & il voulut de plus éprouver si son credit étoit au delà de ce qu'il venoit d'obtenir. La République de Sienne vivoit en apparence en pleine liberté sous la protection de l'Empire, c'est à dire, qu'elle ne reconnoissoit point d'autre Seigneur que les Empereurs; mais à dire le vray, elle gémissoit sous l'oppression de quatre Tyrans: c'est ainsi que l'on pouvoit nommer les quatre Factions qui la déchiroient. Elle n'avoit pas néanmoins perdu à changer de Gouvernement, tant que ces Factions étoient demeurées à peu près égales; mais celle qui s'appelloit de Montenovo ayant eu le dessus, les trois autres dans l'apprehension qu'elle ne les assujettit, aimerent mieux se soumettre à un Souverain Estranger, que de la reconnoître

noître pour Supérieur. Elles demanderent en public, que leur Ville fût receüe sous la protection de la France, & elles promirent en secret à Ligny de luy donner vingt mille écus par an, s'il faisoit passer leur affaire, & joindre le Gouvernement de Siene à celuy des autres Places que le Roy son Maître tenoit en Toscane. Ligny en parla dans le Conseil de Sa Majesté; & il se fonda sur l'importance de Siene pour conserver Pise, & pour empêcher Floreuce de se joindre aux Confederez.

Comines attaché d'autant plus à donner de bons conseils, qu'ils étoient moins suivis, ouvrit un avis contraire à celuy de Ligny. Il l'appuya sur ce qu'il y avoit de la prudence à refuser les avantages que l'on ne pouvoit conserver: Qu'il y auroit quelque apparence de generosité à ne pas accepter les Sienois resolus de se donner à la France: au lieu que Charles Huit en les acceptant, ne feroit que découvrir sa propre foiblesse dans une conjoncture où il ne luy étoit pas possible de les garder: Que les François ne seroient pas plutôt sortis de la Toscane, que les Confederez offriroient à la Faction de Montenovo, de la rétablir dans Siene; & luy tiendroient parole avec d'autant plus de facilité, que Charles Huit n'étoit pas en état d'y laisser autant de gens qu'il en falloit: Que l'on exposeroit à la boucherie ceux que l'on y mettroit; & que d'ailleurs on avoit vécu depuis plusieurs siècles en bonne intelligence avec l'Empire: Que ce seroit rompre avec luy, que d'entreprendre sur la protection qu'il donnoit depuis plusieurs siècles à la Ville de Siene: Qu'on l'obligeroit par cette insulte, à doubler les Troupes qu'il devoit fournir à la Ligue; & qu'il falloit que les François évitassent, sur tout dans la conjoncture où ils avoient

avoient tant d'ennemis en tête, de rendre leur cause mauvaise, de bonne qu'elle avoit été jusques-là. Il n'y eut aucun Conseiller d'Etat qui ne fût de l'avis de Comines : Cependant Charles Huit conclut en faveur de Ligny ; & la France eut la honte de se charger d'une protection qu'elle ne put maintenir huit jours entiers.

Il parut incontinent après que Sa Majesté fut sortie de Sienna, que Comines avoit sagement prévu l'avenir ; car la Faction de Montenovo, que les François avoient chassée, rentra dans Sienna par une porte, presque en même temps que Charles Huit sortoit par l'autre. Elle s'empara de tout l'Etat de Sienna ; & elle se déclara pour les Confederez. Le Duc d'Orleans eut une occasion de repater cette faute ; mais il la negligea par une crainte de trop hazarder, qui luy vint à contre-temps. La Ville de Novarre étoit des plus importantes du Duché de Milan ; & Louis Sforce n'en ménageoit pas assez les principaux Habitans, pour les affermir dans ses interêts. Il avoit ruiné la famille entiere des Opioni, en faisant détourner un courant d'eau qui fertilisoit leurs Prairies, & jetté dans le desespoir Mainfroy-Terniel, en luy suscitant & faisant perdre un procez dans lequel il s'agissoit de tout son bien. Ces deux injures étoient atroces, & ceux qui les avoient receuës conspirerent, pour s'en vanger, de livrer leur Ville aux François. Ils formerent un parti si puissant, qu'il n'étoit pas possible de le déconcerter, sans le prévenir ; & ils envoyerent au Duc d'Orleans un Bourgeois, qui l'alla trouver dans Ast, & le convainquit de la facilité qu'il auroit à se rendre Maître de Novarre. Mais ce Duc fut d'abord retenu par deux considerations tout à fait pressantes. L'une que le Roy luy avoit commandé de l'attendre, & de

réserver ses forces pour attaquer les Confederez d'un côté, pendant que Sa Majesté tâcheroit de les ouvrir par l'autre, & de se faire voye entre deux. L'autre que le Senat de Venise, en congediant Comines, luy avoit donné parole de ne pas nuire aux François, pourveu qu'ils ne touchassent point à Louïs Sforce. Mais ces deux raisons n'étoient pas si claires, qu'il ne fût aisé de leur donner une interpretation favorable. L'ordre du Roy étoit à la verité précis; mais il supposoit que le Duc d'Orleans n'eût rien de meilleur à faire. Cependant il étoit certain que la surprise de Navarre faciliteroit beaucoup mieux le retour du Roy en France, que si les Troupes Françoises logées dans Ast travailloient avec celles de Sa Majesté au dessein de percer les Confederez. D'ailleurs la parole que les Venitiens avoient donnée à Comines étoit illusoire, à la bien prendre, puisque les François ne pouvoient s'exempter de choquer Louïs Sforce, ni par conséquent d'avoir ses Alliez sur les bras. Il falloit absolument qu'au sortir de la Toscane, ils missent le pied dans le Duché de Milan; Louïs Sforce se sentant appuyé de ses Alliez ne l'endureroit pas, la rupture s'ensuivroit infailliblement; & elle ne devoit pas être supposée moins constante, que si elle étoit déjà arrivée. De plus la surprise de Navarre devoit avoir trois suites si avantageuses à Charles Huit, que le Duc d'Orleans seroit éternellement blâmé de l'avoir manquée. Il arrivoit tous les jours de nouvelles Troupes Allemandes dans l'Armée des Confederez, & la renommée publoit qu'elle étoit déjà de près de cent mil hommes. Charles Huit avec ses huit mil hommes ne pouvoit sans témérité entreprendre de la traverser; & de plus il avoit besoin d'une diversion qui fût suffisante pour diviser ses Ennemis, & pour en occuper une

bonne

bonne partie en un lieu, pendant qu'il passeroit par l'autre. Il l'obtenoit par la surprise de Navarre; & puisqu'on n'avoit pas le temps de l'en avertir, il devoit ne pas trouver mauvais qu'on le servit sans sa participation; & que le Duc d'Orleans fit ce que Sa Majesté auroit fait, si elle se fût trouvée en la Place du Duc d'Orleans. La Bourgeoise de Milan supportoit d'ailleurs avec beaucoup d'impatience la tyrannie de Louïs Sforce, & cherchoit à s'en délivrer. Les François ne leur en pouvoient fournir une plus belle occasion, qu'en s'emparant de la Ville qui la tenoit plus en sujettion; mais ils ne devoient pas attendre qu'elle fit aucun mouvement pour sa liberté jusqu'à ce qu'ils fussent en état de la seconder. Enfin Louïs Sforce avoit beaucoup d'argent comptant, & ne l'avoit point épargné, en faisant des levées comme les autres Confederez. Il avoit ainsi sous ses Enseignes les meilleurs Soldats; & l'on étoit déjà presque assuré que ce seroit eux qui soutiendroient plus fermement la premiere impetuositè des François. La Personne de Charles Huit auroit en ce cas couru plus de risque, & l'unique expedient pour diminuer le danger dont Sa Majesté étoit menacée, consistoit à contraindre Louïs Sforce d'employer ses Gens de Guerre à recouvrer Navarre, qui étoit alors la plus importante portion de son Etat, quelque engagement contraire qu'il eût contracté.

Ce furent là les raisons qu'eut le Duc d'Orleans pour se saisir de Navarre, contre l'ordre exprès du Roy son Maître. Sa Majesté & son Conseil ne les approuverent, ni ne les condamnerent; & cette indifférence de la Cour vint peut-être de ce que ce Prince gâta ce qu'il y avoit de meilleur dans son action, en affectant de passer pour prudent, lorsqu'il ne saloit pas l'être. Il étoit plus fort

fort en Infanterie que le Roy, puis qu'outré trois mille Fantassins Gascons que le Baron de Mollard luy avoit menez & autant de Suisses, le Marquis Louïs de Salusses venoit de le joindre avec les Montagnards de Piémont & de Dauphiné. Sa Cavalerie n'étoit à la verité que de trois cent Lances garnies, comme l'on disoit; c'ët à dire accompagnées de trois Archers à cheval pour chaque Lance. Mais il n'y en avoit point de meilleures que celle-là à la suite du Roy. Les Opioniles ayant veüs, s'en contenterent, & les mirent en effet dans Novarre sans répandre de sang. La Citadelle se dessendit cinq jours selon quelques Relations, ou trois seulement selon d'autres.

La nouvelle en fut portée à Louïs Sforce en moins de huit heures, & cette disgrace quoy qu'elle fût la premiere qui luy étoit arrivée, le fit connoître pour ce qu'il étoit. Et de fait à juger de luy par les desseins qu'il avoit jusques-là formez & executez, il sembloit qu'il eût du courage; & ses Ennemis n'en étoient pas-moins persuadez, que ses Amis. Leur erreur venoit de ce qu'il avoit toujours été heureux; & que la felicité est la moins propre des dispositions humaines à faire connoître les qualitez de l'ame. Il perdit le jugement; & sa timidité alla si loin, qu'il, en fut luy-même si surpris, qu'il n'osa l'excuser après que le danger fut passé. Il se tint pour perdu: Il sortit de son Palais accompagné de deux ou trois Estafiers seulement: Il alla à pied au logis de Jérôme Leoni, Resident de Venise auprès de luy: Il luy raconta son malheur: Il l'exagera: Il supposa que les Venitiens étoient seuls capables de le sauver: Il pleura pour attendrir ce Resident: Il s'en falut peu qu'il ne se jettât à ses pieds pour implorer ses offices; & de peur qu'ils ne luy manquassent, il offrit de

1495.

relever de Venise, comme s'il eût oublié qu'il relevoit déjà de l'Empire. Sa consternation n'étoit pas sans fondement, & ses affaires alloient si mal, qu'il ne tint qu'à ses Ennemis de l'opprimer, quoy qu'il ne fût informé d'autre chose que de la surprise de Navarre dont il se plaignoit.

Aussi-tôt que son Armée avoit joint celle des Vénitiens, il n'avoit pû se contraindre assez pour ne pas donner des marques de la vanité qui luy étoit naturelle. Il avoit envoyé deffendre au Duc d'Orleans de prendre la qualité de Duc de Milan, & commander à ce Prince de repasser au plutôt les Alpes avec ce qu'il avoit de gens de Guerre, faute de quoy il n'y auroit plus de quartier ni pour luy, ni pour eux. Le Duc d'Orleans avoit répondu comme il devoit à cette insulte; & les Bourgeois de Milan qui l'avoient secûë, presupposoient que le Duc d'Orleans ne négligeroit pas l'occasion de se vanger de Louïs Sforce, s'il la trouvoit sans l'avoir recherchée. Ils s'assemblerent en aussi grand nombre qu'ils le purent sans s'exposer au hazard d'être découverts; & leur conference fut si secreta, que les espions de Louïs Sforce n'en pénétrèrent rien. Ils convinrent de se mettre sous la domination du Duc d'Orleans leur Seigneur légitime, comme petit fils de Valentine, sœur de leur dernier Duc Philippe Visconti. Ils luy manderent de venir en toute diligence à Milan: Ils s'engagerent à le mettre en possession non seulement de leur Ville, mais encore de la personne de Louïs Sforce, de sa femme & de ses enfans: Ils n'oublierent rien de ce qui seroit à prouver la possibilité, & mêmes la facilité du succez; & pour prévenir les assurances que le Duc d'Orleans pourroit exiger de leur fidélité, les Principaux d'entr'eux luy offrirent leurs fils aînés en ôtage.

Mais

Mais l'excez du bonheur, sur tout lors qu'il est inespéré, ébloüit l'esprit à peu près de même que le trop de lumiere ébloüit les yeux. Le Duc d'Orleans ne put croire que la proposition des Bourgeois de Milan fût sincere; & ne jugea pas qu'ils fussent en état de tenir parole, quand ils le voudroient, & qu'on les en sommeroit. Il étoit pourtant vray, & tout le monde en convint depuis que le Duc d'Orleans eût partagé son Armée, qu'il en eût laissé la moitié pour assieger la Citadelle de Novarre qui se deffendoit encore; & qu'il se fût présenté avec l'autre moitié à la Porte de Milan qui lui avoit été marquée, les Bourgeois l'y eussent fait entrer: Il se seroit saisi de Sforce: le reste du Duché eût suivi l'exemple de la Capitale: l'Armée des Confederez se seroit dissipée; & la Ligue contre Charles Huit se seroit ensuite déconcertée d'elle même. Sa Majesté eût passé sans trouver d'obstacle, & sans perdre ses conquêtes; & le Duc d'Orleans auroit recouvré le Patrimoine de ses Ancêtres, de maniere à le laisser incontestable à ses Descendans. Mais il fut assez malheureux pour refuser un avantage si facile à remporter; & pour comble d'égarement ceux de son Conseil crurent donner des preuves de leur habileté en l'art de la Guerre, en soutenant qu'il falloit achever de prendre Novarre avant que de penser à Milan; & en rapportant là-dessus l'apologue du Chasseur, qui pour avoir voulu courir après deux lievres à la fois n'en prit aucun. On pria les Bourgeois de Milan de suspendre leur bonne volonté, jusques après la prise de la Citadelle, de devant laquelle on ne pouvoit partir avec honneur sans l'avoir prise; & Louïs Sforce n'auroit pas néanmoins eu le temps de revenir de la consternation où il étoit, si les Venitiens ne le luy eussent donné par

la jalousie qu'il eurent mal à propos, de partager avec luy un gain imaginaire; c'est ainsi que par un aveuglement ridicule on sert quelquefois en tâchant de nuire, comme on nuit en prétendant servir. On a remarqué que les meilleures Troupes de l'Armée Confédérée avant la jonction des Allemandes, étoient celles de Louïs Sforce; mais en récompense les Venitiennes étoient les plus nombreuses, & le Senat de Venise qui s'étoit contenté d'en voir le Rôle, & de le comparer avec l'Armée de Charles Huit, ne pouvant concevoir que les François si foibles en comparaison, fussent capables de résister, se flata par une vanité inexusable de l'esperance d'enlever Charles Huit sans le secours d'autrui: de profiter de sa rançon & de celles de ses Courtisans: de gagner la Bataille la plus complete qui fut jamais, & de se rendre si redoutable, que Naples & le reste de l'Italie, conquis sans peine, fussent les fruits de cette prétendue victoire.

Jerome Leony eut dans cette veüe ordre de dire à Louïs Sforce que la République de Venise informée que le Duc d'Orleans avoit dans Ast des Troupes considerables, & qu'il luy en venoit chaque jour de nouvelles de Provence & de Dauphiné, apprehendoit pour le Duché de Milan; & que les interêts de Louïs Sforce ne luy étant pas moins chers que les siens propres, elle luy permettoit de rappeler son Armée de l'Etat de Gennes, où elle attendoit avec la Venitienne l'arrivée de Charles Huit pour le combattre, & qu'il l'employa pour observer les Ennemis assembles dans Ast, à condition qu'au premier avis certain, que Charles Huit qui s'amusoit mal à propos dans Sienne seroit en marche, Louïs Sforce les renvoyeroit, toutes autres affaires cessantes, & rejoindrel' Armée de la République.

Louïs

Loüis Sforce ne fit pas de si longues reflexions qu'il avoit accoutumé sur la proposition des Venitiens, & la regarda seulement par l'endroit qu'elle luy étoit favorable: Il ne crut pas la République si intéressée qu'elle l'étoit; & quand il en auroit été persuadé, il valoit mieux pour luy d'empêcher le Duc d'Orleans de ravager son país, & de s'approcher assez près de Milan pour sonder l'inclination des Bourgeois, que de partager avec les Venitiens la rançon & les dépouilles du Roy de France.

Il écrivit donc à Galeas de Saint Severin son General de détacher ses Troupes de celle de la République de Venise, & de les conduire avec toute la diligence possible vers la Frontiere de Piedmont. Galeas obéit, & le bonheur de Loüis Sforce continua si visiblement, que son Armée arriva à Vigevano le propre jour de la surprise de Novarre. Ceux qui ne sçavoient pas que c'étoit un pur effet du hazard, s'étonnetent que Dieu eût fait une espèce de miracle pour sauver le plus méchant de tous les hommes en la personne de Loüis Sforce; & les autres aimèrent mieux présupposer que l'heure de son châtiment n'étoit pas encore venue. Son Armée ne fut guères moins épouvantée que luy quand elle apprit que les François s'étoient logez si près d'elle; & si le Duc d'Orleans eût paru le même jour ou le lendemain devant Vigevano, rien ne l'auroit empêchée de passer sous les Enseignes, ou de se dissiper. Mais il ne sortit de Novarre, qu'après la réduction de la Citadelle; & Galeas de Saint Severin profita si bien de cet intervalle, qu'il rassura les gens de Guerre, en les convainquant que les François ne seroient pas long temps bien avec la fortune, puisqu'ils sçavoient si mal profiter de ses faveurs.

♦ Dans
les Let-
tres de
Sforce.

Le Duc d'Orléans ne manque pas après l'entière réduction de Novarre de s'avancer jusques devant Vigevano, de mettre ses Troupes en Bataille, & de la présenter à l'Armée de Louïs Sforce. Mais Galeas qui ne jugeoit pas à propos de hazarder si-tôt les siens après leur épouvante, les tint enfermez, & se contenta de salüer les François de son artillerie. Le Duc d'Orléans n'étant pas en état d'insulter une Armée aguerrie dans une Ville fortifiée à la moderne, retourna à Novarre, où il ne demeura pas long-temps sans perdre une troisième occasion de ruiner sans ressource Louïs Sforce.

La Ville de Pavie n'étoit pas plus doucement traitée que celle de Milan, & ne le suportoit pas avec moins d'impatience. Elle se souvenoit que le bis-ayeul du Duc d'Orléans avoit pris grand soin de l'embellir, & sous ce titre ou prétexte de reconnoissance, elle offrit de le recevoir, pourveu qu'il s'approchât promptement d'elle avec toute son Armée. Ce Duc n'avoit plus d'obstacle au dehors qui l'empêchât de la recevoir; & d'ailleurs il ne hazardoit rien en s'avançant, puisque ce seroit avec des Troupes qui n'étoient point alors inferieures à celles des Ennemis; mais la division le mit entre ses Officiers Generaux; & comme si c'eût uniquement été pour le mortifier, elle ne dura qu'autant qu'il falut pour luy faire perdre l'occasion de se rendre Maître de Pavie. Ceux qui l'exciterent se fondoient sur la crainte de demeurer exposéz entre la Ville de Pavie & l'Armée de Louïs Sforce, si la Bourgeoisie de cette Place avoit eu dessein de les trahir en les appellant, ou qu'elle eût depuis changé d'inclination. Quoy qu'il en soit ils s'obstinèrent si long-temps là-dessus à ne vouloir ni marcher, ni permettre que leurs Officiers sortissent de Novarre,

varre, que la conjuration fut découverte, & l'on punit ceux qui en avoient été les Auteurs. L'Armée du Duc d'Orleans marcha aussi-tôt que la Ville de Pavie fut rentrée dans la sujettion de Louïs Sforce; mais ce ne fut que pour courir le hazard qu'elle avoit apprehendé, & qu'elle auroit certainement évité, si elle eût obey au Duc d'Orleans. Les Venitiens pour rassurer Louïs Sforce avoient détaché six cent chevaux Albanois de leur Armée, pour joindre celle de Galeas de saint Severin. Il y étoit en même temps arrivé mille Cavaliers, & deux mille Fantassins Allemans; & ce renfort changea si promptement l'état des affaires, que peu s'en falut que l'Armée du Duc d'Orleans ne fut surprise.

Galeas de Saint Severin, plus fort de la moitié que ce Duc, sortit de Vigevano, & présenta à son tour la bataille aux François. Ils la refusèrent, & les Auteurs Italiens avoient que ce fut avec raison; & que s'ils l'eussent perdue, Charles Huit ne seroit jamais retourné en France. La violence que le Duc d'Orleans se fit alors fut extrême; mais il est des rencontres où l'on merite plus de gloire en s'abstenant de combattre, qu'en combattant. La retraite de ce Prince passa pour un chef d'œuvre en l'Ar de la Guerre, & convainquit Galeas de Saint Severin que les François sçavoient admirablement se contraindre, ou pour mieux dire, se corriger quand ils vouloient, des défauts qu'on leur reproche. Il fut incessamment à leur queue, ou à leurs flancs durant leur marche; & il les trouva toujourns si ferrez & dans un si bon ordre, qu'il ne jugea pas qu'il y eût lieu de les attaquer sans temerité.

Il ne s'agissoit plus pour couronner une si belle action, que de conserver Novarre; & la défense de cette Place n'étoit pas difficile aux

François, quoy qu'ils ne fussent pas les plus forts. Ils avoient trouvé cette Place abondamment pourveüe pour soutenir un long siege: cependant les Confederez ne pouvoient l'assiéger, qu'après l'entiere jonction de leurs Troupes.

Il n'y avoit donc qu'à ne pas toucher aux Magasins, & qu'à faire subsister l'Armée du Duc d'Orleans de ce qu'il y avoit aux environs, le Pais étant si fertile qu'il l'auroit nourrie jusqu'à l'arrivée de Charles Huit; & quand les vivres eussent été plutôt consumez, elle avoit le choix de passer dans le Territoire de Verceil, dont le Duc de Savoye ne luy auroit pas refusé l'entrée: de retourner vers Ast, qui luy auroit fourni toutes sortes de rafraichissemens: ou enfin d'aller au devant de Charles Huit, après avoir laissé bonne Garnison dans Navarre. Mais on negligea ces trois expedicns, quoy qu'ils fussent également avantageux. La profusion des François fut si grande, qu'en moins de huit jours les Magasins de Navarre furent épuisez, sans que l'on pensât à les remplir, & la Banlieuë de cette Ville demeura si dépourveüe de vivres, que la crainte de la famine contraignit le Duc d'Orleans d'en sortir. Louïs Sforce exactement informé de ces particularitez, espéra de reprendre Navarre, & d'envoyer encore son Armée aux Venitiens, avant qu'ils eussent Charles Huit sur les bras. Il écrivit à Galeas de Saint Severin d'assiéger cette Ville, & de se contenter d'empêcher qu'il n'y entrât rien; puisque cette seule précaution suffiroit pour la recouvrer en aussi peu de temps qu'elle s'étoit perdue. Il luy envoya toutes sortes de provisions, & de plus, deux ou trois milles Pionniers pour remuer la terre. Charles Huit ne douta pas que si les Confederez rentroient dans Navarre avant qu'il en approchât, il n'eût sans comparaison plus de peine à passer;

fer; & sur cette prévoyance, il hâta son voyage. Il recut à Poggibon une nouvelle Députation des Florentins, qui luy demanderent pour la dernière fois la restitution de Pise. Cette Députation étoit composée des plus illustres Citoyens de Florence; & pour ne rien oublier de ce qui pouvoit fléchir Sa Majesté, on avoit mis à leur tête le Célèbre Savonarole, dont on a déjà parlé. Ce Religieux de Saint Dominique étoit certainement le plus grand Orateur de son siècle, & de plus ceux qu'il n'avoit pas censurés dans ses Prédications, le reconnoissoient pour Prophète. Il avoit prédit la venue de Charles Huit en Italie plus de dix ans auparavant, & lorsqu'il n'y en avoit pas encore la moindre apparence; & il s'étoit même expliqué avec plus de netteté & d'évidence, que l'on n'en apporte d'ordinaire en publiant cette sorte de vérité anticipée. Il avoit dit que Dieu appelleroit ce Prince en Italie, à trois fins: La première pour reformer par une voye extraordinaire les mœurs des Ecclesiastiques tout à fait corrompues: La seconde pour exterminer les Tyrans, & pour ramener la plus belle portion de la Chrétienté sous un Gouvernement équitable; & la dernière pour tourner, après cette Conquête, ses Armes contre les Infidèles, & pour tirer les Chrétiens de leur esclavage. Savonarole avoit ajouté que Charles Huit ne trouveroit point de résistance en allant à Naples; & qu'il ne seroit pas moins impossible de s'opposer à luy: que d'é luder les décrets de Dieu. Comines assure qu'après que la Ligue eut été formée contre Sa Majesté pour l'empêcher de s'en retourner, il consulta le même Savonarole sur ce qu'il en arriveroit; & qu'il apprit de sa propre bouche, en des termes trop intelligibles, pour souffrir aucune équivoque, que Dieu n'étoit pas content de Charles Huit, parce qu'il n'a-

voit pas remedié a la licence de ses Gens de Guerre, & qu'il avoit laissé piller avec autant de dureté ceux des Italiens qui étoient ses amis, que ceux qui étoient ses ennemis: Qu'il ne suffisoit pas aux Grands de ne pas pécher; mais qu'il faisoit de plus qu'ils en empêchassent de tout leur pouvoir les personnes qui leur étoient soumises: Que la Providence Divine ne se serviroit donc plus de ce Prince pour executer les desseins qu'elle avoit formez sur l'Italie; mais que puisqu'elle l'y avoit mené comme par la main, elle le rameneroit de même en France; Qu'il courroit à la vérité un tres-grand danger; mais que toute l'Europe s'opposeroit en vain à son retour: Qu'elle ne feroit autre chose que de luy fournir la matiere d'une gloire immortelle, en ne luy opposant des Troupes formidables que pour être battus; & qu'il auroit alors l'honneur de voir Sa Majesté, & de luy confirmer ce qu'il disoit presentement à Comines: Qu'après qu'elle seroit retournée en France, il dépendroit d'elle d'appaiser en partie la colere du Ciel par une vraye penitence, ou de recevoir, la négligeant, une prompte punition.

Comines avoit informé Charles Huit de toutes ces particularitez; & comme tout ce que Savonarole avoit prédit jusques là, avoit été ponctuellement accompli; & que d'ailleurs la députati-
on, à laquelle il se trouvoit actuellement faisoit partie de cette prévoyance, il y eut une foule incroyable de personnes pour entendre sa harangue. Elle ne fut pas longue; mais l'éloquence en recompensa la brieveté. Savonarole rappella dans la memoire de Charles Huit, qu'il avoit promis par écrit, & confirmé par serment de rendre Pi-
se aux Florentins: Il le somma de tenir parole: Il le menaça en cas de refus del'effet le plus terrible de la vengeance divine; & comme Sa Majesté

sté perdit bien-tôt après son fils unique, enfant de quatre ans, de tres-belle esperance; on crut depuis que c'étoit de cette mort que Savonarole avoit prétendu parler. Le respect de Sa Majesté pour ce grand homme ne luy permit pas de le refuser ouvertement; & elle se contenta de repartir que Poggibon où elle se trouvoit alors étoit un lieu trop incommodé pour examiner à fond, & pour décider l'affaire de Pise; mais qu'elle iroit bien-tôt dans cette Ville, & qu'elle esperoit d'y satisfaire les Florentins. Savonarole rapporta cette réponse à Florence; & les autres Deputés suivirent la Cour de France à Pise. Ils y redoublèrent leurs instances; & presque tous ceux du Conseil de Charles Huit furent d'avis qu'on leur donnât contentement pour les raisons que l'on a déjà rapportées, & de plus pour éviter l'effet de la menace de Savonarole. Mais Ligny qui s'étoit préparé pour soutenir le contraire, prétendit que ce n'étoit point la République de Florence qui avoit remis les Fortereses entre les mains du Roy; & que Pierre de Medicis l'avoit fait de sa propre autorité: Qu'il étoit à la Cour: Que l'on pouvoit l'interroger là-dessus; & qu'il repartiroit ce qu'il avoit déjà tant de fois dit, qu'il ne les avoit rendus que par la seule impuissance où il s'étoit vu de les deffendre contre l'Armée Francoise: Que ce qui prouvoit le mieux que les Florentins, bien-loin d'avoir ordonné de le faire, ou du moins approuvé la chose après qu'elle avoit été faite, en avoient été choquez au dernier point: Que le bannissement de la Maison de Medicis s'en étoit suivy, sans qu'elle eût pû depuis obtenir son rappel: Que la promesse de Sa Majesté, de rendre les Fortereses, avoit été faite à la sollicitation de quelques Favoris corrompus à force d'argent; & qu'elle étoit d'ailleurs contre les bon-

nes mœurs, puisque c'étoit prier Sa Majesté d'une injustice, que de vouloir qu'elle revoquât une grace qu'elle avoit si justement accordée aux Pizans, qui étoit leur liberté: Que le Royaume de Naples se conserveroit plus aisément par mer que par terre; & que si les Ports de Pize n'étoient ouverts aux Vaisseaux & aux Galeres des François, ils courroient risque de se perdre au premier orage qui leur surviendrait: Que les Florentins n'avoient différencié d'entrer dans la Ligue, que pour recouvrer leurs Places; & que l'unique moyen de les affermir dans leur ancienne Alliance étoit de les tenir en suspens.

Ces raisons toutes fortes qu'elles étoient n'auroient pas néanmoins prevalu, si les Pizans ne se fussent aidez en deux maniere: l'une en gagnant les Gens de Guerre François à force de les bien traiter: l'autre en s'allant jeter eux pieds de Charles Huit en si grand nombre, & dans une si pitoyable posture, que Sa Majesté en fût attendrie. Salezard Deputé de la Noblesse qui gardoit le Roy, sollicita pour eux en des termes si pressans qu'ils ne pouvoient l'être davantage, puisqu'en haranguant il perdit le respect. Il prétendit que si l'on remettoit les Pizans sous le joug des Florentins, après les avoir affranchis par une magnificence qui avoit été admirée de toute l'Europe, le contre-coup de l'infamie dont Sa Majesté se couvrirait rejallirait non seulement sur toute son Armée, mais encore sur toute la Nation Française: Que ceux qui donnoient ce lâche conseil, ne se fondoient que sur le besoin d'argent pour payer les Suisses; & que s'il ne tenoit qu'à cela de garder les Places, la Noblesse de France offroit de bon cœur tous ses bijoux pour être mis en gage: Qu'elle n'avoit passé les Monts que pour acquérir de la gloire; & qu'elle seroit

au deſeſpoir d'être à ſon retour accuſé de n'avoir pu conſerver aux miſerables Pizans l'affranchiſſement dont ils jouiſſoient à ſa priere. 1495.

Les ſimples Soldats ne parurent pas moins émuſ que leurs Chefs. Ils apprirent que le Cardinal Briçonnet, le Maréchal de Gié, & le Garde des Sceaux Gannay ſollicitoient pour les Florentins, & ils les ſouſpçonnerent ſur cet unique fondement, d'avoir été corrompus. Ils coururent à leur logis dans une eſpece de tumulte qui n'étoit pas fort éloignée de la ſedition. Il s'en ſalut peu qu'ils ne les maſſacraſſent; & ils les intimidèrent de ſorte, qu'aucun d'eux n'eût la hardieſſe de toucher à la liberté de ceux de Pize. Le Roy prit le party de prolonger l'affaire, & d'en remettre la deciſion juſqu'à ſon retour dans Aſt. Ce terme n'étoit pas long, ſuppoſé que le paſſage fût libre ou emporté de force, & les Florentins s'en contentèrent.

Charles Huit perdit autant de jours à Pize qu'il en avoit perdu à Sienne, & paſſa de là ſucceſſivement à Luques & à Petra Santa. Ses Ennemis qui l'avoient obſervé juſques-là avec une inſatiable exactitude, commencerent à ſe relâcher; & l'erreux où ils tomberent fut ſi groſſiere, qu'il n'y avoit pas lieu de douter que Dieu ne leur eût ôté le jugement dans la ſeule veüe de favoriſer la retraite de ce Prince. Ils s'imaginèrent que le deſeſpoir de forcer tant de Gens de Guerre qui l'attendoient de pied ferme, l'obligeroit à s'embarquer ſur la Flotte qui l'attendoit à Livorne, & le porteroit à Toulon, ou qu'il gagneroit le mont Cencruccio, & que de là il eſſayeroit d'entrer par le Val de Taro dans le Tortonois. Ils s'appliquerent entierement à traverser ces deux routes; & ils ne penſerent point à celles du Saut de la Biche, que cinquante Soldats pouvoient garder contre toutes les forces de l'Europe. C'eſt

C'étoit un passage fort étroit, borné d'un côté par une Chaussée, & de l'autre par des Marais inaccessibles. On n'y montoit que par une Chaussée qui s'élevoit insensiblement. Elle étoit si étroite qu'onze hommes relevez de temps en temps l'eussent deffenduë avec une ou deux piéces d'Artillerie contre la plus formidable Armée: Cependant elle se trouva sans Garde: les François n'y eurent à donner la chasse qu'aux bêtes sauvages; & ils ne sçurent ce qu'ils devoient le plus admirer de leur propre bonheur ou de l'étonnante négligence de leurs Ennemis. Le Marquis de Mantouë General des Venitiens, & le Comte de Cañace qui commandoient l'Armée de Louïs Sforce, ne purent depuis s'excuser là-dessus d'une autre maniere, qu'en disant qu'ils avoient pretendu remporter une Victoire complete, & qu'ils se la seroient dérobée en se saisissant les premiers du Saut de la Biche, parce que Charles Huit les y trouvant n'auroit eu garde de penser à les déloger, puisque Trivulce & les autres Italiens de la suite, parfaitement informez de la nature de ce lieu, l'en eussent détourné: Que Sa Majesté rebuttée par ce premier obstacle auroit volontiers renoncé au projet de s'en retourner par terre & repris celuy de monter sur sa Flotte: Que rien ne l'eût empêchée de retourner sur ses pas; & que si les Confederez se fussent mis à ses trousses, elle les auroit affamez dans la Toscane dont elle tenoit toutes les Places: Qu'elle les eût attaquez avec certitude de les défaire après les avoir suffisamment affoiblis, & que l'Italie auroit encore une fois été entièrement soumise aux Vainqueurs. Au lieu que les François, ayant une fois traversé l'Apennin & descendu dans la Plaine de Lombardie, n'étoient plus en état de s'en retourner par mer: Que leur imprudence les

menoit

ménoit directement à leurs Ennemis dans un équipage que le trajet des Montagnes auroit rendu pitoyable: Que leur petit nombre auroit encore diminué du tiers, & que rien d'humain ne les eût garantis du fer, ou de la prison de leurs Ennemis.

Ce raisonnement auroit passé pour bon, si l'expérience n'en eût découvert la foiblesse; & comme si les deux partis eussent concerté à qui seroit plus de fautes, Charles Huit en commit encore à son tour une qui ne luy étoit pas plus pardonnable. Il se délaissoit à Sabionera des fatigues qu'il avoit souffertes à franchir le Saut de la Biche, lorsqu'on luy proposa une entreprise qui ne convenoit qu'à un Conquerant, accompagné de dix fois plus de Troupes qu'il ne luy en falloit. Le Cardinal de Saint Pierre aux Liens étoit le plus à plaindre des Italiens de la Faction Française. La haine irréconciliable du Pape pour luy l'empêchoit de demeurer seulement en aucun lieu de l'Etat Ecclesiastique; & quoy que les François luy eussent rendu † la Forteresse d'Ostie, il prévoyoit assez que le premier soin de Sa Sainteté, après les avoir repoussés delà les Alpes, seroit de l'y assiéger. Il avoit là-dessus évité de s'y enfermer, & mieux aimé courir le risque de périr avec Charles Huit; mais Sa Majesté n'aspiroit qu'à retourner dans son Royaume; & si ce Cardinal y passoit avec elle, il perdrait la plus grande partie de son credit & de sa réputation. Le Pape après l'avoir dépoüillé de ses Gouvernemens saisiroit le revenu de ses Benefices, & le mettroit par là hors d'état d'entretenir ses intelligences dans l'Italie. Il n'y avoit pour le Cardinal de Saint Pierre aux Liens qu'un moyen d'éviter cet inconvenient, qui étoit celuy de demeurer à Gennes, parce que le Pape n'oüeroit le pousser à bout, tant qu'on le

149

* Dans la
Vie de
Jules Se-
cond.

† Les
Francois
l'avoient
prise sur
le Pape
qui l'a-
voit ôté
à ce Car-
dinal.

scavoit

ſcauroit là. Louïs Sforce étoit le Maître de cet Etat; & les François ſe trouvoient alors d'autant mieux fondez de l'en chaffer, qu'il le tenoit d'eux, & qu'il étoit manifeftement coupable de félonie à leur égard. Le Cardinal de S. Pierre aux Liens forma là-deffus le deffein de faire revolter ceux de Gennes qui étoient ſes Compatriotes, & n'eut pas beaucoup de peine à le perſuader aux bannis de cet Etat qui ſuivoient la Cour de France, & reconnoiſſoient pour leurs Chefs le Cardinal Fregofe & Obiet de Fiefque; mais il faloit montrer des Troupes aux Genoïs pour les exciter à changer de Maître, & c'étoit preſenter à Charles Huit une requête hors de ſaiſon que de luy en demander.

Le Cardinal de Saint Pierre aux Liens ne laiffa pas neanmoins de paſſer outre; & le Conſeil de Sa Majeſté fut d'avis non ſeulement de remettre l'affaire à un autre temps; mais encore de la reſuſer abſolument. Sa raiſon fut que l'on étoit à la vieille d'une bataille; & ſi on la gagnoit, les Genoïs deviendroient François ſans attendre d'être ſommez; & ſi on la perdoit, on n'auroit plus beſoin de Gennes. Mais Charles Huit qui ne ſupportoit rien avec tant d'impatience que d'être réduit à reſuſer, ne ſe deffendit pas longtemps des importunités du Cardinal de Saint Pierre aux Liens avec aſſez de fermeté. Il conſentit peu de jours après qu'un nouveau renfort qui luy venoit de France ſe joignît aux Troupes que Vitelly avoit levées pour Sa Majeſté dans l'Italie; & que le tout enſemble ſe preſentât à la venüe de Gennes, pour favoriser les Bourgeois, diſpoſez à la revolte contre Louïs Sforce. On donna le Commandement de ce Corps au Comte de Breſſe. * ſur la préſuppoſition qu'il attiteroit encore force Piémontois ſous ſes Enſeignes. Les Officiers

*Philip-
pes, oncle
paternel
du Duc
de Savo-

ficiers Subalternes furent Polignac , d'Amboise 1495.

& Beaumont. L'Armée Françoisé les vit partir sans regret , tant elle étoit affeurée de vaincre sans eux ; & ne les plaignit , que parce qu'ils ne partageroient pas avec elle la gloire & le danger de la deffaitte des Italiens Elle marcha gayement à Pontremole , où Trivulce luy avoit rendu un signalé service. Les Confederez avoient étendu leur prévoyance au delà de ce qu'elle pouvoit aller , en mettant dans cettè Ville un grand Magasin de vivres. Ils avoient cru que les François , qui n'esperoient qu'en leur Artillerie , convaincus par leur propre experience de l'impossibilité de la traîner sur l'Apennin , retourneroient sur leurs pas à dessein de s'embarquer à Livorne ; & que par conséquent il faudroit que l'Armée de la Ligue se mît à leurs trousses , si elle prétendoit s'enrichir de leurs dépoüilles : Qu'ils auroient infailliblement consumé tous les vivres de delà la Montagne ; & que neanmoins elle ne pourroit s'en charger en la traversant : Que la Ville de Pontremole en pouvoit contenir une assez grande quantité pour la faire subsister , & qu'ils y seroient en toute seureté , la Place étant forte d'elle-même , pourveu que l'on y mît une bonne Garnison , puisque les François n'étoient pas en état de l'assiéger regulierement durant leur retraite. On y avoit jetté là dessus un prodigieux amas de munitions de guerre & de bouche ; & Trivulce qui l'avoit appris , le détacha de l'Armée Françoisé : Se presenta à l'une des portes de Pontremole ; Demanda d'entrer ; & ne l'obtint qu'avec beaucoup de peine.

Cette action approchoit davantage de la témérité , que de la véritable valeur ; & l'on ne scauroit l'excuser , qu'en soutenant qu'elle étoit absolument nécessaire pour le salut des François. Toute la Garnison de Pontremole avoit été tirée des
Troupes

Troupes de Louïs Sforce : Elle n'ignoroit pas que Trivulce étoit son plus dangereux ennemi ; & qu'elle ne pouvoit l'obliger plus sensiblement , qu'en luy mettant entre les mains Trivulce. On ne pouvoit l'en empêcher , si elle l'eût voulu , & Trivulce en ce cas auroit perdu la vie. Cependant elle ne se saisit pas de luy ; & pour montrer qu'elle le méprisoit assez pour ne pas se soucier de ce qu'il feroit , elle le laissa aller impunément par toute la Ville. Il en visita les Magistrats & les principaux Bourgeois : Il leur apprit que Louïs Sforce n'avoit renoncé à l'amitié des François , que parce qu'ils ne luy avoient pas voulu abandonner Pise & son Territoire ; & qu'il ne s'étoit joint aux Confederez , que sur l'assurance qu'ils luy avoient donnée que tout ce qu'il prendroit en Toscane , après en avoir chassé les François , luy demeureroit : Que pour passer du Duché de Milan aux Conquêtes qu'il auroit faites dans la Toscane , il luy faudroit Pontremole , & que par conséquent cette Place ne luy échapperoit pas , supposé que les François succombassent. Les Magistrats de Pontremole n'avoient rien pénétré de ce dessein , & néanmoins ils le jugerent véritable , par l'obstination que Louïs Sforce avoit témoigné à vouloir qu'il n'entrât point dans la Ville d'autres Troupes que les siennes. Ils demanderent pour s'en défaire du secours à Trivulce , qui leur en mena , & les aida à chasser la Garnison des Confederz.

Les François ainsi devenus Maîtres de Pontremole , trouverent la commodité de passer l'Apenin ; mais d'ailleurs ils y firent une terrible expérience des malheurs que causent les Soldats mercenaires , quand ils sont en assez grand nombre pour se rendre impunément justice à eux-mêmes. Les Suisses en allant à Naples avoient logé
dans

dans Pontremole : Ils y avoient pris querelle avec les Habitans sur la qualité des Estapes ; & ils s'étoient allez échauffez pour en venir aux mains avec eux. On leur avoit tué quarante hommes, & le ressentiment leur en étoit demeuré aussi vif, que s'ils ne se fussent pas vengez, quoy qu'ils eussent tué près de deux cent Bourgeois. Leurs Officiers qui le sçavoient, auroient pû empêcher le desordre qui survint, en évitant de passer par-là, & en demandant une autre route. Mais ils négligerent cette precaution ; & la presence de tant d'objets desagrecables reveilla une indignation qui n'étoit encore éteinte ni de part ni d'autre. Les Bourgeois ne purent s'empêcher de regarder de travers les Suisses, & les Suisses ne l'eurent pas plûtôt apperceu qu'ils se souleverent. Il fut impossible de retenir leur furie, & de leur faire entendre qu'ils devoient mettre de la difference entre des Peuples rendus volontairement, & d'autres que l'on avoit forcez ; & que l'Armée Francoise n'avoit déjà que trop d'ennemis pour en irriter de nouveaux par une inhumanité dont il n'y avoit que les Barbares qui fussent capables. La malheureuse Ville de Pontremole fut pillée dans les régles : On y massacra tout ce qui parut en état de résister : L'avarice & la brutalité y furent pleinement assouvies ; & quand on se fût lassé de piller, on mit le feu sans épargner le Magasin, & sans donner aux François le loisir de le détourner ; & la perte qui s'en fit fut irréparable. Il y avoit à craindre de la part des Suisses de pires emportemens que celui-là ; cependant ils revinrent à eux d'une maniere qui a peu d'exemples. Ils se repentirent d'autant plus sincèrement, que l'on étoit moins en état de les y contraindre. Ils demanderent pardon. Ils se soumirent aux plus grandes punitions de la Guerre ; & voyant qu'on les éparg-

épargnoit par le besoin que l'on avoit d'eux, ils offrirent d'expier leur crime par une action dont il seroit éternellement parlé. Ils demanderent de suppléer au deffaut des bêtes de somme, que l'étraississement & la difficulté des chemins rendoit inutiles; & de porter l'artillerie au delà de l'Apennin. Ils s'attelerent eux-mêmes: Ils trainerent les canons. Ils remplirent le vuide des chemins par des poutres. Ils guinderent à force de bras & de poulies ce qui ne se pouvoit porter; & par un travail que l'on ne comprenoit pas sans peine en le voyant, ils firent passer les plus gros canons par des lieux qui avoient été jusques-là inaccessibles aux hommes. La Gendarmerie Françoisé imita les Suisses, & porta des boulets jusqu'à la concurrence de cinquante livres pesant. Le bagage passa immédiatement après l'Avantgarde; & cette raison jointe au deffaut des vivres, fit qu'il y eut trois jours de distance entre le trajet de ce corps & celui de l'Arriere-garde. Il étoit si foible que les plus exactes Relations n'y comptent que six cent Chevaux François, & huit cent Suisses. Le Maréchal de Gié qui le commandoit descendit à Fornoüe, & envoya reconnoître les Confederez campez près de là. Ses coureurs s'acquitterent de leur commission avec une extrême exactitude. Ils rapporterent que les Confederez étoient au nombre de quarante mille hommes de combat; & ils apprirent de quelques prisonniers qu'ils firent, que dans trois ou quatre jours au plus tard ils seroient cent mille; & que plus de la moitié d'entre eux ne s'étoit point hâtée de venir, parce qu'elle n'avoit peu croire que les François fussent assez heureux pour traverser l'Apennin vis à vis de Pontremole avec leur artillerie, & assez hardis pour descendre dans la plaine. La difficulté fut au retour, parce

parce que les Coureurs de Gié rencontrèrent cinq cent Albanois des Troupes de Venise qui les chargerent, leur tuerent quatre Cavaliers, & poursuivirent les autres jusqu'à Fornouë. Leur façon de combattre étonna d'abord les François, parce qu'elle leur étoit inconnüe. Ils voyoient des hommes armez à la legere, & montez sur de petits chevaux tres-vites, qui n'osoient attaquer les hommes d'armes François rangez en Escadrons, & tâchoient seulement d'en separer quelques-uns. Lorsqu'ils avoient réüssi ils les environnoient & les tuoient en les perçant au défaut de la cuirasse, ou en les abbatant de dessus leurs chevaux. Ils franchoient leurs têtes, & les portoient à leurs Capitaines qui leur en payoient autant d'écus d'or. Leurs peres avoient appris ce terrible commerce de Mahomet Second, Emper. des Turcs, qui faisoit la Guerre aux Venitiens; & scachant que presque tous leurs Soldats étoient mercenaires, il ne donnoit quattier à aucun de ceux qu'il prenoit, sur l'esperance d'obliger leurs compagnons à deserter, afin que cette République, manquant de Gens de Guerre, & n'en trouvant plus qui voulussent s'enrôller sous ses Enseignes, dans la certitude où ils seroient de perir infailliblement, succombât tout d'un coup. Mais le bruit & le fracas de l'Artillerie des François, changerent entierement cette discipline, & les Albanois n'eurent pas plutôt été salüez d'une volée de canon eu approchant de l'Avantgarde de Charles Huit, qu'ils fuirent jusqu'à leur Camp. Un autre party des Troupes de Louïs Sforce qui couroit en même-temps enleva Hance Colonel des Suisses; & le mena au Marquis de Mantoüe & au Comte de Caïace qui l'interrogerent sur le nombre des François dont l'Avantgarde étoit composée. Hance l'exagera prudemment en la faisant monter à mille Lances,

& à quinze cent hommes de sa Nation. Le Comte de Cayace repliqua que cela ne pouvoit être vray : Qu'il avoit long-temps servi dans les Armées des François, & qu'ils ne mettoient jamais tant de combattans au premier corps qu'au second : Qu'il n'y avoit avec Charles Huit que trois mille Suisses en toat ; & que par conséquent il faisoit que son Avantgarde & le Corps de Bataille fussent également fortes, & qu'il n'eût point d'Arrièregarde. Mais le Marquis de Mantoüe le picqua mal à propos de montrer ce qu'il sçavoit de l'art militaire en appuyant l'imposture de Hance.

Il prouva par des passages tirez de Polibe & de Vegece, que les Capitaines Grecs & Romains réduits à s'ouvrir un passage au travers de leurs Ennemis, se trouvant beaucoup plus foibles, avoient mis à l'Avantgarde l'élite de leurs Troupes, & réservé le reste pour représenter en quelque maniere le Corps de Bataille & l'Arrièregarde. Le Comte de Cayace défera à l'autorité du Marquis de Mantoüe, & le Maréchal de Gié eut le temps de prendre ce qu'il y avoit de vivres dans Fornouë : de retourner sur les pas : de camper à l'entrée de l'Apennin du côté de la Lombardie : de s'y retrancher de maniere à ne pouvoir être forcé par devant ; & d'attendre Charles Huit qui le joignit le cinq de Juillet mille quatre cent quatre-vingt-quinze, & marcha droit aux Confedetez. Il les trouva campez sur la rive droite du Taro ; & si avantageusement retranchez, qu'il n'étoit pas possible de les forcer. Ils occupoient une étendue de terrain assez vaste pour ne pas s'incommoder les uns les autres, nonobstant leur multitude, & la rive droite où ils se trouvoient étant plus élevée que la rive gauche, il ne dépendoit que d'eux de fondroyer avec leur Artillerie les François. Ils avoient derriere eux
le

le Duché de Milan qui ne les laissoit manquer de rien ; & quoy qu'ils sceussent que Charles Huit n'avoit pas de vivres pour deux jours, Louïs Sforce n'avoit pas laissé d'insister qu'on abandonnât aux François la rive gauche, parce que le Taro se trouveroit justement entre leur Armée & la Ville de Parme où les Torellis leur preparoient des rafraichissemens. De plus les Confederez n'étoient point obligez à combattre s'ils ne vouloient ; & les sentimens du Duc de Mantouïe & du Comte de Caïace se trouvoient là-dessus partagés. Le Marquis de Mantouïe étoit d'avis de hazarder la Bataille ; & se fondoit sur le grand nombre des Italiens qui suffiroit au moins pour accabler les François, s'il ne suffisoit pour les vaincre à forces égales, & sur la honte éternelle dont la Nation Italienne se couvroit en laissant passer impunément des gens qui l'avoient pillée durant six mois, & qui s'en retournoient chargez de ses dépouilles. Mais le Comte de Caïace raisonnoit sur d'autres principes, & ne pretendoit combattre que supposé qu'il y fût contraint.

Il ne consideroit que la valeur, & comme il préferoit les Troupes Françoises aux siennes, & à plus forte raison à celles des Venitiens, il apprehendoit d'en venir aux mains. Il prévoyoit que l'Italie qui commençoit à se dépeupler, ne pourroit lever une seconde Armée si elle perdoit celle-là ; & que si les François vainquoient, ils n'auroient qu'à se presenter devant Venise pour assujettir toute l'Italie : Qu'ils n'étoient pas chargez d'argent comme l'on s'imaginait : Qu'ils avoient non seulement dépensé dans l'Italie ce qu'ils y avoient gagné, mais encore employé en tournois, en courles de bagues, en combats à la barriere & en d'autres divertissemens les bijoux qu'ils

1495.

qu'ils avoient apportez de France: Que l'on devoit attendre d'eux un effort inconcevable; & que la consideration de leurs vies ne les y obligeroit pas tant que la personne de leur Roy qui leur étoit plus précieuse.

Les Officiers de l'Armée des Confederez furent de differents avis à l'exemple de leurs Chefs; & la matiere paroissant trop importante pour la décider sur le champ, on la renvoya à Loüis Sforce auprès duquel les Confederez avoient chacun son Député. Loüis Sforce les assembla à l'instant, & ils furent tous d'opinion de ne pas combattre, excepté Fonseca Ambassadeur d'Espagne, dont les Rois Ferdinand & Isabelle ses Maîtres n'ayant rien à craindre du succès de la Bataille, ne se soucioient pas qu'elle fût hazardée, & le souhaitoient même, à cause que si les Confederez la gagnoient, l'Espagne en profiteroit plus qu'eux, & que les Roys Catholiques avoient déjà pris leurs mesures de plus longue main, pour se saisir du Royaume de Naples; & si les Confederez la perdoient, la nécessité les obligeroit à se jeter plus aveuglement entre les bras de l'Espagne, & à luy céder une partie de ce qu'ils apprehendoient de perdre, afin qu'elle les aidât à sauver le reste.

Il ne se fonda pas néanmoins dans le Conseil de Guerre, sur la raison que l'on vient de rapporter, & son esprit luy en inspira une autre. Il prétendit que l'Armée Françoisé avoit trop souffert pour rendre un long Combat, & qu'il suffiroit pour la vaincre de soutenir son premier effort: Que les Confederez l'ayant attirée dans une plaine dont ils étoient les Maîtres l'enveloperoient insensiblement sans qu'elle pût l'éviter, tant elle leur étoit inferieure en nombre; & qu'en ce cas il dépendroit des Confederez de tailler en pièces les

d'op

Fran-

François, ou de les prendre prisonniers: Que si on laissoit passer cette Armée en l'état qu'elle étoit; c'est à dire presque toute composée d'Officiers, les simples Soldats s'étant retirés par avance pour mettre à couvert leur butin, Charles Huit devenu plus habile par sa propre expérience, se corrigeroit des fautes qu'il avoit jusques-là commises, & concerteroit mieux une seconde entreprise sur l'Italie qu'il n'avoit fait la première: Qu'il trouveroit en France son revenu de six mois qu'il avoit épargné; & qu'avec cela, il leveroit autant de Soldats qu'il luy plairoit, outre que le butin qu'avoient fait ceux qui l'avoient accompagné dans son premier voyage, attireroit sous les Enseignes une infinité de gens déterminés à s'exposer à tout en considération du pillage.* Qu'il ne s'aviserait plus de laisser derrière le Duché de Milan, où s'étoit formé l'orage qui se trouvoit prêt à fondre sur luy: Qu'il attaqueroit d'abord ce Duché, quand ce ne seroit que pour se venger de Louis Sforce; & qu'il s'en feroit avec d'autant plus de facilité, qu'outre le prétexte de la désertion de Sforce, & le prodigieux nombre de Mécontents qu'il y avoit dans chaque Ville du Milanez, les Conféderez n'auroient plus d'Armée pour l'opposer à la Françoisise, la dépense étant trop grande pour entretenir jusques-là celle qu'ils avoient alors; & quand ils le pourroient & qu'ils le voudroient, les Soldats presentement enrôlez sous leurs Enseignes étoient presque tous disposés à se débander aussitôt qu'ils n'auroient plus d'Ennemis en tête: Que l'Italie enfermée par le Royaume de Naples d'un côté, & par le Duché de Milan de l'autre, ne conserveroit pas long-temps sa liberté contre un Monarque aussi puissant qu'étoit le Roy de France; & que rien ne l'empêcheroit de la conquérir, si on laissoit échaper l'occasion présente de le défaire.

* Dans la Harangue de Fontenue.

Ce discours ne perluada pas Loüis Sforce ; mais il luy donna sujet de se défier des Espagnols ; & parce qu'il n'avoit de ressource, en cas qu'ils le voulussent trahir, qu'en la République de Venise, il crut se la rendre favorable en luy déférant la décision de l'affaire dont il s'agissoit. Il proposa de la rendre Arbitre de la Bataille ; & tous les Députez des Confederez y consentirent d'aurant plus aisément, qu'ils étoient ravis d'avoir lieu de rejeter sur elle le blâme du mauvais succès, supposé qu'il y en eût. Mais cette précaution fut superflue ; puisque l'on combattit avant que la République de Venise eût été informée que l'on s'étoit remis à ce qu'elle en ordonneroit.

Charles Huit avoit écrit au Duc d'Orleans de le venir joindre, aussi-tôt qu'il auroit passé l'Apennin ; mais ce Duc s'en excusa, sur ce qu'il ne pouvoit s'éloigner d'Ast & de Novarre, sans y laisser au moins la moitié de ses Troupes, & que le reste seroit inutilement défait, s'il entreprenoit de se faire voye au travers des Confederez : Qu'il ne laisseroit pas néanmoins de tout hazarder pour obeir, pourveu que Sa Majesté jugeât à propos d'attaquer les Lignes des Confederez d'un côté, & qu'elle luy en apprît le temps & le lieu, afin qu'il donnât de son côté sur le Quartier le plus éloigné de celui-là : Mais qu'à moins que d'agir de concert jusqu'à ce point, l'une & l'autre étoient assurées de ne pas réussir, & de perir mal à propos. Cette remontrance étoit solide, & le Conseil de Charles Huit en convint ; mais Sa Majesté n'avoit pas le temps d'envoyer vers le Duc d'Orleans, & quand elle l'auroit eü, les Confederez n'auroient pas laissé passer le Courrier qui porta l'avis. Cet inconvenient fit résoudre dans le Conseil de Charles de Huit que l'on

en-

envoyeroit au Marquis de Mantouë & au Comte de Caïace un Heros qui demanderoit passage pour l'Armée Françoisë. Le Heros s'acquitta de sa Commission en homme qui en avoit honte; & les Confederez qui s'en apperceurent, changerent la resolution qu'ils avoient prise d'attendre l'ordre du Senat de Venise. Les deux Provediteurs de cette République, Trevisano & Pisani, se laisserent emporter à la multitude; & Comines les sollicita en vain de tenir la parole qu'ils luy avoient donnée de travailler à l'accommodement de concert avec luy.

La deffaitte de la Legion Françoisë, ils appelloient ainsi par raillerie l'Armée de Charles Huit, parut alors si aisée, que les Italiens n'apprehenderent plus de sortir de leurs retranchemens, ni de passer le Taro pour aller à elle; & ce fut en cela qu'ils commirent une faute irréparable. Leur ordre de bataille ne fut pas régulier; & l'on n'y trouva pas néanmoins à redire. L'on se fonda peut-être sur ce que l'avantage de leur nombre permettoit au Marquis de Mantouë de ranger ses Troupes en la maniere qu'il luy plairoit, sans qu'il en arrivât d'inconvenient. Il les divisa en neuf Corps, dont le premier étoit tout d'Albanois, Chevaux Legers, & Arbalestriers armez à l'usage du temps. Il n'étoit destiné qu'à fatiguer l'Avantgarde des François, en l'escarmouchant jusqu'à ce que le second, où l'on verroit l'élite de l'Armée de Loüis Sforce commandée par le Comte de Caïace, fût arrivé. Ce Corps devoit profiter du desordre où le Marquis de Mantouë avoit supposé qu'il trouveroit quelques Escadrons de l'Avantgarde Françoisë. & la percer par autant d'endroits. Le troisième étoit en plus grand nombre que toute l'Armée Françoisë ensemble. Le Marquis de Mantouë étoit à sa tête, accompagné de Rodolphe, de Gonsague

1495.

† Paul
Trois.

son oncle, & du celebre Ranuce Farnese, cousin Germain du Cardinal de même nom, qui fut depuis Pape. † La Noblesse Italienne Volontaire avoit là sa place marquée, & l'honneur luy étoit réservé d'attaquer l'Escadron où Charles Huit se rencontreroit. Le quatrième obeïssoit à Montonné surnommé Fort-de-Bras, petit-fils du General de même nom. Il y avoit presque autant de Gens de Guerre que dans le troisième; & il ne devoit s'ébranler que contre l'Arriere-garde des François, après qu'il auroit essayé à force de détours de la prendre par derriere.

Les Seigneurs d'Urbin, de Bologne & Gambara, conduisoient le cinq, le six & le septième Corps destinez à renforcer les précédens; & chacun d'eux devoit soutenir l'un des trois. Le huitième sous la conduite de Palavicin, & le neuvième sous les ordres de Benzoné, n'étoient à proprement parler que deux Corps de reserve. Le Marquis de Mantoüe leur avoit donné Commission d'observer la Cavalerie Françoisë qui combattoit autour de Charles Huit dont on craignoit le principal effort, afin que si par une extraordinaire valeur elle renversoit les deux Corps qui luy seroient opposez, elle perdît courage en voyant qu'il luy restoit encore à vaincre autant d'ennemis qu'elle en auroit déjà vaincus, ou si elle ne laissoit pas de les charger, l'extrême fatigue dont elle seroit accablée la contraignit enfin de succomber sous des gens frais. Il resta de plus dans le Camp & dans les Lignes ce qu'il falloit pour les garder; & l'on chargea avec tant d'exactitude les personnes des Commissions qui leur paroïssent les plus propres, qu'aucun ne se plaignit d'être mal partagé. Il sembloit que cette grande Armée formidable par elle-même, & de plus rangée dans l'ordonnance que l'on vient

1495.
 vient de représenter seroit invincible: Cependant elle fut plus aisément battuë que si elle eût été plus petite; & la prédiction de Savonarolle s'accomplit dans toute son estenduë, tant il est vray que la moindre des circonstances infinies que l'esprit humain n'a pû prévoir, suffit pour rendre inutiles toutes celles qu'il a préveuës. Les Italiens avoient encore détaché six cent Albanois pour empêcher les François de dormir la nuit de devant la Bataille qui fut celle du cinq au six de Juillet, mil quatre cent quatre-vingt-quinze, afin qu'ils en combattissent le lendemain avec moins de force; & quand cette précaution auroit cessé, le mauvais temps auroit produit cet effet, puisque la pluye, les tourbillons de vent & le tonnerre furent si terribles, & si frequents, qu'il sembloit que la fin du monde eût été avancée dans la seule veuë de prévenir la Bataille. Le jour ramena pourtant le beau-temps, & Charles Huit disposa de cette sorte sa petite Armée par le conseil de ses vieux Capitaines: Il mit la moitié & l'élite de ses Troupes à l'Avant-garde; & comme il n'y avoit pas lieu de douter que les Confederez ne déferassent à celles de Louïs Sforce l'honneur de l'attaque, Sa Majesté joignit à son Avant garde Trivulce, avec les cent hommes d'Armes qu'il commandoit, presque tous Milanois que Louïs Sforce avoit chassés de leur País, & dépouillés de leurs biens. Elle crut que le desespoir d'être mis à rançon les obligeroit à combattre avec d'autant plus de vigueur, qu'ils attendoient moins de quartier s'ils étoient pris; & parce qu'il étoit aussi à craindre que la haine & la vengeance ne les portassent trop avant, on leur donna pour les retenir la Palice, qui tout jeune qu'il étoit, promettoit déjà d'être un jour grand Capitaine.

Charles Huit choisit le Corps de Bataille, & le

changement tout extraordinaire qui se fit alors en sa personne, ne contribua pas mediocrement à relever le courage des siens abattus par le deffaut de sommeil & par le triste presage des foudres de la nuit precedente. Ils apperçurent ou crurent appercevoir en luy la gayeté, l'humeur martiale, l'air intrepide & les autres signes qui paroissent dans les Grands Capitaines aux jours qu'ils doivent combattre, comme des avantcoureurs de la victoire.

Les Relations les plus succintes n'ont pas dédaigné de remarquer qu'il n'y eut pas jusqu'à son cheval nommé Savoye, borgne à la verité; mais à cela près incomparable, qui ne semblât être convaincu de la qualité & du merite de celuy qu'il portoit. La coûtume étoit de haranguer, & Charles Huit n'y étoit pas propre. La nature luy avoit refusé les graces les plus communes de l'éloquence, & son pere avoit empêché que l'on y suppléât par l'éducation; cependant il parla d'un ton si ferme & d'une maniere si prevenüe de la certitude de vaincre, qu'encore que ses Soldats fussent charmez del'entendre, ils ne purent s'empêcher de l'interrompre pour l'asseurer reciproquement d'un heureux succez. Sept Volontaires qui passoit pour les plus braves, craignoient pour sa Personne; & ne doutant pas qu'on ne luy en voulût, prirent des armes, & des ornemens tout à fait semblables aux siens, afin de le rendre moins reconnoissable, & de s'attirer leur part du danger. C'étoient les Comtes de Ligny & de Guise, le bastard de Bourbon, Pienne, Bonneval, Monneron & Genouillac. La Trimouille avoit été reservé pour l'Arrieregarde; mais il obtint par ses prieres de commander un Escadron au côté droit de Charles Huit. Fronfelle fut mis au gauche pour
le

le même deſſein ; & l'Arrieregarde fut donnée à Jean de Foix , † à cauſe qu'elle étoit preſque toute de Gaſcons , & qui n'auroient pas volontiers obéi à un autre Chef que de leur Nation. On laiſſa le bagage ſans garde , faute de Gens de Guerre , & la raiſon en étoit évidente ; mais comme ce fut là l'occaſion de la victoire , & que les Italiens ſont accoutumés à croire qu'il y a du miſtere par tout , & principalement dans les conjonctures celebres où les circonſtances les plus legeres produiſent quelquefois les plus ſinguliers événemens , on publia que cette négligence avoit été affectée ; & que Trivulce qui l'inventa avoit prétendu que les Troupes des Confederez attirées par le gain , ſe mettroient en deſordre.

Beccacinta Chef des Albanois paſſa le premier la Riviere avec eux , & les mena droit aux François ; mais il trouva leur bagage en chemin. Ses Cavaliers voyant l'occaſion de piller d'autant plus belle , que perſonne ne paroifſoit pour les en empêcher ſe débänderent. Ils ne firent rien de ce qui leur avoit été commandé ; & ils déconcertèrent ainſi l'ordre du Combat que le Marquis de Mantoüe avoit donné. Car le Comte de Caïace qui les ſuivoit , non ſeulement ne trouva point de deſordre dans l'Avantgarde des François pour en profiter ; mais de plus une partie de ſes Cavaliers invitez par l'exemple des Albanois ; & ne pouvant ſouffrir qu'ils profitaffent ſeuls des dépouilles qui devoient être partagées entre l'Armée de Milan , & celle de Veniſe , en voulurent avoir leur part. Le Comte de Caïace en fut ſi ſurpris qu'encore qu'il lui reſtât plus de Troupes qu'il ne luy en faloit pour commencer le Combat ; & qu'il fût nonobſtant plus fort que le Maréchal de Gié , il n'oſa pourtant l'attaquer , & ſe tint trop heureux de ce que l'Avantgarde des François ne

1495.

† Vicomte de Narbonne , beaufrere du Duc d'Orléans , qui fut depuis Louis XII.

1495.

venoit pas fondre sur luy. Le Marquis de Mantouë & Montoné qui avoient passé aussi bien que luy le Taro avec le trois & le quatrième Corps de l'Armée de la Ligue, n'agirent pas avec tant de reserve que le Comte de Caiace; & préterent hardiment le collet au Corps de Bataille, & à l'Arriere-garde des François qu'ils virent s'avancer pour le combatre. Le choc fut également rude des deux côtez, & le succes à peu près semblable.

Charles Huit & Jean de Foix, qui par une générosité dont les Chefs d'Armée ne se piquent plus, avoient laissé passer le Taro au trois & au quatrième Corps des Confederez, & leur avoient mêmes donné le loisir de reparer le désordre de leurs Troupes que le trajet de cette riviere avoit causé dans leurs Escadrons, & plus encore dans leurs Bataillons, furent sur le point d'en être punis. Leur résistance obstinée n'empêcha pas que les Ennemis ne les ouvrirent; & le Marquis de Mantouë pénétra jusqu'à la Cornette Blanche où le Roy combattoit en personne. Montoné perça de son côté jusqu'à la Compagnie de cent hommes d'Armes que Gaston de Foix Roy de Navarre avoit donnez au Vicomte de Narbonne son fils puîné pour le garder. Rodolphe de Gonzague joignit le Roy de si près qu'il prit à son côté gauche le Bâtard de Bourbon, & l'enmena prisonnier malgré la prodigieuse résistance de ses six compagnons; mais une action si hardie luy coûta cher, puisque les François qui n'avoient perdu que vingt Lances, irritéz d'avoir été si promptement enfoncez, se rallierent dans le moment que la Cavalerie du second Corps des Confederez achevoit de fournir sa carriere, & en soutinrent le second choc avec tant d'impetuofité, que non seulement ils éviterent d'être entamez une seconde fois; mais de plus ils percerent à leur tour le Marquis

quis de Mantouë, & luy tuèrent tant de gens, 1495.
 qu'il luy fut impossible de se remettre en ordre.
 Rodolphe de Gonzague son oncle tomba mort au-
 près de luy; & les François l'autoient pris luy-
 même, si deux de ses Officiers n'eussent donné
 leur vie pour le sauver: l'un se nommoit Corso,
 l'autre Gabamelly. Ranuce Farneze eut la tête
 fenduë; & Piccinino abattu de cheval, fut étouf-
 fé dans la presse. Six autres Capitaines d'hom-
 mes d'Armes Italiens payerent de leurs personnes,
 & ce ne fut qu'aux dépens de tant de malheu-
 reux que le Marquis de Mantoné s'ouvrit enfia
 un passage pour se sauver. Les Albanois infor-
 mez de cette révolution, abandonnerent le бага-
 ge qu'ils pilloient; & les Goujats François reve-
 nus de leur terreur, firent plus que l'on n'auroit
 osé attendre d'eux, quand même il ne leur fut
 rien arrivé de fâcheux. Ils aperçurent que la Ca-
 valerie de Montoné pour fuir avec moins d'emba-
 ras, avoit abandonné son Infanterie, qui en pa-
 raissoit tellement effrayée, que pour peu qu'on la
 poussât, avant qu'elle fût revenue de son étonne-
 ment, elle se laisseroit tailler en pièces.

Cette conjecture étoit fort incertaine, &
 apparemment les Maîtres des Goujats n'autoient
 pas raisonné comme eux; mais les hommes les
 plus imprudens ne sont pas toujours les plus mal-
 heureux, & l'on est quelquefois vaincu pour a-
 voir exactement observé toutes les règles de la
 prudence. Les Goujats ne trouverent point de
 résistance; & cette sorte de gens naturellement in-
 solente, tua plus d'Ennemis que les Soldats Fran-
 çois. Le Corps que le Marquis de Mantouë com-
 mandoit se fit voye au travers d'un bout de l'Ar-
 riere-garde François, qui occupoit trop de ter-
 rain pour son petit nombre; mais ce desavantage
 fut incontinent réparé, Jean de Foix au second

choc ouvrit les Troupes du Marquis de Mantouë & de Montoné qui s'étoient ralliées ; & les contraignit de repasser la riviere avec plus de danger , qu'elles ne venoient de la passer ; car il est ordinaire aux torrens de croître en un instant , de sorte qu'ils ne sont plus gayables. La Bataille avoit peu duré ; cependant la pluye avoit recommencé , & tomboit en telle abondance , que les Fantassins Italiens rentrez dans le Taro y perdirent pied : ceux qui ne sçavoient pas nager , ou n'étoient pas assez robustes pour résister à l'impetuositè de l'eau , se noyerent , & de ce nombre furent les Capitaines Ascagne , Martinengo , Anthoine Scarampa & Vincent de Verone. Le Comte de Caïace ne répondit pas à l'estime que l'on avoit concuë de sa valeur , & il ne tint pas à luy que Louis Sforce , dont il commandoit les Troupes , ne fût dépouillé. Il s'avança à la verité avec assez de résolution jusqu'au lieu où les Albanois l'avoient précédé ; mais voyant qu'ils pilloient au lieu de combattre , & que ses Chevaux Legers se débandaient pour avoir leur part du butin , il apprehenda de rester seul dans la mêlée , & n'y voulut pas entrer. Il oublia l'ordre de Bataille dont il étoit convenu avec le Marquis de Mantouë , où il crut pouvoir s'en dispenser par la seule raison que les Troupes des Venitiens avoient négligé de l'exécuter. Il fit halte devant le Maréchal de Gié : Il vit battre sans s'émouvoir le trois , & le quatrième Corps de son Party , & il repassa le Taro sans être attaqué dans sa retraite. Le Maréchal de Gié ne fut pas plus tenté de charger le Comte de Caïace , que ce Comte l'avoit été de le choquer ; & l'un & l'autre furent prévenus d'une immobilité qui deshonnora le reste de leur vie. Si l'Avant-garde Françoisè se fût ébranlée , ou qu'elle eût seulement fait cent pas,

pas, afin de témoigner qu'elle vouloit se mettre aux trouffes des Italiens, ils l'eussent d'autant moins attenduë, qu'ils tournoient tête à chaque pas, & regardoient s'ils étoient poursuivis. Ils étoient résolus en ce cas de quitter leurs rangs, & de fuir chacun selon son caprice. La Victoire eût alors été pleine pour les François, si le Maréchal de Gié eût voulu ou sçu la remporter: mais par une faute de jugement qui noircira éternellement sa memoire, non seulement il demeura ferme, mais de plus il retint par son autorité les Officiers subalternes, & ses Soldats qui vouloient poursuivre leur avantage. Sa faute fut d'autant plus grande qu'elle contenoit les neuf suivantes, car il perdit alors l'occasion d'assujettir à son Maître, sans rien hazarder, le reste de l'Italie: d'introduire une révolution certaine dans le Duché de Milan, où les peuples n'attendoient que la défaite des Troupes de Louïs Sforce pour se déclarer généralement en faveur du Duc d'Orleans: de reduire la République de Venise à la nécessité d'accepter les conditions telles qu'il eût plu à Charles Huit de les imposer, parce qu'elle n'auroit pû lever d'autres Troupes assez-tôt pour sauver son Estat de Terre-ferme: d'arrêter l'inconstance du Pape, en luy retranchant les moyens de susciter des Ennemis à la France: de retenir les Neapolitains dans le devoir: d'empêcher le Roy de Naples de recouvrer son Royaume: de conserver la Toscane sans y entretenir des Garnisons: de priver l'Empereur de ce qui luy restoit de Souveraineté de là les Alpes: & de contraindre les Espagnols de réserver pour la deffense de la Sicile les six mille hommes qu'ils avoient embarquez, pour faire soulever la Calabre.

Le Maréchal de Gié essaya depuis de s'en excuser sur trois faits, dont il n'y eut que le dernier qui fit impression sur les esprits. Le premier fut

que le Taro étoit extraordinairement enflé ; mais on luy répondit que les Troupes que le Comte de Calace commandoit venoient de le franchir, & que si l'inondation de cette Riviere n'avoit pas arrêté les Italiens, elle eût été encore moins capable d'arrêter les François, plus alegres & plus adroits qu'eux : Le second fait fut que l'Armée des Confederez n'avoit perdu que deux de ses Corps, & qu'il luy en restoit encore sept qui n'avoient pas combattu, & qui pouvoient aisément occuper toute la rive droite du Taro, & tailler en pieces les François à mesure qu'ils l'auroient passé. On repartit que cette précaution auroit été bonne, si l'on n'eût point apperçu que ces sept Corps étoient dans l'étonnement ; mais que Trivulce qui avoit passé la vie dans les Armées d'Italie, Montagnac Lieutenant de sa Compagnie d'Hommes d'Armes, Belsay, le Comte de Nevers, & les autres Officiers de l'Avant-garde, avoient reconnu la consternation des Italiens à deux marques indubitables : L'une que les Cavaliers tenoient leurs Lances & les Fantassins portoient leurs Piques d'une maniere tout à fait negligée : L'autre qu'ils se retiroient insensiblement vers Parme où étoit leur plus assurée retraite. Et de vray si la premiere de ces conjectures suffit, près de cent ans après au Seigneur de la Nouë pour hazarder la Bataille de Senlis, & pour deffaire l'Armée des Liguez. quoy qu'ils fussent dix contre un Royaliste ; elle devoit bien mieux déterminer le Maréchal de Gié de pousser à bout les Ennemis ; puisqu'il le pouvoit avec moins de risque. Le troisiéme fut que ce Maréchal vit la Personne du Roy en danger ; & ce fut à cela seulement que les bons François n'eurent rien à repartir. Et de fait, Charles Huit pour s'être surmonté luy-même en suspendant son ardeur guerriere, & en ne courant pas comme les au-

tres à bride abattue après les Fuyards , n'en fut pas moins sur le point de perir : Car quelques Cavaliers Italiens emportez hors du Combat , plus par la foule de leurs Compagnons , que par lâcheté , se rallierent , & retournerent à dessein de le recommencer , ou de mourir. Ils ne trouverent que Charles Huit , & un de ses Valets de Chambre qui se nommoit Ambuse , & n'avoit jusques-là fait aucune profession de Soldat. Il ne laissoit pas d'avoir beaucoup de jugement & de cœur ; & il prit avec son Maître toutes les mesures nécessaires pour une vigoureuse défense , en attendant du secours. La résistance du Roy & d'Ambuse fut si longue , que les Soldats François qui s'ennuyèrent les premiers de courir après les Troupes du Comte de Gaïace , eurent le temps de revenir. Ils dégagerent Sa Majesté & son Valet de Chambre ; & comme ils n'étoient point en assez grand nombre pour éviter un pareil inconvenient en cas que les Italiens se fussent une autre fois ralliez , ils se retirèrent à l'Avant-Garde avec le Roy. Les trois Corps de l'Armée Françoisse se rejoignirent ensuite , & l'on y délibéra si l'on donneroit sur les sept Corps des Troupes Confederées qui paroissoient encore en ordonnance delà l'eau. Les trois Officiers Italiens restez dans l'Armée Françoisse , Trivulce , Sizzo & Vitelly , ne se déclararent pas seulement pour l'affirmative ; mais de plus , ils osèrent répondre du succès ; & on leur doit ce témoignage , que si l'avis qu'ils ouvrirent eût prévalu , Charles Huit auroit remporté la plus signalée victoire des derniers siècles. Ils le prouverent par les deux marques d'étonnement que l'on a déjà rapportées , par la crainte qu'avoit eu le Comte de Gaïace d'ataquer le Maréchal de Gié , après que les Albanois eurent refusé de le choquer.

premiere reveuë que l'on en fit, vint principalement de ceux qui croyant que tout fût perdu, après la défaite des Troupes du Marquis de Mantouë, avoient déserté. Ce sont là les principales particularitez tirées des Relations de quelques Officiers qui se trouverent dans l'Armée Françoisse à la Bataille de Fornouë. Mais il y a d'autres Relations différentes, & souvent contraires, écrites par des personnes dignes de foy qui combattirent dans les Troupes Confederées. On a cru devoir les abbreger icy; non seulement afin de ne rien oublier de ce qui peut servir à l'éclaircissement de l'Histoire de Charles Huit, mais encore pour mettre ceux qui se donneront la peine de lire cet ouvrage en état de mieux distinguer les circonstances de la Bataille de Fornouë qui sont plus vray semblables d'avec celles qui le sont moins.

L'Armée Françoisse après avoir passé l'Appennin avec les incommoditez que l'on a représentées, arriva sur le bord de la petite riviere de Taro, qui descendant de cette Montagne encore au travers d'une Valée resserrée par des Colines, & s'étendant ensuite avec plus de liberté par le Plat-Païs de la Lombardie, va se décharger dans le Po. Les Confederéz étoient campez sur l'autre bord de cette riviere: Ils avoient eu de loisir d'assembler leurs forces, qui étoient de quarante à cinquante mille hommes; & on y voyoit deux milles trois cent hommes d'Armes bardez, accompagnés chacun de son Arbalestrier. Ces hommes d'Armes n'avoient pas tous des Archers; mais ils avoient au moins chacun quatre chevaux de service; c'est à dire assez vigoureux pour les porter avec les armes qu'ils avoient endossées durant une heure ou deux au plus, après lesquelles il falloit qu'ils changeassent de cheval. Il y avoit encore

pillage. Ils ne donnoient point de quartier à leurs Ennemis quand ils avoient l'avantage ; & c'est parce qu'ils étoient assurez de recevoir de la République des Capitaines autant de ducats qu'ils leur tueroient de têtes. La République de Venise qui payoit les trois quarts de l'Armée de la Ligue fédérée s'étoit réservé le privilége de luy donner un Chef ; & elle avoit jetté les yeux sur le Duc de Mantouë, jeune Prince à la vérité de tres-grande esperance ; & de qui les Vénitiens trouvoient tellement engagez entre eux les intérêts, qu'il se seroit infailliblement opposé s'il eût osé se dispenser d'obeïr aveuglement aux ordres qu'il recevroit d'eux. Enfin les principales Troupes de cette Armée, après celles de France, consistoient dans les dix mille hommes que Louïs Sforce y avoit envoyez ; & c'étoit de cela que le Comte de Cassace, Seigneur de Venise, son frere de Saint Severin qui les commandoit, étoit le plus d'autorité dans le Camp de la Ligue. Le Marquis de Mantouë. Quoy que les Français ne fissent alors aucune dépense en Espionnage, ils avoient néanmoins été avertis de divers manières des principaux droits des principales circonstances du

entreprendre de leur passer sur le ventre. Ils avoient cru jusques-là que Charles Huit iroit chercher un autre passage plus commode pour luy, qui étoit celui du Val de Taro & de la Montagne de Sainte Croix, & qu'il descendroit de là vers Plaisance, où selon les maximes de la bonne Guerre, Sa Majesté devoit avoir donné le tendez-vous au Duc d'Orléans & à ses Troupes, afin qu'étant renforcée de la moitié par cette jonction, elle fût plus en état de se faire voye au travers des Confedérez. Le Marquis de Mantouë, & le Comte de Caïace sur cette fausse présupposition, avoient negligé de garder les défilés par où Charles Huit s'étoit avancé jusq' à la riviere de Taro, quoy qu'ils l'eussent pû par un détachement de mille Soldats au plus; & ils attendoient si peu leurs Ennemis au moment qu'ils apperceurent l'Avant-Garde Françoisé, qu'au lieu d'envoyer au devant d'elle pour la reconnoître, & de la charger avant qu'elle eût été jointe par son Corps de Bataille & par son Arriere-Garde, qu'ils employerent deux jours entiers à délibérer dans un Conseil extraordinaire où tous les Officiers furent mandez, sur ce qu'il y avoit à faire. Leur faute en cela fut d'autant plus considerable, que s'ils n'eussent attaqué durant ces deux jours l'Avant-Garde Françoisé, rien ne l'auroit empêchée d'être défaite; car Charles Huit avoit trouvé tant d'obstacles à guinder son Artillerie sur les montagnes & à l'en faire descendre, que son Corps de Bataille & son Arriere-Garde se trouvoient éloignez de dix bonnes lieuës de son Avant-Garde; & il luy falut en effet pour la rejoindre les deux jours que les Confedérez perdirent à raisonner. Sa preséence inspira aux Confedérez une opinion plus avantageuse de la valeur des François qu'ils n'avoient eüe jusques-là; & reciproquement les François qui voyoient du penchant
de

de la montagne où ils étoient campez le grand nombre des tentes dont la Vallé du Taro étoit converte, n'eurent plus tant de mépris pour les Confederez qu'ils en avoient auparavant témoigné. Et de fait il y eut en un moment une telle révolution dans les esprits de part & d'autre, que les François & les Italiens penserent sericusement à la paix. On fit des deux côtez les démarches nécessaires pour la conclare en peu de temps; & les articles en auroient été arrêtez, si l'Am-bassadeur des Rois Catholiques, Ferdinand & Isabelle, qui ne hafardoient rien dans la continuation de la Guerre, ne s'y fût opposé. Le fin de sa politique consistoit en ce que si la Baraille étoit donnée, & que les François fussent défaitz, Charles Huit ne seroit de long temps en état de se vanger de l'infidelité des Espagnols qui s'étoient liguez contre luy, après qu'il leur avoit rendu gratuitement les Comtez de Roussillon & de Cerdagne; & si les François étoient vainqueurs, l'Italie pour conserver sa liberté seroit contrainte d'avoir recours aux Rois Catholiques, & de leur engager quelques Provinces Maritimes vis-à-vis de la Sicile. L'entreveuë pour l'accommodement ne fut pas plûtôt rompu que Charles Huit campa sur la rive gauche du Taro en un lieu appellé Fornouë, & les Confederez se logerent sur la rive droite de cette riviere; mais non pas vis-à-vis des François. Ils s'en éloignerent d'une lieuë sur l'avis qu'ils receurent, que Charles Huit avoit une intelligence formée dans la Ville de Parme, dont la Bourgeoisie avoit promis de luy ouvrir les portes aussi-tôt qu'il se présenteroit pour entrer. Si les Confederez eussent demeuré vis-à-vis de l'Armée Françoisé, Charles Huit n'auroit eu qu'à leur opposer quelques Troupes pour les empêcher de découvrir sa marche, & qu'à s'avancer
avec

avec le reste de son Armée vers le passage du Taro le plus proche de Parme qu'il auroit trouvé libre, Au lieu que les Confederez s'étant retranchés sur ce passage, il faudroit que Charles Huit les défiât avant que de se l'ouvrir; & s'il traversoit le Taro à l'endroit où il se trouvoit, les Confederez auroient encore assez de temps pour se mettre entre la Ville de Parme & luy, & pour le combattre.

Les François trouverent dans leur logement des incommoditez qu'ils n'avoient pas prévues: Car encore que le Taro fût une des rivieres les plus petites, il n'étoit pas toujours gayable; & il arrivoit souvent des ravines qui l'ensloient si extraordinairement, que l'on se seroit exposé à une mort inévitable en hazardant de la traverser. Les François manquoient de vivres dans leur Camp, & ils n'en pouvoient recouvrer qu'en entrant dans la Lombardie. Les Confederez ne s'étoient pas avancés si près d'eux pour le leur permettre, & il falloit désormais que Charles Huit hazardât la Bataille, quoy qu'il n'y eût aucune proportion entre ses forces, & celles de ses Ennemis. Il s'y resolut gayement, & il marcha contre les Italiens le six de Juillet 1495. mais afin qu'on ne luy pût reprocher d'avoir obmis aucune des avances que la prudence luy inspiroit dans une telle rencontre, pendant que son Armée alloit lentement, à cause de son bagage & de son artillerie, il envoya Comines aux Confederez, pour leur faire de nouvelles propositions de Paix: Mais le Marquis de Mantouë, & le Comte de Caïace venoient de concevoir une si forte esperance de remporter sur les François, sans rien hazarder, la victoire la plus complete qui fut jamais, qu'ils ne daignerent pas seulement ouïr Comines.

ordre de Bataille, & disposa les neuf Corps de ses Troupes à charger l'Arriere-Garde des François. Il passa le Taro à côté de leur Avant-Garde suivy de six cent chevaux bardez, de quinze cent Albanois, & d'un gros Bataillon de Fantassins, après avoir commandé à Antoine de Montfeltro fils naturel du Duc d'Urbin, de le soutenir en cas de besoin avec un Escadron de trois cent hommes d'Armes, & au reste de sa Cavalerie Legere d'attaquer le bagage des François. Annibal Bentivoglio demeura à la tête de deux cent hommes d'Armes sur l'autre Bord du Taro; & les Proveiteurs de la République de Venise, pour se réserver à tout événement une Troupe considerable, retinrent deux cent hommes d'Armes & mil Fantassins. Les Confederez s'étoient imaginez qu'ils combatroient comme ils avoient accoutumé; * c'est à dire Escadron par Escadron, & Bataillon par Bataillon; & que comme ils en avoient quatre fois plus que Charles Huit, ils le lasseroient enfin, & le vaincroient au moins infailliblement par là, s'ils ne pouvoient le surmonter par leur valeur. Mais cet avantage au lieu de leur être utile, fut la cause de leur défaite; car Charles Huit qui voyoit son Arriere-Garde menacée de soutenir tout l'Effort des Ennemis, fit tourner tête à son Corps de Bataille pour la soutenir. Le Marquis de Mantouë jugeant de l'intention de Sa Majesté par sa contremarche, l'attaqua pour en prévenir l'effet, & la Bataille commença de cette sorte. Les hommes d'Armes rompirent d'abord leurs Lances, & combattirent après avec la masse, l'estoc, & les autres armes courtes qu'ils avoient accoutumé de porter. Le choc néanmoins ne fut pas long, parce que les François qui combattoient avec d'autant plus d'ardeur, que c'étoit à la veuë de leur Roy, & pour sauver sa personne, mirent

en

* Vers le
comme
ement
de Gui-
chardin.

à desordre les Confederez en moins de demie
 eure. Les Albanois qui n'avoient pû soutenir
 l'effort du Corps de Bataille, & de l'Arriere-garde
 de Charles Huit apperceurent son bagage sans
 gardes, & se propolerent de le piller. Bentivole
 & Montefeltro se contenterent d'occuper le terrain
 sur lequel le Marquis de Mantouë les avoit postez,
 & n'eurent aucune part à la Bataille. Ils s'en ex-
 tulerent depuis sur ce qu'on leur avoit deffendu
 d'en fortir sans un ordre exprés; & le Marquis
 de Mantouë avoüa depuis leur avoir fait cette
 deffense. Mais il se trouva que l'Aide de Camp
 qu'il leur avoit envoyé, pour leur dire d'entrer
 à leur tour dans le Combat fut tué en che-
 min, & avant qu'il fût arrivé au lieu où ils é-
 toient.

Le Comte de Caïace qui devoit attaquer l'A-
 vant Garde des François avec quatre cens hom-
 mes d'Armes, & deux mille Fantassins, fut si
 étonné de l'ardeur avec laquelle elle marchoit
 contre luy, qu'il luy tourna les dos avant qu'elle
 l'eût atteint. Il s'aprocha d'un gros Escadron
 destiné pour le soutenir, & luy communiqua sa
 terreur. Ces deux Troupes repasserent le Taro
 dans une extrême confusion; mais le Maréchal
 de Gié qui ne sçavoit pas ce que le Roy son Maître
 avoit fait avec le Corps de Bataille & l'Arriere-
 Garde des François, ne voulut point achever de
 vaincre en passant le Taro, & en se mettant aux
 trouffes des Fuyards, à l'exemple des deux autres
 Corps de l'Armée Françoisé qui pousserent leur
 avantage avec toute la vigueur imaginable. Non
 seulement ils ne s'amuserent point au butin, ni
 à faire des prisonniers; mais lorsqu'ils apercevo-
 ient un Officier ou un Soldat se détacher de leur
 gros, ils avoient si peur que ce ne fût par un mo-
 tif du gain, que pour l'en détourner, ils luy
 crioient,

1495.

créioient, *Camarade, souviens toy de Guinegasse.* C'étoit sur un lieu appellé de cette sorte où les François avoient donné leur dernière Bataille, sous le Règne de Louis Onze. Ils l'avoient gagnée au commencement; & ne l'avoient perdue à la fin que pour avoir mieux aimé rompre leurs rangs, afin d'avoir plus de commodité de piller, que poursuivre la Cavalerie Flamande, qu'ils avoient contrainte de fuir devant eux. Jamais Prince ne courut plus de risque en aucune Bataille rangée que Charles Huit dans celle de Fornoué. Le pur hazard qui avoit voulu qu'il se trouvât au premier choc, quoy qu'il se fût mis comme on l'a remarqué au milieu de ses Gens de Guerre, le réduisit incontinent après dans une extrémité qu'il n'évita que par une espece de miracle; & pour verifler la prédiction du Jacobin Savonarole. Les Confedetez combattirent avec tant d'obstination au lieu où il étoit, que des Seigneurs François qui s'étoient chargez de l'environner, & de ne le pas perdre de veüe, il n'en demeura pas un auprès de luy. Tous les Gentils-hommes dont la Cornette Blanche étoit composée, furent tuez ou mis hors de Combat à sa veüe, excepté le Bâtard † de Bourbon que les Ennemis prirent auprès de luy; & il se deffendit long-temps seul par sa propre valeur, & par l'agilité de son cheval, qui nonobstant qu'il parût hors de service, puisqu'il avoit vingt-huit ans, & qu'il fût borgne, ne laissoit pas d'être beau, vigoureux, superbe, & extrêmement furieux dans la mêlée. Ce qui peut-être a donné lieu aux Historiens de ce temps-là d'écrire avec un stile tout à fait ampoulé, qu'il étoit prévenu du merite & de la dignité de celuy qu'il portoit: Qu'il fouloit dédaigneusement la terre: Et qu'en bondissant à tous momens, il cherchoit dans l'air un élément convenable à son agilité:

† Il se
nom-
moit
Mat-
thieu.

agilité: Qu'il secondoit par son maniment les coups que le Roy portoit: Qu'il combattoit des pieds, des dents, & de toutes les autres parties de son corps: Qu'il se faisoit faire place de tous côtez: Qu'il écartoit tout ce qui s'opposoit à son passage; & qu'il préserva son Maître de recevoir aucune blessure considerable, jusqu'à ce qu'il arrivât du secours pour le dégager du peril.

Charles Huit après avoir joint son Avant Garde & son Arriere Garde, mit en déliberation s'il passeroit le Taro pour approcher des Confederez, auxquels l'immobilité du Maréchal de Gié avoit donné le temps de revenir un peu de la consternation où ils avoient été, & de prendre quelques mesures pour éviter leur entiere défaitte. La Trimouille, Trivulce & Sico se déclarerent hautement pour l'affirmative, & demanderent que l'on allât à l'instant achever de remporter la plus glorieuse Victoire que la fortune eût jamais offerte. Mais les autres Officiers de Guerre furent de contraire avis; & se fondèrent sur ce que s'il étoit necessaire de repasser le Taro, il y auroit plus de difficulté à le faire, qu'il n'y en avoit eu à le traverser, à cause que la pluye qui tomboit en abondance depuis vingt-quatre heures l'enferoit extraordinairement dans une heure ou deux au plus tard; & que les François étoient si fatiguez pour n'avoir ni bû, ni mangé ce jour-là, ni dormi la nuit précédente, à cause du mauvais temps & des continuelles attaques de l'Ennemy, que la force leur manqueroit, aussi-bien que leurs chevaux, avant qu'ils l'eussent atteint. Charles Huit fut de ce sentiment, & n'eut depuis que trop d'occasions de s'en repentir. Il ordonna que les François se retireroient au Village de Medesane, scitué à une demie-lieuë du Terrain, sur lequel la Bataille venoit d'être don-

née. Ils avoient perdu leur bagage ; mais on ne leur avoit tué que trente ou quarante hommes d'Armes. Ils n'avoient ni fait de butin , ni pris de prisonniers , afin d'être plus libres pour résister aux corps de l'Armée Confederée , qui n'avoit point combattu , s'ils en eussent été attaqués. Aucune personne desintéressée ne s'avisa néanmoins de disconvenir qu'ils n'eussent véritablement remporté la victoire ; parce qu'ils étoient demeurez maîtres du champ : Qu'ils avoient chassé les Confederez delà le Taro ; & qu'ils s'étoient ouvert le passage pour continuer leur chemin , & pour retourner en France : ce qui étoit la cause pour laquelle ils avoient combattu. Les Confederez ne se consoloient d'avoir été battus , que parce qu'ils profiterent du bagage qu'on leur avoit abandonné à dessein de les mettre en desordre , & des rançons du Bâtard de Bourbon , du Chapelain du Roy , & de douze ou quinze malades. Car au reste ils perdirent trois mille cinq cens Soldats , tous tuez à coups de main , dont il y avoit trois cens cinquante Hommes d'Armes , & dix huit Seigneurs , entre lesquels on comptoit l'Oncle paternel du Marquis de Mantouë , & trois autres Princes de sa Maison.

La République de Venise se vanta néanmoins d'avoir remporté la victoire , & en fit allumer des feux de joye dans tous les lieux de son Etat de Terre ferme , & mêmes de ses Isles. Les autres Confederez avoüerent de bonne foy que si les François eussent poursuivi leur avantage , ils se seroient ce jour là rendus maîtres de toute l'Italie : Car Louis Sforce & les Venitiens n'eussent plus eü de Troupes pour les garentir d'une soudaine invasion ; & d'ailleurs leurs Sujets qui trouvoient la domination

tion François plus douce que celle de leurs Maîtres, se fussent revoltez aussi-tôt qu'ils l'auroient pû faire avec impunité. Virginie Urfin & le Comte de Petiliane freres, durant l'ardeur du combat sortirent du Camp des François avec une intention tout à fait differente. Virginie se reserva pour leur être plus utile à l'avenir; & se retira dans une de ses Maisons de campagne, où il ne demeura que jusqu'à la premiere occasion qui s'offrit à luy d'empêcher l'entiere ruine de leurs conquêtes dans l'Italie. Le Comte de Petiliane au contraire s'alla rendre lâchement aux Confederez dans le temps qu'ils étoient le plus en desordre: Il les rallia; & il arrêta leur fuite par ses discours, & en leur découvrant ce qu'il avoit remarqué d'irregulier dans le camp des François,

Le lendemain seize de Juillet, Comines & le Secretaire Robertet eurent ordre d'aller au camp des Confederez, & de leur faire de nouvelles propositions d'accord. Charles Huit n'avoit pas dessein de le conclure; & d'ailleurs il n'esperoit pas que les Confederez l'acceptassent dans la conjoncture d'alors, puisqu'ils auroient avoué par là d'avoir été défaits; ce qu'ils nioient absolument. Sa Majesté ne vouloit que les amuser, afin qu'ils ne s'ingérassent pas de l'incommoder pendant qu'elle traverseroit le Duché de Milan & le Piémont, dont le Terrain plat étoit d'autant plus favorable à ses Ennemis, qu'ils y pouvoient mieux étendre le grand nombre de leur cavalerie Legere, & que les François n'auroient pas été un moment de jour, ni de nuit, sans soutenir de continuelles escarmouches. Et de fait, l'Armée Françoisé sans attendre des nouvelles de ces deux Ambassadeurs, délogea après minuit avec moins de confusion, qu'il n'en survient

d'ordinaire dans de telles rencontres, quoy que ce fût avec beaucoup de diligence.

Il est surprenant que Charles Huit, tout vainqueur qu'il étoit, put ainsi se résoudre de tourner le dos aux vaincus; & de donner mal à propos une occasion de craindre à ses Soldats, à qui le bon heur du jour précédent avoit rehaussé le courage; & l'on blâma depuis le Cardinal Briconnet & les autres Ministres, que l'on croyoit luy avoir donné un si pernicieux conseil: Mais ils meritoient d'autant mieux la censure publique, qu'ils avoient si mal pourveu à la marche de l'Armée Françoisë, qu'elle se faisoit sans aucun guide. Mais les Confederez commirent à leur tour une faute qui les empêcha de profiter des deux manquemens que l'on vient de remarquer. Ils ne détachèrent de leur Camp aucun Officier, ni Soldat, pour observer ce qui se passeroit la nuit dans celuy des François; & ils vécurent avec tant de negligence durant trente-six heures, qu'ils n'apprirent que le lendemain à midy le délogement de Charles Huit. Ils voulurent à l'instant le poursuivre; mais le Taro s'étoit enflé de sorte, qu'il leur fut impossible de le traverser avant le soir.

Fin du quatrième Livre.

A R-

ARGUMENT

DU CINQUIÈME LIVRE.

LES Neapolitains mécontents du Gouvernement des François, rappellent Ferdinand, & conviennent avec luy de l'introduire dans la Ville Capitale du Royaume. Il paroît avec quatre-vingt Voiles; & Montpensier met si bon ordre dans tous les quartiers que les Seditieux n'osent se déclarer. Ferdinand se retire; mais la crainte que la conspiration ne se découvre, oblige les Conjurés à le faire suivre par une felouque. Il se laisse persuader de revenir, & met pied à terre avec le peu qu'il a de Soldats. Montpensier sort de Naples pour le combattre; & lorsqu'il y veut rentrer, il en trouve les portes fermées, les Seditieux ayant profité de son absence pour soulever le peuple: Il entre dans le Château-neuf, & ne peut de-là regagner la Ville. On l'assiege, & la famine le réduit à capituler. Il s'en repent, & se fait voye au travers des Assiegeans. Il se retire à Saint Severin, & il mande de là aux Troupes Françoises de Calabre de le venir joindre. Precy les conduit, &

370 ARGUMENT.

Ferdinand envoie au devant de luy une Armée qu'il défait à Eboli; mais faute d'avoir sçû profiter de sa victoire, il ne peut secourir les Châteaux de Naples. Ferdinand le poursuit & l'atteint à Villaregia. Les Neapolitains prennent l'épouvente à la venue de leur Avant-garde dissipée par celle des François: Mais la poussiere empêche Precy d'apercevoir le desordre de ses Ennemis. Les Châteaux se rendent, & Montpensier est accablé dans Artelle: Il y fait un traité assez avantageux, mais on ne luy tient pas parole. On le confine avec ses Troupes dans des lieux où l'intemperie de l'air les réduit de sept mille à cinq cent. Montpensier meurt, & d'Aubigny qui tenoit la Calabre en sort par une capitulation executée avec plus de fidélité. Les Confederez assiegent Novarre: Charles Huit leve dix mille Cuiesses pour la conserver; mais ils viennent au nombre de vingt mille, & se rendent les plus puissans dans son Camp. Ils complotent pour se saisir de sa personne après la perte de Novarre, & il leur échape. Il leve trois Armées pour recouvrer Naples; mais il meurt d'apoplexie sur le point qu'il devoit repasser les Alpes.



HISTOIRE
DE
CHARLES VIII.

LIVRE QUATRIEME.

*Où l'on voit ce qui est arrivé de plus remarquable sous son Regne durant les années
1496. 1497. & partie de 1498.*

Ln'est pas permis d'oublier icy les fautes de deux Ecrivains qui ont parlé plus vraysemblablement de la Bataille de Fornôie, Comines & Guichardin. Comines qui y étoit & qui partagea avec les Seigneurs les plus près de la Personne du Roy Maître, la gloire & le danger de ce con

1496.

prétend qu'il fut donné sur un Terrain, que ceux qui l'ont veu sçavent être si étroit, qu'à peine suffiroit-il pour un duel de deux Cavaliers. Ils n'excusent cet Auteur, qu'en observant qu'il n'écrivit son Livre que dix-sept ans après, & que sa memoire qui luy avoit été fidele presque par tout ailleurs, le trahit dans cette occasion. Guichardin au contraire qui ne le trouva point à cette journée, & qui par consequent travailloit sur des Memoires qui luy avoient été fournis, a bien évité cet écueil; mais l'amour de sa Patrie l'a fait échoüer contre un autre. Il ne vouloit ni mentir, ni dire la verité; & comme il concevoit qu'il y auroit trop d'infamie à raconter que quarante mille Italiens avoient été battus par neuf mille François, il a crû se tirer d'un si mauvais pas en habile Historien par cet artifice. Il supprime le nombre des Combatans de sa Nation au lieu où il étoit absolument necessaire d'en parler, c'est à dire immédiatement avant la Bataille; & comme il prévoyoit que l'on y trouveroit à redire, il le transfere à quelques jours au delà: Il convint que lors que les François traverserent l'Appennin, l'Armée des Confederez étoit de deux mille cinq cent Lances, de plus de deux mille chevaux Legers, & de huit mille Fantassins, mais il n'ajoute pas que dans le peu de temps qui s'écoula depuis ce jour, jusqu'à celui de la Bataille, il vint au Camp des Confederez plus de Troupes qu'il n'y en avoit auparavant.

Les François demurerent à Fornotie les deux jours suivans maîtres du Champ de Bataille, sans que l'on en puisse deviner de meilleure raison, que celle de ne pas vouloir donner pretexte à leurs Ennemis de leur en contester le gain; puisqu'à cela près ils y furent incommodez au delà de l'imagination.

nation. Ils partirent le troisiéme jour ; & prirent la route de Plaifance. Les Italiens se mirent à leurs trouffes dans la seule veüë de profiter des avantages que leur offriroit l'inégilité du nombre. Leur intention étoit bonne ; mais il faloit des gens plus hardis qu'eux pour l'exécuter. Et de fait l'Avant-Garde & le Corps de Bataille des François s'éloignerent de telle sorte l'un de l'autre, dans la seule veüë de marcher plus commodément, qu'il leur arriva de se méconnoître ; & peu s'en falut qu'ils ne se chargeassent, se prenant réciproquement pour ennemis. Il n'y avoit pour les ruiner qu'à se mettre entre deux, & à empêcher leur réunion. Les Confederez pouvoient le faire sans courir trop de risque, puisqu'ils étoient beaucoup plus forts que les François ; & d'ailleurs l'inégalité du terrain leur fournissoit presque par tout la commodité de se retrancher si avantageusement, qu'il n'auroit pas été possible de les insulter : Mais les Provediteurs de Venise ne laisserent pas de prétendre que ce seroit trop hazarder.

Charles Huit sans avoir été traversé dans sa marche, arriva de cette sorte à Plaifance, où il perdit encore l'occasion de reparer ses fautes passées ; & sembla disputer avec les Confederez à qui en commettrait de plus considerables. Les Plaifantins offrirent de se déclarer pour luy, & de luy ouvrir leurs Portes, à condition qu'il protegeroit contre Louïs Sforce, le jeune François, fils de Jean Galeas, qu'il avoit empoisonné, comme on a veu dans le troisiéme Livre. Ce témoignage d'affection étoit singulier, & loüable ; Charles Huit ne pouvoit être blâmé en l'acceptant, puisqu'il ne s'engageoit à rien contre son honneur ; & que d'ailleurs il n'y avoit pas lieu de douter que les autres Villes du Duché de Milan ne suivissent l'exemple de Plaifance.

Charles Huit auroit alors été l'Arbitre de cet Etat: Il eût fait examiner par les Jurisconsultes qui du Duc d'Orleans, ou du jeune François Sforce y avoit plus de droit. Si le Duc d'Orleans l'eût emporté, les Peuples auroient approuvé que Sa Majesté l'eût mis en possession, pourveu qu'elle eût réservé pour François Sforce un établissement honnête: Et si les Jurisconsultes se fussent déclarez en faveur de François Sforce, elle auroit été comblée de bénédictions en l'établissant Duc de Milan. Mais il eût falu pour cela demeurer encore deux ou trois mois en Italie; & Charles Huit & sa Noblesse étoient également transportez du desir de retourner en France. On negligea par certe seule considération de ruiner Louis Sforce; & si l'on assembla le Conseil de Guerre pour délibérer sur la proposition des Plaisantins, ce ne fut que pour les refuser, d'une manière d'autant plus honnête, qu'elle se feroit dans les formes. Tous les Officiers de l'Armée Françoisé prétendirent que ce seroit préjudicier au Duc d'Orleans, que de luy mettre en parallèle le jeune François Sforce, & de témoigner par-là que l'on doutoit de son droit. On renvoya là-dessus mécontents les Députez de Plaisance; & l'on rendit, sans en tirer aucun avantage, cette importante Ville ennemie de la France, en l'exposant à la vengeance de Louis Sforce, qui seroit infailliblement informé de la tentative qu'elle avoit faite pour se tirer de sa domination. Charles Huit passa de Plaisance dans le Tortonnois, d'où le jeune Galeas de Saint Severin étoit Gouverneur, qui rendit à Sa Majesté toutes les civilitez qu'il croyoit compatibles avec la seureté de Tortonne.

Ainsi les François trouverent en entrant dans cette partie du Duché de Milan toutes sortes
de

de rafraichiffemens ; & comme il leur auroit été honteux de ceder en civilité à leur Ennemy , ils se contenterent de ce qu'on leur presentoit , & s'abstinent de ravager. Le Duc d'Orleans reçut le Roy son Maître à l'entrée du Territoire d'Ast qui confinoit au Tortonnois , & rendit compte à Sa Majesté de ce qu'il avoit fait en Italie. Charles Huit approuva sa conduite ; les deux Armées Françoises qui se réunirent alors , ne penserent qu'à se divertir ; & la Cour de France se consola aussi aisément de ce que son entreprise sur Gennes avoit manqué , que si elle n'y eût point eu d'interêt.

Les Cardinaux de la Rovere & Fregolo , Vitelly , Fiesque , Adorne , & les autres Bannis de Gennes , passerent de Sercafane dans leur País : Ils sollicitèrent en vain leurs Compatriotes à la revolte : Ils n'obtinrent que des vivres pour de l'argent , & encore ne leur en fournit on que peu ; & la nécessité de les ménager , fit hâter le siège de Gennes. On le pressa avec beaucoup d'ardeur ; mais la Garnison que Louïs Sforce y avoit mise , suffit pour repousser tous les assauts , pour contenir la Bourgeoisie , & pour attendre le secours. On l'avoit préparé par mer , & Mercuriano commandoit la Flotte qui le portoit. Il falloit l'introduire dans Gennes malgré la Flotte de France , & celle des Confederez l'attaqua. L'une & l'autre montrèrent à l'envy ce qu'elles avoient d'experience ; & le succès n'eut rien de surprenant , puisque le grand nombre des Vaisseaux l'emporta sur le petit. Une partie de ceux de France s'étoit retirée à Toulon ; & les Confederez avoient tous les leurs , outre qu'ils se servoient des Galeres que Louïs Sforce en se déclarant contre Charles Huit avoit saisies dans le Port de Gennes. Ainsi les Bâtimens Francois furent presque tous Brulez ou coulez bas ; & Miolans leur

4496. Chefcut peine à se sauver. Les Assiégez de Genes recurent du secours, & contraignirent les Assiégezans de se retirer, par la raison qu'ils étoient désormais plus foibles que leur Ennemy. Ils se partagerent en deux Corps. L'un sous le Comte de Bresse, prit la route du Piedmont. L'autre retourna vers Seresane, où Fiesque & Vitelly le menerent avec des difficultez qui ne sçauroient être assez comprises que par ceux qui ont connoissance des chemins par où l'on passa. Cette action fut peut-être la plus belle de la Guerre que l'on décrit icy; cependant il s'en parla peu, parce qu'elle n'eut point de suite; & que d'ailleurs le bruit qui s'en répandit, fut d'abord détruit par celui de la révolution de Naples survenue en même temps.

Après le départ de Charles Huit, Ferdinand ne doura plus de recouvrer son Royaume. Et comme il mettoit sa principale ressource dans les Venitiens, il ne se contenta pas du Traitté general qu'il avoit conclu avec eux, aussi bien qu'avec les autres Confederez. Il en fit un particulier & secret, par lequel outre ce qu'ils étoient obligez à fournir par le precedent, ils promettoient encore des Troupes, de l'argent comptant & des munitions. Ferdinand consentit au cas qu'ils l'exécutassent de bonne foy, que les Places maritimes de la Pouille qu'ils recouvrieroient leur demeurassent par forme de nantissement, jusqu'à ce qu'ils eussent été remboursez de leurs frais; & de peur qu'ils ne les fissent monter à un prix infini, en mettant leurs provisions au delà de leur juste valeur, ou en exagérant les interêts d'une somme tres-considerable, qui dans toutes les apparences ne seroit pas sitôt acquitée; on convint après une tres-longue contestation, que quelque dépense que la République
de

de Venise eût faite pour Ferdinand, & de quelques Places qu'elle se fût saisie, elle les restitueroit au Roy de Naples; & le déchargeroit par une quit-tance generale de ce qu'il luy pourroit devoir, au moment qu'il luy compteroit deux cent mille écus de quelque part qu'ils vinssent.

Cette condition étoit fort desavantageuse aux Venitiens, parce que la dépense qu'ils feroient pour Ferdinand iroit beaucoup au delà. Ils l'accepterent néanmoins par deux motifs: l'un qu'ils vouloient absolument chasser les François d'Italie, & qu'ils ne le pouvoient par une autre voye que celle là: l'autre que dans le dessein qu'ils avoient formé d'assujettir l'Italie, il leur seroit plus aisé de tirer le Royaume de Naples des mains d'un Prince foible comme Ferdinand, que de l'arracher de celles d'un puissant Roy de France. Le Marquis de Mantouë fit promptement embarquer le débris des Troupes batuës à Fornouë; & leur remit si-bien le courage dans le temps que l'on employa à les transporter sur les côtes de la Pouille, qu'elles furent d'un aussi grand usage que s'il ne leur eût arrivé rien de fâcheux. Elles prirent Brundisi, Otrante, & toutes les autres Villes importantes à la République, excepté Tarante que Sully défendit avec une valeur, inconcevable, quoy que sa Garnison fût foible; & un commencement si heureux obligea les Espagnols à seconder les Venitiens, en s'embarquant à Messine avec Ferdinand. Leur Armée n'étoit que de mille Cavaliers, & de cinq mille Fantassins; mais Gonzalve qui la commandoit, étoit le General le plus propre que les Espagnols pouvoient choisir pour le projet qu'ils avoient formé; & qu'ils executerent depuis; de dépouiller la Branche bâtarde d'Arragon, après l'avoir rétablie. Il possédoit en un plus haut degré qu'aucun autre

de son temps toutes les qualitez militaires ; & ce n'étoit pas à tort que les Soldats luy avoient donné le nom de Grand Capitaine. Il étoit de l'illustre Maison de Cordoue , & second fils du Marquis d'Aguilar. Son esprit étoit sublime , vif , éloigné de la bagatelle , & supérieur à ceux de toutes les personnes auxquelles il eut affaire ; mais il l'avoit si mal tourné du côté de la conscience , qu'il ne s'est point veu de malice plus noire dans un homme de Guerre , que dans luy. Il faisoit consister sa souveraine felicité dans l'aggrandissement de la Monarchie Espagnole ; C'étoit-la son véritable Dieu ; & si l'on en eût jugé par ses actions , il auroit falu dire qu'il n'en reconnoissoit point d'autre. Et de fait , Paul Jove à qui le petit fils de Consalve donna deux mille écus pour écrire la vie de son Ayeul en stile de Panegirique , & qui se vançoit d'avoir deux plumes , l'une d'or pour ceux dont il recevoit des bienfaits , l'autre de fer pour ceux qui luy faisoient du mal , n'a pû neanmoins s'empêcher de dire que Consalve violoit sans scrupule les droits Devins & les Humains : Qu'il étoit persuadé de la maxime qu'il n'y avoit point de voye qui ne fût permise , lorsqu'il s'agissoit de vaincre ; & que l'on étoit absous des injustices que l'on avoit commises , pourveu que l'on remportât la victoire , & qu'ensuite on se mit en devoir de reparer le tort fait aux particuliers autant qu'il seroit possible , sans contrevénir aux intérêts de son-Maître. Il avoit travaillé sur ces fondemens à la Conquête de Grenade ; & comme Dieu , par un terrible abandonnement , avoit permis qu'il réussit , il s'étoit si-bien confirmé dans son opinion , qu'il n'étoit plus en état d'en changer. Les Roys Catholiques luy avoient ordonné d'agir de concert avec Ferdinand , & de luy être fidele jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de François
dans

dans le Royaume de Naples ; & il s'acquita de sa 1496.
 Commission avec une exactitude, qui le fit passer
 pour le plus Grand Homme de son temps. Il déb-
 barqua ses Troupes à Regge sans obstacle, à cau-
 se que la Forteresse qui commandoit au Port de
 cette Ville s'étoit conservée pour Ferdinand ; &
 les François qui s'étoient contentez de se barrica-
 der contre elle, furent de là battus en ruïne. Ils
 se défendirent pourtant sept ou huit jours, & leur
 résistance auroit été plus longue, s'ils n'eussent
 point été trahis par un Menuisier qui se proposa
 de rétablir Ferdinand dans Regge, à cause que
 c'étoit la Place la plus commode pour recevoir
 des secours de Sicile, & qui l'exécuta par l'artifice
 suivant.

Il suborna quelques Matelots de son Quartier,
 mécontents de ce que le commerce étoit interrom-
 pu avec la Sicile ; & il convint avec eux de livrer
 une Porte à Ferdinand, pourveu qu'il fit une assez
 grande diversion pour attirer la plupart de la Gar-
 nison Françoisé, tandis que le Corps de Reserve
 s'avanceroit vers la Porte opposée, qui seroit ou-
 verte au signal dont on conviendroit. Ferdinand
 accepta cet offre, & le Menuisier luy tint parole.
 Les François furent si pressés d'un côté, qu'ils y
 coururent presque tous ; & les Conjurez se saisi-
 rent sans peine de la Porte scituée à l'autre côté.
 Ils l'ouvrirent au Corps de Reserve, & se joignant
 à luy, prirent les François par derrière au plus
 fort de leur résistance. La Garnison de Regge fut
 ainsi deffaite, & la consequence de la perte de
 cette Ville parut si grande à Montpensier, qu'il en-
 voya ordre à d'Aubigny de former un Corps des
 Troupes Françoises dispersées dans la Calabre :
 de s'approcher de Ferdinand, & de le combattre
 à la premiere occasion qu'il en trouveroit. D'Au-
 bigny obéit exactement, & ne put néanmoins
 mettre

mettre ensemble plus de cinq cent Chevaux, & de deux mille cinq cent Hommes de Pied, encore n'y avoit-il que la moitié de ceux-cy qui fussent vieux Soldats; le reste étant de nouvelles levées, dont il y avoit occasion de se défier, tant pour le courage, que pour la fidelité. Il ne laissa pas néanmoins de s'avancer jusqu'à Seminara, où Ferdinand se raffraichissoit, & de luy presenter la Bataille.

Consalve qui n'avoit point encore veu de si fiers Ennemis que les François, fut ravi de s'éprouver contre eux; & crut le pouvoir sans trop hazarder, puisqu'il avoit trois fois plus de Troupes qu'eux. Ferdinand fut bien d'abord exposé à cette même tentation; mais il n'y succomba pas si-tôt. La crainte de perdre toutes ses esperances avec la Bataille, le retint quelque temps; & peut-être ne se seroit-il pas déterminé, s'il eût été le maître absolu des Troupes qui paroissent sous ses Enseignes; mais les deux tiers en étoient Espagnoles, qui ne luy obéissoient que par bien-seance. Elles vouloient combattre, & il n'étoit pas assuré de les en empêcher, s'il témoignoit de ne le pas agréer: Il falut donc se laisser conduire par elles, afin de sauver les apparences; & de ne pas découvrir une division dont les François auroient autant profité, que s'ils eussent remporté une entiere victoire. Et de vray, il n'y avoit point de replique à cette dernière raison, & Ferdinand qui la comprit dans toute son étendue, crut être obligé de céder à la nécessité qu'elle luy imposoit. Il avoit reconnu l'Armée Françoisé, & remarqué qu'elle marchoit contre sa coutume en deux Corps, d'Aubigny n'ayant pas voulu la mettre en trois, à cause de sa petitesse. Il s'étoit mis à la tête du premier, & il avoit donné l'autre à Precy d'Alaigre, dont on a dé-
ja

ja parlé. Ferdinand pour s'accommoder à cette 1496.

ordonnance, rétint l'aîle droite avec ses Italiens, & avec les Espagnols qu'il plut à Conſalve de luy donner. Il luy laiffa le reſte pour l'aïſle gauche qui fut ainſi la plus forte, puisqu'elle avoit à ſa tête la fleur de la Cavalerie Eſpagnole. Celle cy n'avoit fait la guerre depuis ſept cent ans que contre les Mores, & ne combattoit à leur exemple, qu'en caracolant. Elle ne ſçavoit ni directement donner dans un Eſcadron par eſcarmouches, ni tenir pied ferme; & lorfque la Françoisé ſe fut ébranlée pour l'enfoncer, elle s'entrouvrit pour luy faire voye, ne prenant pas garde que ceux qu'elle laiſſoit paſſer pourſuivroient juſqu'à ce qu'ils euſſent renverſé tout ce qui ſe preſenteroit devant eux. Qu'en ſuite ils tourneroient tête, & diſſiperoient encore plus aiſément ce qui ſe feroit rallié. Et de fait les François n'étant point arrêtez par les premiers Eſcadrons de l'Ennemy; renverſerent les ſeconds avec d'autant plus de facilité, que la Cavalerie Eſpagnole preſque toute montée à la Geneſto, ne pouvoit être ſi forte qu'eux ſur ſes étriers; & par conſéquent ils ſe firent voye juſqu'à l'Infanterie de Conſalve, qui n'oſant reſiſter à des gens que ſa Cavalerie n'avoit point arrêtez, lâcha le pied avant que d'être choquée.

Cette dérouté n'empêcha pas les plus diligens à fuir, d'être foulez aux pieds des Chevaux François qui les pourſuivirent; & la plus-part des vaincus qui n'étoient pas morts ſur le Champ de bataille, perirent par cette voye. Le reſte de la Cavalerie Eſpagnole ſe rallia à la vérité devant que les François euſſent fourny leur carrière; mais ce ne fut que pour rendre ſa défaite plus ſignalée par un ſecond débandement, après lequel elle ne penſa plus qu'à ſe ſauver dans la Ville de Seminara, d'où elle étoit ſortie trois

1646.

ou quatre heures auparavant ; & Ferdinand qui avoit cru acquerir de l'honneur dans cette bataille, y courut un étrange risque. Precy ne l'entama ni au premier ni au second effort ; mais au troisiéme il luy mit tant de Cavaliers hors de combat , qu'il ne luy resta plus d'entier qu'un Escadron de trente Hommes d'Armes. Ferdinand étoit au milieu ; & trois Hommes d'Armes François s'étant fait jour au travers de sa Troupe , l'un d'eux s'adressa à luy sans le connoître , & le porta par terre. Ferdinand demeura engagé sous son cheval mourant ; & l'Homme d'Armes qui avoit abattu ce Roy pensoit à mettre pied à terre pour l'aider à se relever en l'arrétant prisonnier , lorsque Jean d'Altavilla , Gentil-homme de Capoue survenant avec des Cavaliers Italiens fort à propos pour sauver son maître , écarta les trois Hommes d'Armes François : dégagea Ferdinand de dessous son cheval : luy donna le sien : se défendit avec les Italiens le plus long temps qu'il put , afin de luy donner le loisir de fuir , & fut encore assez heureux pour être receu avec eux en qualité de prisonnier. D'autres Cavaliers François mieux montez que ceux qui avoient abattu Ferdinand , l'aperceurent & se mirent à ses trousses ; mais le cheval sur lequel il étoit se trouva plus vîte que les leurs , & le porta à Regge avant qu'ils fussent à mi-chemin de cette Ville. La frayeur néanmoins qu'ils luy donnerent fut telle , qu'il n'osa demeurer dans Regge ni dans aucun autre lieu du Royaume de Naples.

Il repassa une seconde fois à Messine , & il ne tint pas à luy que les Espagnols qui l'avoient escorté , ne perissent. Il n'étoit demeuré sur la place que de simples Soldats ; parce que Consalve s'étoit retiré de bonne heure , & ses Officiers Subalternes l'avoient suivi ; c'étoit pourtant de tres-vail-

vaillans Hommes, & l'on comptoit entr'eux Hugues de Cardone, Manriquez, Antoine de Leve, Benavida & Pacheco. La nuit les empêcha de fuir plus loin que Seminara, quoy qu'ils y fussent arrivez d'allez bonne heure pour se retirer au delà. D'Aubigny avoit assez d'experience pour le prévoir; & s'il les eût poursuivis ce jour-là même & investis dans Seminara, il les auroit tous pris infailliblement, & conservé le Royaume de Naples à son Maître. Mais il fut assez imprudent pour remettre la partie au lendemain, & pour n'arriver devant Seminara qu'une heure après que ceux qui s'y étoient refugiez, en avoient sorti pour aller à Regge.

Cette faute fut irréparable; mais d'Aubigny n'en fut pas si coupable que le font les Auteurs Italiens: ç'avoit été jusqu'à l'Apennin le plus fort & le plus vigoureux homme de son siècle, & aucun Païsan des Montagnes d'Ecosse où il étoit né, ne le surpassoit en ce point. Le travail & la diversité des saisons n'avoient point encore alteré son temperament, parce que depuis trente ans qu'il étoit passé en France, pour combattre sous les Enseignes de cette Couronne, à l'imitation des autres Stuards de sa Branche, on l'avoit toujours employé dans la Flandre ou dans la Bretagne, Provinces dont le climat étoit assez conforme à celui de sa Patrie. Il ne se ressentit pas mêmes d'abord de l'air d'Italie, parce que la saison de l'Hyver au commencement de laquelle il y alla, fut extraordinairement rude. Mais à la fin du Printemps le Soleil agissant de toute sa force sur un corps qui ne se ménageoit point assez pour le climat où il étoit, d'Aubigny perdit insensiblement ses forces, & fut incommodé de sorte, que tout autre que luy auroit gardé le lit. Il en étoit là quand la bataille de Seminara se donna; & la fatigue

fatigue inévitable dans ces occasions, l'avoit réduit à ne pouvoir plus se tenir à cheval. Il n'osoit commander à ses Soldats, lassez au point qu'il est aisé de s'imaginer, qu'ils allassent investir Seminara, & ne les y pas conduire, luy qui ne leur avoit jamais rien ordonné sans leur en moutrer l'exemple; & la honte qu'il y auroit eu pour luy à changer de coûtume le propre jour qu'il prenoit avec raison pour le plus heureux de sa vie, luy fit accorder à son Armée le peu de repos dont il avoit plus de besoin qu'elle.

Quoy qu'il en soit, Ferdinand ne fut pas longtemps à Messine sans y recevoir des lettres de divers Seigneurs Neapolitains de la Faction d'Arragon, qui luy mandoient qu'ils étoient encore tous prêts de se déclarer en sa faveur, à deux conditions. L'une, qu'il ne desespérât pas de son rétablissement. L'autre, qu'il vint luy-même, & qu'il fit au moins une fausse montre de puissance au deffaut d'une véritable. Ferdinand comprit admirablement le sens de ces paroles; & quoy qu'il n'eût point d'argent, & qu'il en falût absolument avoir pour ce qu'il entreprenoit, il montra que l'adresse suppléoit quelquefois à ce métal. Il cajolla si bien les Commandans de la Flotte Espagnole, qu'ils consentirent de retourner avec luy sur les Côtes de Naples, & il les mit à l'Avant-garde de sa Flotte. Il traitta avec les Villes & avec les riches Marchands de Sicile, qui avoient des bâtimens à eux: Il les louïa d'autant plus cher, que c'étoit à credit, & il mit de cette sorte en mer quatre-vingt Navires. Il est vray qu'ils n'étoient montez que par des Matelots peu propres à s'acquiter des fonctions de la Guerre, & si peu accoutuméz à la faire, qu'ils se seroient mal deffendus un jour de Combat, si la Flotte de France que Servon commandoit alors,

les

les eût attaquez. Servon ne pouvoit ignorer qu'il n'y avoit point de Soldats sur la Flotte des Ennemis. Il sçavoit que Ferdinand n'en avoit point d'autres que ceux des siens, qui s'étoient dissipés, après avoir échapé de la Bataille de Seminara; & que ceux de Consalve avoient refusé de se remettre en mer avant que de s'être rafraichis. Il n'auroit donc eu qu'à sortir du Port de Naples, & qu'à tourner ses voiles contre Ferdinand pour le forcer à reprendre en confusion la route de Sicile. Cependant il perdit le jugement dans la conjoncture qu'il en avoit le plus de besoin; & il souffrit que les Vaisseaux de Ferdinand voltigeassent impunément deux jours entiers autour des siens: Le desfiaient au Combat: Luy reprochaient sa lâcheté; & sollicitaient à la revolte les Bourgeois de Naples. L'ordre que Montpensier avoit établi pour la conservation de cette Ville étoit si bien concerté, qu'elle eût été garentie de surprise, s'il ne se fût luy-même dispensé de l'exécuter. Les Troupes de ce Prince avoient été distribuées dans les principaux Quartiers, & s'y tenoient sous les armes. Elles y prevenoient le soulèvement des Bourgeois; & elles les dissipèrent si généralement à mesure qu'ils s'attroupoient, que le complot qu'ils avoient fait avec Ferdinand fut inutile durant deux jours. Ce Roy de Naples qui n'avoit eu de moyen de mettre que peu de vivres sur sa Flotte, & qui craignoit d'en manquer, perdit au commencement du troisième jour l'esperance de réussir; & s'en retourna vers Messine; mais il eut le vent si contraire, qu'il ne put avancer en trois heures plus d'une lieue, & les principaux Bourgeois de son intelligence eurent cependant le loisir de prendre les mesures suivantes. Ils prévirent que leur conspiration étoit de trop de personnes pour demeurer long-temps cachée;

&

1496.

& que Montpensier n'étoit point assez stupide pour ne pas juger que la Flotte de Ferdinand ne seroit pas venuë devant Naples, & ne s'y fût point arrêtée trois jours, si on ne luy eût donné parole de se soulever à sa veuë: Qu'il y avoit en politique des conjectures, qui valoient autant que des convictions, & que celle-là étoit de ce nombre: Que Montpensier feroit là-dessus une exacte recherche des complices: Que l'offre de l'impunité pour ceux qui découvroient les autres, ententeroit pour le moins un, & qu'en ce cas ils seroient tous perdus: Qu'il n'y avoit point d'autre ressource, que de rappeler Ferdinand, sur la parole qu'ils luy donneroient de hazarder un soulevement en sa faveur, à condition qu'il débarquât quelques Troupes, & qu'il fournît un pretexte capable de persuader qu'elles seroient suivies de beaucoup d'autres. Les Conjurez eurent ensuite l'adresse d'envoyer après luy, sans que les François s'en apperçussent, une Felouque qui portoit ces assurances; & Ferdinand qui ne s'en retournoit que par desespoir de mieux faire, se voyant invité d'agir, & certain qu'on le seconderoit, fit tourner ses Voiles, & fut en un instant repoussé vers la Côte de Naples. Comme il n'avoit pas plus de huit cent Soldats, & que les François s'en fussent moquez, s'ils les eussent apperçeus en si petit nombre, il y joignit autant de Matelots qui voulaient bien servir de Volontaires en cette occasion.

La ruse de Ferdinand, pour être grossiere, n'en réussit pas moins heureusement; & Montpensier qui ne les appercevoit que de loin, fut trompé par les objets. Il aimait mieux croire ses yeux, que sa raison; & quoy qu'il fût convaincu de l'impossibilité que Ferdinand eût tant de Soldats, il se dit à lui-même qu'il falloit pourtant bien qu'il en eût autant, puisqu'il les voyoit. Il passa de cette erreur,
dans

dans une autre plus dangereuse, puisqu'il oublia qu'il étoit Viceroy, & qu'il ne devoit sortir de Naples dans la conjoncture d'alors, pour aucune considération quece fût. Il prit l'élite des six mille hommes qu'il avoit alors dans Naples : Il se mit à leur tête : Il sortit par la Porte la plus proche du lieu où les Ennemis avoient débarqué ; & il les chargea avec aussi peu de précaution, que s'il eût été assuré de les rompre dès le premier choc. Mais Ferdinand qui le voyoit venir, avoit aisément compris l'importance de l'occuper le plus long temps qu'il seroit possible, afin de donner à l'intelligence qu'il avoit dans Naples le loisir d'éclater. Il se défendit avec plus de vigueur que les François ne croyoient ; & Montpensier n'avoit point encore renversé ses premiers Escadrons, quand le bruit de toutes les Cloches de la Ville, sonnées en même temps, l'avertit qu'il luy étoit survenu une affaire plus pressée, que celle de défaire Ferdinand. Au moment que Montpensier étoit sorti de Naples, les conjurez avoient été sur le point de se déclarer, & n'avoient differé que par l'apprehension d'être dissipés au premier endroit de leur Assemblée; mais leur frayeur diminua lorsqu'ils virent ce Prince hors de leur Ville, & cessa tout à fait, quand les François restez dans Naples, impatientes de ce que leur Chefardoit trop à vaincre, coururent le seconder contre l'expresse défense qu'il leur en avoit faite, & rendirent irréparable sa faute par leur emportement. Les Conjurez furent alors au large: Ils trouverent la Bourgeoisie de Naples abandonnée à sa bonne foy : Ils se partagerent en de petites Troupes : Ils parcoururent les ruës : Ils sollicitèrent les Chefs de Famille de se joindre à eux, & les firent aisément succomber à la tentation, en leur montrant

qu'ils

qu'ils le pouvoient avec impunité. Ils s'emparèrent ainsi des principaux Quartiers; & le reste de la Bourgeoisie n'étant plus capable de les arrêter, ils se saisirent des Portes, en commençant par celle par où les François étoient sortis. Ils la fermerent sur eux, & peu s'en falut qu'ils ne fortissent pour leur donner à dos. Le tumulte augmenta & devint enfin si fort, que Montpensier crut que sa présence étoit nécessaire pour y remédier. Il n'eut pas beaucoup de peine à se démêler des Troupes de Ferdinand; parce que comme elles auroient été contraintes de lâcher le pied s'il les eût poussées davantage, elles furent ravies de la grace qu'il leur faisoit, en s'abstenant de vaincre, après les avoir ébranlées. Elle ne se mirent donc pas à les trousses, & le laisserent impunément rapprocher de la Porte, qu'il trouva non seulement fermée, mais encore deffenduë par des gens résolus, qui dès qu'il fut à leur portée tirèrent sur luy. S'il se fût obstiné à les forcer, il auroit eu les Troupes de Ferdinand à dos, & il n'auroit pû éviter une entiere défaite.

L'unique expedient qu'il y avoit à prendre fut de retourner au Château neuf par des détours si rudes, qu'il n'auroit à craindre, ni de trouver en chemin les Ennemis, ni d'être poursuivi dans sa retraite. Il n'y souffrit point en effet d'autre incommodité que celle du lieu; mais en recompense elle fut si grande pour tous les Soldats François, sur tout pour la Cavalerie, que Ferdinand eut le loisir d'entrer dans Naples, & d'achever de la reduire à son obeïssance: de grossir les Troupes des plus déterminez d'entre les Bourgeois; & de pousser des Gardes avancées jusqu'aux extrémités des ruës qui aboutissoient aux Châteaux, afin de couvrir les Pionniers déterminez pour y creuser

ser des retranchemens. Montpensier ne prit qu'un peu d'haleine dans la Place devant le Château neuf : Il divisa les Gens de Guerre en deux Troupes : Il en retint une : Il s'avança avec elle dans la Ville par la grande ruë, & Yves d'Alegre conduisit l'autre par la ruë de Catalogne. Ces deux Troupes forcerent hardiment les barricades & les retranchemens que l'on commençoit à leur opposer, mais elles éprouverent bien-tôt que ce n'étoit pas-là le plus difficile de ce qu'elles avoient à faire. Car dès qu'elles furent entrées dans les ruës, les Soldats de Ferdinand disparurent insensiblement, & se jetterent dans les Maisons à droit & à gauche pour seconder les efforts de la Bourgeoisie. Ils se mirent avec les Neapolitains aux fenêtres & sur les tois aux lieux les moins exposez à la veüe des François : Ils les combattirent de là, & tirerent sur eux des coups d'autant moins évitables, qu'ils les miroient à loisir, & que les ruës s'étrécissoient de sorte à mesure qu'elles approchoient du centre de la Ville; qu'on n'y pouvoit passer que deux ou trois personnes de front.

Montpensier s'apperçut bien-tôt de l'inégalité de ce Champ de Baraille, & il ne s'obstina pas à la surmonter. Il retourna devant le Château-neuf, dont l'Artillerie le mettoit à couvert; mais d'Alegre ne laissa pas de penetrer jusqu'au milieu de Naples. Il est vray que sa hardiesse ne servit qu'à luy faire perdre plus de Soldats; & qu'il n'agit pas plus utilement que Montpensier, quoy qu'il ne revint que trois heures après luy. Cette journée ne se passa pas sans que les François fussent entierement chassez de la Ville de Naples, excepté des Châteaux, des Eglises de la Croix & sainte Agathe & des Mönasteres de saint Laurent; & Ferdinand étoit persuadé que la fame-

les en chasseroit dans deux ou trois jours au plus tard, puisqu'ils n'avoient ni argent, ni vivres, ni crédit : Cependant ils les conserverent trois mois entiers ; & l'on ne sçauroit icy s'empêcher de blâmer la negligence des Historiens, qui n'ont point parlé des moyens par lesquels Montpensier sçut durant si long-temps suppléer à ces trois grands défauts. Ils ont remarqué avec plus de soin la mort surprenante de Pescaire, qui ne répondit pas à la maniere dont il avoit vécu. Il s'étoit jusques là proposé de servir Ferdinand son Maître par les belles voyes ; & il y avoit si-bien réüssi, que ses Compatriotes luy avoient donné le surnom de Chevalier sans reproche ; mais il s'ennuya de pratiquer les maximes de l'ancienne vertu des Grecs & des Romains, & il n'affecta plus de ne pas dérober la victoire. Il luy parut d'extrême importance d'ôter à quelque prix que ce fût le Monastere de S. Laurens aux François ; & comme il manquoit pas de moyens légitimes pour en venir à bout, il eut recours à celui-cy. Il sçut qu'un Maure qui avoit autrefois été son domestique servoit les François dans ce Monastere, & il luy fit de grandes promesses pour le disposer à les trahir. Mais il s'adressa mal, car le Maure étoit mécontent de luy : Il cherchoit à se vanger, & il ne l'auroit pu en toute autre occasion. Cela fit qu'il accepta gayement celle qui se presentoit. Il avertit les François qu'on travailloit à le suborner, & il convint avec eux de seindre qu'il s'étoit laissé gagner. Il recut de l'argent comptant de Pescaire : Il accepta ses promesses, & luy en fit à son tour, qui n'étoient pas plus solides. L'heure fut prise pour l'execution de l'insulte ; & le Maure & Pescaire furent également ponctuels. Pescaire fit dresser une échelle qu'on avoit apportée sans bruit & monta

montra dessus ; mais lors qu'il fut si proche du Parapet qu'il ne s'en falloit plus qu'un degré qu'il n'y touchât, le Maure le perça d'un coup de fleche, & le fit tomber de si haut qu'il se seroit tué par la seule pesanteur de ses armes, quand mêmes il n'eût pas été blessé. 1496.

Les François sortirent en même temps sur ceux de sa suite ; & mirent si bon ordre à les enveloper par derriere pendant qu'on les attaquoit par devant, qu'il ne s'en sauva pas un seul. On s'attendoit qu'ils tiraissent avantage de la mort de Pescaire qui étoit le meilleur Officier General de Ferdinand, arrivée d'une maniere si tragique ; mais quand on est malheureux les mêmes choses qui seroient dans d'autres rencontres apportent du préjudice. Les François au lieu de gagner à la mort de Pescaire, y perdirent plus qu'ils ne pensoient.

Prosper Colonne avoit aspiré toute sa vie au Generalat d'une Armée sans y parvenir, & c'étoit-là le sujet ordinaire de ses plaintes contre la mauvaise fortune. Toutes les fois qu'il s'étoit tenu dans son devoir en servant dans les Armées des Papes il avoit été contraint d'obeir à Piccino ; & lorsqu'il avoit passé du côté des Rois de Naples, ils luy avoient preferé Virginie Ursin son Concurrent. Il ne s'étoit pas mieux trouvé pour ce regard en devenant Officier de Charles Huit, puisqu'outre que Sa Majesté l'avoit assujetti à Ligny pendant son séjour à Naples, elle avoit ordonné en partant qu'il recevroit les ordres de Montpensier. La mort de Pescaire fit vacquer le Generalat de l'Armée de Ferdinand ; & la tentation de luy succeder fut si forte dans Prosper Colonne, qu'il n'y put resister. Ferdinand convaincu de l'extrême importance qu'il y avoit à le gagner, en fit les premieres démarches ; & Prosper qui ne s'étoit

jamais séparé des intérêts de Fabrice Colonne son cousin germain, luy representa pour le rendre complice de son infidélité, que les François leur avoient à la vérité donné jusqu'à trente Terres dans le Royaume de Naples; mais qu'ils n'étoient plus en état de garentir leurs presents; & que par consequent plus la Maison des Colannes courroit risque de perdre ces Terres en demeurant unie avec eux, plus elle devoit penser à s'en détacher: Que Ferdinand continueroit volontiers la liberalité des François pour elle, pourveu qu'elle les abandonnât promptement. Mais si elle étoit retenuë par une vaine probité, & que Fabrice fût constant dans le party de France; pendant que Prosper seroit à la tête de l'Armée de Naples, Ferdinand se persuaderoit qu'il y eût de la collusion entr'eux, & déposeroit Prosper, ou du moins ne luy conserveroit que la moitié des Terres dont il s'agissoit. Fabrice étoit chargé de famille, & d'ailleurs accoutumé dès sa jeunesse à suivre les mouvemens de Prosper, qui ne voulant pas se marier luy devoit laisser tous les biens. Il avoit assez souvent donné des marques de son inconstance pour continuer sans que l'on s'en formalisât. Il ne souhaitoit pas d'être estimé plus honnête homme que Prosper, & il n'avoit garde de rompre avec luy pour éviter un crime qu'ils avoient tant de fois commis ensemble. Ainsi l'un & l'autre changerent de party presque en même-temps, & leur exemple excita ce qu'il y avoit d'Italiens dans l'Armée Françoisë à déserter.

Montpensier fut ainsi réduit à la défensive, & pour dernière infortune les Places maritimes de la Pouille, qui par les manquemens dont on a déjà parlé, étoient mal pourvuës, tinrent beaucoup moins de temps que l'on avoit cru. Les Bourgeois

geois se revolterent presque par tout contre les Garnisons Françoises, à cause du gain qu'il avoient accoustumé de faire avec les Venitiens par le commerce; & l'Armée de terre & la Flotte de cette République n'ayant plus à travailler pour elle devinrent auxiliaires du Roy de Naples. Celle de terre pénétra plus avant dans cette Province, & la contraignit de retourner sous la domination de Ferdinand. Celle de mer alla joindre les Flottes de ce Prince & celle des Rois Catholiques devant Naples; & bloqua si bien les Châteaux, que rien n'y put entrer. Il n'étoit donc pas possible de les ravitailler sans combattre; & Montpensier en avertit Charles Huit par un felouque, qui se glissant au travers de la Flotte ennemie, aborda en Provence. Les François n'avoient perdu devant Genes que la moitié de leurs Vaisseaux, & le reste faute de vent ne s'étoit pas trouvé au combat. On l'avoit depuis rassemblé & chargé d'Infanterie, & de plusieurs munitions de guerre & de bouche. Mais Guichardin ajoûte que l'on en avoit donné le commandement à un homme sans expérience qui s'appelloit Arban. Comines contredit Guichardin en ce qui regarde l'expérience d'Arban; mais ces deux Auteurs conviennent que c'étoit un tres-vaillant homme. Il pouvoit conférer à Charles Huit le Royaume de Naples, par la seule montre d'une résolution déterminée de percer les trois Flottes ennemies, des Espagnols, de Ferdinand & des Venitiens. L'Espagnole & l'Italienne qui ne pouvoient être rétablies si on les eût une fois défaites, n'auroient pas attendu le choc, & se fussent mises au large. La Venitienne avoit à la verité plus de ressources que les deux autres; mais en récompence elle avoit moins d'intérêt à la conservation de Naples; & comme les Républiques sont plus ménageres de leurs

1496.

forces, que les Monarchies, il y a de l'apparence que les Galeres & les Galeasses des Venitiens ne se fussent point exposées à soutenir seules l'attaque des François; mais le courage du plus vaillant homme, n'est pas toujours à l'épreuve du malheur de son party.

Arban n'eût pas plutôt aperçu les trois Flottes Ennemies, qu'il en fut aussi consterné que si elles eussent été en pouvoir de le battre. Il ne se donna le loisir ni de les renvoyer reconnoître, ni de juger par leur contenance, si elles prétendoient résister, & se prevaloir de leurs avantages. Il perdit le jugement, & n'eut de parole que pour commander à sa Flotte de fuir: Il reprit en désordre le chemin de Provence, & il ne se prévalut d'aucune des précautions capables de rendre sa retraite plus assurée. Aussi le poursuivit-on jusqu'à l'Isle d'Elbe, & l'on contraignit plusieurs de ses Vaisseaux d'échoüer sur les côtes de Toscane. Ceux de ses Matelots & de ses Soldats qui mirent pied à terre, se dissipèrent; & les autres ne se crurent en sûreté, que lorsqu'ils furent arrivés à la rade de Toulon. Montpensier eut le déplaisir de voir qu'on ne le secourut pas faute de courage; & ne pouvant plus résister à la faim, capitula, que si dans trente jours il ne recevoit un renfort capable de le dégager, il remettroit entre les mains de Ferdinand tout ce qui restoit aux François dans le Royaume de Naples, & se retireroit avec armes & bagage par mer ou par terre à son choix & en toute sûreté. Il parut dans la suite que cette convention n'avoit eu pour but du côté de Montpensier que de tirer des Italiens quelques rafraichissemens pour sa Noblesse, réduite depuis deux mois à se contenter des viandes salées, puisqu'il luy restoit encore une ressource, & qu'il ne tint pas à luy qu'il n'en profitât. On a veu que la
petite

petite Armée d'Aubigny étoit victorieuse, & que son bonheur l'avoit accruë de la moitié, soit que les Vaincus eussent passé sous ses Enseignes, ou que les Garnisons des Places revoltées contre les François y eussent cherché leur refuge. Il étoit ce son intérêt d'aller droit à Montpensier, parce que s'il le laissoit perir, il seroit luy-même accablé dans la Calabre, où Ferdinand n'ayant plus d'autres Ennemis en tête, tourneroit toutes ses forces; mais la même maladie qui avoit empêché d'Aubigny de poursuivre la Victoire de Seminara, le mit encore hors d'état de sauver tout le Royaume de Naples, en ravitaillant les Châteaux qui commandoient à la Ville capitale. Il assembla à la verité le convoy qui étoit nécessaire pour un si grand dessein, & des Troupes suffisantes pour l'escorter; mais il ne put le conduire, & il fut contraint d'en laisser le soin à Precy d'Alegre, qui comme on a veu avoit bien la valeur, mais non pas la prudence qu'il falloit pour une si difficile commission. Il s'étoit fait aimer des Soldats, en leur abandonnant le pillage de quelques Villes revoltées; & il leur sçut inspirer tant de mépris pour leurs Ennemis quelque nombre qu'ils fussent, qu'ils marchaient dans la certitude de vaincre sans qu'il leur coûtât beaucoup de sang & de travail.

Ferdinand à son tour ne les estima pas assez pour sortir de ses lignes & pour aller au devant d'eux. Il craignoit peut être que ses Troupes ne laissassent refroidir l'ardeur qu'elles avoient jusques-là témoignée au siège, s'il les perdoit de veüe. Il en tira les plus vaillans Soldats, & il luy sembla qu'ils seroient plus que suffisans pour tailler en pièces les François, & pour enlever leur convoy, puisqu'ils étoient trois fois plus forts qu'eux. Le Comte de Matalone de la Maison des Carafes

conduisit ce détachement, & se saisit du passage d'Eboli: Il prit ses précautions pour ne pouvoir être réduit à combattre malgré qu'il en eût, & il attendit Precy de pied ferme: Il reconnut que la principale force des François consistoit en Cavalerie; & il les tâta par de frequentes Escarmouches: Mais il n'évita point assez le piège qu'ils luy tendoient, quoy que ce fût par une voye tout à fait grossiere. Precy feignit d'être fatigué jusqu'au point de ne pouvoir plus continuer sa route: Il reprit le chemin par où il étoit venu; & comme il n'avoit rien à craindre par devant, il y mit son Convoy, & disposa ses Troupes avec cet artifice, que les meilleures étoient plus proches de la queue.

Les Coureurs de Matalone luy rapportèrent que s'il laissoit gagner la Plaine aux François, il ne les déferoit pas entierement, parce qu'ils se refugioient dans les Villes de la Pouille, qui se trouvant presque toutes de la Faction d'Anjou, les déroberoient, en les cachant, à la poursuite de Matalone. Ce Comte crut là-dessus les devoir attaquer avant qu'ils fussent hors du défilé, & sortit inconsiderément de son poste. Il les atteignit en effet, dans le temps qu'ils étoient encore sur un terrain fort inégal; & Precy qui ne demandoit pas ses ennemis en plus beau début que celuy-là, & qui se tenoit à l'Arriere-garde, luy fit faire une conversion qui la rendit Avant-garde. Il chargea celle de Matalone: Il la renversa au second choc sur son Corps de Bataille, où l'on voyoit trois mille hommes de vieilles Troupes Neapolitaines, & mille Basques de ceux qui étoient Sujets de la Couronne de Castille. Les uns & les autres ne firent rien de ce qu'il faloit pour conserver leur réputation. Les Italiens laisserent aisément confondre leurs rangs,

&c

& mirent tout leur honneur à ne pas fuir. Ils furent tuez sur la place jusqu'au dernier, & ils ne vendirent pas néanmoins cher leur vie, parce qu'ils ne se défendirent que séparément. Les Bâques se réservèrent pour une plus heureuse rencontre, & se glissèrent si subtilement dans un Bois voisin, que les François qui n'avoient encore que trop d'Ennemis en tête, n'y prirent pas garde.

L'Arrière-garde de Mantalone se voyant seule exposée aux vainqueurs, ne les attendit pas: Elle se dissipa, & son Corps de Reserve qui étoit de trois cent Lances, reprit ensuite le chemin d'Eboli, sans être non plus apperçu que les Bâques. Precy qui venoit de vaincre à si bon marché, poursuivit sa victoire suivant son génie. Il se presenta à la vérité devant Eboli, après avoir donné aux siens le loisir de reprendre haleine; mais il sembla que ce ne fût que comme un soleil presque tout à fait couvert de nuages qui ne se montre qu'un instant, & se cache aussitôt. Les François s'étoient attendus que cette Ville qui avoit toujours été de la Faction d'Anjou, leur ouvreroit ses Portes, sans attendre qu'ils l'en priaissent; & ne remarquant pas que les Bourgeois en fissent aucune démonstration, ils crurent qu'elle avoit changé de sentiment; & sur ce préjugé ils retournerent sur le Champ de Bataille pour dépouiller les morts: mais cette conjecture étoit presque entièrement fautive. Car la Bourgeoisie ne s'étoit pas encore déclarée pour les François, parce qu'elle prétendoit être auparavant certaine qu'ils eussent gagné la Bataille. Elle avoit fermé les Portes aux trois cent Lances du Corps de Reserve de Matalone, & elle se promettoit que si les François avoient remporté la victoire, ils feroient le tour des murailles, & montreroient les dépouilles de leurs Ennemis.

Il tint à si peu de chose que les François ne demeurassent maîtres de Naples, & l'on scût depuis que s'ils eussent fait le circuit d'Eboli, ils auroient rencontré les trois cent Lances dont on a parlé, qui se fussent renduës sans oser davantage disputer leur liberré. Les Habitans les eussent introduits dans Eboli, & les milles Bâques que la faim auroit chassé du Bois, fussent encore tombez entre leurs mains. Les Fuyards de Matalone privez de ces deux ressourcez, ne se feroient pas ralliez, & n'eussent pas retourné dans leurs Lignes devant les Châteaux de Naples; & Ferdinand qui nonobstant leur retour, fut si près d'abandonner son entreprise, y auroit infailliblement renoncé, en levant le siege des Châteaux. Et de fait la consternation fut aussi grande dans Naples, qu'elle l'avoit été à l'arrivée de Charles Huit. Ferdinand au lieu de retenir ses Soldats, ne pensa d'abord qu'à fuir, & qu'à remonter sur ses Vaisseaux pour retourner à Messine; & il l'auroit fait, s'il ne se fût alors trouvé auprès de luy des gens plus interesséz que luy-même à le retenir. Ceux qui avoient fermé la Porte de Naples à Montpensier étoient connus par leurs noms & par leurs surnoms. Ils étoient en trop grand nombre pour fuir avec Ferdinand; & quand ils l'eussent pu, ce Prince n'ayant pas le moyen de les entretenir en Sicile, ils y auroient fait une si triste figure, que la mort ne leur étoit pas plus affreuse que la nécessité de se refugier dans cette Isle.

L'ingratitude des Colonnes étoit si noire, que ceux qui venoient d'en profiter, en avoient horreur: Ils possédoient les plus beaux Fiefs de la Couronne: Ils apprehendoient de les perdre; & rien ne les en auroit exemptez, si Ferdinand eût lâché le pied dans la conjoncture d'alors. An-
cun

cun de ses amis ne se fût plus mis en état de le rétablir, & son exil en Sicile eût été aussi long que sa vie. Son malheur auroit principalement rejally sur les derniers déclarez en sa faveur, qui étoient les Colannes, & l'on en eût eu d'autant moins de regret, que c'étoit des pestes de la société civile que tout le monde avoit intérêt d'exterminer.

Montpensier à qui Charles Huit avoit donné la commission de les investir de tant de Seigneuries, étoit tellement animé contre eux, qu'il auroit commencé par là la punition des traîtres. Charles Huit en partant luy avoit laissé un pouvoir absolu, & il eût été ravi de l'exercer dans toute son étendue sur des sujets qui l'avoient si bien mérité. Le crime étoit enorme; & il y en avoit autant de témoins que de personnes qui s'étoient trouvées sur les lieux. Leur procez auroit été court, & l'exécution eût suivi de si près la Sentence, que l'on n'auroit pas eu le loisir de dépêcher en France, pour obtenir la grace des Conféderez. Ainsi les Conjurez & les Colannes qui ne pouvoient se sauver que par le rétablissement de la domination de Ferdinand, luy représenterent avec tant de force, que s'il quittoit la partie, il la perdrait: que s'ils n'arrêtèrent entierement sa fuite, ils la suspendirent au moins jusqu'à ce que l'on eût appris le détail de la Bataille d'Eboly.

Ferdinand scut deux jours après que la Bourgeoise de cette Place ayant veu partir les François si promptement & sans l'avoir sommée, avoir cru qu'ils étoient vaincus & rappellé là-dessus les trois cent Lances Italiennes qu'elle avoit d'abord refusé de recevoir, & qu'elle leur avoit ouvert ses portes: Qu'elle avoit de plus fait avertir les mille Basques réfugiés dans le bois voisin de revenir en toute seureté; & que les uns & les autres s'étant ainsi reposés la nuit & remis en partie des

fatigues de la precedente journée, avoient le lendemain au point du jour repris le chemin de Naples, & marchoient avec tant de diligence, qu'il étoit désormais impossible aux François de les atteindre: Qu'ils arriveroient devant eux, & que l'on auroit ainsi le loisir de les distribuer dans les lieux qui courroient le plus de risque d'être insultez

Ferdinand eut par cet avis sujet de remercier les Auteurs de la conjuration & les Colonnes, & de les avoier pour les Libérateurs. Il leur laissa la direction du siège des Châteaux, & il se reserva le soin d'empêcher Precy de les ravitailler. On creusa par son ordre de nouvelles tranchées aux lieux par où l'on pouvoit y pénétrer sans passer par la Ville, & on les garnit de beaucoup de canons. On y fit entrer les meilleures Troupes de Ferdinand, & l'on mit en leur place les trois cent Lances, les mille Basques, & les autres Soldats sauvez de la déroute d'Eboly. Il occupa avec le reste de son Armée, & avec les plus braves Bourgeois de Naples toute l'espace qui s'étenoit del'un des travaux à l'autre, afin que les François après en avoir forcé un, ne concertassent pas entre eux l'attaque de celui qui resteroit; enfin il détacha plusieurs partis, pour apprendre des nouvelles de Precy, afin de ne l'avoir pas sur les bras quand il s'y attendroit le moins.

Precy fut observé de cette sorte avant qu'il approchât des tranchées, & ne s'en presenta pas moins hardiment devant celles du Château de l'Oeuf. Mais il y fut salüé de tant de volées de canon; & ses rangs ferrez autant qu'il avoit été possible, comme il est nécessaire dans une action de cette nature, se trouverent tellement éclaircis qu'il n'osa attaquer les Assiegeans, de crainte d'exposer ses Troupes à une défaite qui leur auroit été certaine, si elles eussent entré en desordre dans les
lignes

lignes des Ennemis. Il les retint: Il les remena hors la portée de l'Artillerie des Arragonnois: Il les remit en ordonnance, & il s'avança avec elles pour commencer le combat; mais le dommage qu'il reçut à la seconde approche fut si grand, qu'il ne crut plus avoir assez de gens pour executer son dessein, & il s'en retourna vers la Calabre. Le convoy qu'il menoit lui étoit désormais inutile, & l'auroit embarrassé dans sa marche. Il en gâta une partie, & il encloua par la même raison deux pieces de son Artillerie. Sa retraite au reste se fit en si bon ordre, que Ferdinand crut qu'il y alloit de son honneur de l'interrompre. Il ne laissa dans ses lignes que les Troupes nécessaires pour les garder, & il se mit avec le reste aux trousses des François. L'intention de ce Roy n'étoit pas de les combattre: au contraire le resultat du Conseil de Guerre qu'il avoit tenu là-dessus avec les Colonnes & avec les autres Officiers de son Armée, avoit été d'éviter sur toutes choses de mettre en compromis, en hazardant ses Troupes, la Couronne de Naples, qu'il étoit sur le point de recouvrer. Il prétendoit seulement profiter des desordres d'une Armée obligée à se retirer devant une autre beaucoup plus puissante qu'elle; mais il n'y a que les grands Capitaines qui sçachent tourner à leur avantage les occasions qui se présentent, & éviter les risques dont elles sont presque toujours accompagnées. Ferdinand n'étoit pas de ce nombre, & il ne tint ni à lui ni à son Armée qu'il ne perdît la Bataille qu'il se proposoit d'éviter. Il atteignit les François dans la délicieuse pleine de Villaregia, où son Bisayeul Alphonse Premier avoit bâti une maison pour la chasse de l'Automne.

Prosper Colonne qui commandoit son Avant-garde observa qu'à sa veüe, les François avoient

fait un mouvement : Il l'imputa à la frayeur qu'ils avoient eüe, fondée sur l'inégalité de leur nombre, par rapport à celuy de leurs Ennemis, & il set rompa, le changement qu'il appercevoit, n'ayant point d'autre cause que la pensée venue à Precy fort à propos de renforcer son Arriere-garde de quelques Cavaliers détachez des deux autres Corps. La fausse présupposition de Prosper fût suivie d'un ordre à contre-temps ; & Prosper commanda à ses chevaux Legers d'escarmoucher, pendant qu'il examineroit de plus près la contenance des Ennemis. Ses chevaux Legers obeïrent d'autant plus volontiers, qu'ils étoient prévenus que les François fuïroient à la premiere charge, & laisseroient leur bagage au pouvoir de ceux qui les auroient attaquez ; mais il trouverent une résistance tout à fait éloignée de leur attente. Precy s'étois mis à la tête de son Arriere-garde ; & l'avoit tournée avec tant d'adresse, qu'elle étoit devenuë Avant-garde. Il fit plus de la moitié du chemin pour combattre la cavalerie Legere Italienne ; & il la poussa si rudement, qu'il la renversa sur les Hommes d'Armes qui la soutenoient. D'Avalos frere puisné du Marquis de Pescaire, & pere du Marquis de Guast, dont on a parlé si diversement dans la vie de François Premier, s'étoit mis à la tête de ces Hommes d'Armes, & voulut en vain resister aux Fuiards qui venoient droit à luy. Ils le porterent par terre : Ils se firent voye au travers de ses Escadrons : Ils y communiquerent leur frayeur, & ils les obligerent comme eux à tourner le dos.

Les Fuiards de la cavalerie Legere & des Hommes d'Armes heurterent ensuite leur Avant-garde qui ne tint pas plus ferme, & s'ouvrit pour les laisser passer ; & ils porterent le desordre dans le Corps

Corps de Bataille, en y cherchant un azile. Ferdinand qui le commandoit ne put ou ne crut pas devoir s'opposer au torrent. Il fut emporté par la foule, & il contribua comme les autres à la déroute de son Arriere-garde. Il auroit été défait sans ressource & pris, si Precy eût sçû ou vû ce que le hazard faisoit à son avantage; mais la poudre & le vent qui la pouloit de son côté luy en déroberent la connoissance. Il étoit extraordinairement emporté de son naturel, & il ne s'éroit jusques-là modéré dans aucune rencontre; cependant il le fut dans celle-cy, qui étoit la seule ou il auroit falu qu'il ne le fût pas. Il fit trop de reflexion sur le petit nombre des siens, en comparaison des Ennemis: Il considéra que leur Avant-garde dont il appercevoit seulement la confusion, n'étoit pas en cet état sans avoir beaucoup poussé la sienne; & il conclut de là que c'étoit à dessein de l'attirer insensiblement auprès d'elle, & de l'éloigner tellement de ses autres Corps, qu'ils ne pussent la joindre, ni l'exempter d'être enveloppée. Il tourna bride là-dessus, & par un excez de précaution, il s'abstint de vaincre entièrement. Ferdinand eut ainsi le loisir d'arrêter & de ralluer les siens, & il n'osa pas néanmoins poursuivre les François au delà, afin de ne pas tomber dans un inconvenient semblable à celui qu'il ne venoit d'éviter, que par la faute de ses Ennemis. Il attendit que le terme accordé pour la retraite de Montpensier fût expiré: mais Montpensier qui n'avoit traité que pour recouvrer les provisions qui luy manquoient, & pour allonger sa résistance, se dispensa de tenir parole sur les deux victoires, que selon lui, Precy avoit remportées, quoy que les Italiens n'en convinssent pas. Il reconnut de ses propres yeux les Quartiers les plus mal gardez de la Tranchée

qui environnoit le Château-neuf par dehors; & il prit pour en forcer un ses mesures avec les François, qui n'étoient pas absolument nécessaires pour garder les Postes qu'ils tenoient encore dans Naples, Il les disposa tous sur une Ligne: Il donna avec toute l'impétuosité dont on est capable, quand on est résolu de passer sur le ventre des Assiegeans, ou de mourir. Il se fit voye sans perdre plus de quinze ou vingt Soldats: Il se retira du côté de Saint Severin que les Ennemis avoient recouvré: Il le reprit sur eux: Il s'élargit aux environs, & il s'y maintint malgré les forces que Ferdinand avoit détachées pour l'accabler: Mais c'étoit-là differer son malheur, & non pas l'éviter.

Ferdinand prit la conduite de Montpensier pour une rupture incontestable de la capitulation qu'il lui avoit accordée: Il voulut s'en venger sur les cinq Orages que ce Prince lui avoit donnez, & il les fit avertir de se preparer à la mort. Il les avoit choisis entre les plus considerables de la Noblesse Françoisse; & Montpensier s'en étoit privé avec d'autant plus de chagrin, qu'il n'avoit point d'Officiers de Guerre plus intelligens pour le Conseil, ni plus déterminez pour l'exécution que ceux-là. Ils n'avoient pas moins charmé la Cour de Ferdinand par leurs civilitez, depuis qu'on les avoit laissez en liberté sur leur parole, qu'ils l'avoient autrefois étonnée par leur valeur, & ce fut-là ce qui contribua le plus à leur sauver la vie. Le Conseil de Ferdinand, quoy que persuadé qu'il les pouvoit condamner à la mort, sans violer le Droit des Gens, & que ce Prince témoignât de la passion de les voir sur l'échaffaut, agit plus lentement à leur égard qu'il n'avoit accoutumé. Il fonda son délay sur ce qu'il étoit question de répandre le sang de cinq Seigneurs innocens,

innocens, les plus illustres chacun de sa Province 1496.
 ce, qui étoient Yves d'Alegre pour la Province
 d'Auvergne, la Marc pour celle de Champagne,
 la Chapelles pour celle d'Anjou, Roquebertin
 pour celle de Bourgogne & Genlis pour celle de
 Picardie. Il exagéra leur malheur; & il montra
 que d'un côté il seroit inutile de leur trancher la
 tête, puisque cet exemple ne détourneroit pas
 les autres François de servir d'Otages quand il
 plairoit à leurs Officiers; & d'un autre côté on
 établiroit la mauvaise guerre entre les François
 & les Italiens, puisqu'il étoit certain que Mont-
 pensier n'auroit pas plutôt appris le supplice
 des Otages, qu'il égorgeroit toutes les per-
 sonnes de qualité qui tomberoient entre ses
 mains. D'où il s'ensuivroit qu'il n'y en auroit
 point dans le parti de Ferdinand dont la vie fût
 assurée.

Ferdinand ne se seroit pas néanmoins laissé flé-
 chir, s'il ne lui fût en même temps survenu deux
 affaires domestiques dont la moindre étoit plus
 que suffisante pour l'occuper tout entier, & pour
 le détourner par conséquent de penser à ses Otages.
 Son Ayeul paternel avoit épousé en secondes noc-
 ces la sœur du Roy Catholique, & en avoit une
 fille âgée seulement de douze ans: Elle étoit ainsi
 tante de Ferdinand; mais le Pape & les Prin-
 ces d'Italie vouloient qu'elle épousât son neveu
 pour deux raisons: l'une qu'il n'y avoit point
 alors d'autre parti convenable pour elle: l'autre
 que le Roy Catholique en seroit d'autant plus
 obligé de céder à la Branche de Naples les
 prétentions qu'il avoit sur cette Couronne, &
 de la maintenir contre les François. Le seul ob-
 stacle qui s'y rencontroit, venoit de l'honnêteté
 publique, blessée en ce que le mariage assujetti-
 roit au neveu la tante qui par droit de nature de-

voit avoir le nerf pour sujet ; mais les Italiens vouloient bien croire que le Pape pouvoit en dispenser ; & que les raisons qu'il en avoit , étoient plus que suffisantes , quoy qu'elles ne fussent fondées que sur la haine des Italiens pour les François , & sur l'importance de maintenir sur le Trône de Naples la Branche Bâtarde d'Arragon. Alphonse pere de Ferdinand en apprit la nouvelle dans le Monastere de Messine où il étoit , & demanda qu'on le laissât retourner à Naples. Son intention , avant que l'on en pût juger par les apparences , n'étoit que de jouir de l'agréable spectacle que lui feroit l'inconstance de ses anciens sujets , & de voir que la mauvaise conduite des François avoit fait regretter son Règne , mais on ne le crut pas sur sa parole , & l'ambition l'emporta cette fois sur les inclinations de la nature , les plus fortes & les mieux cultivées.

Ferdinand qui avoit jusques-là vécu dans une soumission aveugle pour son pere , appréhenda qu'il ne lui prît envie , lorsqu'il seroit à Naples , de reprendre l'autorité souveraine qu'il n'avoit quittée que par désespoir de la conserver , ou faute de courage. Il y auroit eu en ce cas entre les Arragonnois de la division dont les François eussent profité , & il étoit plus sur de la prévenir que de se promettre de l'appaiser après qu'elle seroit formée. Ferdinand prit ce party : Il essaya de détourner son pere de venir à son mariage ; & il lui retrancha par le secret Ministère des Espagnols les moyens d'exécuter son dessein ; supposé qu'il y persistât nonobstant toutes les remontrances qui lui seroient faites au contraire. Il y avoit bien en cela quelque chose contre la piété , & mêmes contre la Religion ; mais ils n'y avoit rien qui choquât la politique moderne que les
 Roys

Rois Catholiques introduisoient dans le monde Chrétien, & si Ferdinand en fût demeuré là, il n'auroit passé que pour mauvais fils & pour Prince intéressé. Mais il ajouta la moquerie à l'injure; & comme si ce n'eût pas été mortifier assez Alphonse que de lui interdire le retour dans sa patrie, son fils lui écrivit en propres termes qu'il ne revint pas si-tôt à Naples, de crainte que les François ne le contraignissent de s'enfuir une seconde fois avec autant de précipitation & de honte que la première. On n'a pas sçu si Alphonse prit trop à cœur ce refus & la manière dont on le faisoit, ou s'il avoit comme les Suisses la maladie du pays; mais il est constant qu'il mourut peu de temps après à Messine; & que l'éloge le moins suspect qu'on lui fit, fut que jamais Prince n'avoit donné de si belles espérances dans sa jeunesse, & n'y avoit si mal répondu dans un âge plus avancé. Ferdinand ne garda pas long-temps le sceptre qu'il avoit si peur de perdre, & Dieu le punit par une autre voye que celle des François. Il ne vouloit plus de ceux-ci pour instruments de sa vengeance, & il s'en étoit assez expliqué en ne permettant pas qu'ils tirassent aucun autre fruit de la victoire de Fornouë que celui de s'en retourner impunément dans leur Pays. Il ne s'en voulurent pas néanmoins contenter; & Charles Huit ne se souvenant plus des prédictions de Savonarolle, crut arriver dans le Piémont assez à temps pour faire lever le siège que Galeas de Saint Severin, General de L'Armée de Louïs Sforce, avoit mis devant Novarre. Il y trouva même d'abord plus de facilité qu'il ne pensoit, puisque les Italiens ne s'opposèrent pas à la jonction de ses Troupes avec celles du Duc d'Orléans.

L'Armée Françoisise devint ainsi considérable en arrivant dans Ast, & le fut bien-tôt davantage par
le

le grand renfort de Cavalerie qu'elle reçut peu de jours après. Il ne lui manquoit que de l'Infanterie pour être en état de tout entreprendre ; & Charles Huit envoya lever dix mille Suisses. L'argent qui fut donné aux Officiers de cette Nation ne suffisoit pas pour cela : cependant ils enrôllèrent vingt mille Soldats au lieu de dix ; & la raison n'en fût pas tant attribuée à leur adresse , qu'à la disposition qu'ils trouverent dans les Cantons. Les Suisses qui revenoient de Naples , étoient tous chargez de butin ; & leurs Compatriotes en étant avertis , crurent qu'il ne faisoit pour s'enrichir que servir la France. Il y eut là-dessus un si general concours du peuple aux logis des Commissaires , que s'ils eussent enrôllé tous ceux qui se presenterent , la Suisse auroit été déserte. Le Piedmont étoit aussi favorable aux François que s'ils en eussent été les propriétaires , parce que la mere & la tutrice du jeune Duc de Savoye , Princesse de la Maison de Montferrat , n'étoit pas moins attachée à Charles Huit, que s'il eût été son fils. Elle l'avoit reçu dans Turin ; & quand Louïs Sforce s'étoit formalité du long séjour de sa Majesté dans cette Ville , la Duchesse Douairiere s'en étoit excusée sur l'incivilité qu'il y auroit eue à l'en chasser , & sur la crainte d'irriter à contre-temps un si puissant voisin. Elle avoit ajouté que les Troupes de Louïs Sforce auroient été reçus de même dans le Piedmont , si elles eussent été en la place des Françoises , & le hazard avoit rendu ces défaites plus vray-semblables ; car Charles Huit passant par la Ville de Quiers , étoit devenu amoureux d'une tres-belle Dame , nommée Anne Sorelly. Le bruit s'étoit répandu dans la Lombardie que cette nouvelle inclination étoit la seule cause qui retenoit Sa Majesté dans Turin plus long-

long-temps qu'il n'eût été nécessaire pour le bien de ses affaires. Et de fait elle alloit presque tous les jours à Quiers, & elle ne témoignoît plus d'empressement de repasser les Alpes. Sa passion pour Anne Sorelly étoit véritable; mais elle ne servoit que de prétexte pour couvrir un plus important dessein. La Ville de Verceil étoit située entre celles de Turin & de Novarre, & les François en avoient besoin pour secourir la dernière de ces Places. Ils la demandoient à la Duchesse de Savoie pour cet effet, & la Duchesse vouloit bien la prêter; mais elle vouloit paroître y avoir été contrainte. Verceil avoit autrefois été du Duché de Milan; & les douze Viscontis l'avoient possédée successivement sous ce titre. Philippe Marie Visconty dernier des douze se trouvant engagé dans une très-fâcheuse Guerre contre les Républiques de Venise & de Florence, & n'osant mettre de nouvelles impositions sus les sujets, de crainte qu'ils ne se revoltassent, avoit eu recours à Amedée Huit, Duc de Savoie: Il l'avoit prié de lui prêter de l'argent; & pour l'y disposer, lui avoit exagéré le danger où le Piedmont seroit exposé, si les deux Républiques que l'on vient de nommer partageoient entre elles le Duché de Milan.

Amedée, Prince le plus adroit de son temps, n'avoit pas perdu l'occasion de profiter de l'indigence de son voisin. Il avoit feint de ne pouvoir prêter à Philippe Marie, sans irriter les Venitiens & les Florentins, contre lesquels son argent seroit employé: Il avoit parlé de vente, & proposé la Ville de Verceil, parce que c'étoit celle du Duché de Milan qui se trouvoit le plus à sa bien-seance. Il avoit assez compris que la somme de 20000, écus seulement qu'on lui demandoit

doit n'avoir point de proportion avec Verceil : Que cette Ville valloit davantage sans comparaison ; & que si le premier Duc de Milan qui voudroit rentrer dans la Place si elle étoit aliénée le pourroit aisément, puisqu'il n'auroit qu'à prouver qu'il y auroit eu lésion de plus de la moitié du juste prix. Il auroit mieux vallu n'avoir pas fait l'acquisition de Verceil que d'en être évincé de cette sorte ; & pour éviter cet inconvénient, Amedée eut recours à la même subtilité de Jurisprudence qui avoit été employée dans l'achat du Comté d'Avignon. On inséra dans le Contract d'acquisition qui en fut dressé, qu'en cas que Verceil valût plus que les vingt mille écus dont on convenoit pour sa vente, le Duc de Milan donnoit le surplus au Duc de Savoye en la meilleure forme qui fût alors en usage. Les Ducs de Milan étoient bien faiseurs de ceux de Savoye, & la Duchesse qui reconnoissoit Louïs Sforce en cette qualité, sur tout depuis qu'il avoit reçu l'investiture de l'Empereur, auroit été blâmée dans l'administration de sa tuedle, si elle l'eût noircie d'une extrême ingratitude, en prêtant la Ville qu'elle tenoit de la liberalité d'un Duc de Milan pour servir de Place d'Armes contre un de ses Successeurs. Elle attendit donc que l'Armée Françoisite fût entierement assemblée, & qu'elle eût approché de Verceil, pour faire dire à Louïs Sforce qu'elle le prioit de camper avec les siens à une lieuë de distance de cette Ville, afin de la secourir en cas que les François l'attaquassent, ou qu'autrement il ne trouvat pas mauvais que pour la preserver du pillage ; & pour en conserver la propriété, on leur en accordât la possession pour quelques jours.

Louïs Sforce fut d'autant plus surpris de ce compliment, qu'il lui sembloit honteux qu'une femme

me ufât contre lui de ses propres ruses ; mais il eut beau tourner de tous les côtez imaginables l'affaire qu'on lui propofoit, il n'en trouva point de fuffifant pour empêcher la Duchefle d'accomplir fon deffein ; parce que s'il ne levoit pas le fiége de Novarre, il ne mettroit point allez à couvert Verceil qui couroit rifque, & s'il le levoit, Novarre feroit dégagée. Il ne fit dont point de réponse positive ; & la Duchefle prenant fon fîlence pour un confentement tacite, qu'elle fit, comme elle jugeroit à propos, introduifit Charles Huit dans Verceil. Les yeux de toute l'Europe furent alors tournez fur Novarre ; & l'on en attendit l'évenement avec la même impatience où l'on avoit été fix mois auparavant, pour ce qui arriveroit au Royaume de Naples. Il y avoit à peu près dans les lignes des Affligeans autant de Soldats qu'il y en avoit eu pour les Confederez à Fornoüe, c'est à dire, cinquante mille Maîtres, & les Valets étoient encore en plus grand nombre : Ils étoient avantageufement retranchez : rien ne leur manquoit ; & fi les Officiers y fubfiftoient dans le luxe, les fimples Soldats n'avoient point occafion de leur porter envie, puifqu'ils vivoient eux-mêmes dans l'abondance.

L'invention dont on s'étoit fervi pour animer les Confederez à mieux combattre qu'ils n'avoient fait à Fornoüe, merite d'être remarquée. Les Venitiens avoient été ménagers de tout temps ; & fi Louïs Sforce ne les surpassoit en cette qualité, il les égaloit au moins. Cependant ils étoient devenus liberaux, dans la feule veüe d'empêcher les François de s'établir dans le Duché de Milan. Ils avoient donné des chaînes d'or au petit nombre de ceux qui avoient donné des marques de leur courage à Fornoüe ; & ils avoient encore

mieux

1496.

mieux traité ceux qui étoient morts sur le Champ de Baraille , parce qu'il y avoit moins lieu de douter de leur valeur & de leur fidelité. Ils avoient eu soin de leurs obseques , & mêmes de leurs affaires domestiques. Ils avoient donné des pensions à leurs veuves & à leurs enfans ; & ils leur avoient accordé des exemptions & d'autres priveleges capables de les distinguer , sans leur attirer l'envie de leurs compatriotes. Enfin la précaution des Confederez étoit allée jusq' à faire agir le Pape beaucoup au delà de son pouvoir , sans considerer que cette tentative n'étoit permise que dans les cas où l'on étoit afluéré de l'évenement ; & que hors de là on devoit en craindre plus de mal , qu'esperer de bien. Toutes les Relations de ce temps-là conviennent qu'on dénonça à Charles Huit dans Turin de la part du Saint Siege , qu'il sortît dans dix jours de l'Italie , & qu'il en retirât ses Troupes : s'il desobeïssoit , on menaçoit de l'excommunier , & par un usage tout nouveau l'on anticipoit la procedure , en citant Sa Majesté à Rome ,

• Dans
les Actes
d'Alexandre
VI.

Le Conseil de Charles Huit ne s'amusa point à montrer que les Rois de France n'étoient point sujets aux foudres du Vatican. Il ne prit pas serieusement l'affaire ; & il ne répondit au Pape que par cette raillerie également fine & piquante , que Charles Huit s'étonnoit de son inconstance , & de ce qu'il l'appelloit presentement à Rome , quoy qu'il n'y eût pas deux mois que Sa Majesté ayant repassé par cette Ville pour lui rendre ses respects , il avoit mieux aimé fuir que de les recevoir : Qu'elle obeïroit pourtant ; & qu'elle se feroit un chemin pour aller à Rome ; mais qu'elle prioit le Pape de l'y attendre de pied ferme , & de ne pas lui donner la peine de le chercher de Province en Province & de Ville en Ville , comme il

il avoit déjà fait. Cette repartie étoit fiere, & il faisoit la soutenir. Charles Huit ne le pouvoit sans argent, & il n'en avoit plus; celui qu'il avoit touché de France ayant été consumé dans les nouvelles levées, pour dégager Novarre. Il étoit pourtant nécessaire d'en trouver, parce que sans cela la raillerie rejailliroit sur ceux qui en avoient été les auteurs; & la troisième entrée de Charles Huit dans Rome, ne seroit pas si facile que l'avoient été les deux précédentes. Il n'y avoit aucune espérance d'en tirer que des Florentins, encore n'étoit elle pas trop bien fondée. Ce Peuple le plus raffiné d'Italie s'étoit lassé des amusemens dont on usoit à son égard, & n'avoit presque plus que par bien-séance des Députés auprès du Roy. Il avoit recommencé la Guerre à ceux de Pise; & quoy qu'il eût d'abord distingué entre les prisonniers qu'il faisoit, les Pisans qu'il prétendoit être ses sujets, d'avec les Troupes Françaises qui les défendoient en qualité d'auxiliaires, & qu'il eût accordé aux Soldats qu'il prenoit de celle-ci la vie qu'il refusoit aux autres, sa moderation n'avoit pas été de longue durée.

Il avoit confondu les François avec les Pisans lorsqu'il étoit entré l'épée à la main dans Petra Sacco, & il les avoit tous tuez. La nouvelle en étoit venue à l'Armée Française, & lui avoit donné tant de chagrin, que si elle n'eût été engagée d'honneur à secourir Novarre, elle auroit demandé qu'on la remenât delà l'Appennin. L'injure qu'elle avoit reçue des Florentins en la personne de ses Compagnons égorgés contre le Droit des Gens, la touchoit d'autant plus, qu'elle avoit moins d'estime pour leurs Meurtriers, Mais la nécessité n'est pas moins puissante à la guerre, qu'ailleurs; & l'on eut à peine cessé de quereller les Députés de Florence, que l'on changea

de langage & de maniere d'agir à leur égard. On les cajolla : On promet de leur rendre la Ville & l'Etat de Pize ; & sur tout on n'oublia pas de leur insinuer qu'une telle grace ne leur coûteroit que cent mille écus. Les Députez des Florentins avoient pouvoir d'accorder cette somme , à condition que l'on ne differât pas la restitution de la Citadelle de Pise, & ils rentrerent là-dessus en negociation avec le Cardinal Briçonnet & avec le Garde des Sceaux Gannay. Le Traitté fut conclu en une aprêdinée , & l'on convint que la République fourniroit presentement à Charles Huit trente mille écus , & soixante dix mille à Montpensier. Qu'elle donneroit six de ses principaux Citoyens pour Otages de sa promptitude à executer ce qu'elle promettoit : Que Charles Huit de son côté feroit incessamment restituer à la République toutes les Places, excepté Serezane & Petra-santa, qui seroient rendus à la République de Gennes, supposé qu'elle retourât dans deux ans sous la Monarchie Françoisé ; & si elle n'y étoit réunie dans ce terme volontairement, ou par la force des armes, les deux Places que l'on vient de nommer seroient rendus aux Florentins, pour faire désormais partie de leur République, sans que la France eût occasion ou pretexte de les en détacher : Que la République de Florence enverroit presentement deux cent cinquante Lances entretenues à ses dépens au secours de Montpensier ; & que si elles ne pouvoient passer, on les occuperoit à faire diversion dans l'Etat de Pise, afin qu'elles y retinsent les Troupes de Vitelly, & les empêchassent de renforcer l'Armée de Ferdinand : Que cette République donneroit aux François le passage libre sur les Terres en payant ; & qu'on donneroit des Otages de part & d'autre. Mais cet accommodement ne soulageoit point Novarre, qui

qui se trouvoit si pressée de la famine ; qu'il y avoit plus d'un siecle qu'aucune Ville d'Italie n'en eût endure de si grande. On y mangeoit les Rats & les autres choses qui ne sont pas destinées à la nourriture des hommes, & neanmoins personne ne s'en plaignoit, parce que d'un côté la Garnison étoit fidele au Duc d'Orleans jusqu'à vouloir perir gayement pour lui ; & d'un autre côté la Bourgeoisie apprehendoit avec raison le genie implacable de Louïs Sforce.

Le Duc d'Orleans s'étoit enfermé dans Navarre sur la présupposition que l'on se mettroit bien plus en peine de secourir la Place, quand on sauroit que sa Personne y seroit engagée, que si on apprenoit qu'il en fût sorti. Cette raison n'étoit pas si forte qu'elle paroïssoit ; & Comines qui en penetrait le défaut, & ne l'osoit pourtant écrire au Duc d'Orleans, de crainte que l'on n'interceptât ses Lettres une autre fois ; & que la seconde punition ne fût pire que la premiere, se contenta de lui mander que puisque Navarre n'étoit pas encore si ferré, que les Assiegez n'eussent une issue libre du côté de Burgaro, il ne manquât pas de se délivrer par là de toutes les bouches inutiles, & que le Duc d'Orleans vint luy-même à la Cour solliciter que l'on hâtât le secours qui lui avoit été promis ; parce que dans cette affaire qui demandoit un prompt expedition, sa présence auroit incomparablement plus d'effet que celle de ses Ministres. † Le Duc d'Orleans avoit beaucoup de déference pour Comines, & il le tenoit pour le plus habile de ses amis ; mais il avoit déjà envoyé à la Cour de France Georges d'Amboise Archevêque de Roüen, qui s'étoit si bien insinué dans son esprit, qu'il le gouverna seul tant qu'il vécut. Ce Prélat à qui rien ne manquoit de ce qu'il faut pour les grands Ministres, qu'un peu de bon-

† Entre :
les Let-
tres de
Comines

heur & de défiance pour les personnes avec lesquelles il avoit à traiter ; voyant le Cardinal Briçonnet seul favory , ne s'adressa qu'à lui , & ne communiqua rien de ce qu'il négocioit à Comines , soit qu'il ne crût pas en avoir besoin , ou qu'il eût de la jalousie pour lui. Le Cardinal Briçonnet avoit des enfans à pourvoir ; & l'Archevêque de Roüen avoit penetré que sa plus violente passion étoit de leur procurer de riches établissemens. Charles Huit lui avoit donné pouvoir de promettre ce qu'il jugeroit à propos ; & il y avoit d'autant moins de risque pour le Duc d'Orleans à promettre les plus beaux Fiefs du Duché de Milan, qu'il ne seroit obligé de tenir parole qu'après qu'il en seroit possesseur. Louïs Sforce les avoit donnez à trois freres de la Maison de Saint Severin , & les avoit liez de forte à ses interêts , que l'on étoit comme certain de les voir périr avec lui. Le plus considerable de ces Fiefs étoit de dix mille écus de rente ; & l'Archevêque de Roüen s'engagea par écrit à le faire donner à celui des jeunes Briçonnets que le Cardinal présenteroit, pourveu que Novarre fût dégagé. Le Cardinal fut d'autant plus touché de cet offre , qu'il étoit persuadé qu'il ne tiendrait qu'à lui , qu'on ne l'exécutât. Il promit reciproquement d'employer tout son credit pour le mouvement de l'Armée Françoisé vers les lignes des Assiégeans ; & l'Archevêque de Roüen qui ne se voyoit plus traversé par aucun Favory, ne doutant pas qu'il n'obtint ce qu'il demanderoit fortement, avertit le Duc d'Orleans de ne pas suivre l'avis de Comines : de demeurer dans Novarre , afin de rassurer la Bourgeoisie & la Garnison de la Place contre le grand nombre des Assiégeans : de ne pas donner par son éloignement aux Bourgeois de cette Ville la mortification qui leur seroit la moins supportable , puisque cela n'étoit pas

absolu-

absolument necessaire : Que l'Armée Françoisé recevroit dans peu de jours le renfort qu'elle atendoit de la Suisse, & marcheroit aussi tôt vers Navarre qu'elle devoit attaquer ; & que de la maniere dont elle avoit accoustumé d'agir en cette sorte d'entreprises, il n'y auroit d'exercice pour elle que durant une heure au plus. Mais il y a peu de Favoris qui ne présument trop de leur credit lorsqu'ils n'ont plus de Competiteur.

Charles Huit aimoit à la verité le Cardinal Briçonnet, & venoit de lui en donner des marques, en l'élevant à la premiere dignité ; mais Sa Majesté s'étoit repentie d'avoir suivy l'avis du Senéchal de Beaucaire préferablement au reste de son Conseil, pour ce qui regardoit l'expédition de Naples, & elle ne vouloit plus commettre de semblables fautes. Si le Duc d'Orléans fût venu à la Cour, la presence & ses sollicitations eussent poussé les Conseillers d'Etat à le favoriser ; mais ce Duc n'étoit point alors assez considéré pour avoir lieu d'esperer que ses Envoyez & ses lettres suppleassent à son absence. Il n'étoit plus Successeur présomptif de la Couronne ; & le Roy avoit un Dauphin âgé de près de quatre ans ; Prince de la plus belle esperance que l'on eût veu depuis long-temps. Ainsi le plus grand nombre des Conseillers d'Etat ne regardant plus le Duc d'Orléans avec les mêmes yeux qu'auparavant fut contre lui, & se fonda sur des raisons qui ne pouvoient être plus apparentes. Elles consistoient en ce que la sacrée Personne du Roy ne devoit être hazardée que dans les rencontres où il s'agissoit directement de la Monarchie, & non pas dans celle cy, qui ne regardoit que les interêts particuliers du premier Prince du sang, qui n'avoit point d'enfans, & de qui la sœur unique étant mariée dans la Maison de Navarre, y porteroit le Duché de

1426. Milan, quoy qu'il eût été acquis aux dépens de la France. Que Charles Huit n'étoit pas d'humeur à souffrir que son Armée attaquât les Assiegeans, sans se mettre à la tête; & qu'ainsi ce seroit peine perdue que de travailler à l'en dissuader: Que les Ennemis étoient si avantageusement retranchés, qu'il y auroit de la témérité à s'ingerer de les emporter; & qu'à juger sainement des forces qui seroient employées contre eux, elles consistoient en Cavalerie, qui n'étoit bonne qu'en pleine Campagne, & en Infanterie dont les trois quarts étoient Suisses, qui dans les engagements qu'ils avoient pris avec la France avoient toujours excepté les Sieges, & par conséquent les attaques des Lignes: Que cette Nation vaillante à la vérité; mais brutale, étoit devenuë la plus forte dans l'Armée Françoisse, à cause que la plupart des Sujets de Charles Huit qui l'avoient accompagné jusques-là, ne s'y trouvoient plus; & que ce vuide venoit de trois causes. La premiere étoit les maladies qui en avoient obligé plusieurs à se faire porter hors du Camp. La seconde le défaut d'argent; & la dernière le desir dont les plus sensibles avoient été touchez de revoir leur familles: ce n'est pas qu'il n'en fût venu d'autres en leurs places, & que la jeune Noblesse, jalouse de la gloire que ceux de son rang avoient acquise en combattant à Fornouë, ne fût accouruë pour avoir sa part de l'honneur & du danger qu'elle concevoit dans l'attaque des Ennemis devant Navarre; mais outre que le nombre n'en étoit pas si grand que celui des absens, il étoit arrivé aux Gentils-hommes François nouvellement venus un inconvenient assez ordinaire en de semblables rencontres; c'est à dire que l'agitation & le changement de vie & de climat leur avoit causé des maladies dont les moins robustes étoient morts; aussi-bien que leur Chef François

çois de Bourbon, Comte de Vendôme, Prince du Sang; & les autres étoient assez incommodés pour se trouver tout à fait hors de service. Tout l'argent que l'on avoit pu recouvrer étoit dépensé; & il n'y en avoit plus dans les coffres de Charles Huit, pour le distribuer aux Soldats mercenaires en qualité de présent après la victoire, supposé qu'on la remportât, ou pour retenir sous les Enseignes de France ceux qui seroient restés, en cas que l'on eût du pire. Qu'en l'un ou l'autre de ces événemens il étoit à craindre que les Soldats Suisses ne se saisissent de la sacrée Personne de Sa Majesté; & qu'ils ne la livrasent aux Italiens, pour la somme qu'ils prétendoient leur être due.

Cette apprehension étoit bien fondée; car encore qu'on n'eût point attaqué les lignes, & que par conséquent on ne se fût pas exposé au double hazard dont on vient de parler, les Suisses ne laisserent pas d'arrêter les Officiers François qui les avoient enrôlés, & ceux qu'on leur avoit donné, jusqu'à l'entier payement de leurs montres. L'avis le moins conforme à l'inclination des François, l'emporta de cette sorte sur celui qui leur étoit le plus opposé, & il fut résolu qu'ils ne se mettroient point en devoir de secourir Navarre. On doit pourtant ce témoignage au Cardinal Briçonnet, qu'encore qu'il se vît presque seul du sentiment d'attaquer les lignes des Confédérés, il ne s'en obstina pas moins à le défendre, & il l'appuya sur des raisonnemens auxquels ceux de l'avis contraire ne purent répondre. Il soutint que la contenance de l'Armée Française, & l'empressement extraordinaire avec lequel elle demandoit qu'on la menât aux Ennemis, étoient les marques les plus certaines de vaincre qu'elle pouvoit donner. Que si les Confédérés étoient les plus forts en

nombre, ils ne l'étoient ni en experience ni en courage; & que le bonheur du Roy étoit si grand, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il l'abandonnât devant Novarre après l'avoir fait triompher des mêmes Ennemis à Fornoüe: Qu'il s'agissoit presentement de recueillir le fruit de l'expédition de Naples en punissant Louïs Storce, qui seul avoit formé les obstacles qu'on y avoit trouvez; & que comme la plus grande faute que l'on avoit faite, étoit celle de s'avancer jusqu'au centre, & même jusqu'à l'extremité de l'Italie; & de la travailler tout entiere sans s'être auparavant assuré du Duché de Milan, qui en étoit l'entrée à l'égard des François, il s'agissoit alors de la repater d'une maniere qui ne laissât plus lieu de revoquer en doute leur prudence: Que l'occasion y étoit si propre, que s'ils manquoient de s'en prévaloir, ils seroient éternellement blâmez: Que toutes les Troupes restées à la Ligue étoient devant Novarre; & qu'après qu'elle les auroit perduës, il lui seroit impossible d'en lever d'autres. Qu'ainsi Charles Huit en sauvant Novarre recouvreroit toute l'Italie, & rétablirait les affaires presque entierement ruinées dans le Royaume de Naples. Au lieu qu'en s'abstenant de passer une seconde fois sur le ventre de ses Ennemis, il laisseroit refroidir l'ardeur de ses Soldats, & perdrait sa reputation. Qu'enfin Montpensier & les sept mille Gentils-hommes François qui se trouvoient en un extrême danger dans les Provinces du Labour & del'Abruzze, ne pouvoient desormais être sauvez par aucune autre voye que celle-là; & qu'il y alloit de l'honneur de la France de ne pas souffrir que tant de vaillans hommes qui s'étoient volontairement exposez pour sa querelle, fussent abandonnez à la discretion de leurs Ennemis.

Guichardin dit que ce fut Louïs de la Trimouille qui

qui ouvrit l'avis du Cardinal Briçonnet ; mais il n'est pas mal-aisé de voir ce qui peut avoir obligé cet Historien à s'écarter de la vérité dans cette circonstance. Ce qu'il aimoit le plus de son Histoire étoit les harangues ; & il en avoit composé deux excellentes : L'une pour persuader ; & l'autre pour dissuader l'insulte des retranchemens devant Navarre. Il les faisoit attribuer à deux hommes qui eussent de la proportion avec les paroles qu'on leur mettroit en bouche ; & le Prince d'Orange convenoit assez à la seconde harangue ; c'étoit un vieux Capitaine, prudent & long temps exercé dans la bonne & dans la mauvaise fortune, qui s'étoit en effet déclaré pour le sentiment de ne pas attaquer les Assiegeans, Mais le Cardinal Briçonnet n'étoit pas un personnage propre à inspirer l'action la plus hardie de la Guerre, qui est celle d'emporter des retranchemens deffendus par un plus grand nombre de Soldars, qu'il n'y a d'agresseurs. Son genie & son éducation n'y étoient pas conformes, & Guichardin s'en aperceut si bien qu'il aimoit mieux feindre que la Trimouille eût été d'avis d'attaquer les lignes, quoyqu'il fût convaincu du contraire, que de choquer la bien-séance ; parce que peu de gens sçavoient qu'elle avoit été l'opinion de la Trimouille : au lieu que si Guichardin eût attribué sa premiere harangue au Cardinal Briçonnet, autant de gens l'auroient soupçonné de fausseté, qu'il eût eu de Lecteurs.

On cacha néanmoins la resolution de ne pas attaquer les Lignes, parce que les François accourus de toutes les Provinces, & les Suisses qui venoient d'arriver sur l'esperance de combattre, s'en fussent retournez, & la Personne de Charles Huit auroit couru plus de danger d'être enlevée par les Italiens, que si elle eût hazardé de

secourir Novarre ; & l'on fit courir le bruit dans le Camp que l'on combattoit aussi-tôt que les nouveaux venus se seroient reposez ; & que l'on auroit assez fatigué les Assiegeans par de frequentes escarmouches. La Palice & quelques autres essayerent de jeter des munitions dans la Place à la faveur des fausses & des veritables alarmes. Ils donnerent en divers lieux des retranchemens des Ennemis , mais aucune ne réussit ; & les Italiens au contraire emporterent sur le Duc d'Orleans le Convent des Cordeliers , & le Fauxbourg de Saint Nazaire. L'importance de ces deux prises consistoit en ce qu'elles rendoient aux Assiegez leurs Fauxbourgs inutiles : Et de fait le Duc d'Orleans n'en tirant plus d'avantage , & desesperant de les garder , y mit le feu. Il faisoit exactement chaque nuit , aussi bien que tous les jours , la ronde des murailles , & il ne negligeoit aucune fonction d'Officier , ni de simple Soldat. Sa constitution n'étoit point assez vigoureuse pour resister à de si penibles travaux ; & il y auroit succombé , si Dieu qui le destinoit pour régner à son tour , ne l'eût dégagé par une autre aventure que celle qu'il avoit préveuë.

La Marquise de Montserrat mourut , & laissa vacante la Tutelle & l'Administration de l'Etat du jeune Paleologue son fils. Les Etats du Païs s'assemblerent à Casal pour choisir entre deux prétendans , celui qui lui succederoit. C'étoient le Marquis de Salusses & le celebre Constantin-Cominat , tous deux parents du Mineur , & tous deux capables de la Tutelle & du Gouvernement de son Etat. Il étoit à craindre que leur contestation ne dégénéraît en guerre civile ; & la France n'avoit pas plus d'interêt d'appuyer l'un que l'autre , puisqu'ils s'étoient tous deux déclarez pour elle : Que Cominat avoit levé une partie
des

des Troupes qu'elle avoit employées à l'expédition de Gennes, & que les Marquis de Salusses se trouvoit actuellement enfermé dans Navarre avec le Duc d'Orleans: Mais l'obligation singulière de Charles Huit à la defunte Marquise de Montferrat, qui lui avoit presté ses pierres pour les engager, & la reconnoissance qu'il y avoit lieu de témoigner, en preservant le Montferrat de la guerre dont il étoit menacé, furent les motifs qui déterminerent Sa Maj. à choisir Comines pour son Ambassadeur Extraordinaire à Casal, où il eut ordre de tenir la main, afin que les Etats procédassent dans les formes à l'élection de leur Gouverneur & du Tuteur de leur jeune Souverain. Ce n'est pas que Charles Huit en eût le droit, ou qu'il le prétendit; mais les Montferrains étoient alors si dévoüés à la France, & d'ailleurs ils avoient tant besoin qu'elle les garentît de l'usurpation de Louïs Sforce, qu'il y avoit lieu de juger qu'ils donneroient à Comines autant d'autorité dans leur Assemblée, que s'ils eussent été Sujets du Roy son Maître. Et de fait l'évenement justifia que l'on n'avoit pas trop présumé du credit de Charles Huit; car Comines n'eut pas plutôt montré ses Lettres de Créance, qu'il fut introduit dans les Etats assemblez: Il y agit en homme d'honneur, & il n'eut d'égard que pour la justice. On avoit cru, à cause de son ancienne liaison avec le Duc d'Orleans, qu'il favoriseroit sous main le Marquis de Salusses, & que la Cour de France y trouveroit d'autant moins à redire, que ce Marquis étant Feudataire du Dauphiné, elle seroit plus assurée de retenir le Montferrat dans son parti tant qu'il en seroit Gouverneur, que si l'Administration passoit à Cominat, qui n'avoit point d'autre union avec Charles Huit que celle de l'amitié. Cependant Comines fit ré-

1496.

flexion que le Marquis de Salusses avoit des prétentions sur le Montferrat ; & que si on l'en rendoit le maître, sous prétexte de la Tutelle, il le retiendroit en effet s'il étoit méchant, ou il seroit au moins tenté de le retenir s'il étoit homme de bien. Il n'y avoit pas d'apparence de l'exposer à cela ; & il y en avoit encore moins de hazarder l'Etat du jeune Marquis de Montferrat. Ainsi Comines se déclara pour Cominat, & les Etats suivirent son avis.

Les Princes d'Italie attachez au siège de Novarre avoient en même temps député vers le jeune Marquis de Montferrat, pour lui témoigner leurs condoléances sur la mort de sa mere Comines connoissoit ceux que la République de Venise avoit dépêchez : Il les visita sous prétexte de bien-veance ; & il leur apprit que lorsqu'il étoit parti de Venise, le Senat lui avoit témoigné d'agréer qu'il se mêlât de l'accommodement entre le Roy son Maître & les Confederez : Il y ajouta que si la République de Venise persistoit dans une si louable intention, rien n'empêcheroit que l'on n'en commençât la negociation. Les Députéz répondirent qu'on ne les avoit point informez de cela ; & que nonobstant ils étoient persuadez que leurs Maîtres ne s'éloigneroient pas de la paix, pourveu qu'on la traitât avec honneur à l'égard des Confederez : Qu'à la verité les Vénitiens cedoient la préseance à Charles Huit ; mais qu'en récompense le Pape & l'Empereur l'avoient incontestablement sur lui ; & qu'ils s'enfuiroit de là que les François étoient obligez à faire la premiere démarche pour l'accommodement ; & que cette démarche devoit être si visible, que l'on ne doutât pas que ce ne fussent eux qui recherchassent la paix. Comines qui n'avoit garde de préjudicier à la dignité de la Nation Françoisé

où

où il s'étoit transplanté, éluda la proposition des Députez de Venise, en avouant de bonne foy la présence du Pape & de l'Empereur sur le Roy son Maître; & en convenant qu'encore que la République de Venise & les autres Puissances d'Italie fussent beaucoup au dessous de la France, elles devoient pourtant l'emporter dans la conjoncture dont il s'agissoit, puitque la raison vouloit que l'accessoire suivit la condition du principal. Il se tira d'affaire par une distinction que les Italiens admirerent dans un homme comme lui qui n'avoit point étudié. Il avoua que la pretention des Députez de Venise seroit bien fondée, si le reste étoit égal; c'est à dire si le Pape & l'Empereur d'un côté, & le Roy de France de l'autre, negocioient en personne, ou que ces trois Princes vuidassent leurs differends par la seule voye des Ambassadeurs; mais que dans le Traité dont on parloit, Sa Sainteté & Sa Majesté Imperiale étoient éloignées de tant de lieues & mêmes de tant de journées, qu'il n'étoit pas possible qu'elles agissent en personnes; & le Roy de France au contraire en étoit si proche, qu'il devoit être réputé pour present. Outre qu'il paroissoit ridicule d'insister sur les préliminaires, lorsqu'il étoit question d'empêcher deux Armées de Chrétiens les plus formidables & les plus nombreuses que l'on eût veües de se couper la gorge.

Le discours de Comines parut si raisonnable aux autres Députez des Confederez, que ceux de Venise furent obligez de s'en rapporter à ce que diroient les deux Provediteurs de leur République Trevisano, & Pisani, qui étoient dans les lignes de Novarre. L'un & l'autre n'osèrent décider la question, & la renvoyerent au Senat, qui fut d'avis de ne pas perdre l'occasion qui se presentoit, de réduire Novar-

1496.

re sans hazarder les Troupes. Il disposa les Confederez à vouloir bien demander au Roy Charles Huit un Sauf conduit pour cinquante personnes qui negocieroient sur une plaine également éloignée des deux Armées; mais celui que le Duc de Ferrare choisit pour cette commission en étoit indigne: Il se nommoit Albertin Boscheti; & on l'avoit préféré aux autres, parce qu'il avoit un fils malade dans l'Armée Françoisé, & il pouvoit le visiter sans donner de soupçon; mais il étoit de Ferrare, & tellement attaché au Duc Hercule d'Esté son Souverain, qu'il ne recevoit pas d'autres mouvemens que les siens.

Ce Duc avoit usé de la précaution de ceux qui gardent une exacte neutralité; & si la qualité de Feudataire du Saint Siege avoit exigé de luy qu'il envoyât son fils aîné à la tête de cent Hommes d'Armes au secours des Confederez, son second fils avoit passé dans l'Armée Françoisé avec autant de Lances; mais l'interieur ne répondoit pas à un exterieur si bien partagé. Le Duc de Ferrare pour avoir donné en mariage à Louïs Sforce celle de ses filles qu'il estimoit davantage, n'en avoit pas plus de bonne volonté pour luy. Il n'avoit pas oublié qu'il luy avoit fait perdre le Poleziné di Rovigo, & le souvenir luy en étoit d'autant plus sensible, que pour peu que perdent les petits Princes, ils y trouvent fort à redire. L'occasion s'offrit de s'en venger; & il n'y avoit pas d'apparence qu'elle revint durant la vie de ce Duc, qui étoit déjà fort âgé. Il falloit donc qu'il se hazardât de tirer raison de l'injure qu'il avoit receüe, ou qu'il la laissât impunie. Et de plus il n'avoit pour se satisfaire qu'à desabuser les François d'une erreur tout à fait grossiere dont ils étoient prévenus, & qu'à leur représenter leurs propres avantages, ils etoyoient que
les

les Italiens étoient revenus de la terreur dont ils avoient été saisis à Fornouë, & qu'ils vivoient en tres-parfaite intelligence dans les Lignes devant Novarre: Qu'ils n'y étoient pas plus incommodés, qu'ils l'eussent été dans les Fauxbourgs de Milan, à cause des inventions qu'ils avoient trouvées pour se garentir des injures de l'air; & qu'ils attendoient de pied ferme qu'on se jettât à corps perdu dans leurs retranchemens, afin d'égorger en la maniere qu'il leur plairoit ceux qui auroient évité leurs vollées de canon & leurs cartouches. Cependant il étoit vray que la même consternation qui avoit cessé lorsque les Confederez avoient apperceu que les François ne les poursuivoient pas, avoit recommencé au premier bruit de l'arrivée des vingt mille Suisses dans le Camp de Charles Huit. Comme il n'y avoit que Louis Sforce qui dût profiter de la prise de Novarre, les Troupes des autres Confederez prétendoient que les siennes supportassent seules toutes les fatigues du siege, & que les auxiliaires ne fissent que se reposer jusqu'à l'arrivée des François, à dessein de tenter le secours.

Elles s'étoient là dessus mutinées; & elles avoient entraîné leurs Officiers dans leur sentiment, quoy qu'il fût tout à fait injuste: Elles se preparent pour se retirer chacune dans les Etats de celui qui les avoit levées; & les François n'avoient pour vaincre, qu'à se presenter en ordonnance de bataille pour les hâter de partir, ou qu'à demeurer encore deux ou trois jours paisibles dans Verceil, pour y recevoir la nouvelle que les trois quarts de leurs Ennemis auroit deserré. Mais Boscheti s'acquitta tout à fait mal de la Commission que le Duc de Ferrare luy avoit donnée. Il exagera dans l'Audience publique qu'il eut de Charles Huit les avantages des Confederez, & il

convainquit le Conseil de sa Majesté qu'il n'étoit pas possible de les déloger par force de devant Novarre : Mais il est vray que dans une Conference secrette qu'il eut ensuite avec Charles Huit il ruina luy-même son propre ouvrage ; & trahit la cause commune , dans la seule veüe de satisfaire la passion du Duc de Ferrare son Maître. Il revela le foible de son parti ; & il apprit à Sa Majesté le moyen de défaire ses Ennemis sans rien hazarder. Mais le bonheur des Confederez en general, l'emporta sur la malice du Duc de Ferrare en particulier ; & les François qui avoient été si credules en d'autres occasions , cesserent de l'être pour l'avis qui leur donnoit lieu de reparer toutes les fautes qu'ils avoient jusques là commises ; & de conquerir toute l'Italie en une seule journée. Ils prirent Boscheti pour un double espion ; & ils ne s'abstinrent de le punir en cette qualité , que dans la seule veüe de ne pas violer en sa personne le Droit des Gens. Ils aimerent mieux déferer à ce qu'il avoit dit en qualité d'Envoyé , quoy quil protestât qu'il n'y avoit rien de plus faux , qu'à ce qu'il soutenoit en secret être certain , & qu'il confirmoit par toutes les voyes introduites dans le monde pour acquerir de la créance ; Et le Duc de Ferrare eut le chagrin d'avoir inutilement essayé de perdre son gendre , & de s'en être expliqué aux Conseillers d'Etat de Charles Huit , peu capables de secret , qui s'ils l'eussent découvert à Louïs Sforce , l'auroient obligé de prendre d'insaisissables mesures pour la perte de son beau-pere. Le Sauf-conduit pour l'accommodement fut envoyé aux Confedetez : Leurs Députés parurent à l'heure & au nombre dont on étoit convenu ; & le Prince d'Orange , le Maréchal le Gié, le Grand Chambellan, Piemme & Comines qui étoient autant de Commissaires pour la France s'y trou-

trouverent aussi. La premiere chose que l'on examina après les pouvoirs, fut l'état des Assiegez dans Navarre. On trouva qu'il y étoit déjà mort de de faim deux mille personnes de bon comte; car outre que cette Ville avoit été fort peuplée, il y avoit encore eu de plus cinq mille hommes en Garnison; & que le Duc d'Orleans n'avoit pas seulement à craindre les incommoditez du Siege, mais encore l'air empesté qu'il respéroit. Sa Personne étoit trop précieuse pour la hazarder jusqu'à la fin du Traité, qui vray-semblablement seroit long; & l'on entra de part & d'autre dans une consideration si raisonnable en demeurant d'accord que le Duc d'Orleans & le Marquis de Salusses sortiroient incessamment avec leurs domestiques, & rejoindroient la Cour de France à Verceil, bien entendu que si le Traité ne se concluoit pas, ils rentreroient dans la Place assiegée, avec les mêmes domestiques ou d'autres en pareil nombre, s'il en mourroit dans ce temps-là. Que l'on donneroit des Otages François pour sureté de cette condition, & des Italiens pour assurance que le Duc d'Orleans & le Marquis de Salusses ne courroient point de risque en traversant les lignes. Mais on n'executa pas si facilement cet article préliminaire qu'on l'avoit couclu: Car il ne fut pas possible de tirer de Navarre le Duc d'Orleans & le Marquis de Salusses, sans que la Garnison s'en apperçût, & sans qu'elle se défiât qu'après que les deux Chefs seroient hors de danger, on ne se mettroit plus en peine de sauver le reste: Elle se mutina là-dessus: Elle arrêta ces deux Chefs: Elle leur donna des Gardes; & elle déclara que puis qu'ils l'avoient engagée dans l'extremité où elle étoit, ils y periroient ou n'en sortiroient qu'avec elle. Il y auroit eu de la folie dans la conjoncture d'alors de
penlet

penfer à la châtier & à la ranger à la raifon ; & l'on eut plutôt fait de luy promettre de la retirer de nuit dans trois jours quoyqu'il arrivât, & de luy donner pour caution de cette parole ceux des Courtifans qu'elle demanderoit. Elle fe contenta du feul Romefort, neveu du Maréchal de Gié ; & on la dégagea précifément au temps dont on étoit convenu, parce que les Députez convinrent dès le lendemain que la Ville de Novarre feroit évacuée par les François ; & qu'ils ne laifleroient dans la Citadelle que trente Soldats fous un Commandant, aufquels on founiroit pour de l'argent ce qu'il faloit précifément pour vivre chaque jour, jufqu'à la conclufion du Traité.

Il fembloit que ceux-cy fuflent plus à plaindre que leurs compagnons qu'on mettoit au large : cependant ils furent fans comparailon plus heureux, puisqu'en ne leur fourniffant que le neceffaire, on prévint les excez qui les euflent infailliblement emportez après une longue abftinence : au lieu que le grand air étouffa dans le chemin plufieurs de ceux qui fortoient dont les eftomacs étoient vuides ; & la foibleffe où l'intemperance des autres les réduifit dès le lendemain en fi petit nombre, que de cinq mille qu'ils étoient il n'en refta que fix cent.

Le fond de la négociation fut entierement conforme aux articles préliminaires, & l'on peut dire fans vanter Louis Sforce qu'il en eut toute la gloire, quoyque la République de Venife luy eût donné pour Collegues les Provediteurs Trevinafo & Pifani, qui étoient les plus habiles de fes Senateurs. Il l'emporta fur l'un & fur l'autre en raffinement de politique ; & il leur donna fi bien le change, qu'il tira du Traité tout le fruit folide qu'il en prétendoit, fans qu'ils en remportaffent pour eux autre chofe qu'un imaginaire ; & c'est-
là

là peut être ce qu'il y a eu de plus singulier dans la vie de Louïs Sforce. On agit toujours mieux par soy-même que par un tiers, quand on régle en personne ses propres intérêts avec des gens qui, tout-habiles qu'ils sont, ne se chargent que des intérêts d'autrui ; & Louïs Sforce quoyqu'il eût nommé pour Député le plus adroit de ses Ministres, Bernardin Visconty, ne se fia pas tellement en luy, qu'il ne voulût être présent luy-même au Traité.

Il se transporta dans les lignes des Confederez devant Novarre ; & il se soucia peu que sa dignité y receût quelque flétrissure, pourveu qu'il y trouvât d'ailleurs son compte. Sa femme l'y suivit, & ne luy fut pas inutile. On a veu que cette Princesse avoit de l'ambition & deux fils ; & ces deux circonstances ensemble l'avoient tellement transformée, pour ainsi dire, dans les mœurs de son époux, que le mariage n'avoit jamais rendu deux personnes si semblables. Aussi ne s'amusa-t'elle point à garder scrupuleusement toute la bienséance convenable à son sexe. Elle assista à toutes les Conférences ; & l'on ajoûte qu'elle ramena quelquefois au point dont il étoit question ; Louïs Sforce qui s'en écartoit pour trop subtiliser. Ce point consistoit uniquement à préserver le Duché de Milan de l'attaque des François, après le renfort des vingt mille Suisses qu'ils avoient receus ; & à sacrifier tout le reste, sur la présupposition que ce que l'on auroit abandonné reviendroit de soy-même ; & seroit recouvré sans peine, aussi tôt que Charles Huit auroit achevé de perdre ce qui luy restoit dans le Royaume de Naples, & qu'il auroit repassé les Alpes. Et de fait les Députez de sa Majesté obtinrent généralement ce qu'ils demanderent pour rendre Novarre, qu'ils avoient de ne pouvoir garder.

* Dans les Conférences pour Novarre.

On leur accorda que les Traitez par lesquels Loüis Onze avoit cédé la Ville & l'Etat de Gennes à François & à Galeas Sforce son pere & son frere aîné fussent nuls ; & que les Gennois seroient réunis à la Monarchie Françoisse, autant que le permettoient les Privilèges qu'ils s'étoient réservés en se donnant au Roy Charles Six : Que les Galeres & les Vaisseaux que la France avoit dans leurs Ports au moment que Loüis Sforce les avoit excitez à la revolte, seroient rendus en l'état qu'on les avoit trouvez ; & que pour réparation da cette injure, Loüis Sforce y joindroit sa Flote, & l'augmenteroit de trois Galeasses entretenuës à ses dépens, jusq'u'à ce que Charles Huit eût entierement recouvré le Royaume de Naples : Qu'il doneroit passage par le Duché de Milan aux Troupes de Cavalerie & d'Infanterie qu'il plairoit à Sa Majesté d'y envoyer par terre, avec cette précaution néanmoins qu'il n'en passeroit pas plus de deux cent à la fois, afin qu'ils ne fussent point en assez grand nombre pour insulte aucunes des Places qui se trouveroient sur leur route : Que Loüis Sforce renonceroit à toutes les Lignes formées en quelque temps que ce fût au préjudice de la France, & qu'il vivroit en parfaite intelligence avec elle : Que les autres Puissances d'Italie rentreroient dans la même disposition où elles avoient été avant que les François entraissent en armes dans leur País ; excepté la République de Florence, à l'égard de laquelle subsisteroit le Traitté qu'elle venoit de conclure pour la réunion de Serefane & de Petrasancta à la République de Gennes : Que Loüis Sforce tiendroit quitte Charles Huit de tout l'argent qu'il luy avoit prêté : Qu'il payeroit cinquante mille écus comptans au Duc d'Orleans pour les frais de la Guerre : Qu'il rétabliroit Trivulce, & qu'il luy restitueroit exactement le revenu des biens qu'il luy avoit confisquez.

Les

Les Députez de Venise furent alors sollicités de proposer à leur tour ce qu'ils avoient ordre de demander ; & leur réponse, pour embarasser Louïs Sforce fut qu'ils étoient anciens amis & confederez des François ; & qu'ils n'avoient point d'affaire particuliere à démêler avec eux : Que leurs Armes dans le Duché de Milan étoient purement auxiliaires ; & que quand Louïs Sforce témoigneroit d'être content ils le seroient aussi : Qu'ils n'exigeoient autre chose de lui pour le secours qu'ils lui avoient donné, sinon deux mois de temps, pendant lesquels ils examineroient s'il leur seroit avantageux de se faire comprendre dans le présent Traité ; & que quand le même Louïs Sforce ne leur seroit pas obligé de sa conservation, ils ne leur pouvoit honnêtement refuser si peu de chose.

Ce qu'il y avoit de caché dans ce discours, étoit si fin qu'il falloit une pénétration merveilleuse & de longues réflexions pour le découvrir. Les Vénitiens s'étoient saisis d'Otrante, de Brindes, & de quelques autres Ports de la Pouille qu'ils prétendoient garder. Ils en étoient assurés, supposé que Ferdinand recouvrât son Royaume, parce qu'il n'auroit jamais le moyen de les rembourser de leurs frais ; mais il n'en seroit pas de même si Charles Huit conservoit la conquête, parce qu'il voudroit recouvrer ce qui en auroit été détaché durant son absence ; & les Vénitiens ne pourroient alors lui résister long-temps. Il n'étoit pas possible de prévoir l'avenir sur un point si délicat ; mais à raisonner sur les apparences, les Châteaux de Naples ne pouvoient encore tenir plus de deux mois. S'ils étoient secourus dans ce terme, le Royaume dont ils étoient comme les clefs demurerait aux François ; & par conséquent il seroit nécessaire que les Vénitiens fussent compris dans le Traité de Charles Huit avec Louïs Sforce, ou

qu'ils

qu'ils attirassent sur eux toutes les forces des Vainqueurs à quoy le Senat n'avoit garde de se résoudre. Si les Châteaux de Naples retournoient sous la puissance de Ferdinand, les Vénitiens n'auroient plus rien à ménager avec la France, puisqu'ils n'en seroient plus voisins; & il leur seroit utile de n'avoir pas été compris dans le Traité de Louïs Sforce, puisque les Ports de la Pouille leur demeureroient sans qu'il parût qu'ils eussent eu de différend avec Charles Huit.

Cependant Comines qui s'étoit accoutumé sous le Règne de Louïs Onze à examiner les choses dans tous les sens qu'elles pouvoient avoir, & qui s'en étoit bien trouvé dans sa dernière négociation à Venise; découvrit bien tôt le secret de cette République dans le délai de deux mois qu'elle demandoit: Il le fit appercevoir aux autres Députés: Il chercha avec eux les moyens de le rendre inutile, & tous convinrent enfin que le meilleur étoit d'ajouter au Traité de Louïs Sforce un article par lequel il s'obligeoit, en cas que la République de Venise ne ratifiât point le Traité dans deux mois, & que les François luy déclaraient la Guerre, de joindre ses armes aux leurs contre'elle, & de donner passage pour attaquer les Etats qu'elle possédoit en Terre-ferme. Cette condition étoit plus rude que les précédentes, & Louïs Sforce eut de la peine à s'y soumettre. Il y avoit une extrême ingratitude à sacrifier aux François la République de Venise, qui ne les avoit offensés que pour le sauver; mais il n'étoit pas homme à s'embarasser d'un scrupule d'honnêteté, sur tout lorsqu'il étoit question de conserver le Duché de Milan qu'il avoit acquis par tant de crimes. Il en commit un nouveau, en abandonnant les Vénitiens; & lorsque leurs Provediteurs s'en plainquirent à luy, il leur répartit que par la même

même raison que la République de Venise ne l'avoit assisté, que pour éviter le voisinage des François, il s'engageoit à ne plus avoir de liaison avec elle, supposé qu'elle eût la Guerre contre eux, de crainte qu'ils ne l'accablissent en chemin-faisant pour aller sur les Terres de cette République. Les articles que l'on vient d'abreger n'eurent pas plutôt été dressés que Louis Sforce les signa, dans la seule veüe de ne pas perdre un moment pour recouvrer Novarre. Il les envoya à Charles Huit, qui les signa avec autant de précipitation; mais ce ne fut pas là le plus grand mal qu'il fit. Sa Majesté étoit accoutumée à n'expédier de semblables affaires qu'au sortir du Conseil; & elle s'en étoit jusques là si bien trouvée, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'elle changeât de methode. Cependant elle étoit si pressée de retourner en France, qu'elle signa le Traité sans en rien dire à qui que ce fût, & cette nouveauté causa le desordre que l'on va rappotrer.

Si les Amis du Duc d'Orleans eussent sçu qu'il ne restoit plus rien à faire pour le service de ce Prince, ils auroient vray-semblablement abandonné leur intrigue, & se fussent ajustez à la volonté du Roy, qui leur auroit été suffisamment connuë par le seing de Sa Majesté; mais comme ils étoient convaincus d'un côté par le retour & par la relation des Députez François que la Paix étoit faite, & qu'ils ignoroient de l'autre qu'elle fût ratifiée, ils crurent avoir trouvé l'unique moyen capable d'empêcher qu'elle ne le fût. Ce moyen consistoit selon eux, à faire soulever les Troupes Suisses, & à les obliger de demander qu'on les menât au combat, sur la présupposition que les François les imiteroient; & que le Roy dont le temperament étoit guerrier, n'auroit pas le pouvoir de les contredire: Mais on va le plus souvent

plus

plus loin que l'on ne pense, quand on excite des séditions à dessein de les appaiser aussitôt qu'on le jugera à propos.

Il y eut peu de peines à mutiner des Soldats mercenaires comme les Suisses, qui commencent à sentir les incommoditez du Camp, & sur tout la chaleur qui leur sembloit d'aurant plus étrange, qu'ils y étoient moins accoutumés. Ils ne pensoient d'abord qu'à l'éviter par un Combat General qui termineroit la Guerre; mais après qu'ils furent allez en tumulte demander à Sa Maj. qu'elle les menât aux Ennemis & qu'Elle, pour se délivrer de leur importunité, leur eut dit que la Paix étoit signée & ratifiée, ils se retirèrent à leur Quartier. Tous leurs Officiers s'y assemblèrent & déliberèrent sur ce qu'ils feroient pour être récompensés aussi largement que s'ils eussent vaincu; puis qu'il ne tenoit pas à eux qu'ils ne battissent les Conféderez. Comme il n'étoit pas possible que dans un si grand nombre, il n'y eût des personnes passablement informées des Traités intervenus entre le Roy Louis Onze & les Cantons, on rapporta l'article du dernier qui contenoit en termes exprés, que lorsque Sa Majesté auroit fait une levée extraordinaire de Gens de Guerre; & qu'elle se raviserait de les renvoyer quand ce seroit dès le lendemain, elle ne laisseroit pas de leur payer deux mois de solde, afin de les consoler; & de les dédommager de leur prompt licentement. Cet article étoit vray; mais les Cantons y avoient dérogé par un Traité particulier avec Charles Huit, par lequel les deux mois avoient été réduits. Mais n'y ayant personne dans l'Assemblée, qui ne feignit de l'ignorer, on n'y eut aucun égard; & l'on conclut que tous les Suisses de l'armée retourneroient vers le Roy, & presseroient Sa Majesté de leur faire compter trois

montres à l'heure même. Si Sa Majesté leur re-
fusoit, il y eut deux avis: le premier alloit à se
saisir de sa sacrée Personne pour gages de la som-
me: le second le contentoit que l'on arrêtât les
Courtisans François de la plus grande qualité, &
les plus riches: Qu'on les menât en Suisse; &
qu'on n'en relâchât aucun jusqu'à l'entier paye-
ment. La sedition en étoit là, & pouvoit passer à
de plus horribles extremitez, lorsque Bessay qui
avoit entendu la déliberation des Suisses sans qu'ils
l'eussent apperçu, courut vers Sa Majesté, & luy
dit tout effrayé, que si la Cour vouloit éviter la
prison, il falloit qu'elle partît à l'instant, & qu'elle
allât à toute bride s'enfermer dans la Ville de
Turin, où elle ne courroit pas risque d'être si fa-
cilement enlevée qu'à Verceil.

Charles Huit sur l'avis de Bessay, sortit de Ver-
ceil avec une précipitation qui tenoit beaucoup
de la fuite; & par un autre manquement plus
considerable que celui de s'être abstenu de pour-
suivre la victoire de Fornoïe, il ne se souvint
pas, ou negligea de donner les ordres aux Trou-
pes Françoises de marcher en corps, jusqu'à ce
qu'elles eussent repassé les Alpes. La peine d'o-
beïr n'auroit pas été grande, puis qu'elles mar-
choient en Pais ami, & qu'elles n'avoient pas d'en-
nemis à dos. Cependant les suites de cette negli-
gence furent si fâcheuses, qu'il ne s'en trouve
point de pareilles dans l'Histoire du quinziesme sie-
cle. Les François aussi passionnez que leur Roy de
revoir leur patrie, & persuadez qu'il ne leur res-
toit plus rien à faire dans l'Italie, puis qu'on ne
les tenoit plus en discipline, dédaignerent de suivre
les Enseignes auxquelles ils étoient attachez, & re-
prirent chacun le chemin de sa Province. Les seuls
Courtisans accompagnerent le Roy jusqu'à Lion,
& Sa Majesté fut extraordinairement surprise en

1496.

arrivant à Turin, de n'avoir plus d'armée. Les Confederez aprirent bien-tôt qu'elle s'étoit ainfi dissipée, & ils changerent de disposition à l'égard des François. Ils s'étoient jusques-là contentez de les haïr, & ils n'avoient rien diminué de l'estime qu'ils avoient eue pour eux. Il y a même de l'apparence que cette estime s'étoit augmentée par le succès de la Bataille de Fornouë; & que voyant qu'un petit nombre de François leur avoit passé sur le ventre, ils ne s'en étoient excusés qu'en disant que ces François étoient plus qu'hommes; mais après qu'ils se furent dissipés d'eux-mêmes, & qu'ils eurent renoncé de cette sorte aux avantages qu'ils pouvoient tirer de leur dernier Traité, on ajouta à leur égard le mépris à la haine: On se repentit de les avoir appréhendés: On crut qu'ils étoient moins que femmes, & l'on n'attendit plus de nouvelle irruption de leur part. Louïs Sforce après avoir recouvré Novarre, ne se mit plus en peine de leur tenir parole, & n'accomplit aucun des articles dont il étoit convenu. Il retint Genes: Il ne restitua ni les Galeres ni les Vaisseaux qu'il y avoit trouvez; & bien loin de permettre qu'ils continuaissent leur route vers Naples, & qu'ils en ravitaillassent les Châteaux, il les joignit à la Flotte qui tenoit ces deux Fortereses bloquées. Le mal étoit sans remède; & tout ce que la prudence put inspirer au Conseil de France après que l'on en eut senti le contre-coup, fut de renvoyer Comines à Venise, sous pretexte de faire de nouvelles propositions; mais en effet pour pressentir s'il y auroit moyen de détacher cette République d'avec les autres Confederez.

Comines ne rabattit rien de la fierté qu'il avoit toujours affectée dans sa dernière negociation, quoy qu'il s'en falût beaucoup que les affaires du Roy son Maître fussent en si bon état. Il exigea

exigea du Senat la restitution des Villes que les Venitiens venoient d'occuper dans la Pouille, le rappel de ses armées, & le refus de comprendre dans la Ligue Ferdinand, qui se disoit Roy de Naples. Les Venitiens n'étoient alors résolus ni de laisser entierement succomber les François, ni de permettre aussi qu'ils recouvrasent tout à fait le Royaume de Naples: L'un & l'autre auroit également préjudicié au dessein qu'ils avoient de retenir les Places de la Pouille, puisqu'il n'y avoit point à douter que celuy de Charles Huit ou de Ferdinand qui chasseroit entierement son Ennemy ne les redemandât.

Il ne falloit pas non plus que les François les recouvrasent. La meilleure partie ne leur eût donné que trop d'occasion de ravoit le reste; & il étoit bon pour les Venitiens que la France n'y possedât que quelques Places comme leur République; & que Ferdinand fût tellement affoibli, qu'il ne pensât à chasser entierement du Royaume de Naples ni les François, ni les Venitiens. Ainsi le Senat, après avoir dit publiquement à Comines que les François n'avoient aucune occasion de se plaindre de luy, & qu'il n'avoit fait autre chose que secourir le plus proche de ses Alliez contre un autre Allié plus éloigné: ce qui n'étoit défendu ni par le Droit des Gens, ni par aucune Loy particuliere des Confederations; il luy fit entendre par une voye secrette, mais assuree, que ni la République de Venise, ni aucune autre Puissance d'Italie ne souffriroit jamais que le Roy son Maître redevint propriétaire du Royaume de Naples, & qu'en ce cas la liberté commune courroit trop de risque. Mais que si la France vouloit se contenter que Ferdinand tint la Couronne en Fief de la sienne, & luy payât cinquante mille écus de tribut par an, les

Confederez porteroient ce Prince à consentir que les François retinsent Tarente, & les deux Ports voisins, pour faciliter la conquête de Constantinople à Charles Huit, par la commodité d'y tenir sa Flotte: Que la République luy fourniroit en ce cas cinquante Galeres & cinq mille Chevaux; & que les autres Puissances Chrétiennes y contribueroient chacune à proportion de ses forces.

Le Senat de Venise s'expliquoit alors plus ouvertement qu'il n'avoit accoutumé: Cependant on ne découvroit point assez le fond de son intention dans l'accommodement, & dans la Guerre contre les Infideles qu'il proposoit. Les cinquante mille écus dont Ferdinand eût été chargé, outre les pensions qu'il payoit au Pape & à ses enfans, l'auroient mis hors d'état de rembourser les Venitiens de ce qu'il leur devoit; & par conséquent les Places qu'il leur avoit engagées, leur seroient demeurées; & les François occupez à une Guerre de longue haleine contre les Turcs, eussent été detournez de penser au recouvrement de ce qu'ils venoient de perdre. Mais le temps étoit précieux à Comines, & il luy importoit de le ménager. On luy avoit déclaré que c'étoit là la dernière résolution du Senat; & il n'y avoit pas d'apparence de la faire changer par un plus long séjour à Venise. Il en partit donc aussi tôt avec cette consolation, que s'il n'avoit entierement réüssi au gré de Charles Huit, il luy portoit au moins un moyen infallible de prévenir la stérilité que recevoit sa réputation par l'entiere perte du Royaume de Naples. Il passa par Milan; & il y eut de longs entretiens avec Louis Sforce, qui le connoissant pour Flamand; & néanmoins pour le Ministre de France qui avoit le plus de rapport avec le genie des Italiens, s'ouvrit plus ouvertement

ment à luy. Il luy avoïa sincerement d'avoir appelé les François en Italie, moitié par passion & moitié par intérêt; & de s'en être repenti: d'avoir travaillé à rétablir Ferdinand par un pur intérêt, & de n'avoir point eu d'autre motif que celui là de tant d'infidélitez qu'il avoit commises à l'égard des François.

Comines ne perdit pas l'occasion de luy répondre, qu'il n'étoit pas allé jusqu'à présent à ses fins si directement qu'il prétendoit; & que la crainte de se donner un maître, l'avoit réduit à s'assujettir à deux mille Tirans, que la République de Venise composée d'autant de Gentils-hommes étoit plus redoutable, que les François au Duc de Milan; & que sa dernière entreprise sur Ferrare avoit assez montré qu'elle aspirait à la conquête de toute l'Italie: Que Louïs Sforce en avoit été luy-même convaincu, lorsqu'il l'avoit obligée à lever le siege qu'elle avoit mis devant cette Place; & que nonobstant il venoit de donner à cette République une occasion plus favorable de satisfaire son ambition, que n'étoit celle qu'il luy avoit ôtée; puis qu'il luy avoit facilité les moyens de s'emparer des Ports de la Pouille; & que de là elle usurperoit insensiblement le reste du Royaume de Naples: Qu'il ne seroit pas de formais si facile à Ferdinand de se défendre d'une Puissance dont le Gouvernement étoit uniforme, & qui feroit les conquêtes pied à pied: Que des François dont l'impetuositè ressembloit à celle des Torrens; & qui se trouvoient éloignés de Naples de toute la longueur de l'Italie: Que l'inconstance des choses humaines ne manqueroit pas de fournir à la République de Venise, les occasions d'augmenter son Domaine: Qu'elle en profiteroit; & qu'après s'être étendue d'un côté jusqu'au patrimoine de Saint Pierre, elle s'agrandiroit de l'autre

aux dépens du Duché de Milan : Qu'elle avoit en vain jusques là attaqué ce Duché, parce que les autres Princes d'Italie s'étoient trouvez assez forts pour le secourir

Louïs Sforce convaincu des raisons de Comines, luy avoüa de bonne foy qu'il avoit commis une faute irreparable, en souffrant que les Venitiens s'emparassent des Places maritimes de la Pouille, & qu'ils étendroient infailliblement de là leur domination dans le reste du Royaume de Naples, & même dans le Duché de Milan ; mais il ajoüta que ce mal étoit si éloigné que peut-être aucun de ceux qui vivoient presentement n'en seroit témoin : au lieu que s'il procuroit aux François le recouvrement de leurs conquêtes, en exécutant le Traité dont il étoit convenu avec eux devant Novarre, il les avoit tellement offensez par son infidelité & par son ingratitude, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'ils luy pardonnassent. Il demeura si ferme dans ce sentiment, qu'il fut impossible de l'en désabuser, & Comines en demeura d'autant plus persuadé de la nécessité où se trouvoit la France d'accepter les propositions des Venitiens. Il rejoignit la Cour à Lion où elle se divertissoit sans penser à Naples ; & il déclara sincèrement à son ordinaire qu'il faisoit qu'elle essuyât toute la honte qui resulteroit de la perte de ses conquêtes, ou qu'elle s'ajustât à l'expedient que les Venitiens proposoient. Il le prouva si fortement, qu'il convainquit tout le Conseil du Roy, excepté le Cardinal Briçonnet qui se trouva seul de contraire avis, & eut pourtant le crédit de faire préférer le sien à celuy de tous les autres. Il y a des memoires qui le soupçonnent d'avoir été gagné par le Pape ; mais ils sont d'autant moins croyables, que Sa Sainteté n'étoit point alors en état de luy donner rien de considerable :

Qu'il

Qu'il étoit resté seul Favory de Charles Huit: Que Sa Majesté ne luy refusoit aucune des graces qu'il luy demandoit : Qu'il pouvoit plus gagner en un jour en servant fidèlement un si bon Maître, qu'il ne feroit toute sa vie en s'attachant à la Cour de Rome, & qu'un homme de bon sens comme luy n'étoit pas capable de devenir gratuitement inlidele. On peut encore dire à sa décharge qu'il estima que la France pour ses affaires d'Italie, tiroit plus d'avantage de la République de Florence que de celle de Venise; & que dans le même temps que l'on rejetta les offres des Venitiens, on envoya ordre à d'Entragues de presser l'exécution du dernier Traité conclu avec les Florentins; mais d'Entragues qui commandoit en qualité de Lieutenant de Ligny dans la Ville & dans l'Etat de Pise, ne jugea pas à propos d'obeïr au Roy son Maître. Il commit en cela un crime irrémissible, & l'amour en fut la cause: Il en avoit pour une Demoiselle de qualité de Pise dont il ne luy fut pas possible de s'éloigner, & la désobeïssance au Roy ne luy parut pas si terrible que l'absence de sa maîtresse. Il fit pour elle la Guerre aux Florentins, & les contraignit ain si d'augmenter le nombre des Confederez contre Charles Huit. Il empêcha qu'ils ne fissent tenir aux François, restez dans le Royaume de Naples, les Troupes & les soixante-dix mille écus qu'ils avoient promis; & ce fut là la seule cause qui les mit hors d'état de se deffendre. Il irrita contre la Nation le seul peuple d'Italie qui vivoit en bonne intelligence avec elle, & il l'anima jusqu'au point qu'il égorgoit tous les François qui tomboient entre ses mains; mais l'union entre les Puissances Confederées dont la plupart des intérêts sont differents, ne dure d'ordinaire qu'autant qu'elles ont en tête toutes les forces Ennemies, & se relâche au premier avis certain de leur dissipation.

1496. Louÿs Sforce s'étoit déclaré contre la France, parce qu'elle ne luy avoit pas voulu ceder les deux principales Forteresses de Pise; par le moyen desquelles il s'étoit promis d'affujettir le reste. Son ambition avoit bien été suspendue par les affaires qui luy étoient survenues, mais non pas éteintes. Et de fait il ne fut pas plutôt assuré de conserver son Duché par la dissipation de l'Armée qui prétendoit faire lever le siege de Novarre, qu'il fit passer une bonne partie des Troupes Confederées dans l'Etat de Pise, sous pretexte d'en chasser les Garnisons Françaises, mais en effet pour se l'approprier au préjudice des Florentins, qu'il ne pouvoit empêcher d'être reçus dans la Ligue. Mais le Corps qui fut détaché de l'Armée des Confederés pour cette entreprise, ne trouva pas les François dans la consternation où il supposoit qu'ils fussent. D'Enragues que l'amour avoit rendu désobéissant à Charles Huit, ne l'étoit devenu que pour ne se pas éloigner de sa Maîtresse. Cependant il y auroit été contraint, si les Confederés l'eussent chassé de l'Etat où il commandoit; & la crainte qu'il en eut, jointe à la gloire que ce luy seroit de conserver son Gouvernement après la dissipation de l'Armée de Charles Huit, luy inspira une resolution qui auroit passé pour heroïque, si d'ailleurs elle se fût trouvée dans les règles.

Comme il n'avoit point assez de Gens de Guerre pour defendre toutes ses Places, il ne laissa de Garnison que dans Pise: Il abandonna les autres; & il se fit un Camp volant des Soldats qu'il en tira. Il tint avec eux la Campagne à dessein d'en jeter la plus-part dans la premiere de ces Places que les Confederés menaceroient de siege; & il découvrit ensuite que c'étoit Serresanelle. Il la munir si à propos de ce qu'il

faisoit

faloit pour soutenir un siege, qu'elle rallentit le courage des Confederez qui l'attaquerent avec d'autant plus de vigueur, que la saison de l'hyver où l'on alloit entrer, ne leur permettoit pas d'y être long-temps. Les Assiegez les repousserent en divers assauts; & leur courage croissant à mesure que celui des Confederez diminoit, ils firent sur eux des sorties: Ils leur enleverent des quartiers: Ils gâterent la meilleure partie de leurs munitions de guerre & de bouche; & ils les contraignirent ainsi de quitter le dessein de conquerir l'Etat de Pize. Loüis Sforce frustré de l'esperance d'humilier les Florentins par cette voye, s'ingera de les mortifier par une autre qu'il prevoit devoir être presque également avantageuse au Duché de Milan. Il proposa aux Confederez de rétablir dans Florence Pierre de Medicis; & il presupposa que cet illustre banni, qui pour meriter la protection des François, s'étoit hâté de les faire entrer dans les Forteresses de Florence & de Pize tout ensemble, seroit assez reconnoissant de la grace qu'on luy feroit de le rétablir, pour consentir que son bien faiseur se saisit & retint au moins l'Etat de Pize, à condition que celui de Florence fût conservé dans son entiere liberté. Les autres Confederez n'approuverent pas d'abord la proposition de Loüis Sforce, parce qu'ils ne voyoient pas que les Troupes qu'ils employeroient à cette conquête y pussent commodement subsister, mais il leur representa si fortement qu'il étoit assuré des Places de Bologne, d'Imola & de Forly par des Traitez secrets qu'il avoit faits avec Bentivole & avec Catherine Sforce sa niece, mere & tutrice du jeune Raire, qu'enfin Virginie Ursin qui s'étoit racommodé avec les Confederez, après le retour de Ch. Huit en France, eut ordre de ramener Medicis & ses deux freres à Florence, & d'oblig

1496. Bourgeoisie de cette Ville à les remettre dans l'estat dont ils étoient déchus il n'y avoit qu'un an. Urfin marcha, avec les Troupes qui n'avoient pas été fatiguées à l'entreprise de Pize; & il ne douta pas que s'il pouvoit surprendre Crotona, les Florentins ne se soumissent généralement à ce qu'il plairoit aux Confederez. Il avoit intelligence dans cette Ville, & il se promettoit qu'à l'approche de son Avant garde; on luy en ouvreroit les portes. Mais les Troupes de la Ligue s'étoient dispensées d'obeïr exactement à leurs Officiers, depuis que les François avoient repassé les Alpes avec leur Røy; & quoyqu'Urfin eût plus d'autorité sur elles qu'aucun autre, il ne put néanmoins les hâter autant qu'il auroit été nécessaire pour profiter de l'occasion.

Les Florentins eurent le temps de découvrir l'intelligence qu'il avoit dans Crotona, & d'en punir les auteurs & les complices: Ils en changerent la Garnison; & la renforcerent de sorte que les premières Troupes d'Urfin qui en approcherent, furent enlevées. Urfin se mettoit néanmoins en devoir de vanger cet affront, lorsqu'il en receut un autre qui luy fit quitter le service des Confederez; & qui retarda de dix sept ans le rétablissement des Medicis. On a déjà veu que les trois derniers Rois de Naples l'avoient fait leur Connétable; & qu'il avoit long-temps exercé cette Charge, qui étoit la première de leur Etat. Il l'avoit perduë en servant la France; & il n'avoit pas depuis exigé qu'elle luy fut renduë, parce qu'elle n'avoit point été remplie, & qu'il ne presupposoit pas qu'aucun autre y pretendît à son prejudice. Il se promettoit que Ferdinand luy en envoyeroit les provisions en Toscane; mais ce Prince jetta les yeux sur un autre. Il avoit reconnu la faute que ses predecesseurs avoient

commise, en attirant sous leurs Enseignes, les Colonnes & les Ursins en même-temps; parce que ces deux Maisons qui étoient depuis quatre cent ans ennemies irréconciliables l'une de l'autre, n'avoient pas mêmes pû s'accorder, lorsqu'il ne s'agissoit que de procurer les interêts du Roy de Naples, & leur avoient ainsi fait plus de mal que de bien.

Ferdinand avoit là-dessus résolu de n'en retenir qu'une à les gages & préféré les Colonnes aux Ursins pour deux raisons. L'une qu'il étoit persuadé que Prosper sçavoit mieux la guerre que Virginie, quoyqu'il ne l'eût pas si long-temps exercée: L'autre que les Colonnes renonçant au party de France pour le sien, avoient renforcé celui-cy de trente bonnes Places dont Charles Huit les avoit gratifié. Cette action selon luy meritoit récompense: Il l'offrit à Prosper & à Fabrice, en les priant d'accepter la charge de Connétable de Naples; & il n'exigea d'eux autre chose, sinon qu'ils convinssent ensemble de celui des deux qui en seroit pourveu. Les Colonnes ne délibérèrent pas long-temps pour s'accorder sur un point si délicat, & à dire le vray, leurs interêts étoient trop mêlez, pour se diviser dans une conjoncture où il s'agissoit d'agrandir leur Maison du débris de celle des Ursins. Prosper n'avoit jamais eu d'inclination pour le mariage, & regardoit par conséquent Fabrice comme son fils. Les enfans de Fabrice étoient en grand nombre; & l'on prévoyoit moins de difficulté à obtenir que son fils aîné luy succedât s'il mouroit Connétable, que si Prosper mouroit dans cette Charge. Ainsi la dignité de Connétable de Naples fut partagée en sorte, que chacun des deux demeura content. Prosper en laissa le titre à Fabrice, & retint le solide qui consistoit dans le commandement de l'Armée.

Yrmin Urfin en venant l'avis dans la Toisane; & à en tirer avantage plus utile, qu'à en vouloir actuellement pour acheter de retrahir le même Ferdinand sur le dépourvoir. Il en fut touché avant qu'il eût eu cause de l'être; & il regarda l'action de se faire valloir les chances qui elle étoit possible; & en à dire, sur l'exclusion, par l'impet & par le moyen qu'il s'avoit attaché. Il renoua au Général à à la commission de retrahir les Médecins: L'attacha les Troupes des autres Co-fédérés: & par avec les Pecharpe blanche; & il les conduisit à Montpenfier qui les receut avec d'autant plus de joye, qu'il en avoit un extrême besoin.

Le sort de la Guerre avoit été transporté dans la Province de la Pouille, & les deux Armées y étoient parties à même dessein: Elles manquoient d'argent, & n'en pouvoient tirer que par le moyen de la Traite-foiraine du Bétail. Les Marchands des Contrées voisines qui venoient régulièrement tous les ans l'acheter à certain jour dans la Pouille, payoient quatre-vingt-mille écus pour obtenir la permission de l'enlever; & il s'agissoit de déterminer qui de Montpenfier ou de Ferdinand seroit en droit de l'accorder, & recevoir l'argent; mais ni l'un ni l'autre n'en profita, & la faute vint du côté de Ferdinand. Il étoit convenu avec les François que l'on ne coucheroit ni aux Bergers ni à leurs Troupeaux jusqu'à l'arrivée des Marchands; & qu'au jour de la foire, celle des deux Armées qui se trouveroit la plus forte, recevoit l'impôt sans que l'autre eût droit d'y prétendre. Il avoit aisément passé cet article, parce qu'il étoit alors le plus fort, & qu'il n'y avoit aucune apparence que son Ennemy le devint; mais après la jonction d'Urfin avec Montpenfier, il reconnut évidemment qu'il s'étoit trompé,

& il ne fit point de scrupule de commettre une infidélité pour reparer la faute. Il rappella de Naples toutes les Troupes qu'il en put tirer sans lever le blocus des Châteaux : Il les incorpora dans les siennes : Il choisit pour Place d'armes la Ville de Fogio , & il s'y retrancha si bien , qu'il ne pouvoit être forcé de combattre. Il commanda de là à sa Cavalerie Legere d'aller enlever le bétail de la Pouille , & il ne fut obeï qu'en partie. Les paturages étoient éloignés les uns des autres , & les Bergers des premiers que les Neapolitains enleverent , ne manquèrent pas de courir au Camp de Montpensier : Ils l'informerent de leur infortune , & ils le presserent de partager au moins avec ses Ennemis ce qui devoit appartenir à lui seul.

Montpensier tout paresseux qu'il étoit, agit avec une précipitation qui l'empêcha de remporter sur Ferdinand une entière victoire , & il laissa son Artillerie à Casalé. Cette précaution lui fut d'abord favorable , en ce que la précipitation de sa marche fit qu'il rencontra huit cent Fantassins Allemands que les Confederez envoïoient à Ferdinand. On ne sçait pas en quelle Guerre ils avoient fait leur apprentissage ; mais il est constant qu'il n'y avoit point au monde de meilleurs Soldats ni plus expérimentez que ceux là. Ils furent surpris , & ils reconnurent d'abord l'inégalité de leurs forces avec celles de Montpensier. Ils avoient un pretexte plausible de demander quartier , & l'on y auroit trouvé d'autant moins à redire , que ce n'étoit que des mercenaires qui ne s'étoient point engagés à ne le pas recevoir dans une disposition telle que celle-ci. Cependant ils formèrent tous la résolution de se faire tuer , en vendant chèrement leurs vies : Ils se rangerent eux-mêmes en bataille avec une adresse que l'Armée

de Montpensier admira. Comme ils le trouvoient en pleine campagne, ils ne pouvoient empêcher qu'on ne les environnât : Ils formèrent un Bataillon carré, & firent face de tous côtez. Montpensier après les avoir inutilement sommez, fut contraint, faute de grosse Artillerie, d'essuyer plusieurs décharges de leurs Arquebusiers avant que de les entamer, & il perdit en les attaquant de vaillants hommes, entre lesquels on regretta principalement Pot & Champeroux ; mais les Etrangers n'avoient pas encore trouvé le secret de s'empêcher d'être vaincus par la Noblesse François en plaine campagne, lorsqu'ils n'avoient ni murailles, ni fossés à lui opposer.

Les Allemands furent enfin accablés sous le nombre, & tuez si généralement, qu'il n'en resta pas un. Montpensier victorieux, continua sa marche, & exécuta sans obstacle ce qu'il prétendoit. Il enleva ce qui restoit de bétail dans les pâturages de la Pouille, sans que personne s'y opposât ; mais il n'en fut pas plus riche : Car les Marchands qui lui en auroient donné de l'argent, & lui eussent payé l'impôt, n'étoient pas encore venus, & il ne lui étoit possible ni de les attendre, ni de leur livrer la marchandise. Chaque Soldat en avoit sa part, & il auroit falu le dédommager, pour l'obliger à s'en défaire. Il est vray qu'il auroit donné son butin presque pour rien ; mais Montpensier n'avoit pas de quoy l'acheter. Ainsi le bétail fut dissipé, & il ne parut pas au bout de trois jours que les François en eussent profité ; quoy que s'il eût été bien ménagé, il auroit suffi pour les entretenir long temps. Ils n'arriverent devant Fogio qu'après que Ferdinand eut achevé de s'y retrancher, & ils lui presenterent en vain la Baraille. Il se mocqua de leur sommation, & leur reprocha qu'ils manquoient d'Artillerie, en
leur

leur demandant avec quoy ils prétendoient le contraindre de combattre malgré lui. Il ne permit qu'à la Cavalerie de sortir de son Camp pour escarmoucher, & il craignit si fort qu'elle n'engageât l'Infanterie à la Bataille, qu'il n'envoya point de Troupes pour la soutenir. Montpensier après avoir ruiné le Pais voisin, fut contraint d'aller chercher du canon; mais durant qu'il s'éloigna, Ferdinand reçut tant de nouvelles Troupes que Beccaruto, César d'Arragon, & le Marquis de Mantouë lui menerent, qu'il devint à son tour beaucoup plus fort que les François.

Montpensier eut de cette sorte également besoin de Soldats & d'argent; & il ceda par cette indispensable nécessité aux importunités du Sénéchal de Beaucaire, qui le pressoit de le renvoyer à la Cour, & lui remontoit qu'il ne pouvoit jeter les yeux sur un homme plus capable que lui de solliciter du secours. Ce Favori avoit été disgracié pour des raisons que l'Histoire du temps ne dévelopent point assez. Il se promettoit de redevenir auprès de Charles Huit plus puissant qu'il n'avoit été, s'il en pouvoit rapprocher par quelque voye que ce fût; & Montpensier se plaignoit de ce que le Cardinal Briçonnet, qu'il avoit cru jusque là son ami, sembloit l'abandonner. Il esperoit, comme il est assez ordinaire en de pareilles occasions, que s'il obligeoit le Sénéchal de Beaucaire, la mémoire fraîche d'un si grand bien-fait agiroit avec plus d'effet sur lui, pour le porter à la reconnaissance. Aussi il le dépêcha pour Lion avec des Lettres au Roy & aux Principaux de son Conseil, qui lui donnoient lieu d'esperer la conservation du Royaume de Naples, moyennant un secours de Troupes & sur tout d'argent; mais qui déclaroient nettement que sans cela, cette Couronne se perdroit en moins d'un mois. Le Sénéchal de
Beaucaire

Beaucaire fut mieux receu de Charles Huit qu'il ne pensoit ; mais il arriva à la Cour de France une conjoncture peu favorable pour Montpensier qui l'y avoit envoyé. Les divertissemens dans lesquels elle étoit engagée n'empêcherent à la verité ni qu'il rentrât en grace, ni que le Roy ne reprit le soin des affaires d'Italie. Les Conseilles d'Etat qui n'avoient pas été d'avis que l'on s'engageât à l'entreprise de Naples, estimerent qu'il y alloit de l'honneur de la France qu'on la continuât, & ils offrirent dans cette venë leurs personnes & leurs biens. Les raisons qu'ils en apporterent furent secondées par le credit de trois hommes, qui étoient presque également interessez chacun en son particulier, que les François retinsent leur Conquête. Le Cardinal de Saint Pierre-aux Liens. Charles Urfin & Vitelloze. Le Cardinal de Saint Pierre-aux-Liens s'étoit attiré la haine implacable du Pape. Charles Urfin, fils aîné de Virginie, esperoit pour son pere & par consequent pour soy, non seulement la Charge de Connétable, mais encore les trente Villes dont les Colonnes s'étoient rendus indignes ; & Vitelloze Cader des Virellis, attendoit par la même voye le retablissement de sa Maison, qui n'avoit point autrefois cédé aux Urfins, ni aux Colonnes.

Ils représenterent tous trois que si Charles Huit qui avoit acquis tant de gloire négligeoit de la conserver, non seulement il se rendroit méprisable à ses voisins, mais encore il les exciteroit à former le dessein de partager entr'eux la Monarchie Françoisé, sous pretexte qu'elle seroit tombée entre les mains d'un Prince, qui ne scauroit pas mieux la conserver, qu'il avoit sçu garder celle de Naples : Que Sa Majesté venoit d'éprouver que la Maison d'Arragon n'étoit pas assez puissante pour se maintenir dans l'Italie, & qu'il y avoit lieu
de

de conclure qu'elle ne le feroit pas plus à l'avenir, qu'elle l'avoit été jusques-là : Que ses Alliez avoient fait un extrême effort pour la sauver, & qu'il leur seroit impossible de continuer une si prodigieuse dépense. Qu'il y auroit de l'inhumanité à laisser perir Montpensier, avec tant de brave Noblesse qui l'accompagnoit ; & que cependant il ne se sauveroit aucun des François restez dans le Royaume de Naples, s'il ne marchoit promptement de leur côté un renfort capable de les dégager : Que s'ils succomboient faute de cela, les enfans, les parens, les vassaux qu'ils avoient dans toutes les Provinces de la France, y exciteroient un tumulte, & peut être encore un soulèvement qu'il seroit mal-aisé d'appaiser : Que la France n'étoit sujette aux Guerres Civiles, que parce que les esprits inquiets n'y trouvoient pas toujours de l'exercice, & qu'on les occuperoit en Italie par la nécessité où l'on seroit d'avoir toujours une Armée à Naples.

Le Conseil de Charles Huit extraordinairement assemblée sur cette maniere, prévint encore que comme dans la dernière Guerre entre le Duc d'Orleans & Louis Sforce, le Duc de Savoye & le Marquis de Montferrat & de Salusses s'étoient déclarez pour le Duc d'Orleans, & que néanmoins Louis Sforce avoit eu l'avantage ; aussi le même Sforce ne perdoit aucune occasion de se venger de ces trois Souverains, qui tous ensemble ne l'égalent point en puissance : Qu'ils ne l'apprehendoient que trop ; & que pour se délivrer une bonne fois d'une crainte si bien fondée, ils ne verroient pas plutôt les François repasser les Alpes avec des Troupes capables de punir hautement l'infidélité de Louis Sforce, qu'ils renonceroient à la précaution qu'ils avoient jusques-là prise de paroître neutres, & se déclareroient haute-

hautement contre lui. Charles Huit ne s'étoit pas attendu que les intentions fussent si généralement approuvées, & l'opposition qu'il y avoit trouvée l'autre fois, lui donneroit lieu d'aprehender pour celle cy. Il avertit le Duc de Bourbon de se preparer pour harangner dans le premier Conseil que l'on tiendroit, & pour y rapporter toutes les raisons qui prouvoient la necessité, & même la bien-séance, du retour de Sa Majesté delà les Alpes, avec des forces plus que suffisantes pour conserver le Royaume de Naples, contre toutes celles des Confederez. Le Duc de Bourbon parla selon l'intention de Charles Huit: mais ce fut à la maniere de son temps; c'est à dire avec beaucoup plus de confusion & de longueur, que de discernement & d'Eloquence. On reconnut assez sur le visage de Charles Huit que le Duc de Bourbon ne proposoit & n'appuyoit pas moins les sentimens de Sa Majesté, que les siens: Cependant l'Amiral de Graville eut la hardiesse de prononcer une harangue contraire, & de refuter tout ce que le Duc de Bourbon avoit avancé.

Charles Huit étoit incapable de la seule chose que son Pere avoit voulu qu'il apprît. Il ne sçavoit point dissimuler, & quoy qu'il y pût être propre, il en avoit trop d'aversion pour s'y resoudre par quelque motif que ce fût. Il eut peine à souffrir que Graville achevât, & il fut plusieurs fois sur le point de l'interrompre. Il sembla même avoir oublié qu'il étoit Roy; & il ne voulut pas laisser parler son Chancelier, qui n'étant pas ami de Graville, n'auroit pas perdu une si belle occasion de le contredire. Sa Majesté prit la parole, & fit admirer un talent que l'on ne sçavoit pas qu'elle eût: Elle s'exprima avec beaucoup d'agrément, de promptitude, d'élégance, & de vigueur: Elle reprit le discours de Graville: Elle y répondit pertinem-

tinement : Elle persuada ses Auditeurs , & Graville même se fit honneur de se retraicter. On se mit inutilement en peine de sçavoir pourquoy un parfait Courtisan comme Graville s'étoit hazardé de parler , sans avoir auparavant pressenti le sentiment de son Maître , à dessein d'y ajuster le sien. Les uns l'imputerent à la force de la prévention , ou à l'amour de la verité ; & les autres le soupçonnerent assez maître de ses passions , pour avoir profité de l'occasion de témoigner qu'il n'étoit point insensible au refroidissement de la bonne volonté que son Maître avoit eue pour lui.

Quoy qu'il en soit , il fut résolu que l'on leveroit trois Corps d'Armée qui passeroient les Alpes , & pénétreroient dans l'Italie les uns après les autres pour éviter l'embaras , & pour subsister avec moins d'incommodité : Que Trivulce conduiroit le premier , & feindroit de vouloir attaquer le Duché de Milan , afin d'intimider Louïs Sforce , en lui montrant son plus grand ennemy , qui étoit Trivulce en posture de l'accabler , s'il ne prevenoit sa ruïne par un prompt repentir de ses infidelitez. Le second devoit avoir à sa tête le Duc d'Orleans , parce que l'on avoit reconnu dans l'affaire de Navarre que ce Prince avoit plus de qualitez pour la Guerre qu'on ne croyoit , & l'on avoit jugé à propos d'y ajoûter l'experience. Le Roy devoit marcher avec la dernière Armée , & mener le reste de la Noblesse : Il devoit avoir une puissante Flotte ; & parce qu'elle ne pouvoit être assez-tôt prête pour le besoin de Montpensier , on équipa les Vaisseaux qu'on sçavoit être les meilleurs voiliers afin de lui porter les principales choses dont il avoit besoin. Il ne restoit plus que de sçavoir si l'on attaqueroit d'abord Louïs Sforce , ou si l'on feroit une dernière tentative pour le ramener au parti des François. Ceux des Conseillers
d'Etat

d'Etat qui ne vouloient pas qu'on l'épargnât, se fonderent sur des Lettres interceptées qu'il écrivoit à l'Empereur Maximilien, pour le presser d'envoyer à Naples un si grand nombre d'Allemands, que Ferdinand en eût assez pour chasser de ce Royaume ce qu'il y avoit des François, avant qu'ils eussent été renforcez. Mais ceux qui jugeoient necessaire l'amitié du même Sforce, au moins jusqu'à ce que la France eût recouvré ce qu'elle avoit perdu dans le Royaume de Naples, jugerent que Louïs Sforce se repentoit sincerement de ses infidelitez, puisqu'il venoit d'envoyer un Homme de Qualité au Roy pour excuser ses contraventions au dernier Traitté; pour en rejeter la faute sur la Bourgeoisie des Gennes, qui n'avoit voulu ni rendre les Vaisseaux du Roy retenus dans ses Ports, ni permettre que ceux de Louïs Sforce portassent des rafraichissemens à Montpensier; & pour offrir de les contraindre à reparer ces irregularitez. Cet avis prévalut enfin sur l'autre; & l'on envoya vers Louïs Sforce Renaud d'Oreille Gentil-homme d'Auvergne, qui lui representa l'orage qui se preparoit contre lui, & lui demanda s'il pouvoit le détourner.

Louïs Sforce avoüa de bonne foy qu'il n'avoit pour cela ni assez de puissance, ni assez de bonheur; & d'Oreille lui repliqua qu'il étoit venu pour lui proposer des moyens capables de le tirer d'affaire. Que ces moyens consistoient en ce que les François se contenteroient qu'il executât ce qui restoit du Traitté de Verceil: Qu'ils dissimuleroient ses contraventions précédentes; & qu'ils empêcheroient le Duc d'Orleans de renouveler la querelle du Duché de Milan. Louïs Sforce ajoüta d'autant plus de foy à ces propositions, qu'il sçavoit par le rapport de ses Espions que d'Oreille ne luy disoit rien que de veritable; & que d'ailleurs son

son imagination blessée lui grossissoit les objets. Elle rappelloit dans sa memoire que les Confederez n'avoient remporté par leur valeur aucun avantage sur les François ; & qu'au contraire ils avoient toujours été vaincus, quoy qu'ils fussent beaucoup plus forts que leur Ennemy : Qu'ils devoient tous leurs avantages à la negligence des François, & à la trahison des Peuples d'Italie ; & que nonobstant qu'on leur eût ouvert les Portes des meilleures Villes, & que la Campagne se fût déclarée pour eux, ils n'avoient pas laissé de perdre les deux Batailles qu'ils avoient hazar-dées : Qu'il n'avoit manqué à Charles Huit que l'experience, & qu'il en avoit desormais assez pour connoître les fautes qu'il avoit commises ; Que dès le moment qu'il formeroit une forte resolution de s'en corriger, les Princes d'Italie qui tous ensemble lui étoient inferieurs en nombre d'hommes, en richesses, & en facilité de continuer la guerre, succomberoient sans qu'il leur fût autrement possible de s'en garentir : Qu'ils auroient en vain recours à leurs Alliez qui se trouvoient trop éloignez du danger pour accourir assez vite ; & qu'on pouvoit bien traiter sans les Confederez, puis qu'on n'étoit pas assuré de se sauver avec eux.

Il n'en falut pas d'avantage pour ébranler Louïs Sforce; & d'Oreille auroit retourné en France avec la satisfaction qu'il désiroit, si l'Ambassadeur de Venise qui étoit demeuré auprès de lui pour l'entretenir dans des sentimens favorables à la cause commune des Confederez, n'eût découvert que d'Oreille l'avoit ébranlé & ne l'eût affermi, non pas en diminuant la bonne opinion qu'il avoit des François, mais en l'augmentant autant qu'il faloit pour le rendre capable de le jeter dans les desespoir. Il lui dit que le genie des Fran-

François étoit d'autant moins capable de souffrir des infidelitez, qu'il étoit plus éloigné de les commettre ; & qu'à la premiere occasion qu'ils auroient de punir celle de Louïs Sforce, ils s'en acquitteroient, en établissant dans le Duché de Milan un Prince qui pourroit bien le joindre un jour à la Monarchie Françoisé en y succédant : Que l'esperance qu'ils en auroient les porteroit infailiblement à la vengeance, & que l'unique moyen de l'éviter, consistoit à ne s'y point opposer, ou du moins à differer de le faire le plus long-temps qu'il seroit possible. Louïs Sforce ne se fit point de violence pour concevoir ce que lui disoit l'Ambassadeur de Venise, ni même pour s'y rendre. Il se sentoit disposé à le croire, parce que s'il eût été en la place de Charles Huit, il se seroit hautement vengé ; & d'ailleurs les Officiers des Troupes Françoises en apprenant son inconstance, avoient protesté de la punir. Il étoit bien plus vraisemblable qu'ils en feroient naître l'occasion si elle ne se presentoit d'elle-même ; qu'il n'y avoit lieu de croire qu'ils la negligeaient quand elle s'offroit. Ainsi le danger present d'être dépouillé par les François, l'emporta dans l'imagination blessée de Louïs Sforce, sur le peril éloigné de servir de proye aux Venitiens, après qu'ils auroient conquis le Royaume de Naples, & retint Louïs Sforce dans le parti des Confederez sur le point qu'il l'alloit ruiner en l'abandonnant.

Il amusa l'Envoyé de France en lui promettant d'exécuter le Traité de Verceil, & en excusant le retardement qu'il y apportoit, tantôt sur la peine de reconvrer des Matelots, tantôt sur la malice des Genoïs qui faisoient naître à tous momens de nouvelles difficultez d'obeïr lorsqu'on les pressoit d'agir contre leurs Citoyens. Il ratifia cependant les articles de la Confederation ; mais il le fit acheter

ter bien cher à la République de Venise, en la pressant d'envoyer deux Armées pour défendre le Duché de Milan, qui seroit exposé à la premiere impetuosité des François: l'une qui seroit levée & entretenüe toute entiere aux dépens des Venitiens, & ne pourroit être de moins que de vingt mille hommes: l'autre de pareil nombre, qui seroit toute composée d'Allemands que les mêmes Venitiens leveroient; mais qui seroit entretenüe par eux & par Louïs Sforce à communs frais. Comme l'on sçavoit bien que si l'argent en étoit mis entre les mains de l'Empereur il le détourneroit à d'autres usages: & si on ne lui en donnoit une partie, il ne permettroit jamais la levée des Gens de Guerre, Louïs Sforce proposa qu'on lui fit un honête present, avec cette précaution neanmoins qu'il ne le recevoit pas tout à la fois, mais seulement à mesure que les levées avanceroient. Mais la République de Venise y trouva deux obstacles qui y parurent d'abord invincibles.

Le premier consistoit en ce que l'Empire d'Allemagne en general avoit des prétentions sur tout son Etat de Terre-ferme; & la Maison d'Autriche en particulier avoit formé dans les Conciles & dans les autres Assemblées generales du Christianisme diverses plaintes que les Venitiens avoient usurpé sur elle ce qu'ils tenoient dans les Provinces d'Istrie & de Dalmatie. Si la République souffroit qu'une Armée d'Allemands qui auroit été levée par le credit du Chef de cette Maison entrât dans le Duché de Milan, & qu'elle en repoussât les François, rien n'empêcheroit qu'elle ne vuidât ensuite la querelle de l'Empereur & de l'Empire: Qu'elle n'entrât sur les Terres de la République: Qu'elle n'y continuât la Guerre, & qu'elle ne refusât de poser les Armes jusqu'à l'entiere satisfaction du Corps Germanique & de son Chef. Le

1496.

Le second obstacle étoit que quand il y auroit dans le Duché de Milan une Armée d'Allemands, il ne seroit plus possible d'empêcher que Louïs Sforce n'en fût plus le maître que les Venitiens, à cause qu'il étoit Feudataire del'Empire, & que l'Empereur avoit épousé sa nièce. D'où il s'ensuivroit que dans une revolution impreveuë, les Troupes mercenaires suivroient plutôt les mouvemens de Louïs Sforce que de la République de Venise; & si les François remportoient la victoire, & que Louïs Sforce ne pût sauver son Etat, qu'en leur abandonnant celui de cette République; il étoit homme à le faire; & rien ne seroit capable de l'empêcher de les en mettre en possession, pourveu qu'il disposât à sa volonté de l'Armée Allemande. Cette juste défiance des Venitiens ne pouvoit cesser, qu'en leur permettant de lever des Troupes hors d'Allemagne: mais Louïs Sforce avoit trop mauvaise opinion de celles qu'elles avoit jusques-là levées pour s'en contenter à l'avenir; & pour fonder sur elles la sécurité de son Etat. Il déclara nettement qu'il vouloit des Allemands: Il soutint qu'il n'y avoit point d'autre Nation que celle-là que l'on pût raisonnablement opposer à l'impetuosité de la Françoisë & de la Suisse: Il menaça en cas qu'on lui refusât cette satisfaction de s'accommoder avec Charles Huit, & il contraignit les Venitiens d'acquiescer à sa proposition.

C'est ici que le Cardinal Bembe, qui a écrit l'Histoire de la République de Venise; la louë d'une action comparable à celle que l'on admire le plus dans les Anciens Romains. Un Albanois selon lui, domestique de Charles Huit, forma le dessein d'empoisonner Sa Majesté, & trouva des moyens infailibles pour l'executer. Il s'adressa au pere de Bembe, & lui communiqua son execrable projet:

Il exagéra l'avantage que la République en retireroit, en se délivrant d'une guerre qui lui coûteroit infiniment, outre le danger qu'elle éviteroit. Le pere de Bembe en avertit le Senat, qui n'eût pas moins d'horreur pour la proposition de l'Albanois, qu'en avoient eu autrefois ceux de Rome pour une semblable que le Medecin de Pirrus leur avoit faite. Il en détecta l'auteur; & il avertit Charles Huit de prendre garde à lui. Mais il y a deux occasions de revoquer en doute la verité de ce fait: L'une qu'il ne se trouve aucun Albanois dans les Etats de la Maison de Charles Huit *, & qu'il n'y a point d'Historien François qui en ait écrit: L'autre que le Senat de Venise étoit assez informé des affaires de France, pour croire que la mort de Charles Huit n'auroit pas avancé les siennes. Ce Royaume, autant qu'il étoit permis de penetrer dans l'avenir, se seroit alors trouvé dans une des minoritez les plus longues, puisque le fils unique de Charles Huit n'ayant pas encore trois ans, la Reine sa mere eût infailliblement obtenu la Regence. La seule difficulté qu'auroit trouvé cette Princesse seroit la même qui avoit si long-temps embarrassé la Duchesse de Bourbon; & elle seroit venuë du Duc d'Orleans qui auroit voulu avoir part dans le Gouvernement, & qui auroit prétendu la Tutelle du nouveau Roy, comme il avoit déjà prétendu celle de Charles Huit. L'unique moyen de l'en détourner auroit été de l'occuper ailleurs, & de lui permettre de tourner contre le Duché de Milan les forces que la France avoit destinées pour conserver le Royaume de Naples. La condition des Venitiens seroit en ce cas devenuë pire qu'elle n'étoit; puisque non seulement ils n'auroient point évité la guerre étrangere dans l'Italie, mais de plus ils eussent eu pour voisin le Successeur présomptif à la Monarchie Françoisé, qui leur eût

* Ils sont dans la Chambre des Comptes

cür fait querelle en redemandant les Villes de Bresse, de Bergame, de Creme, & les autres qu'ils avoient usurpées sur les Ducs de la Maison des Viscontis.

Quoy qu'il en soit, la précaution des Italiens fut inutile ; & les François restez dans le Royaume de Naples y succomberent , avant que les preparatifs pour les dégager fussent achevez. Montpensier & Ferdinand se mirent en Campagne dès le commencement du Printems de mil quatre cens quatre vingt-seize, & Montpensier assiegea Circelle, contre laquelle il étoit d'autant plus irrité, que les Habitans y avoient égorgé la Garnison Françoisise , pour se remettre sous la domination de Ferdinand. Cette raison fit qu'il y trouva plus de difficulté qu'il ne pensoit , parce que la Bourgeoisie n'attendant point de quartier , se mit toute sous les armes , sans distinction d'âge , ni de sexe , & par bon-heur pour elle il se trouva des gens de son Corps capable de la bien commander : Elle leur obeit exactement : Les approches des Assiegeans furent traverséz par tous les moyens de disperser le terrain qui étoient alors un usage , & Ferdinand qui étoit honteux de perdre à sa veuë une Ville si affectionnée à son parti , & qui craignoit que les autres ne perdissent courage , s'avisa de la secourir par voye de diversion. Il avoit douze cent Lances, quinze cent Chevaux Legers, & quatre mille Fantassins. Les François n'avoient pas plus de Cavalerie & d'Infanterie ; mais l'une & l'autre étoient meilleures , & par consequent l'avantage se trouvoit du côté de Montpensier , & tous les Auteurs imprimez & les Relations manuscrites en conviennent. Il y avoit à une demy lieüe de Circelle une petite Place nommée Frangety par où les vivres venoient aux Assiegeans. Ils y avoient jetté quatre cent bons Soldats pour se la conserver , & Ferdinand l'investit à dessein de les affamer. Il se douta bien que pour peu qu'elle tint , elle seroit
secou-

secouruë, & il se hâta de la prendre dans cette veuë jusqu'à negliger les formalitez ordinaires. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, il fit donner l'assaut, & il envoya souvent du secours durant cinq heures qu'il dura à celles de ses Troupes qui le livroient. Mais elles n'en furent pas moins repoussées; & Montpensier en fut excité à les secourir. Il leva le siege de Circelle, & il s'avança du côté de Franzen; mais quand il fut sur une éminence d'où l'on voyoit cette Place, il l'aperçut toute en feu. La Garnison ne s'étoit pas si vaillamment deffenduë dans la suite du siege qu'au commencement; & comme si la consternation eût dû être réciproque, elle étoit passée du côté des Alliegeans au moment que Ferdinand avoit achevé de rassurer ses Soldats: Il les avoit remenez à l'assaut; & les François au lieu de le soutenir avec leur ordinaire fierté, avoient d'abord tourné le dos. Ils s'étoient ensuite laissez égorger jusqu'au dernier; & les vainqueurs s'étoient d'autant plus généralement appliquez au butin, qu'ils ne craignoient pas d'être interrompus.

Ferdinand avoit consenti qu'ils entraissent à ce dessein dans les maisons, soit qu'il n'eût pû les en empêcher, ou qu'il se fût imaginé de se les rendre plus affectionnez. Mais il aperçut bien tôt qu'il n'est rien de si dangereux à la Guerre, que de relâcher tant soit peu de la discipline. Il n'y avoit presque personne sous ses Enseignes quand ses Coureurs l'avertirent qu'il auroit en moins d'une heure les François sur les bras. Ses Soldats qui pilloient n'eurent point d'oreilles pour lui obeïr quand il les pressa de retourner sous leurs Enseignes: Il les menaça: Il les frapa: Il tua mêmes quelqu'uns des plus échauffés au pillage qui se trouverent sous sa main; & tout cela ne servant de rien; il fit mettre le feu dans la Ville. Le remede étoit *extrême*: cependant il auroit été trop lent,

à cause

à cause que l'avidité du gain ne leur permettoit pas de faire assez de reflexion sur les flammes qui les environnoient, si Montpensier eût pu se prévaloir de son avantage. Il fut des premiers François qui aperçurent le feu: Il en devina la véritable cause: Il s'approcha des Ennemis assez pour les observer de ses propres yeux: Il reconnut que leurs Enseignes n'étoient point à moitié garnies, & que Ferdinand mettoit en ordonnance les Cavaliers & les Fantassins à mesure qu'ils arrivoient. Il en conclut que ce seroit les vaincre sans rien hazarder que de les attaquer en cet état, & il fit sonner la charge. Mais tous les Etrangers, & sur tout les Suisses dont son Infanterie étoit composée, se souleverent & refuserent d'aller aux Ennemis.

Pour mieux comprendre leurs motifs, il est nécessaire de redire ici ce que l'on a remarqué dans le Regne précédent, que Louïs Onze étoit entré en défiance de ses Sujets depuis la Guerre du Bien public, & que n'osant lever d'autre Cavalerie que la Françoisé, à cause qu'elle étoit en effet la meilleure de l'Europe, & qu'il eût été contre le bon sens de rebuter ce qu'il avoit de meilleur dans son Royaume, il s'étoit servi d'Infanterie Etrangere. Les François n'y avoient point trouvé à redire pour deux raisons: L'une que l'on étoit accoutumé de faire si peu de cas des Fantassins, qu'on ne les comptoit pas dans la supputation des Armées: L'autre qu'il n'y avoit gueres que la Noblesse Françoisé qui portât les armes, & que cette Noblesse, non seulement n'avoit garde de prendre parti dans l'Infanterie, mais de plus elle se seroit offensée si l'on eût osé lui en parler.

Comme la défiance que Louïs Onze avoit conçue de ses Sujets lui avoit été personnelle, elle étoit cessée avec lui, & jamais Roy ne fut mieux aimé des François que Charles Huit son fils unique, & son Successeur. On commença même à con-

noître

noître dans la Guerre de Bretagne le besoin que l'on avoit d'Infanterie Françoisé, fondé sur ce que l'on n'y combattit qu'une fois, & par conséquent la Cavalerie n'y fut presque pas d'usage, au lieu qu'il se présentoit tous les jours nouveaux Sieges à former; & que l'on différoit souvent de les entreprendre faute de Fantassins. Cependant on continua de se servir d'Etrangers, soit qu'ils ne courussent pas plus qu'auroient couté les François, & qu'on voulût épargner le sang de ceux-ci par principe de charité pour la Patrie, ou que l'on n'eût pas assez prévu les inconveniens qui pouvoient arriver de cette sorte de Milice qui n'avoit aucun intérêt dans les querelles qu'on lui laissoit pourtant vuider. Le premier lieu où l'expérience s'en étoit faite avoit été Navarre, & le second fut Frangeti, à l'occasion que l'on va décrire.

On a veu que d'Allegre Precy n'avoit point d'autre bonne qualité que la valeur, qu'à cela près il étoit le moins estimé des Seigneurs restez à Naples avec Montpensier. Il avoit pourtant vécu dans une soumission assez grande aux ordres de ce Prince depuis le départ de Charles Huit, tant qu'il avoit manqué d'occasions pour se distinguer des autres Capitaines de Cavalerie; mais après la Bataille de Seminara, qu'il croyoit devoir être attribuée à sa seule vertu, il se mit au dessus de Montpensier, & il le méprisa d'une maniere insupportable, il s'imagina qu'il étoit plus digne de sa Vice-Royauté de Naples & du Commandement des Armées que lui, & il essaya de le supplanter en le décreditant de sorte parmy les Troupes, qu'elles ne lui obéissent plus. Il ne se mit point autrement en peine que le contre-coup rejallît sur lui-même, pourveu qu'il portât un coup mortel à Montpensier qu'il vouloit supplanter, & il affecta de le contredire en toutes choses dans les Conseils de Guerre. Il ne se contenta pas de vouloir le faire

ser pour un homme dont l'intelligence & le bon sens étoient trop bornez pour s'acquiter dignement du Generalat. Il travailla de plus à le rendre ridicule; & il en étoit venu à bout à l'égard des Soldats qui se trouvoient alors dans l'Armée Françoisse, quand Montpensier fit sonner la charge. Cette occasion parut tout à fait favorable à Precy pour convaincre les Soldats François du credit qu'il avoit sur les Etrangers; & il representa aux Suisses, qu'ils avoient encore une montagne à passer avant que de joindre l'ennemi: Qu'ils étoient déjà fatiguez par une assez longue marche: Qu'il étoit difficile qu'ils ne se dérangeassent en montant ou en descendant; & que si les Italiens les surprennoient en cet état, ils ne pourroient éviter d'être deffaits.

L'applaudissement des Suisses au discours de Precy; l'excita à leur inspirer le moyen d'é luder l'ordre de Montpensier, en luy demandant les montres qui leur étoient deües. Ils sçavoient tous que ce Prince n'avoit point d'argent: Ils lui avoient fait credit jusques-là; & le moment qui precedoit la Bataille, n'étoit pas un temps propre à le faire payer. Cependant l'Infanterie de Montpensier refusa de passer outre si on ne lui comptoit de l'argent, & sur l'impossibilité où il avoüa qu'il étoit de la satisfaire, elle tourna visage, & reprit le chemin du lieu d'où elle venoit. Montpensier surpris de sa contre-marche, courut à elle, & essaya de de la ramener à son devoir. Il lui representa qu'il ne tenoit qu'à elle de vaincre sans risquer; & de gagaer plus en une heure, que ne valoient les montres dont elle demandoit à contre-temps d'être payée: Que les Neapolitains, qu'il faloit combattre, avoient porté avec eux ce qu'ils avoient de precieux, à cause qu'il n'y avoit point de plus grande seureté pour eux que celle de leur Camp; & qu'en perdant la Bataille, ils perdroient

droient aussi leurs biens : Qu'il n'y avoit qu'à s'approcher d'eux pour les obliger à fuir sans sçavoir où , & qu'ils n'étoient point en état de se deffendre : Qu'ils étoient trop chargez du butin qu'ils venoient de faire , & que leurs compagnons restez dans la Ville n'arriveroient jamais assez tôt pour les secourir : Que le feu qu'on y avoit mis en brûleroit plusieurs ; & qu'ainsi tous les Ennemis qui ne seroient pas tuez dans la mêlée, resteroient prisonniers. L'infanterie de Montpensier étoit si convaincuë de ce qu'il disoit , qu'elle n'osa en disconvenir , mais elle n'en continua pas moins sa route ; & Montpensier d'autant plus irrité qu'il se faisoit plus de violence pour n'en rien témoigner , fut tenté de charger les desobeïssans & d'en faire un exemple.

Il ne doutoit pas que sa Cavalerie ne suffit pour les tailler en pieces ; & la seule consideration qui l'en détourna , fut que Ferdinand étoit trop proche : Qu'il ne manqueroit pas d'accourir au bruit, & qu'il prendroit l'un des deux partis de se joindre aux desobeïssans , & de les aider à tailler en pieces les François , ou d'attendre l'évenement de leur combat pour accabler les vainqueurs. Montpensier eut assez de pouvoir sur luy-même pour s'ajuster à la volonté de son Infanterie , puisqu'elle refusoit de se soumettre à la sienne , pour lui demander froidement où elle pretendoit aller : pour ouïr sans se mettre en colere qu'elle vouloit continuer le siege de Circelle , & pour l'y remeuer. Mais le bonheur des affaires de France étoit attaché à la conjoncture que l'on venoit de perdre ; & elles pencherent depuis si univertellement vers leur ruïne , que la prudence humaine fut trop bornée pour les en préserver. Ceux qui deffendoient Circelle avoient resolu de se rendre le matin que l'Armée Françoisse s'en étoit éloignée , & ils y étoient contraints faute d'eau. Mais les

1496.

Députez qu'ils envoyèrent pour capituler, n'ayant point trouvé d'Assiegeans, se douèrent qu'ils étoient allez pour faire lever le siege de Frangety. Ils profiterent de cette occasion pour avertir leurs compagnons de courir à une fontaine qui étoit assez proche des murailles de la Ville. Ainsi ceux de Circelle eurent le loisir de faire leur provision d'eaux avant le retour des François, qu'ils obligèrent encore à recommencer le siege en ruinant leurs travaux; & Montpensier convaincu, qu'on ne lui en donneroit pas le temps, ne s'amusa point à les rétablir. Il supposa qu'il auroit plutôt fait de livrer un assaut. Il en parla à son Infanterie, & l'y trouva disposée, pourveu que les Cavaliers François missent pied à terre pour la soutenir. L'attaque fut vigoureuse, mais la deffense le fut encore plus; & si Montpensier eut le déplaisir de ne pas emporter la Place, il eut en récompense la consolation d'être delivré des plus desobeissans de ses Fantassins qui y furent tuez.

Il n'y avoit pas d'apparence de continuer le siege, à cause que les Euneemis étoient trop proches, & Montpensier le leva pour leur presenter la Bataille. Mais Ferdinand étoit trop convaincu du bon état de ses affaires, & du mauvais état de celle des François pour la hazarder. Il avoüoit de bonne foy qu'il n'avoit tenu qu'à eux de l'accabler sans ressource devant Frangety: Il les blâmoit de ne l'avoir pas fait, & il mettoit son principal soin à ne leur plus fournir de pareilles occasions; Il se promettoit d'attirer à lui leur Infanterie, par la maxime que les reconciliations faites ensuite des revoltes ne sont pas sinceres; & que Montpensier se repentiroit de la bonté qu'il avoit eüe pour ses Fantassins; ou les Fantassins de Montpensier s'apercevraient de la faute qu'ils avoient commise de se fier à un Général qu'ils avoient si sensiblement offensé. De quelque côté qu'arrivât ce change-

changement, Ferdinand étoit aſſeuré d'en profiter; & l'Armée Françoisé ſe trouveroit également ruinée. Ainſi Ferdinand ſe contenta de l'amuſer par de légers eſcarmouches, & il attendit que le défaut des vivres l'obligeât à changer de poſte. Il ne ſe trompa pas dans ſa prévoyance, & Montpenſier fut bientôt contraint de déloger.

Il prit ſa marche du côté d'Ariano; & les Cavaliers Neapolitains qui le ſuivoient en qualité de volontaires, & qui n'avoient reçu aucune gratification de la France depuis le commencement de la Guerre, crurent avoir du moins mérité qu'on les préférât aux autres Soldats de l'Armée Françoisé dans la diſtribution des quartiers; cependant Montpenſier leur donna les pires; parce qu'il apprehendoit toujours une nouvelle déſobéiſſance de ſes Fantaiſins, & n'oublioit rien de ce qu'il jugeoit capable de la prévenir, en leur accordant les plus commodes logemens. Il en prenoit plus de ſoin que de ſa Cavalerie, & il lui avoit abandonné les lieux les plus abondans. Les Neapolitains de ſon Armée, & ſur tout ceux qui étoient de la Faction d'Anjou, ſ'en ſcandaliferent, ſ'en plainquirent, preſſerent Montpenſier de faire ſortir ſon Infanterie des quartiers qu'ils prétendoient leur être dûs; & ſur ce qu'il diſſeroit de les ſatisfaire, ils déſerterent ſi univerſellement, qu'il n'en reſta pas un. Leur déſertion le mit hors d'état de tenir la Campagne, & le réduiſit par conſéquent à la neceſſité de chercher un azile, où d'un côté il pût long temps ſubiſter, & d'un autre il ne courût pas riſque d'être enlevé.

La Ville d'Atelle étoit forte de ſituation, & de plus elle avoit comme pour boulevard avancé le Château de Geſùaldo, célèbre pour avoir autrefois ſoutenu quatorze mois entiers de ſiege. Mais il n'eſt rien de plus incertain que l'eſpoir d'une longue reſiſtance, quand les affaires d'un parti commencent

à décliner. Ferdinand suivit de si près les François, qu'il arriva devant Gesüaldo dans le temps qu'ils entroient dans Atelle: Il eut l'adresse d'intimider la Garnison de ce Château, & de la disposer à se rendre le même jour. Ce qui rompit toutes les mesures de Montpensier, & contribua plus que toute autre chose au mal-heur dont on parlera bien-tôt.

Il falloit du temps aux François pour ramasser les vivres & les fourages qui se trouvoient aux environs d'Atelle: Ils ne le pouvoient qu'à la faveur de Gesüaldo; & Ferdinand ayant d'abord pris cette Place, les resserra de sorte, qu'ils se trouverent aussi-bien assiégez, que s'ils eussent été au milieu de son Camp. Tous les lieux où ils devoient loger leur fermerent les Portes, à cause que n'ayant plus Gesüaldo, ils n'étoient plus en état de les conserver. Ils les ouvrirent à Ferdinand, & lui fournirent ainsi les moyens de subsister commodement, qu'ils retrachoiert aux François. Le premier mal qui en vint à l'Armée Françoisé fut une seconde descretion. On a veu que son Infanterie étoit toute d'Etrangers, & qu'elle consistoit outre les Suisses, en huit cens Allemans que le Duc de Gueldres avoit envoyez à Charles Huit. Ces Allemans n'avoient reçu que deux montres en partant de France: Cependant ils étoient riches, parce qu'ils ne s'étoient entollez que pour faire fortune, & comme leur inclination n'alloit pas à la dépense, ils avoient presque toujours vécu aux dépens de leur Hôtes, & épargné leur butin. Precy avoit commencé par eux le soulèvement arrivé à Frangeti; & ils avoient lieu d'en craindre la punition, si les affaires des François prospéroient; & si elles ne réussissoient pas, ils craignoient de perdre au moins leur butin. Ils écouèrent là-dessus les Emisaires secrets que Ferdinand leur avoit envoyez pour les disposer à la revolte; & ils passerent tous sous les Enseignes. Montpensier

sier affoibli si à contre temps , & d'une maniere si considerable , n'eût plus qu'une ressource après les deux séditions dont on vient de parler. La maladie de d'Aubigny qui ne diminueoit pas , avoit donné occasion à Consalve de passer avec ses Troupes Espagnoles en Calabre , où il avoit pris Cosençe & quelques autres Places

D'Aubigny lui avoit opposé deux des plus braves Seigneurs de la Faction d'Anjou , le Comte de Moret & Albert de Saint Severin , qui ne s'étoient pas ainsi trouvez avec les autres lorsqu'ils avoient abandonné Montpensier , & qui par conséquent n'avoient pas trempé dans leur defection. Ils avoient levé des Troupes à peu près égales à celles des Espagnols , & ils se promettoient de les chasser de la Calabre. Ils leur avoient déjà ôté Laino ; & ils se rafraîchissoient dans cette Place , lorsqu'ils y recurent le Courier de Montpensier qui leur ordonnoit de tout quitter pour le venir joindre , & pour luy mener les Gens de Guerre qu'ils avoient. Ils se preparerent pour lui obeïr ; mais ils se tinrent si peu sur leurs gardes , que Consalve qui avoit des Espions dans leur Camp , résolut de les enlever. Il partit de Constelvillaro sur la brune , & il trouva le lendemain au point du jour ses Ennemis couchez aussi mollement que s'ils n'eussent pas couru de risque. L'avantage de leur logement avoit été cause de leur négligence , & ils ne craignoient pas d'être attaquez dans une place qui ne pouvoit être insultée à moins que l'on n'eût auparavant pris trois postes l'un auprès l'autre. Le premier étoit la Ville de Laino , où la plus part des Soldats de la Faction d'Anjou étoit logée. Le second étoit le Faux-bourg séparé d'elle par la riviere de Sapry , sur laquelle ils avoient un Pont , que peu de Soldats étoient capables de garder , & le troisième le Château élevé sur une coline au delà du faux-bourg ; & pourveu d'une suffisante Garnison.

Consalve qui s'étoit expérimenté dans les Guerres de Grenade, où la surprise avoit eu plus de lieu qu'aucune autre des ruses de la Guerre, ne crut pas devoir s'emparer d'abord du Fauxbourg & du Château. Il prévint sagement qu'encore que l'un & l'autre de ces postes fussent plus forts que la Ville, ils ne tiendroient pas après elle, & qu'ils seroient par conséquent autant d'accessitoies à la victoire. Il divisa sa petite Armée en deux Corps; & il en confia l'un à Cordone, avec ordre de donner entre le Fauxbourg & le Pont, & de faire un extrême effort pour couper les Ennemis, en se saisissant de ce Pont. Son projet étoit régulier; & l'événement en fut si heureux, que les Espagnols remporterent une pleine victoire: Ils entrèrent dans la Ville, sans avoir rencontré ni sentinelles, ni personne qui les découvrit.

Les plus endormis de la Faction d'Anjou furent égorgez, & les autres ne pensèrent point à résister: Ils jugerent à propos de se retirer vers le Fauxbourg, où ils se rangerent en bataille à la faveur de leurs compagnons; mais l'autre Corps des Espagnols leur avoit ôté ce faux-fuyant, en se saisissant du Pont, & ensuite du Fauxbourg de Laïno où il n'avoit pas trouvé les François plus à l'erte. Ainsi ceux qui couroient demy-nus vers le Pont, se jecttoient sans y penser entre les bras des Espagnols, & les mettoient au choix de les arquebuser de loin, ou de les laisser approcher pour en faire autant de prisonniers de guerre.

Consalve, après ce succès, n'ayant plus rien à faire dans la Calabre, alla joindre Ferdinand au blocus d'Atelle; & convainquit les François par une longue montre de ses prisonniers & de ses dépouilles, qu'ils n'avoient plus de secours à esperer au dedans du Royaume de Naples. Cette mortification fut suivie d'une autre moins sensible à la vérité, mais non pas moins nuisible, Ferdinand n'avoit point

été compris dans la ligue pour la deffenſe del' Italie contre les François ; & l'on n'en ſçauroit deviner d'autre raiſon , ſinon que ſon pere n'y avoit pas penſé , ou qu'il n'avoit pas cru ſe dépouïller ſitôt , puisſqu'il eſt conſtant que ſi dans cette conjoncture Alphonſe eût voulu que ſon fils unique entrât dans ce Traité , les autres Confederez en auroient été ravis , bien loin de ſ'en formalifer.

Mais ce qui n'eſt point important de luy-même à la Guerre , le devient quelquefois par le moindre changement. Alphonſe, comme on a veu, avoit traité avec les Venitiens à cette condition , que ſ'ils dépénſoient pour luy plus de deux cent mille écus, ils ne pourroient ni pretendre d'en être remboursez , ni retenir ſous ce pretexte les Places du Royaume de Naples dont ils ſe feroient faiſis. Cet article avoit été plus nuifible aux Venitiens qu'ils ne ſ'étoient imaginez , puisſqu'au lieu de deux cent mille écus, il leur en avoit coûté douze cent mille. On les vouloit de plus obliger d'entrer dans le Royaume de Naples avec une nouvelle Armée de terre ; & il étoit juſte qu'ils ſceuffent auparavant ſ'ils en feroient remboursez & ſur quoy. Le Pape & les Rois Catholiques virent bien que la République de Veniſe apprehendoit qu'on ne retirât Otrante , & les autres Villes de la Pouille qui luy tenoient lieu de naviſſement ; & que pour les conſerver toujours ou du moins long temps , elle deſiroit qu'on les chargeât du ſurcroît de la dépénſe où elle ſe feroit engagée. Cette nouveauté étoit de perilleuſe conſequence. puisſque les Venitiens pouvoient ſe rendre aſſez puisſans dans ces Places que l'on vient de nommer , pour dépouïller les Rois de Naples du reſte de leur Monarchie ; mais ce danger étoit plus éloigné que celui où l'on ſe fut expoſé en n'achevant pas de chaffer les François du

Royaume de Naples, & en leur donnant le temps de recevoir du renfort. Ainsi l'on promet aux Vénitiens de les rembourser de leurs frais, pourveu qu'ils envoyassent devant Atelle une nouvelle Armée, sous la conduite du Marquis de Mantouë. Ce n'est pas que les Confederez ne prévissent l'avantage que la République de Venise tireroit de leur condescendance : & que comme elle avoit déjà fait monter à une somme excessive la Flote envoyée sur les côtes de la Pouille, quoy qu'elle fût d'ailleurs obligée à l'entretenir pour la seureté de son Golphe, elle augmenteroit bien davantage les frais de l'Armée de terre, qui n'agirot que pour les seuls intérêts de Ferdinand. Mais ils attendirent du temps le remede à cet inconvenient ; & le Marquis de Mantouë eut ordre de joindre Ferdinand avec sept cent Hommes d'Armes, mille Chevaux Legers, & quinze mille Fantassins.

Confalve conduisit aussi devant Atelle son Armée victorieuse, & toutes ces forces réunies resserrent Montpensier jusqu'à luy ôter la commodité d'abbreuer les Chevaux de son Armée, & à l'empêcher d'avoir pour ses Soldats autant d'eau douce qu'il leur en auroit falu pour boire durant la chaleur de la canicule. On comptoit dans la Place sept mille François entre lesquels il y avoit un grand nombre de personnes de Qualité. La disette leur étoit d'autant plus difficile à supporter, qu'elle n'étoit soulagée par aucune des autres choses nécessaires à la conservation de la vie. Cependant les Italiens entraînez sous les Enseignes de Montpensier se laisserent plutôt de la supporter, que les François naturels, & Vitelli fut le premier qui demanda & obtint la permission d'aller chercher des vivres. Il choisit l'heure de midy, parce qu'il se promettoit de trouver les ennemis à l'ombre, & il aima mieux attaquer le Quartier des Vénitiens, que celui des autres Confederez, parce qu'il les

estimoit

estimoit plus voluptueux. Mais le Marquis de Mautoüe s'y étoit si bien attendu, qu'il avoit dressé une embûche à ses Ennemis. Virelli s'y précipita : Il perdit les trois quarts de ses gens, & il ne se sauva que par un bon-heur d'autant plus grand, que s'il eût été pris, on luy auroit fait un mauvais parti. Il y avoit hors d'Atelle des Moulins que Montpensier conservoit avec d'autant plus de soin, qu'il n'en avoit point d'autres ; & Consalve entreprit de s'en emparer, ou de les brûler. Il prit qu'en l'une & l'autre de ces manieres il les rendroit également inutiles aux François, & il les attaqua avec tous ses Espagnols. Il continua l'assaut durant plus de cinq heures, en envoyant souvent des gens frais renforcer les Soldats détachés qui l'avoient commencé ; & il accabla plutôt par le nombre, que par la valeur, les Gascons & les Suisses qui gardoient les Moulins, Il leur coupa la gorge : Il perça le retranchement qu'ils avoit fait ; & comme il desespéroit de garder les Moulins qu'il venoit de prendre. il y mit le feu. La Noblese Françoisise au premier bruit de cette attaque étoit montée à Cheval, & fit pour deffendre son pain toutes les choses dont la valeur humaine est capable.

Elle recouvra le terrain que les Gascons & les Suisses avoient perdu : Elle battit les Espagnols : Elle les recoigna dans leur Camp : Elle leur enleva un grand nombre de Pionniers, entre lesquels il y avoit des personnes de qualité ; & elle ramena, comme en triomphe dans Atelle, un Convoy de bêtes à cornes, qui venoit d'arriver aux Ennemis. Mais elle ne put garantir les moulins de l'embrasement ; & comme elle n'avoit pas les matériaux nécessaires pour les refaire, la perte luy en fut irréparable. Montpensier, après avoir attendu l'extremité, députa vers Ferdinand, qui voulut d'abord que les François se remissent à sa discrétion,

tion; mais on lui répondit si nettement, qu'ils prendroient plutôt le parry de sortir l'épée à la main, qu'il se radoucit dans la suite. Il convint enfin le vingt de Juillet mil quatre cent quatre vingt-seize de ces Articles, qui n'auroient pas été si honteux à la Nation Française, que prétendent les Etrangers, si on les eût observez de meilleure foy. Les plus importans d'entre eux contenoient qu'il y auroit Treve pour les trente jours suivans, durant lesquels il ne seroit permis, ni aux François de se fortifier dans Atelle, ni aux Confederez de les y attaquer. Que les François recevoient chaque jour par tête autant de vivres qu'il leur en falloit pour subsister: Que Montpensier auroit la liberté d'informer le Roy son Maître du present Traitté; & que s'il ne recevoit au bout des trente jours un secours capable de le dégager, il remettroit à Ferdinand, non seulement Atelle, mais encore les Châteaux de Naples, & generalement toutes les Villes & les Forteresses qui dépendoient de luy dans le Royaume de Naples: Qu'il y laisseroit toute l'Artillerie qui s'y trouveroit alors, quand mêmes il seroit vray que les François l'y eussent apportée: Qu'ils s'en pourroient retourner par mer ou par terre, comme il leur plairoit; & que s'ils choisissent la mer, Ferdinand leur fourniroit les Vaisseaux & les Provisions necessaires à leur voyage: Qu'ils emporteroient ou enmeneroient avec eux leur bagage, leurs armes & leurs chevaux: Que les Italiens, engagez avec la France, jouïroient du même Privilège, & que toutes sortes de chemins leur seroient ouverts pour s'en retourner dans leurs maisons, sans que les Princes & les Républiques, dont ils seroient Sujets, eussent occasion de les maltraiter: Que les Neapolitains de la Faction d'Anjou rentreroient dans tous leurs biens, & recevroient une amnistie en la meilleure forme, pourveu qu'ils

qu'ils la demandassent dans quinze jours ; & qu'au bout de ce terme , ils en seroient exclus. 1496.

Le dernier des trente jours s'écoula , sans qu'il parût ni Vaisseaux , ni Troupes pour dégager les François ; & Montpensier executa sincerement ce qu'il avoit promis. Mais Ferdinand ne l'imita pas , & termina sa vie par la pire de ses actions. Pour mieux exprimer ce qui suit , il est nécessaire de présupposer , qu'encore que Charles Huit , en partant du Royaume de Naples , y eût laissé Montpensier en qualité de Viceroy , il ne luy avoit pas donné le pouvoir d'exercer cette dignité dans toute son étendue. Les Gouvernemens particuliers de Gayete & de Tarente en avoient été exceptez par un trait de politique , qui n'étoit point ordinaire au Conseil de France , & qui fut d'un extrême préjudice dans la conjoncture dont il s'agissoit. Il y avoit alors dans les Guerres une coutume dont l'usage est presentement aboly , & qui fut la principale cause de la contestation dont on va parler. Ceux que l'on mettoit Gouverneurs dans les Fortereses , donnoient une promesse par écrit , de ne les rendre que quand on la leur représenteroit. Charles Huit avoit emporté en France ces promesses ; & il falloit plus de temps pour les faire venir , que les trente jours portez par la capitulation.

Montpensier mit au sortir d'Atelle entre les mains des Commissaires de Ferdinand , tous les engagements par écrit des Gouverneurs des Places qui dépendoient de luy sans en retenir un , & prétendit avoir ainsi satisfait à sa parole. Et de fait les termes du Traité ne contenoient rien de plus , & il n'y avoit pas d'apparence que les François se fussent engagez à l'impossible. Neanmoins soit que Ferdinand eût compris qu'ils restitueroient tout ce qu'ils tenoient du Royaume de Naples sans distinction & sans reserve , ou qu'il
cher-

cherchât querelle dans la detestable veüë de faire perir tant de Personnes de qualité & de merite qui pourroient revenir, & corriger les fautes qu'ils avoient commises; on exigea de Montpensier ce qui n'étoit point en sa puillance, & l'on en prit pretexte de le releguer avec les siens sur le bord de la mer, dans des quartiers qui n'étoient point habitables durant la saison de l'Automne. Les maladies y reduisirent bien tôt les François à cinq cent de sept mille qu'ils étoient; & leurs Valets qui étoient pour le moins deux fois autant, moururent de faim & de misere dans les divers païs de l'Italie par où Ferdinand leur avoit permis de se retirer en France.

Montpensier avoit épousé la sœur du Marquis de Mantoüe; & il y avoit autant d'amitié entre ces deux beau-freres, qu'il en pouvoit compâtrir avec l'antipathie des partis, à la tête desquels ils se trouvoient. Le Marquis de Mantoüe, qui connoissoit parfaitement la malignité du terrain où l'on releguoit Montpensier, en apprehenda l'effet, & se mit en devoir d'y remedier. Il employa tout ce qu'il avoit de credit auprès de Ferdinand: Il y joignit les recommandations des Provediteurs de Venise: Il demanda la permission de conduire Montpensier dans ses Etats, & de l'y faire rafraichir; & il l'obteint à force d'importunitez. Mais Montpensier ne voulut pas profiter de la grace que l'on avoit eu tant de peine à luy procurer. Il crut qu'il y alloit de son honneur de ne pas abandonner les François dont le Roy luy avoit confié la conduite, quoy qu'il ne fût en état ni de les tirer de l'extrémité de la misere où ils étoient, ni de les y soulager; & il s'obstina à mourir avec eux, laissant aux Italiens un exemple qu'ils feignirent de ne pas approuver, parce qu'ils ne se sentoient pas capables de l'imiter. Il fut malade peu de jours après son refus; & il negligea de mettre ordre à
les

ses affaires domestiques, soit que le peu de bien qu'il laissoit n'en valût pas la peine, ou qu'il espérait que le Roy son Maître auroit soin de sa Veuve & de ses Enfans. Il mourut sans se plaindre, & il fut regretté de tous ceux qui ne crurent pas profiter de sa mort. 1496.

Il est constant que son malheur & celuy des François restez à Naples après le départ de Charles Huit, vint principalement de ce qu'on ne luy envoya pas les quarante mille écus que le Roy en arrivant à Lion avoit mis entre les mains du Cardinal Briçonnet pour luy faire tenir; & qui furent détournés par ce Cardinal pour faire plaisir au Pape, comme disent ses Ennemis, ou pour obeïr à un ordre postérieur du Roy, comme prétendent ses Amis. Cette somme étoit petite, cependant elle auroit suffi pour empêcher les Soldats mercenaires de se revolter, pour les obliger à tailler en pieces les Ennemis à Franchety, ou du moins pour subsister à forces égales dans le Royaume de Naples, jusqu'à ce que Charles Huit y eût fait passer, ou mené luy-même, de nouvelles Troupes. Les Italiens demeurés constans dans le party de Charles Huit, ne furent pas mieux traittez que les François, & Ferdinand eut plus d'une raison pour leur faire sentir le tort qu'ils avoient eu de porter les armes contre luy. Il leur reprochoit que les Etrangers n'auroient pas traversé l'Italie d'un bout à l'autre, s'ils ne les eussent introduits dans les meilleures Places. Il n'avoit que trop de penchant à la cruauté, & il y étoit encore sollicité par d'autres intérêts que les siens. On a veu que l'intention d'Alexandre Six étoit d'établir en toute maniere sa Maison dans l'Etat Ecclesiastique; & comme il ne le pouvoit qu'aux dépens de celles des Colonnes & des Ursins, il s'étoit proposé de les ruiner l'une & l'autre, en commençant par la plus foible. C'étoit incontestablement celles des Ursins qui avoient

couru la fortune des François : Qui s'étoient enfermés avec eux dans Atelle , & qui par conséquent s'étoient exposés à tout ce qui leur arriveroit de fâcheux.

Alexandre pria Ferdinand de les faire arrêter nonobstant la capitulation , & Ferdinand commença encore cette infidélité pour faire plaisir au Pape ; mais il est constant qu'on ne se saisit pas de tous les Ursins au sortir d'Atelle. Paul Vitelly n'étoit pas moins qu'eux haï du Cardinal Borgia , & le Pape ne pensoit pas moins à le dépouiller de sa Principauté de Tiferno. Mais il tomba entre les mains d'un homme qui se piqua d'honneur & de conscience , qui étoit le Marquis de Mantouë , à qui le Pape & le Cardinal son fils écrivirent en vain de remettre Vitelly entre leurs mains : Car non seulement il refusa de le leur livrer ; mais encore il pourvut à sa sécurité en le menant à Mantouë , & en l'y retenant jusqu'à ce que le danger fût passé. Les Gouverneurs particuliers de Gayete & de Tarente se défendirent si mal , qu'il auroit autant valu qu'ils eussent accepté la capitulation de Montpenier. On a veu que les Magasins de ces deux Places étoient vuides , quoy que les Garnisons Françoises qui y étoient les eussent trouvez pleins , & que le País d'alentour fût si abondant , qu'il auroit pû fournir le nécessaire & même le commode. Ainsi elles ne tinrent que peu de jours contre Ferdinand , qui s'étoit avancé pour les réduire après le succès d'Atelle , & elles acceptèrent les conditions qu'il luy plut de leur offrir. Le Mongargan où commandoit Julien de Lorraine succomba par un seul blocus ; & Guerre qui s'étoit jetté dans Gayete avec huit cent hommes pour aider Rosler à la défendre , ne servit que pour en hâter la reddition. On avoit fait en France pour la secourir un effort extraordinaire , qui devint inutile par un coup de vent. Un des plus grands Navires qu'il

qu'il y eut sur la Mer avoit été équipé à ce dessein en Normandie : On l'avoit chargé de tout ce qu'il falloit pour ravitailler Gayete , d'excellens Matelots pour le conduire , & de vaillans Soldats pour le deffendre : Les Vaisseaux Espagnols destinez à garder le détroit de Gibraltar , n'avoient pas suffi pour l'arrêter : Il avoit passé au milieu d'eux ; & la Flote des Confederez s'étoit mis inutilement en peine de s'en saisir à la hauteur de Port-Ercole : Il en avoit coulé bas des Vaisseaux : Il avoit écarté les autres , & poursuivi sa route ; mais lors qu'il étoit à la veüe de Gayete , la tempête y fit entrer tant d'eau par les ouvertures que le canon des Ennemis y avoit faites au précédent combat , qu'il perit , & rien ne s'en sauva. Roslet & Guerre privez de cette ressource , & bien informez qu'il n'y en avoit plus d'autre pour eux , ne s'amuserent point à meriter une fausse louange , en tenant jusqu'à l'extrémité. Ils présupposèrent sagement qu'il falloit ménager leur vies & celles de leurs Soldats dans cette conjoncture , où il seroit inutile de les hazarder , puisqu'ils ne seroient pas plus dégagez , quand ils tiendroient quelques semaines. Ils traiterent avec Fabrice Colonne , qui persuadez de leur vertu , leur accorda presque toutes les conditions qu'ils exigèrent , & les executa de bonne foy. L'Armée de Venise s'étoit offerte d'allieger Tarente , & Ferdinand l'avoit prise au mot ; mais il eut lieu de s'en repentir , quoy qu'il n'eût agi que dans la veüe de chasser plutôt les François de son Etat.

Silly Gouverneur de la Place , y mourut de peste ; & cette maladie en diminua de sorte la Garnison , que les Bourgeois devenus plus forts qu'elle , la contraignirent de se rendre. Les Confederez vouloient que les Venitiens la remissent entre les mains de Ferdinand ; & les Venitiens y étoient obligez par les Articles de la Ligue & par le Traité

par-

1496.

particulier qu'ils avoient conclu depuis un mois avec Ferdinand. Ils la retinrent néanmoins; & cette action fut si généralement blâmée, que le Cardinal Bembe leur Historien, qui n'osoit ni la décrire telle qu'elle étoit, ni la passer sous silence, inventa cette fable pour la déguiser. Il prétend que les Tarentins, ennuyez de la Guerre civile, & de changer si souvent de maître, avoient resolu de se donner à un Prince capable de les conserver, & jeté les yeux sur l'Empereur des Turcs: Qu'ils avoient envoyé de secrets Agens à Constantinople: Que le Baïle de la République en fut informé: Qu'il en écrivit à ses Maîtres, qui s'étoient souvenus que toute l'Italie avoit eu beaucoup de peine à tirer des mains de Mahomet Second Otrante, quoy qu'elle ne fut pas à beaucoup près si forte que Tarente, & qu'ils avoient cru rendre à la Chrétienté un signalé service, en offrant leur protection aux Tarentins, dans la seule veüe de prévenir l'effet de leur desespoir. On n'oseroit déterminer icy si les Venitiens se servirent de cette excuse, lorsque le Pape & les Rois d'Espagne se formaliserent de leur procedé, & leur en firent en commun un sanglant reproche, mais il'est constant que s'ils l'alléguerent, elle ne fut pas receüe; & que les Confederez au lieu d'y avoir égard, les contraignirent de restituer Tarente à Ferdinand, en leur déclarant que s'ils ne le faisoient, on alloit tourner contre-eux toutes les forces de la Ligue.

Il ne restoit plus que d'Aubigny qui n'avoit recouvré sa santé, que quand les affaires de son party se trouvoient en si mauvais état, qu'il n'y avoit plus de moyen de les rétablir. Il avoit profité de l'absence de Confalve, & recouvré tout ce que les Espagnols avoient pris dans la Calabre: Il se promettoit de se deffendre dans cette Province, jusqu'à ce que le secours de France luy fût arrivé; & il le fendoit principalement sur la valeur de Gabriel de Mon-

Monfaucon qu'il avoit mis dans Manfredonia ; mais il ne le connoiffoit pas allez ; & de fait Confalve ne fe fut pas plutôt détaché des Confederez , qu'il s'aprocha de Manfredonia , & fa marche eut plus d'effet qu'il ne s'en étoit promis ; car elle ôta non feulement le courage , mais encore le jugement à Monfaucon , & elle le changea fi bien , qu'il offrit de fe rendre à difcretion aux Ennemis qui ne le fommoient point , qui fe préparoient avec d'autant plus de précaution pour l'affieger , qu'ils croyoient qu'il tiendrait une année entiere.

La nouvelle qu'en reçut d'Aubigny , luy fit perdre ce qui luy reftoit d'efperance. Les Places où il avoit mis Garnifon , n'étoient que médiocrement fortes ; & il ne les pouvoit confervér long temps , puisqu'il n'étoit pas en état de tenir la Campagne. Les Armées de Ferdinand & du Marquis de Mantouë fuivoient de près celle de Confalve. Rien ne les empêchoit d'affieger chacune la Place à la fois ; & fi d'Aubigny fe trouvoit enfermé dans une , on voudroit abfolument ne le recevoir qu'en qualité de prifonnier de guerre. Il n'avoit fervi de rien à Montpenfier d'attendre l'extrémité ; au contraire il avoit periluy même , & perdu l'élite de la Nobleffe Françoisé. Il n'y avoit pas d'apparence de heurter contre un même écueil deux fois fi près l'une de l'autre ; & la paffion d'Aubigny pour les armes , ceda cette fois à la raifon. Il députa vers Confalve : Il le convainquit des moyens qu'il avoit de garder la Calabre un mois entier contre les trois Armées des Confederez , en attendant que le moindre défordre qui surviendrait entre eux , les mît hors d'action , ou qu'il paffât de nouvelles Troupes Françoisés dans le Royaume de Naples : Que cependant il vouloit bien fe rendre , pourveu qu'on luy fournît les affurances neceffaires pour retourner feurement en France , & pour y ramener les Gens de Guerre & l'Artillerie que l'on avoit

confié à sa conduite. Conſalve y fit réflexion, & permit à d'Aubigny de ſe retirer en équipage de guerre; mais l'infidélité de Ferdinand à l'égard de Montpenſier & de ſes Troupes, étoit trop noire pour ne demeurer pas long temps impunie; & le ſcandale en étoit trop grand, pour ne pas exciter les perſonnes de peu de vertu à murmurer contre la Providence Divine, ſi elle en eût remis la vengeance à l'autre monde. Le succès d'Atelle avoit tellement ruiné les affaires des François au Royaume de Naples, que Ferdinand crut avillir ſa dignité, en achevant la Guerre: Il en donna la commiſſion à ſon Oncle Frederic & à ſes autres Lieutenans: Il alla ſe divertir à Somme: Il y trouva ſa femme; & l'on prétend que ce fut avec elle qu'il gagna la diſſenterie, dont il mourut le ſept d'Octobre mille quatre cent quatre-vingt ſeize.

Les Politiques de l'Europe ſ'imaginèrent que cet accident ſeroit favorable aux François, & le tromperent tous dans une conjecture qui paroifſoit ſi bien fondée. Car les Neapolitains reſtez dans la Faction d'Anjou, ne ſ'étoient empêchez de traiter avec Ferdinand, que parce qu'ils le croyoient vindicatif & ſanguinaire, comme avoient été ſon pere & ſon ayeul. Ils ne pouvoient avoir la même opinion de Frederic, oncle paternel de Ferdinand, parce qu'ils l'avoient connu à la Cour de France, & qu'ils étoient convaincus de ſa moderation par une longue experience: Ils ſe laſſerent là-deſſus d'être mal-heureux; & ils ſe plainquirent que les penſions qu'ils tiroient de la Cour de France n'approchoient pas du revenu qu'ils perdoient à cauſe de leur engagement avec elle. Ils ſ'imaginèrent pouvoir bien abandonner ſes intérêts, puisqu'elle-même les negligeoit; & le deſir de mourir plus à leur aïſe qu'ils n'avoient vécu, leur ôta le doute que Frederic n'exécût de bonne foy ce qu'il leur promettoit. Ils étoient ainſi

ainsi disposez lorsque ce Prince fit plus de la moitié du chemin pour une sincere reconciliation avec eux ; & il les rechercha avec autant de soin , que s'il n'eût point eu d'affaire plus pressée que celle-là. Il leur offrit les Fiefs que leurs Ancêtres avoient possédez ; & il ne s'excusa d'en restituer les revenus , que sur l'impossibilité où il se trouvoit de le faire : Il promit de les payer exactement aussi-tôt qu'il seroit possible ; & il fit de cette sorte ce que son ayeul ; son pere , son frere & son neveu avoient inutilement entrepris.

Charles Huit mêmes par un renversement de politique dont son Conseil fut justement blâmé , facilita cet accord en négligeant toutes les precautions qui luy auroient été necessaires pour le traverser. Il ne pensoit qu'à se vanger de l'infidelité & de l'ingratitude des Rois d'Espagne ; au lieu que l'importance de recouvrer Naples ne luy permettoit de former aucun dessein qu'après l'execution de celuy-là. Les Espagnols avoient fait des courses dans le Languedoc ; & ce fut par droit de represailles que Charles d'Albon Saint André Lieutenant du Duc de Bourbon , mit le siege devant Salces. Il le batit sans interruption jusqu'à ce qu'il eut mis en poudre les Remparts : Il y donna l'assaut , & il le continua avec tant de vigueur , que les Assiegez , quoyqu'ils eussent été choisis entre les meilleurs Soldats de l'Armée Espagnolle , furent contraints de ceder. Il y eut cinquante-deux Gentils hommes de tuez , & quatre cent autres personnes de moindre qualité ; mais le Roy crut avoir satisfait à son honneur par une action si éclatante. Il rappella d'Albon dans le temps qu'il étoit le plus attaché à poursuivre son avantage ; & ce Lieutenant n'obeît pas entierement au premier ordre de Sa Majesté. Il demanda par forme de remontrance la permission de rétablir Salces & de le fortifier , afin que comme cette

1496. Place avoit jusques-là servi de Boulevard à la Frontiere d'Espagne, elle rendit désormais le même office à celle de France; mais le Conseil de Charles Huit apprehenda que ce travail ne perpetuât la Guerre entre les Couronnes; & comme Sa Majesté persistoit toujours dans la volonté de repasser en Italie, elle ne jugea pas à propos d'avoir en même temps la Guerre en deux lieux tres-éloignez l'un de l'autre. Elle manda à d'Albon de laisser Salces dans l'état que son Artillerie l'avoit réduite, & de retourner avec ses Troupes dans le Languedoc; & les Espagnols la trouvant ainsi évacuée, y rentrent. Ils ne se contentent pas d'en rétablir les fortifications, ils en ajoutent de nouvelles, & la rendirent la meilleure de leurs Places.

Charles Huit commit encore dans le même temps la faute la plus considerable qui soit reprochée aux Roys de France, après celle dont Louïs Onze son Pere avoit flétri sa reputation en negligant de réunir les Pais-Bas à sa Monarchie, par le Mariage de son Fils unique avec l'Heritiere de Bourgogne. L'Empereur Maximilien n'avoit eu de cette Heritiere qu'un fils nommé Philippe, & une fille nommée Marguerite & il avoit travaillé pour les marier tous deux en Espagne. Les Roys Catholiques, Ferdinand & Isabelle, avoient un fils & quatre filles. Ils avoient aisément consenti que leur fils épousât la fille de l'Empereur; mais ils n'avoient pas voulu accorder leur fille aînée à l'Archiduc Philippe son fils, parce qu'ils prétendoient la donner à Manuel Roy de Portugal, & réunir ainsi cette Monarchie à celle de Castille & d'Arragon, supposé que le Prince d'Espagne mourût sans enfans. Ils s'étoient donc contentez d'offrir l'Infante Jeanne leur seconde fille pour femme de l'Archiduc; & l'Empereur avoit différé une année entiere de l'accepter, à cause qu'il estimoit
plus

plus sans comparaison la Maison d'Autriche dont il étoit le Chef, que celles d'Arragon & de Castille qui ne venoient que de Bâtards; & qu'il croyoit que les Roys Catholiques luy faisoient affront en ne le traitant pas d'égal, & en ne luy donnant que leur seconde fille pour son fils unique, quoy qu'il donnât sa fille unique pour le leur. Mais enfin un secret pressentiment de l'avenir, ou le desespoir de trouver une plus haute alliance pour l'Archiduc, fit passer l'Empereur pardessus cette consideration. Il signa les deux Contracts de Mariage tels qu'ils avoient été dressés à Madrid. L'Infante Jeanne y fut épousée par Procureur au nom de l'Archiduc, le même jour que le Procureur du Prince d'Espagne épousa à Gand la Princesse Marguerite; & pendant que les Flamands preparoient une Flotte pour la porter en Espagne, Ferdinand & Isabelle en équipèrent une pour mener l'Archiduchesse à son mary.

Cette raison avoit été la principale qui les avoit empêchés de secourir Salces; & leurs finances se trouvoient tellement épuisées par les dix années de continuelles guerres dans le Royaume de Grenade, que non seulement ils n'avoient pû envoyer de Troupes sur la Frontiere du Roussillon, mais de plus la Flotte qu'ils avoient équipée pour le transport de l'Archiduchesse étoit beaucoup moins forte qu'il ne falloit.

On ne sçait par quelle voye l'Amiral de Graville fut informé de la plupart des particularitez que l'on vient de rapporter; mais il est certain qu'il en parla dans le Conseil de France en presence de Charles Huit, & qu'il y representa avec toute l'éloquence dont il étoit capable, l'interêt qu'avoit Sa Majesté d'empêcher l'alliance des Espagnols voisins du Languedoc & de la Guyenne avec les Flamands, qui confinoient à la Picardie & à la Champagne. Il adjoûta qu'il y avoit deux moyens

infaillibles pour en venir à bout, sans embarrasser la France en de nouvelles affaires. Le premier étoit d'employer la Flotte qui coûtoit infiniment, & qui pourtant étoit devenuë inutile par la perte du Royaume de Naples. Comme elle se trouvoit plus forte sans comparaison que celle des Roys Catholiques, on étoit assuré qu'il ne hazarderoit pas la leur, & que par consequent l'Archiduchesse demeureroit en Espagne; & s'ils la hazardoient, elle seroit battuë, & l'Archiduchesse periroit, ou seroit prisonniere des François. Le second moyen consistoit à profiter de la mes-intelligence qu'il y avoit alors entre l'Empereur & Henry Sept Roy d'Angleterre. Pour la mieux comprendre il faut se souvenir que l'on a remarqué dans le premier Livre de cet Ouvrage que les pressantes sollicitations de l'Empereur, & les instances du Parlement d'Angleterre, avoient obligé Henry à signer un Traité par lequel il devoit passer la Mer avec toutes les forces de son Royaume, & mettre le siege devant Boulogne, à condition que l'Empereur le viendroit joindre avec trente mille Soldats Allemands ou Flamans, le troisiéme jour au plus tard que les Anglois auroient mis pied à terre, & qu'il ne separeroit point ses Troupes de celles de Henry, jusqu'à ce que les Provinces de Picardie & de Normandie eussent été conquises. Henry avoit exécuté de bonne foy ce Traité dans tous les articles qui le regardoient. Il étoit descendu à Calais avec des Troupes plus considerables pour le nombre & pour la discipline, qu'aucun de ses Predecesseurs n'en avoit conduit en France; & il avoit formé un siege régulier devant Boulogne, après avoir dépêché à l'Empereur, qui étoit à Gand, pour l'avertir de le venir joindre au jour assigné. Mais l'Empereur avoit manqué de parole, soit qu'il eût dépensé mal à propos l'argent qui luy avoit été fourni pour cette entreprise, ou qu'il eût deféré aux

prieres

prieres des Flamands, qui ne haïssent rien tant que la guerre contre la France; parce que d'un côté ils n'y avoient jamais rien gagné; & d'un autre côté ils y avoient toujours doublement perdu par l'interruption de leur commerce, & par les ravages que les Provinces Valonnes avoient été contraintes de souffrir. Henry, de qui toutes les mesures étoient rompuës par la desertion de l'Empereur, avoit été réduit à lever le siege de Boulogne, & à s'accommoder avec les François; & comme dans cette sorte d'affaires les Souverains ont accoutumé de tourner contre leurs infideles amis toute la haïne qu'ils avoient eüe pour leurs ennemis, Sa Majesté Angloise s'étoit remise en bonne intelligence avec les François, dans la seule veüe de se vanger de l'Empereur. Elle en avoit longtemps cherché l'occasion, qui ne s'étoit offerte, que lorsqu'il s'étoit agi de traverser le voyage de l'Archiduchesse en Flandres. La Flotte Angloise étoit composée de trente gros Vaisseaux que l'on appelloit Ramberges; & Henry avoit fait entendre à l'Amiral de Graville que pourveu que la France luy payât vingt mille écus, il enverroit ces Ramberges sur les côtes d'Espagne, & les y entretiendroit à ses dépens durant tout l'Eté prochain. Il avoit adjouté qu'elles y seroient aisément maîtresses de la Mer; & que comme le tiers d'elles suffiroit pour battre la Flotte que les Roys Catholiques prepaioient dans leur Port; ou l'Archiduchesse ne sortiroit point d'Espagne pendant que les Anglois tiendroient la Mer, ou elle seroit infailliblement enlevée.

L'Amiral de Graville appuya son discours de tout le credit qu'il avoit dans le Conseil d'Etat, & auprès du Roy son Maître. Mais la Providence Divine qui vouloit élever la Maison d'Autriche au suprême degré de grandeur où la mit le fils, dont l'Archiduchesse accoucha quatre ans après, &

dit inutiles tous les efforts de Graville pour empêcher la consommation du mariage de cette Princesse. Charles Huit & son Conseil receurent de la bouche de cet Officier de la Couronne, le plus important avis qui pouvoit leur être donné sans en reconnoître les conséquences.

Le seul motif d'épargner vingt mille écus dans un temps où l'on en prodiguoit tant d'autres, fit refuser la proposition du Roy d'Angleterre. L'Espagne, les Pays-Bas, l'Empire & les Provinces Héritaires de la Maison d'Autriche furent unies sous une seule domination; & les François n'évitèrent depuis d'être assujétis que par une espèce de miracle. Mais sans anticiper icy les matières que l'on a traitées dans l'Histoire de François Premier, il suffit de dire que Charles Huit & son Conseil augmentèrent encore l'extrême faute qu'ils venoient de commettre en accordant aux Roys Catholiques la Trêve qu'ils demanderent. Il est vray que pour l'obtenir ils abandonnerent Louïs Sforce sous prétexte qu'il les avoit le premier abandonnez par le Traité de Verceil. Mais les Espagnols tromperent dans cette occasion Bouchage qui négocioit avec eux, comme ils avoient auparavant abusé de la bonne foy de Clery & de Grammont que Charles Huit leur avoit successivement envoyez. Ils voyoient que les Italiens n'avoient plus besoin des Etrangers pour se maintenir contre la France; & qu'ils s'étoient tous réunis pour leur commune défense, excepté les Florentins qu'ils rameneroient aisément par la persuasion ou par la force des armes; & que cependant l'Espagne, par une suspension d'armes avec les François, se maintiendroit dans la possession des Comtez de Cerdagne & de Roussillon. Que de plus elle se donneroit le temps de fortifier Salces, Perpignan, Colioure & Canete, d'où il leur étoit d'autant plus facile de pousser leurs conquêtes dans le Languedoc, que

que cette Province étoit alors tellement négligée qu'il n'y avoit que la Ville de Narbonne capable de deffense, encore n'étoit-elle revêtuë que de simples Remparts; & qu'il pourroit atriver une occasion de rejoindre le Languedoc à la Monarchie d'Espagne, comme il l'avoit autrefois été sous les Rois Visigots.

Les Confederez d'Italie affoiblis par la deffection des Espagnols, y suppléerent par de nouvelles conventions avec l'Empereur Maximilien, qui promit moyennant vingt deux mille florins du Rhin par mois, de venir en personne dans l'Italie: D'y mener une puissante Armée, & de l'y entretenir, jusqu'à ce que tout fût calme. Et de fait l'obstination qui paroïssoit dans Charles à renouveler la querelle pour le Royaume de Naples, les Six mille Suisses & Gascons suivis de deux mille Lances que Trivulce avoit menez dans le Piémont & dans le Montferrat; & l'ordre de Sa Maj. au Duc d'Orleans de repasser les Alpes avec un Corps d'Armée plus fort que celuy de Trivulce, avoient excité les Italiens à former une seconde Ligue qui n'étoit pas à la verité si puissante que la premiere; mais qui pouvoit nonobstant resister aux François, à cause de la diversité des interêts du Pape, des Venitiens & de Louis Sforce qui les empêcheroit vray-semblablement d'agir de tout leur pouvoir contre le Royaume de Naples.

On a veu que le Duc de Ferrare avoit été dépouillé par les Venitiens-di-Polesinè de Rovigo; & que Louis Sforce son gendre y avoit contribué, bien loin de le luy conserver comme il luy auroit été facile. Il apprehendoit que le mal qu'il avoit souffert ne devint plus grand après que les Florentins seroient assujetés; & que les Venitiens ayant pris goût à ce qu'ils luy avoient ôté, n'achevassent de le mettre en chemise. Il fit pour l'éviter, au delà de ce qu'il portoit la dangereuse condition de

petit Prince où il se trouvoit réduit : Il consola les Florentins du malheur qui venoit d'arriver aux François : Il les exhorta de ne pas entrer dans le désespoir : Il exagéra le nombre & la valeur des Troupes de Trivulce : Il offrit cent hommes d'Armes, & deux mille Fantassins pour sa part, & promit de procurer encore l'assistance d'un autre Prince. C'étoit le Marquis de Mantouë que les Venitiens venoient de déposer sans cause. Ce Marquis avoit trois cent bonnes Lances ; & le Duc de Ferrare qui étoit son beau-pere, luy persuada de servir les Florentins pour ce qu'il leur plairoit. Les Florentins encouragez par cette ressource inespérée, entrèrent en Ligue avec le Duc de Ferrare ; & avec le Marquis de Mantouë, & le chargerent de fournir pour la deffense commune huit cent Lances, & cinq mille Fantassins.

On les reçut à ce prix dans la nouvelle confederation ; & Bentivole bien informé que le Pape cherchoit à surprendre Boulogne, afin d'en investir un de ses fils, suivit l'exemple des Florentins par la seule consideration, que ce qu'il avoit plus à craindre étoit dans l'autre Ligue. Jordan Ursin & l'Alviane, qui s'étoit sauvez des prisons de Ferdinand Roy de Naples, jugerent de ce qu'ils devoient attendre par la maniere dont ils avoient appris que l'on traittoit dans le Royaume de Naples les autres prisonniers. Ils s'obligerent à fournir aux François cinq cent Chevaux-Legers ; & le frere du Cardinal de la Rovere, Préfet de Rome s'engagea pour autant de Fantassins. Il ne manquoit plus que de mettre à la tête de tant de Troupes un Chef, dont l'autorité fût capable d'en empêcher la dissipation, & l'on jeta en Italie, aussi bien qu'en France les yeux sur le Duc d'Orleans. Mais ce Prince qui avoit autrefois témoigné tant de passion pour le Generalat, lorsque le Roy Charles Huit son Maître se piquoit de ne le céder à personne, n'en vou-

voulut plus quand il dépendoit uniquement de luy de l'accepter. Il ne comptoit pour rien les occasions qu'il avoit perduës de reconquerir le Duché de Milan ; & il s'en prenoit uniquement à la négligence que le Cardinal Briçonnet avoit eüe de luy fournir à point nommé l'argent & les Troupes dont il avoit quelquefois manqué. Il craignoit de retomber dans les mêmes inconveniens ; & de plus il avoit une raison singulière de le ménager , & de ne pas sortir du Royaume.

Le Dauphin de France , fils unique de Charles Huit , venoit de mourir ; & il y avoit peu d'apparence que Sa Majesté en eût un autre , puisqu'elle étoit excessivement adonnée à l'amour volage. Le Duc d'Orleans étoit ainsi devenu le plus proche Successeur à la Couronne ; & par conséquent il ne devoit pas s'engager dans une entreprise si éloignée , qu'il ne luy fût aisé de revenir au moment qu'il y seroit appelé ; & ce fut principalement sur ce motif qu'il s'excuça de repasser les Alpes. Trivulce à son refus , obtint le Commandement de l'Armée , & ne s'en acquitta pas si bien qu'il y avoit lieu d'espérer de son expérience & de sa haine pour Louïs Sforce. Les François avoient des intelligences dans Savonne & dans Gennes , qui devoient éclater en même temps , & ils n'atendoient pour cela que l'approche de Trivulce. L'une avoit été formée par le jeune Fregose fâché de ce que son frere le Cardinal s'étoit déclaré contre la France ; & le Cardinal de la Rovere étoit auteur de la seconde. Trivulce qui ne pouvoit se trouver en deux lieux , s'approcha de l'un & de l'autre autant qu'il le put sans donner de soupçon. Il campa sur une éminence ; mais Louïs Sforce attentif à ses moindres mouvemens , devina son intention en partie , & se doutant qu'il en vouloit à Gennes ou à Savonne , sans présupposer que se fût aux deux ensemble , jetta dans l'une

& dans l'autre une bonne partie des Troupes qu'il tenoit dans Milan.

Les amis que Trivulce avoit conservez dans cette Ville capitale du Duché, trouverent ainsi l'occasion de se revolter: Ils se distribuerent dans les principales ruës: Ils y exciterent une dangereuse sédition; & ils dépêcherent promptement un Courrier à Trivulce pour l'informer de ce qui se passoit dans Milan, & pour luy dire qu'il vint à l'heure même, & qu'on le rendroit maître de cette Ville. Ils ne luy promettoient rien en cela qu'ils ne fussent en état de tenir; mais par malheur pour luy il n'y ajouta point assez de foy. Il craignit de perdre deux biens solides pour un troisiéme imaginaire qui venoit à la traverse, & il refusa d'aller à Milan. Il négligea de cette sorte l'occasion qui s'offroit de rentrer honorablement dans sa patrie, où Louïs Sforce n'avoit que cinq cens chevaux & six mille hommes de pied, qui n'eussent pû résister à l'Armée Françoisé que les Séditieux auroient introduite, & qui ne recevant point de secours, furent accablez après une vigoureuse résistance. Paul Fregosé s'aprocha de Genes; & n'apercevant pas le signal que ceux de son intelligence devoient luy donner, n'osa passer outre. Le Cardinal de la Rovere fut abandonné à my-chemin par les Troupes que Trivulce luy avoit données, & contraint de le rejoindre. Trivulce fut ainsi réduit à prendre les deux petites Villes de Novy & de Bosca qu'il ne pouvoit garder, à cause qu'elles étoient trop proche d'Alexandrie, où il y avoit une tres forte Garnison.

Louïs Sforce fut bien-tôt en état de ne plus craindre Trivulce par l'arrivée del'Empereur Maximilien, qui pour n'avoir mené que cinq cent Hommes d'Armes, & douze Enseignes d'Infanterie Allemande, ne laissa pas de proposer aux Confederez dans le premier Conseil de Guerre qu'ils

qu'ils tiennent en sa puissance. ne changez encore une fois la forme du Gouvernement d'ici à Naples. On a vu que Frédéric avoit succédé à Ferdinand son neveu paternel, non sans conteste; & il n'y avoit en rien en cela que de contraire au Droit des Gens, & à la Coutume des Monarchies de l'Europe: Mais Maximilien avoit changé de génie en contractant une nouvelle alliance avec l'Espagne, & vint les assister avec ceux des Rois Catholiques. Il se proposoit de donner le Royaume de Naples au Prince d'Espagne, son fils unique, son gendre, sous prétexte qu'Alphonse d'Arragon l'eût conquis, & n'ayant pu le donner à Ferdinand son fils légitime, père de Frédéric, au préjudice de son frère légitime Jean, & son paternel du Prince d'Espagne. Maximilien en fit la proposition aux Confederez, qui la rejetèrent tout-d'un-voix. Ils se fonderent sur deux raisons. L'une qu'ils avoient reconnu Frédéric pour véritable Roy, en l'associant à leur Ligue. L'autre qu'il ne seroit pas possible de le dépouiller, sans fournir aux François l'occasion de retourner dans l'Italie. On parla donc en second Lien de les chasser de la Ville d'Ast, seule qui leur restoit delà les Alpes; & l'on envoya des Espions en reconnoître l'état; mais ils la trouverent assez bien munie pour occuper si long temps les Troupes des Confederez, que Trivulce auroit cependant le moyen de les dissiper, en les affamant. Il étoit d'extrême importance à Maximilien de ne pas échoir à sa première entreprise, & il se contenta de mander au Duc de Savoye & aux Marquis de Monferrat & de Salusses de le venir trouver à Pavie, où il vouloit prendre la Couronne de Lombardie; & de luy rendre dans cette Ceremonie leurs hommages en qualité de Feudataires de l'Empire. Son dessein étoit de les détacher des intérêts de la France: Mais les petits Souverains, quand ils sont habiles, ne perdent pas l'occasion de profiter de la

foiblesse que l'on témoigne en les négligeant. Le Duc de Savoye & les Marquis de Monterrat & de Saluces devinrent que Maximilien n'osoit entreprendre de chasser les François de ce qui leur restoit dans l'Italie, à cause qu'il n'y avoit pas mené assez de Troupes; & ils se dispensèrent là dessus d'exécuter les ordres. Le prétexte dont ils couvrirent leur refus, fut que Sa Majesté Imperiale n'étoit pas la plus forte dans Milan. & que cependant ils avoient plusieurs occasions de se défaire de Louïs Sforce.

Le Duc de Ferrare ne fut pas plus soumis que les autres; mais il trouva une autre défaire. Le Traité de Vercell l'avoit établi dépositaire de la Forteresse de Genes, & il en avoit donné la foy à toutes les parties intéressées, & par conséquent au Roy Charles Huit. Sa Maj. Tres-Chrétienne auroit eu raison de se plaindre de luy, s'il se fût mis entre les mains de Ennemis de la France; & cette excuse étoit si plausible, que l'Empereur n'osa témoigner de n'en être pas satisfait. Ainsi l'orage alla fondre toute entiere sur les Florentins, & cette République le voyant tomber sur elle ne perdit pas courage. On l'attaqua par l'endroit le plus dangereux, qui étoit la place de Livorne; & à dire le vray si elle eût été prise, les Florentins auroient été contraints de succomber, puisqu'ils eussent été privez de toute sorte de communication avec la France. Ils avoient jetté dans Livorne le fameux Officier Ricafoli, qui ne s'étonna pas de se voir assiégé par trois Armées de terre, qui étoient celles de l'Empereur, des Venitiens & de Louïs Sforce, & par autant de Flottes l'Espagnole, la Neapolitaine & la Venitienne. Mais il auroit pourtant été accablé malgré sa prodigieuse résistance, si la Mer n'eût combattu pour ainsi dire en sa faveur, par deux manieres trop singulieres, pour ne pas entrer dans cette Histoire.

Comme on ne sçavoit pas encore en France que
Monte

Montpensier eut succombé dans Atelle, on avoit chargé à Toulon quatre grands Navires de huit cent Fantassins Gascons vieux Soldats. & de plusieurs munitions de guerre & de bouche pour les envoyer au Royaume de Naples. L'intention de ceux qui conduisoient cette petite Flotte, étoit de faire canal depuis Toulon d'où elle étoit partie, jusqu'aux Châteaux de Naples. Mais le vent qui la surprit à la hauteur de Livorne la jeta dans ce Port, & l'empêcha de continuer sa route. Elle ne pouvoit mieux faire que d'assister Ricafoly; & elle s'y appliqua toute entiere, quoy qu'elle n'en eût aucun ordre. Une seconde tempête fut pour le moins aussi favorable à Ricafoly que l'avoit été celle dont on vient de parler, puisqu'elle dissipa les trois Flottes qui bloquoient Livorne, & les mit hors d'état de se rassembler. Le navire sur lequel l'Empereur avoit passé de Trieste en Italie, se brisa contre le Château de Livorne; & S. M. Imperiale en prit un si mauvais augure, que non seulement elle fit lever le siege; mais encore elle résolut de se retirer en Allemagne sans en avertir ses Confederez, Mais ce projet n'étoit pas facile à exécuter, & l'Empereur n'avoit point assez d'adresse pour surprendre les Confederez. Ils pressentirent la desertion qu'il avoit résoluë; & ils déliberèrent s'ils y remediroient en l'arrétant prisonnier: Ils n'en avoient que trop de sujet, puisque l'Empereur n'avoit satisfait à aucun des articles de la Ligue qui le regardoient: Mais ils lui conserverent la liberté, de crainte que la France ne profitât de cette détention, ou parce qu'on crut avoir besoin des Allemands pour les opposer aux Suisses que Charles Huit se proposoit de remmener delà les Alpes; Outre que l'on craignoit d'irriter les Princes de l'Empire en arrêtant leur Chef.

L'Armée du Pape ne s'étoit pas trouvée au siege de Livorne, parce qu'elle étoit occupée à dé-

poùiller les Ursins, dans une occasion d'autant plus favorable qu'ils ne pouvoient recevoir de secours. Le Duc d'Urbin la commandoit ; & on lui avoit donné pour Lieutenant , le Duc de Gandie second fils du Pape. pour apprendre la Guerre sous lui, ou pour épier ses actions. Les Ursins trop foibles pour tenir la Campagne , partagerent entr'eux ce qu'ils avoient de forces. L'Alviane s'enferma dans Bracciano, qui étoit la meilleure de leurs Places, & la seule qu'ils avoient resolu de deffendre jusqu'à l'extrémité , & les autres Ursins se mirent en des lieux feurs ; & se preparent pour le secourir , lorsque la longueur du siege auroit affoibly les Ennemis.

Le Duc de Gandie les commandoit en apparence ; mais en effet il devoit suivre en tout les Conseils du Duc d'Urbin. Ce Duc fut d'avis d'attaquer d'abord Bracciano , parce que les autres Places des Ursins n'auroient garde de tenir après la réduction de celle-là ; & que les Ennemis du Pape n'ayant plus de retraite, ne persisteroient plus dans leur rebellion. Il mena là-dessus toutes les Troupes de Sa Sainteté devant Bracciano : Il y forma un siege regulier : il dresla cinq ou six batteries qu'il avançoit à mesure qu'il gaignoit du terrain , & la principale application fut d'introduire l'abondance dans son Armée. en procurant que ses Soldats ne ressentissent pas d'autres incommoditez que celles qu'ils recevoient des Ennemis : Mais il n'y a jamais eu de resistance plus grande que celle qu'il trouva de là part des Assiegez.

L'Alviane bien loin de preferer la conservation de sa vie, au desir de se signaler par une vigoureuse deffense, disputa le terrain autant qu'il lui fut possible ; & se trouvant enfermé de tous côrez dans ses Remparts . il employa le grand nombre de canons qu'il avoit à foudroyer les Quartiers des Assiegeans. Il ordonna aux milices de son parti, dispersées aux environs de Bracciano, de s'assembler, & de
venir

venir la nuit à l'heure qu'il leur marca attaquer un Quartier des Assiegeans, Il fit une sortie sur ce Quartier: Il s'en saisit, & il le garda jusqu'à ce qu'il y eut rasé tous les travaux des Ennemis: Il passa de là aux autres Batteries: Il les démontra toutes: Il traîna dans Bracciano une partie des canons dont elles étoient composées; & il encloua l'autre. Les Assiegeans réduits à recommencer, donnerent le loisir à Charles, à Franciato & à Vitellotio Ursins d'assembler autant de Gens de Guerre qu'il en faloit pour faire lever le siege; & ils partirent de Cira-di Castello à ce dessein.

Leurs Troupes consistoient presque toutes en Soldats aguerris & mal affectionnez au Pape, & toute la peine des Ursins à les préparer au combat qui se donna auprès d'Anguillara entre Suriano & Bassiani, fut de leur apprendre la ruse par laquelle ils le pretendoient gagner. C'étoit de prendre des piques plus longues d'une coudée, que celles qui étoient alors en usage. Les Ducs d'Urbin & de Gandia, informez de l'approche des Ennemis, crurent être perdus, s'ils les attendoient dans leurs lignes, à cause qu'il n'y avoit point de quartier séparé, qui fût capable de leur résister; supposé que l'Alviane secondât leur attaque par derrière à l'instant qu'ils donneroient par devant. Ainsi la résolution fut prise d'aller au devant des Ursins en cette ordonnance. Fabrice Colonne menoit l'Avant-garde avec les Troupes auxiliaires de Frederic, nouveau Roy de Naples. Les Ducs d'Urbin & de Gandia étoient tous deux au Corps de Baraille, où ils avoient placé leur Infanterie Alemande, sur la supposition que celle des Ursins ne lui étoit pas comparable, & le Comte de Nogarole, Prince de la Maison de Gonzague, commandoit l'Arriere-garde, & se tenoit sur la queue avec des Escadrons choisis pour résister à l'Alviane, en cas qu'il sortît de Bracciano, pour avoir dans le Combat sa part de l'honneur &

du danger. Les Ursins ne marchoient qu'en deux colonnes, quoy qu'ils fussent plus foibles, & qu'ils eussent par consequent à craindre d'être enveloppez, parce que l'inconvenient où ils se seroient exposez, s'ils se fussent divisez en trois Corps, leur avoit paru trop grand, eu égard à leur petit nombre. Fabrice Colonne commença le choc, & il ne tint qu'à lui de remporter la victoire. La Cavalerie des Ursins, au lieu de soutenir vigoureusement, tourna bride; & l'Infanterie qu'elle couvroit, se voyant abandonnée, l'imita dans la fuite. Charles & Francioto Ursins, & le Capitaine Rosseti furent pris; & si Fabrice eût donné sur l'autre colonne des Ursins, il l'auroit infailliblement défaire avec la même facilité, qu'il avoit eue à tailler en pieces la premiere. Mais il s'étoit tellement hâté d'aller aux Ennemis, que le Corps de Bataille & l'Arrieregarde du Pape ne l'avoient pu suivre. Il y avoit à craindre que la seconde colonne des Ursins le voyant trop éloigné des siens, ne le vainquit avant qu'il pût être secouru; & le Duc d'Urbin crut agir en grand Capitaine, en lui mandant de faire halte, jusqu'à ce qu'il l'eût joint. Fabrice obeït, & donna de cette sorte occasion aux fuyards de se rallier derriere leur seconde colonne. Vitelloce qui la commandoit ne fut pas si vigoureusement attaqué, qu'ils s'attendoit de l'être, & l'Infanterie des deux partis vuida la querelle, quoy que cela ne fût point encore arrivé dans les Guerres d'Italie. Car les Alemans des Ducs d'Urbin & de Gandia n'eurent pas plûrôt aperçu que les Piques des Ursins étoient plus longues que les leurs, qu'ils perdirent l'esperance de leur résister. Ils lâcherent le pied, & leur exemple fut suivi par les autres Fantassins de l'Armée Ecclesiastique, tant il est dangereux à un General d'Armée de s'expliquer à contre temps sur l'opinion qu'il a de la bonté de quelques uns, de ses Troupes au préjudice

préjudice des autres. Le Duc d'Urbin avoit témoigné qu'il faisoit plus d'état de ses Alemans, que du reste de l'Armée du Pape ; & ce fut là principalement la cause que leurs compagnons les voyant fuir, n'eurent point de honte de les imiter. Le Duc de Gandia & Fabrice Colonne se sauverent ; mais le Duc d'Urbin & le Comte de Nogarole demeurèrent Prisonniers ; & le Pape ne fut à couvert des suites de cette disgrâce, que par la mort de Charles Huit, qui détourna les Urbins de poursuivre leur victoire. Elle auroit apparemment déterminé ce Roy à repasser les Alpes, nonobstant que l'on fût encore au commencement du Printemps de mil quatre cent quatre-vingt-huit. Son bagage étoit déjà parti, & & il se dispoisoit à le suivre lorsqu'il fut frappé d'apoplexie.

Il avoit depuis son retour en France négligé de sorte ses conquêtes d'Italie, qu'il sembloit en avoir perdu la memoire. Et de fait il ne fut pas plutôt dans Lion, qu'il y vécut de mêmes que si tout ce qui lui étoit arrivé depuis un an n'eût été qu'un songe. Il ne fit reflexion ni sur l'ordre de purger l'Italie des Tyrans, que Savanorolle lui avoit porté de la part de Dieu, ni sur les événemens conformes à cet ordre, qui l'empêchoient de douter que la prédiction de ce Religieux ne fût véritable, ni des sept mille François dont il y avoit pour le moins le tiers de Gentilshommes qu'il avoit laissez dans le Royaume de Naples : ni des dernières calamitez où il devoit présupposer qu'ils seroient réduits : ni de la Faction d'Anjou qu'il abandonnoit mal à propos à la discretion de celle d'Arragon : ni du sujet que cette desertion donneroit aux autres Alliez de la France de se désunir d'avec elle. Il se divertit à Lion, où il ne passoit aucun jour sans joutes & sans balets, comme pour se débarrasser de cette facheuse idée

que toute l'Europe avoit les yeux tourneés sur lui, & que sa reputation étoit uniquement attachée à conserver la conquête qu'il avoit faite. Il ne se réveilla pas mêmes de son asloupissement lorsque Dieu usa à son égard du châtement le plus sensible qu'il étoit capable de recevoir en ce monde. De trois fils qu'il avoit eus de la Reine Anne de Bretagne, il ne lui en restoit qu'un qui s'appelloit Charles Rolland, mais ce jeune Prince quoy qu'il n'eût encore que trois ans & demi, étoit de si belle esperance, qu'il consoloit les bons François de la perte des deux autres. Il mourut pourtant au Château d'Amboise le seize de Decembre mil quatre cent quatre-vingt-seize, & il fut regretté de tous, à la reserve de son pere, qui n'en interrompit que pour quelques heures les divertissemens qu'il avoit accoutumez de prendre. Les Speculatifs en cherchèrent la cause, & s'arrêterent à celle-cy, que Charles Huit étoit tourmenté d'une jalousie semblable à celle qui avoit réduit Loüis Onze son pere à s'enfermer lui-même dans une prison durant les derniers mois de sa vie, & qui avoit causé la mort à Charles Sept son ayeul; c'est à dire que se voyant encore jeune, & considerant qu'avant qu'il fût avancé en âge, le Dauphin seroit en état de régner, il avoit appréhendé que ce Dauphin ne formât le dessein de le dépouïller, que Loüis Onze s'étoit mis deux fois en devoir d'exécuter; & qu'il ne l'accomplit avec d'autant plus de facilité, que sa gentillesse & sa hardiesse attiroient déjà sur lui les yeux de tous les François. Charles Huit ne partit de Lion que pour aller, selon la coutume de ses Prédecesseurs, rendre ses actions de graces à Dieu dans l'Eglise de Saint Denis en France. Son chemin étoit de passer par Paris, & les Bourgeois de cette Ville lui avoient préparé une magnifique entrée; mais il crut les punir en les privant cette fois de sa presence. Il les avoit priez en partant pour l'Italie de lui prêter cent mille

mille livres, & il les avoit convaincus de l'extrême besoin qu'il en avoit. Cependant ils avoient eu la dureté de les lui refuser, & ils ne lui en avoient apporté que de foibles raisons. Il sembla pour lors être plus touché du desir de prendre le soin de ses affaires, & il retourna à Lyon avec plus de diligence qu'il n'en étoit venu. Il agreea mêmes que l'on publiât qu'il le faisoit dans la seule veüe d'être plus prêt des lieux où l'on préparoit le secours & les rafraichissemens necessaires aux François qu'il avoit laissez dans le Royaume de Naples. Il prit dans son Conseil une resolution qui auroit maintenu la gloire de la Monarchie Françoisë, si elle eût été executée en tout ou du moins en partie. Trivulce eut ordre de passer incessamment les Alpes avec huit cens Lances, deux mille Suisses, & deux mille Gascons: On lui promit que le Duc d'Orleans le suivroit avec d'autres Troupes, & ensuite le Roy en personne; & qu'on équiperait en même temps une Flotte de trente Galeres & d'autant de gros Vaisseaux, desquels on envoyeroit à Cayete les premiers qui seroient prêts pour ravitailler cette importante Place, & pour confirmer les autres dans la resolution de se bien deffendre. Mais le Cardinal Briçonnet que l'on nommoit alors le Cardinal de Saint Malo, à cause qu'il étoit Evêque de cette Ville, & qui durant l'absence du Sénéchal de Baucaire, demeuré dans le Royaume de Naples pour les raisons que l'on a déjà rapportées, avoit seul la principale autorité dans le Conseil & dans la direction des Finances. retarda, dit on, toutes les expéditions, & retint ou détourna à d'autres usages l'argent necessaire au payement des Ouvriers & des Soldats. Soit qu'il agit en cela de concert avec le Pape qui l'en avoit prié, ou qu'il ne fût pas de son interêt que la Guerre finît avant que le Sénéchal de Baucaire fût retourné à la Cour. On ajoute qu'il ne se mit pas autrement en peine de la mau-

vaise

vaïse humeur que le Roy lui en témoigna, ni des reproches que Sa Maj. lui en fit de temps en temps, parce qu'il avoit étudié le foible de son Maître, & qu'il le connoissoit comme un esprit timide dans le fond, quoy qu'il parût courageux au dehors, & facile à reprendre les premières inclinations pour le plaisir, aussi-tôt qu'il se sentoit las de l'application qu'il avoit donnée aux affaires publiques.

Et de fait quoyque la jeune Noblesse eût accouru de toutes les Provinces vers les Frontières du Dauphiné & de la Provence pour accompagner son Roy dans le second voyage d'Italie, & que tous les ordres eussent été donnez pour la marche & pour la subsistance des Troupes dans la Savoye, dans le Marquisat de Salluce, dans le Piedmont, & dans le Montferrat; Sa Majesté au lieu de s'aller mettre à la tête de son Armée, retourna vers Paris. Les Auteurs qui veulent expliquer favorablement ce contre temps, l'attribuent au désir qu'elle avoit de suivre l'exemple de la plupart de ces Predecesseurs qui n'avoient jamais entrepris aucune guerre importante, sans faire un pelerinage à l'Eglise de saint Denis; mais les autres plus malins, l'imputent à l'amour de Charles Huit pour une Demoiselle de la Reine sa femme. Quoyqu'il en soit, il parut bien tôt après que la Reine étoit grosse; & comme les Medecins promettoient qu'elle accoucheroit d'un fils, le Roy fut conseillé d'en attendre le succès. Son esperance ne fut pas tout à fait frustrée, puisque la Reine se délivra heureusement d'un Dauphin.

Mais ce jeune Prince ne vécut que peu de jours; & les puissans Ennemis que le Duc d'Orleans avoit à la Cour, se prévalurent de cette occasion, pour inspirer à Sa Majesté une secreta jalousie, qui fut la dernière cause du malheur de ses affaires dans le Royaume de Naples. On lui fit passer pour un crime la qualité de Successeur présumptif à la

Couronne, qui ne pouvoit être contestée au Duc d'Orleans; & l'on prétendit qu'il faloit bien qu'il eût contribué directement ou indirectement à la mort des trois fils que la Reine avoit mis au monde, puisqu'aucun d'eux n'avoit vécu. Ils ajoutèrent que ce Duc avoit eu tant de joye de voir la Cour en duël, qu'il n'avoit été capable, ni de la cacher au dedans de lui-même, ni d'empêcher que ceux qui l'abordoient ne s'en apperceussent: Qu'il s'étoit enquis de Medecins si les Roy vivoit long-temps; & qu'il s'étoit réjoui d'apprendre d'eux que, ou toutes les plus fortes conjectures de leur science étoient fausses, ou Sa Maj. mourroit bientôt. Le Duc d'Orleans fut averti des mauvais offices qu'on lui rendoit à la Cour, & prit de son côté toutes les précautions nécessaires pour éviter que ses Ennemis n'achevassent de le perdre. Il se confina dans son Château de Blois, & il y vécut en simple Gentil-homme: Il ne recevoit point de visites; & pour s'en exempter, il alloit tous les jours à la chasse, & il y demuroit le plus long-temps qu'il lui étoit possible: Il témoignoit si peu d'ambition, que la Cour lui ayant offert le Generalat de l'Armée Françoisé destinée à punir Louïs Sforce de sa perfidie, il le refusa, quoyqu'il eût plus d'intérêt de l'accepter qu'aucun autre, & qu'il prévint assez que sa reputation seroit flétrie, s'il négligeoit de recouvrer l'heritage de son Ayeule.*

Il parut par l'évenement que la conduite du Duc d'Orleans avoit été prudente, parce que Charles Huit revint bien-tôt des mauvaises impressions qu'on lui avoit données du premier Prince de son Sang. S. M. changea devie tout d'uncoup, & se corrigea de ses principaux defauts entre lesquels l'amour volage n'étoit pas le moindre. Les Devots attribuèrent la grace que Dieu lui fit alors à l'action de continence qu'il avoit pratiquée dans la Ville d'Ast la derniere fois qu'il y avoit passé. Un soir qu'il se retiroit dans sa chambre, il y trouva

Vanletés
ne Vis-
conti.

une fille d'une incomparable beauté que ceux de ses Domestiques qui prenoient le soin de ses plaisirs y avoient introduite. Cette fille étoit à genoux devant une image de la Vierge qu'elle avoit aperçue dans la ruelle du lit, & pleuroit à chaudes larmes. Le Roy la trouvant dans cette posture, lui demanda la cause de sa douleur, & elle le conjura de lui sauver l'honneur en consideration de celle qui étoit représentée dans ce tableau, & qui n'auroit point été mere de Dieu, si elle eût perduë sa virginité. Elle ajoûta que son pere & sa mere l'avoient vendue à un des Domestiques de Sa Majesté, & que leur extrême pauvreté en avoit été la cause.

Le Roy touché du discours de cette fille, & d'ailleurs persuadé par son ingénuité qu'elle disoit vray, lui demanda s'il ne s'étoit pas présenté quelque honnête homme qui l'eût recherchée en mariage. Elle nomma un Bourgeois d'Ast passablement accommodé; & le Roy le manda sur le champ avec le pere & la mere de la fille. Il traitta avec eux: Il convint de la Dot: Il la paya par avance; & ce qu'il y eut de plus considerable, fut que Sa Majesté n'oublia rien de ce qui servoit pour empêcher que l'on scût rien de ce qu'elle venoit de faire. L'une des premieres marques que le Roy donna que sa conversion étoit sincere, fut le Gouvernement de son Etat, dont il se chargea immédiatement par luy-même. Sa Majesté fit de nouveaux Réglemens pour l'Administration de la Justice & des Finances: Elle bannit ou interdit les Officiers, qui furent convaincus de concussion: Elle donna deux fois la semaine des audiences si generales, que les plus pauvres de ses Sujets n'en étoient point exclus: Elle travailla à retablir l'Ordre Ecclesiastique dans sa pureté; & elle corrigea, autant qu'il dépendit d'elle, l'abus de la pluralité des Benefices: Elle voulut être exactement informée de l'état de son revenu; & elle se proposa de vivre à l'avenir de son Domaine, & de ne lever d'impôts extraordinaires sur ses Sujets,

que

que jusqu'à la concurrence de douze cent mille livres par an: Elle ne se servit plus que de Ministres d'une fidélité éprouvée; & comme il étoit alors assez difficile d'en avoir d'habiles, elle voulut au moins qu'ils fussent si gens de bien, que l'on n'eût trouvé jusques-là rien à redire dans leur conduite: Elle se corrigea des discours licentieux qui lui étoient échapez, & il n'en sortit plus de sa bouche, qui ne témoignassent une respectueuse crainte envers Dieu, & une tendre affection pour ses peuples.

Charles Huit se dispoisoit ainsi pour l'autre monde avec autant d'exactitude, que s'il eût été assuré de ne pas demeurer long temps dans celui-cy: Et de fait sa conjecture ne se trouva que trop bien fondée; car la veille de Pasques Fleuries, septième jour d'Avril 1498, il prit la Reine par la main, pour la mener voir une partie de Paume, qui se devoit jouer dans les fosses du Château d'Amboise, & il entra avec elle dans une galerie qui regardoit sur le jeu. Tous les Historiens remarquent que cette galerie étoit le lieu le plus sale & le plus mal entretenu du Château; & de plus la porte en étoit si basse, que le Roy, tout petit qu'il étoit, s'y heurta la tête en y entrant. Il s'entretint là des choses spirituelles, en attendant que la partie commençât; & comme il protestoit que moyennant la grace de Dieu, il ne l'offenseroit jamais mortellement, il tomba tout d'un coup à la renverse. On le mit sur une méchantepaillasse, qui, par hazard se trouva dans la galerie, où il demeura jusqu'à onze heures du soir, sans pouvoir être soulagé, tant l'apoplexie, qui le tourmentoit, étoit forte. Il revint pourtant trois fois à lui, & il ne prononça point d'autres paroles, que celles dont il avoit accoûtumé d'user, lors qu'il invoquoit le secours de Dieu & des Saints, auxquels il avoit une dévotion particulière. Dans la troisième fois qu'il revint à lui, il expira doucement, la vingt-septième année de son âge, & la quinzième de son Règne, On parla diversément de la cause de

